



**HAL**  
open science

# Les mobilisations sociales en Egypte entre revendications économiques et opposition au régime (2005-2009) : étude de cas de deux mouvements sociaux : le mouvement des ouvriers de la Compagnie de Méhalla (2006-2008) et celui des fonctionnaires de l'impôt foncier (2007-2009)

Nadine Abdalla Iskandar

## ► To cite this version:

Nadine Abdalla Iskandar. Les mobilisations sociales en Egypte entre revendications économiques et opposition au régime (2005-2009) : étude de cas de deux mouvements sociaux : le mouvement des ouvriers de la Compagnie de Méhalla (2006-2008) et celui des fonctionnaires de l'impôt foncier (2007-2009). Science politique. Université de Grenoble, 2014. Français. NNT : 2014GRENH034 . tel-01286568

**HAL Id: tel-01286568**

**<https://theses.hal.science/tel-01286568>**

Submitted on 11 Mar 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES

## THÈSE

Pour obtenir le grade de

**DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES**

Spécialité : Science Politique

Arrêté ministériel : 7 août 2006

Présentée par

« **Nadine / ABDALLA ISKANDAR** »

Thèse dirigée par « **Jean-Noël/ FERRIE** »

préparée au sein **du Laboratoire** Politiques publiques, Action politique, Territoires (Pacte)

dans l'**École Doctorale** Sciences de l'Homme, du Politique, et du Territoire.

**Les mobilisations sociales en Egypte entre revendications économiques et opposition au régime (2005-2009) - Etude de cas de deux mouvements sociaux : Le mouvement des ouvriers de la Compagnie de Méhalla (2006-2008) et celui des fonctionnaires de l'impôt foncier (2007-2009)**

Thèse soutenue publiquement le « **25 février 2014** », devant le jury composé de :

**M. Jean-Noël FERRIÉ**, Directeur de recherche au CNRS, PACTE, Institut d'Etudes Politiques de Grenoble, France, Directeur.

**M. Jean MARCOU**, Directeur de recherche au CNRS, PACTE, Institut d'Etudes Politiques de Grenoble, France, Président.

**M. Baudouin DUPRET**, Directeur de recherche au CNRS, Directeur du Centre Jacques Becques au Rabat, Maroc, Rapporteur.

**Mme Dina El-KHAWAGA**, Professeur de Science Politique, Université du Caire, Egypte, Rapporteur.

**Mme Asia BOUTALEB**, Maître de conférences en Science Politique, Université Paris 8, France, membre.

**M. Amr El-SHOBAKI**, Expert au Centre Al-Ahram pour les Etudes Politiques et Stratégique au Caire, Egypte, membre.



## **RESUME EN FRANCAIS :**

Cette thèse a pour objectif d'analyser l'émergence, la réussite et l'opposition au régime de deux mouvements sociaux égyptiens durant la période (2006-2009). Ces derniers sont le mouvement ouvrier de la Compagnie de Méhalla et celui des fonctionnaires de l'impôt foncier. On mettra en évidence deux questions, d'une part, les enjeux concernant les dynamiques internes propres au mouvement et d'autre part, ceux de son conflit avec le régime et le défi qu'il (le mouvement) représente pour lui (le régime). Notre argumentation se basera essentiellement sur l'importance des choix des leaders, leurs positions et les stratégies, puisqu'on les considère comme une variable explicative particulièrement importante pour la compréhension des dynamiques interactionnelles et oppositionnelles du mouvement. Nous espérons ainsi contribuer à la littérature portant sur les mouvements sociaux en proposant une analyse qui jettera la lumière sur l'influence qu'exercent les actions des leaders sur les dynamiques qu'engendre le mouvement, un fait qui a été d'ailleurs sous-étudié par cette littérature. En outre, notre recherche, on le pense, peut intéresser également les spécialistes des régimes autoritaires puisqu'on traitera aussi le processus selon lequel les leaders d'un mouvement peuvent exploiter au maximum les « opportunités » politiques qu'offre un régime semi-autoritaire et induire un changement des rapports qui le liaient auparavant à ce régime, ainsi que les limites d'un tel processus.

## **TITRE EN ANGLAIS:**

Social Mobilization in Egypt between Economic Demands and Opposition to the Regime (2005-2009): A case study of two social movements: The Mahalla Company for Spinning and Weaving Labor Movement (2006-2008) and the Real Estate Tax Collectors Movement (2007-2009).

## **RESUME EN ANGLAIS:**

This thesis aims to emphasize the emergence, success and opposition to the regime of two Egyptian social movements during the period (2005-2009). These are the Mahalla Company for Spinning and Weaving labor movement and the Real Estate Tax collectors movement. In this research, we will shed the light on the internal dynamic taking place

within the movement as well as its contentious interaction with the regime contenders. Our arguments will be based primarily on the role, choices and strategies of leaders as we consider them as an important explanatory variable for understanding the movement's interactional and oppositional dynamics. Hence, we hope to contribute to the literature on social movements by offering an analysis that will shed light on the influence leaders' actions on the movement's dynamics, a fact that is under-studied. Furthermore, our research, we believe, may also be of interest to specialists' of authoritarian regimes as we will describe the process by which the movements' leaders can capitalize on the "opportunities" offered by a semi- authoritarian regime to produce an historical rupture with the relationship that tied it to the later as well as our assessment of such a process' limitations.

**MOT CLES :** Mouvements sociaux, autoritarisme, corporatisme, mouvement ouvrier, structure des opportunités politiques, Egypte

**KEY WORDS:** Social movements, authoritarianism, corporatism, labor movement, political opportunity structure, Egypt

**DISCIPLINE : SCIENCE POLITIQUE**

**Université de Grenoble**

**Institut d'Etudes Politiques de Grenoble (IEP)**

**BP 48**

**38040 Grenoble cedex 9**

## **Remerciement :**

Cette thèse n'a vu le jour qu'avec le concours de plusieurs personnes à qui je veux exprimer ma reconnaissance pour leurs conseils, directives, révisions ou amitiés.

Toute ma gratitude va à Dr. Jean Noël Ferrié pour les conseils judicieux et le temps qu'il m'a consacré et qui ont été très précieux pour la qualité de cette thèse, également pour l'appui et l'encouragement qu'il m'a procurés, tout au long de ces 6 années, et qui ont été extrêmement important non seulement pour l'accomplissement de ce travail mais aussi pour ma progression académique.

Toute ma reconnaissance va à Dr. Amr El-Shobaki, mon « père académique » qui m'a soutenue, dirigée et encouragée tout au long de mon parcours professionnel... déjà 7 années ont passé. Je me considère vraiment chanceuse d'avoir tant appris de lui aussi bien sur le niveau humain que professionnel. Sans son précieux soutien, je l'avoue, je ne serai jamais parvenue là où je suis enfin arrivée.

Je ne peux certainement oublier Dr. Dina El-Khawaga qui s'est toujours intéressée à mon travail. Elle s'est donnée sans cesse la peine de le commenter, de me donner des remarques toujours très intéressantes, et surtout de m'encourager - c'est dont on a le plus besoin au début d'une carrière. Grand merci !

Je ne peux oublier non plus Dr. Jean Marcou qui a été le premier à me mettre sur cette voie académique. En tant qu'élève à la filière en Egypte, j'ai beaucoup appris de lui. L'intérêt qu'il m'a témoigné là bas restera gravé dans ma mémoire, je n'oublierai pas non plus le soutien qu'il m'a procuré lors de mon voyage à Paris pour le Master.

Je remercie également Dr. Baudouin Dupret et Dr. Asia Boutaleb d'avoir accepté d'évaluer mon travail et de me donner des commentaires qui seront, certainement, très utiles pour la progression de cette recherche.

Tous mes remerciements vont à l'équipe de l'SWP à Berlin, notamment Dr. Muriel Asseburg qui a fait preuve de tant de compréhension et d'appui. Sans le soutien qu'elle m'a procuré à l'SWP, je doute fort que ce travail aurait pu être accompli. Grand merci !

Je tend à remercier aussi Dr. Mounia Bennani-Chraïbi pour tout l'aide et le soutien qu'elle m'a généreusement procuré lors de mon séjour à l'Université de Lausanne. J'avoue que ses conseils ont été fort utiles pour l'approfondissement scientifique de ce travail. Merci beaucoup!

Et je n'oublie pas l'équipe de Forum Arabe des Alternatives pour la période de temps passée dans ce centre, les bons moments mais aussi les difficultés qu'on a partagé là bas ensemble, je cite surtout Habiba Mohsen et Rabha Allam mes amies de longue date.

J'adresse tout spécialement un très grand merci à maman, la personne qui a cru en moi le plus au monde, qui m'a toujours accompagnée, encouragée et aimée. J'éprouve envers elle une reconnaissance indicible. Ses empreintes et son amour resteront gravés en moi et mes réussites me rappelleront toujours et sans cesse son soutien sans faille. Je la remercie également pour tous les efforts qu'elle a fournis pour corriger la thèse mais aussi pour tous les efforts qu'elle a déployés pour supporter mon absence pour de longues années. Je remercie ma sœur Marianne pour l'apport logistique et tous les efforts qu'elle a fait pour me faciliter beaucoup de tâches. Je profite aussi de cet espace pour témoigner de ma gratitude à mon père qui m'a soutenu dans les plus improbables destinations et la confiance dont il a fait preuve.

D'ailleurs, il aurait été impossible d'écrire cette thèse sans l'aide de Abdel Moneim Eman, Nasser Abdel Hamid et Mohamed Abul Dahab qui m'ont permis d'avoir accès aux informations contenues dans cette thèse et qui également m'ont permis d'établir le contact avec les personnes interviewées. Aucun remerciement ne sera suffisant pour exprimer ma gratitude envers eux. Si aujourd'hui cette thèse a vu le jour c'est grâce à leur aide et leur générosité indescriptible. Mes remerciements vont de même aux leaders du mouvement ouvrier de la compagnie de Méhalla ainsi qu'aux leaders du mouvement des fonctionnaires des impôts fonciers pour leur étroite collaboration et la patience manifestée tout au long des multiples rencontres.

J'ai aussi contracté des dettes de reconnaissance envers Virginie Collombier, Tewfik Aclimandos, Youssef El-Chazli et Georges Fahmi qui ont accepté avec tant de gentillesse de collaborer à la révision de la thèse. Je leur suis extrêmement reconnaissante car ils ont

vraiment consacré beaucoup de temps pour commenter mon travail et le corriger. Je remercie également Dina Bishara pour nos discussions toujours intéressantes et sa précieuse présence à mes côtés les derniers temps. Je tiens aussi à remercier Clémentine Boishus et Francine Chapuis qui ont accepté de réviser la langue Française. Merci beaucoup!

Je remercie aussi Mavie Maher qui a toujours cru en mes capacités, m'a accompagné dans une de mes visites à Méhalla et m'a aidé à finir cette thèse. Grand merci à Mina Nagui, Victor Chammaa et Ragui Samy et Pearly Samy qui m'ont toujours soutenu dans ce long chemin de rédaction de la thèse. J'apprécie vraiment et toujours nos moments de partage très uniques. Tous mes remerciements à Père Fawzi et Père Nabil qui ont collaboré indirectement à cette thèse en m'aidant à trouver mon chemin quand tout était encore obscur et dépressif. Enfin, merci à Nourane Helmy qui n'a jamais refusé de répondre à mes questions au moment où j'en avais besoin le plus.

## **Tables des matières :**

<b>Introduction - .....</b>	<b>10</b>
<b>Chapitre 1- Contexte sociopolitique des mobilisations sociales : Libéralisation économique, cadre corporatiste et « structures des opportunités politiques ».....</b>	<b>35</b>
Section 1- Libéralisation de l'économie et protestations ouvrières: Continuité et discontinuité avec l' «économie morale » .....	<b>37</b>
Section 2 : Corporatisme de l'Etat : Vers un déclin de la cooptation ?.....	<b>53</b>
Section 3 : Structure des opportunités politiques : Favorisation de la durabilité des protestations sociales ? .....	<b>62</b>
<b>Chapitre 2 - La mobilisation ouvrière de 2006: Ré émergence du mouvement ouvrier de la Compagnie de Méhalla .....</b>	<b>73</b>
Section 1 - La situation légale et économique de la Compagnie de Méhalla: Emprise gouvernementale et détérioration financière.....	<b>75</b>
Section 2 - Structure de la Compagnie de Méhalla : Une multitude de réseaux sociaux et des liens de solidarités.....	<b>82</b>
Section 3 - Histoire de la militance de la Compagnie : Leadership « politisé » et victoire « continue ».....	<b>87</b>
Section 4 - Emergence de la mobilisation de 2006 : Elections syndicales et impact des nouveaux leaders .....	<b>92</b>



Section 5 - Leadership du mouvement: Cadre organisationnel, portrait social et divergence de positions .....	<b>96</b>
Section 6 : Dynamique de l'interaction conflictuelle : « Tactiques » et « cadrage » .....	<b>108</b>
Section 7 - Conséquences de cette mobilisation: Perception des «opportunités « politiques » .....	<b>117</b>
<b>Chapitre 3 - La mobilisation ouvrière de 2007 : Succès d'une stratégie « autolimitée » versus opposition au régime .....</b>	<b>121</b>
Section 1 - Tentative inaccomplie de retirer la confiance du comité syndical : renoncement au défi du régime?.....	<b>123</b>
Section 2 - Décision de grève : la victoire d'un « cadrage » autolimitée des revendications?.....	<b>132</b>
Section 3-Dynamique de la grève et de l'interaction conflictuelle :exploitation des « opportunités » et réussite des tactiques de survie.....	<b>135</b>
Section 4 -Médias et presses privés : acteurs solidaires et alliés potentiels ?.....	<b>144</b>
Section 5-Résultat de la mobilisation :réussite du mouvement et renforcement des divisions internes.....	<b>152</b>
<b>Chapitre 4 - La grève du 6 avril 2008: Transposition à l'échelle nationale, politisation et démobilitation .....</b>	<b>156</b>
Section 1- La revendication du salaire minimum : Dynamiques de la transposition à l'échelon national .....	<b>157</b>
Section 2 - L'appel à une « grève nationale » : Opportunités discursives et dynamique de la politisation de l'enjeu .....	<b>165</b>
Section 3- Dynamique de l'interaction stratégique et conflictuelle: Entre compromis et confrontation .....	<b>173</b>

Section 4 - La journée du 6 Avril 2008 : Répertoire de la Répression .....	185
<b>Chapitre 5 : Mobilisations des fonctionnaires de l'impôt foncier : Emergence</b>	<b>199</b>
<b>d'un mouvement social.....</b>	
Section 1 - Emergence du mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier: Quelles motivations ?.....	202
Section 2- Cadre Syndical des fonctionnaires de l'impôt foncier et Leadership du mouvement : Militance politique et ressources sociales .....	205
Section 3 - Déclenchement de la mobilisation à Giza : Identification « d'opportunités politiques» et diffusion du conflit .....	212
Section 4 -Manifestation devant le Ministère des Finances (21 octobre): Constitution du Haut Comité de la Grève et émergence d'un mouvement social.	221
Section 5 - Sit-in devant la Fédération des Syndicats (13-14 novembre): Stratégie de de-légitimation et construction des « Frontières ».....	227
<b>Chapitre 6 : Sit-in du 3 décembre 2007 : Réussite du mouvement de</b>	<b>236</b>
<b>l'impôt foncier et création d'un « syndicat indépendant ».....</b>	
Section 1 - Sit-in devant le Conseil des Ministres : Stratégies et tactiques « préventives » du Haut Comité de la Grève (HCG) .....	238
Section 2 - Dynamiques du sit-in : Effet médiatique et processus identitaire	248
Section 3 - La construction du premier syndicat « indépendant »:	258
Effet biographique et Stratégie Haut Comité de la Grève (HCG) .....	
Section 4 -Le dilemme de la reconnaissance gouvernementale : Dynamiques de l'interaction conflictuelle et stratégique.....	267

<b>Conclusion.....</b>	<b>284</b>
------------------------	------------

<b>Bibliographie .....</b>	<b>293</b>
----------------------------	------------

<b>Annexes .....</b>	<b>331</b>
----------------------	------------

## **Introduction :**

Dès la fin de 2004, l’Egypte a connu, la plus grande vague de protestations sociales et ouvrières depuis plus d’un demi-siècle (Beinin 2009 : 77). Cette vague d’activisme social a été une réaction aux politiques économiques adoptées par le gouvernement d’Ahmed Nazif (2004-2011). Si ces politiques ont réussi de bons scores économiques, notamment en relançant la croissance elles ont en revanche produit ou aggravé des inégalités salariales, la question de la justice sociale ayant été négligée. Entre 2004 et 2008 inclus, plus de 1,7 millions d’Égyptiens ont protesté, généralement, sur leurs lieux de travail en recourant soit à la grève ou au *sit-in* soit à des répertoires d’actions différents (Duboc 2011 :1).

En décembre 2006, le succès de la grève du mouvement des ouvriers de la Compagnie *Misr* du filage et de la texture située à *Méhalla El-Kobra* au nord du Caire, sujet de notre thèse a eu un effet « déclencheur » sur les autres mobilisations revendicatives<sup>1</sup>. Le nombre de ces mobilisations sociales a connu une augmentation exponentielle en 2007 : Il a pratiquement triplé par rapport à l’année 2006. Ainsi, le nombre est passé de 266 en 2006 à 614 en 2007 à 630 en 2008 (voir : annexe n.2) ,700 en 2009, 484 en 2010<sup>2</sup>, alors qu’en 2005, ces mobilisations n’étaient que 202 (voir : annexe n.2). Du coup, la boule de neige des protestations roula d’une usine à une autre, d’une entreprise à une autre. La contestation et les actions sociales se diffusèrent

---

<sup>1</sup> Les 24 mille ouvriers de la Compagnie se sont mobilisés pour revendiquer leurs droits aux primes que l’administration de la Compagnie refusait d’octroyer.

<sup>2</sup> Pour des statistiques concernant les années 2009 et 2010, voir : Joel Beinin, Workers and Egypt’s January 25 Revolution, *International Labor and Working-Class History*, automne 2011, n.80, p191

tellement qu'on pourrait parler de « routinisation » des mobilisations sociales en Egypte. D'ailleurs, l'une des nouveautés de ces mobilisations, qui constituent par ailleurs le plus important mouvement de contestation ouvrier depuis 1952 est la participation des ouvriers salariés de secteurs de l'économie qui, jusque là, avaient été épargnés par la contestation et par les actions protestataires : Par exemple, les médecins des hôpitaux du secteur public, les pharmaciens et les professeurs du ministère de l'éducation. Tous dénonçaient l'augmentation des prix et la dégradation de leurs conditions de vie (Duboc 2011 : 6-7). Plus important encore, la bureaucratie égyptienne, pourtant très peu encline – si on considère son histoire post 1952- à manifester tout signe de désaccord ou de désobéissance à l'égard des régimes successifs, a joint le rang des protestataires. Vers la fin de l'année 2007, le succès du mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier, - le second mouvement qu'on analysera en profondeur dans cette étude - a réussi à contraindre le régime à satisfaire leurs revendications salariales et a encouragé les autres fonctionnaires à déclencher des mobilisations similaires dès 2008. On citera, par exemple, les démonstrations des employés des centres d'informations locales, les employés des administrations gouvernementales de retraite, de subventions et de solidarité sociale.<sup>3</sup> Il est à noter que ces mobilisations ont émergé hors du cadre de l'officielle Fédération Egyptienne des Syndicats « *Egyptian Trade Union Federation* » (ETUF), contrôlée par le régime. Les militants ouvriers la considéraient comme représentante des intérêts de celui-ci plutôt que des leurs.<sup>4</sup> Les grévistes de l'impôt foncier ou ceux des transports publics ont en d'ailleurs fait l'expérience lors de leurs mouvements de grève en 2007 et 2009 respectivement. Le syndicat officiel s'était non seulement montré hostile à leurs revendications ; il avait aussi tenté de les empêcher de faire la grève.<sup>5</sup>

---

<sup>3</sup> Fatma Ramadan, « La confrontation des fonctionnaires, des expériences et des leçons » (*nedal el mowafin, Khebrat wa deros*), 27 mars 2008, *Centre des études socialistes*, disponible sur : <http://revsoc.me/workers-farmers/ndl-lmwzfyn-khbrt-wdrws>

<sup>4</sup> Pour plus d'informations sur La Fédération Officielle des Syndicats voir : « La Crise de l'Organisation Syndicale » (*Azmat al Tanzîm al naqâbi*), *Les papiers socialistes*, Novembre 2009, disponible sur : <http://www.e-socialists.net/node/5115>

<sup>5</sup> Entretien avec Gamal Eweida., membre du Haut comité de Grève du mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier et fondateur de leur nouveau syndicat, Le Caire, août 2009.

Cependant, la plupart de ces mobilisations semblaient éphémères. Loin de pouvoir constituer un mouvement social capable de perdurer et de faire pression sur le régime, certaines s'essoufflaient puis disparaissaient sans parvenir à obliger les autorités à satisfaire leurs demandes. Les contraintes imposées par le régime, notamment les pressions sécuritaires ou administratives qu'il exerçait, étaient généralement la cause de l'échec. Soit par exemple la grève partielle des employés de la poste en mai 2009 protestant contre les restrictions administratives sur les promotions. Cette dernière n'a été déclenchée que dans le cadre d'un seul gouvernorat *Kafr El-Sheikh* et n'a pu se propager ailleurs. Vu, d'une part, les pressions qu'ils ont subies, et d'autre part, la faiblesse des mécanismes de coordination inter-gouvernorats, les autres employés n'ont pas pu répondre positivement à l'appel de leurs collègues de *Kafr El-Sheikh*.<sup>6</sup> D'autres mobilisations, émergeaient et arrivaient même à organiser plusieurs manifestations, *sit-in*, démonstrations, grèves, sans réussir à obliger le régime à satisfaire leurs revendications. Tel est le cas des mobilisations du personnel administratif du ministère de l'éducation, qui réclamait l'augmentation de ses primes en mars et avril 2009. Ces salariés ont organisé plusieurs démonstrations rassemblant des centaines d'employés travaillant dans différents gouvernorats.<sup>7</sup> Malgré cela, la faiblesse des capacités organisationnelles intra gouvernorats et les conflits internes du mouvement l'ont empêché de former un mouvement social organisé capable de faire pression sur le régime. D'autres, se mobilisaient, réussissaient mais se démobilisaient juste après leur succès, que leurs revendications aient été partiellement ou totalement satisfaites. Ce fut, par exemple, le cas de la grève des conducteurs de trains en janvier 2009 demandant l'octroi des primes dues. Suite à trois heures de grèves, l'administration des chemins de fer a accédé à leurs demandes<sup>8</sup>. La victoire entraîna la démobilisation du mouvement.

---

<sup>6</sup> « Les menaces sécuritaires ont avorté la grève des employés de la poste » (*al-tahdidat al-amenyia tohbit edrab mowazafi el-barid*), 7 mai 2009, *Al-Youm El-Saba'e*, disponible sur: <http://www.youm7.com/News.asp?NewsID=96876>

<sup>7</sup> Hatem Salem, « Les employés de l'éducation : des *sit-in* et des protestations » (*Edariou' el ta'alim : itesamat wa ehtigagat*) *Al-Youm El-Saba'e*, 30 août 2009, disponible sur: <http://www.youm7.com/News.asp?NewsID=132032&SecID=12&IssueID=70>

<sup>8</sup> « Un Million de perte a cause de la grève des chemins de fer » (*million ginih khasa'er bisabab edrab el-seka el-hadid lemodet talat saa't*), *Masry Al-Youm*, 24 janvier 2009, disponible sur : <http://today.almasryalyoum.com/article2.aspx?ArticleID=196200&IssueID=1295>

D'ailleurs, ces mobilisations ouvrières avaient toujours refusé de formuler des revendications sortant du cadre strictement social et économique. Elles se concentraient surtout sur les demandes de primes non payées, des allocations non reçues ou des augmentations salariales. Les mobilisations avaient développé des stratégies conscientes, refusant de s'opposer au régime, de le remettre en question ou de défier la perpétuation de son pouvoir. En d'autres termes, il ne s'agissait pas de remettre en cause le mode de relation que l'Etat ou le régime a historiquement instauré et maintenu vis-à-vis des ouvriers. Ainsi, trois traits essentiels caractérisaient (structuraient) leurs actions collectives ouvrières:

(1) Refuser de formuler des revendications dépassant le cadre des demandes strictement économiques concernant le secteur que le mouvement représente. Il s'agit de demander le respect des droits salariaux, mais non de revendiquer le changement du modèle des politiques socio-économiques du régime qui cadrent ses relations avec les ouvriers. La relation de l'Etat envers les ouvriers étant fondée, depuis l'ère de Gamal Abdel Nasser, sur une relation de bénéfice mutuel : Les ouvriers légitiment le régime en lui restant fidèle et en renonçant à toute confrontation. Le régime pour sa part leur procure des privilèges économiques et des garanties de sécurité sociale (Posusney, 1993 :89). De ce fait, les mobilisations ouvrières n'ont pas œuvré à changer ce type de relations (patron/client) que le régime entretient vis-à-vis des ouvriers ou à protester contre elles mais plutôt la restituer afin de réacquérir leurs ex-privilèges perdus ou menacés (Posusney 1993: 85).

(2) De ce fait, ils ont aussi refusé toute « politisation » de leurs enjeux et rejeté par suite toute alliance avec les forces politiques. Les protestataires ont même brandi dans certains sites de protestation leurs cartes d'adhésion au Parti National Démocrate (PND) (le parti du pouvoir), pour confirmer qu'ils n'étaient aucunement opposés au pouvoir actuel et qu'ils protestaient seulement pour le respect de leurs droits économiques et financiers (voir : El-Shobaki 2010, 2011).<sup>9</sup>

---

<sup>9</sup> Voir par exemple : « Les ouvriers de Méhalla lève le carnet du Parti Nationale Démocrate » (Umal el-mehalla yarfa'oun carnihat el-hezb el-watani), *Al- Masry Al-Youm*, 28 septembre 2007, disponible sur : <http://today.almasryalyoum.com/article2.aspx?ArticleID=77638&IssueID=811>

(3) Refuser de défier les institutions appartenant au régime, notamment la centrale Fédération officielle des syndicats qu'il contrôle étroitement. Ainsi, on n'envisagea presque jamais la création de syndicats indépendants, concurrençant ou supplantant le syndicat officiel : c'était simplement hors de question. En d'autres termes, ouvriers ou employés n'envisageaient pas, à travers leurs mobilisations protestatrices, de remettre en cause l'« Etat corporatiste ». Ce système cadrant la relation entre le régime et les ouvriers visait en fait à empêcher l'apparition d'autres institutions syndicales justement en vue de garantir la continuation exclusive de la médiation mais aussi de la répression de l'Etat vis-à-vis des ouvriers (Schmitter 1974 : 103-105).

En retour, le régime n'a presque jamais usé de la violence contre ces mobilisations. Un dosage variable d'indifférence, de pressions et de concessions était sa réaction face à elles, à quelques exceptions près. D'ailleurs, cette autolimitation des mobilisations ouvrières reflétait la conscience du fait que toute revendication sortant du cadre strictement social serait considérée par le régime comme un passage au « politique » entraînant l'usage de la répression. Cependant, une ligne claire différenciant ce qui relève du « social » et ce qui relève du « politique » n'a jamais été tracée par ce dernier.

Seules deux mobilisations - celle des ouvriers de Méhalla (2006-2008) et celle des fonctionnaires de l'impôt foncier (2007-2009)- ont violé ces règles. Et, plus remarquable, elles ont non seulement réussi à faire satisfaire leurs revendications financières inspirant et déclenchant d'autres mobilisations, mais elles ont aussi créé une rupture, historique et décisive, avec le mode protestataire dominant, celui de revendications strictement économiques ne remettant pas en question le modèle de relation que l'Etat a toujours gardé vis-à-vis des ouvriers. De ce fait, ces mobilisations sont apparues comme explicitement oppositionnelles et réalisant un passage au « politique ».

Ainsi, le mouvement des ouvriers de Méhalla a non seulement réussi sa mobilisation en 2006, malgré les contraintes imposées par le régime, mais a déclenché aussi juste un an après une autre mobilisation revendiquant la satisfaction d'autres exigences financières propres au mouvement. Enhardi par son succès en 2007, il a pris une décision défiant le régime et remettant partiellement en cause le système de l'« Etat

corporatiste » : il a revendiqué la dissolution du comité syndical présent au sein de la Compagnie, qui était, on l'a dit, très lié aux autorités. Elle était ainsi perçue comme représentant ces dernières auprès des ouvriers, plutôt que l'inverse, d'autant plus que les élections de ce comité syndical, le 13 novembre 2006, ont été marquées par la fraude. Cette décision, qui a commencé à induire des attitudes similaires chez les ouvriers du secteur du textile a été considérée par le régime comme un passage « au politique ». Le mouvement fit marche arrière un peu plus tard. Une partie des leaders du mouvement a décidé de céder en contrepartie de la satisfaction de quelques demandes économiques du mouvement. Néanmoins, il confirma, en 2008, son opposition au régime. Il fit de la revendication d'un « salaire minimum » pour tous les ouvriers de l'Égypte le moteur de son mouvement de grève. Cette demande marque un passage du cadre des simples demandes économique sectorielles et de court terme - à l'instar des primes et des allocations - vers d'autres de long terme et ayant une portée nationale. Autrement dit, elle marque une position visiblement oppositionnelle au régime, une position qui remet directement en cause les politiques socio-économiques qui cadrent ses relations avec les ouvriers. D'ailleurs, cette revendication à portée nationale a ouvert la voie vers la «politisation» de l'enjeu ouvrier à travers l'entrée en scène des forces politiques - ce que le régime avait toujours refusé. Une répression s'ensuivit et le mouvement fut défait.

Après plusieurs mobilisations successives mais déconnectées dans l'espace et le temps et malgré les mesures restrictives posées par le régime, le mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier s'est transformé en un mouvement social suffisamment fort pour exercer une pression sur le régime, l'obligeant à satisfaire ses demandes. En outre, son répertoire d'action protestataire innovateur a été importé par les mobilisations qui lui ont succédé. Il a tenu, pour la première fois, dans l'histoire des mobilisations sociales, un sit-in dans la rue juste en face d'une des institutions de l'Etat : le Conseil des Ministres. Ce fait a conféré à son action protestataire une visibilité spéciale et a généré une sorte de normalisation du recours à « la politique de la rue » par les mobilisations sociales le succédant. Un an après son succès, il a opté pour l'escalade, passant à un niveau différent de revendications : la mise en cause des institutions du régime et du cadre de la relation de ce dernier avec les ouvriers : les leaders du mouvement prirent en effet la décision historique de créer un nouveau syndicat pour les fonctionnaires de



l'impôt foncier, indépendamment et au mépris du cadre défini par le régime, celui d'une institution syndicale cooptée par lui. Ils marquèrent ainsi leur opposition directe aux autorités. Ainsi, le premier syndicat « indépendant » avait vu le jour, établissant de ce fait une rupture historique avec ce modèle de l'Etat corporatiste.

Dans ce cadre se posent trois questions, auxquelles on essaiera de répondre dans cette thèse:

### **Questions principales :**

**Comment le mouvement des ouvriers de Méhalla (2006-2007) et celui des fonctionnaires de l'impôt foncier (2007) ont-ils émergé et réussi dans un contexte de régime semi-autoritaire? Comment et pourquoi se sont-ils opposés au régime, voire ont-ils remis en cause le type de relations qu'il avait établi avec les différentes composantes du monde ouvrier? Comment et pourquoi le mouvement des impôts foncier y a réussi en 2009 alors que celui des ouvriers de Méhalla fut démobilisé en 2008 ?** Par « réussite du mouvement », on désigne principalement sa capacité à exercer les pressions nécessaires afin d'obliger le régime à répondre positivement à ses revendications, malgré les contraintes que ce dernier impose. Par « régime semi-autoritaire », on désigne un régime qui accepte d'une manière rhétorique les principes de la démocratie libérale, l'existence de quelques institutions démocratiques ainsi qu'un respect existant mais limité des libertés politiques et civiles mais d'autre part, il contient des traits autoritaires. (Ottaway 2003 :3). Par « opposition au régime » ou « mise en cause du type de relations que ce dernier a établis vis-à-vis du monde ouvrier », on évoque le passage de revendications strictement économiques et sectorielles vers d'autres revendications interdites dans le cadre prévalant. Si les premières étaient acceptées par le régime, les deuxièmes ne l'étaient pas. Elles étaient plutôt considérées comme une

opposition directe et perçues comme un passage au « politique ». Précisément, ce qui est en question, ce sont : (a) la revendication d'un salaire minimum pour tous les ouvriers d'Égypte qui remet en question les politiques socioéconomiques du régime et qui a ouvert la porte à l'entrée en scène des forces politiques ; (b) L'établissement d'un nouveau syndicat par les fonctionnaires de l'impôt foncier, acte représentant un défi direct à l'une des institutions du régime c'est-à-dire la Fédération officielle des syndicats.

Dans ce cadre, notre argumentation se basera essentiellement sur l'importance du rôle qu'ont joué les leaders des deux mouvements et leur influence sur les dynamiques interne aussi bien qu'externe du mouvement. Ainsi, les positions et les stratégies des leaders des deux mouvements seront mises en relief tout le long de notre thèse, puisqu'on les considère comme une variable explicative particulièrement nécessaire pour la compréhension des dynamiques interactionnelles et plus tard oppositionnelles du mouvement. Partant de cette observation, et en vue de répondre à nos questions principales, on essaiera de décrire et d'analyser le processus ainsi que les dynamiques à travers lesquelles les leaders du mouvement ont conduit à son émergence, sa réussite à se mobiliser et par suite à réaliser ses revendications ainsi que, plus tard, son opposition au régime. Notre analyse de ces stratégies et de ces cadres sera présentée dans une perspective relationnelle, prenant en compte, de ce fait, l'évolution interactionnelle et par suite temporelle du mouvement.

En outre, l'analyse de ces deux mouvements génère des questions intéressantes, portant non seulement sur la capacité d'un mouvement social à perdurer et à réussir dans un contexte autoritaire mais aussi sur le potentiel, les capacités (et leurs limites) de ce mouvement à s'opposer explicitement au régime ou à le remettre en cause. La rupture par ces deux mouvements du carcan imposé par le régime, qui ne tolérait le mode d'action « grèves » et « manifestations » qu'à condition que les protestataires se contentent de revendications strictement économiques, acquiert d'autant plus d'importance qu'il suscite des questions quant au tracé de cette ligne toujours « vague », dont le franchissement marque et indique un passage dangereux vers ce qui relève du « politique », censé susciter une réaction répressive du régime. La description de ce processus conflictuel entre les mouvements et le régime, des perceptions des uns et de l'autre, quant à ce qui

relève d'un défi ou d'une opposition au régime ou, en d'autres termes, quant ce qui relève du « politique », nous aidera à définir plus clairement cette ligne rouge que le régime avait tracée et nous aidera à comprendre plus clairement sa réaction différente aux revendications toujours oppositionnelles des deux mouvements.

### **Recherches précédentes:**

Plusieurs recherches majeures ont proposé des cadres analytiques pour comprendre les relations Etat-ouvriers au cours de l'histoire moderne de l'Egypte. Elles ont eu surtout le mérite de mettre la lumière, sur les relations l'Etat/ ouvriers et vice-versa durant cette période, donnant ainsi une idée de ses implications future probables. On mentionne notamment l'ouvrage éminent de Beinin et Lockman (1987) qui a étudié le mouvement ouvrier égyptien et ses actions collectives de 1882 à 1954. L'ouvrage décrit et analyse l'histoire du syndicalisme ouvrier et son implication proactive dans la lutte pour l'indépendance nationale de l'Egypte. Se référant à une approche historico-marxiste, les deux auteurs analysent la dialectique de la classe et de la nation ou en d'autres termes le rapport des ouvriers au politique dans un contexte colonial ou semi- colonial. Les travaux d'Elis Goldberg (1992 et 1996) ont plutôt privilégié le paradigme du choix rationnel<sup>10</sup> comme modèle explicatif des choix ouvriers durant la période postcolonial, notamment en ce qui concerne leur relation avec l'Etat. Les recherches de Marsha Possusney (1993 et 1997) ont quant à eux mobilisé l'approche de l'économie morale -à laquelle on référera plus en profondeur au premier chapitre de notre thèse- comme cadre explicateur des relations Etat/ouvriers dans l'ère de l'après Nasser. Ayant recours à ce cadre d'analyse, elle explique l'émergence des actions collectives ouvrières de 1952 à 1980. Le modèle de l'économie morale suppose que l'action collective des ouvriers est une réponse aux violations des normes et à la diminution des privilèges que les élites dominantes procuraient aux ouvriers. Plus précisément, des privilèges que le régime de Nasser a procurés aux ouvriers et le modèle de relations qu'il a établi avec eux, basé sur les bénéfices réciproques : l'ouvrier légitime le régime en lui restant fidèle et en

---

<sup>10</sup> Selon cette approche, une action collective est le résultat de préférences individuelles agrégées, façonnées par le désir de maximiser l'utilité. Dans le cas des ouvriers, cela signifie que s'engager dans une action collective est le résultat d'un calcul des bénéfices/coûts. Lorsque les bénéfices attendus (rémunérations, emplois, privilèges), dépassent le coût prévu (salaires non perçus, perte d'emploi ou répression), les ouvriers organisent une action collective.

abdiquant à ses sensibilités et choix politiques. Le régime pour sa part lui procure des privilèges économiques et des garanties de sécurité sociale (1993 :89). En outre, d'autres articles intéressants ont analysé l'évolution de la relation entre les ouvriers et l'Etat avec la croissance de la privatisation au cours des années 90 notamment Nicolas Pratt (1998) et (2001).

Néanmoins, bien que ces travaux aient présentés une analyse significative des relations entre l'Etat et les ouvriers jusqu'au début du millième, ils sont restés plutôt focalisées au niveau macro expliquant ainsi le comportement général du mouvement ouvrier - chacun selon l'approche qu'il adopte. La manière avec laquelle les différents mouvements ouvriers ou les différentes mobilisations ouvrières se sont mobilisées en tant que mouvement social, formulées leur choix et interagit avec le régime est resté explicitement hors de leur cadre d'étude.

L'augmentation exponentielle des mobilisations sociales et ouvrières depuis 2004 a entraîné la publication d'une dizaine de rapports établis par des organisations non gouvernementale spécialisées dans la question ouvrière ou dans les questions économiques et sociales, à l'instar du Centre de la Terre pour les Droits de l'Homme (LCHR) et du Centre Egyptien pour les Droits Economiques et Sociaux (ECESR). Ces rapports ont porté essentiellement sur la fréquence de ces mobilisations, leur repartitions par secteurs et par années ainsi que leurs caractéristiques essentielles. Néanmoins, seuls trois ouvrages ont essayé de jeter la lumière sur les mobilisations sociales qui ont eu lieu durant la dernière décennie en Egypte, dans le Monde Arabe et au Moyen Orient. Ces derniers ont utilisé le paradigme et la théorie des mouvements sociaux comme cadre descriptif. Ils se placent ainsi dans une perspective qui est similaire à la nôtre : on voit là la normalisation de la référence aux outils de la théorie des mouvements sociaux dans l'étude des mouvements sociaux dans cette région du monde. L'ouvrage majeur (mais antérieur à la multiplication des mobilisations sociales en Egypte en 2004), utilisant cette théorie dans son analyse d'une dizaine de mouvements sociaux dans le monde Arabe, a été celui de Mounia Bennani-Chraïbi et Olivier Filleule (2003). Ce dernier est d'ores et déjà une référence incontournable, d'autant plus que sa longue introduction théorique

visent clairement à la normalisation des approches sur les pays de la région en termes de « mouvement sociaux ».

Deux ouvrages collectifs ont inclus différentes études de cas de mobilisations sociales et politiques dans les mondes arabe et Moyen Oriental. Le premier a été édité par Amr El-Shobaki (2011). Il a pris une dimension comparative intéressante mettant en relief les dynamiques et les formes qu'ont prises les mobilisations sociales dans quatre pays Arabes connaissant ce phénomène durant la seconde moitié du millième : Maroc, Liban, Bahreïn et l'Égypte. Le deuxième a été édité par Joël Beinin et Frédéric Vairel (2011). Il a comporté un article de Beinin sur les mobilisations ouvrières durant la période 2004-2009. Cet article s'inscrit dans une perspective critique de la théorie des mouvements sociaux. Il mobilise la même approche historico-marxiste qu'il avait déjà utilisée pour analyser le mouvement ouvrier depuis 1882, situant ainsi l'émergence du cycle des mobilisations de 2004 à 2009 dans le cadre d'une continuelle lutte de classes qui est informée historiquement par le modernisme industriel, le colonialisme, le nationalisme et qui s'est dressée contre les politiques du néolibéralisme économique (Beinin 2011 :182). Cependant, la mobilisation de cette approche significative pour la compréhension de l'évolution macro de la relation Etat/ouvrier obscurcit, d'une certaine manière, les dynamiques interactionnelles nouvelles qu'a connus le mouvement ouvrier durant cette période spécifique de la seconde moitié du millième.

Un ouvrage collectif a étudié les mobilisations sociales dans la seule Égypte et à travers des études de cas précis ; celui édité par Dina Shehata (2010). Le mouvement ouvrier de Méhalla et celui des fonctionnaires de l'impôt foncier y était inclus en tant qu'études de cas, analysés respectivement par Rabab El-Mahdi et Amr El-Shobaki. L'étude d'Amr El-Shobaki se place dans une perspective descriptive de l'évolution du mouvement au niveau macro avec un focus sur le déplacement du mouvement du cadre des revendications strictement financières vers l'établissement d'un syndicat indépendant du cadre officiel. Rabab El-Mahdi, dans son étude du mouvement ouvrier de Méhalla et contrairement à la tendance générale du livre se référant aux outils de la théorie des mouvements sociaux, s'est référé à un cadre gramscien d'explication de l'émergence du mouvement ouvrier de Méhalla et le cycle de mobilisations ouvrières qui l'ont suivie.

Cette étude affirme que les protestations ouvrières faisant partie de cycle, et qui s'insèrent d'ailleurs dans un cadre d'intensification des politiques néolibérales, marquent une rupture du pacte historiquement entretenu entre les ouvriers et l'Etat depuis la période de Nasser. Quoique cette approche gramscienne soit intéressante pour comprendre le changement qu'ont connu les relations Etat/ouvriers dans la période durant laquelle a émergé le mouvement ouvrier de Méhalla en 2006, elle aide à moindre mesure à analyser les dynamiques de l'interaction conflictuelle entre le mouvement ouvrier de Méhalla d'une part et le régime d'autre part. Les stratégies du mouvement ainsi que ses dynamiques internes sont demeurées, de ce fait, et explicitement hors de son cadre d'étude.

Enfin, un article et mémoire de master, celui de Marie Duboc (2011) sur les mobilisations du secteur du textile, incluant le mouvement des ouvriers de la Compagnie de Méhalla, et celui de Jean Lachapelle (2011) sur le mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier respectivement, ont également vu le jour. Marie Duboc, mobilisant un cadre d'analyse ethnographique, se concentre sur tissu social de la Compagnie de *Méhalla El-Kobra* et celle d'*Indormama* à *Shebin El-Koum*. On en référera au cours de notre thèse. Jean Lachapelle utilisant les outils de la théorie des mouvements sociaux, explique le processus par lequel les mobilisations des fonctionnaires de l'impôt foncier, alors même qu'ils n'avaient pas de cadre syndical institutionnel les rendant possibles, ont réussi à constituer un mouvement uni. Ce travail se situe dans une perspective proche de la notre mais tout en ayant recours à une analyse moins systématique des interactions conflictuelles du mouvement ainsi que sont opposition au régime.

Il est clair que la référence aux outils de la théorie des mouvements sociaux comme cadre explicateur des mobilisations sociales ou politiques en contexte égyptien et arabe durant la dernière décennie est commune aux auteurs des principaux ouvrages qui ont porté sur le sujet. En revanche, aucune étude, à l'exception de celle de Lachapelle, ne s'est basée sur les outils de ce cadrage théorique dans leurs analyses. Par conséquent, les dimensions de cette dynamique interactionnelle et conflictuelle entre le régime et ces mouvements ont été négligées. Aucune analyse détaillée des dynamiques et des enjeux de leurs interactions conflictuelles avec le régime, notre objectif d'analyse dans cette étude,

n'a été proposée. Les stratégies et les tactiques du mouvement et sa réponse aux tactiques contre-mobilisatrices du régime ou même aux opportunités qu'il procure souvent, ont été presque oubliés. Ces mouvements ont été analysés dans une perspective statique et perçus comme monolithiques, relevant d'une entité intérieurement homogène.

En se focalisant sur ces aspects -non étudiés auparavant- notamment, d'une part, sur les enjeux concernant les dynamiques internes propres au mouvement et d'autre part, sur ceux de son conflit avec le régime et le défi qu'il (le mouvement) représente pour lui (le régime), nous espérons contribuer à la littérature portant sur les mouvements sociaux en proposant une analyse qui jettera la lumière sur l'influence qu'exerce les leaders, leurs choix et leurs actions sur les dynamiques que pourra engendrer le mouvement - un fait qui a été sous-étudié d'ailleurs par les théoriciens de cette école (voir : Morris et Staggenborg 2004, Erikson et Bob 2006 et Aminzade, Goldstone et J. Perry 2001). En outre, cette analyse posera la question : comment certains mouvements ont perduré malgré les contraintes et même se construire malgré la rareté des ressources dans un cadre de régime autoritaire. Notre thèse, nous le pensons, peut ainsi intéresser les spécialistes des régimes autoritaires. Notre description du processus selon lequel un mouvement peut exploiter au maximum les « opportunités » politiques qu'offre un régime semi-autoritaire, en tant que propre « stratégie de survie » (voir : Brumberg 2003) et induire un changement profond des rapports qui le liaient auparavant à ce régime, ainsi que notre évaluation des limites d'un tel processus semblent également avoir des implications théoriques et empiriques intéressantes.

### **Cadre théorique :**

Notre étude s'inscrit dans le cadre de la théorie des mouvements sociaux. Une des écoles les plus éminentes de la théorie des mouvements sociaux est celle du modèle du « Processus Politique » développé principalement par Doug Mc. Adam (1982). Ce modèle fut principalement construit à travers trois notions ou outils analytiques : (1) La Structure des opportunités politiques (SOP), (2) Les Structures de la mobilisation, (3) Le Cadrage d'interprétation. Ainsi, selon ce modèle, la structure des opportunités politique ne pourrait servir à la production de la mobilisation qu'avec le renforcement des organisations indigènes (structure de mobilisation) et l'opération d'une libération

cognitive qui rend compte de ces opportunités politiques. L'ouverture du système politique est donc un facteur insuffisant, mais indispensable, vu la nécessité de la présence d'organisations capable de tirer profit de ces opportunités. Dans les lignes qui viennent, on présentera ces trois outils d'analyse puisqu'on en aura recours pour analyser les deux mouvements sociaux objet de cette thèse :

Premièrement : La Structure des Opportunités Politiques (SOP) (*Political Opportunity Structure*) : Sidney Tarrow, un des théoriciens qui ont développé le plus cette notion affirme que l'émergence des mouvements sociaux est affectée par l'existence d'opportunités politiques appropriées et l'absence de contraintes qui limitent leur capacité d'action. La capacité à créer des mouvements sociaux augmente grâce à la présence de facteurs extérieurs favorables qui fournissent l'opportunité à ces mouvements de se produire et de réussir (Tarrow 1998 : 71-72). Beaucoup de théoriciens ont essayé de trouver des définitions différentes et des opérationnalisations diverses pour cette variable. Il suffit de dire dans ce cadre que la discussion converge sur deux points : (1) La variation dans l'« ouverture » du régime politique indique des degrés différents d'opportunités politiques. Les chercheurs travaillant dans ce cadre essayent donc d'identifier les voies par lesquelles les institutions de l'Etat ou son système partisan procurent des possibilités d'accès à ses opposants (Osa, 2003 : 12). Comme le constatait Tocqueville: « le moment le plus dangereux pour un mauvais gouvernement est d'ordinaire celui où il commence à se réformer » (cité in Tarrow, 1998 : 73). (2) Ils définissent l'opportunité politique en termes de volatilité du contexte politique (Osa, 2003 : 12). Ce fait implique l'analyse de trois facteurs : (a) La division de l'élite en plusieurs factions concurrentes, ayant toutes une chance de se remplacer l'une l'autre comme par exemple les divisions qui ont eu lieu entre les factions conservatrices dures et les autres plus modérées dans des régimes politiques qui ont connu récemment une transition démocratique à l'instar de ceux du Brésil au de l'Espagne. (b) La présence d'alliés influents du mouvement au sein de l'élite (voire Tarrow, 1998 :78-80). (c) La volonté/capacité du régime à réprimer ainsi que la présence d'alliés potentiels au mouvement ; La présence ou l'absence de répression ou plus exactement le changement du niveau de la répression constitue une opportunité pour l'émergence des mouvements sociaux spécialement dans le cadre d'un régime autoritaire (voire Tarrow, 1998 :84-85).



Deuxièmement : Les Structures de mobilisation (*Mobilizing Structures*): Nous appelons structures de mobilisations les entités collectives formelles et informelles à travers lesquelles les gens se mobilisent et s'engagent dans des actions collectives (voir : Mc Adam, Mayer et Zald 1996). Ceux qui ont développé ce concept et cette démarche se sont basés essentiellement sur les travaux de l'école de la mobilisation des ressources (*Ressource Mobilization Theory*). Cette dernière a émergé à la fin des années 70 et s'est concentrée sur l'analyse des ressources à la disposition des mouvements sociaux. La question fondamentale à laquelle cette école a cherché de trouver une réponse est: Pourquoi certains groupes réussissent le processus de mobilisation tandis que d'autres n'y parviennent pas? Pour répondre à cette question, l'école a accordé une importance particulière à l'« organisation » comme étant la variable clé, capable de constituer, fédérer, rassembler le groupe dans le cadre d'une structure spécifique et de faciliter ainsi le processus de mobilisation des ressources (McCarthy et Zald 1997). L'organisation est, ainsi, la plupart du temps, considérée comme le pré requis de l'émergence d'un mouvement social. Pour qu'un mouvement social émerge, il faut non seulement qu'une opportunité politique se présente, mais que les structures de mobilisation soient assez denses pour soutenir et coordonner l'action. C'est ce qu'appelle Mc Adam le « potentiel de conversion » (McAdam 1982 :44). Ainsi, la théorie de la structure des opportunités politiques affirme que, ou teste la proposition selon laquelle le succès du mouvement social est lié à l'environnement social et politique dans lequel il évolue; celle des structures de mobilisation souligne, quant à elle, les capacités organisationnelles des militants eux-mêmes.

Troisièmement : Cadrage d'interprétation (*Frame Alignment*): L'école dite du cadrage d'interprétation s'intéresse à l'utilisation par les mouvements sociaux des symboles culturels et des idées dans le processus de mobilisation. Les chercheurs appartenant à cette école ont essayé d'étudier ce qui a été ignoré avant la seconde moitié des années 80 (en particulier par l'école de l'opportunité politique, telle que décrite ci-dessus): la lutte pour la production et la mobilisation des idées, des significations et d'idées contraires. Dans cette perspective, pour les théoriciens de cette école, les mouvements sociaux ne devraient pas être considérés comme des entités qui émettent des idées d'une manière automatique et sans rapport ou loin de la configuration structurelle,

mais ils sont vus comme étant des entités actives, dynamiques et capables d'évoluer et de produire d'une manière dynamique les significations qu'elles conçoivent, à travers lesquelles elles cherchent à lutter contre ses opposants (Benford et Snow 1986). Le concept de « cadre » (*Frame*) utilisés dans l'étude des mouvements sociaux est inspiré des études de Goffman (1974), dans lequel il essaye de démontrer que le cadre est « un programme d'interprétation » selon lequel on pourrait identifier les événements de la vie à travers les cadres matériels qui la règlent (Benford et Snow 2000 : 613-614).

Dans ce cadre, on compte analyser les deux mouvements, objet de cette thèse, en référant à ces trois outils analytiques mentionnés ci-dessus. On expliquera ainsi les (1) dimensions de la structure des « opportunités politique » qui ont favorisé la continuité des mobilisations du mouvement ouvrier de la Compagnie de Méhalla ainsi que la constitution du mouvement social des fonctionnaires de l'impôt foncier. (2) La manière avec laquelle les « structures de mobilisation » dirigé et même formés par les leaders des deux mouvements ont interagit avec ces « opportunités politique » afin de réussir leur revendication et plus tard s'opposer au régime. (3) Le « processus de cadrage » formulé par les leaders afin d'une part, interpréter ces « opportunités politique » et d'autre part, mobiliser le mouvement. En revanche, on prendra une en compte les critiques qui ont été adressés à ces outils constituant le modèle du « Processus Politique », comme on l'expliquera dans la section suivante.

### **Position théorique :**

Notre thèse s'inscrit dans une perspective relationnelle et interactionnelle avec un focus spécial sur le rôle des leaders dans cette interaction, ainsi que leur action (*agency*) vis-à-vis de la structure qui les contraient.

De ce fait, on pourra remédier aux critiques ayant porté essentiellement sur la nature « structuraliste », « objectiviste », non dynamique et non relationnelle de l'approche du « Processus Politique » notamment celle des structures des opportunités politiques. D'ailleurs, ces critiques se trouvent d'autant plus mises en relief quand le chercheur utilise ses outils dans le cadre d'un régime hybride ou semi-autoritaire, formé par un mixage de critères de la démocratie et de l'autoritarisme. Certes, les théoriciens du

« Processus Politique » appliqué à l'étude des mouvements sociaux ont forgé leurs outils d'analyse dans le cadre de contextes qui ne sont pas tout à fait démocratiques, à l'instar de l'étude de Doug Mc Adam qui a porté sur le mouvement américain des « droits civils des noirs » entre 1930 et 1970 (Mc Adam, 1982) ou l'étude de Charles Tilly sur les répertoires du conflit populaire du 17ème siècle au 20ème siècle en France (Tilly, 1986). Il est donc possible d'utiliser cette théorie dans des contextes et régimes très différents. Cependant, la plus part de études recourant aux outils de cette théorie ont porté sur des exemples situés dans un contexte de régimes démocratiques (Osa 2003). Il est donc important de se situer avec vigilance dans une perspective critique vis-à-vis de ses concepts quand y réfère dans un contexte de régime autoritaire et de conduire davantage d'études portant sur les mouvements sociaux dans des contextes non démocratiques. Elles sont encore trop rares.

Olivier Filleule construit un « requiem » du concept de la « structure des opportunités politiques » qu'il estime « statique ». Pour lui, ce concept, tel qu'il est construit, ignore la dimension dynamique et changeable de l'activité politique. Les acteurs doivent « jouer des coups » en accord avec leur interprétation d'une situation politique, qui elle-même change. Il affirme que la notion même de « structure » incluse dans ce concept perd son sens dès lors qu'on admet le caractère relationnel et dynamique de l'action protestataire (Filleule 2006 : 215). De son côté, le grand livre de Jeff Godwin et James Jasper (2004) critique la théorie du « Processus Politique », jugée (trop) « structuraliste ». En vue de la rendre plus dynamique et interactionnelle, ils ont proposé aux théoriciens de cette approche d'adopter quelques mesures et on s'efforce, dans ce travail, de suivre leurs recommandations: (1) Accorder plus d'importance au processus de cadrage car ce dernier crée parfois des dynamiques qui peuvent être présentées comme structurelles alors qu'elles ne le sont pas en réalité. En d'autres termes, percevoir les « opportunités » n'est pas seulement important pour les reconnaître mais aussi créer de nouvelles opportunités dans certains cas (Goodwin et Jasper 1999 : 52). (2) Les « opportunités politiques » et les « structures de mobilisations » sont influencées par des considérations stratégiques et sont forgées par les choix que les acteurs (ou plutôt les leaders du mouvement) effectuent. Ces décisions stratégiques dépendent de l'interaction entre le mouvement et les autres acteurs, spécialement ses adversaires ou le régime qu'il affronte (Goodwin et Jasper 1999 : 53).

Dans l'introduction de leur ouvrage (2011), ils ont allés jusqu'à affirmer qu'il est temps de passer de cette notion « d'opportunités politiques » au concept intéressant d' « interaction stratégique » qui estime que les « opportunités » ne sont pas des variables indépendantes puisqu'elles émergent à travers un conflit et une interaction continue. Le chercheur pourrait donc les percevoir en terme d' « actions » et de « réactions » et non en terme de structure (Goodwin et Jasper 2011 : 17).

Ces critiques ont mené les théoriciens des mouvements sociaux à mettre en œuvre un projet de reformulation dynamique du champ des mouvements sociaux mettant l'accent sur l'interaction entre les acteurs. Cette révision s'est concrétisée dans l'ouvrage appelé « Dynamique du Conflit » (*Dynamic of Contention*), proposé par Doug McAdam, Charles Tilly et Sidney Tarrow en 2001. Il y a là une tentative de répondre aux critiques précédentes. Elle fut suivie par l'ouvrage de Charles Tilly et Sidney Tarrow en 2008 appelé « La politique du Conflit » (*Contentious Politics*) qui a, notons le, essayé de référer aux outils de la théorie dans des contextes autoritaires.

Notre thèse s'inscrit dans cette perspective. Ainsi on entend analyser l'interaction, plus précisément les dynamiques de l'interaction conflictuelle (voire : Tilly et Tarrow, 2008) entre les deux mouvements qu'on'étudie et le régime. Cette interaction conflictuelle est un processus continu dans lequel le mouvement et ses opposants essayent chacun de contrecarrer les coups de l'autre. D'une part, le mouvement essaye de réaliser ses objectifs ou d'obtenir la satisfaction de ses revendications à travers la mise en place de stratégies et de tactiques appropriées. D'autre part, le régime ou les adversaires du mouvement essaient de contrebalancer les initiatives du mouvement à travers des mesures contre mobilisatrices. Les dynamiques de ce conflit interactionnel seront ainsi au cœur de notre étude. Elles ont un impact profond sur les résultats qui pourraient affecter positivement ou négativement le mouvement, sa capacité à perdurer dans le contexte d'un régime semi-autoritaire ainsi que sa réussite à s'opposer à ce dernier voire le défier.

Dans ce cadre, nous accordons une place centrale un grand poids à l'action des leaders vis-à-vis du régime qui les contraient. Les leaders sont ceux qui prennent les décisions stratégiques, inspirent et incitent les autres à participer au mouvement social (Morris et Staggenborg 2004 : 173). Ils jouent de ce fait un rôle très important dans

l'élaboration de l'action collective et de la construction de ses différents aspects. Ce sont eux qui définissent les objectifs du mouvement et les stratégies à mettre en œuvre. Ils définissent ou au minimum influencent la réaction du mouvement vis-à-vis de la répression probable du régime. De même, leurs actions, rhétorique et style affectent les résultats que pourrait réaliser le mouvement. En revanche, malgré son importance, l'étude du rôle du leadership reste sous-étudiée (Erikson et Bob 2006 :1). Les théoriciens du « Processus Politique » en se focalisant sur les facteurs structurels donnant lieu à l'émergence d'une mobilisation (Morris et Staggenborg 2004 : 173), ont négligé le fait que les leaders du mouvement établissent un choix entre plusieurs options, et que ce choix affecte la capacité de mobilisation du mouvement ainsi que ses résultats (Morris 1999 : 242). Les processus de mobilisation et de cadrage ainsi que les événements protestataires ont été ainsi analysés sans référence aux leaders qui influencent et improvisent ces stratégies (Aminzade, Goldstone et J. Perry 2001 : 174).

Mettant l'accent sur l'importance de l'action (*agency*) des leaders, on prouvera que l'action des leaders du mouvement et leurs stratégies déterminent s'ils peuvent tirer profit des opportunités - qui devient selon Goodwin et Jasper une variable dépendante - créant ainsi d'autres opportunités. Ou si, au contraire, ces actions et stratégies ont pour conséquence le fait que les opportunités sont ratées et l'existence du mouvement compromise. Partant, on se concentrera sur les stratégies et tactiques employées par les leaders dans leur confrontation avec le régime. Le succès de ces dernières vis-à-vis des choix et des stratégies employés par le régime a permis celui de la mobilisation dans un contexte de régime autoritaire. D'ailleurs, le choix et les actions des leaders du mouvement sont influencés par leur carrière militante, leurs expériences, le rapport qu'ils maintiennent au « politique » ainsi que la base sociale dont ils jouissent (ou non) au sein du mouvement. Des leaders ayant des conceptions différentes vont opérer des choix stratégiques tout à fait différents, influençant la dynamique interne et externe du mouvement (Morris et Staggenborg 2004 : 176).

Notre orientation, en donnant une importance spéciale au rôle du leadership, prend en compte les critiques à l'encontre de la conception « déterministe » de l'action reprochée au modèle du « Processus Politique » (Goodwin et Jasper, 1999 et Filleule, 1997). Ces

critiques sont encore plus pertinentes dans un contexte autoritaire. Cette théorie, rappelle-t-on, subordonne l'émergence d'un mouvement social à la présence de structures de mobilisation denses capable de tirer profit des opportunités politique et de les convertir (McAdam, 1982). Or ces structures n'existent généralement pas dans un régime autoritaire. Dans ce dernier, les conditions structurelles de l'apparition d'un mouvement social ne sont pas réunies aussi facilement qu'elles ne le sont dans un régime démocratique puisque ces structures sont rarement présentes au début de la mobilisation, comme l'illustre l'exemple du mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier. Ce fait nécessite de notre part une analyse tout à fait interactive et simultanée de la façon avec laquelle les acteurs du régime définissent l'environnement dans lequel les individus se meuvent en même temps que les manières dont les leaders du mouvement contribue (ou non) à modifier les conditions dans lesquelles ils agissent, leur action étant ainsi conçu comme un processus d'adaptation tactique (voir : Filleule 2006 : 214). Dans le même sens, une conception dynamique de la fonction du « processus de cadrage » impliquera d'analyser comment ils se modifient dans l'interaction entre les acteurs, soit comprendre comment ces cadres sont modelés à travers les rapports entre les leaders du groupes revendicatifs, avec leurs adversaires, avec l'État, les médias, etc. Ces questions sont d'autant plus importantes qu'une identité partagée peut compenser les lacunes organisationnelles.

### **Méthodologie :**

La méthodologie qualitative que nous utilisons s'appuie sur des informations issues de deux types de matériaux empiriques: entretiens semi-directifs et une revue de la presse égyptienne :

(1) Environ une quarantaine d'entretiens semi-directs conduits avec les leaders des deux mouvements, les anciens leaders ouvriers de la Compagnie de Méhalla, les militants de la cause ouvrière, les journalistes spécialisés dans les questions ouvrières ainsi qu'avec des activistes politiques au gouvernorat *Méhalla El-Kobra*. Les entretiens ont été conduits durant la période entre 2009 et 2011. Quelques - uns ont été conduits en 2012. La plupart des leaders des deux mouvements ont été interviewés plusieurs fois avec un intervalle de plusieurs mois. En ce qui concerne le mouvement des impôts fonciers,

l'échantillon comprend des employés principalement de neuf gouvernorats : du Caire, de Giza, de Bani-Sueif, de Munoufeya, de Kaloubyia, de Beyeira, de Menia, de Gharbyia et de Dakahleyia.

Il est à noter que nos entretiens ont été conduits plutôt avec les leaders des deux mouvements plutôt qu'avec les membres ordinaires de ces derniers. Notre focus sur les leaders s'explique d'autant plus par l'intérêt qu'on procure à l'impact de leur choix et à la manière avec laquelle ils interagissent avec leur contexte d'action. Nos entretiens se sont déroulés la majorité du temps à « La Maison des services syndicaux et ouvriers » (*Dar El-Khadamat El-Nekabeya Wel Omaleya*) qui est une ONG de défense des droits ouvriers située à la ville de Méhalla. En effet, une grande partie des leaders ouvriers, comme on verra plus tard s'y rend d'une manière permanente. D'autres entretiens ont été faits également au siège du parti *El-Gabha El-Dimocrateyia* (fondé en 2007). Ce dernier possède une bonne renommée dans le milieu ouvrier à cause de l'engagement des jeunes y faisant partie à la cause des manifestants arrêtés par la police au cours des événements du 6 avril<sup>11</sup>. De même, on a rencontré, à plusieurs reprises, certains d'entre eux au Caire quand ils y étaient de passage. Généralement, les leaders du mouvement étant déjà connectés au médias n'étaient pas réticents à s'exprimer. Néanmoins, une partie d'entre eux trouvait des difficultés à expliquer leurs idées ou à se rappeler des détails. La polarisation des leaders du mouvement et l'empressement de chaque groupe de justifier sa position lors de nos entretiens était un fait remarquable. Entre autres, le fait de s'introduire à la Compagnie de Méhalla pour faire des entretiens était presque impossible dû au contrôle sécuritaire durant la période Moubarak. Après, la révolution du 25 janvier, le contrôle sécuritaire au sein de la Compagnie a diminué sans pour autant disparaître. Cependant, les entretiens si conduits après le changement du régime, auraient rapporté des informations peu crédibles vu la modification des contraintes qui autrefois gouvernaient les choix mais aussi les revendications du mouvement.

---

<sup>11</sup> En outre, une partie des activistes connus de ce parti possède des parents ou des relatifs qui ont travaillé ou dirigé la militance au sein de la Compagnie antérieurement. De plus, l'activisme de ce parti, qui organisait de temps en temps des colloques politiques auxquels participaient les ouvriers de la Compagnie de temps en temps, était remarquable.

Dans le cas du mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier, la plu part du temps, nos entretiens ont été conduits au siège du syndicat «indépendant» des fonctionnaires de l'impôt foncier situé au gouvernorat de Giza. La conduite de nos entretiens là-bas nous a permis d'observer plusieurs réunions qui y été organisées et d'avoir ainsi une idée plus précise de la manière avec laquelle, les leaders venant des différents gouvernorats, interagissent et s'identifient au syndicat. A la suite de la révolution du 25 janvier 2011, on a conduit d'autres entretiens au siège de la Fédération Egyptienne pour les Syndicats Indépendants (EFITU) au Caire. Cette fédération a été fondée par Kamal Abu Eita, le leader du mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier.<sup>12</sup> Elle rassemble plusieurs centaines de nouveaux syndicats, celui des fonctionnaires de l'impôt foncier y est certes incluse. Généralement, les interviewés se sont montrés enthousiastes à raconter leur expérience et leur militance.

(2) Une lecture exhaustive de la presse égyptienne incluant les journaux privés tels que *El-Badil* et *Al-Dustur*; *Al-Masry Al-Youm*, ceux possédés par des partis politiques tel qu'*Al-Wafd*, *Al-Karama* et *Al-Arabi-El-Nasseri* a été faite. En outre, une lecture des journaux gouvernementaux principalement *Al-Ahram* a été établie.

### **Description brève du contenu de la thèse:**

La thèse est divisée en six chapitres. Le premier vise à mettre les mobilisations sociales des années 2006-2009 dans leur cadre contextuel et relationnel. Le deuxième, troisième et quatrième chapitres sont consacrés à l'analyse du mouvement ouvrier de la Compagnie de Méhalla, et les deux derniers chapitres (cinquième et sixième) à celui des fonctionnaires de l'impôt foncier - et ceci comme suit :

**Le premier chapitre** est consacré à la présentation de l'évolution historique de la relation que l'Etat a entretenue avec le mouvement ouvrier afin de situer les développements récents de cette relation dans leur contexte postcolonial. On présentera

---

<sup>12</sup> Pour plus d'informations, voir : Nadine Abdalla, Egypt's Workers : From Movement to Organized Labor, octobre 2012, *German Institute for International and Security Affairs*, disponible sur: [http://www.swp-berlin.org/en/publications/swp-comments-en/swp-aktuelle-details/article/egypts\\_workers.html](http://www.swp-berlin.org/en/publications/swp-comments-en/swp-aktuelle-details/article/egypts_workers.html)



principalement les trois aspects essentiels de cette relation, considérant leur influence sur les motivations et les répertoires de la contestation sociale - et ceci comme ainsi: (1) On décrira la nature de cette relation entre ces deux parties- relation d'ailleurs encadrée par l'approche de l'économie morale, ainsi que les évolutions qu'elle a connu avec l'avènement des politiques néolibérales conduites par le gouvernement Ahmed Nazif (en 2004). Ces dernières ont conduit à l'accroissement de la frustration ouvrière, incitant les ouvriers de ce fait à protester mais sans les mener, pour autant, à détruire ce cadre de l'économie morale. La seule exception étant d'une part, la revendication du salaire minimum réclamée par le mouvement ouvrier de Méhalla et d'autre part, la militance des fonctionnaires de l'impôt foncier pour l'établissement d'un syndicat. On se penchera, ensuite, (2) Le système de l'Etat corporatiste qui gère mais aussi contient la médiation exclusive de l'Etat en ce qui ce concerne les questions ouvrières. On donnera une importance spéciale à la fraude qu'a connue les élections syndicales de 2006 et les conséquences de ce fait sur l'élargissement des protestions ouvrières. Enfin on traitera (3) les « opportunités politiques » qui ont émergés en Egypte depuis l'année 2005 dans un contexte international favorable ainsi que leur impact sur l'augmentation de la fréquence des mobilisations sociales. On mentionnera spécialement la libéralisation du champ médiatique et la diminution de l'usage de la répression.

**Le deuxième et le cinquième chapitre** seront consacrés à la description de la manière dont ont émergé les deux mouvements et l'impact du leadership du mouvement dans ce processus.

Dans le deuxième chapitre, après avoir présenté la Compagnie de Méhalla, sa situation légale et économique, sa spécificité sociologique et historique, on se concentrera sur l'analyse du (1) rôle qu'ont joué les leaders du mouvement, représenté largement par les candidats évincés des élections syndicales de 2006, dans l'émergence de la mobilisation de 2006. (2) le portrait sociologique et la carrière militante des leaders mettant ainsi en relief leur divergence de positions et leurs relations organisationnelles différentes. Ceci, sera important pour la compréhension de leur position divergente vis-à-vis du régime. (3) le « cadrage » qu'ont formulé les leaders du mouvement pour mobiliser les ouvriers ainsi que les « tactiques » qu'ils ont employés pour déclencher la grève. (4)

la détection d'opportunités politiques par les leaders du mouvement à la suite de la réussite de cette mobilisation, ce qui justifie entre autre le déclenchement de la mobilisation suivante en 2007.

Dans le cinquième chapitre, après avoir présenté l'origine des revendications des fonctionnaires de l'impôt foncier et la raison pour laquelle ils réclament la parité avec leurs collègues fonctionnaires des impôts, on se concentrera sur l'analyse du : (1) profil sociologique et de la carrière militante des leaders du mouvement. On traitera, ensuite, du (2) cadre syndical dans lequel se trouvent les fonctionnaires de l'impôt foncier ainsi que des opportunités mais aussi des contraintes qu'il induit quant à l'action des fonctionnaires. On s'intéressera, ensuite, au (3) rôle qu'ont joué les leaders du mouvement pour provoquer un changement d'échelle à la suite à la mobilisation des fonctionnaires à Giza. On verra ainsi qu'en réanimant les liens sociaux et les réseaux de soutiens qu'ils possédaient, ils ont réussi à déclencher des mobilisations successives dans des gouvernorats différents. On s'occupera, enfin, de (4) l'identification que les leaders du mouvement ont fournie des « opportunités politiques » et de la stratégie qu'ils ont élaborée pour l'exploiter. On expliquera, de ce fait, comment ils ont réussi à transformer des mobilisations déconnectées géographiquement en un de mouvement social capable maintenir ce processus conflictuel jusqu'à la réalisation de ses revendications.

**Le troisième, quatrième et sixième chapitre** seront consacrés à la description (a) des dynamiques de l'interaction stratégique et conflictuelle entre le mouvement et le régime avec une focalisation sur l'*agency* du leadership dans ce processus; (b) aux dynamiques intérieures propres au mouvement qui ont entraîné sa décision de sortir du cadre des revendications strictement économiques pour passer à une opposition directe au régime. En outre, on décrira les dynamiques mais aussi les raisons des résultats contradictoires que cette opposition a engendrés dans le cadre de deux mouvements.

Dans le troisième chapitre, on essayera d'analyser : (1) l'épisode durant lequel les leaders ouvriers de Méhalla décident de dissoudre le comité syndical au sein de la Compagnie, acte représentant une opposition directe au régime. On expliquera que le renoncement du mouvement à cette opération de défiance vis-à-vis du Comité syndical à la fin est révélateur de la division des leaders du mouvement quant à la position qu'il faut

prendre dans le rapport au régime. On se penchera, ensuite, sur (2) les différentes stratégies et cadrages que prône les différents groupes de leaders vis-à-vis du régime. On traitera, après, (3) des tactiques utilisées par les leaders pour garantir le maintien de la mobilisation durant la durée des six jours de grève. On s'intéressera, enfin, (4) aux dynamiques et aux enjeux de l'alliance stratégique entre le mouvement et les médias, la presse privée en particulier.

Dans le quatrième chapitre ; On essaiera de décrire (1) les dynamiques internes propres au mouvement qui ont conduit aux choix stratégiques de s'opposer explicitement au régime et à ses politiques, en passant par la demande du salaire minimum comme revendication moteur de cette grève. On se penchera, après, sur (2) le processus à travers lequel l'entrée en scène des forces politiques a vu le jour à la suite du passage du mouvement à une revendication à portée explicitement nationale. On analysera, ensuite, (3) les dynamiques de l'interaction conflictuelle entre le régime et le mouvement ainsi que le processus de démobilité du mouvement. Pour finir, on traitera (4) du répertoire de répression auquel le mouvement s'est trouvé confronté à la suite de sa médiatisation.

Dans le sixième et dernier chapitre, on essaiera de décrire (1) les tactiques qu'a employé les leaders du mouvement pour garantir la survie de leur dernière mobilisation ou le sit-in de dix jours qu'ils avaient organisé devant le Conseil des Ministres, et suite auxquelles, le régime s'est vu obligé de satisfaire leurs revendications. De même, on décrira (2) les mécanismes de formation « identitaires » qui se sont enclenchés dans le cours des revendications, facilitant la construction d'un mouvement social cohérent et remédiant à la limitation des ressources organisationnelles. On traitera, ensuite, (3) de la décision des leaders de créer un syndicat « indépendant » ainsi que du processus de cadrage auxquelles ils ont eu recours pour convaincre le mouvement de l'importance de cette décision. Enfin, on décrira (4) les dynamiques conflictuelles de l'établissement de ce syndicat, ainsi que les stratégies qui ont permis aux leaders de réussir cette acte historique oppositionnel au régime.

Enfin, notre analyse de la dynamique conflictuelle ayant lieu entre les leaders du mouvement d'une part et le régime « semi-autoritaire » d'autre part devra nous conduire à formuler des remarques empiriques mais aussi théoriques plus vastes relatives non

seulement au rôle des leaders dans cette interaction mais aussi à la réaction de leur opposant (le régime autoritaire) au cours de cette dernière.

## **Chapitre 1**

**Contexte sociopolitique des mobilisations sociales :**

**Libéralisation économique, cadre corporatiste et « structures  
des opportunités politiques »**

### **Introduction :**

Dans ce chapitre, on essaiera de présenter l'évolution historique de la relation que l'Etat a entretenue avec les ouvriers en mettant l'accent à la fois sur les privilèges et les contraintes. D'une part, on essaiera de situer les développements récents de cette relation dans leur contexte postcolonial. D'autre part, on analysera les caractéristiques spécifiques du contexte cadrant l'émergence des deux mouvements sociaux qui font l'objet de cette thèse, celui des années 2005/2006 jusqu'à celles de 2008/2009 - période à laquelle on s'intéresse. On présentera principalement les trois aspects essentiels de cette relation, considérant leur influence sur les motivations et les répertoires de la contestation sociale - et ceci comme suit: (1) On analysera la nature de cette relation entre ces deux parties - relation d'ailleurs encadrée par l'approche de l'économie morale. On verra que cette approche qui trouve sa naissance dans le contexte du régime Nasser sert cependant à expliquer le comportement des deux parties dans un contexte de libéralisation économique à partir des années 70. On expliquera par ailleurs que (a) le mouvement ouvrier a été, d'une certaine manière, « dépolitisé » depuis la deuxième moitié des années 90. En relation avec ceci, (b) l'accentuation de la libéralisation économique au cours de la deuxième partie des années 2000 n'a remis en cause l'économie morale que de manière partielle. Cette dernière sert toujours à expliquer la nature des revendications que le mouvement ouvrier réclame. La revendication du salaire minimum des ouvriers de la Compagnie de Méhalla ainsi que la militance des fonctionnaires de l'impôt foncier pour créer un syndicat indépendant en février et décembre 2008 respectivement étant les seules exceptions, d'où apparaît clair l'importance de d'analyser les choix différents qu'il ont

établit. En outre on présentera, (2) le système de l'Etat corporatiste comme forme d'encadrement voire de cooptation du mouvement ouvrier ainsi que les contraintes qu'il impose sur l'action ouvrière. En effet, la libéralisation politique relative qu'a connue l'Egypte depuis les années 70 a été paradoxalement accompagnée par un contrôle plus étroit sur la Fédération officielle des syndicats. Dans ce cadre, on verra que des tentatives simultanées de contrôle de l'organisation syndicale officielle se sont poursuivies côte à côte avec le processus de privatisation. On montrera que l'ingérence gouvernementale, historiquement sans pareille, aux élections syndicales de 2006, corrélée d'ailleurs par une accélération de la libéralisation économique, a produit une institution syndicale ironiquement incapable de défendre les intérêts du régime. Il n'est pas surprenant ainsi (a) d'assister à la plus grande vague de protestations ouvrières à la suite de ces élections ou (b) de voir émerger une initiative ambitionnant la création d'un syndicat indépendant du cadre de la fédération officielle des syndicats. En dernier lieu, on décrira (3) les variables essentielles de la « structure des opportunités politiques » qui ont émergé dès la fin de 2004 ainsi que leur influence sur l'augmentation du nombre des mobilisations sociales durant cette période. On démontrera qu'indépendamment de l'ouverture politique générale qu'a connue cette période, deux variables expliquent particulièrement l'augmentation de la fréquence des mobilisations ouvrières : D'une part, (a) la libéralisation du champ médiatique et d'autre part, (b) le déclin de la volonté du régime à réprimer les mobilisations ouvrières.

### **Section 1- Libéralisation de l'économie et protestations ouvrières: Continuité et discontinuité avec l' «économie morale » :**

Les relations Etat/ouvriers dans l'Egypte postcoloniale ont été gouvernées par l'approche de l'« économie morale ». L'Etat a le rôle de garantir aux ouvriers un certain niveau de vie en assurant que le salaire qu'ils touchent couvre les nécessités élémentaires de la vie, d'une part. Il doit, d'autre part, assurer un traitement égal aux ouvriers participant à des travaux similaires. Les ouvriers quant à eux, procurent à l'Etat un soutien politique et contribuent au projet de développement national postcolonial à travers leur travail et leur production. Dans ce sens ils sont avec « l'Etat ». C'est une relation de type patron/client (Posusney 1997 :15). D'ailleurs, cette relation -ou ce pacte,

a été cimentée au cours des années du règne de Nasser durant lesquelles, le contrôle gouvernemental de l'économie a pris de l'ampleur. Le secteur public, dominant l'économie, avait ainsi procuré au régime égyptien des ressources importantes qu'il a distribuées aux ouvriers sous forme de bénéfices socioéconomiques (Pratt 2001 :111). En 1973, c'est-à-dire trois années après le décès de Nasser, l'emploi dans le secteur public représente 25% de l'emploi total et 54% des emplois non agricoles (Posusney 1997 :15). En contrepartie, les ouvriers devaient avoir inexorablement un rôle patriotique en participant à la construction de l'économie égyptienne et en renonçant aux actions susceptibles d'entraver la production (Pratt 2001 :111).

L'approche de l'économie morale demeure un cadre explicatif valable pour comprendre les comportements gouvernementaux et ouvriers dès les années 70, à la suite desquelles une libéralisation croissante de l'économie a eu lieu. Cette approche est ainsi nécessaire pour expliquer : (1) Les aspects de la libéralisation de l'économie qui peuvent engendrer plus de protestations que d'autres et les raisons derrière ce fait. Selon cette approche, la colère des ouvriers est générée par une violation de l'accord implicite entre les ouvriers et l'Etat. Cette violation se traduit par exemple par la baisse des salaires, la suppression des subventions, la privatisation qui engendre un sentiment d'insécurité dans l'emploi ainsi qu'une perte des bénéfices qui étaient auparavant garantis par le secteur public. En revanche, des changements de politiques n'étant pas associées à ces aspects ne suscitera pas une telle colère (Posusney 1997 :17). Ainsi, l'érosion des gains ouvriers à cause d'une réduction directe du salaire générera une résistance plus élevée que celle causée par l'inflation qui a une influence moins directe sur les ouvriers (Posusney 1997 :18). Ce point est important car il met en évidence la rupture de ce cadre qu'expriment les ouvriers de Méhalla en février 2008, en revendiquant un salaire minimum. Du point de vue de l'économie morale, les actions collectives sont ainsi l'expression inéluctable d'une vraie grogne que génère la violation des normes et des standards auxquels la classe ouvrière a été accoutumée et que les élites dirigeantes doivent donc veiller à maintenir. (Posusney 1997 :15). Ainsi, les ouvriers protestent justement et uniquement pour réclamer une restauration des privilèges acquis auparavant auprès de l'Etat et que celui-ci viole actuellement (Posusney 1997 :21). En outre, l'approche de l'économie morale nous aide à comprendre (2) les répertoires

d'actions protestataires pour lesquels les ouvriers optent. Ces derniers ont choisi des actions protestataires plutôt symboliques à l'instar (a) du refus de toucher les salaires qui a largement été exploité comme moyen de protestation par les ouvriers du secteur public, car il dérangeait les calculs monétaires du gouvernement (b) de l'occupation des locaux ou l'organisation de sit-in. Ils n'auront recours à la grève comme option protestataire qu'en dernier lieu afin de mettre en évidence leur engagement malgré tout, à ne pas entraver la production - et par suite leur attachement à cet accord implicite auquel l'Etat manque de plus en plus (Posusney 1997 :156).

A la suite du «quasi-effondrement du projet nassérien » après la défaite de 1967 (El Shafei 1995 : 17), les successeurs de Nasser, Sadate et Moubarak étaient tous enclins à une plus grande libéralisation économique. Le projet nassérien a souffert de problèmes structureux entravant sa réussite. L'industrie égyptienne s'est trouvée incapable d'une part, d'entrer en compétition avec le marché international et d'autre part, d'avoir les devises nécessaires pour le financement indispensable à une expansion continue de l'industrie. C'est pourquoi le déficit budgétaire a augmenté puisque le régime s'est trouvé incapable de limiter le décalage entre la pénurie de ses ressources internes et l'élargissement de la consommation (Pratt 1998 :15). Les contradictions sociales dont souffrait ce projet nassérien ont alors éclaté. C'est ce que Raymond Hinnebusch explique comme suit : « Le déclin du Nassérisme a fait naître les forces sociales qui vont donner naissance au « Sadatisme ». L'élargissement des contradictions entre les politiques populistes radicales entreprises par Nasser et les segments bourgeois dominants de la base sociale du régime était le facteur essentiel qui a mis fin au Nassérisme » (Raymond Hinnebusch cité par El Shafei 1995 : 17).

Sadate et Moubarak se sont vus ainsi obligés de s'orienter vers des politiques de libéralisation de l'économie. En 1973, Sadate s'est lancé précisément dans « une transformation post-populiste à part entière » (El Shafei 1995 : 18). L'« Infitah » de Sadate ou la politique de la « porte ouverte » a de ce fait entraîné l'ouverture des marchés égyptiens à l'économie mondiale et l'accueil des investissements directs étrangers (El Shafei 1995 : 17). Ce changement de la politique économique n'a pas seulement nécessité une tentative de restructuration de l'économie, il fallait également procéder à un



ajustement des coalitions politiques à trois niveaux : (1) à l'étranger cela a nécessité de forger les relations à la fois avec l'Occident et les pays du Golfe, afin de pouvoir attirer les investissements directs et les devises étrangères, (2) à l'intérieur du pays, il fallait incorporer le secteur privé bourgeois au processus de la décision politique, ce qui explique la création par Sadate, du conseil égypto-américain en 1975, (3) au niveau exécutif, l'appareil militaire a joué un rôle prédominant au sein du régime, mais une classe de technocrates a émergé et a acquis un pouvoir d'influence plus important sur l'élaboration des politiques (Pratt 1998 :16).

Néanmoins, cette tentative d'amélioration de l'efficacité du secteur public ainsi que celle de la promotion du secteur privé s'est faite au détriment de certaines mesures pro-ouvrières introduites par Nasser (Pratt 1998 :17). Ces politiques ont ainsi marqué un changement important dans le «contrat social» liant Nasser aux ouvriers. Elles ont mis en évidence la volonté de l'Etat de résoudre sa crise économique au détriment des conditions de vie de la population en général et des ouvriers en particulier (El Shafei 1995 : 18). La libéralisation économique menaçait par ailleurs le secteur public, un pilier essentiel du régime égyptien postcolonial. En réponse à ces nouvelles orientations du régime, une vague de protestations ouvrières a émergé durant les années 1974-1977. C'est dans ce contexte qu'a eu lieu la mobilisation du mouvement des ouvriers de la Compagnie de Méhalla en 1975 qu'on présentera avec plus de détails dans le second chapitre. En outre, en 1977, le pays a assisté aux « émeutes du pain » (Bianchi 1986 : 438). Les slogans populaires brandis durant cette période relevaient tous de l'économie morale. Ils reflétaient la recherche des ouvriers d'un retour à une période où leurs salaires et, peut-être tout aussi important, leur statut social étaient plus élevés qu'ils ne le sont devenus à l'époque Sadate. Par exemple, en 1975, les grévistes ont levé le slogan suivant : « Lors de la défaite, les gens pouvaient encore manger ». En 1977, ils scandaient dans les rues: « Nasser a toujours dit: «Prenez garde à l'ouvrier » (Beinin 2009 : 71). Or, à la fin des années 1970, la classe ouvrière a été socialement et politiquement désorganisée, marginalisée et la gauche était soumise à la répression. Par conséquent, malgré la méfiance de nombreux ouvriers de l'industrie du secteur public vis-à-vis de la politique économique de Sadate et de ses implications, il n'y a eu contre elle, aucune réaction large ou continue à l'échelle nationale (hormis celle de 1977 bien sûr) (*Ibid*).

Pour sa part, Moubarak a perpétué les politiques économiques de son prédécesseur. Les premières années de Moubarak au pouvoir ont été caractérisées par une relative paix sociale. El Shafei attribue principalement cela au fait que l'Égypte, au début des années 1980, a reçu des revenus importants, provenant des transferts de fonds des égyptiens vivant à l'étranger (dans les pays du Golfe notamment), de l'augmentation du tourisme et des recettes du Canal de Suez (El Shafei 1995 : 19). Avec la chute spectaculaire des prix du pétrole au milieu des années 1980, les politiques économiques de Moubarak ont commencé à affecter négativement le niveau de vie des égyptiens (El Shafei 1995 : 19). C'est pourquoi la fin des années 1980 a connu une augmentation des mobilisations ouvrières. La détérioration des conditions économiques a provoqué au moins 50 grèves durant l'année 1985 et les premiers autres mois de l'année 1986. De même, environ 153 protestations ouvrières durant l'année 1988-1989 ont été organisées (Pratt 2001 : 114).

En fait, cette période a connu un certain activisme en faveur des questions ouvrières. Le journal du parti *Tagamu'e*, « Al-Ahali », couvrait régulièrement les questions relatives aux ouvriers. D'ailleurs, une caractéristique très importante de la période du milieu et de la fin des années 1980 était la « politisation » de certains éléments du mouvement ouvrier. Rappelons que Sadate avait introduit le multipartisme contrôlé en 1977 (Beinin 2009 :71). Ainsi, beaucoup d'ouvriers ont rejoint des organisations politiques liées à la gauche à l'instar du parti *Tagamu'e* et le parti communiste. Les ouvriers du textile de la Compagnie de Méhalla ont, par exemple, formé une organisation appelée *Al-Fagr* qui était composé de plusieurs centaines de membres. Au milieu des années 1980, elle a publié un journal du même nom (*Ibid*). C'est dans ce cadre qu'on assistera à la mobilisation du mouvement des ouvriers de Méhalla en 1986 et en 1988. On en parlera plus en détail dans le chapitre suivant. Comme on le verra, une partie des leaders des protestations ouvrières qui émergeront à partir de 2006 appartiennent à cette époque de militantisme ouvrier avec un caractère plutôt politisé. Certaines des actions collectives de cette période 1984-1989 avaient un caractère insurrectionnel, en particulier ceux de Kafr al-Dawar ou de l'usine de textile ESCO, ainsi que ceux des ouvriers des chemins de fer. Néanmoins, la plupart des grèves restaient encadrées par l'économie morale : les ouvriers visaient toujours à rétablir les salaires dont ils bénéficiaient

antérieurement ou à demander la parité entre les ouvriers des secteurs privés et publics (Beinin 2009 :72).

L'année 1991 a été le tournant des politiques de libéralisation. En mai 1991, l'Égypte a signé le nouveau programme d'ajustement structurel avec le Fonds Monétaire International (FMI). Le programme a engagé l'Égypte dans une série de mesures libérales, en particulier la cession des entreprises possédées par l'État (Pratt 2001 : 115). Les années du régime Moubarak (1991 à 2011) peuvent d'ailleurs être réparties en trois périodes distinctes en termes des politiques économiques et de leurs impacts sur les relations entre l'État et les ouvriers.

La première période (1991-1996) a été marquée par l'adoption de lois modifiant les relations dans le sens d'une diminution du rôle de l'État dans l'économie, et explicitement en faveur du secteur privé. La promulgation de la loi 203 de 1991 favorisait la privatisation, en désignant 314 entreprises publiques comme étant éligibles à la privatisation, (Beinin 2011 :186). De plus, les dépenses publiques ont été réduites à travers la diminution du budget consacré aux services publics sociaux comme l'éducation et la santé, et des taxes de ventes régressives ont été introduites. Ces mesures ont permis une diminution du déficit budgétaire qui est passé de 20% du PNB avant la guerre du Golfe en 1991, à 4,7% en 1992/1993 et 2% en 1993/1994. Par conséquent, entre 1986 et 1996, les prix ont été multipliés par 5 et le salaire réel a diminué de 10% (Pratt 1998: 24). Néanmoins, malgré les nombreux débats dans la presse et au parlement à propos de la privatisation, celle-ci a connu un démarrage lent durant cette période. Seules trois entreprises publiques ont été complètement vendues et 16 ont été partiellement cédées (Ibid).

La deuxième période (1996-2004) : Cette période a connu un changement relativement plus substantiel du rôle économique de l'État, surtout avec l'adhésion de l'Égypte à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) en 1995. Le gouvernement s'est ainsi engagé à libéraliser le commerce durant les dix années qui suivent. La modification du rôle de l'État a affecté certaines industries, à la tête desquelles, celle du textile. Ce secteur était un des principaux bénéficiaires de la protection et du soutien de l'État. En 2000, il employait environ 100 mille ouvriers et générait 1,25 milliards en

revenus d'exportations. L'Etat avait joué un rôle essentiel en protégeant les producteurs du textile en Egypte en bloquant l'importation du textile que l'Asie produisait à moindre coût. Le gouvernement avait ainsi imposé des droits de douane de 40% sur l'importation du textile asiatique (Rutherford 2008 :200). En 2003, le nombre d'entreprises privées dans le secteur du textile a aussi augmenté : 10 % des entreprises de la filature, 40 % de celles du tissage, 60 % de celles du tricot, sont devenues privées. Elles opéraient aux côtés de 10 entreprises du coton et 29 de la filature et du tissage toutes affiliées à la Compagnie publique de Filature et de Tissage (*El Sherka El-kabeda Lel Ghazl Wel Nasig*), (Beinin 2009 :74). En raison d'une part, du manque d'investissement en capital et d'autre part, en raison du suremploi (estimé à environ 30%), la productivité de l'industrie du textile publique s'est de plus en plus affaiblie à la fin des années 90. Plus du quart des machines étaient anciennes et devaient être rénovées ou remplacées (*Ibid*). Les répercussions sur la plus grande entreprise publique du textile en Egypte, la Compagnie « Misr » pour la filature et le tissage dans la ville de Méhalla El-Kobra seront mises en évidence dans le chapitre suivant.

En effet, cette période a également connu une accélération (relative) du rythme de la privatisation en raison de la pression du Fonds Monétaire international (FMI) (Pratt 2001 : 115). Posusney attribue la timidité des gouvernements successifs, en ce qui concerne la privatisation, à la peur de perdre leur légitimité au sein de la classe ouvrière (Posusney 1997 : 165). Cette privatisation graduelle reflète le refus du gouvernement de rompre de manière définitive avec l'héritage de la période postcoloniale. Le secteur public était inextricablement lié à la garantie des droits des ouvriers. Ceux-ci faisaient partie du contrat entre le secteur public et les ouvriers. La réduction du secteur public ou sa précarisation rendaient ainsi difficile pour l'Etat d'accomplir sa tâche comme partie du contrat. C'est ainsi que la meilleure manière pour le régime d'éviter les troubles sociaux était de maintenir une économie dualiste avec un fort secteur rentier. Comme l'explique Ferrié, il s'agit pour les gouvernants égyptiens d'accepter suffisamment de réformes et de les mettre en place suffisamment lentement et de manière différée pour ne pas modifier l'équilibre social fondant l'assiette du régime.<sup>13</sup> Ainsi, en 1997, seulement 22 entreprises

---

<sup>13</sup> Jean-Noël Ferrié, L'Egypte à la jonction de ses agendas intérieurs et extérieurs novembre 2006, disponible sur le site du CERI: [http://www.sciencespo.fr/ceri/sites/sciencespo.fr.ceri/files/art\\_jnf\\_0.pdf](http://www.sciencespo.fr/ceri/sites/sciencespo.fr.ceri/files/art_jnf_0.pdf)

publiques ont été vendues. En 1998, une autre vingtaine d'entreprises l'ont été également. L'investissement dans le secteur privé est resté presque le même, atteignant un taux de 15,7 % de PNB alors que le gouvernement avait planifié d'arriver à un taux de 45% du PNB (Rutherford 2008 :204). Même en 2000, après le changement du cabinet ministériel, la privatisation n'a pas pu prendre plus d'élan : seulement une dizaine d'entreprises publiques sur 48 entreprises déclarées comme susceptibles d'être vendues, l'ont été dans la première partie de l'année 2000 (Pratt 2001 : 116).<sup>14</sup>

D'ailleurs, la privation des ouvriers de leurs droits provoquaient des protestations ouvrières, qui à leur tour, éloignait l'investissement privé (Pratt 2001 : 116-117). C'est pourquoi le gouvernement devait les contrôler tout en continuant son programme de privatisation toujours lent et graduel. Le régime a ainsi mis en place une stratégie reposant sur deux piliers : (1) Le premier pilier repose sur une compensation sociale partielle des effets pervers de la privatisation sur les ouvriers sachant que le total des ouvriers des entreprises publiques a diminué, passant de 1 million en 1993 à 600 mille au milieu de l'année 2000 (Rutherford, 2008 :198). Cette tentative de compensation sociale s'est appuyée sur deux programmes essentiels : (a) Le programme de la préretraite : Le gouvernement devait implanter ce programme avec l'aide des bailleurs de fonds internationaux, afin d'encourager les ouvriers à quitter les entreprises privatisées. Ainsi, en contrepartie d'une compensation sociale de 12 à 35 milles livres égyptiennes, les ouvriers âgés de 50 à 58 ans (pour les hommes) et 45 à 48 (pour les femmes), étaient poussés à passer à la préretraite (Pratt 2001 : 118). (b) La création des associations d'actionnaires employés : ces derniers procuraient aux ouvriers l'opportunité d'y participer en achetant jusqu'à 10% des fonds de la Compagnie à un prix inférieur aux prix du marché de 20%. Ces associations distribuaient les dividendes à leurs membres. En 1998, environ 50 entreprises ont été vendues à leurs actionnaires (*Ibid*). En outre, ces tentatives de soutien social ont été accompagnées par (2) la répression des protestations éclatant ici ou là. Étant donné que la privatisation se faisait d'une manière graduelle, la

---

<sup>14</sup> Le gouvernement avait vendu 1/3 des entreprises qu'il possédait avec une valeur de vente de 12,3 billions de livres égyptiennes (Rutherford 2008 :198).

C'est seulement en 2003 que le code du travail unifié a été promulgué. Il a légalisé les licenciements collectifs mettant fin de ce fait à l'un des avantages les plus importants des ouvriers sous l'ère de Nasser celui de la sécurité de l'emploi

répression était ainsi facile à accomplir car l'appareil sécuritaire n'avait affaire qu'à des protestations limitées dans l'espace (*Ibid*).

Dès 1991, accompagnant cet accroissement (relatif) des politiques de libéralisation, une augmentation substantielle des protestations ouvrières a eu lieu. Entre janvier 1998 et décembre 1999, il y a eu 287 protestations ouvrières contre seulement 37 en 1988-1989, c'est-à-dire avant le lancement de la privatisation (Pratt 2001 : 120). D'ailleurs, la période allant de 1998 à 2003 a connu une moyenne de 118 protestations ouvrières par an (voir : annexe no 1 et Beinin 2011:187). En outre, les répertoires d'actions protestataires ont changé durant cette période en comparaison avec la moitié des années 80. Le recours à la grève comme mode de protestation était plus fréquent. Cependant ces protestations ouvrières ne marquaient pas une volonté de rupture avec le contrat de l'économie morale (Pratt 1998 :55). Les revendications des ouvriers affirmaient, par contre, l'engagement ouvrier envers le pacte postcolonial. Les protestations ouvrières s'étaient déclenchées contre le report des primes ou leur réduction, la diminution des salaires ainsi que la réduction des services qui leur étaient accordés auparavant (Pratt 1998 :54). De plus, la nature réactive de leurs protestations affirme que leur ultime croyance residait dans le fait que l'Etat est le garant des droits socio-économiques (Pratt 2001 :120). Les protestations n'étaient pas directement organisées contre la privatisation ni même contre l'Etat. Pratt explique ce comportement ouvrier par trois facteurs :

(1) Le soutien de la Fédération officielle des Syndicats à la position gouvernementale, point sur lequel on reviendra plus en détail dans la section suivante.

(2) La relation patrimoniale entre l'Etat et les ouvriers, le premier rappelant toujours aux derniers, son rôle de garant de leurs droits, même s'il y manque de plus en plus (Pratt 1998 : 55-56). Ainsi, bien que les ouvriers soient en opposition avec le régime dont les politiques affectent leurs intérêts, la nature de leurs revendications ne lui présente pas de réelle menace. Au contraire elle renforce sa position à travers la réaffirmation de l'économie morale. Etant donné la capacité répressive du régime, ce comportement ouvrier affaiblissait leur pouvoir de pression et de négociation avec le régime (Pratt 2001 :122).

(3) La faiblesse des liens entre le mouvement ouvrier d'une part et les partis politiques d'autre part qui a ainsi restreint la capacité des ouvriers à encadrer leurs problèmes comme faisant partie d'un changement contextuel plus large. L'affaiblissement des liens entre les deux parties revient d'ailleurs au déclin général de l'influence des partis politiques au cours des années 90 (Albrecht 2013 :54). Ces dernières ont connu des restrictions étatiques entravant considérablement la vie partisane<sup>15</sup>. Comme l'affirme El-Shobaki, l'arène politique a vu, sous l'ère Moubarak, une stagnation plus grande que jamais. Les structures partisans ont été également vidées de toute capacité d'action ou de connexion sociale (voir : El-Shobaki 2010, 2011). De plus, cette période a connu un déclin particulier des partis de gauche supposés être les alliés traditionnels du mouvement ouvrier. Selon Beinin, le parti *Tagammu'e* représentant la gauche traditionnelle a fait le choix stratégique de soutenir le régime Moubarak contre les Frères Musulmans et l'insurrection islamiste basée en Haute-Egypte et les bidonvilles du Caire et d'Alexandrie (Beinin 2009 :72). Cette stratégie a été mise en place par le parti à cause de deux raisons : (1) Rifaat Al-Saïd le président du parti croyait que l'éclatement des protestations ouvrières serait soit réprimé par l'Etat ou contrôlé par les Frères (Clément 2006 :106). En outre, (2) il espérait que son soutien au régime va procurer au parti une marge de manœuvre plus grande dans le cadre d'un régime autoritaire (Beinin 2009 :72). En contrepartie, il a opté pour la négociation informelle des questions ouvrières avec le gouvernement (Clément, 2007 :106). De même, avec le changement qu'a vu la scène

---

<sup>15</sup> Le régime avait ainsi imposé aux actions politiques partisans des obstacles constitutionnels et légaux très rigides notamment la loi 40 des partis politiques pour l'année 1977 qui a été un outil très important dans les mains du gouvernement pour limiter l'action partisane tout en gardant la façade du pluralisme. Le « comité des partis politiques » (*lagnit el ahzab al-seyaseyia*) établi en vertu de cette loi a, de ce fait, constitué un élément central du dispositif de contrôle de la scène politique puisqu'il avait le pouvoir d'arrêter l'activité des partis politiques ainsi que la publication de leurs journaux. Son pouvoir peut même arriver à la dissolution de ces partis. A travers ce comité, le régime a empêché la reconnaissance légale des structures partisans pouvant lui présenter un potentiel de menaces les plaçant ainsi dans une situation permanente d'insécurité. A savoir que parmi les critères fondant les décisions du comité en ce qui concerne la formation d'un parti, figure celui de la nouveauté du programme présenté, un critère suffisamment vague et malléable pour justifier des verdicts reflétant avant tout la volonté politique de bloquer l'accès à la scène officielle (Rey 2004 :35). Ce comité a ainsi empêché toute nouvelle génération de construire de nouveaux partis politiques. Ceci a été par exemple la situation du parti *Karama* (formé d'ex-cadre du parti nassériste) ou du parti *El-Wasat* (formé d'ex cadre des Frères Musulmans). Or, cette loi n'est pas le seul obstacle pour l'activité des partis politiques, puisqu'il existe d'autres lois tel que les lois 96 de 1996, loi 3 de 1998 et la loi 10 de 1914 et la loi 14 de 1923 qui mettent des contraintes sur les activités politiques et publiques, sur le droit de l'association pacifique, les réunions publiques, la liberté de presse, privant ainsi les partis politiques de toute capacité d'intrusion au sein de la société et par suite les condamnant à une incapacité de se construire une base sociale solide (Shukr 2006 :196).

internationale à la suite de la chute du communisme vers la fin des années 80, les anciens partis communistes à l'instar du parti communiste égyptien (dont faisait partie deux des leaders ouvriers de la Compagnie de Méhalla) ont presque disparu de la scène politique égyptienne. Avec la fin des années 90, ces « ex-partis » ne possédaient plus qu'une dizaine d'activistes. Les leaders qui en faisaient partie les avaient déjà quittés depuis une décennie au moins (voir : El-Mahdi 2010). Ainsi, la période des années 90 a connu un déclin graduel de la gauche traditionnelle qui a cessé, de ce fait, d'être un allié fiable ou efficace pour le mouvement ouvrier. Ce dernier s'est ainsi déconnecté pour de bon des partis politiques, subissant une « dépolitisation » également graduelle. La seule exception était le fait des quelques membres de tel ou tel mouvement faisant partie de la génération plutôt « politisée » des années 70-80. Ces deux remarques nous seront importantes pour comprendre le comportement et les choix des différents groupes de leaders de nos mouvements sociaux.

La troisième période (2004-2011) a connu une accélération visible du rythme de la réforme économique, et en particulier de la privatisation, avec l'arrivée du gouvernement technocrate du Premier ministre Ahmed Nazif. En effet, l'économie a été le thème principal de la stratégie de réforme mise en place par le régime de Moubarak à partir de 2002. Quand il a présenté son fils et certains de ses collaborateurs les plus proches aux plus hauts échelons du PND au début des années 2000, le président priorisait la réforme urgente de l'économie et par suite, la nomination de nouvelles personnes pouvant assumer la responsabilité dans ce domaine. Gamal Moubarak (son fils), un certain nombre d'hommes d'affaires prospères, ainsi que des experts de la finance internationale, ont donc été invités à rejoindre le secrétariat général du parti. Par suite, on leur a offert des postes ministériels dans les domaines de l'économie, du commerce et de la finance (Collombier 2012 :4). La « troïka » ministérielle était composée de : (1) Youssef Boutros-Ghali, nommé au Ministère des Finances. Ghali est titulaire d'un doctorat en économie du *Massachusetts Institute of Technology* (MIT). Il a travaillé pour le FMI jusqu'en 1986. De retour en Egypte, il est devenu conseiller économique auprès du Premier ministre. A partir de 1993, il a occupé plusieurs postes ministériels dans le domaine de l'économie. (2) Rashid Mohamed Rashid au Ministère du Commerce extérieur. Rashid appartient à une famille d'entrepreneurs influents d'Alexandrie. Il a



étudié la gestion aux États-Unis et a été membre du conseil d'administration de plusieurs grandes entreprises, telles qu'*Unilever Egypt*. (3) Mahmoud Mohi El-Dine au le Ministère de l'Investissement (nouvellement crée) avec pour mission principale de faire revivre le processus de la privatisation (Rutherford 2008 :223). Mohi El-Dine a étudié l'économie à l'Université du Caire avant d'obtenir son doctorat à l'Université de *Warwick* en 1995. De retour en Egypte, il a commencé à travailler en tant que conseiller auprès du ministre de l'Economie. Il a rejoint le Secrétariat Général du PND en décembre 2001. En outre, il est chercheur en économie au Centre Egyptien d'Etudes Economiques. Il est à savoir que ce centre a été fondé au milieu des années 1990, par un groupe d'hommes d'affaires influents, avec pour rôle de préparer des études s'appuyant sur les principes du néolibéralisme. Il se concentre sur la promotion du secteur privé et la poursuite de l'ouverture économique de l'Egypte. Il ambitionnait ainsi d'adapter ces principes libéraux de l'économie à la situation égyptienne en rédigeant des recommandations spécifiques au cas égyptien. D'ailleurs, une des raisons pour lesquelles ce centre a acquis une grande influence politique est que le fils du président, Gamal Moubarak, était l'un de ses membres fondateurs (Roll 2013 :9).

Le gouvernement Nazif a ainsi annoncé des plans pour privatiser la plupart des entreprises publiques. Dans sa première année budgétaire, il a privatisé 17 entreprises publiques (Beinin 2011 : 186). En 2005/2006, le gouvernement a vendu 59 entreprises publiques pour un montant de 2,6 milliards de dollars alors qu'en 2003, il n'avait privatisé que 9 entreprises (Rutherford 2008 :223). En 2005/2006 et 2006/2007, les recettes de privatisation ont représenté respectivement 2,5% et 1,9% du PIB. Cette augmentation est principalement attribuable à deux grandes privatisations: (1) la vente d'une banque publique : la Banque d'Alexandrie, et (2) la privatisation partielle de *Telecom Egypt*, qui représentent respectivement à eux seuls, 0,9% et 1,3% du PIB.<sup>16</sup> Ainsi, entre 2004 et 2008 seulement, l'Etat égyptien a plus que doublé ses recettes de privatisation par rapport à la décennie précédente (Roll 2013 :7). De ce fait, dans la période qui commence en 2004, le régime de Moubarak a été marqué par une

---

<sup>16</sup> Business Climate Development Strategy, Phase 1 Policy Assessment – Egypt Dimension 1-2 - Privatization Policy and Public Private Partnerships, *Report issued under the authority of the Steering Groups of the MENA/OECD Initiative*, juillet 2010, p4, disponible sur : <http://www.oecd.org/daf/psd/46340470.pdf>

accélération radicale du processus de libéralisation économique en cours depuis le milieu des années 1990. Alors qu'au début des années 1980, il n'y avait pas de grandes entreprises privées à proprement parler ; à la fin de l'ère Moubarak, de nombreux secteurs industriels et économiques étaient dominés par des entreprises privées (Roll 2013 :8). En outre, en moins d'un an, le gouvernement du Premier ministre Ahmed Nazif a mis en place d'autres mesures assurant une ouverture économique plus grande de l'Egypte sur le plan du commerce et des investissements extérieurs en réduisant les barrières tarifaires et non tarifaires et en mettant en œuvre les réformes fiscales nécessaires. En 2004, la taxe sur les importations a diminué en moyenne de 9% (El-Naggar 2009 :40). Les droits de douane destinés à protéger les producteurs du textile va diminuer par exemple de 40% à 12,5% en 2005. Ceci entrainera une détérioration encore plus importante de cette industrie clé de l'Etat qui est de moins en moins en mesure de la protéger (Rutherford 2008 :200). En 2006, une loi a unifié les taxes sur les entreprises individuelles et les corporations avec un taux de 20% alors que les unes payaient des taxes de 32% et les autres de 42% maximum (El-Naggar 2009 :38).

Le FMI fera ainsi les éloges de ces réformes: « Le nouveau cabinet a rapidement tenu à ses engagements en mettant en œuvre un nombre de réformes économiques et en privatisant une partie des entreprises de l'Etat ». <sup>17</sup> En 2007, l'Egypte a réalisé une croissance du PIB de 7 % devenant ainsi cette année-là, le premier réformateur économique aux yeux de la Banque mondiale. Entre 2005 et 2008, le PIB a progressé à un taux annuel moyen de plus de 6 % (Roll 2013 :7). Toutefois, selon Roll, cette croissance a été accompagnée de la formation d'une oligarchie et de la montée des inégalités. D'ailleurs, le processus de privatisation a été mené avec un manque global de transparence et avec des ventes d'actifs des entreprises publiques à des prix inférieurs à leur valeur (El-Naggar 2009 : 45). Ceci a produit, au moins partiellement, une concentration remarquable du capital dans le secteur privé. Dans un contexte de corruption généralisée affectant la vente des entreprises publiques, un petit nombre d'entrepreneurs a réussi à établir d'énormes empires commerciaux (Roll 2013 :7-8).

---

<sup>17</sup> T.N. Srinivasan, Challenges of Economic Reform in Egypt, *Working Paper no. 253*, septembre 2005, p2, disponible sur : <http://www.stanford.edu/group/siepr/cgi-bin/siepr/?q=system/files/shared/pubs/papers/pdf/SCID253.pdf>

Ainsi, la conjonction d'un secteur privé en pleine croissance et d'une concentration du capital a permis à un petit groupe d'individus et de familles de prendre le contrôle sur une grande part de l'économie grâce à leurs propriétés et à leurs relations privilégiées avec le pouvoir. Bien qu'il y ait eu peu d'études empiriques précisant la composition de ce groupe, on a estimé à la fin de l'année 2010, qu'au moins 21 familles possédaient une fortune brut de plus de 100 millions de dollars chacune<sup>18</sup> (Roll 2013 :8).

En effet, le «trickle down effect» sur lequel les experts néolibéraux avaient fondé leur stratégie économique n'est jamais arrivé. Comme aucune mesure sociale significative n'avait été mise en place pour accompagner les réformes libérales, le PND a promu des politiques qui ont eu plutôt un effet dévastateur sur une grande partie de la population (Collombier 2012 :4). Déjà en 2007, un chef local du PND avait fait valoir: « Les gens ne sentent pas la différence dans leur vie quotidienne, tous les indicateurs économiques sont meilleurs, mais ils ne le sentent pas » (*Ibid*). Selon la banque mondiale, en 2007, environ 44% des égyptiens étaient extrêmement pauvres (incapables de subvenir à leurs besoins élémentaires en denrées alimentaires) (Beinin 2011 :187). En effet, cette période a connu une croissance du taux d'inflation qui a provoqué un déclin du pouvoir d'achat. D'ailleurs, le taux d'inflation est passé de 4,7% durant l'année budgétaire 2004/2005 à 7,2% l'année suivante (2005/2006) et à 10,9% en 2007 (El-Naggar 2007 :171). De 2005 à 2008, le prix de la viande a augmenté d'environ 33% et celui du poulet d'environ 146% (*Ibid*). En décembre 2007, le département de l'épicerie à la chambre de commerce a signalé l'augmentation des prix de 144 denrées alimentaires de 40% (El-Naggar 2007 :171). En outre, au printemps 2008, la diminution des subventions du pain a rendu la crise sociale encore plus alarmante (Beinin 2011 :187).

Ainsi, malgré l'augmentation du PIB au niveau macro-économique, les salaires réels n'ont pas augmenté, et dans de nombreux cas ils ont en fait diminué. Selon El-Naggar, le rapport des salaires au PIB est passé de 48,5% à la fin des années 1980 à 28,6% en 1995 et moins de 20 % en 2007 (El-Naggar 2009 :49). En 2007, le salaire mensuel de base des ouvriers de l'industrie avoisinait les 105 LE par mois (19 dollars)

---

<sup>18</sup> De grandes entreprises privées ont généralement tenues des positions de monopole dans leur secteur : Ezz Industries d'acier Ghabbour Auto pour les voitures et Juhayna Industries alimentaires laitières.

(Beinin 2011 : 187) sachant que le salaire de base moyen des travailleurs du textile dans la première moitié des années 2000 était de 250 LE (36 dollars). A noter que dans le secteur public, les indemnités et les primes augmentent le salaire mensuel d'environ 400-450 LE (57,6 -64,8 dollars) (Beinin 2009 : 75). De ce fait, selon El-Naggar, la plupart des ouvriers du secteur public et leurs familles peuvent être considérés comme « pauvres » selon les normes de la Banque mondiale (vivant avec moins de 2 dollars par jour et par personne). Il affirme aussi que la même remarque demeure valable pour plus de 95 % des 5,8 millions de fonctionnaires de l'Etat en Egypte et de leurs familles (El-Naggar 2009 :49) étant donné qu'un fonctionnaire ayant travaillé une trentaine d'années touche un salaire d'environ 730 LE (105,2 dollars) (El-Naggar 2007 : 179). Cette remarque est importante car elle explique la raison pour laquelle les employés de l'Etat, à l'instar des fonctionnaires de l'impôt foncier, se déclaraient comme faisant partie du mouvement ouvrier durant cette période de la deuxième moitié de la décennie 2000. Comme l'affirme Rabab El-Mahdi, les évolutions récentes du capitalisme ont rendu plus difficile la distinction entre les deux catégories puisque certains ouvriers dans le secteur industriel « cols bleus » sont mieux rémunérés que les employés de l'Etat « cols blancs » (2011: 389). C'est pourquoi, dans cette thèse on nommera les protestations des deux catégories, incorporées d'ailleurs dans la Fédération officielle des syndicats, comme protestations « ouvrières ».

Dans ce contexte, il n'est donc pas surprenant que l'Egypte connaisse, dès l'année 2004, la plus grande vague de protestations ouvrières depuis plus d'un demi-siècle (Beinin 2009 : 77). C'est ce que Beinin et El-Hamalawy ont illustré comme suit : « Depuis 2004, l'Egypte a connu la plus longue et la plus forte vague de protestations ouvrières depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale». <sup>19</sup> Le rapport annuel (de l'année 2004) du Centre de la terre pour les droits de l'homme a ainsi signalé que la période de 1998 à 2004, a connu environ 1000 actions collectives. Un quart d'entre elles ont eu lieu dans la seule année 2004 (environ 266), soit une augmentation de 200% par rapport à l'année 2003, qui en a connu environ 86 (Beinin 2009 : 77). En effet, 70% des protestations ouvrières qui ont eu lieu en 2004 ont été organisées après que le

---

<sup>19</sup> Joel Beinin et Hossam El-Hamalawy, Strikes in Egypt Spread from Center of Gravity, 9 mai 2007, disponible sur : <http://www.merip.org/mero/mero050907>

gouvernement de Nazif ait pris ses fonctions en juillet 2004 (Beinin 2011: 187). En 2005, ces mobilisations ouvrières sont passées à 202 protestations dont 80 étaient dans le secteur gouvernemental et 72 dans le secteur public (voir : annexe no.2).

A la fin de l'année 2006, le succès de la grève du mouvement des ouvriers de la Compagnie Misr du filage et de la texture située à Méhalla El-Kobra au nord du Caire, sujet de notre étude, a eu un effet « déclencheur » sur les autres mobilisations revendicatives (voir : annexe no.2). Ainsi, depuis l'année 2007, le nombre des mobilisations sociales a connu une augmentation exceptionnelle : il a pratiquement triplé par rapport à l'année 2006. Le nombre est en effet passé de 266 en 2006 (dont 80 dans le secteur gouvernemental et 79 dans le secteur public) à 614 en 2007 (dont 255 dans le secteur gouvernemental et 145 dans le secteur public) à 609 en 2008 (dont 267 dans le secteur gouvernemental et 107 dans le secteur public) (voir : annexe no 2). Ce nombre de protestations ouvrières est passé à 700 en 2009 et 484 en 2010.<sup>20</sup> Par ailleurs, durant la période du 7 décembre 2006 (date de la première grève de Méhalla) et celle de 23 septembre 2007 (date de la deuxième grève de Méhalla), le nombre d'ouvriers qui ont participé à des grèves au niveau de l'Égypte a augmenté de 198,414 ouvriers à 2 millions en mai 2007 (El-Mahdi 2010 :147).

En effet, cette vague de protestations ouvrières a connu des éléments de continuité et de discontinuité avec l'économie morale. La conjugaison de deux éléments, d'une part la promulgation de la loi 12 de 2003 qui a ôté aux ouvriers la sécurité de l'emploi -un des privilèges essentiels que favorisait le secteur public, et d'autre part, l'accélération sans précédent du processus de privatisation ; ont produit une rupture encore plus significative avec le contrat de l'économie morale de la part du gouvernement. Ceci devait entraîner une rupture réciproque de la part du mouvement ouvrier. Certes, le recours plus fréquent à la grève (voir : annexe no 2) comme moyen de protestation ouvrière marque une rupture (partielle) de la part des ouvriers avec l'économie morale (voir : Beinin 2009, 2011 et El-Mahdi 2011). Pourtant, la nature des revendications tout le long de cette période s'harmonise parfaitement avec l'économie morale puisque ces mobilisations

---

<sup>20</sup> Pour des statistiques concernant les années 2009 et 2009, voir : Joel Beinin, Workers and Egypt's January 25 Revolution, *International Labor and Working-Class History*, no 80, automne 2011, p191

sociales ont connu deux caractéristiques principales: (1) La limitation des revendications au cadre strictement économique et sectoriel. Les ouvriers réclamaient ainsi et toujours leurs droits (aux primes, allocations et indemnités) auxquels le gouvernement (ou l'administration en question) avait manqué ou, au maximum, des augmentations salariales (voir : El-Shobaki 2010, 2011). Toutes les protestations ouvrières dans le secteur gouvernemental ou public reflétaient, de ce fait, un objectif principal : obliger le gouvernement à remplir sa tâche en tant que partie du contrat. (2) Le refus explicite de ces mobilisations sociales de s'opposer au pouvoir ou de remettre en cause sa légitimité. Ainsi, la « politisation » des enjeux ou la défiance politique du régime étaient refusées catégoriquement (*Ibid*). Cette situation met d'autant plus en évidence : (1) l'importance de l'explication des choix différents de nos deux mouvements au cours de l'année 2008, ainsi que l'analyse de (2) l'effet de l'innovation tactique du répertoire d'action du mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier sur sa réussite à (a) satisfaire ses demandes et (b) à défier le régime.

## **Section 2 : Corporatisme de l'Etat : Vers un déclin de la cooptation ?**

Au sortir de la lutte pour l'indépendance, Nasser a construit une formule politique populiste et autoritaire s'appuyant sur ce qu'appelle Schmitter « le corporatisme d'Etat ». Il s'agit d'un système d'intérêts ou d'une manière de représentation, d'un modèle particulier ou d'un idéal type d'arrangement institutionnel, visant à lier l'intérêt associatif de la société civile avec la structure décisionnelle de l'Etat (Schmitter 1974 :86). Son but essentiel est d'incorporer des groupes sociaux dans des structures verticales de mobilisation au profit d'un projet national de développement se réclamant du socialisme. En tendant à organiser la société en groupes fonctionnels verticaux et en prévenant l'expression d'intérêts pluralistes et concurrentiels, ce corporatisme « autoritaire » constitue ainsi un instrument de contrôle et d'encadrement des divers groupes sociaux dans leur accès aux ressources matérielles (Gobe 2006 : 172). Nazih Ayubi a fait du corporatisme l'une des clés de l'analyse des systèmes politiques dans le Monde Arabe. Il explique que le « corporatisme stato-centré » articulé à l'autoritarisme populiste a trouvé sa réalisation la plus achevée dans l'Egypte nassérienne (Ayubi cité dans Gobe 2006 : 172-173). Selon Ayubi le corporatisme d'Etat était une nécessité historique permettant

l'accumulation du capital et la construction de l'Etat postcolonial. Il s'agissait de redessiner les relations sociétales de manière à marginaliser ceux qui soutenaient des arrangements précoloniaux à l'instar des propriétaires de terre ; et de coopter les secteurs sociaux qui soutenaient le projet de développement industriel de l'Etat, notamment les ouvriers. (Ayubi cité dans Pratt 1998 :3-4). Ce corporatisme s'est ainsi appuyé sur certaines organisations syndicales et professionnelles pour éliminer les groupes contestant sa légitimité et pour favoriser la conclusion d'alliance entre les différentes catégories sociales populaires, sachant qu'aucune ne pouvait exercer un pouvoir hégémonique sur l'ensemble de la société. (Ayubi cité dans Gobe 2006 : 172-173). Il s'agissait ainsi de procurer aux ouvriers (ou à ces secteurs sociaux) soutenant le régime certains bénéfices comme la sécurité de l'emploi, de meilleures conditions de travail, la gratuité de l'éducation et de la santé. Ces bénéfices ne sont pas octroyés en tant que privilèges mais en tant que droits dont l'Etat est responsable. La distribution de ces biens et de ces services se faisait, comme signalé auparavant, à travers un secteur public élargi. Néanmoins, les ouvriers devaient en contrepartie renoncer à leur choix ou à leurs libertés politiques. (Ayubi cité dans Pratt 1998 :4). C'est ainsi que ce système de corporatisme a, non seulement, favorisé la formation d'une classe sociale soutenant le régime mais a aussi procuré à l'Etat un certain contrôle sur la sphère publique. En d'autres termes, en réussissant à intégrer économiquement ses alliés, le régime a réussi à les exclure politiquement (Ayubi cité dans Pratt 1998 :5-6).

Ainsi sous l'ère Nasser, les relations État/ouvriers étaient caractérisées par un accord explicite entre les dirigeants syndicaux et le régime (Beinin et Lockman 1998 : 444) allant de pair avec l'économie morale : les dirigeants syndicaux acceptent de soutenir le régime de Nasser et de renoncer au droit de grève en échange d'une garantie de revendications économiques des travailleurs, surtout la sécurité d'emploi. De ce fait, dès 1952, le régime de Nasser a promulgué des lois visant à contenir l'activisme ouvrier en contrepartie de la favorisation de la sécurité de l'emploi et de l'amélioration des conditions du travail. La loi no. 317/1952 a ainsi interdit les grèves et a restreint le pluralisme syndical en permettant la construction d'un seul syndicat dans chaque catégorie professionnelle (Pratt 1998 : 9). D'ailleurs, en moins d'un mois après que Nasser ait accédé au pouvoir (août 1952), le régime est intervenu par la force contre les

protestations des ouvriers du textile de Kafr Al-Dawar. Le nouveau régime a intenté un procès militaire contre 29 ouvriers. Deux d'entre eux ont été accusés d'avoir fait partie d'organisations communistes clandestines et ils ont été pendus en public (Posusney, 1997 : 1).

Le 30 janvier 1957, Nasser a créé la Fédération Egyptienne des Syndicats dont le conseil exécutif a été entièrement nommé par le gouvernement. Ahmed Fahim, l'un des militants les plus connus au sein du mouvement ouvrier du textile et le seul d'ailleurs ayant une histoire d'association avec la gauche a également été nommé au sein de ce conseil d'administration. Ceci illustre la tactique du régime de coopter les leaders du mouvement ouvrier afin de pouvoir contrôler ce dernier (Pratt 1998, 9). Cette Fédération était donc une structure idéale de cooptation des dirigeants syndicaux et de domestication du mouvement ouvrier (Pratt 1998 : 11). D'ailleurs, elle ne fut construite qu'après avoir purgé les milieux syndicaux des militants de l'opposition (les communistes en particulier) (El-Shafei 1995 :15).

La consolidation juridique du contrôle des organisations syndicales par le régime, a eu lieu entre 1959 et 1964. Le premier code unifié du travail « un point repère de la législation corporatiste» (Bianchi 1989: 78), a créé une structure de pyramide hiérarchique centralisée avec les syndicats au niveau des usines, regroupés en fonction de l'activité professionnelle (Pratt 2001 :113). Ainsi, la Fédération des syndicats se constitue de trois niveaux : (1) Le comité syndical qui constitue la base de la structure organisationnelle de la Fédération Officielle des Syndicats. Il est formé de deux types de comités : (a) Les comités des institutions comportant les ouvriers selon l'usine ou l'entreprise à laquelle ils sont affiliés. Ceci est le cas par exemple des ouvriers de la Compagnie de Méhalla. (b) Les comités professionnels comportant les ouvriers travaillant dans une même profession sans devoir faire partie de la même institution. Ceci est plutôt le cas des fonctionnaires de l'impôt foncier. (2) Les syndicats généraux qui sont au nombre de 23 syndicats selon la profession ou la spécialisation. Chacun d'eux comportent plusieurs comités syndicaux représentant les ouvriers sur leurs lieux de travail. Ils sont au nombre de 1809 comités syndicaux. (3) La Fédération générale dont le



conseil d'administration est formé de 23 représentants des syndicats généraux.<sup>21</sup> A noter que, cette distinction entre les différents niveaux organisationnels de la Fédération des syndicats sera importante pour la compréhension des mécanismes de fraude qui ont marqué les élections syndicales en 2006.

En outre, un nouveau Ministère de la Main-d'œuvre a été créé et doté du pouvoir de dissoudre les syndicats. Le Code unifié du travail (1959) stipulait que « tout nouveau syndicat doit se faire enregistrer auprès des autorités du travail, fournir des listes à jour de ses membres, ne pas lancer de politique antigouvernementale et (...) également il ne peut pas disposer de ses fonds. Le Ministère des Affaires Sociales et du Travail pourrait demander à la justice la suppression d'un syndicat (...) si ce dernier agit de façon à provoquer le renversement, la haine ou le mépris de l'ordre gouvernemental existant »<sup>22</sup>. La loi 62/1964 a renforcé encore plus les dispositions précédentes restreignant ainsi la formation et les activités des nouveaux syndicats. La centralisation du système corporatiste s'était d'autant plus consolidée avec la réduction du nombre des syndicats nationaux passant de 59 en 1959 à 28 en 1964 (Pratt 1998: 12).

Sous la présidence de Sadate (1970-1981), le contrôle de l'État sur les organisations syndicales s'est encore plus raffermi. Paradoxalement, le projet de libéralisation politique de Sadate n'a pas conduit à la diminution du contrôle étatique sur le système corporatiste (El-Shafei 1995 :18). Malgré l'introduction des élections multipartites en 1977, la libéralisation politique relative n'était qu'« illusoire» concernant les ouvriers (Pratt 1998 : 18). Les politiques de libéralisation économique en détournant la tendance antérieure du régime vers plus d'équité sociale et en exposant l'économie à plus de concurrence internationale étaient susceptibles de créer une grande insatisfaction ouvrière (Bianchi 1986 :438). C'est pourquoi le régime de Sadate a accentué la centralisation de la structure syndicale corporatiste, et ainsi établi une sélection plus intense des dirigeants syndicaux (Bianchi 1986 : 432). C'est justement à la

---

<sup>21</sup> Voir : Mustafa Bassiouni, La crise de l'organisation syndicale en Egypte (*azmit el tanzim el nikabi fe masr*), Novembre 2009, *Papier socialistes publiés par le centre des études socialistes (markaz el derasat el eshtirakia)*, disponible sur : <http://www.e-socialists.net/node/5115>

<sup>22</sup> Jean Lachapelle, *Création d'un syndicat indépendant en Égypte : répertoires, intermédiations et processus de mobilisation*, Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en sociologie, Université du Québec à Montréal, fév. 2011, p42, disponible sur le service des bibliothèques à l'Université : <http://www.archipel.uqam.ca/3989/>.

suite des protestations des ouvriers de la Compagnie de Méhalla en 1975 et les « émeutes du pain » en 1977 que le régime de Sadate a introduit une série de réformes légales visant à renforcer l'emprise de l'Etat sur la structure corporatiste.

Sadate a ainsi augmenté les pouvoirs de la Fédération des syndicats, tout en veillant à éloigner ses dirigeants, au sommet de l'institution, de leur base militante en les intégrant au cercle restreint des nouvelles élites de l'ordre économique émergent (Bianchi 1986 : 438). La loi 35/1976 a notamment augmenté les pouvoirs de la Fédération ainsi que le pouvoir du Ministre de la Main d'œuvre sur les activités, le financement, et la formation des syndicats jusqu'à déterminer le statut des unions ainsi que la formation de nouveaux syndicats. De même, cette loi a incorporé les leaders des syndicats au sein de la bureaucratie de l'Etat en leur procurant le droit de participer aux discussions des législations relatives au développement social et économique. (Pratt 1998:19). La loi 1/1981 a permis une extension du terme électoral des dirigeants syndicalistes de 2 à 3 années (Pratt 1998 :19), conduisant ainsi, à la perpétuation du leadership au sommet de la hiérarchie syndicale et les rendant encore plus isolés de la base de la hiérarchie (El-Shafei 1995 :18). En outre, elle leur a procuré le droit d'émettre des décrets exécutifs relatifs à la gouvernance des affaires syndicales. En revanche, les filiales locales ont été privées de signer les accords collectifs sans la permission du syndicat en question (Pratt 1998 : 20). C'est ainsi que la seconde période du corporatisme égyptien (1976-1981) pourrait être décrite comme relevant d'un « corporatisme d'exclusion » alors que la première (1952-1976) relevait d'un « corporatisme d'inclusion ». L'ouverture de l'économie égyptienne à l'économie capitaliste mondiale conduira de ce fait à l'exclusion des groupes sociaux qui avaient déjà bénéficié des politiques populistes de Nasser (Pratt 1998 :8).

Au cours des premières années de son pouvoir, Moubarak, a soumis à la Fédération les éléments de langage pour de nombreux domaines relatifs à l'élaboration des politiques économiques (Bianchi 1986 : 434). Néanmoins, avec la nécessité de promouvoir les politiques d'ajustement structurel dans les années 1990, Pratt note que, dès 1991, il a tenté d'éloigner la Fédération des négociations relatives aux politiques économiques, et ceci au profit des hommes d'affaires qui y ont participé (Pratt 2001 117).

Similairement à Sadate, le régime de Moubarak a continué à s'appuyer sur la politique de la cooptation sélective des dirigeants de la Fédération (El-Shafei 1995 :20). L'augmentation des protestations ouvrières avec la fin des années 80 confirme que les dirigeants syndicaux, de plus en plus incorporés au sein de la bureaucratie de l'Etat, sont devenus encore plus isolés de la base de l'organisation (Pratt 1998 :20). Comme le mentionne Bianchi, ces dirigeants syndicaux se trouvent dans une position précaire et contradictoire de devoir agir en tant qu'agents de l'Etat et en tant que représentants des intérêts de la base ouvrière (Bianchi 1989: 57).

Le lancement des politiques de libéralisation économique et notamment du processus de privatisation entrainera ainsi un contrôle encore plus étroit sur l'organisation syndicale. Ce contrôle va se concrétiser par une série de reformes légales visant à coopter le sommet de la hiérarchie syndicale tout en empêchant une rotation verticale au sein de l'organisation.

Durant la première période de la libéralisation économique (1991-1996), le gouvernement va ainsi modifier la loi 35/1976 gouvernant les affaires syndicales (amendement n°12/1995) afin que la durée du poste des dirigeants syndicaux augmente de 4 à 5 ans. Il leur permettra en même temps, une fois arrivés à l'âge de la retraite, de rester dans leur position de leadership à condition de continuer à travailler dans le même secteur du syndicat qu'ils représentent- ceci a vu le jour en fait grâce à de faux contrats (Pratt 2001 :117-118). De ce fait, à la suite des élections de 1996, ceux qui étaient à l'âge de la retraite ont réussi à diriger 12 des 23 syndicats généraux de la fédération des syndicats (Pratt 1998 :34-35). Ces amendements avaient pour objectif de maximiser la puissance de la vieille garde fidèle au régime au détriment des plus jeunes supposés être plus militants et plus radicaux dans leur position vis-à-vis de la privatisation. Il s'agit en effet de les empêcher d'exploiter l'insatisfaction ouvrière et arriver, de ce fait, au sommet de l'échelon de la fédération. Ainsi à la suite des élections de 1996, la rotation des dirigeants au comité exécutif de la fédération a été freinée. De plus, un taux de seulement

40% de changement a été permis au sein des comités exécutifs des syndicats nationaux (Pratt 2001 : 117-118).<sup>23</sup>

En 2003, le code du travail unifié 12/2003 a été promulgué alors qu'on entrait dans la seconde période d'accélération du rythme de la libéralisation économique. Cette loi a ôté aux ouvriers, pour la première fois depuis 1957, le droit à la sécurité de l'emploi en permettant les contrats de travail provisoires dans le secteur public. En contrepartie, leur a été concédé, pour la première fois aussi, le droit à la grève mais tout en y imposant des contraintes susceptibles de les empêcher d'exercer ce droit. Ce code stipulait ainsi que la grève devait être approuvée par les deux tiers du comité exécutif du syndicat général concerné. Si la grève est approuvée, les ouvriers doivent avertir leur employeur de la date du début de la grève par courrier enregistré dans un délai de 10 jours. Ceux-ci doivent pouvoir fournir un reçu prouvant que l'employeur a bien reçu la lettre. Cette lettre doit mentionner les raisons de la grève ainsi que sa durée : les grèves illimitées sont illégales. Enfin, les fonds pour les grèves sont contrôlés par les syndicats nationaux, ce qui implique que les comités syndicaux locaux n'y ont pas accès.<sup>24</sup> En effet, la promulgation de ce code unifié du travail a garanti la permanence des éléments fidèles au régime à la tête des syndicats à travers le contrôle qu'exerce le Ministère de la Main-d'œuvre sur les règles des élections syndicales. L'instauration de ces règles bureaucratiques permet au régime d'écartier les candidats de l'opposition (notamment la gauche, les nassériens et les Frères Musulmans).<sup>25</sup> On cite par exemple l'exigence de l'obtention par les candidats de signatures des trois coprésidents et d'un tampon particulier du syndicat, en limitant sa délivrance à un ou deux jours avant le dépôt de la candidature (Clément 2007 :69). Comme l'explique Clément, l'octroi de cette attestation a été soumis à l'obtention préalable d'une deuxième attestation de la section syndicale et d'une troisième attestation de l'entreprise (*Ibid*). D'ailleurs, ces derniers devaient être remis à l'un des 22 bureaux du Ministère de la Main-d'œuvre délivrant les certificats de

---

<sup>23</sup> Voir : Mustafa Bassiouni, La crise de l'organisation syndicale en Egypte (*azmit el tanzim el nikabi fe masr*), Novembre 2009, *Papier socialistes publiés par le centre des études socialistes (markaz el derasat el eshtirakia)*, disponible sur : <http://www.e-socialists.net/node/5115>

Pour plus d'informations sur les élections syndicales de 2001-2006, voir: Saber Barakat et Khaled Ali, Rapport sur les élections syndicales de 2001, *Centre Hisham Mubarak*, 2002.

<sup>24</sup> Jean Lachapelle, Création d'un syndicat indépendant en Égypte : répertoires, intermédiations et processus de mobilisation, p44

<sup>25</sup> *Ibid*, p44

candidature (Clément 2007 :72). Les candidats qui ont réussi à surmonter ces obstacles du retrait des attestations devaient affronter de nouvelles difficultés lors du dépôt et du retrait des demandes de candidature aux directions nationales du ministère du Travail. Selon une ONG observatrice, les agents de la Sécurité d'État vérifiaient chaque demande et signalaient les candidats auxquels les certificats devaient être refusés (Clément 2007 :73). Ces points sont importants pour comprendre le déroulement des élections syndicales frauduleuses de 2006, qui seront suivies par la plus grande vague de protestations ouvrières.

Les élections syndicales de 2006 se sont déroulées le 13 novembre. Les sièges du comité d'administration de la Fédération ont tous été remportés par acclamation. Le résultat des élections sur les sièges du comité exécutif des syndicats généraux de 14 syndicats (d'entre 23 syndicats) a été déclaré par acclamation.<sup>26</sup> Un nombre de 805 comités syndicaux a réussi par acclamation (c'est-à-dire 45% du nombre des comités syndicaux) et 1002 à travers les élections<sup>27</sup>. Bien que l'intervention de l'Etat dans les élections syndicales soit un fait connu dans l'histoire syndicale égyptienne, les militants syndicaux ont insisté sur le fait que le niveau d'intervention du gouvernement dans ces élections-là a été remarquablement élevé si on le compare avec les élections syndicales des années 1980 et 1990. Ceci s'explique par l'étendue de la fraude à tous les niveaux organisationnels de la fédération, contrairement aux élections antérieures où la fraude était limitée aux postes se trouvant au sommet de la hiérarchie syndicale (au niveau de la fédération et au niveau des syndicats généraux).<sup>28</sup> L'ingérence gouvernementale ainsi que la fraude électorale se sont concrétisées à travers deux mécanismes : (1) L'empêchement d'un nombre considérable de candidats de participer aux élections. L'extension de la fraude au niveau des sections syndicales a nécessité l'exclusion d'un nombre encore plus

---

<sup>26</sup> Magdy Sharara, *Le mouvement ouvrier égyptien : une étude analytique concernant le résultat des élections des syndicats ouvriers (El-haraka el nikabeyia el-masreyia : dirasa tahlileyia le- nataa'ig intikhabat el nikabat el omaleyia)*, Le Caire, Publié par la Fédération officielle des syndicats, 2009, p112

<sup>27</sup> Ibid, p71

<sup>28</sup> Dans son rapport détaillé portant sur ces élections, le Centre des services ouvriers et syndicaux (*Dar El-Khadamat El-Omaleyia wel Nikabeyia*) les a décrit comme étant «la pire dans l'histoire du syndicalisme en Egypte». Pour une observation de terrain portant sur les infractions de ces élections, voir: Les faits des élections syndicales de 2006-2001 (*Waqà'i ma gara: al-intekhabat al-nikabyia dawrat 2006-2011*), Le Centre des services ouvrières et syndicales (*Dar el-khadamat el-omaleyia wel nikabeyia*), 2006, disponible sur :

<http://www.ctuws.com/programs/press/default.aspx?item=186>

important de candidats. Clément souligne qu'officiellement, 35.000 candidats ont été enregistrés pour participer aux élections des comités syndicaux en novembre 2006. Avec un taux de 10 membres par comité, 18.000 délégués devaient être élus. Or, les ONG estiment que le nombre de candidats empêchés de candidater aux élections était de 10.000 à 30.000 candidats (Clément 2006 : 109). La plupart des candidats autorisés à participer au vote ont été choisis par le Président de la Fédération en collaboration étroite avec le Ministère de la Main-d'œuvre, la Sécurité d'Etat et avec l'aide de l'administration des entreprises (*Ibid*). (2) L'intervention sécuritaire directe le jour même des élections pour empêcher le succès de certains candidats qui auraient pu, pour une raison ou pour une autre, échapper à l'exclusion de la candidature. C'était le cas par exemple de Kamal Abu Eita, leader des fonctionnaires de l'impôt foncier.

En effet, ce niveau exceptionnellement élevé d'ingérence a affecté négativement la capacité gouvernementale à exercer une cooptation efficace. Certes, une augmentation du niveau des contraintes augmente le nombre de partisans du régime au sein de la structure corporatiste. Néanmoins, il en résulte également l'isolement de plus en plus de ces derniers des préoccupations de la base ouvrière.<sup>29</sup> Le contrôle gouvernemental qui s'était étendu à la base de l'organisation (aux sections syndicales) a d'autant plus accentué la crise de la représentation dont souffrait auparavant cette institution. De fait, cette situation a remis en question d'une façon significative la capacité des représentants syndicaux à retrouver un certain équilibre entre leur double rôle comme étant à la fois agents de l'Etat et représentants des ouvriers.

Enfin, il convient de signaler que la fraude extensive qu'ont connue les élections syndicales de 2006 a généré deux résultats importants pour l'analyse de nos deux mouvements sociaux :

(1) La fermeture de tous les canaux de médiation entre les ouvriers d'une part et le régime d'autre part. Les comités syndicaux sont généralement les plus proches des ouvriers/employés. Étant donné que le sommet de l'organisation syndicale a toujours été

---

<sup>29</sup> Voir : Dina Bishara, *Authoritarian Institutions as Objects of Contestation: Challenges to State Corporatism in Egypt*, Thèse de doctorat en Sciences Politiques sous la direction de Nathan Brown, Université de "George Washington", 15 août 2013, p40

coopté par le régime, l'extension de la fraude au sein des sections syndicales a généré une déconnexion complète entre les ouvriers et la structure syndicale. Afin de pouvoir faire valoir leurs revendications, les ouvriers se sont trouvés contraints de contourner d'une manière définitive l'organisation syndicale officielle et protester en dehors de son cadre. Comme on le verra au cours de notre analyse, la grande majorité des leaders du mouvement ouvrier de la Compagnie de Méhalla qui ont organisé les protestations ouvrières dès 2006 sont des candidats évincés des élections de la section syndicale ou du comité syndical de leur Compagnie. Dans ce cadre, il n'est pas surprenant, comme le souligne Clément, que les élections syndicales de 2006 aient été suivies d'une vague de protestations ouvrières regroupant durant quelques mois plus de 500.000 ouvriers. Cette vague de protestations a été la première de son genre depuis mi-1980 (Clément 2006 :110).

(2) Le renoncement de quelques militants syndicaux au principe de la « réforme de l'intérieur ». En effet, certains de ces militants participaient aux élections des sections syndicales uniquement dans l'objectif de réformer l'institution syndicale gouvernementale. Cette idée a commencé à être remise en cause. Ceci les invitera progressivement à opter pour la fondation de nouvelles structures syndicales plus représentatives comme on le verra d'une manière plus concrète lors de notre analyse du mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier.

### **Section 3 : Structure des opportunités politiques : Favorisation de la durabilité des protestations sociales ?**

Il est vrai que la centralisation du pouvoir exécutif et l'hégémonie du parti au pouvoir constituent des éléments de continuité entre les trois régimes. Toutefois, le système politique et économique, la société civile et la composition de la coalition gouvernante a connu des changements avec l'avènement de Sadate et une transformation encore plus grande avec le régime de Moubarak (Shehata 2009 :21). Sadate a mis en place une stratégie dualiste : il a, d'une part, laissé les structures corporatistes mises en place par son prédécesseur et permis, d'autre part, l'émergence de nouvelles structures économiques et politiques pluralistes. Il a ainsi ouvert la voie à l'émergence d'un multipartisme, donné une plus grande marge de liberté aux medias et autorisé

l'établissement de quelques organisations de la société civile. En revanche, il leur a imposé un contrôle strict afin de garantir l'hégémonie du parti au pouvoir (Shehata 2009 :24-25).

Le régime de Moubarak a quant à lui garanti l'institutionnalisation de ce régime, qualifié d'« autocratie libéralisée » pour reprendre les termes de Brumberg qui souligne que les politiques de libéralisation du régime ont été institutionnalisées et entretenues au fil du temps, sans pour autant transformer le système politique vers un régime démocratique. La libéralisation politique arrive comme un processus initié et contrôlé par le haut. Elle sert de « stratégie de survie » au régime qui se consolide en se libéralisant (Brumberg 2002, 2003). Ainsi le régime Moubarak a poursuivi la stratégie de dualisme initiée par son prédécesseur, laissant en place le contrôle corporatiste sur les secteurs sociaux tout en permettant aux structures pluralistes qui ont émergé en 1970, de croître. On note ainsi deux tendances contradictoires : d'une part, le système politique formel a connu une plus grande pluralisation, une certaine compétition au sein même du parti au pouvoir ainsi qu'une certaine indépendance de l'appareil judiciaire. D'autre part, le régime a prolongé l'Etat d'urgence ce qui lui a permis de surpasser, quand il en avait besoin, les structures légales et judiciaires et de contrôler ainsi étroitement la sphère politique (Shehata 2009 : 33). Ce dualisme a donc permis au régime d'adopter quelques structures démocratiques tout en maintenant un contrôle étroit sur les leviers du pouvoir (Shehata 2009 :33-34).

Durant la période de 2004-2006, le régime de Moubarak a permis une libéralisation politique plus grande. A la suite des événements du 11 septembre, les pressions américaines pour la démocratisation au Moyen-Orient ont augmenté. G. W Bush dans son discours devant le *National Endowment for Democracy* en 2003 n'a pas hésité à inciter l'Egypte à se mettre sur la voie des réformes politiques au sein du Monde Arabe : « On encourage nos amis au Moyen-Orient, l'Egypte et l'Arabie Saoudite inclus, à prendre la voie des réformes politiques ».<sup>30</sup> En outre, l'Egypte a été le seul pays où la Secrétaire d'Etat américaine, Condoleezza Rice est allée pour prononcer, à l'Université

---

<sup>30</sup> President Bush discusses Freedom in Iraq and the Middle East, Remarks by the President at the 20<sup>th</sup> Anniversary of the National Endowment for Democracy, 6 novembre 2003, disponible sur : <http://www.whitehouse.gov/news/releases/2003/11/20031106-2.html>.



Américaine du Caire (le 20 juin 2005), un discours, incitant explicitement à la démocratisation : « Le peuple égyptien qui a joué toujours le rôle de leader dans cette région, est encouragé à diriger maintenant cette région vers la voie de la démocratie ». <sup>31</sup> Rice a même encouragé l'Égypte à établir des élections libres : « Le gouvernement égyptien doit réaliser les promesses qu'il a données à son peuple et au monde entier (...) Les élections égyptiennes doivent correspondre aux standards internationaux, les élections parlementaires inclus ». <sup>32</sup> Dans ce contexte, le 26 février 2005, Moubarak a proposé l'amendement de l'article 76 de la constitution égyptienne permettant, pour la première fois l'établissement d'élections présidentielles en septembre 2005. Cette ouverture relative opérée le régime n'était sans doute qu'une tentative de restructuration de l'autoritarisme. La libéralisation politique se présentait ainsi comme une stratégie de survie générant un accroissement de la légitimité et étendant la base sociale de l'élite politique (Albrecht 2013 :15). Cette ouverture limitée a permis au régime de (1) se sentir en sécurité face aux tentatives américaines «d'exporter» la démocratie et (2) d'accroître sa légitimité externe. En outre, ce mirage de la démocratie contribue d'autant plus à attirer les « rentes » politiques, principalement les fonds de développement, distribués par les États occidentaux et les organisations internationales, non seulement pour des raisons stratégiques ou militaires, mais aussi en raison de certaines considérations idéelles (Albrecht 2013 : 26).

Dans ce contexte, l'Égypte a connu durant cette période deux grands cycles de mobilisations :

Le premier était de type strictement politique. Ce cycle qui a duré de 2004 à 2006, était incarné par la création du Mouvement Égyptien pour le Changement appelé « Assez » ou « Kefaya ». Formé par un groupe de membres des cercles des élites politiques et intellectuelles et provenant de différents courants et tendances politiques ; son but était de s'opposer à la continuation du règne de Moubarak et, surtout, à la transmission du pouvoir à son fils, d'où le nom de ce mouvement : « Assez ». Son slogan mobilisateur était le suivant : « Non à la continuation de ce règne, non à la succession »

---

<sup>31</sup> Secretary Condoleezza Rice, Remarks at the American University in Cairo, 20 juin 2005, disponible sur: <http://www.state.gov/secretary/rm/2005/48328.htm>.

<sup>32</sup> Ibid

« Lâ li-l tamdîd wi lâ li-l tawrîth ». Par « la continuation du règne », le mouvement désignait le fait que Moubarak brigait un nouveau mandat, et par « la succession », le mouvement évoquait la probabilité que le fils de Moubarak lui succède. Selon Albrecht, la création de *Kifaya* a eu un impact remarquable parce qu'il a impliqué le dépassement des anciennes limites établies par le régime, et ceci à deux niveaux : (1) Au niveau du discours, le Président de la République était critiqué pour la première fois de manière ouverte, alors qu'il était jusque là entouré d'un tabou, le soustrayant à la critique. (Albrecht 2013 : 73). Le mouvement *Kifaya*, qui apparaît dans un contexte de développement de médias privés a d'ailleurs contribué à mettre sur le devant de la scène médiatique, des sujets habituellement relégués à des arènes intellectuelles et politiques restreintes (Ben Nefissa 2008 : 20-21). L'expression dans les médias de voix dissidentes et critiques à l'égard du régime a permis de redéfinir la marge de manœuvre de l'opposition. (2) Au niveau de l'action politique, la création du mouvement *Kifaya* a servi à introduire (d'une manière relative certes) la « politique de la rue » qui était jusqu'alors interdite par le régime et exposée à la répression des services de sécurité (Albrecht 2013 : 72-23). L'aspect novateur et inspirant du mouvement était donc clair. Il est néanmoins resté largement élitiste et sa portée, limitée.

Par ailleurs, un des effets sociétaux notables du mouvement « *Kifaya* » est qu'il a favorisé l'engagement politique des jeunes et la politisation d'une jeune génération d'activistes politiques. (Albrecht 2013 :76). Une partie des jeunes de *Kifaya* ont formé le mouvement « Jeunesse pour le changement » qui avait participé à la majorité des manifestations organisées par *Kifaya* depuis 2005. Ainsi, pour les jeunes, *Kifaya* est une opportunité pour devenir actif dans le domaine de la politique et d'échapper à la stagnation, caractéristique des partis politiques à l'époque (*Ibid*). Néanmoins, les jeunes activistes vont vite comprendre que le mouvement lui-même ne sera pas une structure viable pour la poursuite de l'activisme politique. Un certain nombre d'entre eux participera plus tard à la fondation du parti *Al-Ghad* en 2005 et le parti *El-Ghabha Al-Dimocratya* en 2007 deux nouvelles structures partisanes. Les conséquences de cet engagement des jeunes au sein de certains partis politiques vont, d'ailleurs, jouer un rôle au cours de la préparation pour les manifestations de la journée du 6 avril 2008. A noter qu'au cours de cette période, leur activisme s'est surtout traduit par le « cyber activisme »

notamment avec l'émergence d'un mouvement de « bloggeurs ». Selon un rapport publié par le centre égyptien d'information du Conseil des ministres et l'aide à la décision, en avril 2008, l'Égypte a vu l'émergence d'environ 160.000 blogs. Seulement 20% de ces blogs étaient de nature politique. Ils ont réussi pourtant à attirer l'attention populaire et officielle. Ces blogs se sont distingués par leurs critiques audacieuses des fonctionnaires et des pratiques officielles. Ils avaient recours aux multimédia, y compris les photos, vidéos et dessins animés pour faire parvenir leur message. Certains blogs sont devenus des sites pour montrer des images de torture et de diverses violations des droits humains commis par des agents de sécurité de l'Etat (Shehata 2008 :5). C'est dans ce contexte d'extension du cyber activisme que certains activistes politiques ont eu recours pour la première fois, à *Facebook* comme outil de mobilisation politique. A travers « Facebook », ils lancent un appel à une grève nationale le 6 Avril 2008 en solidarité avec la grève des ouvriers de la Compagnie de Méhalla, comme on l'expliquera avec plus de détails au quatrième chapitre<sup>33</sup>.

Le second cycle de mobilisations était constitué de protestations sociales et strictement sectorielles. Comme on l'a souligné dans la section précédente, cette vague d'activisme social - qui a commencé à partir des années 2004 - s'inscrit dans le cadre d'une accélération des politiques économiques libérales établies par le gouvernement Nazif (2004-2011). Certes, les années 2004-2006 avec l'ouverture qu'elles avaient connues ont créé un certain environnement politique où les actions contestataires semblaient possibles. Néanmoins, on pense que l'ouverture politique qu'a connue cette période n'explique pas l'émergence de ce cycle protestataire. La raison est, qu'indépendamment de la libéralisation politique, les mobilisations ouvrières ont accompagné d'une manière quasi simultanée, l'accroissement de la libéralisation des politiques économiques dès les années 80-90 (voir : section 1). D'ailleurs, durant la période 1984/1989 et au milieu des années 1990, entre 25 et 80 actions collectives ont été organisées en moyenne par an. De 1998 à 2003, la moyenne est passée à 118

---

<sup>33</sup> Voir: Nadine Abdalla, New Media and the 25th of January Revolution in Egypt, *The Finnish Committee for European Security (STETE), Year Book 2011*, janvier 2012.

mobilisations ouvrières par an<sup>34</sup>. C'est pourquoi, on présume que les « opportunités politiques » qui ont émergé depuis 2005 ont plutôt permis la continuité ou la durabilité des protestations ouvrières et non leur émergence. En d'autres termes, ils ont permis l'augmentation de leur fréquence entre 2005 et 2009/2010.

Comme on le présentera dans les lignes qui viennent, deux dimensions de la « structure des opportunités politiques »<sup>35</sup> serviront particulièrement à expliquer la durabilité de cette vague de mobilisations sociales :

Premièrement, la libéralisation du champ médiatique : avec la croissance du processus de privatisation surtout dès 2004, le capital privé a été investi dans les médias égyptiens (Ezz-El-Arab 2008 :102). Initialement, la presse privée était régie par la loi 148/1980, qui a permis aux entreprises de créer et de publier des journaux tout en conditionnant cela à l'approbation du cabinet. La nouvelle génération de journaux privés égyptiens a vu le jour dans le cadre de la nouvelle loi 96/1996. L'article 52 de la loi a délimité les formes d'autorisations nécessaires à la propriété des journaux, conformément à la réglementation en vigueur sur la propriété des journaux par les partis politiques et par les autres entités publiques ou privées. D'ailleurs, la tendance générale à la privatisation a ainsi précipité la privatisation des médias. Le climat général de plus en plus encourageant à l'investissement a permis aux médias privés d'acheter et de vendre des actions aux entreprises médiatiques sans souffrir des restrictions gouvernementales. En vertu de cette loi, beaucoup de journaux à l'instar d'*Al-Usbou* (20 janv.1997), *Sot Al-Umma* (6 décembre 2002), *Al-Masry Al-Youm* (19 janvier 2004), *Al-Fagr* (3 juin 2005), *Al-Dustour* (23 mars 2005) et *El-Badil* (18 août 2007), ont vu le jour pour la première fois (Ezz-El-Arab 2008 :103).

---

<sup>34</sup> Joel Beinin, Workers and Egypt's January 25 Revolution, *International Labor and Working-Class History*, automne 2011, no.80, p190

<sup>35</sup> Rappelons que Sidney Tarrow un des théoriciens les plus éminents de la théorie des mouvements sociaux illustre quatre dimensions possible de la « structure des opportunités politiques »: (1) L'ouverture du système politique. (2) La modification des alliances politiques. (3) L'état de l'élite politique qui se concrétise en deux dimensions : (a) L'existence de divisions au sein de l'élite gouvernante et/ou (b) la présence des alliés au mouvement au sein de l'élite constituant le régime. (4) Le déclin de la volonté/ capacité de répression du régime. Voir : Sidney Tarrow, *Power in Movement : Social Movements and Contentious Politics*, New York : Cambridge University Press, 1992.

Le journalisme, selon Ezz El-Arab, a été, jusque là, plutôt dominé par la dualité : presse nationale semi-officielle *versus* celle de l'opposition partisane. La première défendait rigoureusement les politiques gouvernementales, et ce faisant, a perdu sa crédibilité auprès d'un public blasé. Ironiquement, les publications de l'opposition partisane ont subi le même sort car leur opposition est apparue comme peu objective et par suite non-crédible. La nouvelle vague de journaux privés a bénéficié, quant à elle, de cette dynamique en proposant une vue relativement plus crédible quoique souffrant toujours d'un manque de professionnalisme. Il n'est pas surprenant donc de signaler que ces derniers ont réussi à toucher un lectorat relativement large dans un laps de temps limité (Ezz-El-Arab 2008 :104-105). En outre, l'émergence des chaînes satellites privées, au cours des années 2000, a aussi été une évolution importante de la sphère publique et politique. On cite par exemple, la fondation des chaînes : (1) « Dream » en 2001 par l'homme d'affaires égyptien Ahmed Bahgat, « El-Mehwar», en 2002 par l'homme d'affaires égyptien Ahmed Rateb, et «ON TV» en 2008 par l'homme d'affaires égyptien Naguib Sawires <sup>36</sup>. Le Nilesat 101 d'Egypte comptait ainsi en 2006 plus de 80 chaînes de télé et 400 chaînes de radio (Abdulla 2006 :93).

Les media privés ont ainsi facilité l'émergence de débats politiques dans la sphère publique. A travers la « médiatisation » des maux de la société et les discussions autour de sujets politiques qui jadis étaient tabous –comme les institutions de l'Etat ou la famille du Président (Ben Nefissa et Moisseron, 2007 :19-20) ; ils ont ouvert la porte à un remodelage du type d'interaction qu'entretenait auparavant la société avec les dirigeants du pays. Comme on verra plus en détail le long de cette thèse, les media privés ont pu remplir, au moins, trois fonctions interdépendantes et nécessaires à l'augmentation des protestations sociales: (1) Ils ont rendu possible la visibilité de l'action contestataire. (2) Ils ont permis la diffusion de l'action contestataire à travers la médiation qu'ils opèrent entre le « local », le « national » et le « mondial ». Selon Ben Nefissa et Moisseron, ils ont réussi, de ce fait, à avoir un impact sur le « haut » ainsi que sur le « bas » du politique en Egypte (Ben Nefissa et Moisseron, 2007 :20). (3) Ils ont élevé le coût de la

---

<sup>36</sup> Ahmed KHEIR, "Le public participe aux programmes de talk shows (*musharaket el gumhur fe barameg el talk show*)", in Mohamed El-Agati (ed.), *Les formes non traditionnelles de la participation politique (el-anmat gheir el takilidyia le musharakit el shabab fe masr)*, Le Caire, Rawafid, 2012, p176-177.

répression du régime en documentant la violence de ce dernier, le mettant ainsi dans une situation de plus en plus embarrassante. La médiatisation des mobilisations sociales et politiques auprès de l'opinion publique interne et internationale a joué un rôle crucial de protection mais aussi d'encouragement. Dans ce cadre, il n'est donc pas surprenant que le deuxième facteur structurel influençant l'action collective sociale, qu'on présentera ci-dessous, soit la diminution de la répression du régime.

Deuxièmement : Le déclin de la volonté de répression de la part du régime. La diminution des interventions sécuritaires violentes face aux mobilisations politiques dès 2005 a été un fait remarquable sur la scène politique. Cependant, la « libéralisation » politique qu'a connue la période des années 2005-2006 a été suivie en 2007 par une période « dé-libéralisation » politique relative (Albrecht, 2013 :16). Un mélange de raisons internes et externes pourraient l'expliquer: (1) Le résultat des élections parlementaires fin 2006 qui a donné lieu à la victoire de 88 membres des Frères Musulmans alors que le régime s'attendait à la victoire d'un nombre moins important.<sup>37</sup> (2) Le déclin de l'intérêt occidental et surtout celui des Etats Unis en ce qui concerne la promotion de la démocratie notamment après la victoire du Hamas en 2006 et la détérioration de la situation politique en Irak (Al-Sayyid 2006 :56-57). Ainsi, depuis 2007, la répression sécuritaire des mobilisations politiques a relativement augmenté en comparaison avec les années 2005-2006 mais sans conduire pour autant à sa disparition.

En revanche, le comportement sécuritaire vis-à-vis des mobilisations sociales a été, contrairement aux années 80 et 90, non répressif durant cette période (2005/2006-2009/2010). En effet, durant la période 1981-1994, le régime Moubarak avait toujours répondu aux protestations ouvrières par un mélange de concessions et de répression (Posusney 1997 : 163). A plusieurs reprises (1984, 1985, 1986, 1989 et 1994), les forces de sécurité ont fait irruption par la force dans les usines où les ouvriers organisaient un sit-in et ont arrêté un grand nombre d'ouvriers. A d'autres occasions (1984, 1989 et

---

<sup>37</sup> Pour plus d'informations voir : Nadine Abdalla, L'Egypte au cœur de la Doctrine Bush : Elections Présidentielles et Législatives de 2005, Mémoire de Master de Recherche en Relations Internationales, Sciences -Po Paris, 11 sept. 2006.

1994), plusieurs ouvriers sont morts dans des affrontements avec les forces de sécurité.<sup>38</sup> Plusieurs grèves organisées dans l'usine de sidérurgie à *Helwan* (1989) et celle du textile à *Kafr Al- Dawar* (1984-1994) ont été réprimées avec une violence mortelle (Beinin 2010: 35). Ainsi, en 1989, environ 5.000 agents de sécurité sont intervenus dans une usine sidérurgique dans la ville de *Helwan* (nord du Caire) où 15.000 ouvriers avaient organisé un sit-in pour protester contre l'arrestation de deux d'entre eux. En 1984, trois ouvriers sont morts dans des affrontements avec les forces de sécurité à la suite d'une mobilisation ouvrière dans l'usine de textile de *Kafr El-Dawar* (voir Posusnsey 1997 : 161). En 1994, les agents de sécurité ont mis fin à une grève tenant place dans la même usine - plusieurs ouvriers ont été blessés et quatre sont décédés (Pratt 2001 :118).

Dès la fin des années 1990, la répression sécuritaire vis-à-vis des protestations ouvrières s'est relâchée (Clément, 2006 :107). Le régime égyptien a commencé à répondre aux protestations ouvrières par un mélange d'endiguement (bouclage des sites de protestation), d'indifférence, pressions et de concessions. Comme Paczynska l'explique en référence à la mobilisation des ouvriers de l'usine de *Helwan* durant l'été de 1998 : «Le gouvernement égyptien avait à peine hésité à recourir à la force pour réprimer la mobilisation ouvrière, un ministre est arrivé à *Helwan* pour convaincre les ouvriers à changer d'avis [sur le programme de retraite anticipée]». <sup>39</sup>

La diminution relative de la répression sécuritaire dès la fin des années 90 s'est transformée en une tendance générale dès les années 2005/2006 - en particulier à la suite de la grève du mouvement ouvrier de Méhalla fin 2006. Clément souligne ainsi que le gouvernement a cessé d'intervenir par la force lors de l'occupation des locaux ou lors des grèves (Clément, 2009 : 107). Lorsque des grèves ou des sit-in éclatent, les forces de sécurité contrôlent la situation en encerclant en particulier les locaux. A d'autres occasions, ils incitent l'administration de l'entreprise ou de l'usine concernée à prendre des mesures punitives contre les organisateurs de la grève mais sans recours à la violence

---

<sup>38</sup> Dina Bishara, *Authoritarian Institutions as Objects of Contestation: Challenges to State Corporatism in Egypt*, op.cit, p50

<sup>39</sup> Paczynska cité dans : Dina Bishara, *Authoritarian Institutions as Objects of Contestation: Challenges to State Corporatism in Egypt*, op.cit, p51

contre les manifestants.<sup>40</sup> La seule exception était la répression de la mobilisation des ouvriers de la Compagnie de Méhalla en 2008, un point sur lequel on reviendra au quatrième chapitre.

Il est difficile d'avoir des informations précises concernant l'explication du changement de stratégie sécuritaire du régime. Cependant, on pense que trois hypothèses peuvent être valables pour l'expliquer: (1) L'absence d'une « menace politique » pour le régime, dès la fin des années 90, notamment avec le déclin de l'influence des partis politiques de gauche comme mentionné auparavant. La dépolitisation graduelle du mouvement ouvrier a ainsi diminué les « risques politiques » que pouvaient auparavant constituer les mobilisations ouvrières. C'est ce qu'a affirmé d'ailleurs Kamal Abbas directeur du Centre des services ouvriers et syndicaux (*Dar El-Khadamat El-Omaleyia wel Nikabeyia*) qui attribue explicitement le déclin de la répression du régime au déclin de la gauche (Kamal Abbas cité dans Clément 2006 :107). En outre, l'évolution qu'a connue la scène politique et économique dès 2005, nous conduit à ajouter deux autres raisons pouvant rendre la répression plutôt coûteuse pour le régime et de ce fait indésirable: (2) La libéralisation des médias et par là, la difficulté de réprimer sans perdre en termes de réputation du moins à l'international. (3) L'arrivée au pouvoir d'une nouvelle élite se focalisant surtout sur la réforme économique et ayant une approche différente de ses prédécesseurs en ce qui concerne le recours à la violence. Rabab El-Mahdi a ainsi affirmé que le gouvernement égyptien, attaché aux investisseurs étrangers et à l'investissement privé, ne voulait pas risquer la remise en cause de sa réputation en intervenant par la force dans les usines /entreprises. Elle ajoute également qu'avec l'avènement du néolibéralisme, le gouvernement n'était plus dominé par des bureaucrates militaires ayant une approche répressive mais plutôt par des hommes d'affaires et des technocrates. D'ailleurs, ces nouveaux profils se sont retrouvés dans le Comité des Politiques du PND dirigé par Gamal Moubarak fils du Président (comme mentionné auparavant) (El- Mahdi 2011: 396).

Quelles que soient les raisons, il est clair qu'un changement dans la réponse du régime aux protestations ouvrières a eu lieu. Ainsi, un mélange d'indifférence, de

---

<sup>40</sup> *Ibid* p.52



pressions, et de concessions vis-à-vis des protestations ouvrières a substitué le mélange traditionnel de répression et de concessions. Néanmoins, on soutient que le déclin de la répression n'a pas joué un rôle important dans l'émergence de cette vague de protestations (ou le déclenchement de la mobilisation ouvrière de la Compagnie de Méhalla en 2006) puisque les ouvriers se sont déjà mobilisés en présence de la répression durant les années 70-80-90. On présume plutôt que le renoncement au recours à la force a contribué à diminuer le coût de l'action collective ce qui a augmenté la fréquence de ces protestations. Dans un contexte de libéralisation médiatique et de diffusion de l'information, le déclin de la répression a de ce fait encouragé d'autres mouvements ouvriers à protester.

En guise de conclusion, il convient de signaler que trois caractéristiques ont distingué la période (2005-2009) et ont par suite influencé les choix et les comportements des leaders des deux mouvements qu'on étudiera dans cette thèse: (1) Une accélération des politiques de libéralisation économique accompagnée d'une détérioration générale du niveau de vie. Cette libéralisation économique qui marque une certaine rupture de la part du gouvernement avec le pacte de l'économie morale a été accompagnée, pourtant, par un comportement ouvrier qui a d'une part, (a) refusé de lever des revendications qui sortent du cadre du strictement économique et d'autre part, (b) refusé la « politisation » de ses enjeux ou la remise en cause du pouvoir. Ces deux remarques seront importantes pour notre analyse du passage de nos deux mouvements, des revendications strictement financières en 2006 et 2007 vers d'autres demandes marquant plutôt une opposition au régime en février et décembre 2008 respectivement. (2) Le degré de fraude exceptionnel qu'ont connu les élections syndicales de 2006 au niveau de la base de la structure syndicale officielle. Cette information sera importante pour comprendre la motivation et plus important encore, la capacité d'une partie des leaders de ces deux mouvements, évincés de ces élections, à mobiliser. (3) La présence de deux « opportunités politiques » encourageant la durabilité des actions protestataires notamment le déclin de la répression et la libéralisation des médias. On montrera au cours des chapitres suivants la manière par laquelle, les leaders des deux mouvements ont interagi avec ces opportunités afin de réussir d'une part, à déclencher des mobilisations successives et d'autre part, à obliger le gouvernement à satisfaire leurs revendications.

## **Chapitre 2**

**La mobilisation ouvrière de 2006:**

**Réémergence du mouvement ouvrier de Méhalla**

## **Introduction:**

Ce chapitre vise principalement à expliquer la configuration du leadership du mouvement ouvrier de la Compagnie de Méhalla, les mécanismes de son émergence et l'impact du leadership du mouvement dans ce processus. On démontrera que l'émergence de la mobilisation ouvrière de 2006 a eu lieu principalement grâce au rôle joué par les leaders du mouvement. Avant d'expliquer comment le mouvement a émergé et comment s'est produite sa première mobilisation, on présentera dans les deux premières sections de ce chapitre : (1) une description de la situation légale et financière de la Compagnie, et (2) sa composition sociale ainsi que son histoire. On verra qu'une multitude des réseaux informels maintenus par les ouvriers au sein de la Compagnie et mobilisés par les leaders du mouvement, dans une période opportune, a contribué à l'émergence de la mobilisation de 2006. On montrera ainsi que ces réseaux, favorisés par la structure spécifique de la Compagnie, jouent un rôle structurel (voir : Diani 2003 :7), multipliant les « opportunités » de succès de la mobilisation malgré les « menaces /risques» que le régime pose pour la restreindre voire l'empêcher. C'était le cas d'ailleurs (3) lors des grèves que le mouvement a déclenchées en 1975, 1986 et 1988, et dont on ferait une brève présentation dans la troisième section du chapitre. Dans la quatrième section du chapitre, on décrira (4) l'impact de l'émergence de nouveaux leaders sur la formation de l'action collective juste après les élections frauduleuses du comité syndical au sein de la Compagnie en novembre 2006. On montrera que la mobilisation de 2006 a émergé grâce à la conversion des réseaux sociaux que les leaders du mouvement ont rassemblés lors des élections du comité syndical en une campagne réussie de protestations. A la cinquième section, on présentera (5) un portrait sociologique bref des leaders du mouvement et leurs positions différentes qui, d'ailleurs, auront une influence explicite sur

leurs choix, lors des prochains épisodes contestataires. A la sixième section, on se focalisera surtout sur (6) l'impact du « cadrage » et des « tactiques » employés par le leadership du mouvement sur l'émergence et la réussite de cette mobilisation ouvrière (voir : Morris 2004, Aminzade, Goldstone et J. Perry 2001, Erikson et Bob 2006). On verra aussi que la capacité des leaders du mouvement à activer les liens de solidarité a permis la survie de la mobilisation et son succès face aux menaces sécuritaires du régime. A la septième et dernière section du chapitre, on montrera que (7) la réussite de cette grève a constitué en elle-même une « opportunité » pour la continuation et le développement de l'action collective à Méhalla. On verra donc que c'est seulement en interagissant avec le pouvoir auquel on s'oppose que les « opportunités politiques » ont été perçues et interprétées et non pas avant (voir : Filleule 1997:56).

### **Section 1 - La situation légale et économique de la Compagnie de Méhalla: Emprise gouvernementale et détérioration financière**

Dans cette section, on présentera le statut légal de la Compagnie « Misr » pour la filature et le tissage (*Sherket Misr lel ghazl wel nasig*), connue aussi sous le nom de « Compagnie de Méhalla » pour la filature et le tissage (*Sherket el mahalla lel ghazl wel nasig*)<sup>41</sup>. Notre but étant de mettre en évidence les liens légaux qui la lient au gouvernement ainsi que l'emprise de ce dernier sur la direction même de la Compagnie. Cela nous permettra de comprendre des faits nécessaires à notre thèse. Par exemple: (1) pourquoi le Ministre de l'Investissement intervient-il généralement si une grève ouvrière a lieu à la Compagnie. (2) ou encore pourquoi le gouvernement devient-il automatiquement la cible de la contestation ouvrière dès lors qu'une grève se déclenche. En outre, on présenterait un bilan rapide de son état financier depuis 2004 à 2008, étant donné qu'on s'intéresse tout au long de cette thèse aux épisodes contestataires de 2006, 2007 et 2008. Ce bilan nous serait d'une grande importance pour la compréhension de la relation entre l'évolution des demandes ouvrières d'une part et le mode de gestion de la Compagnie puisqu'on trouvera que : (1) les ouvriers ont toujours demandé de recevoir leurs droits aux primes (mensuelles ou annuelles) en 2007 et 2008 alors que la

---

<sup>41</sup> Au long de notre étude, on utilisera ce nom : La Compagnie de Méhalla pour désigner la Compagnie « Misr » pour le filage et le tissage.

Compagnie ne réalisait que des pertes financières, les primes étant un pourcentage de gains de la Compagnie. (2) ils ont également eu des craintes quant à la possibilité de privatiser leur entreprise, un fait qui serait non sans influence sur leurs décisions lors des prochains épisodes contestataires.

La Compagnie de Méhalla pour la filature et le tissage est localisée à dans la ville de Méhalla El-Kubra et qui comprend une multitude d'usines de filage et de textile. C'est d'ailleurs une des plus grandes villes du gouvernorat de « El-Gharbeya » se trouvant au nord du Caire. La Compagnie de Méhalla qui possède la plus grande usine de filature et de tissage au Moyen-Orient a été fondée le 26 août en 1927 comme premier projet de la banque d'Egypte dirigée par l'économiste égyptien Talaat Harb fondateur de l'économie égyptienne moderne. Lors de sa fondation, la Compagnie a embauché 2 mille ouvriers. Actuellement, elle a à son insu environ 24, 000 ouvriers qui représentent le quart des ouvriers du textile travaillant dans le secteur public en Egypte.<sup>42</sup> La Compagnie de Méhalla est affiliée à la Compagnie publique du Filature et de tissage (*El Sherka El-kabeda Lel Ghazl Wel Nasig*), dépendant du Ministère de l'Investissement (Ministère des Affaires précédemment)<sup>43</sup>. En vertu de la loi n° 203 de l'année 1991 et ses arrêts, *El Sherka El-kabeda* contrôle toute les entreprises du secteur public relatives à la filature et au tissage, dont la Compagnie de Méhalla<sup>44</sup>. *El Sherka El-kabeda* comprend 32 Compagnies qui lui sont affiliées : 23 compagnies de filature et de tissage et 9 Compagnies de coton. La fondation de ce genre de Compagnie se fait suite à une suggestion du Ministre de l'Investissement, l'approbation du Premier Ministre vient ensuite<sup>45</sup>. Le mode de désignation de son directeur (ou du Président du Conseil d'Administration) est aussi déterminé par cette même loi n° 203 de 1991. Elle stipule qu'*El-Sherka El-Kabeda* doit comporter un Conseil d'Administration et une Assemblée Générale<sup>46</sup>. Celle-ci est responsable de la formation du Conseil d'Administration c'est elle qui suggère son Président qui doit la gérer durant 3 ans renouvelables.<sup>47</sup> Néanmoins,

---

<sup>42</sup> Livret portant sur la structure interne de la Compagnie de Méhalla et publiée par la Compagnie même.

<sup>43</sup> On l'appellera durant cette thèse par ce nom raccourci : El Sherka El-kabeda

<sup>44</sup> Voir le site de la Compagnie du coton, de la filature et de tissage et de l'habillement (*El Sherka el kabeda lel ghazl wel nasig* : <http://www.textileholding-gov-eg.com/a-about.htm>)

<sup>45</sup> Voir l'article 1 du chapitre 2 de la loi 203 de l'année 1991

<sup>46</sup> Voir l'article 3 du chapitre 2 de cette loi 203 pour l'année 1991.

<sup>47</sup> Voir la loi 203 pour l'année 1991.

cette structure est justement théorique car sur le plan pratique c'est le Ministre de l'Investissement qui nomme directement le Président du Conseil d'Administration de la Compagnie<sup>48</sup>. Ceci est le cas par exemple du directeur d'El-Sherka El-Kabeda l'ingénieur Mohsen El-Gilani l'ex-président du groupe mondial d'Amonisto et de la Compagnie du Delta pour la filature et le tissage jusqu'au 28 Mai 2012.<sup>49</sup> Une fois arrivé au terme de sa présidence de la compagnie El-Sherka El-Kabeda, le nouveau Ministre de l'Investissement a nommé le Général Fouad Abdel Alim, l'ex président du conseil d'administration de la Compagnie de Méhalla pour présider El-Sheral El-Kabeda et former un nouveau conseil d'administration.<sup>50</sup> Cette situation met en relief l'emprise gouvernementale sur ces Compagnies.

Quant aux Compagnies affiliées à El Sherka El-Kabeda à l'instar de la Compagnie de Méhalla, la loi 202 de l'année 1991 stipule que leur fondation se fait après la suggestion du Conseil d'Administration d'El Sherka El Kabeda et suite à l'approbation du Ministre de l'Investissement. Le Conseil d'Administration des Compagnies affiliées à El Sherka El Kabeda devrait comporter au minimum 5 membres et au maximum 9 membres<sup>51</sup>. Son président doit être aussi désigné par l'Assemblée Générale.<sup>52</sup> Cependant, ce processus de désignation n'est qu'un processus théorique car sur le plan pratique, le président du conseil d'administration de ces Compagnies est forcément nommé - par le Président du Conseil d'Administration d'El Sherka El Kabeda,<sup>53</sup> - ce qui montre le cercle vicieux de la non transparence gouvernementale. Ceci est le cas d'ailleurs du Président du Conseil d'Administration de la Compagnie de Méhalla depuis 2006 à 2007 : l'ingénieur Abdel Fatah El Gebally ancien fonctionnaire à la Compagnie ainsi que celui de son successeur

---

<sup>48</sup> Entretien avec Gamal Abul Ela, directeur de *Dar El-Khadamat*, Méhalla El-Kobra, le 4 août 2010.

<sup>49</sup> Voir la biographie de Mohsen El-Gilani sur site de la Compagnie du coton, de la filature et de tissage et de l'habillement (*El Sherka el kabeda lel ghazl wel nasig*): <http://www.textileholding-gov-eg.com/a-mohsen.htm>

<sup>50</sup> Abdel Alim succède El-Ghilani dans la présidence d'El-Sherka El-Kabeda (Abdel Alim rae'san lel kabeda lel ghazl khalif El-Gilani), *Al-Youm Al-Sabe'*, 28 mai 2012, disponible sur : <http://www.youm7.com/News.asp?NewsID=690654&>

<sup>51</sup> Il devrait comporter aussi le Président du comité syndical de la Compagnie mais sans que sa voix ne soit prise en compte

<sup>52</sup> Voir la loi 203 pour l'année 1991.

<sup>53</sup> Entretien avec Gamal Abul Ela, directeur de *Dar El-Khadamat*, op.cit.

(en fin 2007) le Général Fouad Abdel Alim ex-directeur de la Compagnie Arabe et Bolvar pour la filature et le tissage affiliée aussi à El-Sherka El-Kabeda<sup>54</sup>.

Depuis la fin des années 90, les gains de la Compagnie de Méhalla (qui dépassaient auparavant les 4 milliards de livres égyptiennes par an) ne faisaient que diminuer et ses dettes ne faisaient qu'augmenter à cause des politiques de libéralisation économique menées par le gouvernement, comme mentionné au chapitre précédent<sup>55</sup>. Ces politiques ont donné lieu à une libération des prix du coton, nécessaire à la production du textile. C'est ce que la Ministre de la Main d'Œuvre Eisha Abdel Hadi a admis quelques semaines après la grève de 2006 : « La crise de la Compagnie de Méhalla ne vient pas du pur hasard. Les mauvaises politiques gouvernementales concrétisées par une libération rapide du coton ont conduit à la détérioration du secteur du textile. Ces dernières ont aussi mené à une augmentation des intérêts des dettes de la Compagnie, ce qui a accru la crise »<sup>56</sup>. Ibrahim Abu Saa'da, ancien ouvrier à la Compagnie et ex-membre de son Conseil d'Administration confirme le même fait. Il donne cependant plus de détails concernant la Compagnie de Méhalla : « L'augmentation des dettes de la Compagnie et les pertes considérables qu'elle a réalisées remontent à l'année 1996 durant laquelle le gouvernement a pris la décision de libérer le prix du coton : le prix du tonne de coton a donc atteint 18 mille livres égyptiennes. La production égyptienne du coton n'étant que de 4,5 millions de Kentar, 3 millions d'entre eux sont exportés. Le reste est laissé pour la consommation interne. La Compagnie de Méhalla en utilise 1 million et le reste est distribué aux autres Compagnies de textile. Pour remédier au manque du coton produit en Egypte, on l'importe de la Syrie, du Pakistan, et de l'Inde. Il est beaucoup moins cher (le tonne coûte seulement 13 mille livres égyptiennes) il est moins cher que celui produit par

---

<sup>54</sup> Ibid

<sup>55</sup> Al-Sayed El-Turki, « Avec des nombres et des documents : Le plan du gouvernement pour détruire la Compagnie de Méhalla au profit des hommes d'affaires » (*Bel arkam wel waa'ek : ketet el hokoma le takhrif sherket ghazl el mahalla le saleh regal el ae'mal*), *Al-Dustour*, 20 décembre 2006, p2

<sup>56</sup> « La Ministre de la Main- d'Œuvre avoue : Les mauvaise politiques sont derrière les événements de la Compagnie de Méhalla » (*Waziret El-Kowa El-amela ta'ateref el seysat el motarakema el khata'ee sabab ahdas ghazl el mahalla*), *Al-Gomhoreya*, 26 décembre 2006, p12

l’Egypte mais il est d’une qualité moindre (n’ayant pas de longue fibre comme celui d’Egypte)». <sup>57</sup>

Le coton importé a influencé d’une manière négative la capacité de la Compagnie à réaliser des gains à cause de deux raisons : (1) Les machines des usines de la Compagnie ont été détériorées car le coton à courte fibre importé de l’extérieur gâchait les machines. (2) Les importateurs, voyant que la production de la Compagnie devient de moins en moins bonne, refusent de plus en plus de l’importer. Le quotidien égyptien privée Al-Dustour a publié plusieurs contrats qui furent résiliés avec des importateurs étrangers en Europe aussi bien qu’aux Etats-Unis à cause de la détérioration de la production de la Compagnie et la présence de défauts aux produits exportés. On citerait comme exemple la résiliation du contrat 138/16/2005 entre la Compagnie de Méhalla et la Compagnie Technocabrique italienne. Le contrat stipulait l’importation de 750 tonnes de filature de coton à 1,7 million de livres égyptiennes. Ce dernier a été résilié car la production de textile envoyée en Italie comportait des défauts. <sup>58</sup> La plupart des importateurs ont résilié leurs baux avec la Compagnie de Méhalla pour la même raison et lui ont même demandé de leur fournir des explications quant à la détérioration visible de la qualité de ses produits lors des dernières années. <sup>59</sup> Dans ce contexte, il serait nécessaire de signaler que la Compagnie avait réussi quand même à réaliser des bénéfices jusqu’à 2005 : en 2004 et 2005, elle a réalisé des bénéfices financiers de 140 millions et de 72 millions respectivement qui, avec un taux d’intérêts bancaires de 98,4 millions en 2004 et 106,2 millions en 2005, se sont transformés en un bénéfice net de 19,2 millions en 2004 et 5 millions en 2005. <sup>60</sup>

En 2006, et avec l’avènement du nouveau directeur El-Gebally au mois de mars, la détérioration de la situation financière de la Compagnie a encore pris plus de l’ampleur

---

<sup>57</sup> Al-Sayed El-Turki, « Avec des nombres et des documents : Le plan du gouvernement pour détruire la Compagnie de Méhalla au profit des hommes d’affaires » (*Bel arkam wel waa’ek : ketet el hokoma le takhrif sherket ghazl el mahalla le saleh regal el ae’mal*), op.cit, p2

<sup>58</sup> Ibid

<sup>59</sup> Ils n’arrivaient pas à comprendre la raison derrière cette détérioration car la Compagnie a une renommée internationale.

<sup>60</sup> Mohamed Abul Dahab, « L’assemblée Générale de la Compagnie se Méhalla se réunie le 21 octobre prochain et des sources : les chiffres préliminaires confirme des pertes de 144 millions de livre égyptien » (*El gammaeya el momomeya le sherket ghazl el mehalla 21 october el kadem we masader : el arkamel awaleya lel mizaneya toaked wogod khosara 144 million genieh*), *El-Dustour*, 15 octobre 2008



car les bénéfices nets ont commencé à se transformer en des pertes à cause des prêts bancaires contractés par la direction de la Compagnie. Ses dettes ont donc augmenté d'une manière considérable. La Compagnie a ainsi réalisé des bénéfices de 102 millions, avec un taux d'intérêts bancaires de 115,1 millions, alors ces bénéfices se sont transformés en une perte nette de 5 millions. Après la grève de 2006, le Ministre de l'Investissement a pris la décision d'annuler la dette de la Compagnie afin que sa situation financière s'améliore.<sup>61</sup> Néanmoins, en 2007, sa situation s'est dégradée encore plus dramatiquement, puisque les bénéfices qu'elle réalisait se sont transformés en des pertes relativement grandes. La Compagnie a eu des pertes financières de 13,1 millions, avec un taux d'intérêts bancaires de 33,1 millions, les pertes nettes de la Compagnie ont atteint les 43,7 millions.<sup>62</sup>

Dans ce cadre, il serait nécessaire de signaler que l'Assemblée Générale de la Compagnie a décidé le 27 novembre 2007 de destituer le directeur de la Compagnie qui était Mohsen El-Gebally à l'époque l'accusant de corruption. Cependant cette décision n'a été prise que suite à la grève de septembre 2007. Pour calmer les ouvriers, le Ministre de l'Investissement a accepté cette démission. Elle a été d'ailleurs l'une des revendications de la mobilisation de 2007. En outre, une commission d'enquête a été formée par l'Assemblée Générale pour détecter la corruption au sein de l'entreprise<sup>63</sup>. On a dénoncé plusieurs modes de corruption dans l'administration ou dans la gestion des ressources financières. Plusieurs facteurs ont contribué à cela : (1) La présence d'un certain nombre de proches d'El Gebally qui occupaient de postes-clés et possédaient des privilèges particuliers. (2) Les dépenses financières d'El-Gebally qui marque des infractions, citons par exemple, des dépenses pour le développement du club social de la Compagnie et de son cinéma ainsi que des dettes estimées à 1 million de livres égyptiennes mises sous le nom de clients inconnus...etc (3) Négligence de l'entretien

---

<sup>61</sup> Nagwa Tantawy, « L'accord des parlementaire et du gouvernement en ce qui concerne la félicitation des ouvriers » (Egmaa' men el nowab wel hokoma ala tahyat el omal), *Al-Esbou'e*, 18 décembre 2006, p21

<sup>62</sup> Mohamed Abul Dahab, « L'assemblée Générale de la Compagnie se Mahalla se reunie le 21 octobre prochain et des sources : les chiffres preliminaires confirme des pertes de 144 millions de livre égyptien » (*El gammaeya el momomeya le sherket ghazl el mehalla 21 october el kadem we masader : el arkamel awaleya lel mizaneya toaked wogod khosara 144 million genieh*), op.cit

<sup>63</sup> Farag Bedir, « Les ouvriers de la Compagnie de Méhalla demande le jugement du président de la Compagnie » (*Om al ghazl el mahalla yotalebom bemohakamet rais el sherka*), *Al-Wafd*, 10 décembre 2006, p2

des machines que le mauvais coton avait affecté.<sup>64</sup> Ainsi, cette corruption a eu comme conséquence une Compagnie avec des machines non productives, une production de textile ayant des défauts et par suite non exportée. Cette situation a conduit de la sorte à une maximisation des pertes et par suite a un refus de procurer aux ouvriers leurs primes puisque la Compagnie ne réalise plus de gains.<sup>65</sup> Ce fait explique la persistance des ouvriers à recevoir leurs droits aux primes malgré les pertes. Selon leur point de vue, ils ont fourni le travail demandé, la non productivité de la Compagnie n'étant que le résultat de la corruption et du mauvais entretien des machines sur lesquelles ils se trouvent obligés de travailler.<sup>66</sup>

En 2008 et avec l'arrivée du nouveau directeur (par mandat) Fouad Abdel-Alim Hassan, les pertes ont triplé et ont atteint environ les 145 millions de livres. A la première réunion annuelle de l'Assemblée Générale sous le mandat de Fouad, le 21 Octobre 2008, les pertes ont été dévoilées : 144, 750 000 de livres. Les problèmes de corruption et de mauvaise gestion ont continué de plus belle sous son mandat les pertes ont triplé. Les ventes intérieures ont ainsi diminué de 455, 989 millions de livres à 391,105 millions, la différence avec l'année précédente étant estimée à 64,884 millions de livres. Les exportations ont diminué de 396,570 à 357,373 millions de livres, soit avec une différence de 39,197 millions en comparaison avec l'année précédente. Les ventes totales de la Compagnie ont donc diminué de 852, 559 millions à 748,478 millions<sup>67</sup>. La différence avec l'année précédente étant 104 millions de livres, un fait qui confirme la mauvaise gestion des ressources de la compagnie.

Enfin, il serait nécessaire de mentionner que ces pertes de la Compagnie qui ont augmenté graduellement ont conduit les ouvriers à se poser sans cesse des questions quant aux intentions du gouvernement à la privatiser sous prétexte qu'elle ne réalise plus de gains. Les ouvriers ont toujours eu peur que cela ait lieu car ce qui arriverait

---

<sup>64</sup> Ibid

<sup>65</sup> Al-Sayed El-Turki, « Avec des nombres et des documents : Le plan du gouvernement pour détruire la compagnie de Mehalla au profit des hommes d'affaires » (*Bel arkam wel waa'ek : ketet el hokoma le takhrif sherket ghazl el mahalla le saleh regal el ae'mal*), op.cit

<sup>66</sup> Entretien avec Amal El-Said, leader ouvrière à la Compagnie de Méhalla, Méhalla El-Kobra, le 7 février 2009.

<sup>67</sup> Ces informations ont été recueillies par l'auteur du correspondant du journal *El-Dustour* à la ville de Méhalla El-Kobra.

probablement en cas de privatisation c'est la vente de chaque usine affiliée à la Compagnie à part. En d'autres termes, ce plus grand rassemblement d'ouvriers en Egypte - une des raisons de sa capacité de pression - s'effriterait pour de bon et c'est ce que les ouvriers appréhendent.<sup>68</sup>

## **Section 2 - Structure de la Compagnie de Méhalla : Une multitude de réseaux sociaux et des liens de solidarités**

Une analyse des dynamiques de l'interaction entre le régime et le mouvement nécessite une meilleure compréhension des facteurs internes du mouvement influençant ces dynamiques à savoir principalement sa composition sociale. Dans cette section, on présentera la structure interne de la Compagnie et la répartition des ouvriers en son sein pour constituer une image plus complète des relations sociales qui s'y maintiennent. On démontrera que cette structure spécifique de la Compagnie a favorisé la formation de réseaux sociaux denses entre les ouvriers créant ainsi des liens de solidarités ouvrières et une identité collective du mouvement. Ceci facilite sa mobilisation et explique la pression qu'il peut exercer lors de l'organisation de grèves.

La Compagnie de Méhalla au regard du nombre important d'ouvriers se divise en plusieurs départements. Il y en a 7 considérés comme étant des départements productifs relatifs au filage et au tissage : (1) Le département du filage qui comporte environ 5000 ouvriers<sup>69</sup>. C'est la section la plus exigeante et la plus dure du point de vue de l'effort physique et du nombre d'heures de travail. C'est pourquoi, elle n'embauche pas de femmes ouvrières. (2) Le département du tissage qui comporte environ 15 usines et environ 2000 ouvriers. (3) Le département du traitement du tissu. (4) Le département du Coton de médecine, sachant que la Compagnie possède la plus grande usine d'ouate au Moyen-Orient. (5) Le département de la laine qui comporte environ 3 usines avec environ

---

<sup>68</sup> Entretien avec Sayed Habib et Faysal Lakoshi, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, Méhalla El-Kobra, 31 janvier 2009.

<sup>69</sup> Entretien avec Mustafa Foda, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, Le Caire, le 11 avril 2010.

2000 ouvriers. (6) Le département des vêtements qui comporte environ 5000 ouvrières. C'est là où les femmes ouvrières sont regroupées. (7) Le département de soie. Les deux autres départements sont relatifs à l'ingénierie (usine de l'eau, centrale électrique, équipement de garage...) et aux travaux administratifs. Le premier comporte environ 3000 ingénieurs et ouvriers. Le deuxième comporte environ 5000 fonctionnaires.<sup>70</sup>

Historiquement, la structure de la Compagnie est connue comme étant hiérarchisée. Au sommet de cette hiérarchie se trouvent les hauts fonctionnaires qui travaillent dans les départements administratifs de la Compagnie. On emploie comme fonctionnaire celui qui a terminé ses études universitaires. Au milieu, se trouvent les petits fonctionnaires et les techniciens qui travaillent dans les départements de l'ingénierie. Ce sont ceux qui ont un diplôme moyen, c'est-à-dire qu'ils ont terminé leurs études préparatoires et se sont dirigés ensuite vers les instituts techniques. A la base, se trouvent les ouvriers qui travaillent dans les départements de filage, tissage, coton et vêtements. Ce sont généralement ceux qui ont effectué des études primaires ou préparatoires à l'école ou parfois rien du tout.<sup>71</sup> En effet, il ne s'agit pas seulement d'une question d'hiérarchisation mais plutôt d'une stratification de classe entre les hauts fonctionnaires/et fonctionnaires d'une part et les ouvriers d'autre part. Un petit exemple qui pourrait servir de preuve est que les fonctionnaires ont une porte spécifique à eux pour avoir accès à la Compagnie que les ouvriers n'ont pas le droit d'utiliser. Certes les habitations de ces derniers sont beaucoup plus modestes que ceux des fonctionnaires, les ouvriers restent alors toujours défavorisés socialement et non seulement économiquement.<sup>72</sup> Il faut dire que presque tous les leaders des mobilisations qui auraient lieu en 2006 se trouvent soit au milieu et à la base de cette hiérarchie. En outre, on verra que les leaders de la grève de 2006 (principalement ceux qui ont été déçus des élections du comité syndical de la Compagnie en nov. 2006) sont répandus dans la plupart de ces départements ce qui a facilité dans un sens le processus de mobilisation.

La Compagnie est située sur une superficie de 600 acres, dont 340 acres sont consacrés aux sections productives et 260 sont consacrés aux services sociaux et aux

---

<sup>70</sup> Ibid

<sup>71</sup> Entretien avec Gamal Abul Ela, directeur de *Dar El-Khadamat*, Méhalla El-Kobra, le 7 février 2009.

<sup>72</sup> Ibid

logements, à savoir que les ouvriers et employés de l'usine vivent soit dans des villages et villes autour de Méhalla, soit dans les logements ouvriers de l'usine. Cette partie comprend donc des villes, résidentielles, piscines, parcs, clubs sociaux, des bibliothèques, des pépinières, des fermes avicoles, des centres de formation pour les travailleurs, une station de drainage sanitaire, un théâtre, des scouts du centre, un hôpital et 50 acres de terres agricoles<sup>73</sup>. La structure de la Compagnie formée d'une part, de plusieurs usines ouvrières juxtaposées et d'autre part, de tout ce dont on a besoin pour y vivre, des habitations et des lieux de divertissement sont ainsi conçus de manière à créer une multitude de réseaux informels entre les ouvriers. Il ne s'agit plus d'une usine ouvrière au sens strict du terme mais plutôt d'une dynamique de vie sociale. C'est donc une « communauté » d'ouvriers ayant des liens sociaux qui sont formés (voir : Taylor et Whittier 1992). Cette situation la rend tout à fait différente des autres Compagnies égyptiennes à l'instar de celles des nouveaux établissements industriels de la ville du « 6 Octobre » (*seta october*) ou « 10 Ramadan » (*el-asher men ramadan*). Dans ces endroits, les ouvriers sont tout à fait dispersés dans des usines éloignées les unes des autres (El-Mahdi 2010 : 157-158).

En outre, les relations entre ouvriers au sein de la Compagnie ne se limitent pas au lieu de travail mais prennent place dans un contexte de relations familiales quotidiennes incluant conjoints, parents et enfants. Les entreprises publiques avaient pour tradition de recruter les enfants des ouvriers. Ce fait est d'autant plus marqué à la Compagnie de Méhalla où la part de la main-d'œuvre féminine est plus grande, en raison de la production de bonneterie (Duboc 2011 :11). Des familles entières travaillent ainsi à la Compagnie. C'est ce qu'explique un des ouvriers: « Je travaille dans l'entreprise depuis dix ans maintenant, c'est là où a travaillé mon père c'est là aussi où ma femme, ma mère et ma sœur travaillent toujours. C'est le cas pour presque toutes les familles ouvrières de la Compagnie. Ici, nous représentons des familles et des générations issues de la même famille» (entretien cité dans El-Mahdi 2010 : 158).

Ce qui précède confirme la constatation de Marie Duboc dans son étude ethnographique sur les ouvriers de la Compagnie de Méhalla : l'usine joue un rôle central

---

<sup>73</sup> Livret portant sur la structure interne de la Compagnie de Méhalla et publié par la Compagnie même.

dans la constitution de réseaux sociaux ouvriers au sein du mouvement. Ces réseaux renforcent le sentiment d'appartenance à l'usine comme unité sociale et non pas strictement professionnelle. L'usine est une source de liens qui unit les ouvriers en dehors de leur lieu de travail – à la fois à travers des liens matrimoniaux, sociaux ou des relations économiques. Bref, l'usine n'est pas juste un lieu de travail. La vie sociale et familiale des ouvriers est centrée autour de l'usine. De ce fait, toute menace à l'encontre de l'usine se transforme en une menace pour la communauté des ouvriers (Duboc 2011 : 11).

Le cas de la Compagnie de Méhalla met en évidence les limites de l'approche de la mobilisation des ressources, qui se sont surtout focalisés sur l'organisation formelle pour expliquer l'émergence d'une action collective (voir : McCarthy et Zald 1997). En effet, la multitude des réseaux informels maintenus par les ouvriers au sein de la Compagnie sont évidemment celles qui ont facilité l'émergence des mobilisations ouvrières. De nombreux travaux ont été consacrés à la relation entre réseaux et mouvements sociaux. Les chercheurs ont étudié les réseaux pour montrer qu'ils facilitent la mobilisation en créant des liens sociaux dont dépend l'action collective (voir : Snow, Zurcher and Eklund-Olson 1980 et Diani 2003). Les réseaux servent à trois fonctions principales en relation avec les mouvements sociaux : un rôle structurel permettant de connecter les individus à une opportunité de mobilisation ; un rôle de socialisation qui incite à la participation, enfin, les réseaux forment la décision des individus pour prendre part ou non au mouvement (Passy et Giugni 2001). On pense que la deuxième fonction est celle qui a constitué historiquement la spécificité de la Compagnie de Méhalla. La multitude de liens de sociabilité ouvrière que favorisent des liens interpersonnels forts (Mc Adam, McCarthy et Zald 1996 : 150) sont connus historiquement comme étant un potentiel de ce mouvement ouvrier lui permettant de se mobiliser en tant de crise. Ces réseaux facilitent aussi l'action (voir: Diani 2003 :8) à travers la circulation rapide des informations relatives au déclenchement de la grève, comme on le montrerait à la sixième section du chapitre.

En d'autres termes, ces liens sociaux créent et favorisent des liens de solidarité forts entre les membres du mouvement minimisant ainsi les possibilités du « cavalier seul » (*Free Riding*) (voir : Olson 1965). Cette solidarité est visible à travers les relations

quotidiennes des ouvriers. Ces derniers sont prêts à se servir de leurs réseaux pour s'entraider. C'est ce que Sayed Habib, leader ouvrier à la Compagnie a expliqué comme suit : « Un de ces jours, j'ai perdu mon salaire de 500 livres égyptiennes. J'étais triste et, je ne savais quoi faire, mais un de mes amis a appris cette nouvelle, l'a propagé rapidement au sein de la Compagnie. Cinq cent ouvriers ont payé une livre chacun et on m'a donné mon salaire»<sup>74</sup>. En outre, comme l'explique Marie Duboc, les associations de crédit (*gam'iyyat*) ou tontines répandues entre les ouvriers de la Compagnie reflètent amplement l'intégration des ouvriers à l'intérieur de réseaux de solidarité. La *gam'iyya* est un système de prêt reposant sur les cotisations mensuelles des membres. Une personne est désignée comme responsable de la collecte de l'argent et doit s'assurer que chaque membre reçoit la somme empruntée selon un calendrier établi au préalable. Par exemple, si dix personnes acceptent de participer à une *gam'iyya* pendant dix mois et de payer 50 livres chaque mois, un de ses membres recevra 500 livres chaque mois (Duboc 2011 :12)<sup>75</sup>. À Méhalla les ouvriers utilisent ce système pour financer les préparatifs d'un mariage, pour faire face à des dépenses sanitaires ou pour acheter des produits électroménagers. Ce système repose sur une relation de confiance entre les membres de la *gam'iyya* et impose des obligations morales concernant le paiement des contributions mensuelles (Ibid).

D'ailleurs, cette solidarité consolide l'identification de l'individu avec la collectivité. Il sent ainsi qu'il partage avec elle une identité collective, un sort commun - et par suite un devoir général de la défendre (Hunt et Benford 2004 :439). L'usine et ses machines constituent pour les ouvriers leur pain quotidien. Ils s'investissent dans l'usine dont ils se sentent responsables. De plus, les liens sociaux et familiaux entre ouvriers soulignent le clivage entre « ouvriers » d'une part et ceux qui profitent de leur travail : la direction, le syndicat officiel et les représentants du gouvernement. Par conséquent, le terme « ouvrier » est utilisé pour désigner n'importe quelle personne embauchée à l'intérieur de l'usine et prête à remettre en question la légitimité de ces groupes (Duboc 2011 :13). C'est là une « frontière » ou « une ligne de démarcation » ferme qui se construit

---

<sup>74</sup> Entretien avec Sayed Habib, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, op.cit.

<sup>75</sup> Ce système d'emprunt et d'épargne est très répandu en Égypte car il n'implique pas le paiement d'intérêts, contrairement aux prêts bancaires.

visiblement entre le « nous et le « eux » (voire : Taylor et Whittier 1992, Hunt et Benford 2004). Ce fait explique d'ailleurs l'appellation des leaders ingénieurs au sein de la Compagnie tels que Abdel Kader El-Dib et Magdy Sherif ou même fonctionnaire comme Gehad Taman et Karim El-Behiry de « leaders ouvriers », alors que techniquement ils ne le sont pas. En outre, la conscience de cette relation collective (voir : Hunt et Benford 2004 : 445-446) a été forgée à travers une longue histoire de militance dans laquelle, ce mouvement ouvrier est entré en confrontation avec le régime dans les années 70 et 80 et était sorti victorieux malgré le coût qu'il avait dû parfois payer en terme de répression, comme on le verra à la section suivante.

### **Section 3 - Histoire de la militance de la Compagnie : Leadership « politisé » et victoire « continue »:**

On présentera très brièvement dans cette section les mobilisations organisées par le mouvement ouvrier de la Compagnie de Méhalla depuis les années 70 et 80 afin de situer celles de 2006-2008 dans leur long contexte historique. Il s'agit de décrire la spécificité de ce mouvement qui est sorti victorieux de tous ses conflits avec le gouvernement, obligeant ce dernier à satisfaire ses revendications. Il s'est instauré ainsi dans la mentalité collective des habitants de la ville de Méhalla et également celle du mouvement ouvrier en Egypte comme l'endroit d'où part la militance contre les décisions gouvernementales qui vont à l'encontre des intérêts ouvriers. Le potentiel social et économique du mouvement a toujours élevé les « opportunités » ou les chances de son succès. Cela l'a historiquement incité et l'incite encore à militer pour ses droits malgré les « risques » que cela pourrait engendrer en terme de répression (voir : Tilly et Goldestone 2001 : 183).<sup>76</sup> En outre, l'histoire de l'activisme de ce mouvement fera apparaître le parcours militant de ses anciens leaders durant les années 70 et 80. La différence du type de militantisme entre ces derniers et celui des nouveaux leaders, qui vont déclencher la grève de 2006, nous aidera à mieux comprendre leurs choix mais aussi leurs actions durant ces épisodes contestataires.

---

<sup>76</sup> La présentation de cette histoire de militance serait importante pour notre compréhension des mobilisations ouvrières à Méhalla depuis 2006, à savoir l'empreint de leur répertoire d'actions aussi bien que leurs slogans.



Premièrement : La mobilisation ouvrière de 1975, a eu lieu dans un contexte de frustration sociale qui s'est aggravé à cause des politiques de libéralisation entreprises sous la présidence de Sadate. L'importance de cette mobilisation vient des conséquences qu'elle a eues. Cette dernière a servi à identifier voire à former un groupe de leaders qui va maintenir la militance ouvrière durant les années 80. Le facteur déclencheur de cette grève a été la promulgation par Sadate de la loi de "la Réforme Fonctionnaire" procurant des privilèges aux fonctionnaires du gouvernement notamment en termes de promotion. Cette dernière n'était pas censée être appliquée aux fonctionnaires ou aux ouvriers du secteur public (El-Banna 1992 :561). Cette loi, comme l'affirme Hamdi Hussein ancien leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, a causé le ressentiment des ouvriers du secteur public qui ont commencé à éprouver que le gouvernement de Sadate allait à l'encontre de leurs intérêts.<sup>77</sup> En outre, la direction de la Compagnie avait pris, justement avant le déclenchement de cette grève, des mesures hostiles aux ouvriers de la Compagnie comme par exemple l'élimination des restaurants qui procuraient aux ouvriers des repas rapides à des prix modiques<sup>78</sup>.

Selon Fathy Adel Hamid un des leaders de cette mobilisation, la plupart des leaders de cette Compagnie ne faisait partie d'aucun courant politique. Ils étaient principalement des officiers qui sont revenus de la guerre de 1973 très frustrés car ils n'ayant pas reçu l'honneur qu'ils croyaient mériter.<sup>79</sup> Leur privation des privilèges que la loi de la Réforme Fonctionnaire a donnés était donc un facteur déclencheur pour ces leaders qui ont mobilisé les ouvriers. Le répertoire d'action de cette mobilisation fut la grève, le sit-in ainsi que la manifestation devant la porte de la direction de la Compagnie - des répertoires qui se répéteraient durant les années 80 aussi bien qu'à partir de 2006. A ces répertoires d'actions, s'est ajoutée durant la mobilisation de 1975 la prise d'assaut des maisons des fonctionnaires de la Compagnie. Les ouvriers les ont envahis juste pour voler les poulets se trouvant dans leurs réfrigérateurs. Leur but étant de les suspendre devant la porte de la direction de la Compagnie durant leur manifestation tout en

---

<sup>77</sup> Hamdi Hussein, ancien leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla et directeur du Centre d'étude socialiste d' « *Afaq Eshterakia* », Méhalla EL Kobra- Egypte, 31 janvier 2009.

<sup>78</sup> Fathy Abdel Latif, La militance des ouvriers de Méhalla durant 100 ans (*Masiret Omal El-Mahalla abr 100 am*), Presse de l'Université ouvrière au Caire, 2002, p87

<sup>79</sup> Entretien avec Fathy Abdel Hamid, ancien leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla (un des leaders des grèves de 1975 à la Compagnie), Méhalla El-Kobra, 31 janvier 2009

scandant : « Ils mangent des poulets et des pigeons et nous mangeons des fèves » (*homa yaklum 7ama we ferakh we ehna el foul dawakhna we dakh*).<sup>80</sup> Cet acte symbolique visait à protester contre les privilèges dont jouissaient les fonctionnaires, déjà mieux rémunérés, contrairement aux ouvriers de la Compagnie. Les fonctionnaires avaient en effet un accès facile aux poulets procurés par la coopérative de la Compagnie (*gameyet el sherka el isthlakiya*) alors que les ouvriers n'avaient pas cette possibilité.<sup>81</sup> Ce slogan serait dorénavant le mot d'ordre de toutes les mobilisations futures du mouvement ouvrier. Les revendications de cette grève étaient: 1- L'application de la loi de la "Réforme Fonctionnaire" pour tous les ouvriers du secteur public. 2- La dissolution du Conseil d'Administration de la Compagnie qu'ils considéraient comme corrompu. 3- Autres revendications ayant rapport avec l'augmentation des primes et des récompenses des ouvriers.<sup>82</sup>

En réponse à ces actes protestataires, l'appareil sécuritaire a encerclé la Compagnie ainsi que les rues principales de la ville. Tout en usant de bâtons et de gaz lacrymogènes, ils sont intervenus à l'intérieur de la Compagnie pour mettre fin par force à la grève. Une dizaine d'ouvriers a été blessé et 175 ouvriers ont été arrêtés parmi lesquels les leaders du mouvement. Ils furent libérés d'ailleurs quelques jours plus tard.<sup>83</sup> La répression sécuritaire en dehors de l'enceinte de la Compagnie a incité les habitants de la ville à user de la violence contre la police : les jeunes avaient lancé des pierres sur la police - un scénario qui va se répéter environ 30 ans suite à la grève de 2008.<sup>84</sup> Pour mettre fin à la grève, la direction de la Compagnie s'est vue obligé d'entretenir des négociations avec les leaders du mouvement ouvrier. Le gouvernement a satisfait toutes leurs revendications y compris celles de l'application de la loi de la réforme fonctionnaire pour tous les fonctionnaires et les ouvriers du secteur public. Le mouvement est ainsi sorti victorieux de cette épisode conflictuel Par contre, la demande de la dissolution du Conseil d'Administration de la Compagnie a été refusée car, selon Abdel Hamid, l'accepter aurait

---

<sup>80</sup> Fathy Abdel Latif, La militances des ouvriers de Méhalla durant 100 ans (*Masiret Omal El-Mahalla abr 100 am*), op,cit, p88

<sup>81</sup> Ibid

<sup>82</sup> Entretien avec Fathi Abdel Hamid, ancien leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla (un des leaders des grèves de 1975 à la Compagnie), op.cit

<sup>83</sup> Fathy Abdel Latif, La militances des ouvriers de Méhalla durant 100 ans (*Masiret Omal El-Mahalla abr 100 am*), op,cit, p89-90

<sup>84</sup> Ibid, p88

pour sens l'admission de l'incapacité du gouvernement (qui soutient l'administration) à contenir les mobilisations ouvrières<sup>85</sup>. Cette même demande serait pourtant admise suite à la grève de 2007 - un fait qui montre que quelques « lignes rouges » ont changé avec l'avènement de Moubarak.

La période entre 1976-1985, quoiqu'étant une période de calme au sein de la Compagnie, a été quand même une période importante dans son histoire de militance. Comme mentionné au chapitre précédent, ces quelques années avaient connu la naissance de multiples formes d'activisme au sein du monde ouvrier. A la Compagnie de Méhalla, des comités ouvriers ont été formés. Le but de ces derniers étant surtout la mobilisation des ouvriers afin de réclamer leurs droits face à un régime qui ne leur est plus favorable comme celui du Président Nasser.<sup>86</sup> Parmi elles, on pourrait citer « Le comité pour la défense du secteur public » qui sortait une publication appelée « L'aube » (*Fagr*) ainsi que « Le Comité pour la Production » qui faisait sortir la publication « Main de la Production » (*Sawae'd el-intag*).<sup>87</sup> Cet activisme a reflété une réalité encore plus importante : l'émergence et la formation de nouveaux leaders. Les activistes ouvriers qui militaient au sein et à travers ces comités (et d'autres) vont mobiliser plus tard les ouvriers pour déclencher la grève de 1986. En outre, c'est durant cette période des années 80 que les idéologies politiques des leaders vont se forger. Une grande partie d'entre eux va rejoindre les partis de gauche à l'instar du parti "Tagamu'e" ou même le parti Communiste<sup>88</sup>. Rappelons qu'en 1977, le Président Sadate avait pris l'initiative d'introduire le pluralisme partisan en Egypte. Comme l'affirme Hamdi Hussein ancien leader à la Compagnie, la majorité des leaders du mouvement ouvrier avaient ainsi une affiliation politique et partisane définie.<sup>89</sup> Au sein de ce groupe militant, ils recevaient progressivement leur «éducation politique et organisationnelle». Leur appartenance politique et partisane nourrissait de ce fait leur militantisme ouvrier<sup>90</sup>. Cette donnée nous

---

<sup>85</sup> Entretien avec Fathi Abdel Hamid, ancien leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla (un des leaders des grèves de 1975 à la Compagnie), op.cit.

<sup>86</sup> Entretien avec Gamal Abul Ela, directeur de *Dar El-Khadamat*, Méhalla El-Kobra, le 4 août 2010.

<sup>87</sup> Ibid.

<sup>88</sup> Entretien avec Fathi Abdel Hamid, ancien leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla (un des leaders des grèves de 1975 à la Compagnie), op.cit

<sup>89</sup> Hamdi Hussein, ancien leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla et directeur du Centre d'étude socialiste d' « *Afaq Eshterakia* », op.cit

<sup>90</sup> Ibid

serait importante car elle met en relief la relation différente que gardent les anciens et les nouveaux leaders vis-à-vis de la « politique ».

Deuxièmement : Les mobilisations ouvrières de 1986- 88. Elles ont eu lieu dans un contexte où le régime de Moubarak poursuivait cette politique de libéralisation économique favorisant le secteur privé au détriment du secteur public. Ainsi, le 8 juin 1981, le gouvernement avait fait promulguer une nouvelle loi pour le travail : la loi n°137 pour l'organisation des relations de travail. Le texte de cette loi stipulait le droit des ouvriers à une rémunération les jours de leurs repos hebdomadaire.<sup>91</sup> Or, elle n'a jamais été mise en exécution par la direction des Compagnies du secteur public sous prétexte que ces dernières sont gouvernées par la loi 48 de l'année 1978. Cette loi organise les relations de travail des ouvriers du secteur public et ne mentionne rien à propos de ce droit.<sup>92</sup> Pour obliger le gouvernement à s'y plier, la Compagnie d'Esco pour le filage et le textile localisé dans le quartier de Shubra El - Khima au gouvernorat de *Qualioubia* a intenté un procès contre le gouvernement et l'a gagné. Cependant, celui-ci n'a guère accepté d'exécuter le jugement de la cour.<sup>93</sup> Les leaders « politisés » de la Compagnie de Méhalla ont pris la décision de militer pour l'application de cette loi. Leur but étant non seulement de récupérer le droit des ouvriers à cette rémunération mais surtout de s'opposer aux politiques du régime défavorisant en général la situation ouvrière dans le secteur public. Ils ont donc mobilisé les ouvriers pour lancer la grève afin de faire pression pour l'exécution de cette loi<sup>94</sup>. En vue d'y mettre fin, les agents de sécurité ont arrêté les leaders du mouvement. Or, la grève a continué de plus belle grâce à la solidarité des ouvriers avec leur leaders. C'est ce que Hamdy Hussein un des leaders de cette grève a expliqué comme suit: « Les ouvriers, solidaires avec nous, ont refusé d'annuler la grève sans qu'on ne soit libéré. Ils ont ainsi scandé le slogan : « Pas de production avant la libération » (*la intag ila baa'd el ifrag*)<sup>95</sup>. Afin de calmer les ouvriers, le gouvernement a

---

<sup>91</sup> Salah SHAKER, 13 année sur la grève d'Esco (*13 aman' ala edrab esco*), disponible sur le site des Socialistes Révolutionnaires en Egypte : <http://www.e-socialists.net/node/4351>

<sup>92</sup> Ibid

<sup>93</sup> Salah SHAKER, 13 année sur la grève d'Esco (*13 aman' ala edrab esco*), op.cit.

<sup>94</sup> Entretien avec Shawki El-Sheikh, ancien leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla (un des leaders des grèves de 1975 à la Compagnie), Méhalla El-Kobra, 15 août 2009.

<sup>95</sup> Hamdi Hussein, ancien leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla et directeur du Centre d'étude socialiste « *Afaq Eshterakia* », op.cit

accepté de libérer les leaders du mouvement et d'appliquer la loi. C'est ainsi que la mobilisation du mouvement a eu du succès.

En 1988, le gouvernement a pris la décision d'annuler la somme allouée aux ouvriers du secteur public au début de l'année scolaire. Cette dernière connue sous le nom de "La subvention des écoles" (*menhit el-madaris*) leur permet de scolariser leurs enfants. Cette décision a provoqué les ouvriers qui l'attendaient chaque année. Une manifestation a été ainsi organisée devant la direction de la Compagnie pour la réclamer. Pour la première fois, les ouvriers ont manifesté en levant un cercueil symbolique de Moubarak « *Naa'sh Moubarak* » comme signe d'indignation mais aussi de résolution.<sup>96</sup> Cet épisode s'est terminé par la victoire du mouvement et l'annulation de cette décision. Le gouvernement avait agi rapidement de peur que la situation ne dégénère surtout au cas où la manifestation ouvrière sortirait en dehors de l'enceinte de la Compagnie.<sup>97</sup>

A la suite de cette mobilisation le mouvement a connu une campagne d'arrestations qui a ciblé tous ses leaders sans exception. Tous les organisateurs de cette manifestation ont été transférés dans d'autres usines hors de la Compagnie de Méhalla<sup>98</sup>. Cette situation a eu pour conséquence la privation du mouvement, depuis la fin des années 80, de ces leaders politisés et oppositionnels au régime. Une dépolitisation graduelle du mouvement ouvrier a ainsi pris place dans un contexte plus grand de déclin des partis politiques (voir : chapitre 1). Il faut donc attendre une autre décennie avant d'assister à l'émergence d'une nouvelle génération de leaders qui mobilisera le mouvement en 2006. Comme on le verra plus tard, ces derniers vont maintenir au cours des futurs épisodes contestataires une relation distanciée avec les structures partisans oppositionnelles au régime. Ils vont aussi formuler une nouvelle conception de leur rôle, en tant que leaders, au sein du mouvement.

#### **Section 4 - Emergence de la mobilisation de 2006 : Elections syndicales et impact des nouveaux leaders :**

---

<sup>96</sup> Selon Shawki El Sheikh, cette mobilisation marqua une consolidation du refus des politiques du régime de Moubarak qui sont apparus aussi hostile que celle de Sadate vis-à-vis des ouvriers.

<sup>97</sup> Entretien avec Gamal Abul Ela, directeur de *Dar El-Khadamat* à Méhalla, op.cit

<sup>98</sup> Ibid

Il est difficile d'expliquer l'émergence du mouvement ouvrier de Méhalla par la présence d'une « structure d'opportunités politiques » favorables tant que les acteurs ou les leaders du mouvement ne l'avaient pas perçue. De ce fait, elle n'a pas motivé leur action de grève en 2006 comme nos entretiens avec eux l'attestent. Ainsi, le lien entre la « libéralisation » politique partielle du régime d'une part et l'émergence du mouvement de Méhalla mérite ainsi d'être revu. En revanche, l'approche de « la structure des opportunités politiques » sert parfaitement à expliquer la fréquence des mobilisations du mouvement des ouvriers de Méhalla. Ce dernier s'est mobilisé trois fois pendant trois années successives: en 2006 puis en 2007 et ensuite en 2008 - cela n'a jamais été le cas auparavant. Les « opportunités politiques » perçues par le mouvement, suite à la grève de 2006, ont justement servi au déclenchement de ces mobilisations d'une manière successive et dans un laps de temps restreint. L'identification de ces « opportunités » a eu lieu donc à la suite de l'interaction conflictuelle entre le mouvement et le régime mais jamais avant - un fait qu'on démontrera à la fin de ce chapitre<sup>99</sup>. L'approche des « opportunités politiques » demeure de ce fait pertinente dans l'explication de la fréquence des mobilisations ouvrières du mouvement des ouvriers de Méhalla mais non son émergence.

Ainsi, l'analyse de l'émergence du mouvement ouvrier de Méhalla permet notamment de souligner les limites d'une approche en termes de causalités avec la «structure des opportunités politiques » et de l'enrichir avec d'autres facteurs dont la combinaison expliquera l'émergence du mouvement:

Premièrement : La fraude électorale massive lors des élections syndicales de 2006. L'émergence de cette mobilisation ouvrière en particulier et l'augmentation des protestations ouvrières en général doivent être mises en relation avec les élections syndicales de 2006. Comme on l'a expliqué plus en détails au premier chapitre: ce qui est nouveau ici c'est la fraude qui a atteint les sections syndicaux (ou la base de la structure organisationnelle syndicale). A savoir que le comité syndical de la Compagnie de

---

<sup>99</sup> Entretien avec Faysal Lakosha, Mustafa Fuda et Gehad Taman, et, leaders ouvriers à la Compagnie de Méhalla, le 8, 11 et 14 avril 2010 respectivement.

Méhalla est affilié au syndicat du textile (composé de 77 comités syndicaux) et qui est, rappelons le, affilié à son tour à la Fédération officielle des syndicats<sup>100</sup>. Gehad Taman, un des leaders ouvriers de la Compagnie a expliqué cette question de l'augmentation du degré de fraude lors des élections du comité syndical de la Compagnie en 2006 comme suit : « Les élections syndicales de 2006 ont été truquées d'une manière très flagrante (*be sura faga*). Les 21 membres du comité syndical de la Compagnie sont tous venus par fraude. Cela n'a jamais été le cas auparavant puisque seuls cinq ou six candidats gagnaient les élections frauduleusement ». <sup>101</sup> Par conséquent, cette fraude électorale a non seulement fermé tous les canaux d'expressions dont disposaient les ouvriers mais a aussi empêché ces candidats déçus de réaliser leurs ambitions de représentation ouvrière.

Deuxièmement : Certes, la fraude électorale à elle seule n'offre pas une explication satisfaisante de l'émergence de la grève de 2006, mais sa conjonction au non-paiement des primes promises par le Ministre de l'Investissement en cette année l'explique. En effet, le Premier Ministre égyptien Ahmed Nazif a issu, au mois de mars, sa décision numéro 467 de l'année 2006 qui a stipulé l'augmentation du droit des ouvriers travaillant dans le secteur public aux primes annuelles. Cette décision a ainsi augmenté le montant de ces primes de 100 livres égyptiennes (précisée par la décision du premier ministre numéro 122 de l'année 1984) à deux mois du salaire initial<sup>102</sup>. Cette décision prise en 2006, a été la première de son genre depuis une décennie, exactement depuis 1984.<sup>103</sup> Elle devait être exécutée par la direction de la Compagnie mais cela n'a pas été le cas. Les candidats évincés des élections syndicales sauteront sur l'occasion pour mobiliser le mouvement dans une période où ils disposent déjà de soutiens frais à l'intérieur de l'usine (Duboc 2011 :8). La temporalité même le prouve : la déclaration de grève du 6 décembre 2006, comme signe de protestation contre le non paiement des primes, vient quelques semaines à peine après l'annonce des résultats des élections syndicales frauduleuses à la

---

<sup>100</sup> Mustafa Bassiouni, « La crise de l'organisation syndicale en Egypte » (azmit el tanzim el nikabi fe masr), Novembre 2009, *Papier socialistes publiés par le centre des études socialistes (markaz el derasat el eshtirakia)*, disponible sur : <http://www.e-socialists.net/node/5115>

<sup>101</sup> Entretien avec Gehad Taman, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, Méhalla El-Kobra, 14 avril 2010.

<sup>102</sup> Farag Bedir, « Les ouvriers de la Compagnie de Méhalla demande le jugement du président de la Compagnie » (*Omal ghazl el mahalla yotalebon bemohakamet rais el sherka*), *Al-Wafd*, op.cit, p2

<sup>103</sup> Entretien avec Gamal Abul Ela, directeur de *Dar El-Khadamat* à Méhalla, op.cit

mi-novembre. En effet, les ouvriers ne connaîtront ce droit à ces primes qu'en ayant un soutien légal. Ce dernier serait fourni par « La Maison des services syndicaux et ouvriers » (*Dar El-Khadamat El-Nekabeya Wel Omaleya*). « Dar El-Khadamat »<sup>104</sup> c'est une ONG de défense des libertés syndicales qui fournit une assistance juridique et instructive aux ouvriers de la ville de Méhalla.<sup>105</sup> C'est le directeur de l'organisation avocat de profession qui leur a d'ailleurs expliqué le droit des ouvriers aux primes de deux mois.<sup>106</sup> Forts des réseaux sociaux constitués pendant la campagne électorale, ces leaders ouvriers pourront s'appuyer sur ces soutiens pour mobiliser la main-d'œuvre (Ibid).

Troisièmement: La perception d'une grande chance pour le succès du mouvement en dépit du coût de l'action. La réflexion de Goldstone et Tilly (2001) concernant l'influence de la perception des « opportunités » et des « menaces » sur la décision du mouvement d'agir nous paraît pertinente à cet égard. Ils essayent ainsi de critiquer l'idée précédente qui considère que l'augmentation des risques ou des menaces est directement égale à la réduction des opportunités et vice-versa (Goldstone et Tilly 2001 :183). Ils proposent donc de différencier analytiquement entre les chances de succès du mouvement et les risques ou les coûts qu'un mouvement pourrait subir s'il décide d'agir - ou de ne pas agir. Ils définissent ainsi les opportunités comme étant : les chances que l'action du mouvement lui permet de réaliser le résultat qu'il désire. Les menaces comme étant : les coûts de l'inaction du mouvement (Goldstone et Tilly 2001 :183). De ce fait, un mouvement pourrait accepter de subir des coûts élevés s'il croit que les chances de réussite sont grandes et pourrait de même décider de prendre le risque de protester, en absence d'opportunités, si les coûts de l'inaction sont élevés. Cette différenciation semble pertinente dans l'explication de l'émergence du mouvement de Méhalla puisque le déclin de la répression du régime ainsi que la libéralisation médiatique - les deux variables de l'opportunité politique émergentes depuis 2005- n'ont pas motivé l'action de ces leaders en 2006. Ce qui semble l'avoir plutôt motivé est les chances de succès de leur

---

<sup>104</sup> On va s'en référer d'ores et avant avec le nom "*Dar El-Khadamat*".

<sup>105</sup> En présentant aux leaders ouvriers qui lui seraient rattaché tout le soutien légal et logistique dans ils auraient besoin, cette organisation endosserait les mobilisations ouvrières qui auraient lieu depuis 2006 à Méhalla.

<sup>106</sup> Entretien avec Faysal Lakosha, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, Le Caire, 8 avril 2010.



mouvement ayant une renommée historique d' « invincible » même s'il est réprimé (voire section 3).

Ainsi, si les élections syndicales ont préparé le terrain nécessaire aux leaders pour protester, le non paiement des primes a fourni l'occasion propice pour le faire, les protestations ouvrières antérieures et toujours réussies ont forgé une perception selon laquelle les chances de réussir cette protestation devraient être grandes. Cette histoire militante de la Compagnie ainsi que son succès ont été surtout mis en évidence par le directeur de Dar El-Khadamat lors de ses réunions avec ces leaders, sachant qu'il avait été lui-même un des leaders de la grève de 1986<sup>107</sup>.

### **Section 5 - Leadership du mouvement: Cadre organisationnel, portrait social et divergence de positions**

Pour définir le leadership du mouvement des ouvriers de Méhalla, on adoptera la même définition que celle de Morris et Staggenborg « Les leaders sont ceux qui établissent les décisions stratégiques, inspirent et poussent les autres à participer au mouvement social » (Morris et Staggenborg, 2004 :171). L'importance qu'on confère à l'analyse de l'action ou de l'« agency » vis à vis des « structures » nous conduit à considérer la nature de ce leadership comme étant surtout une « activité » qui a deux attributs : (1) C'est une relation dialogique « *dialogical relationship* » qui dépend du dialogue entre le leader et les autres membres du mouvement. Cet aspect sera pour nous une variable importante dans notre étude car elle met en relief l'influence qu'exercent les membres du mouvement sur les choix ainsi que les décisions des leaders. En plus, elle fera la différence entre les positions des deux différents groupes de leaders au sein du mouvement. (2) C'est aussi une relation téléologique « *purposive relationship* » dans laquelle le leader attèle la volonté des membres du mouvement à un projet commun (Barker, Johnon et Lavalette 2001 : 10). Cette dimension ne nous serait pas moins importante car on se focalisera durant notre étude sur les activités mobilisatrices des leaders et leur capacité à tirer profit du contexte où ils se trouvent.

---

<sup>107</sup> Entretien avec Gamal Abul Ela, directeur de *Dar El-Khadamat*, op.cit

D'ailleurs cette dimension d' « *agency* » du leadership, l'importance de leur choix stratégiques et leur capacité d'exploiter ces « opportunités politiques » ont été en effet négligé par les théories « du processus politique » qui ont surestimé les facteurs structurels donnant lieu à l'émergence d'une mobilisation (Morris et Staggenborg 2004 : 173). Ces dernières ont négligé le fait que les leaders du mouvement font un choix entre plusieurs options, et que ce choix affecte la capacité de mobilisation du mouvement ainsi que ses résultats (Morris 2004 : 242). Ainsi au cours de notre thèse, on se focalisera sur l'interaction entre des leaders du mouvement et les acteurs du régime en place. Cette divergence de choix nous conduit justement à identifier, dans cette section, la configuration du leadership du mouvement divisée en deux groupes essentiels et en présenter un portrait bref. Notre objectif étant de démontrer que cette division émane d'une part, d'une conception différente de ce qu'est la fonction du leader et d'autre part, d'un parcours militant différent. En outre, on décrirait brièvement les ressources sociales que possède un de ces groupes par rapport à l'autre. Ceci nous serait important pour comprendre ultérieurement la prépondérance de certains choix aux dépens d'autres et par suite, comprendre la manière avec laquelle le mouvement se développera plus tard.

Le premier camp de leaders est centré autour de Dar El Khadamat basé principalement à « Helwan », une ville strictement industrielle et ouvrière se trouvant dans la banlieue du Caire et connue par ses usines de sidérurgies. Kamal Abas syndicaliste de gauche et ancien ouvrier en sidérurgie est son fondateur. Il a été démis de ses fonctions à l'Usine du fer et de l'acier à Tebbine (à *Helwan*), suite à une grève ouvrière en 1989 qu'il a organisée. A la suite de cette démission il a pris la décision de fonder Dar El-Khadamat.<sup>108</sup> La Ministère de la Main-d'œuvre ainsi que le président du Syndicat officiel des ouvriers ont rendu cette organisation en quelque sorte responsable des dernières grèves ouvrières qui sont allées par ordre croissant depuis la grève du mouvement ouvriers de la Compagnie de Méhalla 2006, un fait qu'on mentionnera plus en détails au chapitre suivant. En 2000, *Dar El-Khadamat* acquiert la récompense de la

---

<sup>108</sup> Dalia Shams, « Les échos des usines », *EL-Ahram Hebdo*, 8 février 2008, disponible sur : <http://hebdo.ahram.org.eg/arab/ahram/2007/5/2/leve2.htm>

République Française pour les droits de l'homme.<sup>109</sup> Ceci fut le témoignage de Kamal Abas lors de la remise de la récompense : « A Paris, en me montrant les lumières de la Tour Eiffel, un samedi soir, cela m'a rappelé l'image des fours de l'Usine du fer et de l'acier, qui illuminait la nuit. Ceux-ci sont encore plus beaux»<sup>110</sup>.

En 1999, Kamal Abbas avec un groupe d'une dizaine de ses collègues d'activistes et de leaders ouvriers qui se sont intéressés à la cause ouvrière durant les années 70-80 ont pris la décision de fonder une autre branche de Dar El-Khadamat à la ville de Méhalla El-Kobra<sup>111</sup> pour assister les ouvriers de cette ville ouvrière<sup>112</sup>. On trouvera parmi eux deux figures très importantes parmi les anciens leaders ouvriers de la Compagnie de Méhalla : Gamal Abul Ela, et Sayed Habib. Le premier, Abul Ola, est le directeur de Dar El-Khadamat depuis sa fondation à Méhalla et jusqu'à aujourd'hui. Bien qu'étant qualifié comme un des hauts fonctionnaires à la Compagnie, Abul Ela a décidé de rejoindre les ouvriers grévistes prenant ainsi la qualification de leader ouvrier depuis les années 80. Sa direction de Dar El-Khadamat vient juste après sa retraite durant les années 90.<sup>113</sup> Le deuxième, Habib, serait depuis 2006, la figure de proue des grèves à Méhalla. Il est ouvrier à la section de filage à la Compagnie depuis 1964 et actuellement en retraite<sup>114</sup>. Abuel Ela a été un ancien membre du parti *El-Tagamu'e*<sup>115</sup>. Habib quant à lui, s'il ne nie pas ses orientations politiques de gauche nie en revanche son appartenance à n'importe quel parti politique. Les deux leaders ont un parcours militant très riche dont ils partagent beaucoup de détails: Ensemble, ils ont participé aux grèves de 1975 et ont été leaders des

---

<sup>109</sup> Entretien avec Gamal Abul Ela, directeur de *Dar El-Khadamat*, op.cit

<sup>110</sup> Dalia Shams, *Les échos des usines*, op.cit

<sup>111</sup> Pour la structure organisationnelle de Dar El-Khadamat à Méhalla, on parle principalement de deux conseils : Le premier est un conseil large constitué d'un nombre d'une vingtaine d'activistes et d'anciens leaders ouvriers qui se réunit chaque un an et demi. Son rôle est de prendre des initiatives relatives à la performance des activités de l'organisation et de son système. Le deuxième est un conseil plus restreint constitué de 7 personnes dont Gamal Abul Ela et Sayed Habib qui se réunit chaque 15 jour. Son rôle est d'exécuter les idées et les décisions du conseil large. Selon Kamal Abbas, Dar El-Khadamat accepte pour son financement une aide « inconditionnée » provenant des organisations syndicales internationalement reconnues.

<sup>112</sup> Entretien avec Gamal Abul Ela, directeur de *Dar El-Khadamat*, op.cit

<sup>113</sup> Ibid

<sup>114</sup> Entretien avec Sayed Habib, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, Méhalla El-Kobra, 31 janvier 2009.

<sup>115</sup> Entretien avec Gamal Abul Ela, directeur de Dar El-Khadamat, op.cit

grèves de 1986. Ils ont participé à la fondation du « comité pour la défense des ouvriers et du secteur public », consacré à la défense des droits ouvriers dans les années 80 (voire : section 3). La fondation de Dar El-Khadamat a été donc l'institutionnalisation d'une idée et d'un effort anciens. Dans les années 70, ils ont participé à la rédaction du chapitre appelé « Connais ton droit » du magazine « Fagr » publié par le parti de gauche « El-Tagamu'e » et dans laquelle les nouvelles des ouvriers et de leur militance étaient publiées<sup>116</sup>

Le but principal de la fondation de Dar El-Khadamat comme l'explique bien Gamal Abul Ela, est celui d'aider les ouvriers du secteur public aussi bien que ceux du secteur privé dans tout ce qui est en rapport avec l'acquisition de leurs droits, au cas où ces derniers seraient violés. Pour le faire, *Dar El-Khadamat* accomplit 3 tâches : 1- Offrir aux ouvriers les cours de formations nécessaires à la formation des cadres ouvriers. 2- Offrir aux ouvriers un endroit pour se réunir pour prendre les décisions importantes comme celles d'établir des grèves. C'est ainsi qu'au moment de la grève de décembre 2006, le bureau de l'organisation à Méhalla a offert un lieu de réunion sûr et pratique pour un groupe plus large d'organiseurs. 3- Plus important encore, offrir une assistance légale et juridique aux ouvriers à travers les avocats qui travaillent auprès d'elle.<sup>117</sup> Grâce à cette assistance légale qu'elle offre, les leaders déçus des élections syndicales ont eu recours à elle pour leur fournir des plaintes. C'est ainsi que ces derniers se sont associés à elle et sont devenus ses activistes pour de bon.<sup>118</sup> A côté de Sayed Habib, ce groupe de leader se compose donc de quatre leaders Mohamed El-Attar, Faysal Lakosha Abdel Kader Eldib et Magdy Sherif .Ils frisent la quarantaine. Ils se sont associés à Dar El-Khadamat à la suite de leur éviction des élections syndicales. Ils formeront ainsi et désormais le premier groupe de leaders déclenchant la grève ouvrière de 2006.

Il est à noter que ce groupe est tout à fait hétérogène en termes d'éducation, hiérarchie au sein de la Compagnie et parcours militant. Sayed Habib et Mohamed El-Attar sont des ouvriers avec une éducation scolaire élémentaire tandis que Faysal Lakosha et Magdy

---

<sup>116</sup> Ibid

<sup>117</sup> Entretien avec Gamal Abul Ola, directeur de *Dar El-Khadamat*, op.cit.

<sup>118</sup> Entretien avec Faysal Lakosha, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, Méhalla El-Kobra, 31 Janvier 2009.

Sherif ont poursuivi leurs études dans un institut technique. Ces instituts procurent une étude technique de quatre années après le niveau préparatoire. Abdel Kader Eldib est un ingénieur qui a décroché un diplôme universitaire. Après avoir fini ses études dans un institut technique, il a rejoint l'Université de polytechnique et y a eu son diplôme. El-Attar est ainsi un ouvrier à la section de filage à la Compagnie (date d'entrée à la Compagnie 1964), Lakosha est un technicien à la section du filage à la Compagnie (date d'entrée à la Compagnie 1993), Abdel Kader Eldib, est ingénieur de coton à la section du tissage et Magdy Sherif est technicien à la même section de tissage.<sup>119</sup>

Une remarque importante est à signaler dans ce cadre : Le positionnement de ces leaders au sein des départements de la Compagnie décrits comme productifs (ceux de la filature, tissage, coton, laine et vêtement), là où la majorité des usines ouvrières se trouvent concentrées, leur confère des réseaux sociaux larges. Les liens professionnels maintenus entre les leaders et les ouvriers au sein de ces usines consolident, de ce fait, la base sociale de ce groupe de leaders (voir : Erikson et Bob 2006 : 4). Plus important encore, leur participation au scrutin syndical, contrairement au second groupe de leaders leur permet de se baser sur des réseaux sociaux encore plus denses. Dans son étude ethnographique, Marie Duboc explique que participer et réussir aux élections syndicales au sein de la Compagnie de Méhalla repose sur un large réseau de relations développées au sein de l'usine. Ce fait s'explique par la disposition des candidats d'un réseau de représentants (*mandubin*) répartis dans les différents départements de l'usine (*qism*). Ces derniers permettent d'être tenus au courant des problèmes mais aussi d'évaluer la popularité du leader/ candidat au sein de l'usine. D'ailleurs, ces réseaux aussi forts permettent au candidat de savoir s'il va gagner ou non avant que les résultats ne soient publiés car les représentants du candidat supervisent qui va voter pour qui dans chaque département de l'usine. (Duboc 2011 :8). Ceci démontre la densité des réseaux que favorisent les élections syndicales et qui sont un atout pour ce groupe de leader en comparaison avec l'autre. Ces réseaux ont été d'ailleurs utilisés par ces derniers pour déclencher la mobilisation de 2006.

---

<sup>119</sup> Entretien avec Gamal Abul Ela, directeur de Dar El-Khadamat, op.cit

En ce qui concerne leur parcours politique militant ou leur affiliation partisane : Mohamed El-Attar et Magdy Sherif n'ont aucune affiliation partisane et n'ont jamais fait parti d'organisation politique. Sayed Habib quoiqu'ayant une orientation de gauche n'est membre d'aucun parti politique.<sup>120</sup> Au contraire, Faysal Lakoshi et Abdel Kader El-Dib sont des membres du PND. Ils sont leaders à la base de la structure organisationnelle du parti : tous les deux sont des chefs de l'organisation du PND dans une unité d'habitat du parti<sup>121</sup>. Il faut savoir que l'organisation interne du PND est divisée en trois niveaux : (1) Le niveau du gouvernorat (*el-muhafza*). Il est composé d'un secrétaire générale ainsi qu'un bureau formé de 15-16 membres. (2) Le niveau des centres. Ainsi à ce bureau (se trouvant au niveau du gouvernorat) est affilié plusieurs centres (*el-marakez*) reflétant les différentes divisions centrales du gouvernorat. (3) L'unité d'habitat (*el-wihdat*). Enfin, à ces centres, on trouve affiliés plusieurs unités d'habitat (soit des zones résidentielles ou des villages). C'est dans ce dernier niveau qu'on trouve la position d'El-Dib et Lakosha. En effet, Lakosha ne voit pas que la violation de la direction de la Compagnie des droits économiques des ouvriers signifie que le régime poursuit une politique hostile aux ouvriers. En revanche, il voit que ce fait incite à établir une répartition de rôles : le gouvernement fait ce qu'il peut, les ouvriers à leur tour doivent faire leur travail et revendiquer leurs droits.<sup>122</sup> Il est clair ainsi que le pacte de l'économie morale demeure toujours influent, ces leaders perçoivent le gouvernement comme garantissant des droits. Il faut donc les lui réclamer quand il néglige de les procurer.

Pour les deux leaders être membre du PND ne contredit en rien leur volonté de servir les ouvriers, au contraire, elle la consolide. C'est ce qu'ils ont expliqué tous les deux comme suit : « Nous sommes rentrés au PND dans l'intention d'aider et servir. On y est rentré juste pour servir nos compatriotes en leur procurant les services possibles si on est membre du conseil local de la ville de Méhalla au nom du PND comme l'éclairage des rues de la ville. En tout cas on n'a pas de choix puis qu'il n'y a pas d'autres alternatives crédibles à travers lesquelles on pourrait fournir des services ». <sup>123</sup> C'est

---

<sup>120</sup> Entretien avec Gamal Abul Ola, directeur de *Dar El-Khadamat*, op.cit.

<sup>121</sup> Entretien avec Faysal Lakosha et Abdel Kader El-Dib, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, Méhalla El-Kobra, 31 Janvier 2009.

<sup>122</sup> Entretien avec Faysal Lakoshi, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, Le Caire, 15 avril 2010.

<sup>123</sup> Entretien avec Faysal Lakoshi et Abdel Kadr El-Dib, leaders ouvriers à la Compagnie de Méhalla, op.cit

justement dans ce cadre de procuration de services, mais cette fois ci au niveau de la Compagnie, que les cinq leaders se retrouvent et s'harmonisent. Leur hétérogénéité militante ne crée aucune division entre eux puisqu'ils partagent une même conception de la fonction du leader au sein du mouvement. Le leader ouvrier est celui qui ambitionne de servir les ouvriers en réclamant leurs droits violés peu importe son positionnement politique. C'est ainsi que Sayed Habib qui perçoit le PND comme un parti hostile aux intérêts ouvriers a quand même coopéré avec Faysal Lakosha membre du parti puisqu'ils partagent un but commun : apporter aux ouvriers leurs droits financiers. C'est pour le même objectif que ces quatre leaders écartés des élections syndicales avaient d'ailleurs décidé de candidater aux élections du comité syndical au sein de la Compagnie. Etre candidat aux élections syndicales signifie fournir des services aux ouvriers comme par exemple faciliter l'accès à des soins sanitaires au sein de l'entreprise. La capacité d'offrir ces services aide à gagner la confiance de ses collègues et cela est considéré comme étant un élément essentiel pour participer à la campagne électorale (Duboc 2011 :8). Il est ainsi clair que pour ce groupe de leaders tout entier, cet intérêt à procurer des services aux collègues ne doit pas conduire nécessairement à l'opposition au régime ou à ses règles du jeu. Pour certains d'entre eux, elle pourrait même se faire à travers les institutions de ce dernier (PND ou syndicat officiel). D'ailleurs, l'appartenance au PND comme réseau social commun est favorable à la fois pour le régime et pour ces leaders car elle favorise des canaux de négociation et par suite des possibilités de règlements des revendications ouvrières.<sup>124</sup>

Il faut mentionner que cette définition du leader ou seul la notion de « droits et services » prévaut sur l'affiliation politique paraît comme étant complètement différente du modèle dominant il y a vingt ou trente ans (année 70-80). Durant ces années, le leader ouvrier était surtout et aussi un activiste politique se rattachant à un parti politique (voir section 3). Contrairement aux années 80 durant lesquelles ces partis ont pu attirer des ouvriers qui ont participé à l'organisation de grèves dans l'usine, la fin du régime Moubarak a connu au contraire un déclin d'influence des structures partisans (voir chapitre 1). De ce fait, les formes d'engagement militant des ouvriers ont changé : les

---

<sup>124</sup> Entretien avec Amr Abdel Moez, Secrétaire Générale du PND à Méhalla (2008-2011), Méhalla EL Kobra, 15 août 2009 et Faysal Lakoshi, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, op.cit

ouvriers ont justement pris leurs distances par rapport aux partis politiques. Le changement du contexte politique pourrait ainsi expliquer la nature différente du leadership du mouvement émergeant en 2006. On parle plus de leaders «naturels» (*taba'iyin*) c'est-à-dire des leaders issus des rangs ouvriers et autour desquels les ouvriers se rassemblent, de façon spontanée justement parce qu'ils sentent que ces personnes essaient de défendre leurs droits (Duboc 2011 :13). Faysal Lakoshi a expliqué ce fait comme suit : «Etre un leader ouvrier c'est quelque chose de naturel avec laquelle nait l'homme. Si un homme tombe par terre, la majorité passe et continue son chemin comme si rien ne s'est passé. Seul un ou deux hommes prendront l'initiative de l'aider et de le soulever. Celui qui le fait possède un caractère de leadership. Moi, j'ai toujours été leader car je tentais toujours de réclamer mes droits et aider mes collègues à acquérir les leurs. Avant de travailler à la Compagnie de Méhalla, j'ai travaillé pour quelques années dans une Compagnie en Arabie-Saoudite. J'ai mobilisé mes collègues là bas aussi pour récupérer nos droits financiers».<sup>125</sup> De plus, c'est à travers ce profil et cette fonction de leaders naturels même que ces leaders acquièrent leur autorité légitime sur les membres du mouvement. C'est ce que Sayed Habib explique tout simplement comme suit : « Un leader ouvrier est celui qui réalise des gains pour ses collègues en leur apportant leurs droits. C'est pourquoi, ils lui obéissent et ont confiance en lui»<sup>126</sup>.

En outre dans ce camp, on trouve deux femmes leaders ouvriers, Amal El-Said et Wedad El-Demerdag. Elles travaillent au département des vêtements à la Compagnie avec une date d'entrée similaire pour toutes les deux, en février 1984.<sup>127</sup> Elles ne sont pas directement rattachées à *Dar El-Khadamat* mais possèdent un profil de « leader naturel » similaire à ce camp. On les considère comme « leaders » même si à cause de leurs responsabilités familiales, elles ne participent pas à la prise de décision qui reste plutôt le privilège des leaders « hommes ». Leurs rôles se trouvent ainsi plutôt centrés sur la

---

<sup>125</sup> Entretien avec Faysal Lakoshi, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, Le Caire, 15 avril 2010.

<sup>126</sup> Entretien avec Sayed Habib, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, Méhalla El-Kobra, 31 janvier 2009.

<sup>127</sup> Entretien avec Amal El-Said et Wedad El-Demerdag, leaders ouvrières à la Compagnie de Méhalla, Méhalla El-Kobra, le 7 février 2009.



mobilisation du département de vêtement où les femmes ouvrières sont concentrées, dès lors que la décision leur est transmise<sup>128</sup>.

Quant au deuxième camp de leader, il s'est constitué autour de « La Ligue des ouvriers du textile » (*Rabitat Al-'Amilin bi-l-Ghazl wa Al-Nasij*). Cette dernière a été fondée en 2007 à la suite de divergences de positions qui ont éclaté entre les leaders des deux groupes juste après la grève de décembre 2006. On retournera sur ce point au chapitre suivant. L'idée de cette dernière, qui n'a jamais été réalisée d'ailleurs, était de construire une ligue qui regrouperait en son sein tous les ouvriers du secteur du textile en Egypte, partant de la Compagnie de Méhalla. Son but était de former un noyau de syndicat indépendant capable de défendre les droits ouvriers et remplaçant le syndicat officiel coopté par le régime.<sup>129</sup> Des tentatives de légalisation d'El-Rabta ont eu lieu à travers l'aide légale offerte par le Centre pour les Etudes Socialistes dépendant de l'organisation des « Socialistes Révolutionnaires ». Cette dernière est une organisation politique « trotskiste » non légalisée. Elle a émergé au début des années 90 dans le but de devenir une alternative aux partis de gauche trop faibles. Cependant, ces tentatives ont échoué car selon Gehad Taman, leader ouvrier et principal fondateur de la ligue, il n'y avait pas de ressources financières suffisantes pour lui trouver un siège et terminer les procédures de sa légalisation.<sup>130</sup> Néanmoins, cet argument mérite d'être nuancé par une certaine réalité : cette ligue a échoué à construire une base ouvrière. Comme on verra plus tard, la construction d'un syndicat indépendant ou même la destitution des syndicalistes non représentatifs au mouvement ouvrier n'était pas la priorité de ce dernier. Le nombre des membres d'El-Rabta qui n'a pas dépassé les 300 ouvriers le prouve. Selon Wael Habib, un des autres leaders ouvriers fondateurs d'El Rabta, cette dernière a commencé par une cinquantaine d'ouvriers en 2007 puis est arrivé à regrouper environ 300 ouvriers en 2008<sup>131</sup>.

---

<sup>128</sup> Entretien avec Mohamed Abuel Dahab, correspondant du journal *El-Dustour* à la ville de Méhalla, op.cit

<sup>129</sup> Entretien avec Gehad Taman, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, Méhalla El-Kobra, 14 avril 2009.

<sup>130</sup> Ibid

<sup>131</sup> Entretien avec Wael Habib, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, Le Caire, 16 août 2009

Ce groupe de leaders fondateurs de cette ligue: Gehad Taman, Karim El-Beheiry, Kamal El-Fayoumi, Wael Habib et Mustafa Foda est aussi hétérogène en termes de position au sein de la Compagnie et parcours militant mais plus homogène en terme d'éducation. A noter que Foda ne fait pas partie d'El-Rabta mais il est un de ses sympathisants les plus proches et partage toutes ses positions. Pour faciliter l'analyse, on le catégorisera comme faisant partie de cette dernière. Gehad Taman, Mustafa Fuda, Kamal El-Fayoumi, Wael Habib, en tant que petit fonctionnaire, professeur et techniciens respectivement, ont continué leurs études dans des instituts techniques juste après avoir fini leurs études préparatoires<sup>132</sup>. En tant que fonctionnaire administratif dans la Compagnie, Karim El-Beheiry possède un niveau d'éducation universitaire<sup>133</sup>. Taman, d'une cinquantaine d'année est un petit fonctionnaire contrôleur de la qualité des tissus. Foda âgé d'une soixantaine d'année est professeur de matière technique pour les jeunes ouvriers au sein de la Compagnie. El-Fayoumi et Habib, âgé d'une quarantaine d'année, sont tous les deux techniciens aux moteurs d'électricité et aux garages de voiture de la Compagnie respectivement. El-Beheiry est un jeune fonctionnaire (vingtaine d'année) travaillant dans la section des relations publiques à la Compagnie.<sup>134</sup>

Du positionnement de ces cinq leaders au sein de la Compagnie, il est clair que, contrairement au groupe de Dar El-Khadamat, ils se trouvent hors des départements productifs. Sans doute, ce fait les défavorise en termes de capacité à former des relations sociales fortes avec les ouvriers d'autant plus que l'autre groupe a le privilège de posséder déjà des réseaux sociaux électoraux. C'est ce Mustafa Fuda a expliqué en donnant les exemples suivant : « Abdel Kader El-Dib est un ingénieur au département du tissage, il se trouve donc auprès et au milieu des ouvriers de ce secteur. Ceci lui confère la possibilité de construire facilement une base ouvrière que ses contacts quotidiens avec les ouvriers favorisent. Sayed Habib en tant qu'ouvrier au département de la filature, le département le plus grand de la Compagnie, y est connu par tous les ouvriers grâce à son

---

<sup>132</sup> Entretien avec Gamal Abul Ola, directeur de *Dar El-Khadamat*, op.cit.

<sup>133</sup> Entretien avec Karim El-Beheiry, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, Le Caire, le 10 août 2009.

<sup>134</sup> Entretien avec Gehad Taman et Kamal El-Fayoumi, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, Méhalla El-Kobra, le 14 avril 2010. Entretien avec Mustafa Fuda, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, Le Caire, 11 avril 2010. Entretien avec Wael Habib et Karim El-Beheiry, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, Le Caire, le 16 et le 10 août 2009.

histoire longue de militance. Au contraire, moi, je ne suis présent qu'au sein de l'école technique tout à fait loin des usines ouvrières. Gehad Taman comme fonctionnaire est localisé hors des départements productifs de la Compagnie et se trouvent ainsi loin des ouvriers : déjà trois portes le séparent des usines ouvrières avant qu'il ne puisse sortir de son bureau. Wael Habib quant à lui se trouve au garage et Kamal El-Fayoumi au secteur de l'électricité, toujours loin des usines où la majorité des ouvriers se trouvent ». <sup>135</sup> Ce témoignage nous serait important pour comprendre et estimer leur capacité à influencer les choix futurs du mouvement.

En revanche, ce qui rend ce groupe homogène c'est son adhérence à une même idéologie ou une même vision politique du monde : le socialisme. Les relations spéciales qu'El-Rabta conserve avec les socialistes révolutionnaires, qui avaient pris en charge la tâche (in accomplie) de sa légalisation, est en faveur de cet argument. Certes, El-Rabta n'est en aucune manière une extension organisationnelle des socialistes révolutionnaires. Néanmoins, les deux organisations sympathisent car ils partagent tous les deux une orientation politique similaire. Contrairement au groupe de Dar El-Khadamat, la militance politique caractérise les leaders d'El-Rabta. Ils estiment ainsi que la fonction d'un leader ouvrier ne se limite pas à réclamer les droits des ouvriers mais aussi à militer contre un régime généralement hostile aux intérêts ouvriers <sup>136</sup>. L'histoire militante ou au moins le positionnement politique des leaders qui lui sont rattachés le prouvent. D'ailleurs, deux leaders de ce groupe font partie de la génération des leaders « politisée » qu'a connu la Compagnie durant les années 70-80. Le premier est Gehad Taman, un des leaders de la grève de 1986 et initiateur de cette idée de « Ligue » a déjà une carrière militante riche. Dans les années 80, il a fait partie du parti *El-Tagamu'e* d'orientation gauche. Avec la fin des années 80, il l'a quitté pour adhérer au Parti Communiste Egyptien qui s'est transformé avec le début des années 90 en une organisation ne comprenant qu'un nombre limité de membres. C'est dès lors qu'il l'a quitté pour faire partie des « Socialistes Révolutionnaires » vers le début des années 90. Vers la fin des années 90, il l'a aussi quitté à cause de quelques changements internes. <sup>137</sup> Le deuxième est Mustafa Foda qui a été aussi un des leaders de la grève de 1986 et 1988. Depuis 1979,

---

<sup>135</sup> Entretien avec Mustafa Fuda, leader ouvrier à la Compagnie, op.cit

<sup>136</sup> Entretien avec Mustafa Fuda et Kamal El-Fayoumi, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, op.cit

<sup>137</sup> Entretien avec Gehad Taman, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, op.cit

il a été un membre actif au parti révolutionnaire irakien du « Baath Socialiste » car il a vécu là-bas trois ans. En 1984, il a rejoint la Compagnie de Méhalla. Depuis 1986, Foda est devenu un cadre à l'ex Parti Communiste Egyptien.<sup>138</sup> Vers la fin des années 90 et la détérioration de la situation du parti, il l'a quitté et n'a fait partie d'aucune structure partisane. Karim El-Behiri, quant à lui considère Gehad Taman comme son professeur ou son père spirituel en termes de militantisme<sup>139</sup>. Il ne fait partie d'aucune structure partisane, par contre il s'identifie clairement au socialisme comme il le confirme lui-même sur son « blog ». Son « blog » appelé : « Les ouvriers de l'Egypte » (*mudawanet Umal Masr*) a pour rôle de parler de ce qui concerne la vie des ouvriers en général et ceux de la Compagnie de Méhalla en particulier.<sup>140</sup> Son rôle au sein du mouvement demeure surtout médiatique. Les leaders ouvriers plus âgés l'ont connu durant les événements de la grève de 2006. Il était sur le terrain en train de prendre des photos de la grève.<sup>141</sup> Kamal El-Fayoumi et Wael Habib sympathisent avec les Socialistes Révolutionnaires. Leur recours à ces activistes lors de la fondation d'El-Rabta explique cette tendance. Il est difficile de savoir s'ils y étaient membres ou non tant qu'ils ne l'ont jamais reconnu ouvertement. Les socialistes révolutionnaires préféraient travailler en catimini car leur organisation n'était pas formellement légalisée. Ainsi seuls quelques - un de ces activistes étaient connus, les autres par contre ne l'étaient pas.<sup>142</sup> Dans ce cadre, il serait intéressant de signaler qu'après la révolution du 25 janvier, une partie des Socialistes Révolutionnaires a constitué un parti « sous fondation » appelé « Le Parti des ouvriers » (*hizb el-umal*) et Kamal El-Fayoumi était parmi eux. Kamal Khalil directeur du centre pour les études socialistes et un des figures politiques de l'organisation des socialistes révolutionnaires a été un de ses co-fondateurs.<sup>143</sup> Il est à noter que, qu'à partir du contexte politique apparaît la manière avec laquelle les leaders de ce groupe se sont associés voire se sont exprimés politiquement. Les leaders les plus jeunes, naissant sous

---

<sup>138</sup> Entretien avec Mustafa Fuda, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, Méhalla El-Kobra, le 23 sept. 2010.

<sup>139</sup> Entretien avec Karim El-Beheiri, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, op.cit.

<sup>140</sup> Pour plus d'informations voir le site du blog : <http://egyworkers.blogspot.de/>

<sup>141</sup> Entretien avec Gehad Taman, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, op.cit

<sup>142</sup> Entretien avec Mustafa Bassiouni journaliste au journal El-Dustour et membre de l'organisation des socialistes révolutionnaires, Le Caire, le 9 avril 2009.

<sup>143</sup> Ce parti des ouvriers demeure sous fondation car il n'a pas réussi jusqu'à présent à rassembler les 5000 «tawkil » nécessaires pour sa fondation légale.

le régime de Mubarak, (Habib, El-Fayoumi et El-Beheiry) ont en commun l'absence d'engagement -au moins explicite- à des structures partisans, en comparaison avec leurs collègues, plus âgés. Ces derniers possèdent une histoire plus complexe de militantisme explicite au sein des groupements politiques.

De ce qui précède, il est clair que nous sommes devant deux groupes de leaders n'ayant pas seulement une relation différente à la « politique » et à l'opposition au régime mais ayant aussi des réseaux sociaux différents aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Compagnie. Ces deux facteurs seraient non seulement nécessaires pour la compréhension de leurs choix lors des prochains épisodes contestataires mais aussi pour la compréhension de la réaction du régime suite à ces choix, et par conséquent la dynamique interactionnelle toute entière. Chacun de ces choix va provoquer une réaction différente de la part du régime et par suite, influencera le résultat final que le mouvement va engendrer en termes de réussite ou de démobilitation.

#### **Section 6 : Dynamique de l'interaction conflictuelle - « Tactiques » et « cadrage » :**

Dans cette section, on essaiera de décrire les dynamiques de la première mobilisation ouvrière du mouvement de déc. 2006 qui a marqué d'ailleurs la réémergence du mouvement ouvrier de la Compagnie Méhalla. La décision de déclencher la grève de 2006 a été prise par les cinq leaders attachés à Dar El-Khadamat parmi lesquels quatre - comme mentionné auparavant - ont été évincés des élections syndicales en novembre. On montrera que ces leaders grâce à leurs réseaux de soutien mais aussi grâce aux « cadrages » et aux « tactiques » qu'ils ont employés, avaient réussi d'une part à mobiliser les ouvriers et d'autre part, à survivre malgré les pressions sécuritaires.

En vu de mobiliser les ouvriers, les leaders du mouvement ont cadré leur action comme étant une forme de protestation contre la corruption de la direction de la Compagnie. Ce « cadrage » est susceptible de mobiliser les ouvriers à agir collectivement puisque leur usine (source de gagne pain) devient en jeu. Les leaders ont donc conjugué la violation de leurs droits aux primes des deux mois avec la corruption de la direction de Compagnie et sa réalisation des pertes avec l'avènement du nouveau Conseil

d'Administration présidé par Abdel Fatah El-Gebally en mars 2006<sup>144</sup>. D'ailleurs, ce « cadrage » a été d'autant plus amplifié par l'ajout d'un certain acte que ce dernier a établi et qui a consolidé la crainte ouvrière quant à une possible privatisation de leur entreprise : El-Gebally a vendu une parcelle de terrain d'environ 35 Fedan dépendante de la Compagnie à l'organisme de l'Investissement (*hayaa 't el istesmar*) pour une somme de 650 million livre égyptienne.<sup>145</sup> Ils ont fait propager ce cadrage au mouvement et par suite la nécessité de faire la grève à travers deux mécanismes principaux :

Premièrement : Leurs réseaux de soutien déjà constitués lors des élections syndicales. Ces dernières ont constitué les principaux supports et canaux de circulation de ce cadrage ainsi que la décision de faire la grève. Les représentants (*mandubin*) des ex-candidats, maintenant leaders du mouvement, répartis dans les différents départements (*aksam*) de l'usine ont ainsi servi à transmettre ce cadrage et à mobiliser les ouvriers (voir : Duboc 2011 :8). C'est ce que Faysal Lakosha, leader ouvrier évincé des élections syndicales et Sayed Habib leader ouvrier toujours rattaché à Dar El-Khadamat ont affirmé lors de notre entretien avec eux tout en utilisant d'autres termes: « Chacun de nous au département où il se trouvait a demandé à une dizaine d'ouvriers en qui il avait confiance de mobiliser les ouvriers pour faire la grève. Chacun de ces derniers avaient pour rôle d'expliquer l'importance de l'organisation de cette grève pour lutter contre la corruption de la nouvelle Administration de la Compagnie et pour l'acquisition de nos droits aux primes. Ils devaient aussi demander aux ouvriers de propager ces nouvelles dans leurs cercles d'amis au sein de la Compagnie. L'idée étant que tous les ouvriers dans tous les départements soient au courant de la violation de leurs droits et soient convaincus de la nécessité de faire la grève». <sup>146</sup> Le terme qu'Habib a employé pour décrire ces personnes de confiance chargées de répandre la nouvelle était « second cadre de leaders », sur lesquels ils peuvent toujours compter au cours du processus de mobilisation des ouvriers.<sup>147</sup> A noter que Sayed Habib, malgré le fait qu'il n'a pas été candidat aux élections syndicales avait quand même des « représentants informels » au sein de la

---

<sup>144</sup> Entretien avec Faysal Lakoshi, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, op.cit

<sup>145</sup> Farag Bedir, Les ouvriers de la Compagnie de Méhalla demande le jugement du président de la Compagnie (*Omal ghazl el mahalla yotalebon bemohakamet rais el sherka*), *Al-Wafd*, op.cit, p2

<sup>146</sup> Entretien avec Sayed Habib et Faysal Lakosha, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, op.cit

<sup>147</sup> Entretien avec Sayed Habib, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, op.cit

Compagnie étant donné sa longue histoire de militance. En d'autres termes, il a un réseau social constitué au fil des années sur lequel il peut compter pour mobiliser les ouvriers. En outre, ces « représentants » ou ces « seconds cadres » servent aussi à transmettre l'enthousiasme ou le désaccord des ouvriers à prendre part à la grève. Cette dernière n'a été ainsi déclenchée officiellement qu'après la réception de signes positifs de la part de la majorité des ouvriers à travers ce mécanisme.<sup>148</sup>

Deuxièmement : La mobilisation des ouvriers a été faite grâce aux réseaux interpersonnels que favorisaient les interactions quotidiennes de la vie ouvrière au sein de la Compagnie. Citons l'exemple du « buffet » (*Al-bufi*), qui est la cafétéria où les ouvriers de Méhalla se retrouvent pendant la pause pour boire un thé ou manger un sandwich. Chaque unité de production ou secteur dispose de son buffet. Les ouvriers l'appellent « le mini-parlement », car c'est là où ils se rassemblent pour discuter de leurs affaires mais aussi de leur vie. C'est dans ce « mini-parlement » que les leaders ainsi que leurs amis se mettaient à expliquer, convaincre et mobiliser les ouvriers.<sup>149</sup>

Historiquement, la violation des droits des ouvriers de la Compagnie est susceptible de déclencher une mobilisation (voir section 2). Néanmoins, ce qui est nouveau en 2006, c'est le grand laps de temps après la dernière mobilisation (en 1988). Les leaders du mouvement conscients de ce fait ont cherché à dessiner une stratégie évolutive de déclenchement de grève<sup>150</sup>. Il s'agit de pouvoir retourner sur leurs pas si la position de la direction de la Compagnie change positivement par exemple ou celle des ouvriers change négativement. Cette stratégie évolutive a suivi trois étapes successives et a été organisées comme suit :

La première étape est celle de suivre des canaux officiels pour la réalisation des revendications. Elle a consisté à présenter la revendication des primes de deux mois au Président du comité syndical de l'usine (qui vient d'être élu par la fraude) pour soutenir les demandes et les défendre auprès de la direction. En effet, cette démarche ne tente pas

---

<sup>148</sup> Ibid

<sup>149</sup> Ibid

<sup>150</sup> Entretien avec Gamal Abul Ola, directeur de *Dar El-Khadamat*, op.cit.

la coopération avec le comité syndical mais plutôt la mise en évidence de son illégitimité et la légitimation de la grève une fois déclarée.<sup>151</sup>

La seconde étape est celle de la mise en scène de la stratégie de protestation: Il s'agit de mobiliser les ouvriers pour refuser de pendre leur salaire comme signe de protestation et comme première étape précédant une grève si la direction de la Compagnie néglige leur demande.<sup>152</sup> Cette tactique va de pair avec l'approche de l'économie morale qui affirme que les ouvriers n'ont recours à la grève que comme dernier ressort. En outre, les leaders du mouvement ont choisi ce répertoire de protestation afin de garantir la cohésion du mouvement lors de l'établissement de la grève. Ils prenaient toujours en compte que les ouvriers n'avaient pas établi de grève depuis 18 ans et qu'il fallait mieux conserver la gradualité des tactiques protestataires.<sup>153</sup> Les leaders du mouvement voulaient ainsi être sûrs que les ouvriers n'allaient interrompre leur grève une fois commencée. Le fait qu'ils n'avaient pas touché à leurs salaires le garantit.<sup>154</sup> Ici, on parle plutôt des leaders rattachés à *Dar El-Khadamat* qui se réunissaient avec leurs « représentants » aux départements de la Compagnie ou « second cadre » d'ouvriers militants en qui ils ont confiance. Le second camp de leaders (mentionné à la section 4), à l'exception de Gehad Taman et de Mustafa Foda, n'apparaîtront sur scène que plus tard durant et après la grève.<sup>155</sup> Taman et Foda étaient connus par les leaders de *Dar El-Khadamat* vu leur histoire ancienne de militance au sein de la Compagnie, c'est pourquoi ils participaient à ces réunions de prise de décision. C'est ainsi que dès le Dimanche 2 décembre, les ouvriers des secteurs d'ingénierie, des ateliers et ceux du garage ouvrier ont refusé de toucher leur salaire. Le Lundi et le Mardi 3 et 4 décembre, il les ouvriers du secteur du filage et du textile les ont imités.<sup>156</sup> Entre autre, cette demande de s'abstenir de prendre son salaire a seulement réussi à se concrétiser sans aucune interruption grâce à la solidarité dont les ouvriers ont témoigné. Faysal Lakosha a affirmé ainsi: "Celui qui avait plus d'argent donnait à celui

---

<sup>151</sup> Entretien avec Mustafa Fuda, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, op.cit

<sup>152</sup> Mohamed Azouz et Adel Dora, 27000 ouvriers de Méhalla refusent de prendre leurs salaires et menacent de faire un sit-in (27000 amel be ghazl el mahalla yamteneou'n ana tasalom ogorohom we yohdedpn bel et'esam), *Al-Masry Al- Youm*, 4 décembre 2006, p3

<sup>153</sup> Ibid

<sup>154</sup> Entretien avec Sayed Habib et Mustafa Foda, leaders ouvriers à la Compagnie de Méhalla, op.cit

<sup>155</sup> Entretien avec Gamal Abul Ela, directeur de *Dar El-Khadamat*, op.cit.

<sup>156</sup> Le soulèvement des ouvriers de Méhalla du jour au jour (*Youmeyat Intefadet Omal el mahala*), *El-Karama*, 19 déc. 2006, p12



qui en avait besoin de manière à ce que personne ne prenne son salaire”<sup>157</sup>. Dans ce cadre, Mustafa Foda leader ouvrier a mentionné un exemple concret pour confirmer cette réalité : “Il est avéré qu’une jeune fille avait besoin de son salaire car elle devait se marier dans quelques jours. Elle m’a demandé d’accepter qu’elle touche son salaire. J’ai refusé et j’ai informé les ouvriers de la situation de cette jeune fille. Quelques minutes plus tard, des centaines d’ouvriers ont proposé de lui venir en aide afin qu’elle ne prenne pas son salaire.”<sup>158</sup>

La troisième étape est celle du déclenchement officiel de la grève et la déclaration de sa date finale. La date de la grève a été précisée pour le 7 décembre 2006. Cette dernière a été connue par les ouvriers à travers la transmission de la nouvelle de bouche à oreille en plus de tracts “*Manshour*” lancés par les leaders pour préciser la date de la grève<sup>159</sup>. Les leaders et leurs représentants dispersés dans les différents départements prenaient des petites quantités de tracts (pour ne pas attirer l’attention de la sécurité) et les distribuer chacun dans le secteur où il se trouve. Ils passaient ainsi d’une main à l’autre rapidement et se propageaient au sein de toute la Compagnie en moins d’une journée. De même, ils laissaient quelques « tracts » dans les “toilettes”.<sup>160</sup> Cela permet aussi de mettre la direction de la Compagnie au courant, espérant une intervention de leur part ce qui les dispensera de faire la grève.”<sup>161</sup>

Le Jeudi 7 décembre les ouvriers étaient tous préparés à entrer en grève. Des milliers d’ouvriers ont laissé leur machines et se sont rassemblés à la place de « Talaa’t Harb » juste en face de la porte de la direction de la Compagnie. C’est la place où avaient lieu d’ailleurs tous les sit-in depuis 1975. La grève avait duré deux jours avant de pouvoir réaliser leurs revendications le troisième jour

Dès 7:30h du matin, le premier groupe d’ouvriers (dont fait partie des milliers de femmes ouvrières) est arrivé, il devait rejoindre le troisième groupe d’ouvriers. Ce dernier travaille dès 11h le soir et jusqu’au lendemain matin. Il n’avait pas quitté la

---

<sup>157</sup> Entretien avec Faysal Lakoshi, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, op.cit

<sup>158</sup> Entretien avec Mustafa Foda, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, op.cit.

<sup>159</sup> Ibid

<sup>160</sup> Ibid

<sup>161</sup> Ibid

Compagnie commençant ainsi le sit-in du mouvement.<sup>162</sup> Il faut savoir que le travail se fait par roulement. Il y a trois groupes (*wardeyat*) -d'environ 8 000 chacun- selon les heures de leur travail à la Compagnie. Le premier groupe (*el wardeya el ola*) d'ouvriers travaille depuis le matin (7h :30) jusqu'à 3h:30 de l'après midi. Le second groupe d'ouvrier (*el wardeya el tanya*) travaille depuis l'après midi (3h :30) et quitte à 11h le soir. Le troisième travaille depuis le soir (11h) et jusqu'au lendemain matin (7h :30). Les femmes ouvrières, déjà rassemblées, enthousiastes et très militantes se sont vite dirigées vers la place en grondant : "Où sont les hommes? Les femmes sont là"!!<sup>163</sup> C'est dès lors, que les ouvriers du troisième groupe ont laissé leurs machines et les ont rejoint en toute vitesse. Les ouvriers et ouvrières se sont donc retrouvés à la place, scandant "Les deux mois, les deux mois!!", en référence aux primes de deux mois qu'ils voulaient obtenir.<sup>164</sup> Durant l'après midi du même jour, les ouvriers du deuxième groupe sont arrivés. Les ouvriers des trois groupes se sont ainsi tous rassemblés. Ce dernier groupe d'ouvriers avait pris en charge d'une manière spontanée d'apporter autant que possible des casses croûtes pour le troisième groupe qui n'avait pas laissé la Compagnie depuis le soir<sup>165</sup>. A 11h du soir, les leaders ouvriers ont convaincu les ouvrières qu'il y avait déjà un nombre suffisant d'ouvriers et qu'il serait mieux de rentrer chez elle et puis retourner le lendemain avec des vivres.<sup>166</sup>

Le vendredi matin arrivant, le nombre d'ouvriers a commencé à diminuer au fur et à mesure. Le Vendredi étant le jour de congé hebdomadaire des ouvriers, l'organisation du sit-in à travers le mécanisme de roulement - comme cela a été le cas la veille qui était une journée de travail normale - était plus difficile à réaliser<sup>167</sup>. Les ouvriers quittaient ainsi la Compagnie soit pour voir leurs familles ou pour cultiver leurs terres. Il faut savoir qu'une grande partie des ouvriers travaillant à la Compagnie possèdent de petits terrains agricoles qu'ils cultivent soit à Méhalla ou dans les villages limitrophes. Parfois, ils

---

<sup>162</sup> Entretien avec Sayed Habib, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, op.cit

<sup>163</sup> Joel BEININ and Hossam EL HAMALAWY, « Egyptian Textile Workers Confront the New Economic Order », *Middle East Report Online*, March 25, 2007, disponible sur : <http://www.merip.org/mero/mero032507>

<sup>164</sup> Ibid

<sup>165</sup> Entretien avec Sayed Habib, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, op.cit

<sup>166</sup> Ibid

<sup>167</sup> Entretien avec Mohamed Abuel Dahab, correspondant du journal *El-Dustour* au gouvernorat de Méhalla El-Kobra, op.cit

revenaient une autre fois au sit-in mais d'une manière non organisée<sup>168</sup> La continuation du sit-in la nuit du Vendredi était ainsi plutôt symbolique. L'idée étant de donner des signaux à la direction et aux agents de sécurité présents derrière l'enceinte de la Compagnie que l'action protestataire collective continuait quand même. La tactique employée était de frapper les barils comme des tambours pour confirmer que le sit-in n'était pas fini<sup>169</sup>. Le nombre des ouvriers restant au sit-in durant la nuit du Vendredi était d'environ 70 ouvriers dont surtout les leaders et les ouvriers les plus militants aux départements de la Compagnie selon les propos des leaders ouvriers interviewés<sup>170</sup>.

La stratégie du régime face à cette mobilisation a suivi deux étapes consécutives. La première a consisté à faire pression pour une réalisation partielle des demandes à travers l'envoi de délégués gouvernementaux. La deuxième a commencé juste, après le refus du mouvement de céder. C'est l'arrivée en scène des agents de sécurité, qui, sans user de violence, vont œuvrer pour une stratégie de dissuasion visant à intimider les ouvriers et les obliger à se démobiliser.

La première étape a coïncidé avec la fin de la journée du deuxième jour de grève où une suggestion a été présentée aux ouvriers au sit-in par Abdel Hamid Noweir le Secrétaire Général du PND en ce temps au gouvernorat de *Gharbia*, Professeur de géologie et doyen de la faculté des Sciences à l'Université de Tanta et Ezzat Drag, député du PND à l'Assemblée du Peuple (depuis les élections parlementaire de 2005), homme d'affaire possédant une Compagnie de tourisme à la ville de Méhalla et ex-technicien au centrale téléphonique de la ville<sup>171</sup>. Cette proposition a été le résultat de discussions entreprises entre ces deux derniers d'une part, la direction de la Compagnie ainsi que les membres du comité syndical d'autre part. Dans cette réunion, ils se sont tous mis d'accords sur le fait que les ouvriers n'ont pas le droit à toucher les primes de deux mois mais seulement 21 jours de primes.<sup>172</sup> Selon Sayed Habib et Faysal Lakoshi leaders

---

<sup>168</sup> Ibid

<sup>169</sup> Ibid

<sup>170</sup> Entretien avec Mustafa Foda, Sayed Habib et Faysal Lakosha, leaders ouvrier à la Compagnie de Méhalla, op.cit

<sup>171</sup> Entretien avec Sayed Habib, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, op.cit

<sup>172</sup> Entretien avec Mohamed Abul Dahab, correspondant du journal quotidien *El-Dustour* à Méhalla El-Kobra, 7 janvier 2009.

ouvriers, cette suggestion visait à diviser les ouvriers.<sup>173</sup> Néanmoins, elle fut refusée. Les ouvriers ont chassés les deux délégués gouvernementaux de la place du sit-in en criant : « Les deux mois, les deux mois, on ne veut que les deux mois »<sup>174</sup>. Le « cadrage » des leaders de la demande ouvrière concernant l'acquisition de leur droit aux primes des deux mois a été décisive : n'importe quelle suggestion qui propose moins que ces primes de deux mois aurait justement consolidé cette perception des ouvriers de la corruption de la direction de la Compagnie et son injustice vis-à-vis des ouvriers. C'est ce que Sayed Habib, leader ouvrier à la Compagnie a affirmé : « Les ouvriers faisait avec les mains le symbole de « deux », en référence à leur demande de deux mois de primes, refusant de la sorte n'importe quelle autre proposition. Cette demande s'est consolidé dans leur esprit en tant que tel, et il est devenu donc très difficile de la changer ».<sup>175</sup>

La deuxième étape a coïncidé avec la fin de la journée ainsi que la nuit du deuxième jour. Elle a été marquée par l'augmentation des pressions sécuritaires sur les ouvriers qui n'avaient pas encore quitté le sit-in. Ils étaient au nombre de 70 ouvriers environ. Selon les propos de Mohamed Abul Dashab correspondant du quotidien *Al-Doustour* à Méhalla, la Sécurité d'Etat suivait de près ce qui se passait et était en contact direct avec la direction de la Compagnie.<sup>176</sup> Il a confirmé que des voitures de sécurité (deux ou trois) remplies de policiers se trouvaient devant la porte centrale de la Compagnie. Des membres de la Sécurité d'Etat étaient parmi ces agents de police<sup>177</sup>. La stratégie de la Sécurité d'Etat étant l'envoi de délégués visant à convaincre les ouvriers de se démobiliser. Cette étape a ainsi compris trois séquences successives : (a) La sécurité d'Etat a ordonné à la direction de la Compagnie de donner trois jours de congé aux ouvriers afin d'empêcher les ouvriers de revenir à la Compagnie le lendemain (c'est-à-dire le Samedi). Des voitures avec des micros ont ainsi circulé dans les rues de la ville Méhalla et dans les villes qui lui sont juxtaposées pour propager cette décision.<sup>178</sup> (b) Les agents de police se trouvant à l'extérieur de la Compagnie ont fait circuler des rumeurs

---

<sup>173</sup> Entretien avec Sayed Habib et Faysal Lakosha, leaders ouvrier à la Compagnie de Méhalla, op.cit

<sup>174</sup> Entretien avec Sayed Habib, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, op.cit

<sup>175</sup> Ibid

<sup>176</sup> Entretien avec Mohamed Abuel Dahab, correspondant du journal *El-Doustour* au gouvernorat de Méhalla El-Kobra, op.cit

<sup>177</sup> Ibid

<sup>178</sup> *Al- Doustor*, 13 décembre 2006, p2

avec la collaboration des hommes de sécurité de la Compagnie qu'ils allaient entrer pour mettre fin au sit-in et user de la force contre les ouvriers.<sup>179</sup> (c) Enfin, c'est la pression exercée par le directeur des agents de sécurité de la Compagnie sur les leaders ouvriers pour mettre fin à leur sit-in. Ce dernier, à l'aube, leur a envoyé un délégué de sa part pour les menacer de l'usage de la force et les convaincre de cette manière de décamper.<sup>180</sup>

Face à ces pressions, les leaders ouvriers ont choisi de résister quand même. Pour les plus militants qui sont restés et surtout ceux de Dar El-Khadamat, la résistance est devenue l'option finale sinon c'est un « échec biographique » qui en découle. C'est-à-dire que c'est leur position de leadership même qui serait mise en jeu si la mobilisation échoue. Leur tactique a donc consisté à activer les réseaux de soutiens qu'ils maintiennent au sein de la Compagnie et de recourir aux liens de solidarités ouvrières. Ils ont ainsi continué à frapper de plus belle les barils avec toutes leur forces pour donner l'impression qu'un nombre considérable d'ouvriers était quand même présent au sein de la Compagnie<sup>181</sup> et ont demandé aux agents de sécurité de leur donner un délai de deux heures pour sortir.<sup>182</sup> C'était le temps nécessaire pour contacter les autres ouvriers de la Compagnie pour venir à leur secours en se joignant au sit-in. Les 70 ouvriers se trouvant au sit-in ont ainsi téléphoné à tous les ouvriers dont ils avaient les coordonnées et leur ont demandé de contacter les autres. Le message qu'ils ont diffusé était le suivant : « Si vous ne revenez pas au sit-in, nous serons arrêtés par les agents de police qui probablement interviendront contre nous violemment, il faut donc revenir à toute vitesse». <sup>183</sup> Les ouvriers ont répondu positivement aux appels de secours. L'activation de la frontière identitaire entre le « nous » (ouvriers) et le « eux » (agents de sécurité et direction de la Compagnie) (voir : Hunt et Benford 2004 : 448) a eu son impact sur les ouvriers. C'est l'engagement et la solidarité envers la collectivité qui en ont découlé - et surtout aux leaders aux quelles ils sont attachés. C'est ainsi que le Samedi à environ 7h

---

<sup>179</sup> Entretien avec Mustafa Foda, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, op.cit

<sup>180</sup> *Al- Doustor*, 13 décembre 2006, op.cit, p2

<sup>181</sup> Entretien avec Mustafa Foda et Faysal Lakosha, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, op.cit

<sup>182</sup> *Al- Doustor*, 13 décembre 2006, op.cit, p2

<sup>183</sup> Entretien avec Faysal Lakoshi, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, op.cit

du matin, les ouvriers sont arrivés et ont occupé la Compagnie<sup>184</sup>. L'équation changea de ce fait totalement du côté du mouvement. Faysal Lakosha, Sayed Habib et Mustafa Foda ont exprimé ce fait comme suit : C'est grâce à la solidarité des ouvriers envers nous qu'on a pu réussir. On a tous pleuré de joie en les voyant venir à notre secours »<sup>185</sup>

L'épisode s'est ainsi terminé par l'acceptation de répondre aux revendications des ouvriers pour mettre fin à la mobilisation. Le Samedi 9 décembre ou le troisième jour, la Ministre de la Main-d'œuvre Eisha Abdel Hadi ainsi que le Ministre de l'Investissement Mahmoud Mohy El-Dine ont fait leur apparition dans l'actualité à 9h du matin et ont affirmé que les ouvriers auront leurs droits aux primes d'un mois et demi avant le début du mois de février. D'ailleurs, l'octroi de ces primes sera appliqué par les directions des autres compagnies publiques aussi, un fait qui consolide d'autant plus la perception du mouvement ouvrier que la Compagnie de Méhalla comme l'endroit d'où part la militance pour leur cause. De même, le Ministre de l'Investissement a déclaré l'annulation de la dette de la Compagnie chez les banques qui est d'un montant de 960 millions de livres égyptiennes<sup>186</sup>. Les ouvriers ont vu cette apparition et entendu la décision finale à travers le grand écran que la direction a mis sur la Place *Talaa't Harb* au sein de la Compagnie. A 11h du soir, le directeur des agents de sécurité de la Compagnie leur a transmis un tract signé par la direction de la Compagnie confirmant leurs droits. C'est à cette heure-ci qu'ils ont mis fin à leur sit-in.<sup>187</sup>

### **Section 7 - Conséquences de cette mobilisation: Perception des « opportunités politiques » :**

Cette grève a gagné son importance non seulement à cause de sa réussite à réaliser les revendications ouvrières immédiates (des deux mois de primes), mais aussi grâce aux résultats qu'elle a produits aussi bien au sein qu'à l'extérieur du mouvement. Non seulement elle a produit un "*spill over effect*" (voir : Soule 2004) conduisant au triplement du nombre des mobilisations ouvrières dès 2007 - comme on a vu au premier

---

<sup>184</sup> Joel Beinin and Hossam El-Hamalawy, « Egyptian Textile Workers Confront the New Economic Order, op.cit

<sup>185</sup> Entretien avec Faysal Lakoshi et Mustafa Foda, leaders ouvriers à la Compagnie de Méhalla, op.cit

<sup>186</sup> Le payement des primes d'un mois et demi avant début février prochain (*Sarf el arabah bemkdar shahr we nesf shahr*), *Al-Ahram*, 12 décembre 2006, p8

<sup>187</sup> Entretien avec Sayed Habib, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, op.cit

chapitre - mais elle a conduit aussi à la consolidation d'un nouveau leadership du mouvement ouvrier. Ce dernier va prendre conscience du changement positive de son contexte d'action - un fait qui conduira à la succession des mobilisations du mouvement ouvrier de la Compagnie de Méhalla en 2007 et 2008.

Ainsi au cours des dynamiques de la grève, les leaders rattachés à Dar El-Khadamat qui l'ont déclenché vont faire connaissance avec d'autres ouvriers engagés (Wael Habib, Kamal El-Fayoumi et Karim El-Beheiry). C'est ce que Gamal Abul Ela, directeur de Dar El-Khadamat à Méhalla a expliqué comme tel : « Les leaders ouvriers de Dar El-Khadamat ont connu au cours de cette dernière grève d'autres jeunes leaders dont la militance et l'enthousiasme étaient visibles. Wael Habib, par exemple était toujours soulevé sur les épaules par ses collègues pour scander la revendication des deux mois lors du sit-in, il fut ainsi tout à fait visible et connu ».<sup>188</sup> Avec ceux de Dar El-Khadamat, Gehad Taman et Mustafa Fuda, ces nouveaux leaders participeront à l'organisation de la grève de 2007. A la suite de cette grève, ils participeront avec Gehad Taman à la fondation d'El-Rabta. Leur militance durant cette grève a ainsi consolidé leur coopération dans l'organisation des mobilisations ouvrières futures. C'est ainsi que la configuration du leadership du mouvement commence à se forger juste après cette grève.

En outre, la réussite de cette grève conjuguée avec le non usage de la force par le régime a constitué de facto une « opportunité » pour la continuation et le développement de l'action collective à Méhalla. Cette dernière, serait vite exploitée par les leaders pour déclencher, plus tard, d'autres mobilisations (voir : Kiersi 2004 :77). C'est ainsi qu'en entrant dans le jeu même de l'action collective, en interagissant avec le pouvoir auquel on s'oppose a ce que les « opportunités politiques » sont perçues et interprétées (Filleule 1997:56). En fait, l'interaction conflictuelle de 2006 entre le mouvement et le régime l'a aidé à découvrir voire à percevoir une variable principale des « opportunités politiques » : La modification de la stratégie sécuritaire et le non usage de la violence qui a été mis en évidence seulement à travers les dynamiques conflictuelles mêmes de la grève de 2006. Ce changement a suscité l'audace des anciens leaders, qui gardaient encore dans leurs mémoires les souvenirs des événements violents qui ont eu lieu dans les années 70- 80 et

---

<sup>188</sup> Entretien avec Gamal Abul Ela, directeur de *Dar El-Khadamat*, op.cit.

90<sup>189</sup>. C'est ce qu'a affirmé Gehad Taman, rappelons le, un leader de la grève de 1986 à la Compagnie de Méhalla comme tel : « Le changement de la manière avec laquelle les agents de sécurité ont agi contre nous était remarquable. Or, cela ne témoigne pas de l'incapacité du régime à exercer la violence contre nous. Au contraire, ceci révèle qu'il ne veut plus le faire car il a changé de stratégie. Il est clair qu'il opte actuellement pour la négociation plutôt que la force »<sup>190</sup>. En référence aux mobilisations de 2007 et 2008, il a ajouté : « Avant, durant les années 80 et 90, on ne pouvait pas nous mobiliser aussi facilement qu'on le fait maintenant, l'usage plus fréquent de la force freinait ». <sup>191</sup> C'est une perception ouvrière donc de la diminution du coût de l'action collective qui en découle et qui encourage à militer. Taman interprète ce changement de la stratégie du régime par l'évolution des médias et des moyens de communications. Il les perçoit comme étant un moyen de pression sur le régime qui l'a poussé à modifier sa stratégie sécuritaire juste pour embellir son image, au moins à l'extérieur<sup>192</sup>. Mostafa Foda, ancien leader de la grève de 1986 a partagé la même vision de Taman quant au changement de la stratégie de répression gouvernementale mais avec une analyse différente: « La complicité des agents de sécurité est frappante. Ces derniers encerclaient toujours la Compagnie comme c'était le cas lors des anciennes grèves. Or, ce qui est nouveau, c'est qu'ils n'ont pas usé de la force. C'est une nouvelle politique que le gouvernement emploie maintenant vis-à-vis de nous, c'est celle de la longue haleine (*seyasit el-nafas el-tawil*). Ils veulent qu'on se désiste sans qu'ils n'aient recours à la violence contre nous <sup>193</sup> ».

De ce qui précède, il paraît clair que nous sommes devant un mouvement avec un leadership divisé, ne partageant pas les mêmes visions, ambitions ou la même histoire militante. La compréhension de cette division sera incontournable pour notre analyse des comportements et des choix futurs du mouvement. En outre, on pourrait affirmer que le rôle des candidats évincés des élections - ou futurs leaders du mouvement - a été décisive dans son émergence. Certes, le mouvement possède une longue histoire de militance ainsi

---

<sup>189</sup> Entretien avec Mustafa Bassiouni, journaliste spécialisé aux questions ouvrières au quotidien El-Dustour, Le Caire, le 9 avril 2010.

<sup>190</sup> Entretien avec Gehad Taman, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, op.cit

<sup>191</sup> Ibid

<sup>192</sup> Ibid

<sup>193</sup> Entretien avec Mustafa Foda, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, op.cit.



que des capacités organisationnelles qui se concrétisent principalement par des réseaux de solidarités ouvrières denses. Or, il serait difficile d'imaginer le déclenchement de la grève de 2006 sans le travail des leaders sur ces derniers. D'ailleurs, les réseaux de soutiens qu'ils avaient eux même constitués lors des élections syndicales ont servi de levier à l'organisation de cette mobilisation. En outre, la militance de ces leaders et leurs tactiques réussites a conduit au contournement des pressions sécuritaires, et par suite au succès de cette grève. C'est justement leur réussite durant cette interaction conflictuelle qui va conduire à leur identification «des opportunités politiques » que leur favorise le changement de la stratégie sécuritaire du régime. Ainsi, ils auront le courage d'aller encore plus loin dans leur militance et à revendiquer d'autres droits qui auparavant ne figuraient pas prioritairement sur leur agenda. On parle surtout de leur tentative de tirer la confiance du comité syndical illégitime à leurs yeux, c'est-à-dire leur tentative de faire pression pour sa dissolution, comme on le verra dans le chapitre suivant.

## **Chapitre 3**

### **La mobilisation ouvrière de 2007 :**

**Succès d'une stratégie « autolimitée » versus opposition au régime**

## **Introduction :**

On consacre ce chapitre à la description et l'analyse de deux questions : D'une part, (1) la différence de positions entre les deux groupes de leaders, ses manifestations ainsi que ses conséquences sur l'évolution du mouvement. D'autre part, (2) les dynamiques qui ont conduit à la réussite du mouvement à acquérir ses revendications, et l'*agency* des leaders du mouvement dans ce processus conflictuel. Si dans le chapitre précédent, on a vu que les leaders du mouvement ont commencé à percevoir les « opportunités politiques », dans ce chapitre on essayera de décrire la manière avec laquelle ils ont interagi avec ces « opportunités ». Contrairement aux contributions des auteurs de la théorie du processus politique critiquées du fait d'un biais structuraliste (Godwin and Jasper 1999), on mettra l'accent d'une part sur l'interprétation que nos acteurs (leaders) formulent des opportunités qu'ils perçoivent et d'autre part, sur les dynamiques d'interactions entre eux et le contexte où ils se trouvent (Kriesi 2004). On donnera donc une importance spéciale au choix qu'ils établissent dans leurs interactions avec les « joueurs » du régime auquel ils s'opposent (voir : Jasper 2004). Dans un premier temps, on présentera une description analytique des dynamiques conflictuelles de (1) la tentative inaccomplie des leaders de dissoudre le comité syndical au sein de la Compagnie. On montrera que cet épisode conflictuel jouera un rôle déterminant dans l'interprétation des leaders de Dar El-Khadamat des lignes rouges cadrant leur relation avec le régime. Ensuite, on présentera (2) les stratégies différentes des deux groupes de leaders vis-à-vis du régime. Cette analyse est nécessaire pour la compréhension de la dynamique entière du mouvement d'autant plus que ce dernier connaît une « dispute de cadrage » des revendications à proclamer (Benford 1993). On démontrera qu'au sein du mouvement c'est la stratégie « autolimitée » prônée par les leaders de Dar El-Khadamat qui possède le plus de poids - ainsi que l'impact de ceci sur la réussite du mouvement. Puis, on décrira les dynamiques de (3) la grève de septembre 2007 et l'interaction conflictuelle entre le gouvernement d'une part et le mouvement d'une autre part. Notre focus sera l'exploitation des leaders des « opportunités politique » qu'ils ont perçues ainsi que les

tactiques qu'ils ont employées pour garantir la survie du mouvement durant les six jours de grève. En outre on présentera (4) la manière avec laquelle les leaders du mouvement ont exploité une des variables essentielles de l'« opportunité politique » : les médias et surtout la presse privée. On présentera ainsi les enjeux de l'alliance « stratégique » entre les deux parties. En outre, on décrira le comportement distancié des leaders du mouvement face aux acteurs politiques qui se montrent solidaires avec lui et ses raisons. En dernier lieu, on verra que (5) les leaders du mouvement ont enfin réussi à recevoir la « certification » pour reprendre les termes de Gamson (1975) ou la reconnaissance du gouvernement. Ce dernier, afin de satisfaire les revendications du mouvement, a établi des négociations avec ses leaders ouvriers, légitimant ainsi leur représentation du mouvement.

### **Section 1 - Tentative inaccomplie de retirer la confiance du comité syndical : renoncement au défi du régime?**

Cette section est consacrée à la description de la tentative des leaders de Dar El-Khadamat de retirer la confiance du comité syndical au sein de la Compagnie ou en d'autres termes leur tentative de le dissoudre complètement. L'analyse de cet épisode est importante car c'est justement à la suite de cette dernière que les deux parties du conflit ont commencé à établir une interprétation voire une compréhension commune. En se basant sur cette interprétation ils vont formuler leur stratégies futures l'un vis-à-vis de l'autre. Ainsi, la description détaillée des dynamiques de cette interaction conflictuelle servira à expliquer la manière avec laquelle les leaders du mouvement ont identifié les « opportunités » ou les « menaces » que le régime favorise ou impose. Leur interprétation de leur contexte d'action sera ainsi nécessaire pour la compréhension de leurs choix futurs et la manière avec laquelle cela va influencer la direction du mouvement (voire : Morris and Straggenborg 2004 : 174).

En effet, la grève précédente qu'a couronnée la victoire du mouvement l'a encouragé à aller encore plus loin dans la réclamation de ses droits (Kiersi 2004 :77) au risque de défier le régime ou de remettre ses institutions en cause. Certes, cela affirme que les « opportunités politiques » s'actualisent au cours du processus d'interaction même entre le mouvement et le contexte d'action (Filleule 1997:53). Les propos de Faysal Lakoshi,

leader ouvrier à la compagnie le confirme d'ailleurs : « Après la réussite de notre grève en 2006, on a senti qu'il est possible de satisfaire nos demandes si on continue à faire pression et à se mobiliser. C'est pourquoi on a décidé de militer et de revendiquer ainsi la substitution de ceux qui ne nous ont pas soutenu », en référence aux membres du comité syndical.<sup>194</sup> Il s'agit donc d'œuvrer de manière à retirer la confiance du comité syndical présent au sein de la Compagnie ou demander sa dissolution.<sup>195</sup>

Ainsi trois raisons principales ont motivé leur tentatives de dissoudre ce comité syndical : (1) Non seulement ce comité syndical n'a pas soutenu les demandes ouvrières lorsque les leaders les lui ont soulevées, mais plus encore, il s'est allié avec la direction de la Compagnie contre ces demandes (voire section 6, chapitre2). En outre, (2) la contradiction entre les efforts déployés par *Dar El-Khadamat* pour aider les ouvriers à acquérir leurs droits n'a fait qu'accentuer l'hostilité des leaders qui lui sont rattachés vis-à-vis du comité syndical qui s'était montré négligeant à leur égard. Ajoutons à cela (3) un motif personnel relatif au fait que quatre des leaders du mouvement (Faysal Lakoshi, Magdy Sherif, Mohamed El-Attar et Abdel Kader El-Dib) ont participé aux élections du comité syndical au sein de la Compagnie en novembre 2006, et n'ont rien remporté à cause des fraudes électorales. Ces derniers se sentent comme étant les représentants légitimes des ouvriers dont le droit à la représentation a été personnellement violé.

Les leaders ouvriers, principalement ceux rattaché à *Dar El-Khadamat* ont mobilisé les ouvriers pour signer un document selon lequel il réclame la dissolution du comité syndical représentant les ouvriers de la Compagnie de Méhalla au sein du syndicat du textile affilié à la Fédération des Syndicats présidée par Hussein Mugawer. Selon la loi 35 de l'année 1976 gouvernant les affaires syndicales et ses arrêts, le Syndicat du textile doit accepter de dissoudre le comité syndical représentant les ouvriers de la Compagnie de Méhalla tant que 50%+1 des ouvriers ayant le droit de vote à l'Assemblée Générale de

---

<sup>194</sup> Entretien avec Faysal Lakosha leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, Méhalla El-Kobra, 31 janvier 2009.

<sup>195</sup> Rappelons que ce dernier dépend du syndicat de textile qui fait partie de la Fédération des Syndicats, directement contrôlé par le régime.

cette Compagnie l'ont approuvé<sup>196</sup>. Dar El-Khadamat s'est chargé entièrement de l'élaboration de ce document surtout du point de vue légal. Les leaders ont ainsi réussi à collecter les 14000 signatures, nombre nécessaire pour légaliser cet acte puisque le nombre des ouvriers de la Compagnie est d'environ 24 000. Dans ce cadre, le 31 janvier 2007 une délégation de 100 ouvriers est allée pour rencontrer le Président du Syndicat du textile, Said El-Gohary, ancien fonctionnaire à la Compagnie de *Shebin El-Koum* (situé au gouvernorat de *Munofeya*) pour la filature et le tissage et lui donner les signatures rassemblées revendiquant ainsi la dissolution du comité syndical au sein de la Compagnie. Le Président du syndicat a fui les ouvriers pour ne pas être obligé de signer le document confirmant sa réception des signatures<sup>197</sup>. Les ouvriers se sont dirigés juste après au siège de la Fédération des Syndicats pour mettre Hussein Mugawer, le Président de la Fédération au courant de ce problème et lui soumettre leur revendication.

Sans doute, cet acte marque un passage des simples revendications de type économique vers des revendications remettant directement en cause les institutions du régime voire même un de ses principes de fonctionnement. Il faut mentionner que pour un régime qui considère l'organisation syndicale officielle comme sa main droite dans ses rapports avec les ouvriers, une telle revendication, le pousse à voir, d'une certaine manière, cette évolution de demandes ouvrières comme un passage vers « le politique ». (voir : Beinin 2009 : 82-83). Cette revendication reflète ainsi une remise en cause du système d'organisation des relations Etat/ouvrier puisque l'objet de la contestation n'est plus uniquement « matériel » mais devient des lors « politique », au sens premier, de rapports du gouvernement. En effet, les déclarations d'Hussein Mugawer, le Président de la Fédération des syndicats qui accuse les leaders ouvriers d'être conduit par des forces extérieures au mouvement ouvrier, en référence aux forces politiques, confirme que cette demande a été considérée comme visant à remettre en question le régime même. On cite comme exemple sa déclaration au quotidien *Al-Masry Al-Youm*, le 31 janvier 2007 : «Le mouvement ouvrier a été pénétré par des éléments qui veulent le déstabiliser afin de

---

<sup>196</sup> Mohamed Azouz, « Les ouvriers de Méhalla tirent la confiance du comité syndical » (*Omal El-Mahalla yashaboun el seka men el lagna el mekabeya*), 28 janvier 2007, <http://www.almasry-alyoum.com/article2.aspx?ArticleID=46172&IssueID=567>

<sup>197</sup> Haysam Gabr, Les ouvriers de Méhalla continuent leur militance (*Omal El-Mahalla yowselon el nedal*), 7 février 2007, *Centre des Etudes Socialiste*, article disponible sur: <http://www.e-socialists.net/node/5231>

réaliser leurs propres intérêts. La Fédération des Syndicats n'accepterait jamais que cela ait lieu. On va faire des investigations rapides auprès des ouvriers qui ont revendiqué cette demande, en référence à la revendication de dissoudre le comité syndical». <sup>198</sup> Néanmoins, aucune preuve ne vient confirmer qu'il y ait eu une coordination entre les forces politiques et le mouvement ouvrier. Au contraire, une telle coordination a été niée par les deux parties lors de nos entretiens. <sup>199</sup> Cette déclaration visait plutôt à réaliser deux objectifs stratégiques : (1) Délégitimer la demande ouvrière en montrant qu'elle était poussée par des forces politiques qui veulent réaliser leur propre agenda à travers le mouvement ouvrier. (2) Donner des signaux aux leaders ouvriers que cette demande a dépassé les lignes rouges et qu'il faudrait mieux penser à un compromis lors de la réunion ; des signaux que les leaders ouvriers ont d'ailleurs bien captés, comme on le verra plus tard.

Cette stratégie de dissuasion est devenue d'autant plus importante à cause du *spill over effect* que l'action des ouvriers de la compagnie de Méhalla a causé et c'est ce que le régime craignait le plus. <sup>200</sup> Ainsi, quelques jours après que les ouvriers de textile de Méhalla aient soulevé cette revendication, ceux de *Shebin El-Koum* faisaient de même. Les ouvriers du textile de *Shebin El-Koum* (au gouvernorat de *Munofeya*) déclaraient que bien qu'ils aient mis fin à leur grève après avoir reçu leurs droits financiers, ils feront tout pour dissoudre le comité syndical se trouvant dans leur Compagnie (et rattaché au syndicat officiel de textile) car il ne les représente guère <sup>201</sup>. Selon Sayed Habib leader ouvrier à la Compagnie, ces questions ont été une source d'inquiétude pour le Ministre de l'Investissement qui a demandé au Président de la Fédération syndicale ainsi qu'à la

---

<sup>198</sup> Mohamed Azouz, « Mugawer accuse des saboteurs d'être derrière la tentative ouvrière de tirer la confiance du comité syndical » (*Mugawer yatahem anaser mokhreba bel wokof hawl sahb el seka men el lagna el nekabeya be Mehalla*), 31 janvier 2007, disponible sur : <http://www.almasry-alyoum.com/article2.aspx?ArticleID=46517&IssueID=570>

<sup>199</sup> Entretien avec Sayed Habib et Faysal Lakoshi, leaders ouvriers à la Compagnie de Méhalla, le 31 Janvier 2009, et Mohamed Mourad leader au Parti El-Amal à Méhalla et Gaber Sarkis leader au Parti nassérien à Méhalla, Méhalla El-Kobra- Egypte, le 24 Janvier 2009.

<sup>200</sup> Déjà, la revendication de dissoudre le comité syndicale s'est propagé dans tous les journaux et fut même mentionnée dans la première page du quotidien *Al-Masry Al-Youm* avec la date du 28 janv. Voir : « Les ouvriers de Méhalla tirent la confiance du comité syndical » (*Omal El-Mahalla yashaboun el seka men el lagna el mekabeya*), 28 janvier 2007, <http://www.almasry-alyoum.com/article2.aspx?ArticleID=46172&IssueID=567>

<sup>201</sup> Les ouvriers ont recours à la justice pour dissoudre le comité syndical (*El Omal yalgaoun ila el kadaa le hal el lagna el nekabeya*), 2 février 2007, disponible sur : <http://www.almasry-alyoum.com/article2.aspx?ArticleID=47617>

Ministre de la Main-d'œuvre de lui fournir des clarifications et de suggérer des solutions rapides.<sup>202</sup>

C'est ainsi que le 11 février Mugawer ré-interpella les leaders ouvriers rattachés à *Dar El- Khadamat*, pour négocier et arriver à un compromis.<sup>203</sup> Il leur a fait comprendre d'ailleurs lors de la réunion qu'il fallait mieux accepter les concessions et éviter un conflit ouvert. Faysal Lakosha leader ouvrier a rapporté les paroles de Mugawer comme suit : « Ne pensez pas qu'on va vous laisser faire. Comment vous osez croire que ce que vous faites pourrait être accepté ? »<sup>204</sup>. Il propose, pour mettre fin à cette crise, de satisfaire une partie des revendications économiques des ouvriers, et qu'en contrepartie ces derniers reviennent sur leur demande de retirer la confiance du comité syndical. Sa proposition prévoit : (1) L'augmentation de l'indemnité du repas de 19 à 42 livres égyptiennes ; (2) L'augmentation des primes mensuelles de 7% du salaire initiale.<sup>205</sup> De plus, il propose de faire remplacer le président du comité syndical pour désamorcer la crise. Les leaders *de Dar El-Khadamat* acceptent ce compromis. Ils choisissent Mosaad El-Feki ancien fonctionnaire à la Compagnie de Méhalla et un des membres du comité syndical comme nouveau président, légitimant ainsi d'une certaine manière le comité syndical officiel.

La conjugaison de deux facteurs caractérise ces leaders à l'intérieur aussi bien qu'à l'extérieur du mouvement : 1- Leur identification aux priorités de leur base sociale. Un fait que Sayed Habib et Faysal Lakosha, leaders ouvriers ont expliqué comme ainsi : « On a dû laisser tomber cette question de la dissolution du comité syndical car elles ne figuraient pas au premier plan chez les ouvriers. Ces derniers donnent plus de priorités à l'exécution de leurs demandes financières directes. Ainsi, les ouvriers en voyant qu'on

---

<sup>202</sup> Entretien avec Sayed Habib, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, Méhalla El-Kobra, le 4 août 2010.

<sup>203</sup> Avant cette réunion une autre avait eu lieu entre les leaders ouvriers et le Président de la Fédération des Syndicats le 1 fév. L'agenda de la réunion était la question de la dissolution du comité syndical d'une part et celle des demandes économiques des ouvriers d'autre part. Ces derniers étaient au nombre de cinq : 1- Augmentation des primes mensuelles. 2- Augmentation de l'indemnité du repas. 3- Augmentation de l'indemnité du travail. 4- Augmentation des primes annuelles. 5- Augmentation des salaires et leur alignement avec les prix. Cependant, aucune décision concrète n'a été prise vu l'obstination des deux parties.

<sup>204</sup> Entretien avec Faysal Lakosha, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, Le Caire, 15 avril 2010.

<sup>205</sup> Ibid



leur avait apporté beaucoup de gains financiers, ont renoncé à la revendication de la dissolution du comité syndical (*el umal lama haset bel makseb el madia kalet mish mohem*). On ne peut pas continuer notre bataille sans avoir le soutien des ouvriers (*mankdarsh nikamel men gheir sanad*), alors on a décidé de céder».<sup>206</sup> De ce fait, ce compromis a été sujet à l'interprétation des leaders ainsi qu'à un débat au sein du mouvement (voir : Flacks 2004 : 147, Gamson et Meyer 1996:284). 2- Leur position plutôt consensuelle vis-à-vis du régime. L'offre de Mugawer a été conçue comme une « opportunité » dont il faut tirer profit, évitant ainsi une répression probable et consolidant leur légitimité interne en tant que leader réalisant les priorités financières du mouvement qu'ils représentent. Ainsi, si cet acte relatif à leur volonté de retirer la confiance du comité syndical marque un changement radical dans la manière avec laquelle les ouvriers perçoivent la marge de manœuvre qui leur a été accordé dans ce contexte politique, il est difficile pour autant de la concevoir comme une action voulant intentionnellement entrer dans un conflit ouvert avec le régime.

Cette crise a permis de rendre visible les priorités de chacune des deux parties du conflit, facilitant ainsi la formulation d'une stratégie réciproque. En outre, cette épisode conflictuelle a été suivi par deux événements qui ont d'une part (1) rendu compte des lignes rouges que le régime établit dans ses relations avec les protestations ouvrières, et d'autre part, (2) mis en relief les différences de positions entre les deux camps de leaders. Cette différence de position se concrétisera dans l'interprétation différente que va formuler l'autre camp du résultat obtenu – un fait qui influencera profondément la dynamique de l'action contestataire aux prochains épisodes contestataires.

Il est clair que le régime était prêt à présenter des concessions concernant les revendications économiques des protestations ouvrières qui ne sont pas interprétées comme menaçante. En revanche, il devient beaucoup plus réticent quand ces protestations ouvrières réclament des demandes dépassant le cadre du strictement financier. D'ailleurs, le régime s'est montré répressif vis-à-vis de *Dar El-Khadamat* à la suite au soutien (légal et logistique) qu'elle a procuré aux ouvriers pour qu'ils « osent »

---

<sup>206</sup> Entretien avec Sayed Habib, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, op.cit

demander la dissolution du comité syndical, le prouve<sup>207</sup>. Le 29 avril 2007 - soit environ deux mois après la tentative ouvrière de dissoudre le comité syndical - les agents de sécurité ont envahi le siège principal de *Dar El-Khadamat* à *Helwan*. Les voitures des Forces de sécurité centrale ont encerclé le bâtiment et ont barré la rue Mohamed Sayed Ahmed où se trouve l'organisation. Le responsable du commissariat de police de Helwan (*El-Ma'anour*), le Président du quartier (*Rae'is El-Hay*), le Président du Conseil de la Cité (*Magles El-Madina*), un responsable de la sécurité de l'Etat (*Mofatesh Mabahees Amn el-Dawla*) sont arrivés, ont coupé l'électricité, et ont mis les locaux sous scellés (*shama'ouha*).<sup>208</sup> Devant les tentatives d'objection des employés de l'organisation, les agents de la sécurité d'Etat ont demandé aux employés de descendre paisiblement : « Descendez calmement afin que vous ne soyez pas humiliés, déjà les forces de sécurité encerclent votre siège ». <sup>209</sup> En fin de compte, il faut mentionner que le résultat de la stratégie de Mugawer a été très apprécié au niveau du gouvernement vu que les ouvriers sont revenus sur leur décision de dissoudre le comité. En effet, le président de la Fédération avait même invité les 21 membres du comité syndical à la réunion du 11 février. 2007 sans mettre les leaders ouvriers au courant et les a tous pris en photos. Ces photos furent transmises au Ministre de l'Investissement et de la Main-d'œuvre comme gage de réconciliation entre les ouvriers et leur comité syndical. Selon, Sayed Habib, le Président de la Fédération voulait confirmer ainsi aux deux ministres sa réussite à contenir la crise. Il voulait également montrer qu'il a bien interprété les priorités ouvrières facilitant de la sorte une solution effective du problème.<sup>210</sup>

Entre autre, les leaders rattachés à *El-Rabta* ont très mal accueilli cette décision. Le fait de substituer la dissolution du comité syndical par la réalisation des demandes économiques du mouvement était tout à fait inacceptable. Pour eux cela signifiait que le régime avait réussi à « coopter » les ouvriers de *Dar El-Khadamat*, non en leur accordant

---

<sup>207</sup> Dar El-Khadamat a aussi supervisé les élections syndicales de la période de 2006-2011 et a publié des rapports dénonçant les fraudes électorales qui ont eu lieu.

<sup>208</sup> Cette répression sécuritaire a suscité la solidarité des organisations des droits de l'homme soit au niveau national ou international à la tête desquelles Human Rights Watch, qui a décrit cet événement comme étant un retour en arrière pour la société civile en Egypte. De leur part, seize organisations égyptiennes ont déclaré dans une conférence de presse leur solidarité avec *Dar El-Khadamat*.

<sup>209</sup> Ebtesam Taalb et Ahmed Zaki Othman, « Dar El-Khadamat El-nekabeya : 25 ans de la militance ouvrière » (*Dar El-Khadamat El-nekabeya : 25 aman men el nedal el omali*), *El-Badil*, 17 août 2007, p2.

<sup>210</sup> Entretien avec Sayed Habib, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, op.cit

des privilèges personnels mais en les persuadant de renoncer à ce qui pesait le plus sur ses intérêts. Pour les leaders d'*El-Rabta* dissoudre le comité syndical changera carrément le rapport de force vis-à-vis du régime : il les mettra dans une position de force vis-à-vis de lui. De plus, il garantira, selon eux, la réalisation d'un ensemble de revendications ouvrières plus large. Ainsi, ils ont interprété la décision de l'autre camp de leaders comme étant une erreur stratégique. C'est ce qu'a affirmé Kamal El-Fayoumi membre fondateur d'*El-Rabta* : « La question de dissoudre le comité syndical est morte à cause des leaders de *Dar El-Khadamat*. Je me demande maintenant que le gouvernement a su nous faire renoncer à cette demande, pourquoi devrait-il nous procurer nos droits économiques si on a déjà cédé face à ce qui lui importe le plus (en référence à la dissolution du comité syndical)<sup>211</sup> »?

C'est dans le cadre de cet événement qui a marqué le début de la scission entre ces deux groupes que le camp de leaders qui a refusé le résultat de cette réunion a décidé de construire « La Ligue pour les ouvriers du textile » (*Rabetat El-Ghazl Wel Nasig*) plus connu comme *El-Rabta*. Comme mentionnée auparavant, cette dernière est censée être le noyau dur d'un syndicat indépendant pour tous les ouvriers du textile. Gehad Taman, leader ouvrier initiateur de l'idée de la fondation de cette ligue, l'explique comme suit : « L'idée de construire *El-Rabta* est née après la tentative inaccomplie de dissoudre le comité syndical. On a pensé quitter le syndicat officiel du textile et construire un syndicat indépendant capable de nous représenter. La ligue devait donc être le noyau de la construction de ce syndicat ». <sup>212</sup> Kamal El-Fayoumi ajoute : « A la suite de la réaction décevante de l'autre groupe de leaders quant à la dissolution du comité syndical, on a pensé à créer cette ligue pour nous regrouper. Il s'agissait de former un noyau de syndicat capable de représenter les intérêts ouvriers. Je suis convaincu que l'unité des ouvriers dans toutes les places ouvrières est la seule voie pour leur victoire »<sup>213</sup>.

La fondation d'*El-Rabta* a commencé avec une cinquantaine d'ouvriers qui ont été convaincu par cette idée concernant l'importance de la présence d'une instance

---

<sup>211</sup> Entretien avec Kamal El-Fayoumi, leader ouvrier à la Compagnie, Méhalla El-Kobra, le 14 avril 2010

<sup>212</sup> Entretien avec Gehad Taman, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, Méhalla El-Kobra, 14 avril 2010

<sup>213</sup> Entretien avec Kamal El-Fayoumi, leader ouvrier à la Compagnie, Méhalla El-Kobra, op.cit

représentative pour les ouvriers à la suite de l'échec de la tentative de la dissolution du comité syndical. Outre Gehad Taman, Wael Habib, Kamal El-Fayoumi et Karim El-Beheiry ont été les premiers à militer pour la fondation de cette organisation. Cependant, les fondateurs d'El-Rabta ne réussirent pas à trouver un siège et un financement, mais aussi échouèrent à mobiliser une base sociale ouvrière au sein du mouvement ouvrier. Mustafa Fuda a d'ailleurs exprimé le problème d'absence de siège pour cette organisation comme tel : « Il est difficile de parler d'une organisation appelée El-Rabta mais plutôt d'un groupe. Avec une logique simple je demanderai : dis moi où es-tu, je te dirais qu'es-tu »<sup>214</sup>. Comme déjà mentionnée les membres d'El-Rabta n'ont pas dépassé les 300 membres en 2008<sup>215</sup>. D'ailleurs la raison de sa non attractivité pour les ouvriers est claire : l'idée même de construire un syndicat indépendant à celui officiel ne les préoccupait pas comme l'épisode de l'échec de la tentative de la dissolution du comité syndicale l'affirme. Néanmoins, cette dernière a gagné une certaine visibilité aux milieux politiques cairotes car l'idée même de construire un nouveau syndicat, avec l'assistance des Socialistes Révolutionnaire, y a produit des échos. Ainsi, le 1 mai 2007, dans la célébration de la « fête des ouvriers » (*Eid El-Omal*) qui a eu lieu au siège du parti « Tagamu'e », un des sujets chaud sur la table a été celui relatif aux obstacles qui entravent l'établissement des instances indépendantes représentatives pour les ouvriers<sup>216</sup>. En effet, la pertinence d'El-Rabta au sein du mouvement ouvrier vient du fait de son rassemblement d'un nombre de leaders ouvriers ayant une position unifiée en ce qui concerne le « cadrage » ou les priorités que devraient prendre les revendications ouvrières. Ces derniers vont ainsi pousser le mouvement à proclamer des revendications dépassant le cadre du mouvement même. La présence de Karim El-Beheiry au milieu des rangs d'El-Rabta a conféré aux positions oppositionnelles de ce groupe de leaders une certaine visibilité. A travers son blog, El-Beheiry a rapporté les nouvelles du mouvement ouvrier en général tout en mettant en relief les positions des leaders d'El-Rabta, surtout lorsque les deux groupes ne partageaient pas la même opinion - ce qu'on verra au chapitre suivant. De même, les leaders qui font partie d'El-Rabta ont réussi à faire sortir

---

<sup>214</sup> Entretien avec Mustafa Fuda, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, le Caire, le 11 avril 2010.

<sup>215</sup> Entretien avec Wael Habib, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, Méhalla El-Kobra, 16 août 2009.

<sup>216</sup> « Des socialistes : Les forces ouvrières construisent des fédérations syndicales » (*Eshterakion : El-kowa el omaleya ageza an insaa' itehadat mostakela*), *Al-Masry Al-Youm*, 3 mai 2007, p2

une publication interne et non périodique appelé « La voix des ouvriers » (*sot el-umal*) dans laquelle ils expriment leurs positions et essayent d'en convaincre les ouvriers. Cela paraîtra plus clairement lors des préparations pour le déclenchement de la grève du 6 avril 2008 durant laquelle la revendication du salaire minimum paraîtra dans la revue, dans son numéro du mois de mars. Cela nous invite à passer à la section suivante où la différence des priorités des leaders d'El-Rabta et ceux de Dar El-Khadamat sera mise plus en évidence.

## **Section 2 : Décision de grève : la victoire d'un « cadrage » autolimitée des revendications?**

Les promesses du Président de la Fédération syndicale relatives aux primes mensuelles et à l'indemnité du repas n'ont pas été réalisées jusqu'au mois de juillet 2007. C'est pour cela que les leaders ont pris la décision de déclencher une nouvelle grève à la fin du mois de juillet. Pour régler le problème, Eisha Abdel Hadi, la Ministre de la Main-d'œuvre a interpellé les leaders de *Dar El-Khadamat* le 15 juillet en vue de négocier avec eux.<sup>217</sup> Dans cette réunion, elle a promis de satisfaire toutes les revendications. Elle a même émis sur le champ une décision immédiate d'augmenter des primes annuelles de 130 jours comme gage de bonne intention. Néanmoins, jusqu'au début du mois de septembre, cette décision n'a pas vu le jour, d'où la décision des leaders de mobiliser les ouvriers pour faire la grève le 23 septembre 2007<sup>218</sup>. Le choix du 23 du mois garantit que les ouvriers auraient tous encaissés leur salaire, le 20 du mois étant le dernier jour pour la réception du salaire. Quant au choix du mois de sept, mois de « Ramadan » garantirait la sympathie du grand public et des médias vis-à-vis des ouvriers qui restent au sit-in malgré le jeûne, uniquement pour revendiquer leurs droits.<sup>219</sup> Dans cette section, on présentera la différence de stratégies des deux camps de leaders vis-à-vis d'un contexte politique qu'ils jugent tous les deux comme leur étant d'une certaine manière favorable. En d'autres termes, si les deux camps de leaders partagent la même vision en ce qui concerne la présence « d'opportunité politique » dont il faut profiter, en revanche il existe

---

<sup>217</sup> Entretien avec Mohamed Abuel Dahab, correspondant du journal égyptien *El-Dustour* à Méhalla, op.cit

<sup>218</sup> Tamer Hindawy et Khaled El-Adi, Les ouvriers de Méhalla menacent de faire grève une autre fois (*we omal el mahalla yohdedon bel awda lel edrab baed khedet el edara*), *El-Karama*, 23 janvier 2007

<sup>219</sup> Entretien avec Mustafa Fuda, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, op.cit

une « dispute de cadrage » (au sens de Benford 1993) en ce qui concerne la stratégie à mettre en place pour en bénéficier. Ce désaccord en termes de stratégie s'est ainsi concrétisé dans un cadrage différent des priorités que doivent prendre les revendications ouvrières motifs de la grève. En outre, l'importance de la formulation d'une certain « cadrage » et non de l'autre émane d'autant plus des signaux différents qu'il pourrait envoyer au régime.

Il est clair que l'interaction conflictuelle antérieure (celle de la tentative de dissoudre le comité syndical) entre le régime d'une part et les leaders de *Dar El-Khadamat* d'autre part a poussé ces derniers à formuler une stratégie selon laquelle il faut plutôt limiter la pression sur le régime dans le seul cadre de la marge d'action qu'il tolère. En outre, leur lecture des priorités des ouvriers qu'ils ambitionnent « servir » les a conduit à la même ligne d'action puisque le mouvement donne la priorité à l'acquisition de gains financiers concrets et immédiats. C'est donc une stratégie « autolimitée » qu'ils ont ainsi décidé de mettre en place. Ainsi, le camp de "*Dar El-Khadamat*" a décidé de présenter six revendications concrètes et faciles à réaliser par le gouvernement comme motif de cette grève. L'objectif étant que ce dernier accepte à réaliser au moins les trois premières qui sont prioritaires<sup>220</sup>. Les six revendications étaient les suivantes: (1) L'augmentation de l'indemnité du repas. (2) L'augmentation de l'indemnité de risque à 37% du salaire de base. (3) L'augmentation des primes mensuelles d'au moins 2 mois (c.à.d. environ 130 jours) du salaire initial pour l'année 2006-2007. (4) L'alignement des primes mensuelles avec le salaire initial. (5) La mise à disposition de bus pour la transportation des ouvriers qui habitent hors de la ville. (6) Le paiement d'une indemnité de logement pour les ouvriers qui n'en ont pas et la construction des maisons de plusieurs étages pour les ouvriers au lieu de celle d'un seul étage.<sup>221</sup> Les leaders de *Dar El-Khadamat* restent ainsi dans le cadre des demandes de types plutôt « réactives » (voir : Klandermans, 1984:187) voulant justement récupérer leurs droits économiques que le gouvernement a négligé conformément à ce que l'approche de l'économie morale estime.

---

<sup>220</sup> Entretien avec Mohamed Abuel Dahab, correspondant du journal égyptien *El-Dustour* à Méhalla, op.cit

<sup>221</sup> Entretien avec Sayed Habib, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, op.cit

Quant au deuxième camp rattaché à *El Rabta*, il voulait plutôt présenter une liste de 14 revendications contenant (1) des demandes économiques similaires à celles réclamées par l'autre camp, mais tout en ajoutant (2) la revendication de l'alignement des salaires avec l'inflation pour tous les ouvriers du textile<sup>222</sup>. En fait, cette revendication reflète un des objectifs essentiels d'El-Raba qui se veut protectrice des droits de tous les ouvriers du textile comme mentionnée auparavant. D'ailleurs, elle donne un signal au régime que le mouvement entend entrer carrément dans une logique de généralisation du conflit. Ainsi ces revendications ont comporté les points suivants: (1) La mise en place d'un accord-cadre pour les ouvriers du secteur textile en Egypte alignant les salaires avec les prix. (2) L'augmentation de l'indemnité de repas. (3) L'augmentation de l'indemnité de risque à 37% du salaire de base. (4) Le paiement d'un mois et demi de prime tel qu'il avait été décidé suite à la grève de décembre 2006. (5) L'augmentation des primes mensuelles – au moins de 20% du salaire de base. (6) Le paiement de la prime de développement de 50 livres. (7) L'application de l'article 85 du code du travail de 2003 qui affirme qu'un ouvrier travaillant un jour férié a droit à un jour de congé en plus du salaire en contrepartie du jour de travail. (8) L'application de l'article 78 du code de la protection sociale qui affirme que les jours de congé maladie ne doivent pas être décomptés du paiement des primes. (9) Le paiement d'une indemnité de logement pour les ouvriers qui n'ont pas de logement. (10) La mise en œuvre d'un calendrier de promotions pour les ouvriers de l'entreprise. (11) La mise en place d'un programme de formation en fonction des compétences et des qualifications de chaque ouvrier. (12) L'établissement d'un calendrier de paiement des primes annuelles. (13) Le jugement dans les plus brefs délais des dirigeants responsables des pertes financières de l'entreprise. (14) La restauration de l'hôpital de l'entreprise<sup>223</sup>. Ainsi, le camp des leaders d'*El-Rabta* prône des demandes de types plutôt « proactives » (Klandermans 1984 : 182). Il ne s'agit pas seulement de répondre aux réclamations immédiates des ouvriers mais plutôt d'obliger le régime à réviser ses politiques vis-à-vis des ouvriers. Il s'agit de pousser vers un changement plus radical de ses politiques et par suite de ses relations vis-à-vis des ouvriers. En d'autres termes, les leaders d'El-Rabta identifient l'intérêt ou l'objectif du mouvement comme

---

<sup>222</sup> Entretien avec Mustafa Foda, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, op.cit

<sup>223</sup> Ibid

étant celui de pousser vers un changement structurel dans la relation du régime vis-à-vis des ouvriers à la fois au niveau de ses politiques et au niveau de ses institutions. Ce fait explique d'ailleurs leur colère contre l'échec de la dissolution du comité syndical. Il est ainsi clair que contrairement au premier camp, ces leaders partent dans leur militance d'une logique d'opposition au régime qu'ils considèrent comme hostile aux intérêts ouvriers. Sans doute, leur idéologie politique d'orientation socialiste influence cette tendance.

Dans ce cadre, il est nécessaire de souligner que la revendication des leaders de Dar El-Khadamat relative à l'acquisition des primes des 130 jours est devenue celle motivant cette grève. On verra qu'elle apparaîtra plus tard comme le sujet principal du conflit mais aussi de négociations entre le mouvement et les représentants du gouvernement. Par contre, aucune allusion à la demande liée à la mise en place d'un accord-cadre pour les ouvriers du secteur de textile en Egypte alignant les salaires sur l'inflation n'a été faite. Ce fait marque ainsi, d'une part, la « victoire » du cadrage « autolimité » des leaders de Dar El-Khadamat et d'autre part, il atteste, d'une certaine manière, de la base sociale que ces derniers possèdent au sein de la Compagnie. De plus, ce choix des revendications priorisant des réclamations financières limitées a confirmé au régime que le mouvement ne lui présente aucune menace mais désire juste la satisfaction de ses besoins économiques. Comme on verra à la section suivante, ce choix va provoquer de la part du régime une réaction positive, similaire à celle de sa réaction en 2006, c'est-à-dire un non recours à la force - un fait qui facilitera la réussite du mouvement à satisfaire ses demandes.

### **Section 3 : Dynamique de la grève et de l'interaction conflictuelle : exploitation des « opportunités » et réussite des tactiques de survie**

Dans cette section, on mettra l'accent sur les dynamiques d'interactions entre nos acteurs et leur contexte d'action. On montrera ainsi que d'une part, la manière avec laquelle le mouvement a interprété « l'opportunité politique » (voir : Gamson et Meyer 1996), et d'autre part, la stratégie et les choix que les acteurs de ce dernier ont établi - lors de leurs interactions avec les « acteurs » du régime auquel ils s'opposent - ont été un



facteur déterminant pour le maintien de la mobilisation. Dans ce cadre, on décrira la manière dont le mouvement a réussi à assurer sa visibilité et son unité (voir : Tarrow et Tilly, 2008) obligeant le régime à négocier avec lui après sept jours consécutifs de grève.

Presque similairement à ce qui s'est passé lors de la mobilisation précédente, le Dimanche 23 sept, les ouvriers de la rotation de nuit ont abandonné leurs machines et se sont dirigés vers la place *Talaat Harb*. A 7h30, les ouvriers du deuxième groupe sont arrivés et ont rejoint leurs collègues à la même place en attendant ainsi l'arrivée de leur collègue du troisième groupe à 15h30. Durant toute la journée et jusqu'à l'heure de l'*Iftar* (rupture du jeûne), des slogans dénonçant la direction de la Compagnie ont été scandés. La revendication essentielle qui a été proclamée est celle de l'augmentation des primes mensuelles d'au moins 2 mois (c.à.d. environ 130 jours) du salaire initial pour l'année 2006-2007. Les slogans visent ainsi directement le Président de l'Administration de la Compagnie Abdel-Fatah El-Gebally que les ouvriers accusent d'être un « voleur corrompu ». Rappelons que la Compagnie a commencé seulement à réaliser des pertes avec l'avènement d'El-Gebally à la tête de l'Administration en 2006, une responsabilité que les ouvriers faisaient assumer à l'Administration qui, à leurs yeux est elle-même corrompue. C'est ce que Amal El-Said, leader ouvrière a affirmé : « Si les ouvriers travaillent et la Compagnie ne réalise que des pertes, c'est donc la direction de la Compagnie qui doit être remise en question et non pas nous. Ce n'est pas à nous d'assumer la responsabilité d'une Administration corrompue »<sup>224</sup>. Cette frustration ouvrière a été explicitée de diverses manières : une pancarte a été suspendue devant la porte de la Compagnie, avec l'inscription « El-Gilani (le Président de l'Administration de la Compagnie publique de filature et de tissage) et El-Gebali (le Président de l'Administration de la Compagnie) ont mangé la nourriture de mes enfants » (*El-Gilani wela Gebali akalo akl eyali*).<sup>225</sup> Un des slogans les plus connus qu'ils avaient lancés était le suivant : « Ils mangent des pigeons et du poulet, nous ne mangeons que des fèves (*Homa yaklom hamam we ferakh we ehna el foul dawkhna we dakh*) ». Rappelons

---

<sup>224</sup> Entretien avec Amal El-Said, leader ouvrière à la Compagnie de Méhalla, Méhalla El-Kobra, 7 février 2009

<sup>225</sup> Karim El-Beheiry, « Le sit-in des 27 000 ouvriers de Méhalla pour le deuxième jour » (*Estemrar e'etesam 27 alf amel men omal ghazl el Mahalla lel youm el Tani ala el tawali*), 24 septembre 2007, Blog des ouvriers de l'Egypte (*mudawanet umal masr*) disponible sur : [http://egyworkers.blogspot.com/2007\\_09\\_01\\_archive.html](http://egyworkers.blogspot.com/2007_09_01_archive.html)

que ce slogan était transmis d'une génération à une autre au sein de la Compagnie depuis la grève de 1975. Ils ont même installé un échafaud (*mashanaka*) d'où ils ont pendu une poupée ayant la forme du corps et le visage d'El-Gebally, ensuite ils ont construit un cercueil (*naash*) de Gebally et ont fait le tour de la Compagnie avec.<sup>226</sup>

Pour les ouvriers, « revendiquer ses droits » que la direction de la Compagnie a violé devient le « cadrage motivationnel » (voire : Benford et Snow 2000 : 617-618) pour se mobiliser et faire la grève. C'est surtout la notion de « droit » qu'ils prônent. N'oubliant pas que la routinisation des grèves ouvrières - qui s'est multiplié en centaines - durant l'année 2007 a consolidé ce cadrage : faire la grève est devenu comme dans un sens l'effort requis pour faire pression sur le gouvernement et obtenir ses droits. Ce « cadrage » s'est même transmis de père en fils durant le sit-in. C'est ce que Belal Abdo, un enfant de 10 ans fils d'une des ouvrières à la Compagnie et participant au sit-in a bien exprimé : « Je n'ai pas peur car maman m'a dit qu'on est venu ici pour revendiquer nos droits que des voleurs nous ont volés (en référence à la direction de la Compagnie). Je suis venu avec maman pour ne pas la laisser seul avec les voleurs ».<sup>227</sup>

Avec la fin du 1<sup>er</sup> jour de grève (Dimanche 23 Sept.), on a assisté à deux réactions gouvernementales qui ont influencé l'évolution de cet épisode contestataire, entraînant ainsi une radicalisation des slogans du mouvement qui se sont tournés contre le gouvernement.

La première réaction visait à délégitimer les grévistes aux yeux des medias et du public. Ainsi la Ministre de la Main d'œuvre et le Ministre de l'Investissement ont déclaré au programme télévisé « *El-Bit Bitak* », que les ouvriers n'avaient pas droit à ces primes. Ils ont même ajouté que les ouvriers ont reçu leurs droits et qu'il n'y avait aucune raison légitime pour faire la grève.<sup>228</sup> Ces déclarations ministérielles ont sur le champ

---

<sup>226</sup> « Les ouvriers de Méhalla refusent le PND et les Frères Musulmans » (*Om al Mahalla yarfodon el hezb el watani wel ekhwan*), *Al-Ahally*, 26 sept. 2007, p3

<sup>227</sup> Entretien avec Mohamed Abul Dahab, correspondant du journal égyptien *El-Destour* à Méhalla, op.cit.

<sup>228</sup> Karim El-Beheiry, « La situation éclate à Méhalla à la suite de la déclaration d'Eisha Abdel Hadi » (*En fegar el wade fel mahalla ba3d tasrih el wazira eisha abdel hadi*), 24 septembre 2011, Blog des ouvriers de

métamorphosé les slogans des protestataires. La cible des ouvriers n'est plus maintenant la direction de la Compagnie mais plutôt le gouvernement qui soutient explicitement cette dernière. Parmi les slogans qui surgissent, on trouve : « Pas de Dieu à l'exception d'Allah, le gouvernement est l'ennemi de Dieu (*la ilah ila allah el hokoma adow alah*) » ; « Pas de Dieu à l'exception d'Allah, la Ministre est l'ennemi de Dieu (*la ilah ilah alah el wazira adow alah*) »<sup>229</sup>. Par le mot ennemi de « Dieu », les ouvriers voulaient dire ennemi de la justice, qui selon eux est une des valeurs principales de n'importe quelle religion. Il est à noter que ce revirement suscitera plus d'intérêt médiatique et en même temps ouvrira la porte graduellement, comme on le verra plus tard, pour l'entrée en scène des forces de l'opposition politique.

La deuxième réaction gouvernementale (complémentaire à la première d'ailleurs) a consisté en l'arrestation, quelques heures plus tard, de cinq leaders ouvriers : Mohamed El-Atar, Magdy Sherif, Faysal Lakosha, Gamal Abul Asaas et Wael Habib. Ainsi, les déclarations ministérielles antérieures ont justement donné le feu vert pour ces arrestations. Le prétexte a été qu'ils ont coupé l'électricité de la Compagnie et ont obligé les ouvriers à faire la grève : tel a été la plainte qu'El Gebally, le président de l'Administration de la Compagnie, a portée au commissariat de police.<sup>230</sup> Ces leaders ont été transférés au Commissariat de police de Méhalla numéro deux et ne furent libérés que durant la soirée du troisième jour de grève (Mardi 25 Sept).<sup>231</sup> Quelques heures plus tard, ils furent transférés au bureau des agents de la Sécurité d'Etat à Méhalla où des négociations ont eu lieu. Ainsi, cette arrestation avait pour but implicite de négocier avec les leaders pour qu'ils acceptent le compromis que le régime allait proposer pour mettre fin au conflit. En d'autres termes, il s'agissait de faire pression sur les leaders afin qu'ils aillent convaincre le mouvement de terminer la grève en contrepartie de la réalisation partielle de leur demande (40 jours de primes au lieu de 130 jours)<sup>232</sup>. Ezzat Drag, le député de Méhalla au parlement (membre du PND) était présent dans cette réunion au

---

l'Egypte (*mudawanet umal masr*) disponible sur [http://egyworkers.blogspot.com/2007/09/blog-post\\_4647.html](http://egyworkers.blogspot.com/2007/09/blog-post_4647.html)

<sup>229</sup> Ibid

<sup>230</sup> Karim El-Beheiry, « Le sit-in des 27 000 ouvriers de Méhalla pour le deuxième jour » (*Estemrar e'etesam 27 alf amel men omal ghazl el Mahalla lel youm el Tani ala el tawali*), op.cit

<sup>231</sup> Ibid

<sup>232</sup> Entretien avec Mohamed Abuel Dahab, correspondant du journal égyptien *El-Dustour* à Méhalla, op.cit.

bureau des agents de la sécurité d'Etat. Il leur a même affirmé qu'il a déjà tenu des négociations avec le Ministre de l'Investissement en leur nom et que ce dernier n'accepte de leur procurer que 40 jours de primes.<sup>233</sup> Les leaders furent libérés sans qu'ils ne donnent de promesses aux agents de sécurité, leur prétexte étant qu'ils ne pourraient pas le faire sans l'accord des grévistes. Or, ces derniers ont tenu à cette notion de « droit », le cadrage motivationnel de leur mobilisation. Ils ont ainsi refusé de se démobiliser sans recevoir leur droit à ses 130 jours de primes sans diminution. En effet, l'interaction précédente, c'est-à-dire celle de 2006, a incité les ouvriers à avoir leur propre interprétation de la situation : pour acquérir ses droits, il faut persévérer.<sup>234</sup> Cette vision a été d'autant plus renforcée par les concessions que le régime a présentées précédemment à la suite de la grève ouvrière (voir : Cai 2008 : 413).

Les leaders du mouvement partageaient cette interprétation. Ils ont même estimé que les coûts de l'action sont moindres d'autant plus que l'attitude des agents de sécurité a été pacifique dès le premier jour de cette grève. C'est ce que Mustafa Fuda, leader ouvrier a expliqué : « La complicité des agents de sécurité avant qu'au cours de cette grève était frappante : la Sécurité d'Etat savait tout à propos de nos initiatives. Cependant, aucune réaction. Si cela a été en quelque sorte le cas durant la grève de 2006, il ne l'a jamais été auparavant à Méhalla. Il est clair que la stratégie sécuritaire a changé. Les agents de sécurité ont même laissé les medias entrer au sein de la Compagnie dialoguer avec nous et nous prendre en photos. Trois jours entiers sans réaction de la part du régime mais aussi sans intention de négociation ».<sup>235</sup> Ce changement de stratégie étant donc interprété comme une « opportunité politique » qu'il fallait saisir et par suite agir.<sup>236</sup> D'ailleurs, l'insistance des leaders ouvriers à organiser le 1 juillet une démonstration devant l'administration de la Compagnie appelant à la satisfaction des revendications des ouvriers malgré la demande des agents de la sécurité d'Etat de ne pas le faire affirme cette même vision. Durant la dernière semaine du mois de juin, les agents de la Sécurité

---

<sup>233</sup> Mohamed Abul Dahab, « La grève des ouvriers de Méhalla continuent pour le quatrième jour » (*estemrar edrab omal el mahalla lel youm el rabee*), *El-Dustour*, 27 septembre 2007, p1

<sup>234</sup> Entretien avec Mustafa Bassiouni, journaliste spécialisé aux questions ouvrières au quotidien égyptien *El-Dustour*, 9 avril 2010.

<sup>235</sup> Entretien avec Mustafa Foda, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, op.cit

<sup>236</sup> Durant les quatre premiers jours de la grève, les voitures de sécurité se sont fixés juste devant l'entrée de la ville de Méhalla près de la station du train mais n'ont jamais encerclé la Compagnie comme serait le cas durant la grève de 2008.

d'Etat du commissariat de Méhalla ont convoqué Habib. Ils lui ont donné l'ordre d'annuler la manifestation et l'ont menacé de l'arrêter s'il refuse d'exécuter cet ordre. Pour l'obliger à renoncer, ils lui ont affirmé que le gouvernement ne cédera jamais à leurs pressions exagérées. Habib quant à lui n'est pas revenu sur sa position et a affirmé que par contre, le gouvernement cédera. Il a ainsi déclaré : « Les enseignants se sont mobilisé pour demander un « cadre spécial » pour l'augmentation des salaires, le gouvernement a cédé. Les prédicateurs de la mosquée d'*El-Azhar* ont fait de même, le gouvernement a cédé aussi. Pourquoi donc ne cédera-t-il pas aux ouvriers demandant des revendications similaires ? »<sup>237</sup>. Cet événement confirme que les leaders ouvriers à travers, d'une part, leurs interactions avec leur régime (durant la grève de 2006), et d'autre part, leurs interprétation des nouvelles propagées autour d'eux, ont commencé à dessiner une stratégie selon laquelle il s'agit d'exploiter l'« opportunité » qui a émergé (voir : Jasper 2006, Kriesi 2004 :78), et donc continuer à faire pression sur le gouvernement pour obtenir ses revendications

Néanmoins, l'arrestation d'une partie des leaders du mouvement et les négociations qui ont suivi leur avaient donné un signal d'alarme que cette grève serait beaucoup plus longue que la précédente.<sup>238</sup> C'est pourquoi, une stratégie de survie de la mobilisation a été mise en place immédiatement. Cette dernière a consisté à garantir la continuité de la mobilisation en encourageant aussi bien sa flexibilité que sa visibilité. Le fait de garantir qu'elle soit toujours perçue à la fois par les autorités que par les medias comme légitime était aussi important.

Pour garantir la flexibilité, on entend l'encouragement des ouvriers à rentrer, de temps en temps, chez eux pour ne pas s'esquinter et puis à retourner au sit-in une seconde fois. Les leaders ouvriers ont encouragé les ouvriers à aller voir leurs terres agricoles pendant la soirée sans être obligés de rester au sit-in<sup>239</sup>. Certains ouvriers et ouvrières ramenaient leurs enfants s'il n'était pas possible de les laisser à la maison. Un fait qui transformait complètement l'ambiance du sit-in en une ambiance conviviale, une ambiance qui aidait à survivre plus longtemps. Chacun des groupements des ouvriers qui

---

<sup>237</sup>Entretien avec Sayed Habib, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, op.cit

<sup>238</sup> Entretien avec Sayed Habib, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, op.cit

<sup>239</sup> Entretien avec Mohamed Abul Dahab, correspondant du journal égyptien El-Destour à Méhalla, op.cit

rentraient chez eux retournant avec de la nourriture et des moyens de subsistance pour leurs collègues. L'organisation de la subsistance avait lieu ainsi d'une manière spontanée entre les groupes d'amis. Il s'agissait de s'entendre entre amis à diviser la tâche en ce qui concerne les deux portions essentielles celle de l'*Iftar* (la rupture du jeûne) et celle d'*El-Sohour* (nourriture avant l'aube en préparation au jeûne le lendemain) puisque on était au mois de *Ramadan*<sup>240</sup>. De même, les femmes ouvrières ont éprouvé la responsabilité d'aider à la subsistance de leurs collègues. Comme l'affirme Amal El-Said leader ouvrière les femmes participaient au sit-in pour une certaine période puis retournaient chez elles pour cuisiner et apporter de la nourriture autant que possible à l'heure de l'*Iftar* : « On craignait que les ouvriers ne puissent continuer la grève à cause de la dureté des conditions du jeûne. Il fallait prendre en charge la question de la nourriture autant qu'on le pouvait pour aider les ouvriers à militer. On est toutes rentrées donc cuisiner chez nous et apporter de la nourriture à nos collègues. La priorité était donnée à la subsistance de nos collègues et non seulement à la présence passive au sit-in. »<sup>241</sup>. En outre, la solidarité entre les ouvriers a facilité la survie de la mobilisation en diminuant, voire en empêchant les possibilités de « faire le cavalier seul » (*Free Rider*). C'est ce que Wedad El-Derdag, leader ouvrière raconte : « Un des ouvriers pleurait lors du sit-in car sa maison était vide sans aucun sou. On a donc ramassé de l'argent de nos collègues et on lui a apporté du sucre, du pain, une portion de nourriture et du Tamr (sorte de Jus de datte qui est bu surtout durant le Ramadan). On lui a tout donné et on lui a demandé d'aller les offrir à sa femme pour l'*Iftar* et de revenir plus tard ». <sup>242</sup>

Par garantir la visibilité de la mobilisation les ouvriers ont eu recours à deux tactiques. La première a consisté à construire ce qu'a appelé Karim El-Beheiry: les équipes d' « Orchestre de la grève »<sup>243</sup>. Il s'agit de se diviser d'une manière organisée en groupe de manière à frapper les barils d'une manière continue, chaque équipe suit l'autre simultanément jour et nuit. Frapper les barils non seulement augmente l'enthousiasme et le courage des grévistes mais donne aussi un signal aux agents de sécurité que les

---

<sup>240</sup> Entretien avec Mustafa Bassiouni, journaliste spécialisé aux questions ouvrières au quotidien égyptien *El-Dustour*, et Sayed Habib leader ouvrier, op.cit

<sup>241</sup> Entretien avec Amal El-Said, leader ouvrière à la Compagnie de Méhalla, op.cit

<sup>242</sup> Entretien avec Wedad El-Demerdag, leader ouvrière à la Compagnie de Méhalla, op.cit

<sup>243</sup> Entretien avec Karim El- Beheiry, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, le Caire, 10 août 2010

ouvriers sont en alerte. Il s'agit de confirmer aux agents de sécurité présents à l'extérieur de la Compagnie que les ouvriers ne dorment pas, mais en revanche sont prêts à résister si jamais les forces de sécurité prennent la décision d'entrer<sup>244</sup>. La deuxième tactique consistait à organiser durant la journée plusieurs manifestations au sein de la Compagnie. Ces derniers se succédaient pour augmenter l'enthousiasme des ouvriers et leur visibilité. D'habitude deux manifestations sont organisées, la première durant le jour et la deuxième après *l'Iftar*.<sup>245</sup> Parmi les slogans qu'ils ont scandés durant leurs démonstrations on trouve : « C'est la honte, les voleurs sont libres, alors que les hommes honnêtes sont derrière les barricades » (*Ya di el hasra we yadi el aar, el losos ayshin ahrar, wel ashraf khalf el aswar*). Les ouvriers laissaient entendre par voleurs la direction de la Compagnie et par les murs, ceux de la Compagnie où ils sont enfermés. D'autres slogans ont été aussi lancés : « Non, tu n'as pas raison, « Eisha » (en référence à la Ministre de la Main d'œuvre), où es tu Moubarak (en référence au Président de la République) ? » (*la ya Eisha, la la malkish hak, fenak, fenak ya Moubarak*).<sup>246</sup> Ces slogans, s'ils révèlent la présence d'une sorte de confrontation entre le mouvement et le gouvernement, ils révèlent en revanche la stratégie d'« autolimitation » que prône ce dernier : Il s'agit de ne jamais remettre en cause la tête du régime. En d'autres termes, il s'agit de critiquer un gouvernement qui viole les droits ouvriers mais sans jamais « cadrer » leur protestation comme relevant d'une sorte de conflit ouvert avec ce dernier ou remettant en question son leadership. Au contraire, les ouvriers demandent l'interférence du Président de la République pour leur apporter leurs droits. En outre, quelques tentes ont été mises en place pour la sieste et le repos ainsi que des moyens de divertissement pour les enfants. Il s'agit surtout de s'adapter à un sit-in de longue durée tout en envoyant des messages de persistance au gouvernement.<sup>247</sup>

Pour garantir la légitimité de la mobilisation, les leaders ouvriers passait de temps en temps dans les usines pour être sûrs que les machines restaient en bon état. Ils avaient

---

<sup>244</sup> Ibid

<sup>245</sup> Entretien avec Mustafa Bassiouni, journaliste spécialisé aux questions ouvrières au quotidien égyptien *El-Dustour*, op.cit

<sup>246</sup> Karim El- Beheiry, « La grève des ouvriers de Méhalla continuent pour le cinquième jour et l'échec des tentatives gouvernementales pour régler la grève » (*estemrar el edrab le youmoh el khames we mohawwelat fashela men el hokoma le hal el edrab*), 27 déc. 2007, Blog des ouvriers de l'Egypte (*mudawanet umal masr*) disponible sur : [http://egyworkers.blogspot.com/2007/09/blog-post\\_7069.html](http://egyworkers.blogspot.com/2007/09/blog-post_7069.html)

<sup>247</sup> Entretien avec Karim El- Beheiry, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, op.cit

peur que le gouvernement n'utilise le prétexte d'endommagement éventuel des machines pour délégitimer leur sit-in.<sup>248</sup> De leur côté, Kamal El-Fayoumi et Wael Habib en tant qu'ouvriers au département d'électricité et celui du garage respectivement, ont pris la responsabilité de garantir que les techniciens et les chauffeurs ne font pas la grève. A savoir qu'une des missions du département d'électricité était de conduire l'eau à travers les tuyaux aux maisons des ouvriers et des fonctionnaires juxtaposés à la Compagnie.<sup>249</sup> Les garages quant à eux contenaient des voitures d'ambulance. Il s'agit donc de ne jamais perdre cette image d'ouvriers demandant juste leurs droits légitimes en faisant un acte « illégitime ». En d'autre terme, il faut éviter cette catégorisation de « saboteur » n'ayant pas une cause précise. Ce cadrage non seulement ôte au gouvernement son arme de « délégitimation » mais aussi attire la sympathie des alliés potentiels surtout les médias.

Vis-à-vis de la survie de la mobilisation et de sa continuation, le gouvernement a usé de la politique de l'intimidation en premier lieu puis celle de la négociation durant le quatrième et le cinquième jour, quand la dissuasion n'a pas porté ses fruits. Avec la fin du sixième jour (précisément l'aube du septième jour), le gouvernement a cédé aux revendications.

Ainsi, pour intimider les ouvriers, les agents de sécurité ont commencé à faire circuler des rumeurs qui confirmaient qu'ils allaient faire irruption dans la Compagnie et mettre fin à la grève par la force comme c'était le cas lors de la mobilisation de 2006.<sup>250</sup> Cependant cette rumeur est apparue incompatible avec l'attitude générale pacifique des agents de sécurité vis-à-vis d'eux lors de la grève de 2006 et depuis le début de celle-ci (voir : Lichbach 1987 : 286). Les leaders du mouvement ont répondu par une menace d'escalade en faisant passer des rumeurs que les ouvriers allaient sortir de la Compagnie pour manifester à l'extérieur avec les habitants de Méhalla<sup>251</sup>. C'est le scénario que craint le plus le régime. Rappelons l'histoire de militance de la Compagnie et ce qu'elle représente dans la mémoire collective des habitants de Méhalla. Certes, le régime est tout

---

<sup>248</sup> Entretien avec Mustafa Bassiouni, journaliste spécialisé aux questions ouvrières au quotidien égyptien *El-Dustour*, op.cit

<sup>249</sup> Ibid

<sup>250</sup> Ibid

<sup>251</sup> Entretien avec Sayed Habib, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, op.cit



à fait prêt à réprimer les ouvriers si jamais ils prennent la décision de manifester en dehors de la Compagnie. C'est ce qu'on verra d'ailleurs dans le chapitre suivant. En revanche, le coût d'une telle action serait élevé pour le régime car cela risquerait de ternir son image (Cai, 2008 :419). Les menaces ouvrières ont stabilisé en quelque sorte les rapports de force entre les deux côtés, empêchant ainsi le succès de cette tactique de dissuasion.

Vint alors le tour de la deuxième tactique du gouvernement qui a consisté à tenir des négociations avec les ouvriers et leurs leaders afin de les convaincre d'accepter une réalisation partielle de leurs demandes. Ezzat Drag député de Méhalla au parlement (PND) ainsi que Hussein Mugawer le Président de la Fédération syndicale ont téléphoné à Faysal Lakosha et Abdel Kader El-Dib en tant que membre du PND et leur ont proposé d'accepter de recevoir 40 jours de primes au lieu de 130 jours<sup>252</sup>. Eisha Abdel Hadi, la Ministre de la Main d'Œuvre a téléphoné quant à elle à Sayed Habib et Abdel Kader El-Dib en vue de proposer cette réalisation partielle des revendications mais toujours en vain.<sup>253</sup> La dernière tentative a consisté à aller en personne au sit-in pour convaincre les ouvriers d'accepter ces 40 jours de primes. Abdel Hamid Noweir, le président général du PND à Méhalla et Ezzat Drag se sont donc dirigés à la Compagnie en vue de transmettre personnellement ce compromis. Cependant cette tentative n'a pas abouti, au contraire les ouvriers ont scandé de plus belle refusant une réalisation partielle de leurs demandes et chassant les deux responsables hors de la Compagnie.<sup>254</sup>

Enfin, il ne reste plus que la dernière étape, celle d'envoyer des délégués du gouvernement pour négocier et arriver à une solution de la crise et réaliser les revendications des ouvriers, un fait qu'on mentionnera plus en détail dans la dernière section.

#### **Section 4 : Médias et presses privés : acteurs solidaires et alliés potentiels ?**

---

<sup>252</sup> Entretien avec Amr Abdel Moez, Secrétaire General du PND à Méhalla (2008-2011), op.cit

<sup>253</sup> Entretien avec Sayed Habib, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, op.cit

<sup>254</sup> Karim El- Beheiry, « Les ouvriers de Méhalla chassent les représentants du PND » (*Omal el mahalla yatrodon mosolo el hezb el watani*), 28 sept. 2007, Blog des ouvriers de l'Egypte (*mudawanet umal masr*) disponible sur : [http://egyworkers.blogspot.com/2007/09/blog-post\\_3533.html](http://egyworkers.blogspot.com/2007/09/blog-post_3533.html)

Depuis la réussite de la grève de 2006, la cause des ouvriers a été médiatisée. La presse privée leur a surtout consacré des pages entières et des reportages prolongés. Cette dernière a même dépassé le simple cadre de la « validation » du mouvement (voire Gamson et Wolfsfeld 1993 : 116) pour celui de la formulation d'une sorte de solidarité implicite avec lui. C'est ce qu'Abdel Ghafar Shukr explique dans son papier, non publié d'ailleurs, qui a comporté un recensement de la couverture journalistique des trois principaux quotidiens privés *Al-Masry Al-Youm*, *Al-Badil*, et *Al-Dustour* des mobilisations du mouvement ouvrier de Méhalla durant les années 2007 et 2008. Il montre ainsi que ces trois quotidiens ont à eux seuls, couvert près de 50% de la couverture journalistique des protestations de Méhalla alors que les trois quotidiens gouvernementaux *Al-Ahram*, *Al-Akhbar*, *Al-Gomhoreya* n'ont couvert que 15% du total de la couverture journalistique de ces protestations.<sup>255</sup> Ainsi, si le total des sujets formant la couverture médiatique des grèves de Méhalla a été 901 sujets durant les années 2007 et 2008, on trouve qu'*Al-Masry Al-Youm* a préparé 87 sujets, *Al-Badil* 160 sujets et *Al-Dustour* 178 sujets faisant ainsi un total de 425 sujets, tandis qu'*Al-Ahram* a préparé seulement 45 sujets, *Al-Akhbar* 28 sujets et *Al-Gomhoreya* 40 sujets formant ainsi un total de 113 sujets.<sup>256</sup> D'ailleurs, si le mouvement de Méhalla, avec sa grève réussie en 2006 et ses protestations successives ont été un sujet intéressant pour les medias, ces derniers ont été pour leur part un outil indispensable pour le mouvement ouvrier. En effet, la libéralisation du champ médiatique et surtout la marge d'autonomie qui fut conférée aux quotidiens privés a présenté au mouvement une « opportunité politique » qu'il lui fallait exploiter au moins sur deux niveaux :

Le premier niveau concerne la validation de l'importance du mouvement (Gamson et Wolfsfeld 1993 : 116). A travers la diffusion de l'information à l'échelle

---

<sup>255</sup> Abdel-Ghafar Shukr, *Al-Masry Al-Youm* et *El-Badil* comme modèle interactif entre la presse privée et les mouvements protestataires (*Al-Masry Al-Youm wel Badil kanamozag lel tafaou'l bayne ; sahafa el khasa wel harakat el ehtegageya*), papier non publié, présenté à la table ronde organisée par le Centre des Etudes et de Documentation Economiques et Juridiques (CEDEJ), le Centre Al-Ahram pour les études Politiques et Stratégique (ACPSS) et l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD). Nom de la conférence : « Mobilisations collectives, médias et gouvernance en Egypte », Le Caire, 5 et 6 juillet 2009, p6

<sup>256</sup> Abdel-Ghafar SHUKR, *Al-Masry Al-Youm* et *El-Badil* comme modèle interactive entre la presse privée et les mouvements protestataires (*Al-Masry Al-Youm wel Badil kanamozag lel tafaou'l bayne ; sahafa el khasa wel harakat el ehtegageya*), op.cit, pp7-8

nationale, les medias ont contribué à conférer aux revendications ouvrières une certaine visibilité. Mustafa Fuda explique dans ce sens : « Les quotidiens ainsi que les chaînes satellites indépendantes ont été notre ligne de mire première. Les cameras et les stylos, avec toute honnêteté, ont transmis nos nouvelles à l'intérieur de l'Égypte et au monde entier ». <sup>257</sup> La stratégie des leaders ouvriers a donc consisté à exploiter - autant que possible - l'opportunité que pouvait générer la visibilité médiatique du mouvement. Il s'agissait de s'appuyer sur cette dernière pour faire pression sur la direction de l'entreprise ainsi que sur les centres de prises de décisions politiques pour répondre aux revendications ouvrières. Ce fait a été d'autant plus visible avec la réaction du blog de Karim El-Beheiry lors du troisième jour de grève. Suite à la négligence gouvernementale des protestations ouvrières et pour faire face aux rumeurs d'invasion de la Compagnie de la part des agents de sécurité, le jeune leader a commencé à lancer, par l'intermédiaire de son blog, des appels au secours à l'intention des journalistes et des medias : « Ouvriers, centres de défense des droits de l'homme, centres de défense de droits des ouvriers, les medias et la presse, on a besoin de votre solidarité et de votre appui ». <sup>258</sup>

Ainsi, pour les leaders du mouvement, les medias sont perçus comme étant capable d'exercer une pression susceptible en quelque sorte de changer le rapport de force en faveur du mouvement ouvrier. En d'autres termes, ils pensent bien que le régime pourrait revenir sur sa décision en ayant recours à la force (s'il en a pris une), seulement si les medias augmente la visibilité du mouvement. Il est cependant important de noter que le jeune leader a demandé le soutien des ouvriers, des organisations non gouvernementales mais jamais des forces de l'opposition politique. En outre, la réaction des leaders ouvriers au Conseil de la ville (*Magles El-Madina*), face au refus du secrétaire du Conseil de Ville et du Président de la Fédération des syndicats de donner le droit à la couverture des journaux privés est tout à fait révélatrice de la perception que le mouvement ait pour la presse : cette dernière est un allié potentiel et influent. Il convient

---

<sup>257</sup> Abdel-Ghafar SHUKR, Al-Masry Al-Youm et El-Badil comme modèle interactive entre la presse privée et les mouvements protestataires (*Al-Masry Al-Youm wel Badil kanamozag lel tafaou'l bayne; sahafa el khasa wel harakat el ehtegageya*), op.cit, p25

<sup>258</sup> Karim El- Beheiry, « Une alerte de Méhalla : des manifestations le soir et des tentatives sécuritaires d'attaquer la Compagnie » (*Khbar agel men el mahalla : mozahrat layleya we mohawlat men el amn le ekteham el sherka*), 25 septembre 2007, Blog des ouvriers de l'Égypte (*mudawanet umal masr*) disponible sur : [http://egyworkers.blogspot.de/2007/09/blog-post\\_25.html](http://egyworkers.blogspot.de/2007/09/blog-post_25.html)

donc de toujours exploiter cette opportunité au maximum. Ainsi, les leaders ouvriers ont menacé de se retirer des négociations au cas où les journalistes n'auraient pas le droit de couvrir l'événement. Sayed Habib, leader ouvrier, le rappelle : « Si jamais le gouvernement manque à ses promesses, ces journalistes seront nos témoins ». <sup>259</sup>

Il faut mentionner qu'il est presque impossible de comprendre la relation entre le mouvement des ouvriers de Méhalla et la presse privée en particulier sans accorder plus d'importance à la position des journalistes dans le champ militant et journalistique et les considérer comme des acteurs engagés dans une lutte pour la production de sens social. <sup>260</sup> L'article rédigé par Marie Duboc sur les formes d'engagement dans la couverture médiatique des grèves ouvrières en Egypte est intéressant à cet égard <sup>261</sup>. Dans cet article elle explique que les journalistes des quotidiens privés couvrent l'actualité sociale en raison d'un parti pris (*inhiyâz*) en faveur de la cause ouvrière (*al-qadiya al-umâliya*) ou plus explicitement de la « classe ouvrière ». Plus généralement, leur penchant politique ou leur militantisme politique marqué à gauche a motivé leur choix de travailler sur les questions sociales <sup>262</sup>. Soulignons, par exemple, qu'une partie des journalistes travaillant sur les questions ouvrières aux journaux *El-Badil* et *El-Dustour* sont aussi membres de l'organisation des socialistes révolutionnaires <sup>263</sup>. D'ailleurs, la manifestation la plus évidente de cette prise de position des journalistes est le degré de leur engagement aux côtés des ouvriers, en particulier lors des grèves. Outre les contacts téléphoniques et les déplacements qu'effectuent les journalistes dans les usines lors des grèves, des journalistes du *Badil*, *Dustûr*, et *Al-Masry Al-Youm* sont restés nuit et jour dans l'usine de Méhalla durant la grève de septembre 2007, une forme d'immersion plus ou moins intense au cœur des protestations <sup>264</sup>. C'est ce que Gehad Taman leader ouvrier a confirmé : « On est extrêmement reconnaissants aux journalistes de la presse

---

<sup>259</sup> Entretien avec Sayed Habib, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, op.cit

<sup>260</sup> Marie Duboc, Journalisme et militantisme : Les formes d'engagement dans la couverture médiatique des grèves ouvrières en Egypte, papier non publié, présenté à la table ronde organisée par le Centre des Etudes et de Documentation Economiques et Juridiques (CEDEJ), le Centre Al-Ahram pour les études Politiques et Stratégique (ACPSS) et l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD). Nom de la conférence : « Mobilisations collectives, médias et gouvernance en Egypte », Le Caire, 5 et 6 juillet 2009,

<sup>261</sup> Ibid

<sup>262</sup> Ibid

<sup>263</sup> Observation de terrain.

<sup>264</sup> Marie Duboc, Journalisme et militantisme : Les formes d'engagement dans la couverture médiatique des grèves ouvrières en Egypte, op.cit, p13

« indépendante » (en référence à la presse privée qui est indépendante du gouvernement et de ses positions, contrairement à la presse gouvernementale qui défend les positions du régime). Ces derniers sont restés avec nous nuits et jours lors de notre grève en 2007. On avait même pitié de leur présence au près de nous, et on leur demandait de rentrer chez eux pour se reposer un peu, ce qu'ils avaient toujours refusé». <sup>265</sup> En outre, selon Duboc, pour certains journalistes/militants, les liens de sociabilités renforcent d'autant plus leur engagement que celui-ci devient le prolongement de cercles familiaux ou amicaux qui s'avèrent souvent cruciaux dans l'instauration d'une relation de confiance avec les ouvriers <sup>266</sup>. Ceci est le cas par exemple du correspondant du journal *El-Dustour* à Méhalla et activiste à *Dar El-Khadamat*, très connu chez les ouvriers de Méhalla étant donné que son père avait participé aux grèves ouvrières de la Compagnie durant les années 80 et 90. Durant la grève de 2006 et avant de recevoir beaucoup d'intérêt médiatique et de renouer plus de réseaux avec les journalistes, les leaders ouvriers lui transmettaient les informations en premier afin qu'ils soient sûr que la première diffusion d'information concernant leur grève seraient correctes <sup>267</sup>.

Le deuxième niveau « d'opportunités politiques » est relatif à l'élargissement de la portée du mouvement (voir : Gamson et Wolfsfeld 1993 : 116), c'est-à-dire les échos ou la résonance qu'il pourrait produire en termes de solidarité ou de sympathie (Koopmans 2004 : 367). Ainsi, les medias ont servi à créer des cercles plus grands de sympathisants à la cause ouvrière aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Egypte. Des déclarations de solidarité ont été faites par les ouvriers, les activistes, et les forces politiques d'opposition en Egypte ainsi que par quelques syndicats ouvriers à l'extérieur de l'Egypte. Par exemple, *Kafr El-Dawar* (au gouvernorat de *Behira*) qui ont été les premiers à exprimer leur solidarité avec les ouvriers de Méhalla. Ils ont publié leur communiqué le 22 sept. 2007 juste à la veille de la date déclarée pour l'établissement de la grève du mouvement ouvrier de la Compagnie de Méhalla. Ils ont insisté dans ce communiqué sur la légitimité de la grève ouvrière étant donné que les ouvriers

---

<sup>265</sup> Entretien avec Gehad Taman, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, op.cit

<sup>266</sup> Marie Duboc, Journalisme et militantisme : Les formes d'engagement dans la couverture médiatique des grèves ouvrières en Egypte, op.cit, p3

<sup>267</sup> Marie Duboc, Journalisme et militantisme : Les formes d'engagement dans la couverture médiatique des grèves ouvrières en Egypte, op.cit, p6

revendiquent leurs droits financiers violés.<sup>268</sup> Le 26 septembre 2007, c.à.d. au troisième jour de la grève, le « Syndicat national de l'éducation et les ouvriers unis », un des plus grand syndicats de l'Afrique du Sud a fait un communiqué en solidarité avec les ouvriers de Méhalla. Il a décrit leur grève comme étant une militance similaire à la sienne dans un contexte de croissance des politiques néolibérales.<sup>269</sup> Notons que Dar El-Khadamat travaille avec ce syndicat en termes d'échange d'expérience et d'expertise. En effet, ces déclarations diverses non seulement augmentaient la visibilité du mouvement mais relevaient aussi le moral des grévistes. Karim El-Beheiry les publiait tous sur son blog. Ils étaient aussi rapportés par la presse privée. Les leaders ouvriers et également les membres du mouvement se mettaient à les distribuer au cours du sit-in pour s'encourager les uns les autres.<sup>270</sup>

En outre, l'attention médiatique que les ouvriers de Méhalla ont reçue a produit aussi ses échos dans les milieux des forces politiques aussi bien à la ville de Méhalla qu'au Caire. C'est ainsi que le mouvement *Kefaya* et le Centre des études socialistes, dépendant de l'organisation des Socialistes Révolutionnaires ont fait publier, après la fin du premier jour de grève, deux communiqués dans lesquels ils ont affirmé leur solidarité avec les revendications ouvrières. Ils ont affirmé que les revendications ouvrières étaient légitimes et que la grève était devenue le seul moyen pour les porter. Le communiqué de *Kefaya* a exprimé cette vision à travers le titre suivant : « La grève est un moyen de résistance entre nos mains et la solidarité est la lumière de notre quartier » (*El-edrab thobout fe eidna, wel tadamon nour fe haretna*).<sup>271</sup> La solidarité de ce dernier a été encadrée au sein du communiqué comme relevant d'un objectif que les deux parties

---

<sup>268</sup> Karim El- Beheiry, « Les leaders de Kafr El-Dawar déclare une grève mardi prochain en solidarité avec les ouvriers de Méhalla » (*Keyadat ghazl el dawar yo 'lenoun el edrab el tadamoni el tolathaa' el kadem*), Blog des ouvriers de l'Egypte (*mudawanet umal masr*), 24 septembre 2007, disponible sur : [http://egyworkers.blogspot.de/2007/09/blog-post\\_5665.html](http://egyworkers.blogspot.de/2007/09/blog-post_5665.html)

<sup>269</sup> Karim El- Beheiry, « Le Syndicat nationale de l'éducation et les ouvriers unis un des plus grand syndicats de l'Afrique du Sud déclare sa solidarité avec les ouvriers de Méhalla » (*El nekaba el watanya lel taa'lim we el omal motahdown akbar nekabar ganob afrikyo to 'le tadamonaha ma'a omal el mahalla*), Blog des ouvriers de l'Egypte (*mudawanet umal masr*), 26 septembre 2007, disponible sur : [http://egyworkers.blogspot.de/2007/09/blog-post\\_26.html](http://egyworkers.blogspot.de/2007/09/blog-post_26.html)

<sup>270</sup> Entretien avec Karim El-Beheiry, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, op.cit

<sup>271</sup> Karim El- Beheiry, « Des communiqués de solidarité avec les ouvriers de Méhalla » (*Bayanat tadamoneya mae omal el Mahalla*), 24 septembre 2007, Blog des ouvriers de l'Egypte (*mudawanet umal masr*) disponible sur : [http://egyworkers.blogspot.de/2007/09/blog-post\\_330.html](http://egyworkers.blogspot.de/2007/09/blog-post_330.html)

partagent et auquel le régime ne prête guerre d'attention : la justice sociale dans un contexte de détérioration du rapport salaire/prix<sup>272</sup>. Avec l'avènement du sixième jour de grève et la morphologie qu'a vu les slogans des ouvriers qui ont commencé à cibler le gouvernement directement, le mouvement « *Kefaya* » ainsi que d'autres partis politiques ont pris la décision de montrer une solidarité encore plus grande en organisant une manifestation sur la place « *Talaat Harb* » au centre ville du Caire. D'ailleurs, ce fait conduira graduellement à leur entrée en scène plus tard durant la grève de 2008. Les forces de sécurité se sont en fait montrées répressive vis-à-vis de ces manifestants. La répression réfère selon Della Porta et Reiter à un certain nombre de comportements interdits jusqu'à là par les forces de l'ordre (Della Porta et Reiter, 1998: 4). Ils ont ainsi fermé toutes les rues accédant au centre ville afin d'empêcher son organisation<sup>273</sup>. Les activistes de *Kefaya* ont dû aller manifester devant le bâtiment du syndicat des journalistes (non loin du centre ville).<sup>274</sup> La réaction des agents de sécurité vis-à-vis de cette manifestation est bien révélatrice de la stratégie du régime et des « lignes rouges » qu'il a mises en place : ce dernier est plus tolérant à l'égard soit d'une mobilisation ouvrière ayant des revendications strictement économiques comme c'était le cas de la grève des ouvriers la Compagnie de Méhalla en 2006 et 2007 ou d'une autre strictement politique comme c'était le cas des dizaines de manifestations organisées devant le syndicat des avocats ou celui des journalistes au Caire depuis 2005 (voir chapitre 1). Cependant, il devient en alerte dès lors que des acteurs « politiques », au delà de leur déclaration de solidarité avec une cause ouvrière ou sociale, mettent en œuvre des actions la concrétisant. Ce fait explique pourquoi le retour des activistes politiques au syndicat des journalistes, situé dans un endroit moins visible que celui de *Tala'at Harb* au centre ville était un compromis que le régime a accepté : cela rendrait moins visible cet acte de solidarité entre le « politique » et le « social ».

---

<sup>272</sup> Ibid

<sup>273</sup> Notons que cette manifestation a été organisée à la fois en solidarité avec les ouvriers de Méhalla et avec quelques journalistes arrêtés par les agents de sécurité quelques jours avant.

<sup>274</sup> Ahmed Rabie, « Les manifestations de Kefaya en solidarité avec les journalistes et les ouvriers de Méhalla » (*Tazahoret tadamon le kefaya ma'e el sahafeyin we omal el mahalla*), 29 septembre 2007, *El-Itehad*, <http://www.alittihad.ae/details.php?id=141875&y=2007>

De son côté, le comité des forces politiques à Méhalla a aussi déclaré son soutien et sa solidarité avec les ouvriers la veille du premier jour de grève. Le comité des partis politiques est un comité déjà très connu pas les ouvriers de Méhalla depuis l'année 2005. Il est formé des principaux partis politiques d'opposition (*El-Amal, El-Tagamu'e, El-Nasseri, Al-Ghad, Al-Wafd et Al-Gabha*), le mouvement *Kefaya* ainsi que des Frères Musulmans. Le but de sa fondation en 2005 étant la coopération de l'action oppositionnelle entre les différentes forces politiques au niveau local. Ce type de comités a été formé dans de nombreux gouvernorats. Selon Gaber Srakis, représentant du Parti Nassérien au sein du comité, celui de la ville de Méhalla a été un des plus actifs<sup>275</sup>. Chaque année, un des partis politiques avait le rôle de coordination de l'action et des réunions au sein du comité. Les activités principales de ce dernier sont l'organisation de colloques, de réunions pour échanger les différents points de vue concernant les nouvelles politiques et, surtout, organiser des manifestations. Depuis 2006, ces manifestations ont été organisées chaque mois dans le but de protester contre la dégradation des conditions socio-économiques et l'augmentation croissante des prix. Parfois aussi, ces manifestations avaient pour but d'exprimer le refus de quelques événements extérieurs à la tête desquels le siège de Gaza.<sup>276</sup> Ces manifestations étaient organisées dans l'après-midi, le plus souvent à la Place *El-Shoun* (centre ville), juste après les heures de travail. Cela encourageait les ouvriers et les fonctionnaires de s'y joindre en rentrant chez eux. C'est ainsi que le nombre de participants à ces manifestations augmentait d'un mois à l'autre avec des milliers d'ouvriers et de fonctionnaires qui se joignaient à quelques dizaines d'activistes politiques militant pour des causes « sociopolitiques ». Durant la démonstration qui a précédé le 6 avril 2008, le nombre des protestataires qui y ont participé a atteint les 7 milles manifestants.<sup>277</sup>

Néanmoins, il ne faut pas croire qu'il existe une coordination entre le mouvement ouvrier d'une part et les forces politiques de l'opposition d'autre part. L'expression des partis/mouvements politiques de leur solidarité vis-à-vis du mouvement ouvrier est acceptable pour ce dernier. En revanche, l'organisation d'une action conjointe entre les

---

<sup>275</sup> Entretien avec Gaber Sarkis, membre du parti Nassérien et membre au Comité des partis politique à Méhalla, Méhalla EL Kobra- Egypte, le 24 janvier 2009

<sup>276</sup> Ibid

<sup>277</sup> Ibid



deux groupes était catégoriquement refusée. C'est ce qu'a affirmé d'ailleurs Mohamed Murad représentant du parti *El-Aa'mal* au comité des partis politique à la ville de Méhalla: « Aucune coordination n'existe entre nous et les ouvriers de la Compagnie de Méhalla d'autant plus que ces derniers militent seulement pour leurs revendications économiques « limitées » (*el-mataleb el madia el-daye'a*). On tient toujours à ne pas diviser le rang des ouvriers. C'est pourquoi on a décidé de distinguer entre action partisane et action ouvrière afin que les ouvriers ne nous accusent pas d'exploiter leur mouvement de grève (*yathemona berekob el haraka el umalaya*)»<sup>278</sup>. Il a même ajouté : « Sans doute, une sorte de liens informels existent entre quelques-uns de nous et certains des leaders ouvriers, certes on se connaît, on se parle souvent, mais, on ne coordonne jamais nos activités».<sup>279</sup> Ces mêmes propos ont été d'ailleurs confirmés par Sayed Habib, leader ouvrier rattaché à Dar El-Khadamat : « Nos revendications diffèrent de ceux des partis politiques. On ne s'intéresse pas à ce qu'un gouvernement demeure au pouvoir ou qu'il s'en aille, cela n'est pas notre problème. Nous, on s'intéresse à militer pour la satisfaction de nos revendications matérielles»<sup>280</sup>. Ces deux témoignages nous seront importants pour expliquer, au prochain chapitre, une des raisons principales derrière la décision des leaders de Dar El-Khadamat de se démobiliser à la suite de la politisation de l'enjeu ouvrier. Ces leaders ayant refusé, comme l'atteste le témoignage d'Habib, le détournement de leurs objectifs économiques en d'autres politiques d'autant plus que cela impliquait une remise en cause du régime - ce qu'ils refusaient.

### **Section 5 : Résultat de la mobilisation : réussite du mouvement et renforcement des divisions internes**

Avec la persistance des ouvriers, le régime a décidé de présenter des concessions. Il est clair que présenter des concessions est apparu moins coûteux qu'une intervention par la force, qui aurait pu lui faire perdre en termes d'image (Cai 2008 : 419), d'autant plus que les revendications du mouvement demeuraient dans le cadre de l'abordable par le régime (voir : Cai 2010 : 420). C'est ainsi qu'au sixième jour, le bureau de la sécurité

---

<sup>278</sup> Mohamed Mourad, leader au Parti El-Amal à Méhalla et membre au Comité des partis politique à Méhalla, Méhalla EL Kobra- Egypte, le 24 janvier 2009

<sup>279</sup> Ibid

<sup>280</sup> Entretien avec Sayed Habib, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, op.cit

de l'Etat a téléphoné à Sayed Habib leader ouvrier et lui a signalé qu'une délégation formée du Président de la Fédération des syndicats, des délégués du ministère de la Main d'œuvre ainsi que des députés du Parlement va arriver du Caire à la ville de Méhalla pour négocier avec les ouvriers. Il lui a demandé ainsi de former une délégation ouvrière qui représente le mouvement ouvrier pour négocier avec elle<sup>281</sup>. Deux microbus ont été dépêchés pour l'accompagner au Conseil de la ville de Méhalla (*Magles El-Madina*), la maison du gouverneur de la ville là où les négociations devaient être tenues<sup>282</sup>. En effet, ces négociations ont fini non seulement par la réussite du mouvement à acquérir ses revendications financières mais aussi à recevoir encore une fois, la « reconnaissance » du gouvernement des leaders du mouvement en tant que ses représentants légitimes (voire : Gamson 1975). Ainsi, le Président de la Fédération des Syndicats (représentant *de jure* des ouvriers) a promis à la délégation (représentant *de facto* des ouvriers) de négocier avec eux les autres demandes plus tard. En outre, la délégation gouvernementale leur a promis de réaliser la revendication de l'augmentation des primes de 130 jours. Cette dernière devrait être répartie sur trois séquences, la première étant de 70 jours. De même, une promesse de l'augmentation de l'indemnité du repas de 42 à 90 livre égyptienne, une des revendications prioritaires du mouvement a été aussi accordée (voir section 2). Les négociations se sont ainsi terminées par l'acceptation de la destitution d' Abdel Fatah El-Gebally, le Président de l'Administration de la Compagnie qui a été largement accusé de corruption par les ouvriers.<sup>283</sup>

Dans ce cadre, il serait intéressant de voir comment les deux camps de leaders ont interprété cette réussite. Cette différence de perception et de positionnement influencera profondément les futurs choix du mouvement et par suite son évolution. Le camp des leaders rattachés à *Dar El -Khadamat* a vu que ce résultat est une réussite complète vu que les revendications prioritaires qu'ils ont proclamées ont été réalisées. En revanche pour les leaders de l'autre camp, la victoire n'était que partielle tant que la demande de

---

<sup>281</sup> Entretien avec Faysal Lakosha, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, op.cit

<sup>282</sup> La délégation des leaders ne s'est pas formée par une procédure de vote ou une procédure similaire au sein du mouvement. Selon Habib, se mettre d'accord sur les membres de la délégation n'a posé aucun problème tant que les leaders ouvriers sont déjà connus et acceptés à l'intérieur du mouvement, il s'agit seulement de les regrouper.

<sup>283</sup> Entretien Sayed Habib, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, op.cit

l'alignement du salaire avec les prix pour les ouvriers du textile n'a pas été réalisée. C'est ce qu'a exprimé Mostafa Foda, leader ouvrier : « C'est une victoire ayant le goût d'une défaite, les vraies demandes n'ont pas été satisfaites surtout celle relative à l'alignement du salaire avec les prix »<sup>284</sup>. Il a ajouté aussi : « La destitution d'El-Gebally a été le bouc émissaire que le gouvernement a dû nous offrir pour tirer son épingle du jeu et calmer les protestations. Preuve en est que celui qui l'a remplacé dans ce poste n'était pas moins corrompu. Au contraire, durant son époque la Compagnie a réalisé de grosses pertes qui dépassent ceux qui ont eu lieu quand El-Gebally la dirigeait »<sup>285</sup>.

En guise de conclusion, nous pouvons dire que trois facteurs/dynamiques ont principalement favorisé la réussite du mouvement à exercer une pression sur le régime afin qu'il réponde positivement au moins à une partie de ses revendications prioritaires: (1) La formulation d'un « cadrage motivationnel » crédible et des tactiques propices permettant non seulement la mobilisation du mouvement mais aussi sa persistance tout au long de cet épisode conflictuel. (2) Le travail continu (*agency*) des leaders sur leur nouveau contexte d'action. Il est peu vraisemblable de penser que cette mobilisation aurait pu avoir lieu sans ce travail d'indentification et d'exploitation des « opportunités » établi par les leaders - l'exploitation des médias - une des variables des « opportunités politique » - étant ainsi un exemple de cette dynamique. (3) Le choix des leaders de Dar El-Khadamat d'adopter une position refusant la confrontation avec le régime ou sa remise en cause. Ce choix s'est concrétisé par : (a) Leur renoncement à la dissolution du comité syndical. (b) Leur cadrage « autolimité » des revendications. (c) Leur refus de se connecter avec les partis/mouvements politiques. Ces deux derniers facteurs nous conduisent à déduire que les ressources organisationnelles que possède le mouvement ouvrier de la Compagnie de Méhalla sont une condition nécessaire mais insuffisante pour sa réussite dans un contexte de régime semi-autoritaire. Les cadrages et stratégies qu'établissent les leaders du mouvement durant leurs interactions conflictuelles le sont. La raison étant que ces derniers déterminent la capacité du mouvement à d'une part, tirer profit des « opportunités politiques » qui apparaissent et d'autre part, à

---

<sup>284</sup> Entretien avec Mostafa Foda, leader à la Compagnie de Méhalla, op.cit

<sup>285</sup> Ibid

« neutraliser » l'appareil sécuritaire du régime - et ceci indépendamment de la capacité organisationnelle même du mouvement. Ainsi, au-delà de cette dernière, des choix différents conduisent à des résultats différents. Enfin, reste à dire que la différence de perception (et de priorité) entre les deux groupes de leaders - comme démontré dans ce chapitre - sera pertinente pour notre analyse de l'évolution de leur choix - et par suite des résultats que ces derniers vont engendrer. Il ne sera pas surprenant donc de voir qu'au prochain chapitre les leaders d'El-Rabta vont pousser pour la réalisation de la revendication de l'alignement des salaires avec les prix et plus tard celle du salaire minimum. Cette dernière modifiera complétement l'enjeu et les répertoires de la contestation ouvrière ouvrant la porte ainsi vers la démobilisation du mouvement.

## **Chapitre 4**

**La grève du 6 avril 2008:**

**Transposition à l'échelle nationale, politisation et démobilisation**

## **Introduction :**

Dans ce chapitre, on essayera de décrire et d'expliquer les dynamiques menant à l'opposition du mouvement au régime, ainsi que celles conduisant à sa démobilisation. On se focalisera ainsi sur l'analyse : (1) des dynamiques internes propres au mouvement qui ont conduit à ce nouveau choix de s'opposer explicitement au régime en faisant du salaire minimum la revendication moteur de la grève. On démontrera que la transposition de cette revendication au plan national est en quelque sorte la conséquence de la montée en puissance de l'option « opposition au régime » prônée par les leaders d'El-Rabta, ainsi que des répertoires d'actions qui l'expriment ; (2) du processus à travers lequel les forces politiques sont entrées en scène après que le mouvement eut choisi d'exprimer une revendication à la portée explicitement « nationale ». On verra ainsi que cette dernière, relayée à travers les médias, a suscité la solidarité des forces politiques. Cela conduira à la « politisation » de l'enjeu ouvrier ; (3) des dynamiques de l'interaction conflictuelle et stratégique entre le régime et le mouvement, ainsi que du processus de démobilisation du mouvement. D'une part, on décrira les répertoires d'actions auxquelles a eu recours de la stratégie dissuasive du régime. D'autre part, on présentera la réaction différentes des deux groupes de leaders vis-à-vis de cette stratégie ainsi que les résultats que ces réactions vont engendrer ; (4) du répertoire de la répression utilisé par le régime vis-à-vis du mouvement lorsque le groupe d'El-Rabta va opter pour une position de confrontation. On décrira ainsi les mécanismes de la stratégie à la fois préventive et dissuasive du régime et les conséquences qu'ils vont générer.

### **Section 1 - La revendication du salaire minimum : Dynamiques de la transposition à l'échelon national.**

Les leaders ouvriers des deux camps se sont réunis au mois de janvier 2008 car le gouvernement avait manqué à sa promesse relative à l'augmentation de l'indemnité-repas. C'est lors de cette réunion qu'ils ont pris la décision de faire la grève le jour du 6

avril 2008,<sup>286</sup> leur objectif étant de faire pression sur le régime afin qu'il réponde à cette demande, ainsi qu'à celles demeurées latentes depuis 2007 (voir chapitre 3, section 2). Le jour du 6 avril a été choisi par les leaders pour deux raisons particulières : (1) pour être sûr que tous les ouvriers auraient reçu leur salaire avant le déclenchement du sit-in, étant donné que le 5 du mois est la date limite pour le versement du salaire; (2) pour mettre les forces de sécurité dans une situation embarrassante, étant donné que les élections locales (*intekhabat el magales el mahaleya*) devaient avoir lieu le 6 avril.<sup>287</sup> Cette date a cependant été reportée au 8 avril, au vu des développements que les protestations de la ville de Méhalla vont par la suite provoquer. Dans cette section, on essaiera de décrire les dynamiques internes propres au mouvement qui ont conduit à la transposition de ses revendications à l'échelle nationale et par suite à sa présentation d'une opposition explicite au régime. Plus important encore, on démontrera qu'au delà des implications de cette demande en soi, les répertoires d'actions et le cadrage choisis pour la traduire ont, en eux-mêmes, constitué un nouveau défi au régime.

Pour la première fois, les deux groupes de leaders se sont mis d'accord sur le fait que l'alignement du salaire avec les prix pour tous les ouvriers du textile devait être la priorité. Le régime ayant négligé leurs revendications, les leaders de Dar El-Khadamat ont décidé de modifier le cadrage « autolimité » des revendications qui était le leur jusqu'alors (voir section 2, chapitre 3) pour adopter la position des leaders d'El-Rabta.<sup>288</sup> En fait, la réorientation des choix de ceux de Dar El-Khadamat reflète surtout une position d'escalade vis-à-vis du régime. Tilly et Tarrow définissent l'escalade comme étant un changement des objectifs et des tactiques modérées par d'autres plus radicaux (Tilly et Tarrow, 2008 : 216). La combinaison de deux facteurs explique ainsi leur position : (1) l'évaluation que les leaders de Dar El-Khadamat font du potentiel de leur mouvement. La manière dont se définit l'acteur n'est en effet pas seulement une question de construction du présent ou du futur mais aussi du passé. Partant de leur propre

---

<sup>286</sup> La décision du mouvement de faire la grève a été relayée par les quotidiens égyptiens. Voir par exemple « Les ouvriers de Méhalla feront la grève en avril (*omal El- Mehalla yauo'dun lel e'tisam fe Abril*), *El-Masry Al-Youm*, 29 janvier 2008, p. 3.

<sup>287</sup> Entretien avec Mustafa Fuda, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, Le Caire, 14 Août 2009.

<sup>288</sup> Rappelons d'ailleurs que cette demande d'alignement des salaires avec les prix a été toujours prônée par ces derniers étant donné qu'elle faisait partie intégrante de leur stratégie oppositionnelle au régime visant à restructurer ses politiques vis-à-vis des ouvriers.

historicité et de leurs victoires successives (voir Barker et Lavalette, 2001:413), ils ont évalué le rapport de force comme étant en leur faveur. De ce fait, ils ont estimé qu'ils étaient capables de retirer davantage de bénéfices d'un régime qu'ils perçoivent comme sensible à leurs pressions étant donné les concessions qu'il leur a faites auparavant (voir Jasper 2004 : 9) ; (2) leur autorité interne au sein du mouvement. La non-réalisation des revendications ouvrières (principalement celles relatives à l'augmentation de l'indemnité-repas) a placé les leaders de Dar El-Khadamat dans une situation délicate vis-à-vis des ouvriers.<sup>289</sup> Leur crédibilité a en effet été remise en cause. Etant donné que les stratégies et tactiques élaborées par les leaders du mouvement apparaissent comme une réponse aux dynamiques non seulement externes mais aussi internes du mouvement (voir Whittier 2009, 299), cette position radicale adoptée vis-à-vis du régime reflète d'une certaine manière leur volonté de conserver leur autorité au sein du mouvement.

Ce repositionnement de Dar El-Khadamat a été confirmé par le tract que ses leaders ont distribué au début du mois de février 2008 au sein de la Compagnie, avec le titre : « 1 kilo de riz = 3 LE, 1 kilo de sucre = 3 LE, 1 kilo d'huile = 9 LE ! », <sup>290</sup> en référence à l'augmentation du prix des denrées alimentaires et à la dégradation du niveau de vie des ouvriers. Le tract soulignait ainsi : « Les ouvriers acceptaient 'les calmants' ainsi que les solutions consensuelles dans l'attente de recevoir une réponse définitive de la part des responsables. A présent que les revendications ouvrières ont été rejetées, alors on déclare la grève le 6 avril. » <sup>291</sup> Les revendications à l'origine du mouvement étaient alors divisées en deux catégories.<sup>292</sup> La première comprend celles qui n'ont pas reçu de réponse auparavant comme par exemple l'augmentation du montant de l'indemnité-repas. La deuxième comprend quant à elle des demandes nouvelles, relatives aux nouveaux besoins des ouvriers tels que l'établissement de points de vente de pain devant les portes de la Compagnie et l'allocation d'une subvention à l'association des transports des ouvriers de la Compagnie. La demande de points de vente de pain s'explique par la

---

<sup>289</sup> Entretien avec Kamal El-Fayoumi et Sayed Habib, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, Méhalla El-Kobra, le 14 avril 2010 et le 4 août 2010 respectivement.

<sup>290</sup> Mohamed Abul Dahab, La Campagne de rassemblement des signatures à Méhalla alerte de nouveaux grèves (Hamlet Bayanat we game' tawkiaa't fel Mahalla tonzer be idrabat gadida), op.cit

<sup>291</sup> Ibid

<sup>292</sup> Ibid



pénurie de pain que le pays a connu : le pain subventionné par le gouvernement n'était pas en quantité suffisante dans les boulangeries de la ville, voire absent. L'association des transports prend quant à elle en charge le transport des ouvriers de la Compagnie venant des villes de l'extérieur de la ville de Méhalla. A la tête de ces deux types de revendications se trouvait celle de l'alignement des salaires avec l'inflation.

Les leaders d'El-Rabta saisisrent vite l'« opportunité » que constitue le consensus interne sur la demande d'un alignement des salaires avec la hausse des prix pour accentuer leur stratégie oppositionnelle au régime. A partir de mi-février 2008, au lieu de seulement réclamer un tel alignement, ils vont ainsi revendiquer un salaire minimum pour tous les ouvriers égyptiens. Comme l'affirme Rabab El-Mahdi, ceci constitue un changement du mode de revendications ouvrières en général car il produit une rupture avec les conceptions de l'économie morale qui prévalaient jusqu'alors (El-Mahdi 2011 :392). En d'autres termes, cette demande affirme que le mouvement ouvrier renonce à ses tentatives antérieures de faire pression sur le gouvernement afin qu'il lui procure ses droits économiques -auxquels il a manqué- pour passer à une opposition directe aux politiques de celui-ci. Mostafa Fuda, leader ouvrier, explique l'évolution du mouvement vers cette réclamation de la manière suivante: «On a toujours insisté, Gehad Taman (fondateur d'El-Rabta) et moi, sur la demande du salaire minimum. Néanmoins, il n'y avait pas un accord interne sur cette question au sein du mouvement : les ouvriers ainsi que les autres leaders (en référence à ceux de Dar El-Khadamat) y voyaient un rêve irréalisable. Maintenant, c'est le moment de la demander explicitement».<sup>293</sup> De même, Kamal El-Fayoumi, leader ouvrier d'El Rabta, indique que « l'alignement des salaires avec les prix a été seulement une pensée alternative au salaire minimum du fait de la division dans les rangs ouvriers à ce sujet. Cependant cet accord-cadre divise les ouvriers et disperse leurs efforts dans leur lutte contre le régime, le moment est venu de se resserrer les rangs ».<sup>294</sup>

Les leaders d'El-Rabta vont ainsi organiser la veille de la réunion du Conseil National pour les Salaires (*El Magles El Kawmy Lel Ogur*) une manifestation

---

<sup>293</sup> Entretien avec Mustafa Fuda, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, op.cit

<sup>294</sup> Entretien avec Kamal El-Fayoumi, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, Mahalla El-Kobra, op.cit.

revendiquant un salaire minimum de 1200 LE.<sup>295</sup> A noter que la loi du travail no.12 de 2003 stipule que le Conseil National des Salaires est censé se réunir périodiquement pour préciser et recommander le salaire minimum en fonction de la hausse des prix. Néanmoins, ce dernier ne s'est pas réuni depuis cinq ans. La dernière réunion a été organisée le 18 février 2008, dans un contexte de recrudescence des protestations ouvrières depuis 2006.<sup>296</sup> La manifestation organisée par es leaders d'El-Rabta sera organisée à la place *Talaat Harb* qui se trouve à la fois devant la porte de la direction de la Compagnie et l'enceinte de cette dernière. Elle a commencé à 15h30, soit à l'heure de sortie du premier groupe d'ouvriers et de rentrée du deuxième, de manière à ce que les ouvriers des deux groupes s'y retrouvent.<sup>297</sup> Selon Kamal El-Fayoumi, Karim El-Beyiri et Mustafa Fuda, près de 10.000 ouvriers y ont participé.<sup>298</sup>

En fait, El-Rabta a fixé ce montant de 1200 LE en se basant sur les critères des Nations Unies, qui situent le seuil de pauvreté à 2 dollars par jour. Ils ont ainsi calculé qu'une famille de 4 personnes a besoin de 5 dollars par jour pour vivre, soit un revenu de 40 LE par jour et de 1200 LE par mois.<sup>299</sup> Or lors de sa réunion du 18 février le Conseil National des Salaires a recommandé une augmentation du salaire minimum de 135 à 300 LE seulement,<sup>300</sup> à savoir que la moyenne des salaires des ouvriers de Méhalla varie entre 200 à 500 après une dizaine d'année de travail<sup>301</sup>. A la suite de ces déclarations décevantes, les leaders d'El Rabta ont utilisé leur revue non périodique, « *Sot Umal El-Mahala* », pour menacer de lancer un mouvement de grève. Dans le numéro de mars 2008,

---

<sup>295</sup> Mustafa Bassioni, Des leaders ouvriers revendiquent un salaire minimum égale à 1200 compatible avec le seuil de pauvreté (*keyadat nekabeya we umaleya totaleb be ikrar epl had el adna lel ugour be 12000 genih shahrian le yatasawa ,aa' khat el fakr el alami*), *El-Dustour*, 10 février 2008, p4

<sup>296</sup> Ibid, p4

<sup>297</sup> Mustafa Bassiouni, « 24 mille ouvriers à la Compagnie de Méhalla font un sit-in pour revendiquer un salaire juste pour confronter l'augmentation des prix » (*24 alf amel be ghazl el mahalla yaetasimon al youm lel motalba bei ag radel lemuwagahet ertifaa' el asaa'r we takalif el maa'isha*), *El-Dustour*, 17 février 2008, p. 1.

<sup>298</sup> Entretien avec Kamal El-Fayoumi, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, op.cit. Le même nombre a été confirmé lors de notre entretien avec Karim El-Beyiri et Mustafa Fuda, leaders ouvriers à la Compagnie de Méhalla, le 13 janvier 2009 et le 23 septembre 2010, respectivement.

<sup>299</sup> Entretien avec Mustafa Fuda, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, Le Caire, 14 août 2009.

<sup>300</sup> « Le conseil national des salaires recommande l'augmentation du salaire minimum 300 LE par mois » (El-Kawmi yowsi berfe el had el adna lel ogor be 300 genih shahreyan), 18 février 2008, disponible sur : [http://www.masrawy.com/News/Egypt/Economy/2008/february/18/minmum\\_salry.aspx](http://www.masrawy.com/News/Egypt/Economy/2008/february/18/minmum_salry.aspx)

<sup>301</sup> Mustafa Bassioni, « Le salaire minimum entre les revendications populaires et les ruses gouvernementales » (El-had el adna lel ogor baynel mataleb el shae'beya we talao'b el hokoma), "*Al-Akhbar*", 31 janvier 2008, disponible sur : <http://www.al-akhbar.com/ar/node/62123>

ils déclarent ainsi : « Si le gouvernement maintient sa position et rejette nos revendications, au premier rang desquelles celle du salaire minimum, la réponse sera virulente », <sup>302</sup> faisant par là référence à la grève du 6 avril.

La revendication du salaire minimum représente en elle-même un défi au régime. Toutefois, et il s'agit d'un élément encore plus important, cette revendication a conduit à la construction de nouveaux répertoires d'action et de cadrage qui ont accru la méfiance du régime. De plus, ces modes d'actions vont susciter l'attention des acteurs politiques et médiatiques, et contribuer à une transposition graduelle des revendications du mouvement à une échelle « nationale ». Alors que les leaders de Dar El-Khadamat se sont contentés de quelques déclarations indiquant que le salaire minimum serait le mot d'ordre de la grève <sup>303</sup>, ils n'ont jamais réellement eu l'intention de passer à l'acte. Leur position d'escalade vis-à-vis du régime ne visait pas à entrer en conflit ouvert avec le régime. Pour eux, il s'agissait essentiellement d'exercer une pression sur ce dernier afin qu'il réponde à leurs revendications strictement économiques. A l'inverse, le groupe d'El-Rabta exprimera sa position oppositionnelle au régime d'une manière explicite et sera de ce fait responsable de l'extension du conflit. Pour la première fois au cours de cette manifestation organisée par eux, le mouvement apparaîtra dans une sorte de confrontation politique avec le régime pour une cause qui dépasse le simple cadre du mouvement ouvrier. Ceci s'est traduit par la conjugaison de deux facteurs :

(1) Les slogans employés durant cette manifestation ont directement mis en cause la tête du régime. Ils ont visé non seulement le gouvernement - comme cela avait été le cas lors de la grève de 2007 – mais aussi le Président de la République, qui jusque là n'avait fait l'objet d'aucune critique. A titre d'exemple, voici quelques uns des slogans qui ont été scandés : « Mubarak dégage » (*yaskot yaskot Hosni Mubarak*), « Toi qui nous gouverne d'Abdin (en référence au Palais d'Abdin où réside le Président), ton pouvoir est comme de 'la merde' » (*Ya hakmina men Abidin hokmak zeft we zay el tin*) - ceci révèle

---

<sup>302</sup> La revue non périodique La voix des ouvriers de Méhalla « Sot Omal Masr » publié par le groupe El-Rabta à la Compagnie de Méhalla, numéro de mars 2008, p. 2-3.

<sup>303</sup> Dans un entretien accordé au journal *El-Badil* le 22 février, Faysal Lakosha et Mohamed El-Attar ont signalé le mot d'ordre de la grève du 6 avril allait être l'augmentation du salaire minimum. Voir : Les ouvriers de Méhalla : on ne va pas renoncer à la grève du 6 avril, (Ommal al-Mahalla : la taragu' 'an idrab 6 avril), *El-Badil*, 22 février 2008.

notamment leur sentiment de frustration face à un Président perçu comme indifférent face à une bataille qui bat son plein), « Gamal (en référence à Gamal Mubarak, le fils du Président), dis à ton père qu'à Méhalla, on le déteste » (*Ya Gamal oul le abouk fel mahala beykrahok*), « Ils mangent des pigeons et des poulets et nous mangeons des fèves » (*homa yaklom hamam we ferakh we ehna el foul dawakhna we dakh*).<sup>304</sup>

(2) Le répertoire de la manifestation a changé. Une heure après son déclenchement, les ouvriers enthousiastes sont sortis en dehors de l'enceinte de la Compagnie, ce qui ne s'est jamais produit depuis 2006. Kamal El-Fayoumi l'explique ainsi : « La question du salaire minimum est une question concernant tous les ouvriers égyptiens, et pas seulement ceux de Méhalla. Il n'est pas question de rester enfermé au sein de la Compagnie ». <sup>305</sup> El-Fayoumi reconnaît ainsi d'une manière explicite la portée « nationale » et « générale » des revendications du mouvement. Le changement du répertoire d'action des manifestants a par ailleurs entraîné une modification du répertoire de la répression sécuritaire. Les agents de police ont encerclé les manifestants, et pour la première fois, ils ont eu recours à la répression. Selon Della Porta et Reiter, la répression fait référence à un certain nombre de comportements interdits par les forces de l'ordre (Della Porta et Reiter, 1998: 4). Ils ont ainsi empêché les manifestations de se diriger vers la rue El-Bahr, la première rue principale située face à la Compagnie. <sup>306</sup> Les vendeurs des échoppes (*dakakin*) entourant la Compagnie avaient déjà commencé à les rejoindre. <sup>307</sup> Selon Mustafa Fuda, ils ont menacé d'user de la force et même de commettre un « massacre » (*mazbaha*) si la manifestation s'étendait encore plus. <sup>308</sup> Cette réaction montre à quel point le régime est alors conscient du risque que pourrait engendrer une jonction entre les ouvriers protestataires et les habitants de Méhalla.

La confrontation entre le mouvement et le régime ne se produit en effet pas dans un vacuum social (Rucht 2004). Cette manifestation ouvrière sortant pour la première

---

<sup>304</sup> Les ouvriers de Méhalla sortent du cordon sécuritaire et scandent « Moubarak dégage » (Omal El Mahalla yakhtarikon el hagez el amni we yahtefoun yaskot yaskot hosni mubarak), 17 février 2008, disponible sur le blog de Karim El-Behiry, « Mudawanet Omal Masr » : [http://egyworkers.blogspot.de/2008\\_02\\_01\\_archive.html](http://egyworkers.blogspot.de/2008_02_01_archive.html)

<sup>305</sup> Entretien avec Kamal El-Fayoumi, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, cité.

<sup>306</sup> <sup>306</sup> Entretien avec Mustafa Fuda, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, Le Caire, 23 septembre 2010.

<sup>307</sup> Ibid

<sup>308</sup> Ibid

fois de l'enceinte de la Compagnie a des échos à l'échelle de la ville de Méhalla. Ils ouvriront plus tard la voie à la politisation de l'enjeu ouvrier tout entier et, par suite, à la répression du mouvement. Les demandes du mouvement, parce qu'elles ont pris une dimension « nationale », ont encouragé le comité des partis politiques de Méhalla à saisir cette occasion et à se montrer solidaires. Le 6 mars 2008, le comité a ainsi organisé à la Place *El-Shoun* une manifestation reprenant les mêmes revendications que le mouvement ouvrier.<sup>309</sup> Le slogan mobilisateur de cette manifestation était alors la protestation contre l'augmentation alarmante des prix des denrées alimentaires et la revendication de l'alignement des salaires avec la hausse des prix. Le choix de la place emblématique El-Shoun, située en plein centre ville, s'explique par le fait qu'elle concentre la majorité des arrêts de transports publics et que les ouvriers et les employés de la ville doivent la traverser pour rentrer chez eux après le travail. La manifestation a eu lieu dans l'après midi pour encourager les autres ouvriers et les fonctionnaires à y participer. Pour organiser cette manifestation, les membres du comité s'étaient partagé les quartiers, les représentants de tous les partis au sein du comité étant chargés de distribuer des tracts pour informer les habitants au sujet de la manifestation.<sup>310</sup>

Aux alentours de 16 heures, des milliers d'ouvriers et d'employés ont rejoint les quelques centaines d'activistes qui étaient déjà rassemblés sur la place. Les slogans mobilisateurs de la manifestation remettant en cause l'augmentation des prix ainsi que la pénurie du pain ont incité les habitants de la ville à y prendre part car ils pouvaient facilement s'identifier à ces revendications. Gaber Sarkis, membre du parti Nassérien et membre du Comité des partis politiques à Méhalla a affirmé que cette manifestation a été la plus réussie en termes de participation populaire depuis 2005-2006. Selon lui, près de 7.000 personnes y ont participé.<sup>311</sup> Cette augmentation du nombre des manifestants a alerté les policiers et a conduit à un changement du comportement policier. Les forces de sécurité centrale ont encerclé les manifestants grâce à un cordon sécuritaire et, pour la première fois depuis 2006, ils ont utilisé la force (des bâtons) contre les manifestants.

---

<sup>309</sup> Ce fait marquera le début de l'intérêt politique que le mouvement des ouvriers de Méhalla susciterait quelques jours juste après au niveau national.

<sup>310</sup> Mohamed Mourad, leader au Parti El-A'amal à Méhalla et membre au Comité des partis politique à Méhalla, Méhalla El Kobra., 14 avril 2010.

<sup>311</sup> Entretien avec Gaber Sarkis, membre du partis Nassérien et membre au Comité des partis politique à Méhalla, Méhalla EL Kobra, le 24 janvier 2009.

Dix-sept activistes ont été arrêtés, puis libérés à la fin de la journée.<sup>312</sup> Selon Mohamed Mourad leader au Parti *El-A'amal* à Méhalla et membre au Comité des partis politique à Méhalla cela n'a jamais été le cas lors des mobilisations organisées par le comité des partis politiques depuis 2006. Le nombre de manifestants ne dépassait alors pas les 3.000, selon ses dires.<sup>313</sup>

L'importance de cette manifestation vient ainsi du fait qu'elle a démontré que le mouvement ouvrier de Méhalla pourrait facilement servir de levier pour d'autres mobilisations explicitement oppositionnelles et politiques contre le régime. Les deux événements vont ainsi susciter l'intérêt d'une partie des forces politiques en dehors de la ville de Méhalla. Ces dernières vont s'appuyer sur le mouvement ouvrier pour lancer un appel à protester sur le plan politique. Ceci nous invite à passer à la section suivante, consacrée à l'analyse des dynamiques de l'entrée en scène des forces politiques et de leur appel à une grève nationale en solidarité avec le mouvement ouvrier.

## **Section 2 - L'appel à une « grève nationale » : Opportunités discursives et dynamique de la politisation de l'enjeu**

Jusqu'à la manifestation du 17 février 2008, les revendications étaient restées concentrées sur des demandes matérielles spécifiques à l'usine de Méhalla, comme ce fut le cas lors des grèves de 2006 et 2007. C'est d'ailleurs une caractéristique commune à l'ensemble des grèves et protestations qui ont eu lieu en Egypte depuis 2004 (voir le chapitre 1). L'organisation de la manifestation ouvrière du 17 février ayant pour mot d'ordre la hausse des salaires a conféré une dimension nationale aux revendications ouvrières. La manifestation des forces politiques à *Midan El-Shoun*, considérée comme réussie en termes de participation sociale, a quant à elle mit le régime sur ses gardes. Dans cette section, on expliquera que par le biais des relations personnelles, mais aussi et surtout à travers la couverture médiatique, les forces politiques vont rapidement détecter l'évolution des revendications ouvrières. On verra que la transposition de la cause

---

<sup>312</sup> Ibid.

<sup>313</sup> Mohamed Mourad, leader au Parti El-A'amal à Méhalla et membre au Comité des partis politique à Méhalla, cité.

ouvrière à l'échelle nationale, accompagnée d'une couverture médiatique, va progressivement conduire à l'initiative « politique » d'une mobilisation nationale.

De fait, la couverture médiatique de la manifestation a facilité la production d'un type d'« opportunités discursives » pour le mouvement ouvrier, pour reprendre les termes de Koopmans (2004, 2005). Cette dernière renvoie aux chances de diffusion d'un message conflictuel vers la sphère publique. Koopmans identifie trois mécanismes libellés comme opportunités discursives - susceptible d'affecter les chances de transmission de ce message: (1) la visibilité, qui concerne l'étendue de la couverture médiatique du message ; (2) la résonance, c'est-à-dire l'écho que produit le message en termes de réaction de la part des partis tiers, des alliés ou des autorités auxquelles le mouvement s'oppose ; (3) la légitimité, c'est-à-dire le degré de soutien que ce message acquiert de la part des partis tiers. On verra que ces trois mécanismes, considérés pour n'importe quel autre mouvement comme une expansion « des opportunités », se transformeront au contraire en « menaces » pour le mouvement ouvrier.

La presse privée a ainsi donné suffisamment de « visibilité » à la manifestation ouvrière du 17 février en relayant l'information. Le journal *El-Dustour* du 17 février l'a mentionné par exemple dans sa première page sous le titre : « 24.000 ouvriers à la Compagnie de Méhalla vont organiser un sit-in aujourd'hui pour réclamer des augmentations salariales correspondant à la hausse des prix ». <sup>314</sup> Ce message, une fois relayé et donc rendu « visible », a produit des échos et a acquis une certaine « résonance » dans les milieux politiques cairotes qui l'ont considéré comme un fait révélateur. Dans un article publié le 27 février par *El-Dustur*, Kamal Khalil, membre du mouvement *Kefaya* et directeur du Centre d'Etudes Socialistes issu de l'organisation des socialistes révolutionnaires, a ainsi été le premier à exprimer cette vision de la manifestation du 17 février comme révélant une évolution vers des actions à portée « nationale ». Pour Khalil, cet événement constituait le signe d'une nouvelle orientation (*masira jadida*) des protestations ouvrières, dominées jusqu'alors par des demandes

---

<sup>314</sup> Mustafa BASSIOUNI, « 24 mille ouvriers à la Compagnie de Méhalla vont faire un sit-in aujourd'hui pour demander un salaire juste pour affronter l'augmentation des prix et les coûts de vie (24 alf amel be ghazl el mahalla yaetasimon al youm lel motalba bei ag radel lemurwagahet ertifaa' el asaa'r we takalif el maa'isha), op.cit

propres à chaque usine : « Depuis 1952, les ouvriers ne se sont pas présentés comme une classe unie, et la lutte des ouvriers a eu lieu indépendamment des paysans, des fonctionnaires et d'autres catégories socioprofessionnelles. Tous étaient isolés et coupés les uns des autres [...]. Cependant, quand les ouvriers de Méhalla ont manifesté le 17 février, ils ont demandé un salaire juste pour tous les ouvriers d'Égypte. Ils ont adressé un message très important à tous les opprimés et travailleurs de la société » (voir : Kamal Khalil cité dans Duboc 2009 : 64-65) Pour lui, la portée de la manifestation des ouvriers de Méhalla ne résidait pas seulement dans la pression qu'elle a fait peser sur le gouvernement, mais aussi dans la capacité de création d'un mouvement national (Ibid). La coopération entre ouvriers des différents secteurs industriels et l'ensemble des catégories socioprofessionnelles qui organisaient déjà des manifestations et des grèves – médecins, enseignants, journalistes, juges etc... – était donc vue comme un gage de réussite (Ibid).

Cette lecture a par conséquent conféré à la revendication du mouvement « une légitimité » spéciale qui a encouragé à l'action. Elle a été ainsi suivie de deux initiatives politiques visant à transformer l'appel à une grève ouvrière en une mobilisation nationale. Ces deux mouvements vont plus tard coopérer, suscitant une attention accrue des médias.

La première initiative a pris la forme d'un appel lancé par quelques forces politiques cairotés (spécialement les partis *Karama*, *Wasat*, *Ghad*, *El-Ghabha El-Dimorateyia*, le parti du El-A'amal ainsi que le mouvement *Kefaya*) au cours du mois de mars 2008. Ces derniers ont décidé d'organiser des manifestations en solidarité avec les ouvriers et pour protester contre l'augmentation des prix. Pour mémoire, le mouvement *Kefaya* avait entrepris une manifestation similaire devant le syndicat des journalistes au Caire en solidarité avec les ouvriers de Méhalla en 2007 (voir section 4, chapitre 3). Ce qui est nouveau, cependant, c'est que cette fois la décision est prise d'élargir la portée ou l'échelle des manifestations afin que le jour du 6 avril soit un jour de « colère générale », principalement contre la hausse des prix. Le succès rencontré par la dernière manifestation du comité des partis politique à Méhalla en termes de participation populaire a largement encouragé cette initiative (voir section 1).



La deuxième initiative s'est concrétisée le 22 mars 2008 à travers l'appel à une « grève générale » en solidarité avec le mouvement ouvrier lancé par deux jeunes activistes.<sup>315</sup> Ces derniers ont pris connaissance des revendications du mouvement de Méhalla et ont suivi le déroulement des événements à travers la presse privée sans qu'aucune relation directe ne les connecte avec mouvement. Ainsi, Ahmed Maher, membre du parti *El-Gabha El-Dimocrateya*, et Israa Abdel Fatah, membre du parti *El-Ghad*, font une lecture similaire à celle formulée par Kamal Khalil. Ces deux jeunes activistes vont cependant aller beaucoup plus loin : ils vont appeler à une grève « nationale » sur un groupe qu'ils créeront sur *Facebook*. Israa Abdel Fatah explique cette initiative de la manière suivante : « Pour la première fois, les ouvriers demandent l'alignement des salaires avec les prix, ainsi qu'un salaire minimum. Précédemment, ils présentaient seulement des demandes sectorielles qui les concernaient directement, telles que l'augmentation des primes. L'augmentation des prix et la détérioration des conditions socio-économiques sont des problèmes qui nous concernent tous, c'est pourquoi on a pensé à se montrer solidaires ». <sup>316</sup> Elle ajoute : « Ahmed Maher a fait la même lecture que moi. Comme j'étais active sur internet, il m'a suggéré de créer un groupe sur *Facebook* pour appeler les Egyptiens à une grève générale ». <sup>317</sup> L'appel à la grève générale sur Internet a quant à lui comporté dix demandes générales relatives à l'amélioration des conditions de vie et des services publics (services de santé, justice, sécurité, transports publics, éducation, logements pour les jeunes et accès aux médicaments). Des demandes de types économiques furent associées à des demandes politiques, telles que la protestation contre la hausse des prix, le népotisme, la violence policière, la torture dans les commissariats de police, la corruption, les emprisonnements et les procès arbitraires (Duboc 2009 :66). <sup>318</sup> Le mot d'ordre visait à contester les problèmes dont souffrent les Egyptiens : « On voudrait des salaires qui nous font vivre, du travail, de l'éducation pour nos enfants, des hôpitaux pour nous soigner, des

---

<sup>315</sup> C'est-à-dire environ deux semaines avant le 6 avril 2008.

<sup>316</sup> Entretien avec Israa Abdel Fatah, initiateur de l'appel à la grève du 6 avril sur internet et activiste au parti El-Ghad, Le Caire, 9 juin 2012.

<sup>317</sup> Ibid

<sup>318</sup> Pour plus d'information voir aussi : Elhamy El-Mirghani, Une analyse de ce qui s'est passé lors de la grève du 6 avril (Roe'ya lema hadas fe 6 Abril), *publié par Hisham Mubarak Law Center*, 25 septembre 2008, p15-16, disponible sur : <http://www.hmlc-egy.org/node/850>

médicaments, de la sécurité, de la liberté et de la dignité, des appartements pour les nouveaux couples (*shokak lel ersan*) ; on refuse le népotisme, la police qui viole nos droits (*mesh awsin zobat baltaguiya*), la torture dans les commissariats de police ».<sup>319</sup> Selon Esraa Abdel Fatah et Ahmed Maher, le nombre des participants « virtuels » à ce groupe de grève sur *Facebook* a atteint près de 70.000 à la veille du 6 avril 2008.<sup>320</sup> Les messages postés sur le site indiquent que les internautes rassemblés sous l'étiquette de ce groupe électronique entendaient surtout identifier et partager des formes d'actions individuelles plutôt passives : elles consistaient principalement à rester chez soi ce jour-là : « tu ne vas pas aller travailler, tu ne vas pas aller à la fac, tu ne vas pas aller à l'école, tu ne vas pas ouvrir le magasin, tu ne vas pas ouvrir la pharmacie » (Duboc 2009 :67).

Cet appel sur internet, avec toute la nouveauté qu'il représentait, a suscité un grand intérêt médiatique. Encore une fois, les medias privés ont joué un rôle prépondérant en transmettant la nouvelle de l'organisation de cette grève générale « virtuelle ». Les forces politiques ayant lancé ce premier appel ont vu l'intérêt médiatique qu'a suscité l'initiative des jeunes activistes. Ils ont alors décidé de coordonner leur action avec eux.<sup>321</sup> De ce fait, leur vision plutôt proactive de la journée sera prise en compte. Kamal Khalil l'a exprimé comme suit : « Les ouvriers feront la grève sur leur lieu de travail, nous serons solidaires avec eux. On exprimera cette solidarité à travers des manifestations comme forme de protestations (...) 'Reste dans ta maison' est une forme de protestation plutôt passive. Quand on fait des manifestations, le gouvernement bloque la circulation, ils veulent nous empêcher de sortir et de créer un mouvement contre la hausse des prix et la pauvreté (...), manifester est toujours la meilleure manière pour exprimer sa solidarité et sa protestation ». Cet aspect sera par la

---

<sup>319</sup> Mohamed El-Desouki Roshdi, L'appel à la grève du 6 avril à travers le téléphone, les e-mails et l'écriture sur les murs des rues, (*El daa'wa ledrab 6 april bel telephone el ardi wel emalat we rasa'al el chat wel ketaba 3la hitan el shawaree'*), *El-Dustour*, 5 avril 2008, p3

<sup>320</sup> Entretien avec Ahmed Maher, initiateur de l'appel à la grève du 6 avril sur internet et activiste au parti El-Ghabha El-Dimocrateya et Esraa Abdel Fatah initiateur de l'appel à la grève du 6 avril sur internet, Le Caire, 7juillet 2009 et 9 juin 2012. Selon Maher, dès la création du groupe, au moins dix membres se sont joint au groupe chaque minute. Esraa quant à elle, affirme qu'après quelques jours de la création du groupe, elle a perdu tout contrôle sur la modération des discussions tellement les jeunes qui l'ont joint étaient enthousiastes. Ces derniers se sont mis à suggérer des idées plus originales concernant les moyens d'établir cette grève dite générale.

<sup>321</sup> Ibid.

suite important pour comprendre le déroulement des événements lors de la journée du 6 avril.<sup>322</sup> Les formes de protestations suggérées sur les tracts diffusés sur internet ou sur les messages envoyés sur téléphone portable ont ainsi exprimé une forme de conflit entre ces deux modes d'actions contradictoires : le mode d'action proactive privilégié par les forces politiques face à celui plutôt passive prôné par les cybers activistes. Ce conflit a été ainsi reflété par l'appel à aux quatre répertoires d'actions (à la fois passives et actives) suivantes : (1) porter une veste noire en marchant dans la rue, et de préférence y poster un signe relatif à la grève ; (2) refuser d'aller au travail, à la fac ou à l'école ; (3) refuser d'acheter quelque produit que ce soit, en guise de protestation contre les commerçants et le gouvernement qui ont augmenté les prix ; (4) rejoindre l'une des manifestations organisées par les forces de l'opposition politique - à la tête desquelles le mouvement *Kefaya*<sup>323</sup> - dans l'un des ronds-points connus dans les différents gouvernorats - tels que le rond-point *Tahrir* au Caire, le rond-point *Hakneya* à Alexandrie, le rond-point *El-Mahata* dans le gouvernorat de *Sharkia*, le rond-point *El-Saa'a* dans le gouvernorat de *Damanhour*, et enfin le rond-point *El-Shoun* à Méhalla.<sup>324</sup> Adel Halim Kandil, leader du mouvement *Kefaya*, avait d'ailleurs déclaré au journal *El-Badil* le 6 avril que selon les informations qu'il possédait, plus de 21 manifestations se dérouleraient dans 21 lieux différents.<sup>325</sup> D'après Maher, les slogans de ces manifestations seraient : « La grève est un droit légitime contre la pauvreté et la faim. Tous ensemble contre la corruption ».<sup>326</sup>

Les partis traditionnels comme *El-Wafd*, le parti Nassérien et le parti de gauche *Tagammu'* ont quant à eux refusé de se joindre à cet appel à la grève. Refaat El-Said, président du *Tagammu'*, a justifié la position de son parti en expliquant que les instigateurs de la grève générale n'étaient pas clairement identifiés (Duboc 2009 :66). Vers le début du mois d'avril, les Frères Musulmans ont eux aussi refusé de s'associer à cette grève, tout en conservant une position plutôt nuancée. Ils ont ainsi déclaré leur

<sup>322</sup> Rasha Reda, Manifester et faire la grève n'est pas la seule manière de protester (*El tazahor wel edrab laysa el shakl el wahid elazi tahtag men khelaloh*), *El-Badil*, 6 avril 2008, p7

<sup>323</sup> La grève du 6 avril, pourquoi ? (*Edrab 6 avril leih?*) *Nahdet Masr*, 4 Avril 2008, p5

<sup>324</sup> Un leader de la grève du 6 avril attend la participation de 140 mille citoyens (*kiyadi fe edrab 6 April yatawaka'a mosharaket 150 alf mowaten*), *Al-Masry Al-Youm*, 6 avril 2008, p1

<sup>325</sup> Rasha Reda, Manifester et faire la grève n'est pas la seule manière de protester (*El tazahor wel edrab laysa el shakl el wahid elazi tahtag men khelaloh*), op.cit, p7

<sup>326</sup> Ibid

soutien au droit de grève « comme moyen pour les Egyptiens de s'exprimer et de protester contre les pratiques autoritaires et répressives du pouvoir exécutif qui a corrompu la vie politique égyptienne et échoué à apporter une réponse aux problèmes dont souffrent les citoyens égyptiens » (Ibid) communiqué a cependant exprimé la nécessité d'une coordination des actions protestataires afin de maximiser l'efficacité du mouvement et les chances de son succès.<sup>327</sup>

Les mêmes divisions sont apparues au niveau du comité des forces politiques à Méhalla. En effet, contrairement aux partis plutôt traditionnels (*Wafd*, *Nassérien* et le *Tagammu*) qui étaient catégoriquement opposés à la participation à cet appel à la grève, le mouvement *Kefaya* ainsi que les nouveaux partis ayant des jeunes membres dans leur rangs –tels que les partis *El-Gabha* et *El-Ghad* – y étaient favorables.<sup>328</sup> En outre, beaucoup de jeunes membres des partis traditionnels, notamment ceux d'*El-Wafd* et du *Tagammu*, ont annoncé leur participation à cet appel en dépit du refus officiel de leurs partis.<sup>329</sup> Selon Magdy Nassef, représentant du parti *El-Ghad* au sein du comité des partis politiques à Méhalla, cette position conservatrice des leaders des partis politiques « de l'ancienne garde » était tout à fait rejetée par ceux de la jeune génération.<sup>330</sup> La participation de *Kefaya* à cet appel au niveau de Méhalla ne s'explique quant à elle pas seulement par l'orientation connue du mouvement et par sa position protestataire, mais aussi par la carrière militante de Samy Francis, son représentant au sein du comité des partis politiques de Méhalla, ainsi que par la relation personnelle de ce dernier avec les leaders ouvriers de la Compagnie. Francis, qui a été de longue date membre du Parti Communiste, en a conservé des relations d'amitié avec Kamal Khalil, ancien cadre du parti et membre du mouvement *Kefaya*. Par ailleurs, et plus important encore, comme il

---

<sup>327</sup> Pour plus d'information voire : Elhamy EL-Mirghani, Une analyse de ce qui s'est passé lors de la grève du 6 avril (Roe'ya lema hadas fe 6 Abril), op.cit

<sup>328</sup> Entretien avec Abdel Moneim Emam, leader au parti *El-Gahaba El-Dimocrateya* et membre au Comité des partis politique à Méhalla, Méhalla El Kobra, 14 avril 2010

<sup>329</sup> A noter que ce comité avait déjà pris la décision de faire une trêve suite à la répression sécuritaire à laquelle il a fait face lors de sa dernière mobilisation le 6 mars 2008, c.à.d. un mois avant la grève. Cependant, cette décision a été rejetée par le mouvement *Kefaya* ainsi qu'un nombre de partis politiques à l'instar d'*El-Ghad* et *El-Gabha*.

<sup>330</sup> Entretien avec Magdy Nassef, membre du parti *El-Ghad* et membre au Comité des partis politique à Méhalla, Méhalla El-Kobra 11 août 2009.

le déclare lui-même, il entretient des relations d'amitié avec Mustafa Fuda et Gehad Taman, anciens cadres du parti et leaders d'El-Rabta à la Compagnie.<sup>331</sup>

A Méhalla, Francis et quelques jeunes activistes vont ainsi décider de participer activement à cet appel à un jour de « colère nationale », prenant l'initiative de distribuer des tracts invitant les citoyens à manifester.<sup>332</sup> Dans la mesure où le comité des partis politiques y organisait ses manifestations (voir la section précédente), la *place El-Shoun* était déjà connue par la majorité des habitants de la ville comme étant le principal lieu de rassemblement. Le tract invitait les citoyens de Méhalla à sortir manifester en solidarité avec la grève des ouvriers de la Compagnie, contre l'augmentation des prix, ainsi que contre les politiques injustes du régime.<sup>333</sup> Selon Abdel Moneim Emam, représentant du parti *El-Gabha* au comité des partis politiques de Méhalla et l'un des jeunes ayant pris part aux distributions de tracts dans les quartiers populaires de Méhalla : « On bougeait au moins trois personnes ensemble, un de nous distribuait les tracts et les deux autres marchaient 20-30 mètres devant et derrière lui pour surveiller les alentours. Si l'un de nous avait été aperçu par les agents de sécurité en train de faire cela, il aurait été arrêté sur le champ ».<sup>334</sup>

Dès lors, la « politisation » de l'enjeu ouvrier est claire, d'autant plus que l'appel à la grève générale n'a jamais mentionné les revendications économiques du mouvement de Méhalla. Cet appel, présenté par les cybers-activistes et les forces politiques comme une sorte de colère généralisée contre les conditions socio-économiques mais aussi politiques, a modifié le « cadrage » économique des revendications ouvrières - bien qu'à portée nationale - pour un autre « cadrage », prenant une forme plutôt politique.<sup>335</sup> Les dynamiques de cette grève générale voulant remettre en question les politiques du régime ont constitué de ce fait, une nouvelle intéressante au médias. La transaction entre

---

<sup>331</sup> Entretien avec Samy Francis, leader au mouvement *Kefaya* et membre au Comité des partis politique à Méhalla, Méhalla El Kobra, 24 janvier 2009.

<sup>332</sup> Entretien avec Abdel Moneim Emam, leader au parti *El-Gahaba El-Dimocrateya* et membre au Comité des partis politique à Méhalla et Mohamed Abul Dahab, correspondant du journal *El-Dustour* à Méhalla, Mahalla El-Kobra, op.cit

<sup>333</sup> Ibid

<sup>334</sup> Entretien avec Abdel Moneim Emam, leader au parti *El-Gahaba El-Dimocrateya* et membre au Comité des partis politique à Méhalla, op.cit

<sup>335</sup> L'entrée en scène des forces de l'opposition et leur adoption de la cause ouvrière a justement détourné les objectifs plutôt économiques du mouvement ouvrier vers d'autres ayant une dimension plutôt politique.

« mouvements » et « médias » est toujours caractérisée par une lutte de « cadrage » (Gamson et Wolfsfeld, 1993 :118 et Vliegthart et Walgrave, 2012 :12). En se focalisant ainsi dans leur couverture des événements sur les revendications que cette grève dite « générale » avait portées, les médias ont amplifié ce « cadrage » politique de la journée, aux dépens du cadrage initialement économique proposé par les ouvriers de Méhalla. La dimension politique de la grève rendue ainsi visible a considérablement renforcé la méfiance du régime, ce qui a conduit à un durcissement de la gestion sécuritaire, comme on le verra dans la section suivante..

### **Section 3- Dynamique de l'interaction stratégique et conflictuelle: Entre compromis et confrontation**

Percevant une escalade politique de l'enjeu ouvrier, une stratégie gouvernementale préventive a été mise en place à l'échelle nationale, mais aussi à l'échelle de la Compagnie de Méhalla. Le 5 avril, le Ministère de l'Intérieur a publié un communiqué concernant l'appel des forces politiques à la grève du 6 avril dans lequel il avertissait que l'appareil sécuritaire prendrait toutes les mesures nécessaires contre ceux qui oseraient bloquer la circulation, manifester ou empêcher le travail (en référence au fait de faire la grève).<sup>336</sup> Une campagne d'arrestations ciblant des militants de *Kefaya* avait déjà débuté dans la semaine précédant le 6 avril. En outre, les administrations gouvernementales et celles relatives au secteur public ont menacé de punitions administratives sévères en cas d'arrêt du travail.<sup>337</sup> Dans cette section, on analysera les dynamiques de cette interaction conflictuelle et stratégique entre le régime et le mouvement ouvrier uniquement au niveau de la Compagnie de Méhalla. En outre, on analysera les réactions différentes des deux groupes de leaders face aux mesures dissuasives prises par le gouvernement et à leurs conséquences. On démontrera que le choix des leaders de Dar El-Khadamat de renoncer à leur position d'escalade vis-à-vis du

---

<sup>336</sup> Le Ministère de l'Intérieur dénonce toute tentative de manifestation ou d'arrêt du travail (« *El-Dakhiliya tohazer men ay mohawela lel tazahor aw ie'aket el amaa'l el youmi* »), *Al-Masry Al-Youm*, 6 avril 2008, disponible sur : <http://today.almasryalyoum.com/article2.aspx?ArticleID=100214&IssueID=1002>.

<sup>337</sup> « Les Ministères et les institutions gouvernementales travaillent aujourd'hui sous un contrôle sévère » (*El wizarat wel hayaa't el hokomeya taa'mal be kamel takatha el youm be taa'limat moshadada*), *Al-Masry Al-Youm*, 6 avril 2008, disponible sur : <http://today.almasryalyoum.com/article2.aspx?ArticleID=100220&IssueID=1002>

régime en échange de la satisfaction partielle des revendications financières du mouvement conduira à une démobilisation du mouvement, c'est-à-dire à son renoncement à la grève. En revanche, le choix de ceux d'El-Rabta de refuser ces concessions conduira à la répression du mouvement.

L'entrée en scène des forces politiques a mis le régime sur ses gardes quant à une possible régénération. L'entrée d'un parti tiers, pour reprendre les termes de Rucht (2004), au sein de l'arène de négociation traditionnellement exclusive entre les deux parties au conflit à été perçue par le régime comme une « menace politique », pour reprendre les termes de Davenport (2005). Du fait de cette dernière, le régime a estimé nécessaire de recourir à la répression pour répondre à un défi susceptible de changer certaines des formes du système politico-économique entretenu par le régime (Davenport, 2005 :10). Contrairement à ce qui s'était passé lors des grèves précédentes, cela l'a poussé à réagir rapidement, mais aussi d'une manière plus répressive. Il n'a ainsi pas attendu le déclenchement de la grève pour négocier avec les leaders : face à une situation qui paraissait déjà menaçante, il a réagi rapidement. Il a alors mis en œuvre une stratégie classique de concessions et de répression visant à supprimer totalement cette grève (voir Rasler 1996 ; Goldstone et Tilly 2001 ; Cai 2008).

Dès le 29 mars, c'est-à-dire exactement une semaine après l'appel virtuel à la grève nationale, le régime a présenté une liste de concessions économiques aux ouvriers de la Compagnie de Méhalla. La Compagnie Publique de filature et de tissage (*El Sherka El-kabeda Lel Ghazl Wel Nasig*) à laquelle la Compagnie de Méhalla est affiliée (voir chapitre 1, section 1) a présenté ces concessions par le biais d'un communiqué, affirmant que le pain serait distribué aux ouvriers dans les boulangeries situées devant la Compagnie afin de ne pas les obliger à faire la queue devant des boulangeries de la ville.<sup>338</sup> Pour mémoire, ceci avait été l'une des revendications essentielles exprimées par le mouvement ouvrier. Le syndicat du textile, pour sa part, s'est lui-même impliqué pour empêcher cette grève en faisant pression sur le Ministre de l'Investissement et en réclamant davantage de concessions. Le 30 mars, il a ainsi annoncé dans un communiqué

---

<sup>338</sup> Mostafa Bassiouni et Mohamed Abuldahab, La Compagnie El-Kabeda décide de procurer le pain au sein de la Compagnie (*El sehraka el kabeda tokarer tawdi'e el khobz al el omal dakhel aswar ghazl el mahala*), *El-Dustour*, 20 Mars 20008, p16

que l'indemnité-repas allait augmenter de 42 à 90 LE, comme le mouvement l'avait réclamé, mais seulement à partir du 15 avril suivant.<sup>339</sup> Said El-Gohary, le président du syndicat, a été jusqu'à affirmer que le Ministre de l'Investissement avait déjà accepté cette demande et qu'elle allait être appliquée non seulement à la Compagnie de Méhalla, mais aussi à toutes les Compagnies du textile dépendant de la Compagnie Public de filature et de tissage.<sup>340</sup>

L'aspect nouveau de cette grève, c'est que tout en présentant des concessions, le régime a œuvré en vue de formuler un « contre-cadrage » démobilisateur (voir Benford et Snow, 2000 : 625-626) qui aura une certaine « résonance » (voir Benford et Snow, 2008 :619-622) dans les rangs des leaders de Dar El-Khadamat. Ce « contre-cadrage » sera transmis essentiellement à travers le syndicat du textile, mais aussi par l'intermédiaire d'anciens syndicalistes tels qu'Ibrahim El-Ramadi, un ancien membre du comité syndical de la Compagnie de Méhalla et assistant de la Ministre de la Main d'Œuvre. La menace constituée par une possible « politisation » de la cause ouvrière était le pilier principal de ce « contre-cadrage ». , Dans ce nouveau contexte, ces syndicalistes, agissant aux côtés des agents de la Sécurité d'Etat, vont promouvoir une certaine interprétation du déclenchement de la grève ouvrière, estimant qu'elle pouvait avoir deux conséquences négatives :

(1) Le recours des agents de sécurité à une répression violente de l'action ouvrière et par suite l'effritement du mouvement ouvrier. Les leaders du syndicat du textile ont ainsi averti les leaders que la « politisation » en cours délégitimait la cause ouvrière et donnait un prétexte fort au régime pour utiliser la force contre les ouvriers. Pour sa part, le bureau de la Sécurité d'Etat à Méhalla a convoqué une partie des leaders du mouvement pour les menacer d'une répression violente et d'une campagne d'arrestations massives au cas où la mobilisation ouvrière aurait lieu.<sup>341</sup> Selon Karim El-Behiri,

---

<sup>339</sup> Mostafa Bassiouni et Mohamed Abuldahab, Les leaders ouvriers : l'augmentation du Ministre de l'Investissement n'est pas suffisante et vise seulement l'annulation de la grève (*keyadeat omaleya : zeyadet wazir el istmar la takfi we adfahha tafwit mawed el edrab*), *El-Dustour*, 31 mars 2008, p2

<sup>340</sup> Ibid, p2.

<sup>341</sup> Mostafa Bassiouni et Mohamed Abuldahab, Les dernières heures avant la grève de la Compagnie de Méhalla : L'administration, la sécurité, l'organisation syndical essayent de clamer les ouvriers...les ouvriers disent : On va faire la grève (*el saa't el akhira kabl edrab el mahalla, el edara wel amn wel tanzim el nekabi youhaweloun tahdee't el omal, wel omal sawfnodreb*), *El-Dustour*, 5 avril 2008, p1.



quelques leaders ont reçu des appels téléphoniques du bureau de la Sécurité d'Etat les accusant d'exprimer des revendications illégitimes. Ils les ont accusés de viser cette fois-ci la chute du régime politique.<sup>342</sup> En outre, pour la première fois, des actes de violence physique ont été commis contre l'un des leaders du mouvement, lié à Dar El-Khadamat. Le 28 mars, Mohamed El-Attar a accusé le secrétaire général du syndicat du textile d'avoir utilisé des hommes de mains (*baltaguia*) pour l'intimider et le battre au sein de l'hôpital de la Compagnie, dans le but de le dissuader de faire la grève.<sup>343</sup>

(2) La fermeture de la Compagnie de Méhalla ou sa destruction. Certains leaders du syndicat du textile ainsi qu'El-Ramadi ont laissé filtrer aux leaders la rumeur selon laquelle les agents de sécurité avaient l'intention d'introduire des hommes de main pour provoquer un incendie dans la Compagnie, puis d'accuser les leaders d'avoir commis cet acte. Leurs arguments reposaient sur le fait que le régime cherchait à préparer une opinion publique favorable à la privatisation de la Compagnie et par suite à sa division.<sup>344</sup> Ce contre-cadrage résonnait très bien étant donné qu'il était crédible (voir Benford et Snow, 2008 :619-622). Il a en effet joué sur une menace déjà perçue par les ouvriers, les leaders de la Compagnie faisaient toujours part de leur peur qu'elle soit un jour privatisée dans le cadre de la politique mise en œuvre par le gouvernement Nazif. Ce contre-cadrage a par ailleurs joué sur l'étroite relation que les ouvriers conservent vis-à-vis de leur usine (voir chapitre 1, section 1). Le 30 mars, un tract dont l'origine était inconnue a circulé au sein de la Compagnie. Intitulé « Un appel venant du cœur de la part des ouvriers fidèles à l'Egypte », il disait : « Il ne faut pas suivre l'appel à la grève du 6 avril car cela va détruire l'usine. Ne suivez pas les courants politiques tels que *Kefaya* qui veulent atteindre leurs objectifs en exploitant les ouvriers de Méhalla. Prenez garde, car ces forces n'étaient pas parmi vous lorsque vous avez organisé votre grève en 2006 et 2007 ». Ce tract visait ainsi à faire passer un message clair : les revendications du

---

<sup>342</sup> Le Blog des ouvriers de l'Egypte découvre le plan des instances sécuritaires pour la dissolution de la grève des ouvriers de Méhalla (Mudawanet Omal Masr takshef el mokhatat el amneya le eghad edrab omal Méhalla), 1 avril 2008, disponible sur le Blog de Karim El-Beheiry « Mudawanet Omal Masr » : [http://egyworkers.blogspot.de/2008/03/blog-post\\_1238.html](http://egyworkers.blogspot.de/2008/03/blog-post_1238.html)

<sup>343</sup> Adel Zakaria, L'attaque des leaders ouvrier de la Compagnie de Méhalla vise à entraver l'organisation de la grève du 6 avril (*el eeteda' al keyadat el omal fe ghazl el mahalla le arkalet edrab 6 april*), *El-Badil*, 29 mars 2008, p3.

<sup>344</sup> Entretien avec Faysal Lakoshi et Abdel Kader El-Dib, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, 11 et 15 août 2009 respectivement.

mouvement ouvrier ont pris une tournure différente de celle qu'il avait au cours des années précédentes, ce qui engendrera une réaction probablement différente de la part du régime.

Le syndicat du textile a par ailleurs inventé un nouveau moyen pour faire filtrer son contre-cadrage au sein de la Compagnie, en proposant aux ouvriers une formation rémunérée d'une journée, précisément la semaine précédant le 6 avril.<sup>345</sup> Selon Mustafa Fuda, entre le 31 mars et le 5 avril, 500 ouvriers ont assisté à ces stages, ce qui fait un total de 6.000 ouvriers. D'après lui, tous ceux qui y participaient se voyaient offrir une bouteille de Pepsi, 20 LE et un paquet de biscuits.<sup>346</sup> En parallèle à la formation technique, un message principal a été délivré aux ouvriers : « Si vous participez à la grève du 6 avril la Compagnie – votre gagne pain – sera anéantie ».<sup>347</sup>

Face à cette stratégie de concessions et de répression mise en œuvre par le régime, les leaders des deux camps vont effectuer un calcul tout à fait différent du rapport coût/gain qu'impliquent les actions du régime, ou des « opportunités » et des « menaces » que ce dernier procure ou impose (voir Goldstone et Tilly 2001 : 183). On notera par conséquent deux modes d'action tout à fait différents.

Le 30 mars, les leaders de Dar El Khadamat se sont réunis au siège principal de l'organisation à Helwan en présence de Kamal Abbas, son directeur général, et de Gamal Abul Ela, son directeur à Méhalla.<sup>348</sup> Dans cette réunion, d'ailleurs jamais évoquée par la presse égyptienne, les leaders ouvriers ont formulé une réinterprétation du contexte politique, qu'ils ont jugé défavorable. Pour reprendre les termes de Jasper, ils ont jugé que « la fenêtre » des opportunités était désormais fermée et qu'il valait mieux opérer un autre choix ou changer de tactique (soir Jasper 2011 : 25). Leur perception des « menaces » ou des « risques » que pourrait courir le mouvement en cas de grève a orienté cette nouvelle décision. Abuel Ela a affirmé que les leaders étaient tous

---

<sup>345</sup> Mostafa Bassiouni et Mohamed Abuldahab, « Les dernières heures avant la grève de la Compagnie de Méhalla : l'administration, la sécurité, l'organisation syndicale essaient de clamer les ouvriers...l es ouvriers disent : On va faire la grève » (*el saa't el akhira kabl edrab el mahalla, el edara wel ann wel tanzim el nekabi youhaweloun tahdee't el omal, wel omal sawf nodreb*), *El-Dustour*, 5 avril 2008, p. 1.

<sup>346</sup> Entretien avec Mustafa Fuda, leader à la Compagnie de Méhalla, Méhalla El-Kobra, 15 août 2009.

<sup>347</sup> Ibid.

<sup>348</sup> Entretien avec Gamal Abuel Ola, directeur de Dar El-Khadamat à Méhalla, Méhalla El-Kobra, 9 août 2009.

convaincus que leurs cause avait été politisée au profit des forces politiques et que la politisation de leurs enjeux allait entraîner à la fois la répression du mouvement et la fermeture de la Compagnie.<sup>349</sup> Pour ces leaders, c'était avant tout la cohésion du mouvement et l'avenir de la Compagnie qui étaient en jeu s'ils continuaient à militer en vue d'organiser la grève du 6 avril. Ils se sont par conséquent mis d'accord pour accepter les concessions présentées par le gouvernement et annuler la grève du 6 avril. Pour eux, ses objectifs initiaux avaient été détournés suite à l'intrusion des forces politiques. C'est par exemple ce qu'a affirmé Faysal Lakosha: « Nous sommes contre la politisation de nos demandes (*ehina ded tasiis matalibna*). Nos demandes matérielles (*matalibna el madeya*) sont claires. Les partis politiques ont exploité la cause des ouvriers et l'ont détournée de ses objectifs (*el ahzab el seyasia rekbitaha*). Il fallait donc mettre un terme immédiat à la grève pour sauver la Compagnie. Sinon, le régime va en profiter pour la démembrer (*yefakikiha*) ». <sup>350</sup>

Le lendemain, le 31 mars 2008, Hussein Mugawer, le président de la Fédération des syndicats, a convoqué les cinq leaders rattachés à Dar El-Khadamat à son bureau du Caire. Le choix de ces leaders repose certainement sur leur modération, vis-à-vis du régime d'une part, et quant à la nature strictement financière et de court terme de leurs revendications d'autre part (comme l'épisode conflictuel de 2007 l'a prouvé). Toutefois, plus important encore, ce choix reflète la confiance du gouvernement quant à la solidité de leur base sociale au sein de la Compagnie et, par suite, quant à leur capacité de mobilisation ou de démobilitation. Sont présents au bureau de la Fédération des syndicats : Eisha Abdel Hadi, la ministre de la Main-d'œuvre, Hussein Mugawer, le président de la Fédération, Said El-Gohari, le président du syndicat du textile, Musaad El-Feki, le directeur du comité syndical au sein de la Compagnie, ainsi qu'Ibrahim El-Ramadi, ancien membre du comité syndical de la Compagnie de Méhalla et alors délégué de la ministre de la Main d'Œuvre,<sup>351</sup> et une dizaine d'agents de la Sécurité d'Etat.<sup>352</sup>

---

<sup>349</sup> Ibid.

<sup>350</sup> Entretien avec Faysal Lakosi, leader à la Compagnie de Méhalla, op.cit

<sup>351</sup> Mostafa Bassiouni et Mohamed Abuldahab, « Les ouvriers de Méhalla refusent les résultats de la réunion 'Mugawer' avec leurs leaders après la pression exercée sur cinq d'entre eux pour renoncer à la grève du 6 avril » (*Omal el mahalla yarfodoun natae'g mugawer maa' keyadathom bad egbar khamsa' minhom al el tawki'e ala tahaod be adam el edrab*), *El-Dustour*, 4 avril 2008, p. 5.

Faysal Lakosha et Sayed Habib ont expliqué que c'était la première fois que le bureau de H. Mugawer était aussi impressionnant pour eux en tant que leaders du mouvement, en raison de la présence des hommes de la sécurité au milieu de tous ces syndicalistes. Mugawer a annoncé : « Je vous ai convoqués pour discuter de la grève du 6 avril (...). Je ne veux rien entendre d'autre que ces trois mots : 'on s'excuse, on ne va plus faire la grève, on va travailler et augmenter la production' ». <sup>353</sup> Il a été jusqu'à pointer la photo de Moubarak accrochée au mur derrière son bureau et leur a dit : « Cet homme fait beaucoup pour ce pays, il ne mérite pas l'anarchie que vous êtes en train de causer ». <sup>354</sup> Il les a menacés d'arrestation s'ils refusaient de signer le document <sup>355</sup> qu'il leur avait présenté et dans lequel ils devaient s'engager à annuler la grève du 6 avril et à se désolidariser de l'appel lancé par les forces politiques. <sup>356</sup> Les leaders de Dar El-Khadamat ont cependant refusé de signer le document sans recevoir des concessions en contrepartie, la réponse d'Habib aux menaces du président de la Fédération étant : « On n'est pas venu discuter de l'annulation de la grève du 6 avril. On est là pour discuter de nos revendications. Nous devons revenir dans les rangs ouvriers avec des gains concrets avant de pouvoir annuler la grève (*lazem nergaa' lel omal be haga malmosa ashan nefud el edrab*) ». <sup>357</sup>

Les négociations entre les deux parties se sont finalement soldées par la signature de ce document en contrepartie de l'augmentation du montant de l'indemnité-repas et de l'augmentation de la quantité de farine distribuée aux boulangeries de l'usine de façon à répondre aux besoins en pain des ouvriers. <sup>358</sup> La demande du salaire minimum a été reportée à de futures négociations. Le lendemain, les voitures de farines sont arrivées et

---

<sup>352</sup> Entretien avec Faysal Lakosi et Sayed Habib, leaders à la Compagnie de Méhalla, Méhalla El-Kobra, 11 août 2009.

<sup>353</sup> Entretien avec Wael Habib, leader ouvrier à la Compagnie Egypte à Méhalla, op.cit

<sup>354</sup> Entretien avec Kamal El-Fayoumi, leader ouvrier à la Compagnie Egypte à Méhalla, op.cit

<sup>355</sup> Le document comportait les deux principaux points suivants : 1. le refus de l'exploitation du mouvement ouvrier par des forces politiques. ; 2. L'annulation de la grève du 6 avril et la mobilisation des ouvriers en vue de produire davantage ce jour-là.

<sup>356</sup> Mostafa Bassiouni et Mohamed Abl Dahab, « Les ouvriers de Méhalla refusent les résultats de la réunion 'Mugawer' avec leurs leaders après la pression exercée sur cinq d'entre eux pour renoncer à la grève du 6 avril » (*Omal el mahalla yarfodoun natae'g mugawer maa' keyadathom bad egbar khamssa' minhom al el tawki'e ala tahaod be adam el edrab*), op.cit

<sup>357</sup> Entretien avec Sayed Habib, leader ouvrier à la Compagnie Egypte à Méhalla, op.cit

<sup>358</sup> Entretien avec Faysal Lakoshi, leader ouvrier à la Compagnie Egypte à Méhalla, op.cit

un tract annonçant l'augmentation du montant de l'indemnité-repas a été distribué au sein de la Compagnie. Sayid Habib affirma alors que ce choix était le meilleur car il répondait à une large partie des revendications ouvrières et permettait de sauver la Compagnie. Pour mémoire, l'augmentation du montant de l'indemnité-repas était une demande essentielle du mouvement depuis la grève de 2007. Habib déclara ainsi : « Le bon leader est celui qui obtient des gains pour ses collègues. Les partis politiques ont déjà utilisé notre grève en manœuvrant à des fins politiques (*el ahzab el seyasyia rekb el idrab*). Il ne fallait pas donc s'entêter à faire la grève et mettre la Compagnie en péril ». <sup>359</sup> Après la signature du document, les leaders de Dar El-Khadamat se sont employés à construire un consensus interne, pour reprendre les termes de Klandermans (1984 :178), sur l'annulation de la grève du 6 avril au sein de la Compagnie. Ils se sont efforcés de convaincre les ouvriers que la décision prise était juste. Leurs arguments se basaient sur deux éléments principaux : (1) la politisation de la cause ouvrière et les risques relatifs à la sécurité de l'usine dans ce nouveau contexte ; (2) la réalisation des revendications ouvrières, un jour seulement après la réunion avec Mugawer, implique l'annulation de la grève. D'après eux, ce dernier argument a été approuvé par les ouvriers parce qu'un gain avait été obtenu. <sup>360</sup> Cet épisode s'est ainsi terminé par le retour des leaders de Dar El-Khadamat à leur position consensuelle vis-à-vis du régime. Ils ont renoncé à leur position de confrontation ou d'opposition au régime en échange de la satisfaction de leurs revendications économiques.

Quant aux leaders d'El-Rabta, leur position n'a quant à elle pas changé tout au long de la crise. Leur refus d'annuler la grève est dû à leur histoire politiquement militante, ainsi qu'à leur opposition au régime. Pour eux, la grève du 6 avril est devenue un objectif en soi : ils estiment que son déclenchement changera le rapport de force du mouvement vis-à-vis du régime. En outre, leur position s'explique par une interprétation différente de la réaction du régime et d'un calcul coût/gain différent de celui établi par les leaders de Dar El-Khadamat. L'octroi extrêmement rapide de concessions, immédiatement suivi de menaces, a été jugé comme reflétant plutôt la faiblesse du régime

---

<sup>359</sup> Entretien avec Sayed Habib, leader ouvrier à la Compagnie Egypte à Méhalla, op.cit

<sup>360</sup> Ibid

(voir Rasler 1996 : 144-145, et Cai 2008 : 413). Kamal El-Fayoumi l'explique de la manière suivante : « L'octroi de concessions rapides veut dire que le régime avait peur de cette grève. Il ne fallait donc pas revenir en arrière. Au contraire, il fallait aller jusqu'au bout et obtenir une satisfaction complète de nos revendications ».<sup>361</sup> Les leaders d'El-Rabta ont ainsi estimé qu'en dépit des « menaces » ou des « risques » auquel le mouvement était susceptible d'être confronté en termes de répression, ce dernier avait quant même une chance ou une « opportunité » de réussir (voir Goldstone et Tilly, 2001 : 183) si les ouvriers persistaient à faire la grève. Pour mobiliser les ouvriers, ils ont mis en œuvre deux tactiques:

(1) la distribution de tracts pour demander aux ouvriers de ne pas accepter les concessions du gouvernement et de tenir bon dans leur décision de faire la grève. A travers ces tracts, El-Rabta s'est efforcé de réfuter à la fois le « contre-cadrage » gouvernemental ainsi que le « cadrage » qu'avaient présenté les leaders de Dar El-Khadamat en faveur de l'annulation de la grève. L'un de ces tracts soulignait ainsi : « La politisation de l'enjeu ouvrier était seulement un prétexte utilisé par le régime pour faire avorter la grève. Nos revendications sont purement économiques. Le régime continu à dire que les forces politiques et le mouvement *Kefaya* sont derrière cette mobilisation, ce qui n'est pas le cas. Il ne faut pas avoir peur face aux menaces sécuritaires et tenir bon dans notre décision de faire grève ».<sup>362</sup> Il convient ici de noter que les leaders d'El-Rabta avaient mandaté Wael Habib et Kamal El-Fayoumi (leaders attachés à cette dernière) pour accompagner les représentants de Dar El-Khadamat à la rencontre (qu'on vient de décrire) avec le président de la Fédération. Les deux ont refusé de signer le document de Mugawer, leur argument étant qu'ils n'avaient pas été convoqués et qu'ils n'avaient donc pas à signer.<sup>363</sup> Mugawer leur a affirmé qu'ils seraient tous les deux arrêtés (ce point sera abordé dans la section suivante).

---

<sup>361</sup> Entretien avec Kamal El-Fayoumi, leader ouvrier à la Compagnie Egypte à Méhalla, op.cit`

<sup>362</sup> Le Blog des ouvriers de l'Egypte découvre le secret derrière la visite du gouverneur de Gharbia (*Mudawanet Omal Masr takshaf el ser el Khafti waraa' zeyart mohafez el gharbia*), 4 avril 2008, disponible sur le Blog de Karim El-Beheiry « Mudawanet Omal Masr » : [http://egyworkers.blogspot.de/2008/04/blog-post\\_3394.html](http://egyworkers.blogspot.de/2008/04/blog-post_3394.html)

<sup>363</sup> Entretien avec Wael Habib et Kamal El-Fayoumi, leader ouvriers à la Compagnie de Méhalla, op.cit

(2) le recours à l'arme médiatique – en particulier les quotidiens privés – pour remédier à leur incapacité à mobiliser les ouvriers de la Compagnie. De fait, les tracts distribués par El-Rabta ont créé des divisions dans les rangs du mouvement. Ses leaders sont cependant incapables de susciter une action collective en faveur à la grève sans le soutien de l'autre camp étant donnée la base sociale que possède de ce dernier au sein de la Compagnie. El-Rabta a ainsi voulu profiter de la visibilité procurée par la presse privée pour exercer une pression directe sur le régime. Ses leaders ont perçu que ce dernier réagissait à leurs activités lorsque les médias relayaient leurs actions et leur donnaient un écho sur la sphère publique. Ils ont donc cherché à en tirer profit. El-Rabta a même exhorté la presse privée à boycotter les déclarations des signataires du document présenté par Mugawar. Dans son blog, Karim El-Beheiry a menacé de dénoncer les journaux qui publieraient des déclarations faites par les cinq signataires, les taxant d' « organes du gouvernement ». Pour lui, ces déclarations n'étaient pas représentatives de la position des ouvriers et les ouvriers allaient faire la grève malgré tout.<sup>364</sup> El-Beheiry s'est principalement concentré sur la presse privée car, selon lui, c'est elle qui était la plus influente sur la question ouvrière, elle qui leur a accordé le plus d'attention, contrairement aux médias télévisés.<sup>365</sup> De manière générale, son appel au boycott a montré à quel point la visibilité du mouvement dans les médias a représenté un outil stratégique pour tous les leaders, en tant que moyen d'exercer des pressions sur le régime.

De leur côté, ces quotidiens privés – principalement *El-Badil* et *El-Dustour* – ont répondu d'une manière relativement positive, quoique implicite, à cet appel. Leur couverture des événements s'est caractérisée par une amplification des déclarations (voir Walgrave et Manssens, 2005:9) refusant l'annulation de la grève. Elle a par conséquent mis en relief la position des leaders d'El-Rabta aux dépens de celle des leaders de Dar El-Khadamat. Par exemple, la décision prise par ces derniers lors de leur réunion du 30 mars d'annuler la grève n'a jamais été évoquée par la presse. Leur point de vue relatif à cette décision n'a jamais été mentionné non plus. La couverture de la presse privée a ainsi

---

<sup>364</sup> Cinq leaders ouvriers ont vendu la cause ouvrière (*5 bahawat men el keyadat el omaleya ba'a el omal*), 3 avril 2008, disponible sur le Blog de Karim El-Beheiry « Mudawanet Omal Masr » : [http://egyworkers.blogspot.de/2008/04/blog-post\\_02.html](http://egyworkers.blogspot.de/2008/04/blog-post_02.html)

<sup>365</sup> Entretien avec Karim El-Beheiry, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, Le Caire, 10 août 2009.

participé à la construction d'une image du mouvement comme s'il était à l'avant-garde d'une contestation nationale et refusait d'annuler la grève en dépit de toutes les pressions dont il faisait l'objet. Cela n'était pourtant pas le cas étant donnée la signature du document renonçant à la grève par les leaders de Dar El-Khadamat. Quelques exemples de la couverture journalistique l'illustrent bien :

Le 31 mars, sous le titre « L'augmentation de l'indemnité-repas pour les ouvriers de Méhalla est une tentative d'empêcher la grève », le quotidien *El-Badil* a rapporté en première page le message du tract distribué par El-Rabta au sein de la Compagnie, dans lequel elle refusait cette concession et réaffirmait que la grève aurait lieu : « L'augmentation de l'indemnité-repas à 90 LE n'est qu'une absurdité qui n'a aucun sens étant donnée l'augmentation 'folle' des prix, (...) il faut prendre garde à tous ceux parmi les agents de sécurité ou du comité syndical de la Compagnie qui propagent des rumeurs en vue d'annuler la grève car on ne le fera qu'après la réalisation des revendications ouvrières ». <sup>366</sup> A l'inverse, la position de ceux de Dar El-Khadamat qui acceptaient les concessions gouvernementales n'a pas été relayée. Le quotidien *El-Dustour* en date du 31 mars l'a mentionnée très timidement en deux lignes à la fin de l'article consacré à la question, mettant plutôt en relief la position des leaders d'El-Rabta dans le titre-même : « Les leaders ouvriers de la Compagnie de Méhalla affirment que l'augmentation accordée par le Ministre de l'Investissement ne suffit pas et que son but est que nous ne participions pas à la grève ». <sup>367</sup>

Le 4 avril, *El-Badil* et *El-Dustour* ont rapporté les déclarations et les messages refusant l'annulation de la grève diffusés par tracts par El-Rabta, mettant en avant la position de cette dernière comme si elle faisait l'unanimité au sein du mouvement. *El-Dustour* titrait par exemple : « Les ouvriers de Méhalla refusent les résultats de la réunion de 'Mugawer' avec leurs leaders après la pression exercée sur cinq d'entre eux pour

---

<sup>366</sup> L'augmentation de l'indemnité du repas pour les ouvriers de Méhalla est une tentative d'empêcher la grève du dimanche (*rafaee badal el wagba el ghezaeya fe mohawela lemane'e edrab el ahad*), *El-Badil*, 31 mars 2008, p1

<sup>367</sup> « Des leaders ouvriers : l'augmentation du Ministre de l'Investissement ne suffit pas et son but est seulement que nous ne soyons pas au rendez-vous le jour de la grève » (*Keyadat Omaleya : zeyadet wazir El-Istesmar la takfi wa hadfaha tafweit mawe'd el idrab*), *El-Dustour*, 31 mars 2008, p. 2.



renoncer à la grève du 6 avril ». *El-Badil* a également confirmé cette position en ne transmettant que le message du tract distribué par El-Rabta. Ce dernier affirmait toujours que les cinq leaders qui avaient signé le document de Mugawer ne représentaient qu'eux-mêmes et que la grève du 6 avril aurait lieu quand même.<sup>368</sup> Le 5 avril, soit la veille du jour prévu pour la grève, le quotidien *El-Dustour* a réaffirmé que tout le mouvement restait favorable à la grève. En première page, il reproduisant le message du dernier tract distribué par El-Rabta : « La grève avait pour objectif essentiel l'augmentation des salaires, la concession octroyée sur le pain ne répond donc pas aux revendications ouvrières. Il faut donc faire la grève et ne pas accepter les miettes ». L'article portait le titre de l'article suivant : « Les dernières heures avant la grève de la Compagnie de Méhalla : l'administration, la sécurité, l'organisation syndicale essayent de calmer les ouvriers... les ouvriers disent : on va faire la grève ». <sup>369</sup>

Cette position des journaux privée s'explique par la sociologie militante des journalistes qui travaillent en son sein. Une grande partie d'entre eux sont des militants politiques ayant une orientation de gauche et un parti-pris en faveur de la cause ouvrière ou plus explicitement à la classe ouvrière (voir chapitre 3, section 4). De manière générale, le travail des journalistes au sein de la presse privée est intimement guidé par leur engagement militant, plus que par des critères purement professionnels.<sup>370</sup> Comme l'indique Marie Duboc, le journalisme n'est à leurs yeux pas régi par un impératif de neutralité, mais constitue plutôt une forme de description du réel qui est nécessairement construite et soumise aux logiques de discours et de prises de position. Les principes dominants qui déterminent les prises de position du journaliste sont par conséquent la notion d'engagement en faveur du mouvement ouvrier, ainsi que la volonté de dénoncer la violence de l'État autoritaire. Cette position des journalistes de la presse privée est par

---

<sup>368</sup> « La guerre des tracts est déclenchée à la Compagnie de Méhalla » (*harb el manshourat tashtaa'l fe ghazl el mahalla*), *El-Badil*, 4 avril 2008, p. 3.

<sup>369</sup> « Les dernières heures avant la grève de la Compagnie de Méhalla : l'administration, la sécurité, l'organisation syndicale essayent de clamer les ouvriers... les ouvriers disent : on va faire la grève » (*el saa't el akhira kabl edrab el mahalla, el edara wel amn wel tanzim el nekabi youhaweloun tahdee't el omal, wel omal sawfnodreb*), *El-Dustour*, 5 avril 2008, p. 1.

<sup>370</sup> Marie Duboc explique qu'il ne s'agit pas ici d'établir une dichotomie entre engagements militants et canons journalistiques. Il faut plutôt comprendre que la compétence journalistique se définit en fonction de cet engagement qui, ici, implique notamment une proximité avec le milieu ouvrier.

ailleurs renforcée par le parti-pris de la presse étatique, considérée comme obséquieuse à l'égard du régime et peu compatissante envers la réalité sociale.<sup>371</sup>. C'est dans ce cadre qu'il faut lire la construction de l'image journalistique d'un mouvement ouvrier qui, malgré les menaces sécuritaires, opte pour la confrontation avec le régime et tient à sa grève.

Ainsi, à la veille de la grève, les tracts d'El-Rabta encouragent les ouvriers à tenir bon et à ne pas renoncer à la grève et affirmant même que ces derniers sont déjà partant pour la grève étaient distribués. Les grands titres de la presse privée – au moins les quotidiens *El-Dustour* et *El-Badil* –annoncent quant à eux que la grève ouvrière aura lieu malgré les pressions du régime. Ces tracts, accompagnés d'une couverture médiatique considérable, ont contribué à augmenter la pression sur le régime. En outre, la couverture journalistique de la position d'El-Rabta refusant toute concession a permis de donner une connotation politique au mouvement tout entier. Les articles de presse confirmant l'organisation de la grève ouvrière encourageaient par ailleurs les forces politiques à protester le même jour. Ceci nous invite à passer directement à la section consacrée au répertoire de répression employé par le régime en cette journée du 6 avril.

#### **Section 4 - La journée du 6 Avril 2008 : Répertoire de la Répression**

Lorsqu'il arrive enfin, le jour du 6 avril est, à l'échelle de l'Egypte un jour « de grève »... « sans grève ». Les fonctionnaires sont allés travailler, dans un contexte où les instances gouvernementales avaient mis en garde contre toute absence ce jour-là.<sup>372</sup> Presqu'aucune grève n'a été enregistrée dans les usines des secteurs public et privé. Deux exceptions sont à signaler : l'entreprise *Wabariyat Samanoud*, située dans le gouvernorat de *Gharbeya*, dans laquelle 3.000 ouvriers ont cessé le travail ; et celle de *Tora Ciment*, dans le gouvernorat de Suez, dans laquelle 60 % de la main d'œuvre ne s'est pas

---

<sup>371</sup> Marie Duboc, *Journalisme et militantisme : Les formes d'engagement dans la couverture médiatique des grèves ouvrières en Egypte*, op.cit, p23

<sup>372</sup> « Les ministères et les instances gouvernementales travaillent aujourd'hui sous une surveillance étroite » (*El wizarat wel hayaa 't el hokomeya taa 'mal be kamel takatha el youm be taa 'limat moshadad*), *Al-Masry Al-Youm*, 6 avril 2008, disponible sur : <http://today.almasryalyoum.com/article2.aspx?ArticleID=100220&IssueID=1002>

présentée à l'usine ce jour-là (Duboc 2009 :68). Dans un communiqué diffusé le 3 avril, « les leaders ouvriers de l'usine de filature de *Kafr Al-Dawar* avaient exprimé leur soutien aux ouvriers de Méhalla et avaient fait part de leur intention de faire grève le 6 avril en vue d'obtenir un salaire minimum pour tous les ouvriers, ceux du textile en tête.<sup>373</sup> Il n'y a cependant pas eu de grèves à *Kafr Al-Dawar*, ni dans les autres entreprises du textile. Voyant que les ouvriers de Méhalla avaient renoncé à leur grève, les ouvriers du textile ont fait de même.<sup>374</sup> Le secteur des transports – chemins de fer, métro et autobus – n'a pas non plus été touché par des arrêts de travail. La circulation a cependant été moins dense ce jour-là. Si certains magasins n'ont pas ouvert leurs portes de peur que des affrontements n'aient lieu avec les agents de sécurité, l'appel à une grève générale n'a pas été suivi.<sup>375</sup> Les seuls faits protestataires ont consisté en quelques manifestations organisées par une centaine d'étudiants et de militants au Caire et à *Helwan*. Les étudiants ont protesté au sein-même des universités du Caire et d'*Helwan*,<sup>376</sup> tandis que des activistes, notamment du mouvement *Kefaya*, ont organisé une manifestation devant le syndicat des avocats.<sup>377</sup>

A l'échelle de l'Egypte, la stratégie sécuritaire du régime a été à la fois préventive et dissuasive. La gestion préventive des forces de l'ordre a ainsi essentiellement reposé sur une division de la foule avant qu'elle ne devienne foule (Uysal 2006 : 274). La dissuasion a quant à elle été basée sur une présence massive et armée en vue de décourager la participation dans la rue (Uysal 2006 : 267). Il s'agissait par là d'empêcher l'organisation des manifestations en contraignant la formation des rassemblements ou la

---

<sup>373</sup> « Les ouvriers de Kafr el-Dawar participent à la grève du 6 avril » (Om al-Kafr El-Dawar yosharkoun fe edrab 6 april), Blog des ouvriers de l'Egypte, 3 avril 2008, disponible sur : <http://egyworkers.blogspot.de/2008/04/6.html>.

<sup>374</sup> Entretien avec Mustafa Fuda, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, cité.

<sup>375</sup> « Une grève qui plaît à tous » (Edrab...yordi gamiee' el atraf), *Al-Masry Al-Youm*, 7 avril 2008, disponible sur : <http://today.almasryalyoum.com/article2.aspx?ArticleID=100375&IssueID=1003>.

<sup>376</sup> « Une manifestation organisée par les étudiants socialistes à Helwan et au Caire » (*Wakfat ehtigageya lel tolab el ishterakiin be helwan wel cahera*), *Al-Masry Al-Youm*, 6 avril 2008, disponible sur : <http://today.almasryalyoum.com/article2.aspx?ArticleID=100217&IssueID=1002>.

<sup>377</sup> « Une grève qui plaît à tous », Edrab...yordi gamiee' el atraf, op. cit.

construction de foule,<sup>378</sup> une stratégie qui s'est essentiellement concrétisée à travers deux tactiques :

(1) l'arrestation préventive d'une dizaine de cybers-activistes, dont ceux ayant appelé à la grève sur *Facebook*, et l'arrestation de militants politiques avant même qu'ils ne se rendent sur les lieux de rassemblement prévus (les ronds-points évoqués plus haut) et ne réussissent à attirer d'autres participants. Selon *Al-Masry Al-Youm*, environ 35 membres du parti *El-Ghad* ont été arrêtés au Caire et dans les gouvernorats.<sup>379</sup> Cela a également été le cas d'environ 25 membres du mouvement *Kefaya*, selon les déclarations de Georges Ishak ;<sup>380</sup>

(2) l'encerclement sécuritaire et armé de tous les rond-points où des manifestations auraient été possibles, telles que les places Tahrir et Mostafa Mahmoud au Caire, la place de Giza, le Conseil de la ville ou la court de la ville à Port-Said, Mansoura, Dakahlyia et Munoufeya.<sup>381</sup> A l'échelle de la ville de Méhalla, la stratégie dissuasive du régime a été encore plus visible. Comme dans les autres villes, les agents de sécurité ont bouclé la Place El-Shoun où les forces politiques avaient l'habitude de manifester.<sup>382</sup> En outre, une dizaine de voitures des forces de sécurité centrale ont également bouclé l'entrée et la sortie de la ville, ainsi que toutes ses artères principales.<sup>383</sup> Cela a aussi été

---

<sup>378</sup> Mohamed Azouz, « Les agents de sécurité arrêtent des dizaines de personnes et bloquent les rues ainsi que les rond-points » (*El amn yaatak el asharat wa yohaser el shwaree' el mayadin*), *Al-Masry Al-Youm*, 7 avril 2008, disponible sur : <http://today.almasryalyoum.com/article2.aspx?ArticleID=100348&IssueID=1003>.

<sup>379</sup> « Les agents de sécurité arrêtent des dizaines de personnes au Caire et dans les gouvernorats » (*El- Amn yakbod 3la el ashrat fel cahera wel mohafzat*), *Al-Masry Al-Youm*, 7 avril 2008, disponible sur : <http://today.almasryalyoum.com/article2.aspx?ArticleID=100356&IssueID=1003>.

<sup>380</sup> Le rapport publié par le Centre *Sawaseya* pour les droits de l'homme et la militance contre la discrimination à propos des résultats de sa commission de vérité envoyée à la Ville de Méhalla le 6 et le 7 avril 2008 (*Osayan motahawel, takrir markaz sawaseya le hokok el insane wa monahdet el tammaiz hawl nataeg baaset takasi el hakaaek elati arsalha il ale mahalla fe 6-7 abril 2008*), p. 9.

<sup>381</sup> « La ville de Méhalla a fait la grève alors que les autres gouvernorats n'ont pas participé » (*El-Mahalla adrabat we baa'd el mohafzat tagahalet el mosharka*), *Al-Masry Al-Youm*, 7 avril 2008, disponible sur : <http://today.almasryalyoum.com/article2.aspx?ArticleID=100355&IssueID=1003>.

<sup>382</sup> « Dix milles citoyens organisent une grande manifestation à Méhalla » (*10 alaf mowatan younazemoun mozahera hasheda fel Mahalla*), *Al-Masry Al-Youm*, 7 avril 2008, disponible sur : <http://today.almasryalyoum.com/article2.aspx?ArticleID=100376&IssueID=1003>.

<sup>383</sup> Entretien avec Mustafa Bassiouni, journaliste à *El-Dustour*, Le Caire, 9 avril 2010. Selon Moustafa Bassiouni, les agents de sécurité étaient présents à l'entrée principale de la ville, dans la rue qui part de la

le cas de la Compagnie de Méhalla qui pour la première fois depuis 2006, s'est transformée (métaphoriquement) en une « caserne militaire », comme en ont témoigné plusieurs journalistes et leaders ouvriers.<sup>384</sup>

Tandis qu'à eux seuls les leaders d'El-Rabta étaient pratiquement incapables de mobiliser les ouvriers et de les inciter à faire la grève (à la suite de la décision de Dar El-Khadamat d'annuler cette dernière), le régime a pris des mesures préventives en vue d'empêcher toute possibilité de sit-in ou de grève au sein de la Compagnie. Ces mesures sont apparues comme étant une réaction au discours public sur la grève du 6 avril tel que rapporté dans les médias et particulièrement dans la presse privée. Certes, il n'est pas possible d'établir une relation causale entre le « cadrage » journalistique d'une part et le comportement répressif du régime le jour du 6 avril d'autre part. Il est cependant difficile de nier que la visibilité conférée au mouvement favorable à la grève par la presse privée a accru la méfiance du régime. Des agents de sécurité en civil ont d'ailleurs investi la Compagnie ce jour-là et ont encouragé les journalistes à entrer dans l'enceinte de la Compagnie pour photographier les ouvriers en train de travailler. Les médias sont ainsi apparus comme un outil stratégique que les deux parties en conflit ont cherché à mobiliser en leur faveur. Nasser Nourri, journaliste pour le journal privé *El-Sabah* et photographe dont les photos du soulèvement populaire de la ville ont été publiées par la plupart des agences de presse, a témoigné : « J'ai vu qu'environ une centaine de policiers en civil (*mokhberin*) étaient éparpillés au sein même de la Compagnie pour assurer un travail normal. Ils nous ont fait entrer, nous les journalistes, afin qu'on photographie les ouvriers en train de travailler sous leur surveillance. J'ai refusé de le faire et je suis sorti car j'étais contre ce contrôle policier ».<sup>385</sup> Outre la présence d'agents de sécurité au sein de la Compagnie – ce qui n'avait jamais été le cas lors des grèves précédentes – des agents de sécurité ont également empêché le rassemblement des ouvriers lors des roulements entre différentes équipes. Kamal El-Fayoumi, leader ouvrier à la Compagnie, et Moustafa Bassiouni, journaliste au quotidien *El-Dustour*, affirment ainsi que la

---

gare et est parallèle à l'une des entrées de la Compagnie de Méhalla. Rappelons que la Compagnie possède plusieurs entrées (voir chapitre 1, section 2).

<sup>384</sup> Entretien avec Moustafa Bassiouni journaliste à *El-Dustour*, et Kamal El-Fayoumi, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, le 9 avril 2009 et le 14 avril 2010 respectivement.

<sup>385</sup> Entretien avec Nasser Nourri journaliste au journal *El-Sabah*, Le Caire, 7 juin 2012.

direction de la Compagnie, sous les ordres de la Sécurité d'Etat, a fait sortir les ouvriers du troisième groupe (qui travaillaient depuis la veille du 6 avril) avant l'heure de départ prévue pour les empêcher de rencontrer ceux du premier groupe (qui devaient arriver sur leur lieu de travail à 7 heures du matin).<sup>386</sup> De même, sur ordre de la direction, les agents de sécurité employés directement par la Compagnie ont fermé toutes les portes durant les heures de travail afin d'empêcher la sortie des ouvriers avant l'horaire convenu. Ils ont aussi empêché l'entrée de la majorité des leaders d'El-Rabta –spécialement Kamal El-Fayoumi, Wael Habib et Karim El-Beheiry<sup>387</sup>.

Du fait de cette présence sécuritaire intense, les événements ont pris un détour différent dans la ville de Méhalla par rapport à ce qui s'est passé dans les autres villes égyptiennes. Tout s'est passé tout à fait paisiblement et normalement jusqu'à l'heure de sortie du premier groupe d'ouvriers de la Compagnie de Méhalla à 15h30 (aussi l'heure de sortie des employés de la ville en général). Cependant, sur la Place *El-Shoun*, une manifestation dont le nombre de participants a été estimé à plusieurs milliers par les journalistes d'El-Dustour, a éclaté aux environs de 16h. S'en est suivi un soulèvement populaire, le plus grand depuis une trentaine d'années. Bien que ce dernier, ainsi que le répertoire de répression employé par le régime hors de la Compagnie de Méhalla, sorte du cadre de cette thèse, on essaiera de le décrire rapidement dans les pages qui suivent. Cette description sera importante pour comprendre la dynamique entière de la démobilisation du mouvement.

A l'instar de la stratégie sécuritaire employée dans les autres villes égyptiennes, les officiers de police ont essayé d'empêcher tout rassemblement sur la Place *El-Shoun*. Les agents de sécurité qui étaient massivement déployés – et éparpillés – sur cette place centrale ont ainsi encouragé les citoyens à rejoindre rapidement les moyens de transports et à rentrer chez eux. Les habitants de la ville, au contraire, s'y étaient regroupés et ne rejoignaient les moyens de transports que lentement car ils s'attendaient à assister à une manifestation à cet endroit. Pour mémoire, de jeunes activistes avaient distribué des tracts

---

<sup>386</sup> Entretien avec Moustafa Bassiouni journaliste au journal El-Dustour et Kamal El-Fayoumi, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, le 9 avril 2009 et le 14 avril 2010 respectivement.

<sup>387</sup> Ibid

appelant à manifester ce jour-là et l'appel à faire du 6 avril un jour de colère générale avait été médiatisé. C'est à la suite de tentatives de contrôles policiers, accompagnées d'agressions verbales et physiques, que la situation a dégénéré. Ces agressions ont eu un « effet de provocation » (voir Uysal 2006 : 277) et ont conduit au déclenchement d'une démonstration spontanée sur la place.

Dans ce contexte, une scène en particulier a été fréquemment évoquée lors de nos entretiens avec les journalistes d'*El-Dustour* et quelques jeunes membres du comité des partis politiques comme ayant été un facteur déclencheur de cette manifestation : la réponse policière violente aux cris tout à fait spontanés d'une vieille femme venant du quartier populaire de *Mansehya* et se dirigeant vers la place. La femme criait : « Où sont les ouvriers ? (*fein el omal ?*) On ne trouve pas à manger, on veut vivre (*mesh laa'ein nakol, awsin ne'eish*). On ne veut plus de Moubarak (*mesh awzin Moubarak*) », révélant ainsi sa frustration à la suite de l'annulation de la grève ouvrière. Ce fait ne peut être compris qu'en le replaçant dans le cadre de la relation émotionnelle et sociale entre les habitants de Méhalla et la Compagnie. Fathi Abdel Hamid, l'un des leaders de la grève de 1975, l'explique ainsi : « Dans la plupart des familles de la ville, on trouve au moins une ou deux personnes qui travaillent dans cette Compagnie, étant données sa taille, la sécurité sociale qu'elle garantit aux ouvriers et aussi la nature ouvrière de la ville même. La Compagnie de Méhalla influence le tempérament de la ville entière. Sa confrontation continue avec le régime depuis les années 70 pour l'obtention des droits ouvriers a conduit à la formation d'un certain lien social et émotionnel entre elle d'une part et les habitants de la ville d'autre part ». <sup>388</sup> Rappelons que depuis 1975, la Compagnie s'est inscrite dans la mémoire collective des habitants comme étant le point de départ de la militance et de la défense des droits violés (voir chapitre 2, section 2).

Face à cette femme criant sa colère, les forces de sécurité centrales de la police encerclant la place n'ont pas hésité à utiliser la répression. L'un des agents de sécurité a mis sa main sur sa bouche pour l'empêcher de parler et l'a poussée violemment. Cette

---

<sup>388</sup> Entretien avec Fathi Abdel Hamid, ancien leader ouvrier à la Compagnie Egypte à Méhalla (l'un des leaders de la grève de 1975 à la Compagnie de Méhalla), op.cit

réaction a provoqué les gens qui l'entouraient et une démonstration spontanée s'est déroulée. Les manifestants ont crié des slogans hostiles (voire des insultes) au Président, à son fils et au gouvernement : « Gamal (en référence au fils du Président), dis à ton père que les habitants de Méhalla te haïssent » (*Ya Gamal Oul labouk El-Mahala beykrahok*). Rappelons qu'une partie des habitants de Méhalla avait déjà pris l'habitude de manifester grâce aux manifestations relativement régulières organisées par le comité des partis politiques sur cette place.

En vue de disperser la foule, les agents de sécurité centrale se sont montrés brutaux. La brutalité fait référence, selon Della Porta et Reiter, au degré de force utilisé par les forces de l'ordre (Della Porta et Reiter, 1998 : 4). Ils ont ainsi fait usage de leur bâton pour disperser violemment les manifestants. Cette dynamique même de maintien de l'ordre a conduit à une escalade de la violence.<sup>389</sup> Les jeunes et les adolescents sont sortis des lieux populaires situés aux alentours de la Place *El-Shoun* pour jeter des pierres sur la police, rappelant d'ailleurs des scènes similaires lors de la grève de 1975 inscrites dans la mémoire collective des habitants de la ville.<sup>390</sup> La police a commencé à courir derrière eux, tout en lançant des bombes de gaz lacrymogène en vue de les disperser, mais en vain. Des confrontations violentes se sont ensuite produites entre les habitants et la police dans les quartiers populaires situés aux alentours de la Place *El-Shoun*, comme *El-Sweika*, *Seket Tanta*, *El-Gomhoreya*, et *El-Mansheya*. Ces quartiers populaires sont constitués de petites ruelles, dans lesquelles une seule bombe de gaz lacrymogène était susceptible d'atteindre tous les bâtiments. Cette topographie particulière et ses conséquences en termes de répression ont incité les gens à sortir et à participer à la bataille contre les agents de la police.<sup>391</sup> La nuit venant, ces derniers se sont retrouvés comme encerclés dans ces ruelles. Pour essayer de reprendre le contrôle de la situation, ils ont sollicité l'aide des forces de sécurité centrale en poste dans les gouvernorats limitrophes. La police a par ailleurs recruté des hommes de mains (*baltagia*) afin de venir

---

<sup>389</sup> Entretien avec Mohamed Abul Dahab, correspondant du journal *El-Dustour* à Méhalla, op.cit

<sup>390</sup> Entretien avec Fathi Abdel Hamid, ancien leader ouvrier à la Compagnie Egypte à Méhalla (un des leaders de la grève de 1975 à la Compagnie de Méhalla), op.cit

<sup>391</sup> Entretien avec Nasser Nourri, journaliste au journal *El-Sabah*, et Mohamed Abul Dahab, correspondant du journal *El-Dustour* à Méhalla, le 8 juin 2012 et le 7 janvier 2009 respectivement.



en aide à ses hommes.<sup>392</sup> Au cours des affrontements, des magasins, des habitations et des écoles ont été saccagés. Selon le rapport préparé par *Sawseya*, environ 13 magasins ont été détruits ou pris d'assaut.<sup>393</sup> Les panneaux électoraux des candidats du PND ont quant à eux été déchirés et les voies de chemin de fer bloquées par les manifestants<sup>394</sup>.

A la fin de la journée, le procureur général a organisé une conférence de presse dans l'une des écoles brûlées de Méhalla. Il a déclaré que les agents de sécurité avaient arrêté 157 personnes, dont des enfants de moins de 20 ans.<sup>395</sup> Par ailleurs, outre les militants politiques qui ont été détenus – à l'instar de Samy Francis du mouvement *Kefaya* – trois ouvriers de la Compagnie faisant partie d'El-Rabta ont été arrêtés et détenus pendant 54 jours: Kamal El-Fayoumi, Tarik Amin El-Sinoussi et Karim El-Beheiry. Pour mémoire, lorsqu'ils avaient refusé de signer le document annulant la grève, Kamal El-Fayoumi et Wael Habib avaient été menacé par le Président de la Fédération des Syndicats. Quant à Wael Habib, les agents de sécurité avaient essayé d'envahir sa maison la veille du 6 avril, mais il ne s'y trouvait pas à ce moment-là. Le rapport de la conférence de presse a par ailleurs indiqué que 65 personnes – dont environ la moitié des civils – avaient été blessées durant les événements de cette journée.<sup>396</sup>

Le 7 avril, d'une manière tout à fait spontanée, une manifestation a commencé rue *El-Abassi*, une rue commerciale située en centre-ville. Les habitants voulaient ainsi signifier qu'ils continuaient à affronter le régime, représenté par les policiers. Cependant, ils désiraient aussi faire pression pour la libération de leurs proches et de leurs amis arrêtés la veille. Les manifestants se sont dirigés vers le commissariat de police (*Kism shorta tani El-Mahalla*) en scandant : « On veut nos enfants » (*awzin weladna*), «

---

<sup>392</sup> Entretien avec Abdel Moneim Emam, leader du parti El-Gahaba El-Dimocrateya et membre du Comité des partis politiques à Méhalla, op.cit

<sup>393</sup> « Le rapport publié par le Centre *Sawseya* pour les droits de l'homme et la militance contre la discrimination à propos des conclusions de sa commission de vérité envoyé à la Ville de Méhalla le 6 et le 7 avril 2008 » (*Osayan motahawel, takrir markaz sawaseya le hokok el insane wa monahdet el tammaiz hawl nataeg baaset takasi el hakaek elati arsalha il ale mahalla fe 6-7 abril 2008*), p. 10.

<sup>394</sup> *Ibid.*, p. 29.

<sup>395</sup> « Reprise de la violence et confrontation entre la police et les manifestants » (Tagadod a'mal el onef fel mahalla wa motaradat byn el shorta wel motazaheroun), *Al-Masry Al- Youm*, 8 avril 2008, disponible sur : <http://today.almasryalyoum.com/article2.aspx?ArticleID=100431&IssueID=1004>.

<sup>396</sup> *Ibid.*

apportez nous nos frères de la prison » (*hatom ekhwatna men el zenzana*).<sup>397</sup> D'autres manifestations ont éclaté de manière tout aussi spontanée dans la rue El-Bahr, une rue du centre-ville, et sur la Place *El-Shoun*. Encore une fois, des affrontements violents ont eu lieu entre les manifestants et la police. Cette dernière a tiré des bombes de gaz lacrymogènes et des balles en caoutchouc sur les manifestants. Ce jour-là, la police a même eu recours à des balles réelles qui ont causé le décès d'un jeune homme de 24 ans et d'un adolescent de 15 ans. Ce dernier n'était pas dans la rue, mais observait la scène depuis le balcon de son domicile.<sup>398</sup> Les manifestants ont quant à eux déchiré les affiches représentant Moubarak qu'ils ont trouvées sur leur passage. Une photo prise par Nasser Nourri, journaliste au journal *El-Sabah* a symbolisé tout particulièrement cette journée : elle montre une dizaine de manifestants ayant placé un grand portrait du Président Moubarak sur le sol et se mettant à le piétiner (voir annexe no.5). Par cet acte, les manifestants attaquaient directement la personne du chef de l'Etat et montraient symboliquement que les 6 et 7 avril avaient bien été un « jour de colère » contre le régime dans la ville de Méhalla. Il faut néanmoins insister sur l'empressement avec lequel les affiches ont été remplacées pour affirmer la permanence du régime.

Cet épisode s'est finalement soldé par une augmentation des concessions octroyées aux ouvriers par le régime, mais aussi par une augmentation de la répression gouvernementale vis-à-vis du mouvement, jusqu'à parvenir à sa démobilisation entière.

Le 8 avril, une délégation ministérielle a visité la Compagnie de Méhalla. La délégation comprenait le Premier Ministre, la Ministre de la Main-d'œuvre, le Ministre de l'Investissement, le Gouverneur de Gharbyia, le Ministre de l'Education et le Ministre du Développement Local. Le Premier Ministre Ahmad Nazif a annoncé l'octroi d'une subvention de 400 millions LE à la Compagnie pour améliorer les chaînes de production. La Ministre de la Main-d'œuvre a quant à elle promis le paiement d'une prime

---

<sup>397</sup> Entretien avec Abdel Moneim Emam, leader du parti *El-Gahaba El-Dimocrateya* et membre du Comité des partis politiques à Méhalla, op.cit

<sup>398</sup> « Le rapport publié par le Centre *Sawaseya* pour les droits de l'homme et la militance contre la discrimination à propos des conclusions de sa commission de vérité envoyé à la Ville de Méhalla le 6 et le 7 avril 2008 » (*Osayan motahawel, takrir markaz sawaseya le hokok el insane wa monahdet el tammaiz hawl nataeg baaset takasi el hakaak elati arsalha il ale mahalla fe 6-7 abril 2008*), p. 12.

équivalente à un mois de salaire (*mukafa*) pour les ouvriers de la Compagnie et à quinze jours pour le reste des ouvriers du secteur du textile. A l'occasion du 1er mai, le Président Moubarak, tout en négligeant complètement la revendication du salaire minimum, a annoncé une augmentation de salaire de 30 % pour les employés du secteur public, ce qui représentait un coût de 7 à 8 milliards LE pour le gouvernement. La décision a cependant été immédiatement suivie par l'annonce d'une augmentation d'environ 50 % des taxes sur l'essence et sur le gaz et de 10 % sur le prix des cigarettes, vidant ainsi l'initiative du Président de son sens.<sup>399</sup>

Le changement de la stratégie de répression du régime envers la Compagnie a été visible à la suite des événements du 6 et du 7 avril. Contrairement aux grèves de 2006 et 2007, mais similairement à celle du 6 avril 2008, l'appareil sécuritaire est intervenu pour empêcher totalement l'organisation de toute mobilisation au sein de la Compagnie. En outre, les tentatives de mobilisation faites par les leaders à la suite de cette grève, notamment la manifestation d'octobre 2008 et la grève de décembre 2009, ont été immédiatement suivies soit du licenciement des leaders impliqués soit de leur mutation hors de la Compagnie, sur ordre de sa direction. Cela a ainsi été le cas de la majorité des leaders du mouvement ouvrier.

A la suite d'une manifestation de quelques centaines d'ouvriers organisée le 30 octobre 2008 devant les bureaux administratifs de la Compagnie, Mohamed El-Attar, Wael Habib, Karim El-Beheiry, Wedad El-Demerdag et Amal El-Said ont ainsi été mutés : El-Attar au bureau d'Alexandrie, Habib et El-Beheiry au bureau du Caire, El-Demerdag et El-Said à la garderie de la Compagnie<sup>400</sup>. Leur statut est ainsi passé de celui d'ouvrier de production (*amel intag*) à celui d'ouvrier au pair (*amel bel youmeya*), ce qui a signifié une diminution de leur salaire d'environ la moitié.<sup>401</sup> La manifestation qu'ils

---

<sup>399</sup> Mostafa Bassiouni et Mohamed Abul Dahab, L'augmentation des primes de 30% est une aspirine pour une maladie de cancer (*30% elawa el-raei ors aspirin le marid saratan*), *El-Dustour*, 1 mai 2008, p5

<sup>400</sup> Entretien avec Gamla Abul Ela, directeur de Dar El-Khadamat à Méhalla, op.cit

<sup>401</sup> « La grève de faim de deux ouvrière à la Compagnie de Mhalla apres avoir été sujette a un harassement sexuel et un déplacement injuste » (*Edrab amelatyin fe ghazl el Mahalla an el taa'm ehtigan ala taa'rodhoma lel taharosh wel nakl el taa'sofi*), *El-Badil*, 18 novembre 2008.

avaient organisée visait à protester contre la corruption de la direction de la Compagnie, accusée d'être responsable des pertes enregistrées par cette dernière.

De même, après avoir tenté d'organiser une grève le 7 décembre 2009, Mustafa Fuda a été carrément licencié de la Compagnie dès le jour suivant.<sup>402</sup> Il lui a été reproché d'avoir été à l'origine de l'initiative du mouvement, qui visait à réclamer une augmentation des primes (de 145 jours à 228 jours du salaire initial), l'égalité des ouvriers s'agissant de l'allocation de travail (afin que cette dernière soit égale à 150 LE pour tous) et la revendication d'un salaire minimum.<sup>403</sup> Comme lors de la grève de 2008, des agents de sécurité en civil ont investi la Compagnie pour dissuader et empêcher les ouvriers de prendre part à la grève.<sup>404</sup>

L'organisation par Faysal Lakosha et Abel Kader El-Dib d'une manifestation d'une centaine d'ouvriers en solidarité avec Fuda le 21 décembre 2009 au sein de la Compagnie a entraîné leur mutation dans les bureaux du Caire et d'Alexandrie, respectivement.<sup>405</sup>

En guise de conclusion, on peut dire que la combinaison de trois facteurs a conduit à l'orientation du mouvement vers l'opposition au régime : (1) la présence d'un groupe de leaders « politisés » et oppositionnels au régime au sein du mouvement, en l'occurrence les leaders d'El-Rabta ; (2) leur perception que le régime politique autoritaire « s'était ouvert » ou avait dans une certaine mesure favorisé l'émergence de certaines « opportunités politiques » pour agir ; (3) leur perception d'une « opportunité » interne permettant la promotion de leur « cadrage », mais aussi propice à leurs actions oppositionnelles au sein du mouvement lui-même. Il est difficile d'imaginer la revendication d'un salaire minimum sans la présence de cette catégorie de leaders ouvriers qui, en un sens, militaient politiquement. Il est également difficile d'imaginer

---

<sup>402</sup> Entretien avec Mustafa Fuda, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, op.cit

<sup>403</sup> Rapport de Dar El-Khadamat, 7 décembre 2009, disponible sur : <http://www.ctuws.com/results.aspx?item=388>

<sup>404</sup> Ibid

<sup>405</sup> Rapport de Dar El-Khadamat, 18 Janvier 2010, disponible sur : <http://www.ctuws.com/results.aspx?item=388>

que ces derniers aient pu formuler cette demande s'ils percevaient que le régime n'avait pas changé de stratégie vis-à-vis d'eux. Enfin, la politique d'escalade pour laquelle l'autre groupe de leaders influent a opté leur a d'une certaine manière « ouvert la voie » et leur a permis de promouvoir leur stratégie visant à hausser le seuil des revendications du mouvement, et à en adopter d'autres dépassant son cadre.

La démobilitation du mouvement et son renoncement à une grève susceptible de conduire à un conflit ouvert avec le régime s'expliquent quant à eux par deux facteurs : (1) la présence d'un groupe de leaders prônant une position plutôt consensuelle vis-à-vis du régime et considérant les revendications strictement financières comme leur priorité ; (2) la possession par ces leaders d'une base sociale suffisamment large au sein du mouvement pour empêcher sa mobilisation. Cette base sociale est en outre consolidée par la nature même de ces leaders et le type de relation qu'ils entretiennent avec les ouvriers. Ils considèrent en effet que leur rôle est de répondre aux priorités strictement économiques des ouvriers. Par ailleurs, la répression dont le mouvement est révélateur des lignes rouges cadrant (métaphoriquement) la « fenêtre » des « opportunités politiques » que le régime permet de laisser ouverte. Si la stratégie « autolimitée » privilégiée par les leaders de Dar El-Khadamat a permis au mouvement d'exploiter les « opportunités politiques » émergentes tout en évitant la répression (2006-2007), celle choisie par El-Rabta a conduit à un résultat contraire en 2008. Ainsi, à la suite de la grève du 6 avril, le régime a fermé la « fenêtre » des « opportunités politiques » qu'il avait jadis « ouverte » au mouvement ouvrier.

Il ne s'agit pas ici de dire que le mouvement était condamné à rester dans le cadre que le régime lui avait prescrit (celui des revendications strictement financières ne dépassant pas le cadre du mouvement). Il nous semble cependant qu'afin que le mouvement puisse le dépasser, toujours dans un contexte de présence « d'opportunités », deux facteurs au moins auraient été nécessaires : (1) que les leaders « politisés » du mouvement soient capables de mobiliser le mouvement tout entier afin de pouvoir le pousser à agir pour une cause qui aurait dépassé le cadre des revendications strictement financières et de court-terme. Cela n'a cependant pas été le cas : les leaders d'El-Rabta ne

disposaient pas d'une base sociale suffisamment large pour le faire, d'autant plus que les membres du mouvement ne s'intéressaient qu'à leurs revendications strictement financières ; (2) que les leaders du mouvement déploient une stratégie différente de celle qu'ils avaient choisie pour mettre en avant cette cause qui dépassait le cadre-même du mouvement. Cette dernière aurait par exemple pu consister à recourir à une coalition ouvrière plus large. Certes, l'entrée en scène des forces de l'opposition politique n'a été orchestrée par aucun des leaders du mouvement. Or leur intrusion aurait nécessité une réaction différente de la part des leaders d'El-Rabta tant que le régime surestimait les risques que pouvait engendrer la connexion du « social » et du « politique ». Pour preuve, la tentative inaccomplie de création d'une alliance ouvrière fin janvier 2008 n'a pas suscité de réaction de la part du régime. Les leaders du mouvement ouvrier de la Compagnie de Méhalla avaient, en effet, organisé quelque réunions préparatoires avec les ouvriers des usines de textile situées dans des villes limitrophes, telles que la Compagnie de *Shebin El-Koum* (dans le gouvernorat de Gharbeyia), la Compagnie de *Kafr El-Dawar* (dans le gouvernorat de Beyeira), la Compagnie *d'El-Amereya* (dans le gouvernorat d'Alexandrie) et la Compagnie de *Dumyat*. Ces réunions avaient pour objectif de parvenir à un accord sur la date du 6 avril 2008 comme jour de grève. Il s'agissait de faire pression sur le régime pour obtenir la satisfaction des revendications propres à chacun, ainsi que de celle relative à l'alignement du salaire avec les prix pour les ouvriers du textile.<sup>406</sup> Cette dynamique avait cependant été interrompue par la proclamation des leaders d'El-Rabta de la revendication du salaire minimum le 17 février 2008, puis par l'entrée en scène des forces politiques.<sup>407</sup>

---

<sup>406</sup> Entretien avec Sayed Habib, Wael Habib et Mustafa Fuda, leaders ouvriers à la Compagnie de Méhalla, cité.

<sup>407</sup> Une remarque importante est cependant nécessaire sur ce point. Pour les deux camps, cette nouvelle alliance ouvrière ne marquait pas la volonté du mouvement de politiser son enjeu. Pour obtenir gain de cause, aucun recours à une alliance avec des forces politiques ne sera fait. L'importance de ce nouveau choix tactique du mouvement de Méhalla vient du fait qu'il confirme la volonté « théorique » du mouvement de pousser vers une « déssectorisation » du mouvement ouvrier (voir Dobry 1986), jusqu'ici centré sur lui-même - et par suite l'exercice d'une pression plus large et organisée sur le régime.



## **Chapitre 5**

**Mobilisations des fonctionnaires de l'impôt foncier :**

**Emergence d'un mouvement social**



## **Introduction :**

Dans ce chapitre, on essayera de décrire les dynamiques de l'émergence et du développement du mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier. On analysera ainsi le processus à travers lequel la mobilisation « limitée » des fonctionnaires de l'impôt foncier au gouvernorat de Giza a produit un changement d'échelle conduisant progressivement à la formation d'un mouvement social d'une envergure nationale. Par « changement d'échelle », on voudrait dire, une augmentation du nombre d'acteur et de la portée géographique d'une revendication coordonnée (Tilly et Tarrow 2008 : 354). Voici la liste des événements qu'on analysera au cours de ce chapitre et qui marquent cette diffusion graduelle du conflit et par suite, la constitution du mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier à l'échelle nationale.

- 10 septembre: Manifestation des fonctionnaires de l'impôt foncier devant la fondation de l'impôt foncier du gouvernorat de *Giza*.
- 24 et 30 septembre: Manifestations devant la fondation de l'impôt foncier dans les gouvernorats de *Dakahelyia* et de *Beni-Sueif* (respectivement).
- 21 octobre: Manifestation devant le Ministère des Finances dans le quartier de *Medinat Nasr* au Caire à laquelle ont participé des fonctionnaires de plusieurs gouvernorats à l'instar de *Giza*, *Dakahleyia*, *Beni-Sueif*, *Munofeyia*, *Beyeira* et *Ghrabyia*.
- 13-14 novembre: Sit-in devant la Fédération officielle des syndicats rue *El-Galaa'* au Caire et auquel a participé également des fonctionnaires de plusieurs gouvernorats à l'échelle de la République.

Dans ce cadre, notre objectif sera d'expliquer le processus à travers lequel ce mouvement social a émergé en dépit de (1) la dispersion des fonctionnaires dans des régions géographiques différentes, ainsi que (2) des difficultés logistiques, organisationnelles et sécuritaires qu'un tel mouvement pourra rencontrer dans un contexte de régime semi-

autoritaire. On démontrera ainsi que (1) les structures mobilisatrices de ce mouvement se sont constituées graduellement au cours de l'interaction conflictuelle de ce dernier avec le régime, et que (2) les leaders du mouvement ont eu un impact décisif dans ce processus interactionnel, leurs actions (*agency*) étant la variable essentielle qui influence la capacité de ce dernier à se construire en dépit des obstacles qu'impose le contexte semi-autoritaire. Notre analyse démontrera ainsi les limites de la théorie du «processus politique» qui considère que la présence «de structures de mobilisations» suffisamment denses pour soutenir et coordonner l'action est le pré requis à l'émergence d'un mouvement social et de son exploitation des «opportunités politiques» (McAdam 1982: 44). Notre description du processus de formation de ce mouvement mettra ainsi en relief une dynamique contradictoire: les structures organisationnelles du mouvement se constituent au cours de l'interaction conflictuelle entre ce dernier et le régime et non pas avant. Cette dynamique interactionnelle favorise elle-même la création des réseaux sociaux et des structures mobilisatrices nécessaires pour la création d'un mouvement social.

Plus spécifiquement, on analysera dans ce chapitre les cinq points suivants : (1) La motivation des fonctionnaires de l'impôt foncier à se mobiliser et les raisons expliquant la frustration de ce groupe professionnel. (2) Le cadre syndical auquel se trouve rattaché ce mouvement ainsi que son leadership. On présentera ainsi le parcours militant de ces leaders ainsi que les ressources sociales qu'ils possèdent afin de comprendre leur influence sur : (a) leur motivation à mobiliser leurs collègues ainsi que les choix qu'ils établissent, (b) leur capacité à mobiliser les membres du mouvement. (3) Le processus de diffusion du conflit à la suite de la mobilisation des fonctionnaires du gouvernorat du Giza. On décrira ainsi les mécanismes qui ont favorisé cette diffusion aux autres gouvernorats notamment ceux de *Dakahlyia* et de *Bani-Sueif* et l'influence de l'action des leaders dans ce processus. (4) Les dynamiques de la mobilisation organisée devant le Ministère des Finances, le 21 octobre. On montrera que cette dernière marque une étape importante dans l'histoire du mouvement puisque son organisation viendra comme conséquence de la construction de Haut comité de la Grève (HCG)<sup>408</sup>. Ce dernier

---

<sup>408</sup> On appellera Haut Comité de la Grève dorénavant : HCG.

étant le comité de coordination intra-gouvernorat chargé de la coordination de l'action à l'échelle nationale entre les fonctionnaires faisant partie des différents gouvernorats. C'est justement à travers l'HCG que des mobilisations effritées se transformeront en un mouvement social capable de faire pression sur le régime malgré l'insuffisance de ses structures organisationnelles et sa dispersion géographique. (5) Les dynamiques de la mobilisation organisée devant la Fédération des syndicats le 13 novembre La description des dynamiques conflictuelles de ce sit-in sera d'ailleurs d'une importance particulière pour notre analyse car elle marquera le début de la construction d'une identité collective propre au mouvement. On définit l'identité collective à travers les termes de Snow (2001): « le sens partagé et interactif du « nous » (*we-ness*) et de l'action collective (*collective agency*) »<sup>409</sup>. Ceci aidera comme on le verra au chapitre suivant à la fondation du syndicat, représentant les fonctionnaires de l'impôt foncier, indépendamment de la Fédération officielle.

### **Section 1 - Emergence du mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier: Quelles motivations ?**

Le travail des fonctionnaires de l'impôt foncier, dont le nombre est environ 55 000, répartis dans plus de 140 succursales partout en Égypte, consiste à déterminer la valeur des propriétés immobilières et les lieux de divertissement (*malahi*) et à faire le cadastre des terres agricoles pour en collecter l'impôt correspondant. Dans les différents gouvernorats, leur problème remonte à l'année 1960. Durant cette année, la loi de l'administration locale 124 de 1960 a été établie et fut suivie par la décision de la commission ministérielle pour le gouvernement local en 1973. Cette décision approuva la décentralisation des fonctionnaires de l'impôt foncier, c'est à dire, le transfert du personnel travaillant dans la collecte des impôts fonciers aux conseils locaux et par suite le transfert du budget des fondations centrales de l'impôt foncier auxquels ils étaient rattachés depuis sa création en 1883 aux budgets des gouvernorats.<sup>410</sup> C'est ainsi que la décentralisation des fonctionnaires des impôts fonciers a eu lieu par le biais des décrets

---

<sup>409</sup> David SNOW, *Collective Identity and Expressive Forms*, Working Papers, *Center for the Study of Democracy*, UC Irvine, 2001, document électronique disponible sur : <http://www.escholarship.org/uc/item/2zn1t7bj#page-2>

<sup>410</sup> Gihan Shabaan, « L'histoire d'une grève » (*Keset edrab*), *Papiers socialistes*, Printemps 2008, p35, disponible sur : <http://www.e-socialists.net/node/868>

ministériels 137 et 136 de 1974 qui, respectivement, procédaient au transfert administratif des employés de l'impôt foncier aux gouvernorats, et accordaient aux gouvernorats le droit d'encaisser une partie des recettes de l'impôt foncier. Plus précisément, la résolution 136 a stipulé que la fondation de l'impôt foncier au Caire aura le rôle de la supervision technique sur les fondations de l'impôt foncier au sein des gouvernorats. Par contre, ces derniers vont se spécialiser seulement dans le travail opérationnel de la collecte de l'impôt immobilier. Quant à la résolution 137 de l'année 1974, elle a stipulé la délégation de la supervision du travail des fonctionnaires de l'impôt foncier aux gouverneurs de chaque gouvernorat, dont le but est d'augmenter la capacité d'action de l'administration locale.<sup>411</sup>

Ces deux résolutions ont ainsi mené à la détérioration des conditions socio-économiques et professionnelles des fonctionnaires de l'impôt foncier, et ceci comme suit: (1) Une double subordination professionnelle vu qu'ils sont subordonnés de fait à deux autorités différentes: (a) La supervision technique du Ministère des Finances d'une part, à travers la fondation des impôts fonciers au Caire. (b) La supervision administrative du gouvernorat d'autre part. Cela les rend donc dans une situation professionnellement inférieure à celle de leurs collègues collecteurs d'impôts dans les autres secteurs de collectes d'impôts au sein du Ministère des Finances.<sup>412</sup> (2) La conséquence de cet effritement des autorités de supervision étant une diminution du revenu de la collecte des impôts fonciers. De ce fait, au sein de l'administration des gouvernorats, les fonctionnaires de l'impôt foncier ont vu leurs conditions de vie se détériorer en comparaison avec celles des fonctionnaires de la fondation de l'impôt foncier au Caire directement rattachée au Ministère des Finances. Une grosse différence s'est fait remarquer entre les revenus des fonctionnaires de l'impôt immobilier aux gouvernorats (55 000 personnes) et ceux travaillant dans la fondation de l'impôt foncier au Caire (500 personnes)<sup>413</sup>. Ainsi, le revenu des fonctionnaires des impôts fonciers au gouvernorat était en moyenne entre 200 et 400 LE (soit d'environ 28,8 à 57,7 \$). Après une trentaine d'année, il atteignait les 600 LE (86,5 \$). Ils étaient ainsi privés des primes et des gratifications que reçoivent leurs collègues à la fondation de l'impôt immobilier au Caire (30% récompense de distinction,

---

<sup>411</sup> Mahmoud Gomaa, « La grève des fonctionnaires de l'impôt foncier en Egypte à cause de leur mauvaise condition » (*e'atisam muwazafi el-dara'ab el-akareyia fe masr le sou'a' ahwalihom*), *Al-Jazeera*, disponible sur : <http://www.aljazeera.net/News/archive/archive?ArchiveId=1074906>

des récompenses d'encouragement de 4 mois chaque année, 60% en contrepartie d'efforts extraordinaires, la prime d'un montant 1 mois et demi du salaire en contrepartie du processus de collecte de l'impôt et 25% du revenu comme prime spéciale).<sup>414</sup>

De plus, d'autres raisons internes pourraient être ajoutées pour expliquer la détérioration de la situation des fonctionnaires des impôts fonciers: depuis l'année 2005, le gouvernement a décidé de fusionner les trois secteurs de l'impôt dans une seule fondation pour les fonctionnaires de l'impôt égyptien. Ce fusionnement a été établi pour tous les fonctionnaires de l'impôt excepté les fonctionnaires de l'impôt foncier. Le prétexte étant que le gouvernement attend la législation de la loi concernant l'impôt foncier, une loi qui depuis ce temps ne fut jamais légiférée. Selon Kamal Abu Eita, les hommes d'affaires du PND avaient peur d'une telle loi, qui pourrait mettre en danger leurs biens, puisqu'elle mettra en lumière les privilèges qu'ils acquièrent »<sup>415</sup>. La conséquence de cette situation a été une évolution du système des primes pour tous les fonctionnaires d'impôts, à l'exception de ceux de l'impôt foncier. Selon Gamal El-Sadek, fonctionnaire à *Bani-Sueif* et membre du haut comité de la grève : « Les primes que reçoivent les fonctionnaires de l'impôt foncier sont restées à 50%, alors que pour les autres fonctionnaires de l'impôt, elle a augmenté de 350% à 650% à 1100% en 2007-2008 ». <sup>416</sup>

C'est ainsi que la parité avec les fonctionnaires embauchés par le Ministère des Finances sera au centre des revendications de ceux de l'impôt foncier. Tous les fonctionnaires interviewés des différents gouvernorats ont tous reconnu ce sentiment de frustration et d'injustice dont ils souffrent en comparaison avec ceux du Caire. Ce

---

<sup>412</sup> Gamal Eiwida, « L'épopée de la grève des fonctionnaires de l'impôt foncier » (*Malhamet El- Dara'ab El-Akareyia*), *Le centre des études socialistes*, 2008, p13, disponible sur : <http://www.e-socialists.net/node/1332>

<sup>413</sup> Gamal Eiwida, « L'épopée de la grève des fonctionnaires de l'impôt foncier » (*Malhamet El- Dara'ab El-Akareyia*), op.cit, p14.

<sup>414</sup> Mohamed Azouz, « Les fonctionnaires de l'impôt foncier sont dans une position d'escalade et menace d'organiser une marche vers le Conseil des Ministres » (*Muwazafu el-dara'b el-akaryia yosae'doun ehtigagahom we yuhadedoun be masira le maglis el-wizraa'*), *Al-Masry Al-Youm*, 15 novembre. 2007, disponible sur : <http://www.almasry-alyoum.com/article2.aspx?ArticleID=830>

<sup>415</sup> Gihan Shabaan, « L'histoire d'une grève » (*Keset edrab*), op.cit, p36

<sup>416</sup> Ibid, p36

sentiment de frustration se trouve d'autant plus accentué par la nature délicate même du métier, qui, selon plusieurs d'entre eux devrait être prise en considération par l'Etat.<sup>417</sup>

## **Section 2- Cadre Syndical des fonctionnaires de l'impôt foncier et Leadership du mouvement : Militance politique et ressources sociales:**

Le syndicat des fonctionnaires des affaires financiers, des banques et des assurances, un des syndicats rattachés à la Fédération officielle des syndicats représente le cadre syndical officiel auquel les fonctionnaires de l'impôt foncier sont automatiquement rattachés. Contrairement aux autres syndicats affiliés à la Fédération, le syndicat des fonctionnaires des banques et des assurances rassemble différents groupements professionnels de fonctionnaires travaillant dans le domaine de la finance publique à l'instar des employés des banques publiques ceux des douanes, ceux de la collecte des impôts généraux ainsi que ceux de l'impôt foncier. Cette structure plutôt hétérogène a ainsi aidé à sous estimer le problème principal des fonctionnaires de l'impôt foncier celui relatif au rattachement au Ministère des Finances. Leur effritement au sein du syndicat des banques et des assurances avec les fonctionnaires des autres groupements servait plutôt les intérêts du régime. Plus tard, on verrait que ce dernier, dans ses tentatives d'entraver la construction du nouveau syndicat représentant les fonctionnaires de l'impôt foncier indépendamment de la Fédération officielle, va proposer à un groupe de leaders du mouvement de créer le 24ème syndicat au sein de la fédération officielle, qui devrait être consacré seulement aux fonctionnaires de l'impôt foncier. La fondation des comités syndicaux (*legan niqabiya*) représentant les fonctionnaires de l'impôt foncier au sein du syndicat des banques et des assurances a été laissée au gré des fonctionnaires. Ceci est différent du cas des autres syndicats au sein de la fédération, dans lesquels les comités syndicaux étaient toujours fondés avec<sup>418</sup>. D'ailleurs, avant 1995, il n'existait

---

<sup>417</sup> Entretien avec Yasser Wahid, membre du comité d'organisation de la grève des fonctionnaires de l'impôt foncier au gouvernorat de Giza et secrétaire au syndicat indépendant des fonctionnaires de l'impôt foncier, Le Caire, 10 octobre 2011. Il a exprimé sa frustration comme suit lors de notre entretien avec lui : « Je donne une importance spéciale à ce point : à travers notre travail, on finance l'Etat, est-il logique de le financer et qu'il néglige nos droits?

<sup>418</sup> Entretien avec Tarek Mostafa, leader du mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier au gouvernorat de *Qalioubeya*, membre du Haut comité de la Grève (HCG) et co-fondateur du syndicat indépendant de l'impôt foncier, Le Caire, 5 octobre 2011.

qu'un seul comité syndical dépendant du syndicat des banques et des assurances : celui des fonctionnaires de l'impôt foncier à Giza. Au fur et à mesure, d'autres comités syndicaux ont été formés dans différents gouvernorats. Ils ont atteint le nombre de 9 comités syndicaux dans 9 gouvernorats (*Giza, Dakahlyia, Sharkyia, Gharbyia, Kafr-El-Sheikh, Ismaeliya, Bani-Sueif et Behyira*) en 2007<sup>419</sup>. En général, les demandes de formation de nouveaux comités syndicaux n'étaient pas très bien reçues par le Syndicat des banques et des assurances ainsi que par le Ministère de la Main d'Œuvre. Le syndicat des banques et des assurances refusait même de recevoir les papiers de fondement de ces comités.<sup>420</sup> Cette réticence reflète la politique du régime voulant affaiblir la capacité des fonctionnaires des impôts fonciers à s'organiser localement (c'est-à-dire dans chaque gouvernorat) dans une structure fixe représentant leur revendication commune, celle de retourner au Ministère des Finances.<sup>421</sup>

Les élections syndicales de la période 2006- 2011, comme mentionné auparavant, ont été frauduleuses. La fraude visait à sélectionner les leaders au sein de tous les niveaux de la fédération. Cette situation est pour ainsi dire différente de la politique habituelle du régime de Moubarak qui cherchait à truquer les élections au sommet de la hiérarchie syndicale, la base en était généralement exclue. En d'autres termes, avant 2006, les comités syndicaux étaient élus, dans la plupart des cas, sans fraude (voire chapitre 1)<sup>422</sup>. Dans ce cadre, les élections du comité syndical à Giza et à Bani-Sueif ont connu une intervention par la force visant à écarter deux leaders connus pour leur militance : Kamal Abu Eita à *Giza* et Abdel Nasser Sayed à *Bani-Sueif*. Abu Eita a décrit ce qui s'est passé le jour des élections comme suit : « Des dizaines de voiture de la Sécurité ont encerclé le bâtiment là où les élections ont eu lieu. Au moment où je suis arrivé dans la salle des élections, j'y'ai trouvé plusieurs agents de la Sécurité d'Etat qui m'attendaient. Lorsque j'ai réussi dans la première phase des élections, ils ont chassé de la salle toutes les

---

<sup>419</sup> Ibid

<sup>420</sup> Gihan Shabaan, « L'histoire d'une grève » (Keset edrab), op.cit, p35.

<sup>421</sup> Entretien avec Tarek Mostafa, leader du mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier au gouvernorat de *Qalioubeyia*, membre du Haut comité de la Grève (HCG) et co-fondateur du syndicat indépendant de l'impôt foncier, op

<sup>422</sup> Entretien avec Saber Barakat, activiste ouvrier et ex-membre du conseil d'administration transitoire de la Fédération des Syndicats officiel après la révolution du 25 janvier, Le Caire, 5 octobre 2011.

personnes qui s'y trouvaient et ont truqué les deux autres phases des élections»<sup>423</sup>. Abdel Nasser Sayed, candidat pour les élections du comité syndical de *Bani-Sueif* en 2006, a été quant à lui menacé par les la Sécurité de l'Etat de se faire arrêter s'il ne désistait pas<sup>424</sup>. L'approbation des agents de la Sécurité d'Etat étant devenue ainsi, selon Abu Eita, une condition essentielle pour l'acceptation des candidats lors des élections syndicales.<sup>425</sup> Ainsi, la situation des fonctionnaires de l'impôt foncier dans les différents gouvernorats après 2006 a suivi l'une de ces deux options : (1) Soit ils étaient dépourvus de comités syndicaux (comme par exemple à *Qalubeyia*, *Munofeyia*, *Menia...*etc), (2) soit ils se trouvaient représentés par des comités syndicaux directement cooptés par le régime à travers des élections syndicales frauduleuses (cela a été le cas de *Giza* et *Bani-Suif*). L'une des rares exceptions a été la situation du gouvernorat de *Dakahleyia* où aucune élection syndicale n'a jamais eu lieu depuis 1996. Les membres du comité syndical de *Dakahleyia* n'ont donc connu depuis cette année aucun changement.<sup>426</sup> Ces derniers possédaient une crédibilité aux yeux de leurs collègues étant donné qu'ils étaient choisis par acclamation (*tazkeya*) sans que des élections n'aient lieu.

Dans ce cadre, on suivra la même définition qu'on avait adoptée dans le cas du mouvement des ouvriers de Méhalla pour préciser ce qu'on voudrait dire par « leaders » du mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier : les leaders sont ceux qui prennent les décisions stratégiques, inspirent et poussent les autres à participer au mouvement social (Morris et Staggenborg, 2004 :171). La nature de ce leadership est considérée, d'une manière relativement similaire au cas du mouvement des ouvriers de Méhalla, comme étant une activité ayant une double dimension: une dimension intellectuelle et une autre pratique ou organisationnelle (Barker, Johnon et Lavalette 2001: 4). La première

---

<sup>423</sup> Entretien avec Kamal Abu Eita, ex- secrétaire général du comité syndical de l'impôt foncier à *Giza*, co-fondateur du Haut comité de la Grève (HCG) et du syndicat indépendant de l'impôt foncier, Le Caire, 22 octobre 2011.

<sup>424</sup> Entretien avec Abdel Nasser Sayed, leader au mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier au gouvernorat de *Bani-Sueif*, co-fondateur du Haut Comité de la Grève (HCG) et du syndicat indépendant de l'impôt foncier, Le Caire, 22 octobre 2011

<sup>425</sup> Entretien avec Kamal Abu Eita, ex- secrétaire général du comité syndical de l'impôt foncier à *Giza*, co-fondateur du Haut comité de la Grève (HCG) et du syndicat indépendant de l'impôt foncier, op.cit.

<sup>426</sup> Entretien avec Gamal Eweida, secrétaire général du syndicat du comité syndical des fonctionnaires de l'impôt foncier à *Dakahleyia*, co-fondateur du Haut comité de la Grève (HCG) et du syndicat indépendant des fonctionnaires de l'impôt foncier, Le Caire, 19 octobre 2011.



dimension depend de la réalisation d'une fonction « cosmologique » qui implique la formulation de visions relatives aux caractères du monde social, les problèmes qui l'affectent et les activités nécessaires pour y remédier (Eyerman et Jamison 1991:66). Cette fonction serait surtout mise en évidence par les choix stratégiques que les leaders du mouvement établiront lors du «moment de tournement » du mouvement (au terme de Aminzade, Goldstone et J. Perry 2001), c.à.d. lorsque la question de s'opposer au régime et former un syndicat indépendant sera posée. La deuxième dimension qui serait mise en évidence est la fonction « organisationnelle et mobilisatrice » des leaders (Ibid). Cette dernière serait également centrale à notre analyse, puisqu'on prouvera que l'émergence, la constitution et l'évolution du mouvement des fonctionnaires, a eu lieu grâce au rôle que les leaders ont joué ainsi que les réseaux qu'ils ont réussi à mobiliser. Au contraire du mouvement des ouvriers de Méhalla, celui des impôts foncier, d'une part, ne possède aucune histoire de militance, et d'autre part, il se trouve effrité sur une large portée géographique, ce qui confirme encore plus l'importance des activités organisationnelles et mobilisatrice des leaders.

Par leader du mouvement on désigne principalement les membres du Haut Comité de la Grève (HCG). Ce dernier étant composé de fonctionnaires faisant partie des différents gouvernorats et responsable de la coordination intra-gouvernementale. D'ailleurs les leaders formant ce comité avaient participé aux activités de planifications et de mobilisations durant des phases différentes de l'histoire du mouvement : (1) Certains d'entre eux ont déclenché les premières mobilisations qui ont conduit plus tard à la fondation du « Haut Comité de Grève » et par suite à la constitution du mouvement à l'échelle nationale à l'instar de Kamal Abu Eita et Ezzat Shedid (*Giza*), Gamal Eweida et Makram Labib (*Dakahleya*) ainsi que Gamal Abdel Nasser (*Bani-Sueif*). (2) D'autres, ont plutôt participé à la dernière mobilisation générale du mouvement (le sit-in de décembre 2007 devant le Conseil des Ministres) ainsi qu'à la fondation du syndicat indépendant. Ils ont ainsi fait partie du Haut Comité de grève plus tardivement tel que Tarek Mustafa (*Qaliobeya*). Les femmes fonctionnaires ont fait partie des mobilisations dès leur déclenchement : elles ont envahi la rue avec leurs collègues et ont aidé également à leur subsistance. Cependant, aucune d'elles n'a fait partie du Haut Comité de la Grève.

Étant donné qu'un enjeu théorique clé est la manière avec laquelle les caractéristiques des leaders ainsi que leurs actions comme opposées au « structure » influencent cette dernière (Morris et Staggenborg 2004 :173), on identifiera dans les lignes qui viennent les caractéristiques clés des leaders du mouvement. Contrairement au mouvement ouvrier de Méhalla, la différence de positions entre les leaders du mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier n'apparaîtra que plus tard : dès lors que la question de s'opposer au régime en établissant un syndicat indépendant sera posée. De ce fait, la différenciation entre « leaders oppositionnels » au régime versus « leaders naturels » ne sera plus pertinente dans la compréhension des choix des leaders du mouvement. De même, cette distinction ne sera pas capable non plus d'expliquer la capacité des leaders à mobiliser leurs collègues dans les activités protestataires du mouvement. En revanche, deux caractéristiques feront leur apparition dans ce cadre :

(1) La possession d'une carrière politique : A la tête du mouvement on trouvera Kamal Abu Eita, le premier à avoir déclenché la mobilisation des fonctionnaires de l'impôt foncier au gouvernorat de *Giza* et à suggérer l'idée de construire un syndicat indépendant représentant les fonctionnaires indépendamment de la Fédération des Syndicats. Eita, ex-syndicaliste était également leader du club nassériste à l'Université du Caire, dans les années 70, ce club étant un Forum pour l'échange et la formation intellectuelle des militants appartenant à ce courant politique. Dans les années 90, l'absence de démocratie interne au sein du parti nassériste, auquel il a adhéré l'avait poussé à l'abandonner pour fonder un parti nassériste basé sur une génération plus jeune de cadre militant, le parti *Karama*. Eita est aussi membre fondateur du mouvement *Kefaya*<sup>427</sup>. Makram Labib, le Président du comité syndical de *Dakahelyia* possède une carrière militante similaire à Eita avec qui il a participé à la fondation du parti nassériste *Karama*. Gamal Eweida, le Secrétaire Général du comité syndical à *Dakahelyia* est, quant à lui, leader dans le parti de gauche *Tagamu'e* à *Dakahelyia*. Ce dernier est né dans une famille « politisée » dont les différents membres ont toujours adhéré au parti. Gamal

---

<sup>427</sup> Amr Badr, « Kamal Abu Eita...l'indépendance totale » (*Kamal Abu Eita...el istiklal el tam*), *Al-Dustour*, 23 déc. 2008, p7

y a été membre à partir de l'âge de 18 ans<sup>428</sup>. Tarek Mustafa fonctionnaire de l'impôt foncier à *Qaliobeyia*, a été de même le Secrétaire Général du parti *Tagamu'e* à *Qaliobeyia*.<sup>429</sup> Le militantisme politique de ces leaders aura un impact sur leurs comportements comme suit: (a) Il influencera leur motivation non seulement à prendre des positions oppositionnelles au régime mais aussi à défendre les droits financiers de leurs collègues. C'est ce que Tarek Mustafa leader à *Qaliobeyia* a affirmé : « Certes être dans un parti politique, cela n'apporte rien de nouveau à la société tant que le régime nous empêche d'agir en dehors des lignes rouges qu'il trace à toute action partisane. Cependant ma présence au parti *Tagamu'e* m'a appris une chose : il faut autant que possible militer et persévérer pour obtenir ses droits. Surveiller la manière avec laquelle Khaled Mohe' El-Dine (symbole important du parti) défendait le droit des pauvres était toujours un fait très inspirant pour moi. Ce principe de la défense des droits a été toujours enraciné en moi. J'attendais juste qu'une opportunité surgisse afin que j'imite mon guide politique. Les mobilisations des fonctionnaires de l'impôt foncier m'ont ainsi fourni cette opportunité». <sup>430</sup> Similairement au mouvement ouvrier de Méhalla, on y trouve aussi des leaders faisant parti du PND à l'instar de Ezzat Shedid fonctionnaire de l'impôt foncier à *Giza* et Mahmoud Amer fonctionnaire de l'impôt foncier à *Munofeyia*. Amer a été membre au PND depuis 2005 et membre du conseil local de *Munofeyia* en tant que membre du PND en 2008. Similairement à Faysal Lakosha, membre du PND et leader au mouvement ouvrier de Méhalla, il confirme lui aussi qu'il a trouvé que le PND était le seul canal officiel qui procure une possibilité pour servir : « Si on veut rendre des services à nos confrères et si on aimerait avoir un impact sociétal, il n'y avait d'autres moyens que d'être membre au PND ». <sup>431</sup> Ainsi, faire partie du PND confirme également la motivation de servir ses collègues en essayant de leur procurer leurs droits ou les aider à les réclamer. En revanche, contrairement au cas du mouvement ouvrier de Méhalla dans

---

<sup>428</sup> Entretien avec Gamal Eweida, secrétaire général du syndicat du comité syndical des fonctionnaires de l'impôt foncier à *Dakahleyia*, co-fondateur du Haut comité de la Grève (HCG) et du syndicat indépendant des fonctionnaires de l'impôt foncier, Giza, 22 août 2009.

<sup>429</sup> Entretien avec Tarek Mustafa, leader du mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier au gouvernorat de *Qalioubeyia*, membre du Haut comité de la Grève (HCG) et co-fondateur du syndicat indépendant de l'impôt foncier, op.cit

<sup>430</sup> Ibid

<sup>431</sup> Entretien avec Mahmoud Amer, leader du mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier, fonctionnaire de l'impôt foncier au gouvernorat de *Munofeyia*, co-fondateur du Haut comité de la Grève (HCG) et du syndicat des impôts fonciers, Le Caire, 19 octobre 2011.

lequel les leaders membres du PND ont pris la décision stratégique de ne pas s'opposer au régime on verra que les leaders du mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier membres du PND ne vont pas tous le deux partager cette décision. Ceci confirme encore une fois que l'appartenance au PND reflète plus la volonté de servir ses collègues qu'une certaine position politique. (b) Leur capacité à prédire les actions du régime et donc à mettre en place des stratégies propices pour contrer ses pressions sécuritaires.<sup>432</sup> C'est ce que Gamal Eweida affirma : « La carrière de militance politique d'Abu Eita nous a été importante. Les agents de sécurité n'avaient pas réussi à nous démobiliser grâce aux stratégies qu'il a mis en place. De même, lors des négociations, le gouvernement a échoué à nous coincer, car la majorité d'entre nous savaient comment s'y prendre. Pour résumer la situation notre expérience politique nous a procuré les talents nécessaires pour réussir la mobilisation de nos collègues et la négociation avec le gouvernement. Bref, on a exploité notre « expérience politique » afin de réussir à obliger le régime à répondre à nos revendications « non politisées » et strictement « financières et catégorielles »<sup>433</sup>.

(2) Une carrière syndicale militante : La participation aux élections syndicales antérieures à celles de 2006 (comme a été le cas d'Abu Eita à *Giza*) ou bien réussir à être un syndicaliste par acclamation (comme a été le cas de Labib et Eweida à *Dakahleyia*) a conféré à ces leaders certaines ressources sociales en termes de réseaux de soutiens. Ces réseaux sociaux influenceront ainsi leur capacité à mobiliser leurs collègues. On verra ainsi que le comité syndical de *Dakahleyia* jouissant de leaders crédibles ayant des réseaux sociaux a joué un rôle important dans l'organisation et la mobilisation des fonctionnaires. Ceci a été aussi la situation du comité syndical de *Giza* qui jouissait, avant 2006, d'une indépendance relative sous la présidence d'Abu Eita depuis 1995. La crédibilité dont jouissait Abu Eita et les réseaux de soutiens qu'il possédait ont ainsi facilité la mobilisation des fonctionnaires de *Giza*. C'est ce qu'a affirmé par exemple Nagat Ragab membre du comité d'organisation de la grève à *Giza* : « On voyait toujours Abu Eita protester contre l'Administration (en référence à celle des impôts fonciers) quand elle violait nos droits, on l'admirait, on avait confiance pour

---

<sup>432</sup> Ibid

<sup>433</sup> Entretien avec Gamal Eweida, secrétaire général du syndicat du comité syndical des fonctionnaires de l'impôt foncier à *Dakahleyia*, co-fondateur du Haut comité de la Grève (HCG) et du syndicat indépendant des fonctionnaires de l'impôt foncier, Le Caire, 19 octobre 2011.

rechercher nos intérêts, et c'est pour cette raison qu'on était pour ainsi dire toujours prêt à lui obéir, il était insensé de refuser de répondre à son appel mobilisateur». <sup>434</sup> D'ailleurs, la capacité des leaders/syndicalistes à *Giza* et à *Dakahleyia* à mobiliser leurs collègues avait déjà permis l'émergence avant 2006 de certaines mobilisations visant à annexer les employés de l'impôt foncier au Ministère des Finances. On cite comme exemple. La mobilisation de mars 1999 où une manifestation de 200 fonctionnaires a été organisée devant l'Assemblée du Peuple. Cette mobilisation a eu pour résultat, l'acquisition de quelques droits mais jamais celui du rattachement au Ministère des Finances: Les fonctionnaires ont ainsi réussi à acquérir : (a) un bonus de 50% du salaire en contrepartie d'efforts extraordinaires, (b) un bonus de 25% du revenu comme prime spéciale. <sup>435</sup> En 2006, une manifestation a été aussi organisée devant le Ministère des Finances, mais n'a eu aucun effet palpable car pas un des responsables n'est sorti pour recevoir les protestataires. <sup>436</sup>

Ainsi, l'indépendance partielle de ces deux comités syndicaux (celle de *Dakahleyia* et de *Giza* avant 2006) a permis la distinction de certains syndicalistes/ leaders tel que Makram Labib le président du comité syndical du gouvernorat de *Dakahleyia* depuis 1996 et Kamal Abu Eita, président du comité syndical de *Giza* depuis 1995 en leur procurant une certaine crédibilité ainsi que des réseaux de soutiens sociaux. Si leur position en tant que syndicalistes les a aidés à mobiliser leurs collègues antérieurement, cette position leur permettra à devenir, à partir de 2007, les principaux cadres initiateurs du mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier.

### **Section 3 - Déclenchement de la mobilisation à Giza : Identification « d'opportunités politiques » et diffusion du conflit :**

Dans cette section, on essaiera de décrire : (1) Les dynamiques de l'émergence de la mobilisation des fonctionnaires de l'impôt foncier au gouvernorat de *Giza*. (2) Le processus de la diffusion du conflit aux autres gouvernorats notamment ceux de

---

<sup>434</sup> Entretien avec Nagat Ragab, membre du comité d'organisation de la grève des fonctionnaires de l'impôt foncier à *Giza* et membre au syndicat indépendant des fonctionnaires de l'impôt foncier, Le Caire, 10 octobre 2011

<sup>435</sup> Gihan Shabaan, L'histoire d'une grève (*Keset edrab*), op.cit, p35.

<sup>436</sup> Ibid, p35

*Dakahelyia* et de *Bani-Sueif*. On se focalisera sur l'explication des mécanismes qui ont permis cette diffusion, notamment (a) les réseaux personnels préexistant entre les leaders des deux mouvements : celui de *Giza* et celui de *Dakahelyia*, (b) les médias et les opportunités qu'ils ont présentés pour faciliter la mobilisation des fonctionnaires de *Bani-Sueif*. On montrera que la manière avec laquelle les leaders du mouvement ont interprété leur contexte d'action et ont agi sur lui en mobilisant leur collègues a favorisé cette diffusion.

### **3-1) Mobilisation des fonctionnaires de l'impôt foncier à *Giza*:**

La conjonction d'une part de l'évincement d'Abu Eita des élections syndicales de 2006 malgré sa popularité et d'autre part, la frustration croissante des fonctionnaires à cause de leur salaire médiocre en comparaison de ceux du Ministère des Finances ne peuvent pas à eux seul expliquer la mobilisation des fonctionnaires. En revanche, c'est la victoire de la mobilisation des ouvriers de Méhalla (fin 2006) qui a duré d'ailleurs plusieurs jours sans qu'aucune répression n'ait lieu qui, en conjonction avec ces deux facteurs, a incité à l'action. Cette victoire a produit un effet de « libération cognitive » (voir : Mc Adam 1995 : 227-228) qui a encouragé à agir : les leaders du mouvement ont compris que le contexte d'action a relativement changé et que par suite, organiser une mobilisation capable de faire pression sur le régime est susceptible de l'obliger à satisfaire leurs demandes comme cela a été le cas avec les ouvriers de Méhalla. C'est ce qu'Abu Eita a expliqué comme suit: « Les ouvriers de Méhalla nous ont appris qu'il y a une autre manière pour acquérir ses droits, autre que celle d'exhorter en vain les responsables, il faut se mobiliser ». <sup>437</sup> Cette interprétation du contexte politique a été de même partagée, séparément, par d'autres leaders au sein du mouvement à l'instar de Tarek Mustafa, leader du mouvement à *Qalioubeya* : « Le contexte politique de notre mouvement est important. J'étais conscient que la scène politique bougeait, l'émergence du mouvement *Kefaya* en était une preuve. Sur le registre social, je percevais également un certain dynamisme qui s'est manifesté surtout avec l'émergence du mouvement des ouvriers de Méhalla. Je suivais leurs nouvelles à travers les médias. Je les admirais, je souhaitais être à leur place et militer pour l'acquisition de mes droits ainsi que ceux de

---

<sup>437</sup> Gihan Shaban, « L'histoire d'une grève » (*Keset edrab*), op.cit, p35

mes collègues».<sup>438</sup> Ceci met en évidence l'importance d'ailleurs de l'interprétation qu'a fourni les leaders du mouvement des « opportunités » et son influence sur les actions qu'ils mettront par la suite en œuvre. Le mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier va aussi emprunter le même répertoire d'action que celui du mouvement ouvrier de Méhalla : la grève et le sit-in. L'adoption de ces répertoires reflète la conviction des leaders du mouvement de la nécessité de la persistance.

Au courant du mois d'août, Abu Eita s'est réuni avec ses réseaux de soutien les plus proches au sein de la fondation. Ces derniers seront plus tard les membres du comité d'organisation de la mobilisation des fonctionnaires de l'impôt foncier à Giza. Il leur a proposé de prendre tous des congés comme signe de protestation contre la dégradation de leur salaire. Cette suggestion a été inspirée par la campagne « Reste dans ta maison » (*Khalik fe beidak*), une campagne que l'opposition politique avait lancé en juin 2007, à la tête de laquelle le parti *Karama* et le mouvement *Kefaya* (auxquelles fait partie Abu-Eita).<sup>439</sup> Cette campagne visait à demander aux gens de garder leur maison le 23 juillet qui est un jour férié en commémoration de la révolution du 23 juillet 1952 comme signe de protestation contre le régime<sup>440</sup>. Abu-Eita a eu recours à cette idée de contestation graduelle pour deux raisons : (1) expérimenter pratiquement la stratégie du régime et pouvoir rebrousser chemin s'il s'avère impossible de continuer, (2) intégrer les fonctionnaires graduellement au processus protestataire de manière à achever une appropriation graduelle du processus. Cependant, après un vif débat, ils se sont mis tous d'accord pour organiser également une manifestation comme signe de protestation.

Deux facteurs expliquent l'enthousiasme de ces fonctionnaires : (1) La crédibilité d'Abu Eita à leurs yeux. C'est ce que Yaser Wahid et Abdel Wahed El-Fergani, membres du comité d'organisation de la mobilisation de Giza ont expliqué comme suit : « Kamal Abu Eita est connu comme étant un honnête syndicaliste qui milite toujours pour nos droits. Notre confiance en lui nous a poussé à répondre à son appel, à l'entourer et par

---

<sup>438</sup> Entretien avec Tarek Mustafa, leader du mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier au gouvernorat de *Qalioubeya*, membre du Haut comité de la Grève (HCG) et co-fondateur du syndicat indépendant de l'impôt foncier, op.cit

<sup>439</sup> Ibid, p36

<sup>440</sup> « Une réaction médiocre vis à vis de la Campagne “reste dans ta maison” » (*Tagaweb mahdod maa' daaw'et khalik fe beidak*), 24, juillet 2007, *Al-Masry Al-Youm*, disponible sur : <http://www.almasry-alyoum.com/article2.aspx?ArticleID=69777&IssueID=745>

ailleurs à faire propager cet appel»<sup>441</sup>. De même, ils n'appréhendaient pas que ces activités politiques ne les mènent à une répression sécuritaire puisqu'Abu Eita, selon El-Fergani différenciait entre ce qui relève du « politique » (*el-seyasi*) et ce qui relève du « revendicatif » (*el-fe'awy*). (2) La résonance de l'interprétation fournie par Abu Eita avec leur perception de la réalité politique : la mobilisation des ouvriers de Méhalla avait également poussé une partie des fonctionnaires militants à croire qu'il est possible d'obtenir leurs droits financiers s'ils font l'effort de se mobiliser et de construire ainsi un mouvement social capable d'exercer une pression sur le régime. Wahid, l'a expliqué comme suit : « On a très bien reçu l'initiative d'Abu Eita. On est maintenant conscient que protester est le seul moyen susceptible de nous procurer notre droit qu'on réclamait en vain depuis environ trois décennies »<sup>442</sup>. C'est ainsi que s'est formé un comité d'organisation de grève constitué d'environ une dizaine de fonctionnaires faisant partie de toutes les succursales de Giza. Ce comité avait pour mission de diffuser cet appel de grève et de manifestation dans toutes les succursales à travers : (1) l'envoi des messages (*sms*) sur les cellulaires des fonctionnaires, ainsi que (2) la distribution des tracts aux fonctionnaires les incitant à faire la grève et à manifester en ce jour.<sup>443</sup>

Le 11 septembre, 2007, le jour déclaré comme étant le jour de grève et de la manifestation est arrivé. La plupart des fonctionnaires sont allés à leur travail négligeant ainsi l'appel à la grève. La manifestation devait commencer à 10h du matin, or le nombre des manifestants n'a pas dépassé les 200 fonctionnaires.<sup>444</sup> Ces derniers revendiquaient la parité salariale avec leurs collègues des impôts généraux, ainsi que leur transfert des administrations locales (les gouvernorats) au Ministère des Finances.<sup>445</sup> Ils scandaient :

---

<sup>441</sup> Entretien avec Yasser Wahid, Abdel Wahed El-Fergani et Nagat Ragab, membres du comité d'organisation de la grève des fonctionnaires de l'impôt immobilier à Giza et membre du syndicat indépendant des fonctionnaires de l'impôt foncier, Le Caire, 10 octobre 2011

<sup>442</sup> Gihan Shabaan, « L'histoire d'une grève » (*Keset edrab*), op.cit, p36

<sup>443</sup> Entretien avec Yasser Wahid, membre du comité d'organisation de la grève des fonctionnaires de l'impôt foncier au gouvernorat de Giza et secrétaire au syndicat indépendant des fonctionnaires de l'impôt foncier, op.cit.

<sup>444</sup> Entretien avec Abdel Wahed Fergani, membre du comité d'organisation de la grève des fonctionnaires de l'impôt foncier à Giza et membre du syndicat indépendant des fonctionnaires de l'impôt foncier, Le Caire, 10 octobre 2011.

<sup>445</sup> « 5000 fonctionnaires de l'impôt foncier manifestent pour être rattaché au Ministère des Finances » (*5000 mowazaf men el dara'ab el-akareyia yatazaharon ded tabe'yathom lel mahaleya*), 11 septembre 2007, *Al-Masry Al-Youm*, disponible sur: <http://www.almasry-alyoum.com/article2.aspx?ArticleID=75731&IssueID=794>



«Nos collègues gagnent dix fois plus, et je n'arrive même pas à m'acheter du pain», « Notre salaire ne couvre plus les factures d'eau et d'électricité », « Pourquoi les fonctionnaires de l'impôt foncier sont aussi oubliés, pourquoi sont-ils aussi bien délaissés ? »<sup>446</sup>. Ils ont brandis des pancartes où ils ont écrit: «notre salaire n'équivaut à presque rien», ou « notre salaire ne couvre pas le prix de nos transports».<sup>447</sup>

La stratégie sécuritaire était plutôt préventive (voir : Della Porta et Filleule 2004 : 218). Elle a consisté à contenir la mobilisation et à limiter autant que possible le nombre des manifestants mais sans user de violence. Les forces de sécurité centrale ont ainsi encerclé le centre des services administratifs (*Mugamma' Al-Masalih*) de Giza devant lequel les fonctionnaires de la fondation de l'impôt foncier de Giza étaient censés se rassembler pour manifester. Ils ont ainsi installé un mur de sécurité aux endroits menant à l'immeuble et ont verrouillé les portes pour empêcher les employés de se joindre à leurs collègues au lieu de la manifestation<sup>448</sup>. Cette stratégie est apparue comme fructueuse seulement au début de la mobilisation. En revanche, avec l'arrivée de la fin des heures de travail, c'est-à-dire aux environs de 14h-15h, des centaines de fonctionnaires se sont encouragés à rejoindre leurs collègues étant donnée la réponse tolérante des agents de sécurité<sup>449</sup>. Ils ont commencé ainsi à casser l'encerclement sécuritaire pour sortir de l'immeuble et participer à la manifestation<sup>450</sup>. Le nombre de participants augmentait au fur et à mesure encourageant ainsi les autres à la rejoindre. Le quotidien *Al-Dustur*<sup>451</sup> a confirmé que le nombre des manifestants a atteint environ un millier de manifestants. Ce chiffre a été aussi confirmé par Abdel Wahid El-Fergani, membre du comité d'organisation de la manifestation, à savoir que le nombre des fonctionnaires de l'impôt

---

<sup>446</sup> Ibid

<sup>447</sup> Jean Lachapelle, *Création d'un syndicat indépendant en Égypte : répertoires, intermédiations et processus de mobilisation*, Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en sociologie, Université du Québec à Montréal, février. 2011, p49, disponible sur le service des bibliothèques à l'Université : <http://www.archipel.uqam.ca/3989/>.

<sup>448</sup> Ibid, p49

<sup>449</sup> Entretien avec Abdel Wahid Fergani, membre du comité d'organisation de la grève des fonctionnaires de l'impôt foncier à Giza et membre du syndicat indépendant des fonctionnaires de l'impôt foncier, op.cit

<sup>450</sup> Jean LaChapelle, *Création d'un syndicat indépendant en Égypte : répertoires, intermédiations et processus de mobilisation*, op.cit, p49

<sup>451</sup> Tamir ABU ARAB, «Manifestation de 1 000 employés de l'impôt foncier devant le Mugamma' de Giza pour demander l'amélioration de leurs conditions et leur annexion au Ministère des Finances » (*muzahara le 1000 muwazaf bel daraa 'b el-akareyia amam mugama' el Giza lle mutalaba be tahsin ahwalihom we rabtuhom bel malyia*), *Al-Dustour*, 11 septembre 2007

foncier à *Giza* est d'environ 1600 personnes.<sup>452</sup> La mobilisation des fonctionnaires de l'impôt foncier de *Giza* s'est ainsi terminée avec un succès considérable en termes de participation des fonctionnaires.

### **3-2) Mobilisations des fonctionnaires de l'impôt foncier à *Dakahleyia* :**

La manifestation des fonctionnaires de l'impôt foncier à *Giza* a dépassé le cadre de son résultat direct à l'effet générationnel qu'elle a réussi à produire : elle a facilité ainsi le déclenchement d'une série de mobilisations successives. Le mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier de *Giza* pourrait être considéré selon les termes de McAdam, comme étant un mouvement initiateur (*initiator movement*) duquel va se déclencher un cycle de mobilisations identifiables et des mouvements suivistes (*spin off movements*), qui s'étendra au delà de la frontière géographique de la mobilisation de *Giza* (voire : McAdam 1995).

Le premier mouvement « suiviste » est celui des fonctionnaires des impôts fonciers dans le gouvernorat de *Dakahleyia*. La diffusion du conflit vers ce gouvernorat aura lieu à travers le mécanisme des « liens directs » de diffusion du conflit, c.'est à dire. à travers des contacts individuels directs entre le mouvement initiateur et celui qui le suit (Soule 2004 : 295-296). En effet, Makram Labib, le président du comité syndical de *Dakahleyia* avait assisté à la manifestation de *Giza* par pure coïncidence : il est allé ce jour voir Abu Eita pour lui transmettre quelques papiers et fut surpris par la manifestation qui a été organisé. Il y a pris part immédiatement. Les deux leaders se connaissaient déjà grâce aux réunions syndicales qui avaient lieu entre les différents gouvernorats. De même, ils étaient tous les deux des membres fondateurs du parti *Karama*. Rappelons aussi que les membres du comité syndical de *Dakahleyia* étaient en contact avec ceux de *Giza* depuis la fin des années 90, d'autant plus qu'ils avaient essayé de se mobiliser en 1999. La diffusion du conflit aux fonctionnaires du gouvernorat de *Dakahelyia* a été ainsi établie par le biais de relations personnelles préexistantes entre les leaders des deux mouvements qui avaient milité ensemble en tant que syndicalistes dans les deux

---

<sup>452</sup> Entretien avec Abdel Wahed Fergani, membre du comité d'organisation de la grève des fonctionnaires de l'impôt foncier à *Giza* et membre du syndicat indépendant des fonctionnaires de l'impôt foncier, op.cit

gouvernorats. C'est ce qu'a affirmé Gamal Eweida, le secrétaire général du comité syndical de *Dakahleyia*: « On se connaissait depuis longtemps. Kamal Abu Aita est un ami. On se rencontrait beaucoup en tant que syndicalistes pour discuter du problème d'inégalité salariale dont on souffre. La mobilisation de 1999 a été le premier fruit de nos rencontres ». <sup>453</sup>

Abu Eita et Labib se sont réunis à la suite de la manifestation des fonctionnaires de l'impôt foncier à *Giza* et ont pris la décision de mettre en place une stratégie d'action ascendante visant à revendiquer leurs droits. Cette dernière devait débiter par l'organisation d'une manifestation le 24 septembre devant les bureaux de la fondation de l'impôt foncier de *Dakahleyia* <sup>454</sup>. En dépit des menaces de Faruq Shehata le président du syndicat des banques et des assurances lancées aux membres des comités syndicaux, les membres ont insisté pour mobiliser leurs collègues <sup>455</sup>. Similairement à Abu Eita, ils ont interprété le contexte politique comme favorable à leur acte protestataire (voir Kriesi 2004 :78). D'ailleurs, le succès de la manifestation des fonctionnaires de *Giza* avait donné le feu vert aux leaders syndicalistes du mouvement de *Dakahleyia* à aller de l'avant et d'exploiter ainsi une réaction qu'ils ont jugé encourageante. De même, Eweida, le secrétaire général du comité syndical de *Dakahleyia* s'est rendu lui-même à l'Office des agents de sécurité pour les avertir tout court que les fonctionnaires de l'impôt foncier allaient manifester <sup>456</sup>. Ces derniers n'ont déployé aucun effort pour mettre un terme à ces manifestations. Cela a été interprété par les leaders du mouvement comme un autre signe positif et un fait révélateur qui prouve que la stratégie sécuritaire du régime a changé de cap vis-à-vis des mobilisations sociales.

L'indépendance, au moins relative, du comité syndical de *Dakahleyia* constitué de syndicalistes ayant déjà des réseaux de soutien auprès des fonctionnaires a facilité le

---

<sup>453</sup> Entretien avec Gamal Eweida, secrétaire général du syndicat du comité syndical des fonctionnaires de l'impôt foncier à *Dakahleyia*, co-fondateur du Haut comité de la Grève (HCG) et du syndicat indépendant des fonctionnaires de l'impôt foncier, Giza, le 22 août 2009.

<sup>454</sup> Gihan SHABAAN, « L'histoire d'une grève » (*Keset edrab*), op.cit, p37

<sup>455</sup> Ibid

<sup>456</sup> Entretien avec Gamal Eweida, secrétaire général du syndicat du comité syndical des fonctionnaires de l'impôt foncier à *Dakahleyia*, co-fondateur du Haut comité de la Grève (HCG) et du syndicat indépendant des fonctionnaires de l'impôt foncier, Giza, 22 août 2009.

déclenchement d'une action collective. Ils ont suivi les mêmes techniques que leurs collègues avaient exploitées à *Giza* mais avec plus d'organisation car les leaders, membres du comité syndical avaient déjà des réseaux sociaux et des canaux de communications plus claires via ce comité. Ainsi, chaque membre du comité a pris la responsabilité de mobiliser les fonctionnaires de son propre département. La crédibilité de ces leaders syndicaux a poussé les fonctionnaires à répondre positivement à leur appel. Comme le confirme Gamal Eweida, secrétaire général du comité syndical : « Nous étions crédibles aux yeux de nos collègues qui nous connaissaient depuis des années et avaient confiance en nous, les convaincre de répondre positivement à notre appel n'était pas trop difficile mais certes, cela nous a demandé des efforts »<sup>457</sup>. Le 24 septembre arrivant, 1000 fonctionnaires d'un nombre total de 2700, de *Dakahleyia* se sont rassemblés devant la Direction de l'impôt foncier de *Dakahleyia*. Les fonctionnaires ont revendiqué leur droit à la parité avec le Ministère des Finances. Ils ont ainsi scandé: « 1, 2, où est le Ministre des Finances ? » (*1,2 wazir el-maleyia fen*), « Nazif, Nazif, on veut travailler dans un endroit propre » (*ya Nazif, ya Nazuf...awzin na'amal fe makan nazif*).<sup>458</sup> Les agents de sécurité ont encerclé la manifestation mais aucune arrestation n'a eu lieu. Ainsi, cette mobilisation s'est terminée avec une participation plus ou moins importante des fonctionnaires de l'impôt foncier de *Dakahleyia* et sans aucun acte répressif à leur encontre.

### **3-3) Mobilisations des fonctionnaires de l'impôt foncier à *Bani-Sueif*:**

A la suite des mobilisations précédentes, la diffusion du conflit au gouvernorat de *Bani-Sueif* a eu lieu à travers des « liens indirects » de diffusion du conflit, c'est - à- dire, à travers les médias privées (voir: Soule 2004 : 296). Ces derniers ont ainsi diffusé les actions des deux mobilisations antérieures connectant de cette manière des acteurs qui étaient jusque- là déconnectés. En rapportant les propos des employés insatisfaits de leur quotidien, les journaux privés ont ainsi mis sous les feux des projecteurs les conditions de vie déplorables des fonctionnaires, ils ont également (2) poussé les fonctionnaires des autres gouvernorats non seulement à se mobiliser mais à chercher également à

---

<sup>457</sup> Ibid

<sup>458</sup> « Les fonctionnaires de l'impôt foncier transfèrent leurs manifestations à *Dakahelyia* » (*mowazafin el dara'ab el-akareyia yankelon ee'tisamohom ila el daaheleya*), *Al-Masry Al-Youm*, 25 septembre 2007, disponible sur : <http://www.almasry-alyoum.com/article2.aspx?ArticleID=77298&IssueID=808>

coordonner leur action avec leurs prédécesseurs protestataires

Abdel Nasser Sayed fonctionnaire à l'impôt foncier destitué des élections syndicales de Bani-Sueif et futur leader du mouvement de la grève des fonctionnaires a entendu parler dans les médias des manifestations de *Giza* et de *Dakahleyia*. Il a pris donc l'initiative d'aller à *Giza* pour voir Kamal Abu Eita. Des amis à *Giza* lui ont facilité cette rencontre, à la suite de laquelle il a mobilisé les fonctionnaires de son gouvernorat à manifester le 30 septembre. C'est ce qu'il explique comme suit : « J'ai connu Kamal Abu-Eita grâce aux journaux. J'ai voulu le rencontrer et connaître de près cet homme qui milite pour nos droits. C'est ainsi que j'ai décidé de faire partie de son équipe »<sup>459</sup>. Sayed a formé avec ses collègues un petit comité qui étaient prêts à militer et qui l'avaient soutenu d'ailleurs lors des élections syndicales de 2006 à la tête desquelles Gamal El-Sadek et Mokhtar Fekri, fonctionnaires à la fondation des impôts fonciers de *Bani-Sueif*. Les trois membres du comité de *Bani-Sueif* ont ainsi pris la tâche de mobiliser leurs collègues. Ils leurs ont expliqué l'importance de se mobiliser s'ils veulent exercer une pression sur le régime pour répondre à leurs revendications concernant la parité

Le comité syndical officiel élu frauduleusement a menacé les initiateurs des protestations de leur faire subir des punitions administratives et également de les dénoncer aux agents de sécurité. Ils ont même fait circuler des rumeurs selon lesquelles les fonctionnaires qui suivront leur appel seront arrêtés<sup>460</sup>. Les leaders du mouvement à *Bani-Sueif* avaient en effet rencontré plus de difficultés que leurs collègues à *Giza* ou à *Dakahlyia* car ils ne possédaient pas la même densité de réseaux de soutiens que celle que possédait Abu Eita en tant que syndicaliste pour une dizaine d'années ou Labib en tant que président du comité syndical. Ainsi, malgré les efforts de coordination établis par les membres du comité seul un nombre limité de succursales de *Bani-Sueif* a été couvert, à savoir qu'ils sont au nombre de 33 succursales.<sup>461</sup> Cependant, ils ont quand même réussi le matin du 30 septembre à rassembler une centaine de fonctionnaires pour

---

<sup>459</sup> Entretien avec Abdel Nasser Sayed, leader au mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier au gouvernorat de Bani-Sueif, co-fondateur du Haut Comité de la Grève (HCG) et du syndicat indépendant de l'impôt foncier, op.cit

<sup>460</sup> Ibid

<sup>461</sup> Ibid

manifester. Ces derniers se sont rassemblés devant la direction de l'administration des impôts fonciers du gouvernorat de *Bani-Sueif*. Ils ont brandi des banderoles où était écrit : « Nos demandes sont légitimes...nous voulons retourner au Ministère des Finances » (*matalebna share 'ya...el awda lel maleya*).<sup>462</sup>

De ce qui suit, il est clair que la mobilisation des fonctionnaires de l'impôt foncier du gouvernorat de *Giza* a réussi à effectuer un « changement d'échelle » (Tilly et Tarrow 2008 : 254), surtout avec l'augmentation de la portée géographique des mobilisations des fonctionnaires des impôts fonciers. Ces derniers se sont étendus de facto à deux autres gouvernorats. Cette diffusion a réussi ainsi à se concrétiser grâce à deux facteurs : (1) les actions mobilisatrices des leaders vis-à-vis d'un contexte qu'ils ont perçu comme favorable à leur protestation, ainsi que (2) leur exploitation des ressources et réseaux sociales qu'ils possédaient, les transformant ainsi en une action protestataire. D'ailleurs, le comportement tolérant du régime vis-à-vis de ces trois mobilisations va encourager les leaders du mouvement à continuer leur militance, prouvant de ce fait que les opportunités politiques se cristallisent d'autant plus au cours du processus interactionnel entre le mouvement et les acteurs du régime qu'il confronte (Jasper 2011 : 24). Les leaders des trois mouvements ont décidé ainsi d'envoyer un ultimatum au gouvernement et ont annoncé qu'en l'absence de réponse satisfaisante de la part du Ministre des Finances, ils déclencheront une mobilisation rassemblant les fonctionnaires des autres gouvernorats après le mois de Ramadan, le premier jour après le retour des vacances *d'Eid Al-Fitr*, c'est-à-dire le 21 octobre.

#### **Section 4 - Manifestation devant le Ministère des Finances (21 octobre): Constitution du Haut Comité de la Grève (HCG) et émergence d'un mouvement social**

Les leaders du mouvement ont réussi ainsi à organiser trois manifestations dans trois gouvernorats différents. Le plus difficile était cependant d'organiser une mobilisation générale réunissant des fonctionnaires de l'impôt foncier au niveau de la

---

<sup>462</sup> « Les fonctionnaires de l'impôt foncier renouvellent leur sit-in pour revendiquer leurs demandes financières » (*Moza'fi el dare'b el-akareyia yogadedon e'tesamhom lel motalba be matalbhom el maleya*), *Al-Masry Al-Youm*, 1 octobre 2007, p1

République entière étant donné que le mouvement manquait jusqu'ici de structures organisationnelles nécessaires pour coordonner l'action collective. En d'autres termes, le "potentiel de conversion" des opportunités politiques auquel a référé McAdam était pratiquement absent (voir: McAdam 1982:44). Outre les pressions sécuritaires que ce mouvement embryonnaire était susceptible de rencontrer, la capacité logistique nécessaire à l'organisation d'une action d'envergure nationale en termes de diffusion de l'information et de coordination de l'action lui faisaient défaut. Rappelons que, dans la plupart des gouvernorats il n'existait pas de comité syndical; et dans la plupart des gouvernorats qui jouissaient d'une représentation syndicale, les membres des comités syndicaux affiliés à la Fédération des employés des banques et des assurances étaient opposés à ces actes protestataires. Dans ce cadre, on essaiera de décrire dans cette section : (1) Le processus de construction du « Haut Comité de la Grève » (HCG) et de l'organisation de la manifestation devant le Ministère des Finances. Le HCG étant d'ailleurs l'acteur principal qui coordonnera l'action à l'échelle nationale transformant les mobilisations effritées des fonctionnaires de l'impôt foncier en un « noyau » de mouvement social. (2) Les tactiques qu'il a mises en place pour réussir l'organisation de la première mobilisation d'envergure nationale.

Kamal Abu Eita, le leader du mouvement à *Giza* ainsi que Makram Labib, le leader du mouvement à *Dakahleyia* ont commencé à entrer en contact avec les anciens cadres des comités syndicaux locaux qu'ils connaissaient déjà en tant qu'anciens syndicalistes. Abu Eita a essayé d'entrer lui-même en contact direct avec les fonctionnaires connus par leur militance présents aux autres gouvernorats : « Je demandais, qui sont les fonctionnaires courageux et dynamiques sur lesquels je pouvais compter et je les contactais ». <sup>463</sup> En outre, la médiatisation de ces trois mobilisations successives à *Giza*, *Dakahleyia* et à *Bani-Sueif* a permis de mettre les fonctionnaires actifs dans les autres gouvernorats en état d'alerte. Certains d'entre eux ont même contacté les journaux pour prendre le numéro de téléphone de Kamal Abu-Eita afin d'entrer en contact direct avec lui. Trois types d'acteurs ont ainsi mené à la formation de

---

<sup>463</sup> Entretien avec Kamal Abu Eita, ex- secrétaire général du comité syndical de l'impôt foncier à Giza, co-fondateur du Haut comité de la Grève (HCG) et du syndicat indépendant de l'impôt foncier, op.cit

ce comité de coordination intergouvernemental ou le Haut comité de la Grève (HCG): (1) Les syndicalistes non cooptés par le gouvernement, c'était le seul cas du comité syndical de *Dakahleyia*. (2) Les anciens syndicalistes contactés par Abu Eita et Labib et ayant une certaine renommée de militance. (3) Les fonctionnaires actifs présents aux différents gouvernorats tels qu'était le cas de *Munofeyia* par exemple. Abu Eita a contacté Mahmoud Amer, fonctionnaire à la fondation de l'impôt foncier de *Munofeyia*. Ils se connaissaient depuis plusieurs années puisqu'Amer était un militant actif lors des mobilisations des fonctionnaires de l'impôt foncier en 1999 (voire section 2). Plusieurs réunions avaient eu lieu au Caire et le comité s'est mis d'accord pour organiser une manifestation rassemblant les gouvernorats devant le bâtiment du Ministère des Finances le 21 octobre 2007.<sup>464</sup> Les membres de ce comité ont ainsi pris la responsabilité de coordonner leurs actions protestataires en essayant de mobiliser le plus grand nombre possible de fonctionnaires des différents gouvernorats.

La capacité de mobilisation a différé dans chaque gouvernorat selon : (1) les réseaux sociaux et les structures de mobilisation que possédaient ces leaders dans ces gouvernorats, (2) la position géographique du gouvernorat. La situation a été donc plus facile à *Giza* et à *Dakahleyia*, à cause de la présence d'une certaine structure organisationnelle. Dans quelques gouvernorats tel que *Munofeyia*, des structures non formelles existaient comme par exemple « La Ligue des fonctionnaires de l'impôt foncier du gouvernorat de *Munofeyia* ». Cette ligue étant un système social que les fonctionnaires ont fondé pour protéger leurs droits et s'entraider financièrement. Les 13 centres de la fondation de l'impôt foncier de *Munofeyia* sont représentés dans cette ligue. La présence de cette ligue a donc facilité l'organisation de cette manifestation comme le souligne Mahmoud Amer, leader du mouvement à *Munofeyia*.<sup>465</sup> Ainsi, le gouvernorat de *Dakahleyia* et de *Munofeyia* jouissant d'une certaine structure organisationnelle ont réussi à chercher quelques bus pour transporter les fonctionnaires. Le gouvernorat de *Giza* n'en avait certes pas besoin. Cependant la plupart des gouvernorats étaient privés de

---

<sup>464</sup> Entretien avec Gamal Eweida, secrétaire général du syndicat du comité syndical des fonctionnaires de l'impôt foncier à *Dakahleyia*, co-fondateur du Haut comité de la Grève (HCG) et du syndicat indépendant des fonctionnaires de l'impôt foncier, Le Caire, 19 octobre 2011.

<sup>465</sup> Entretien avec Mahmoud Amer, leader du mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier, fonctionnaire de l'impôt foncier au gouvernorat de *Munofeyia*, co-fondateur du Haut comité de la Grève (HCG) et du syndicat des impôts fonciers, op.cit



telles structures, ce qui a rendu la première mobilisation intra-gouvernorats difficile. Ils étaient incapables de pénétrer toutes les succursales de la fondation de l'impôt foncier des différents gouvernorats ou d'assurer des moyens de transports à leurs collègues. Ceci a été surtout le cas des fonctionnaires des gouvernorats surtout ceux de la Haute Egypte qui ont laissé les fonctionnaires prendre des transports en commun, soit des trains ou des microbus, à condition de se réunir tous à midi devant le bâtiment du Ministère des Finances au quartier de *Madinet Nasr* au Caire<sup>466</sup>. De ce fait, les fonctionnaires des fondations de l'impôt foncier existant aux gouvernorats éloignés géographiquement du Caire (tels que ceux de la Haute Egypte ou du Nord du Sinaï) n'ont pu participer à cette manifestation que d'une manière plutôt symbolique. La plupart des manifestants étant venus ainsi des gouvernorats avoisinant le Caire et disposant d'un certain potentiel mobilisateur à l'instar de *Giza* (environ 700 fonctionnaires), *Dakahleyia* (environ 1500 fonctionnaires), *Monufeyia* (environ 700 fonctionnaires), *Beheyira* (environ 400 fonctionnaires) et *Bani-Sueif* (environ 240 fonctionnaires)<sup>467</sup>.

La stratégie de l'HCG a consisté à demander aux fonctionnaires de se rassembler devant le bâtiment du Ministère des Finances à midi pile, et de ne jamais se rendre sur la place avant cette heure exacte. Le but étant de ne pas donner l'opportunité aux agents de sécurité de faire pression sur le petit groupe qui arrivera en premier et de le démobiliser facilement. C'est ce qu'Abdel Wahed El-Fergani du comité d'organisation de *Giza* a ainsi expliqué : « Abu-Eita nous a demandé : celui qui arrive avant l'heure est prié de faire un tour et de ne se rendre devant le bâtiment qu'à midi pile. Il nous a même signalé

---

<sup>466</sup> Entretien avec Abdel Nasser Sayed, leader au mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier au gouvernorat de Bani-Sueif, co-fondateur du Haut Comité de la Grève (HCG) et du syndicat indépendant de l'impôt foncier, op.cit

<sup>467</sup> Ces nombres ont été récoltés lors de notre entretien avec Kamal Abu-Eita, ex- secrétaire général du comité syndical de l'impôt foncier à Giza, co-fondateur du Haut comité de la Grève (HCG) et du syndicat indépendant de l'impôt foncier, Le Caire, 22 octobre 2001, Gamal Ewida, secrétaire général du syndicat du comité syndical des fonctionnaires de l'impôt foncier à *Dakahleyia*, co-fondateur du Haut comité de la Grève (HCG) et du syndicat indépendant des fonctionnaires de l'impôt foncier, Le Caire, 19 octobre 2011, Mahmoud Amer, leader du mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier, fonctionnaire de l'impôt foncier au gouvernorat de *Munofeyia*, co-fondateur du Haut comité de la Grève (HCG) et du syndicat des impôts fonciers, Le Caire, 19 octobre 2011, Ashraf Gad, leader au mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier au gouvernorat de Beyeira, co-fondateur du Haut Comité de la Grève (HCG) et du syndicat indépendant de l'impôt foncier, Giza, 22 octobre 2011 et Abdel Nasser Sayed leader au mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier au gouvernorat de Bani-Sueif, co-fondateur du Haut Comité de la Grève (HCG) et du syndicat indépendant de l'impôt foncier Le Caire, 22 octobre 2011 respectivement.

explicitement : celui qui arrivera devant le bâtiment avant midi, n'est pas de nous, celui qui y arrive après ne l'est pas non plus».<sup>468</sup> Ceci met en évidence l'importance de l'expérience politique des leaders et son influence sur l'élaboration de tactiques de mobilisation propices. Les fonctionnaires ont obéi et des milliers de manifestants sont arrivés à l'heure convenue devant le bâtiment. Ils ont revendiqué les mêmes droits, ceux de retourner au Ministère des Finances : 1, 2 ou est le Ministre des Finances? (*Wahed, etnin, wazir el maleya fen*), nous avons les mêmes demandes, être affiliés au Ministère des Finances (*matalbna heya heya nerga'a tani lel maleya*).<sup>469</sup> Les forces de Sécurité Centrale ont juste encerclé les manifestants dont le nombre a atteint les 3000 selon *Al-Masry Al-Youm*, sans qu'aucun acte répressif n'ait lieu<sup>470</sup>.

Similairement au cas du mouvement ouvrier de Méhalla, les agents de la Sécurité d'Etat qui surveillaient de loin les dynamiques de la manifestation, ont servi de liens entre le gouvernement et les manifestants. Après une heure de manifestation (c'est-à-dire, à 13h de l'après midi), ils ont invité les leaders du mouvement à former une délégation pour rencontrer Momtaz El-Said le consultant du Ministère des Finances étant donné que le Ministre des Finances était en voyage. Abu-Eita a formé une délégation d'une dizaine de personnes représentant le comité inter-gouvernorat organisateur de cette manifestation. Cependant, El-Said leur a signalé qu'il ne disposait d'aucun pouvoir de manœuvre et que le Premier Ministre Ahmed Nazif est le seul responsable possédant les prérogatives pour résoudre leur problème<sup>471</sup>. La délégation a transmis cette nouvelle aux manifestants et Abu Eita leur a proposé d'aller manifester devant le bâtiment du Premier Ministre rue *Hussein Higazy* au centre ville du Caire. Cette tactique visait à réaliser deux objectifs : (1) envoyer au régime des messages d'insistance, et (2) donner plus de visibilité médiatique aux actions protestataires du mouvement. Il a ainsi scandé : « Le fonctionnaire brave et honnête vient avec moi chez Nazif » (*el-muwazaf el-sharif yegi*

---

<sup>468</sup> Entretien avec Abdel Wahed Fergani, membre du comité d'organisation de la grève des fonctionnaires de l'impôt foncier à Giza et membre du syndicat indépendant des fonctionnaires de l'impôt foncier, op.cit

<sup>469</sup> « Pour la cinquième fois, des milliers de fonctionnaires de l'impôt foncier manifestent pour demander leurs revendications financières » (*lel mara el khamsa, alaf el mozafin bel darayeb el akareya yatazaharon lel motalba benaklohom ila el maleya*), *Al-Masry Al-Youm*, 22 octobre 2007, disponible sur : <http://www.almasry-alyoum.com/article2.aspx?ArticleID=80237&IssueID=835>

<sup>470</sup> Ibid

<sup>471</sup> Gihan Shabaan, « L'histoire d'une grève » (*Keset edrab*), op.cit, pp37-38

*maa'ya and Nazif*)<sup>472</sup>. En vue de rendre moins visible la protestation du mouvement, les agents de la Sécurité d'Etat ont essayé de faire pression sur les membres du mouvement pour se rendre au Conseil des Ministres par bus et non à pied mais en vain. Les manifestants ont donc fait une marche d'environ 24 km en direction du bâtiment du Premier Ministre. Arrivant devant le bâtiment du Conseil des Ministres à 4h30 de l'après-midi, ils s'y sont installés jusqu'à 9h du soir en attendant qu'un responsable sorte pour négocier avec eux mais sans issue. Les forces de Sécurité Centrale les ont encerclés sans user de violence. Voyant la fatigue des manifestants, le comité de coordination leur a suggéré : (1) de rentrer chez eux et (2) de se préparer pour une mobilisation de longue durée capable d'exercer une pression plus grande sur le régime.<sup>473</sup>

Ainsi, cet épisode s'est terminé par la démobilisation du mouvement. En revanche, elle a marqué une étape importante dans son histoire, et ceci pour deux raisons : (1) Elle a affirmé la capacité de l'HCG à coordonner une mobilisation à l'échelle nationale marquant ainsi l'émergence d'un «embryon» de mouvement social. (2) Elle a doublé les possibilités d'élargissement de l'HCG et par suite du renforcement de ses capacités de coordination nationale. En effet, la propagation médiatique des dynamiques de la manifestation précédente ainsi que la marche jusqu'au Conseil des Ministres a été vaguement reporté par les médias privés à la tête desquels «Le programme du 10h de soir» (*el-ashera masaa'n*) qui possède une audience de millions de personnes et qui est diffusé sur la chaîne *Dream 2*.<sup>474</sup> Ainsi à travers la diffusion de l'information à l'échelle nationale, les médias ont augmenté la visibilité du mouvement et ont également élargi sa portée (Gamson et Wolfsfeld 1993 :116). Ceci a aidé à la formation d'une interprétation partagée de la situation entre les fonctionnaires et par suite le ralliement de futurs leaders. On cite par exemple le cas de Tarek Mustafa du gouvernorat de *Qalioubya* qui, grâce aux médias, a entendu parler d'Abu Eita et des mobilisations organisées par le mouvement. C'est ce qu'il illustra comme suit : « J'ai beaucoup lu dans

---

<sup>472</sup> Gamal Eiweida, « L'épopée de la grève des fonctionnaires de l'impôt foncier » (*Malhamet El- Dara'ab El-Akareyia*), op.cit, p23

<sup>473</sup> Gihan Shabaan, « L'histoire d'une grève » (*Keset edrab*), op.cit, p 38

<sup>474</sup> Entretien avec Gamal Eweida, secrétaire général du syndicat du comité syndical des fonctionnaires de l'impôt foncier à *Dakahleyia*, co-fondateur du Haut comité de la Grève (HCG) et du syndicat indépendant des fonctionnaires de l'impôt foncier, Le Caire, 19.octobre 2011.

les journaux et entendu parler d' d'Abu-Eita au sein des medias, j'ai voulu tout faire pour entrer en contact direct avec lui. Je voulais savoir qui est cette personne qui défendait nos droits ? A la suite de la manifestation organisée devant le Ministère des Finances j'ai cherché à faire sa connaissance et à rejoindre son équipe».<sup>475</sup> C'est à partir de ce moment que Tarek sera membre de l'HCG. Il participera ainsi à l'organisation du sit-in devant la Fédération des Syndicats (et plus tard devant le Conseil des Ministres).

Reste à dire que, l'attitude tolérante du régime les encouragera d'autant plus à poursuivre leur militance. Ils vont donc organiser une mobilisation d'une durée plus longue afin de pouvoir exercer une pression plus forte sur le régime. Ils vont ainsi coordonner leurs actions pour organiser un sit-in de deux jours devant la Fédération des Syndicats le 3 décembre 2007, la date changera ultérieurement et sera le 13 novembre 2007.<sup>476</sup>

### **Section 5 - Sit-in devant la Fédération des Syndicats (13-14 novembre): Stratégie de de-légitimation et construction des « Frontières »:**

Dans cette section, on essaiera de décrire les dynamiques de la mobilisation des fonctionnaires de l'impôt foncier devant la Fédération des syndicats le 13-14 novembre. Certes, la capacité d'organiser cette mobilisation qui a duré plus longtemps reflète le renforcement des capacités organisationnelles de l'HCG. Néanmoins cette mobilisation tire son importance particulière de l'impact qu'elle aura: la construction d'une sorte de frontière entre le mouvement ou le « nous » et l'organisation syndicale officielle ou le « vous » (voir : Taylor et Whittier 1992, Hunt et Benford 2004). Ceci étant le premier pas vers l'élaboration d'une identité propre au mouvement favorisant ainsi son orientation vers une position oppositionnelle au régime et à ces institutions. Dans ce cadre, on se focalisera dans cette section sur l'analyse des deux dynamiques suivantes: (1) La stratégie médiatique des leaders du mouvement visant à exploiter les médias - une des

---

<sup>475</sup> Entretien avec Tarek Mostafa, leader du mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier au gouvernorat de *Qalioubeya*, membre du Haut comité de la Grève (HCG) et co-fondateur du syndicat indépendant de l'impôt foncier, op.cit.

<sup>476</sup> Gihan Shabaan, « L'histoire d'une grève » (*Keset edrab*), op.cit, p 38

variables de la « structure des opportunités politiques »- afin de légitimer leurs causes et délégitimer leurs adversaires : le syndicat officiel. (2) Les dynamiques de l'interaction conflictuelle entre le mouvement et la Fédération des Syndicats à la suite de laquelle s'est construite cette ligne de démarcation entre les deux parties du conflit.

La mobilisation des fonctionnaires de l'impôt foncier devant la Fédération officielle a eu lieu dans un contexte de conflit de « cadrage » entre les acteurs du régime d'une part et les leaders du mouvement d'autre part. Le Syndicat officiel cherchait ainsi à délégitimer l'action protestataire du mouvement qui tentait en contrepartie de légitimer ses enjeux. D'ailleurs, l'évènement qui a déclenché cette guerre quelques jours avant la date convenue pour l'organisation de la manifestation devant la Fédération des syndicats le 13 novembre a été le suivant: Mumtaz El-Out, le directeur du bureau du Ministère des Finances, le 24 octobre a présenté, un document au Ministre dans lequel, il a réclamé une somme de 78 millions de livres égyptiennes. Cette somme devrait être reçue par les fonctionnaires du Ministère sous forme de gratifications et de primes bien que ces derniers touchent déjà un salaire beaucoup plus important que celui des fonctionnaires de l'impôt foncier non rattachés au Ministère des Finances (voir : section 1). Le Ministre a approuvé cette demande le 7 novembre accentuant de la sorte la frustration des fonctionnaires de l'impôt foncier.

La stratégie des leaders du mouvement a consisté à exploiter au maximum cet évènement afin de réaliser deux objectifs: (1) Légitimer leur actions protestataires en l'encadrant en tant que revendication de « justice sociale » légitime face à « l'injustice » de l'administration gouvernementale. Ce cadrage s'est concrétisé dans la manière avec laquelle Gamal Eweida, un des leaders du mouvement a décrit cette décision dans son livret portant sur l'histoire de la mobilisation des fonctionnaires de l'impôt foncier: « Des fonctionnaires sont prêts à organiser vaille que vaille des sit-in, pour réclamer la parité salariale avec leurs collègues. Ces derniers dont les conditions sociales sont de loin meilleures, bénéficient de plus d'avantages. Où est donc la justice sociale ?». <sup>477</sup> D'ailleurs, cette demande loin de susciter une confrontation avec le régime, invites au

---

<sup>477</sup> Gamal Eiweida, « L'épopée de la grève des fonctionnaires de l'impôt foncier » (*Malhamet El- Dara'ab El-Akareyia*), op.cit), op.cit, p25

contraire, à convaincre les dirigeants de la légitimité de leurs revendications, étant donné son aspect strictement social voire éthique. (2) Elargir la portée du mouvement (Gamson et Wolfsfeld 1993:116), ou des échos qu'il pourrait produire en termes de solidarité ou de sympathie (Koopmans 2004 : 367). C'est ce qu'a confirmé Makram Labib membre du comité de coordination: « On a très bien exploité cet événement. On l'a transmis aux médias qui se sont focalisés encore plus sur nos revendications. On a même alerté les agents de sécurité qu'on rencontrait dans la rue pour mettre en lumière nos demandes et créer de la sympathie vis-à-vis d'eux ». <sup>478</sup>

Cette diffusion médiatique a suscité au sein de ces médias même des réactions en chaîne de la part de l'administration de l'impôt foncier au Caire et du Syndicat officiel des Banques et des Assurances. Une guerre de « dé-légitimation » réciproque a donc éclaté. Ainsi, Ismail Abdel Rasol, le directeur de l'administration de l'impôt foncier a déclaré au programme de « 10h du soir nous optons pour l'escalade » et dans plusieurs journaux indépendants à la tête desquels *Al-Masry Al-Youm* que les fonctionnaires étaient impatients et qu'il faudrait attendre la nouvelle loi sur l'impôt foncier qui devrait être soumise au parlement lors de la prochaine session parlementaire débutant le 7 novembre 2007. Farouk Shehata, le Président du syndicat des banques et des assurances a confirmé ces propos <sup>479</sup>. Il a également insisté dans sa déclaration au quotidien *Al-Masry Al-Youm* sur l'illégitimité de l'action protestataire organisée devant le Ministère des Finances: « La manifestation qui a eu lieu devant le Ministère des Finances n'a aucune légitimité. J'avertis qu'une partie des fonctionnaires sont en train de mobiliser leur collègues pour réaliser des intérêts qui leur sont propres ». <sup>480</sup> En outre, le 23 octobre Shehata avait organisé une réunion avec tous les présidents des comités syndicaux dans les différents gouvernorats. Il leur a donné l'ordre d'empêcher n'importe quelle grève ou manifestation. Son argument était que de telles grèves n'ont aucune légitimité puisque que la loi va être promulguée très prochainement. <sup>481</sup>

Les leaders du mouvement quant à eux se sont basés sur les positions de Farouk

---

<sup>478</sup> Gihan Shabaan, « L'histoire d'une grève » (*Keset edrab*), op.cit, p 38

<sup>479</sup> Rabab Fares, « On a échoué à convaincre les fonctionnaires de l'impôt foncier à mettre fin à leur sit-in » (*fashal eknaa' muwazafi el-dara'ab el-akareyia be fad el e'tesam*), *Nahdit Masr*, 24 octobre 2011, p1

<sup>480</sup> Ibid

<sup>481</sup> Ibid

Shehata « anti- revendications » des manifestants pour délégitimer le syndicat officiel en tant que représentant des fonctionnaires. Ils se sont ainsi présentés comme représentants légitimes des intérêts du mouvement face à un syndicat officiel qui se désintéresse à défendre la cause de ceux qu'il est censé officiellement représenter. C'est dans ce cadre, qu'ils ont émis une déclaration qui a été publiée par le journal *El-Badil*, et dans laquelle, ils ont affirmé: « Le président du syndicat des banques et des assurances n'est pas des nôtres nous et ne nous représente guère ». <sup>482</sup> Cette guerre de délégitimation ainsi que la position du syndicat officiel a une importance particulière pour notre analyse car elle marque le début de la formation d'une ligne de démarcation entre les fonctionnaires d'une part et l'organisation syndicale officielle d'autre part. Comme on le verra dans les lignes qui viennent, l'attitude d'Hussein Mugawer, le Président de la Fédération officielle des Syndicats lors du sit-in ne du 13 novembre qui va s'organiser devant le bâtiment de cette dernière va consolider encore plus ce clivage.

Les leaders du mouvement ont commencé à se réunir pour organiser le sit-in qui devra avoir lieu devant la Fédération des Syndicats le 13 novembre Le HCG a pris de l'ampleur notamment avec l'augmentation du nombre des nouveaux fonctionnaires actifs et militants venant d'autres gouvernorats. Des milliers de fonctionnaires se sont rassemblés ainsi devant le bâtiment de la Fédération des Syndicats, sur la rue *Al-Gala'*, au Caire. Ils étaient environ 2000 fonctionnaires. <sup>483</sup> Les manifestants scandaient des slogans qui mettaient l'accent sur la légitimité et la justice de leur cause: « Le fonctionnaire honnête ne trouve pas le prix du pain » (*el mowazaf el sharif mesh lae'yi el reghif*), « Les fonctionnaires dorment le ventre creux » (*mowazafin, mowazafin yama layali namo ga'enin*), « La grève est légitime face à la pauvreté et la faim » (*El edrab mashro'e mashroe' ded el fakr we ded el goe'*). le Ministre des Finances est de nouveau interpellé: « Botros Ghali descend de ta tour d'ivoire » (*ya Botros ya Ghali enzel men*

---

<sup>482</sup> Jean LaChapelle, Création d'un syndicat indépendant en Égypte : répertoires, intermédiations et processus de mobilisation, op.cit, p72

<sup>483</sup> Entretien avec Gamal Eweida, secrétaire général du syndicat du comité syndical des fonctionnaires de l'impôt foncier à *Dakahleyia*, co-fondateur du Haut comité de la Grève (HCG) et du syndicat indépendant des fonctionnaires de l'impôt foncier, Le Caire, 19.octobre 2011.

*borgak el ali*).<sup>484</sup> Les fonctionnaires évitaient une confrontation directe avec le gouvernement mais voulaient exercer juste une certaine pression sur lui, pour réaliser leurs demandes, ils lancèrent des slogans revendiquant le secours du Président de la République « Président de la République prête un regard aux fonctionnaires de l'impôt foncier » (*ya re'is el gomhoreya bos we tol ala el akareya*)<sup>485</sup>. Quelques heures plus tard, les manifestants ont menacé d'escalade dans le cas où le gouvernement refuse de réaliser leurs revendications : « Nazif, Nazif, le torrent t'attend » (*ya Nazif ya Nazif el tofan mestanik*)<sup>486</sup>. Par ce slogan, ils menaçaient de déplacer la place du sit-in vers le bâtiment du Conseil des Ministres.

Vers la fin du 1<sup>er</sup> jour, les membres du comité organisateur sous la présidence de Kamal Abu Eita sont allés rencontrer le Président de la Fédération des syndicats au siège même de la Fédération. Mugawer leur a promis d'intercéder personnellement en leur faveur. Pour donner gage de bonne intention, il a affirmé avoir demandé, en personne, au Ministre des Finances Botros Ghali, lors de la dernière réunion du bureau politique du PND, d'intégrer les fonctionnaires de l'impôt foncier au Ministère des Finances. Il leur a même affirmé que Botros Ghali avait répondu, en présence de Gamal Moubarak, fils du Président de la République et président du comité politique au sein du PND, qu'il était favorable à un tel projet.<sup>487</sup> En contrepartie, il leur a demandé de mettre fin au sit-in et de lui donner une chance pour résoudre leur problème, son argument étant que mettre fin au sit-in consolidera sa position lors des négociations avec le gouvernement: « Donnez moi la chance de vous aider, ce n'est pas logique que vous soyez dans ma maison (faisant référence à la Fédération des Syndicats), que je n'arrive pas à vous convaincre de partir et que vous me demandiez en même temps de vous représenter et prendre en charge vos revendications lors des négociations.<sup>488</sup> Comme l'explique La Chapelle, cet épisode de

---

<sup>484</sup> Mohamed Azouz, « Le sit-in de 7000 fonctionnaires de l'impôt foncier » (*Etesam 7000 mozaf men el-dara'ab el-akareya*), *Al-Masry Al-Youm*, 14 novembre 2011, disponible sur: <http://www.almasryalyoum.com/article2.aspx?ArticleID=82955&IssueID=858>

<sup>485</sup> Ibid

<sup>486</sup> Ibid

<sup>487</sup> Jean LaChapelle, *Création d'un syndicat indépendant en Égypte : répertoires, intermédiations et processus de mobilisation*, op.cit, p66

<sup>488</sup> Entretien avec Mahmoud Amer, leader du mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier, fonctionnaire de l'impôt foncier au gouvernorat de *Munofeyia*, co-fondateur du Haut comité de la Grève (HCG) et du syndicat des impôts fonciers, op.cit.



négociations est symptomatique du double rôle joué par le l'organisation syndicale officielle en Égypte: "Le Président de la Fédération des syndicats est le représentant « officiel » des intérêts des travailleurs et « pratiquement » représentant des intérêts du régime et entretient avec lui des relations privilégiées étant donné que Hussein Megawer est chef du Bloc parlementaire de la Main d'œuvre du PND. Le syndicat officiel est donc le « porte-parole » du régime en ce qui concerne le dossier sociaux-/ouvrier. Son rôle étant de répondre aux attentes d'une classe politique qui considère avec inquiétude la mobilisation des fonctionnaires. C'est pourquoi il tente de dissuader les fonctionnaires de recourir à des moyens de pression".<sup>489</sup>

Les propositions et arguments de Mugawer ont été sujets à discussion au sein de la délégation. Abu-Eita, en mettant en relief ce « double rôle » de la Fédération des Syndicats a construit une interprétation de l'offre de son Président comme voulant juste démobiliser les fonctionnaires et mettre fin à une mobilisation qui « ennuie » le gouvernement. Dans son argumentation, il a essayé d'orienter la réflexion de ses collègues sur l'absence de garanties assurant la réalisation de ces promesses. Son but étant de les persuader de l'importance de refuser cette offre. C'est ce que Tarek Mostafa, leader du mouvement à *Qualioubya* et membre de l'HCG a illustré comme suit: « En descendant les marches de l'escalier après la réunion avec Mugawer, Abu Eita m'a demandé mon avis. Je lui ai dit que j'étais réticent et que ce dernier voulait faire "avorter" (*yughed*) notre mouvement. Abu Eita m'a félicité pour cette réponse qui lui a prouvé que j'étais avec lui sur la même longueur d'onde et que j'allais approuver sa position ». <sup>490</sup> Mahmoud Amer, leader du mouvement à Munofeyia et membre de l'HCG a aussi mentionné un épisode similaire: « Le fait que Mugawer ait affirmé son intermédiation lors de la réunion avec le PND a laissé quelques-uns indécis quant à la possibilité d'obtenir leur demande et par suite sur la nécessité de continuer le sit-in. Cependant, la position ferme d'Abu-Eita qui a su les convaincre que le Président de la Fédération des Syndicats voulait juste les démobiliser sans qu'aucune garantie concrète

---

<sup>489</sup> Jean LaChapelle, *Création d'un syndicat indépendant en Égypte : répertoires, intermédiations et processus de mobilisation*, op.cit, p65-66

<sup>490</sup> Entretien avec Tarek Mostafa, leader du mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier au gouvernorat de *Qualioubeya*, membre du Haut comité de la Grève (HCG) et co-fondateur du syndicat indépendant de l'impôt foncier, op.cit.

ne soit donné en contrepartie, a affirmé une position générale suspectant son offre ».<sup>491</sup> Les leaders ont transmis le résultat de ces négociations aux fonctionnaires ainsi que leur interprétation commune. Un vote à main levée a lieu pour choisir de rester. La décision finale après concertation avec les membres du mouvement a été donc de passer la nuit devant le bâtiment de la Fédération des syndicats jusqu'à ce qu'une action plus concrète soit prise de la part du gouvernement.<sup>492</sup> Les manifestants, refusant de se disperser, ont ainsi scandés: «Nous ne voulons pas de fausses promesses»<sup>493</sup>. Ceci montre d'ailleurs l'importance des choix que prennent les leaders du mouvement sur les résultats que ce dernier pourra engendrer. D'une part, l'interprétation d'Abu Eita de la suggestion de Mugawer comme néfaste aux intérêts du mouvement et d'autre part, le travail de persuasion qu'il a établi ont garanti la continuité de la militance du mouvement et par suite la consolidation de ses structures.

La nuit venant, Mugawer a ordonné de fermer toutes les salles de la Fédération surtout les toilettes, pour ne laisser que les escaliers du bâtiment et le trottoir en face, comme seul endroit où les manifestants au nombre de 1000 personnes, pouvaient rester et même passer la nuit.<sup>494</sup> Gamal Eweida, membre de l'HCG a affirmé que Mugawer a même donné un coup de fil aux agents de la Sécurité, leur demandant de les chasser carrément - or cela n'a pas eu lieu.<sup>495</sup> Ils passeront ainsi la nuit sur le trottoir, entourés d'un cordon de policier. Pour le mouvement, ce geste a symbolisé une trahison de la part de ceux qui étaient au "moins théoriquement" chargés de les représenter. Il conduira ainsi à la construction d'un « cadrage » d'un syndicat officiel illégitime ne représentant guère

---

<sup>491</sup> Entretien avec Mahmoud Amer, leader du mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier, fonctionnaire de l'impôt foncier au gouvernorat de *Munofeyia*, co-fondateur du Haut comité de la Grève (HCG) et du syndicat des impôts fonciers, op.cit.

<sup>492</sup> Omar Said, « Les employés scandent des slogans contre le Ministre de l'Intérieur, et les femmes se joignent à eux » (*el-muwazafin yahtifoun ded wazir el-dakhlyia wel setat tandam ilayhom*), *Al-Badil*, 15 novembre 2007.

<sup>493</sup> Mostafa Bassiouni, « Après trois heures de pourparlers entre Mugawer et des représentants des fonctionnaires de l'impôt foncier, les fonctionnaires refusent d'arrêter la grève et passent la nuit au siège de la Fédération des syndicats » (*baa'd talat saa'tmen el mufawadat bayn Mugawer wa momaseli el daraa'b el-akaryia, el muwazafin yarjudoun inhaa' el idrab we yamdun el layla amam itihad al-nikabat*), *Al-Dustour*, 15 novembre 2007.

<sup>494</sup> Entretien avec Gamal Eweida, secrétaire général du syndicat du comité syndical des fonctionnaires de l'impôt foncier à *Dakahleyia*, co-fondateur du Haut comité de la Grève (HCG) et du syndicat indépendant des fonctionnaires de l'impôt foncier, Le Caire, 22 août 2009.

<sup>495</sup> Entretien avec Gamal Eweida, secrétaire général du syndicat du comité syndical des fonctionnaires de l'impôt foncier à *Dakahleyia*, co-fondateur du Haut comité de la Grève (HCG) et du syndicat indépendant des fonctionnaires de l'impôt foncier, Le Caire, 19 octobre 2011.

leurs intérêts. L'acte de fermeture des toilettes, qui a été mentionné dans presque tous nos entretiens, a été considéré par les manifestants comme humiliant voire cruel. Il a consolidé l'image d'une institution non représentative des fonctionnaires et qui leur est également hostile. La phrase qu'on a régulièrement entendue lors de nos entretiens était la suivante : « Vous vous rendez compte, Mugawer a fermé les toilettes et nous a jeté dehors ? La nuit la plus dure pour nous était celle qu'on avait passé à la rue *El-Galaa* (en référence à la rue où se trouve la Fédération), cette institution ne nous représente plus »<sup>496</sup>. Ces termes ont reflété le début d'une construction d'une ligne de démarcation entre les manifestants et le syndicat. Ceci étant une étape importante dans le processus de formation de l'identité du mouvement (voir: Hunt et Benford 2004), qui allait se construire en partie en opposition avec lui.

C'est ainsi que le sit-in, qui a duré du 13 au 14 novembre a été important pour l'évolution du mouvement sur deux plans: (1) L'affirmation de la capacité du mouvement non seulement à se mobiliser à l'échelle nationale mais aussi à assurer des structures mobilisatrices plus consolidées susceptibles de se maintenir pour une période de plusieurs jours (ceux du sit-in). (2) La détermination du rapport du mouvement vis-à-vis du syndicat officiel coopté par le régime. Comme l'affirment Della Porta et Diani, l'interaction avec les autorités représente une source importante d'identité, la confrontation d'une autorité perçue comme injuste étant une dynamique facilitant la consolidation d'une certaine motivation d'agir et une hostilité contre ceux qui conservent cette autorité (Della Porta et Diani 2006:112). Les dynamiques du prochain sit-in planifié pour le 3 décembre favoriseront ainsi encore plus ce processus identitaire du mouvement et par suite son opposition à l'une des institutions du régime : le syndicat officiel.

En guise de conclusion, on pourra signaler que l'émergence des structures mobilisatrices du mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier est le fruit d'une dynamique interactionnelle. Or, il est peu vraisemblable de croire qu'au cours de ce processus conflictuel, la construction de ce mouvement maintenant d'envergure nationale, va de soi. Au contraire, notre analyse confirme que, dans un contexte de

---

<sup>496</sup> Entretien avec plusieurs membres du Haut Comité de la Grève (HCG) du mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier à l'instar de Gamal Eweida, Tarek Mustafa et Mahmoud Amer.

régime semi-autoritaire, la transformation d'une mobilisation en un mouvement social a été le fruit du travail continu des leaders sur leur contexte d'action. Trois types d'actions y sont particulièrement significatifs: (1) L'identification des leaders des « opportunités politiques » que leur contexte d'action a favorisé. Il est peu probable de penser que cette mobilisation aurait pu avoir lieu sans ce travail d'interprétation des « opportunités » établit par les leaders et les « coups » qu'ils ont joués pour en tirer profit. (2) Le travail de conversion des réseaux sociaux que possédaient les leaders initiateurs du mouvement en un acte protestataire. (3) Leur mise en place de tactiques permettant à la fois la réussite de la mobilisation et la délégitimation des enjeux de l'adversaire. C'est ainsi que les fonctionnaires de l'impôt foncier ont réussi malgré leurs capacités organisationnelles limitées à construire un mouvement social à l'échelon national. Ainsi, les actions des leaders étaient elle-même créatrices d'opportunités, qui en se renouvelant au cours du conflit, ont généré de nouvelles possibilités d'élargissement du mouvement. Les propos de Filleule semblent ainsi propices à notre analyse : « Loin de constituer des stocks préexistant à l'action et structurellement insensibles, les opportunités s'actualisent de manière continue dans le rapport du mouvement aux contextes dans lesquels ils se meuvent » (Filleule 1997 :57). Le sit-in organisé devant la Fédération des syndicats sera ainsi suivi par une mobilisation générale, le 3 décembre<sup>497</sup> regroupant un nombre encore plus important de fonctionnaires et survivant pour une période de temps plus longue (10 jours).

---

<sup>497</sup> Gihan Shabaan, « L'histoire d'une grève » (*Keset edrab*), op.cit, p 38

## **Chapitre 6**

**Sit-in du 3 décembre 2007 :**

**Réussite du mouvement de l'impôt foncier et création d'un  
« syndicat indépendant »**

## Introduction :

Le mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier a organisé le 3 décembre 2007 un sit-in rassemblant dix mille fonctionnaires venus de toute la république devant le siège du Conseil des Ministres. C'est ce sit-in qui leur permet d'obtenir gain de cause, d'acquérir leurs droits et de voir leurs revendications satisfaites. Quelques jours après, l'HCG va annoncer la création d'un syndicat indépendant représentant le mouvement. Indépendant, par rapport à l'officielle et étatique Fédération des Syndicats. Dans ce chapitre, je propose d'expliquer : (1) Comment le mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier a réussi la mobilisation du 3 décembre obligeant ainsi le régime à satisfaire sa revendication relative à la parité avec les autres fonctionnaires de la fondation du Caire. (2) Comment il a décidé et réussi la création d'un syndicat indépendant, action classée à la fois par le régime et les acteurs sociaux comme « oppositionnelle » au régime. Pour mesurer la portée de l'action, il convient de rappeler que ce nouveau syndicat est le premier à être et à se dire « indépendant » en Egypte depuis 1957. Nous on propose de mettre en relief deux aspects: (1) L'importance du processus d'élaboration des stratégies, son rôle clé dans la réussite de la mobilisation du 3 décembre et dans la réussite de la création du syndicat indépendant. L'élaboration des stratégies propices est d'ailleurs le processus d'identification des « opportunités politiques », des buts et des tactiques pouvant promouvoir le changement que le mouvement ambitionne de réaliser (Whittier 2002 : 299). (2) La transformation des actions protestataires du mouvement au cours de cette dernière mobilisation en une identité collective, cette dernière étant une condition facilitatrice de la construction du premier syndicat indépendant. L'identité collective implique (Snow 2001), un sentiment partagé d' « unicité » ancrée dans des attributs réels ou imaginaires et des expériences partagées entre ceux que la collectivité comprend et en relation ou en contraste à un ensemble des « autres », réel ou imaginé. Ancré dans un sens commun du « nous » est un sens correspondant de l'action collective<sup>498</sup>.

---

<sup>498</sup> David SNOW, *Collective Identity and Expressive Forms*, Working Papers, *Center for the Study of Democracy*, UC Irvine, 2001, document électronique disponible sur : <http://www.escholarship.org/uc/item/2zn1t7bj#page-2>

Dans ce cadre, on analysera les quatre points suivants : (1) Le choix stratégique établi par le HCG afin d'éviter la répression du régime ainsi que les tactiques mises en place afin de neutraliser l'appareil sécuritaire du régime durant les dix jours du sit-in. On démontrera ainsi que ces choix ont positivement influencé la capacité du mouvement à s'organiser et à survivre dans un contexte de régime semi-autoritaire. (2) La stratégie du mouvement visant à exploiter « l'opportunité politique » de l'intérêt médiatique dont a bénéficié le mouvement ainsi que les mécanismes de construction « identitaire » qui se sont enclenchés au cours du sit-in. On verra ainsi que cette identité collective résultant des dynamiques de l'action protestataire du mouvement a facilité la construction d'un mouvement social cohérent et capable de revendiquer plus tard son indépendance par rapport à l'étatique Fédération des Syndicats. Della Porta et Diani ont rappelé que l'identité n'est pas toujours préexistante à l'action, que c'est souvent à travers l'action que certaines émotions d'appartenance se forment et se renforcent (Della Porta et Diani, 2006 :93). (3) La décision de l'HCG de créer un syndicat représentant les fonctionnaires de l'impôt foncier indépendamment du cadre de la Fédération officielle des syndicats. On mettra ainsi l'accent d'une part sur l'effet de l'expérience biographique d'une partie des leaders du mouvement sur leur motivation à prendre cette décision, et d'autre part sur la stratégie qu'ils ont mis en place pour réussir la création de ce syndicat. (4) Les dynamiques conflictuelles et stratégiques autour de l'enjeu de la légalisation et de la reconnaissance gouvernementale de ce syndicat. On démontrera ainsi que tant l'élaboration des stratégies appropriées au contexte dans lequel le mouvement agit que la consolidation d'une identité collective au mouvement explique sa réussite au cours de ce processus conflictuel.

### **Section 1 - Sit-in devant le Conseil des Ministres : Stratégies et tactiques « préventives » de l'HCG:**

L'action protestataire est un processus itératif d'adaptation tactique (Filleule (2006 : 214). La leçon que le mouvement avait comprise à travers ses interactions conflictuelles antérieures est la suivante : il est nécessaire qu'il soit en mesure d'exercer une pression plus grande sur le régime s'il veut que ce dernier satisfasse ses demandes. En d'autres termes, il fallait être capable de (1) mobiliser un nombre plus grand de

fonctionnaires, et (2) « tenir » et persister plusieurs jours consécutifs. Gamal El-Sadek, membre de l'HCG et un des leaders du mouvement dans le gouvernorat de *Bani-Suef* disait : « On a étudié les causes de notre défaite lors du sit-in précédent. On a compris que plus le nombre de manifestants est grand plus les chances de victoires augmentent et vice-versa. On a décidé de déployer plus d'efforts d'organisation afin de pouvoir rassembler un nombre plus grand de fonctionnaires pour participer au nouveau sit-in»<sup>499</sup>. Ainsi, plus spécifiquement l'HCG avait besoin d'élaborer des stratégies et des tactiques permettant de : (1) sécuriser le mouvement et (2) garantir sa cohésion durant la durée du sit-in, soit une dizaine de jours. Cette section étudie le premier point, le deuxième sera l'objet de celle qui suit. On se focalise dans les développements qui suivent sur: (1) Les préparations de la mobilisation pour le sit-in du 3 décembre 2007 ainsi que les tactiques adoptées pour contourner les pressions sécuritaires. (2) Les deux choix stratégiques de l'HCG pour éviter la répression du régime. On démontrera que, dans un contexte de régime semi-autoritaire, le choix de l'HCG de refuser la politisation des enjeux et tout acte de violence ont été décisifs pour la survie de cette mobilisation.

L'HCG s'est réuni plusieurs fois au Caire notamment au siège du parti nassérien *Al Karama* (Abu Eita et Labib étaient membres de cette formation) afin de convenir des tactiques mobilisatrices à mettre en œuvre. Ils étudièrent notamment les moyens qui permettraient de : (1) D'accéder au plus grand nombre possible de départements au sein de l'administration de l'impôt foncier de chaque gouvernorat. (2) Assurer une meilleure organisation de la mobilisation à l'échelle nationale notamment en termes de garantie de la sécurité des grévistes.

Ainsi, au sein de chaque gouvernorat, chacun des membres du comité d'organisation formé au cours des épisodes contestataires antérieurs s'est vu confier la mission de mobiliser ses collègues. Une organisation plus sophistiquée a ainsi vu le jour: tel/s membre/s du comité a pris la responsabilité de mobiliser tel/s département/s de l'administration de l'impôt foncier dans tel gouvernorat et d'organiser leur voyage au Caire, où le sit-in devait avoir lieu<sup>500</sup>. Cette division du travail a été plus facile dans les

---

<sup>499</sup> Gihan Shabaan, "L'histoire d'une grève" (*Keset edrab*), op.cit, p39

<sup>500</sup> Gamal Eiwida, « L'épopée de la grève des fonctionnaires de l'impôt foncier » (*Malhamet El- Dara'ab El-Akareyia*), op.cit, p29-30



gouvernorats qui possèdent des structures organisationnelles, comme *Giza*, *Dakahleyia* voire *Munofeyia* (voir : chapitre 5). Gamal Eweida membre du comité d'organisation du gouvernorat de *Dakahleyia* et membre de l'HCG a expliqué, dans son livret sur les mobilisations du mouvement, cette division de travail: « Pour qu'une action réussisse, il faut un plan et une stratégie claire. Le 24 novembre 2007, on a convoqué les 22 membres du comité syndical de l'impôt foncier représentant des 22 départements de l'administration de l'impôt foncier dans le gouvernorat de *Dakahleyia* et les fonctionnaires les plus militants qui avaient émergé lors des épisodes précédentes (...). L'administration de l'impôt foncier du gouvernorat a été divisée en cinq régions couvrant les 22 succursales ou départements de l'administration du gouvernorat. Salah Mohamed Abdel Salam a été responsable de la première section du nord qui rassemble 5 succursales au niveau de la fondation, Makram Labib a été responsable de la deuxième région qui rassemble 3 succursales etc. (...). Gamal Shaaban a été responsable de la cinquième et dernière région composée des autres succursales. Il aidera aussi Salah Safwat pour mobiliser les employés du gouvernorat de *Dumyat* étant donné que ce dernier, contrairement à *Daqahliyya*, manque de structure capable d'organiser et de mobiliser les fonctionnaires (...). D'ailleurs le leader de chacune de ces régions a désigné un point de rassemblement des fonctionnaires le jour du sit-in. Deux ou trois bus devaient les y attendre, le départ pour le Ciare était prévu pour 9h :30 du matin<sup>501</sup> .

Les fonctionnaires attendus étaient plus nombreux que ceux qui avaient participé aux mobilisations antérieures. Afin d'éviter une contre-attaque des agents de sécurité, l'HCG a élaboré les deux tactiques suivantes :

(1) La diversification des points de rassemblement que devaient suivre les bus se dirigeant de chaque gouvernorats jusqu'au Caire. Il s'agissait ainsi d'éviter d'attirer l'attention des agents de sécurité qui pouvaient intervenir en voyant une dizaine de bus se rassembler à la même place et prenant le même chemin. Durant nos entretiens les leaders du mouvement ont fortement mis l'accent sur ce point, selon eux essentiel pour le succès de l'organisation de la mobilisation. Abdel Nasser El-Sayed, leader du mouvement à *Bani-Sueif* et membre du l'HCG explique : « Nous étions environ 240 fonctionnaires.

---

<sup>501</sup> Ibid, p29-30

Comment faire sortir tout ce monde de *Bani-Sueif* sans que personne ne le sache? Ceci a été un vrai problème. On a convenu que chaque bus des cinq prévus allait suivre un chemin différent. Notre stratégie a réussi car les agents de sécurité n'ont pas été alertés et nous ont laissé sortir du gouvernorat. On a dit aux leaders de chaque bus que celui qui arrivait avant midi au Caire devait s'abstenir de se diriger vers le lieu du sit-in »<sup>502</sup>.

(2) Le choix du lieu du sit-in a été remis au plus tard possible, à la dernière minute, afin de surprendre les agents de la Sécurité d'Etat. Ce n'est que juste avant l'arrivée des bus au Caire le 3 décembre qu'Abu Eita leur a indiqué au téléphone le lieu choisi pour l'organisation de la mobilisation. Eweida affirme : « Les 22 autobus qui sont sortis du gouvernorat de *Dakahleyia* avec 600 fonctionnaires à bord sont arrivés à la ville de *Kafr-Shukr* non loin du Caire. Jusqu'à notre arrivée là bas, on ne savait pas vers où nous devions nous diriger. Abu Eita « le déclencheur de la révolution des fonctionnaires de l'impôt foncier » nous a donné l'ordre de nous diriger vers le siège du Conseil des Ministres »<sup>503</sup>.

Environ cinq mille manifestants étaient rassemblés, selon le journal *El-Badil*.<sup>504</sup> Les manifestants jurèrent qu'ils ne quitteraient pas les lieux avant de voir reconnu leur droit à la parité. Ils se mirent à scander des slogans contre le Premier Ministre : « Nazif où es tu ?, dors tu (*ya nazif akhabarak eih ? enta nayem wela eih ?*) (en référence à son refus de les écouter), «soit vous nous accordez la parité avec les salariés de l'administration des impôts soit vous nous envoyez à la morgue (*ya tesawona bel maslaha, ya tewadouna ala el mashraha*) (en référence à leur détermination)<sup>505</sup>, « Nazif réveille toi, on souffre » (*ya nazif oum we tol, tol omrena sharbin el mor*)<sup>506</sup>. Ils scandèrent aussi des slogans hostiles au Ministre des Finances : « La décision, la

---

<sup>502</sup> Entretien avec Abdel Nasser Sayed, leader au mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier au gouvernorat de *Bani-Sueif*, co-fondateur du Haut Comité de la Grève (HCG) et du syndicat indépendant de l'impôt foncier, op.cit

<sup>503</sup> Gamal Eiwida, « L'épopée de la grève des fonctionnaires de l'impôt foncier » (*Malhamet El- Dara'ab El-Akareyia*), op.cit, p30

<sup>504</sup> Omar Said, « Le sit-in des fonctionnaires de l'impôt foncier devant le Conseil des Ministres » (*e'tisam el dara'ab el-akareyia amam magles el wisraa'*), *El-Badil*, 4 décembre 2007, p1

<sup>505</sup> Ibid, p1

<sup>506</sup> « 10 Mille fonctionnaires de l'impôt foncier font un sit-in devant le Conseil des Ministres » (*10 allaf muwazaf bel dara'ab el-akareyia ya'tasimoun amam magles el wizaraa'*), *Al-Masry Al-Youm*, 4 décembre 2007, p6

décision, on ne part que s'il y a décision » (*el karar el kara mesh masheyin ila be karar*) (en référence à la décision du Ministre des Finances),<sup>507</sup> « Dites à Boutros Ghali de descendre de sa tour d'ivoire » (*kolo le youssef botros ghali....enzel men borgak el ali*), « On participe au sit-in contre un gouvernement qui nous défie » (*mo'tasemin wel hak ma'ana ded hokoma betethadana*).<sup>508</sup> En outre, ils sollicitèrent l'intervention du Président de la République pour résoudre le problème en scandant : « Président de la République, jette un regard sur les fonctionnaires de l'impôt foncier » (*ya raeis el gomhoreya bos we tol ala el akareya*).<sup>509</sup> Outre ces slogans réclamant une satisfaction de leurs revendications, des pancartes et d'autres slogans dénoncèrent la détérioration du niveau de vie des fonctionnaires. Ils levèrent des pancartes sur lesquelles il était écrit : « Notre salaire équivaut à une paire de chaussures ou à 2 kilos de viande » (*moratabna yesawi gazma....we yasawi 2 kilo lahma*)<sup>510</sup>. Ils scandèrent : « Des fonctionnaires qui ont souvent dormi affamés » (*mowazafin, mozafin yama layali namo gaa'nin*), « La grève est légitime contre la pauvreté et la faim » (*el idrab mashroo'a mashroo'a ded el fakr we ded el gooe*).<sup>511</sup>

Avec la fin de la première journée du sit-in devant le Conseil des Ministres, un autre choix important dut être pris. Deux options étaient possibles : soit dormir dans la rue *Higazy* devant le siège du Conseil des Ministres soit se diriger vers celui du Syndicat officiel et y passer la nuit, afin de se protéger du froid. Abu Eita a convaincu les membres du mouvement de passer la nuit devant le siège du Conseil des Ministres étant donnée la position stratégique de ce dernier. Mugawer leur avait pourtant proposé de les accueillir à la Fédération des syndicats et de complètement les héberger là bas. Cette proposition, confirma à l'HCG que leur présence autour du siège du Conseil des ministres exerçait

<sup>507</sup> Omar Said, « Le sit-in des fonctionnaires de l'impôt foncier devant le Conseil des Ministres » (*e'tisam el darayeb el akareya amam magles el wisraa'*), op.cit, p1

<sup>508</sup> « 10 mille fonctionnaires de l'impôt foncier organisent un sit-in devant le siège du Conseil des Ministres » (*10 allaf muwazaf bel dara'ab el- akareya ya'tasimoun amam magles el wizaraa'*), op.cit, p6

<sup>509</sup> Ibid, p6

<sup>510</sup> « Dix mille fonctionnaires de l'impôt foncier organisent un sit-in devant le siège du Conseil des Ministres » (*10 allaf muwazaf bel dara'ab el-akareya ya'tasimoun amam magles el wizaraa'*), op.cit, p6

<sup>510</sup> Omar SAID, Le sit-in des fonctionnaires de l'impôt foncier devant le siège du Conseil des Ministres (*e'tisam el dara'ab el-akareya amam magles el wisraa'*), op.cit, p1

<sup>511</sup> Ibid

une très forte pression sur le régime<sup>512</sup>. Le mouvement resta à la rue *Higazy*. C'était la première fois qu'autant de manifestants occupaient une rue dans une zone rassemblant de très nombreux ministères, L'Assemblée du peuple et le Conseil Consultatif. Cette rue se trouve aussi non loin du Ministère de l'intérieur. Le choix de ce lieu garantit au mouvement une visibilité médiatique plus grande. Kamal Abu Eita a demandé aux manifestants de se prononcer : ceux qui approuvaient sa suggestion devaient applaudir en premier et ceux contre ensuite. Le groupe qui applaudira le plus fort gagnera. Le premier groupe a gagné. Il convient de rappeler la mauvaise expérience vécue par le mouvement lors de son sit-in devant la Fédération des Syndicats<sup>513</sup>. Encore une fois, l'importance des choix tactiques des leaders du mouvement doit être soulignée (voir Morris 2004 : 242). Elle exerce une influence décisive sur la capacité de ce dernier à exercer des pressions sur le régime.

Outre l'organisation du sit-in devant le siège du Conseil des Ministres, le mouvement a également eu recours à d'autres répertoires d'actions susceptibles d'accentuer la pression sur le gouvernement. Ceux qui n'avaient pu se rendre au Caire ont organisé des manifestations devant l'administration de l'impôt foncier de leur gouvernorat. Le 4 décembre environ 170 fonctionnaires ont manifesté devant le siège de l'administration de l'impôt foncier dans le gouvernorat *Kena*<sup>514</sup>. Ils scandèrent des slogans contre Abdel Rasol, le directeur de l'administration de l'impôt foncier : « On dit la vérité, on veut destituer Abdel Rasol » (*el hak el hak ne'oul awzin neshil abdel rasol*)<sup>515</sup>. Dans le gouvernorat du Nord du *Sinai*, environ 300 fonctionnaires ont manifesté devant l'administration.<sup>516</sup> Dans celui de *Ismaelyia*, 300 fonctionnaires ont organisé un sit-in devant l'administration de l'impôt foncier du gouvernorat<sup>517</sup>. Le 6 décembre, dans celui de *Dakahleyia*, environ 3000 fonctionnaires manifestèrent devant

---

<sup>512</sup> Al-Sayed Al-Turki, « Hussein Mugawer, le problème d'un homme important » (*Hussein Mugawer, azmet ragol mohem*), *El-Dustour*, 9 décembre 2007, p7.

<sup>513</sup> Ayman Saleh, « La détérioration de la crise des fonctionnaires de l'impôt foncier » (*tafakom azmet muwazafi el dara'aeb el-akareyia*), *Al-Iktisadeya Al-Masreya*, 9 décembre 2007, p11.

<sup>514</sup> Dix Mille fonctionnaires de l'impôt foncier organisent un sit-in devant le siège du Conseil des Ministres (*10 allaf muwazaf bel dara'ab el-akareyia ya'tasimoun amam magles el wizaraa'*), op.cit, p6

<sup>515</sup> « Le sit-in des fonctionnaires de l'impôt foncier entre dans son troisième jour » (*etisam mowazafi el darayeb el akareya yadkhol yawmoh el talet*), *El-Badil*, 6 décembre 2007, p2

<sup>516</sup> « Dix Mille fonctionnaires de l'impôt foncier organisent un sit-in devant le siège du Conseil des Ministres » (*10 allaf muwazaf bel dara'ab el-akareyia ya'tasimoun amam magles el wizaraa'*), op.cit, p6

<sup>517</sup> Ibid

l'administration de l'impôt foncier de la ville de *Mansoura*. Leurs slogans revendiquaient la parité : « Pourquoi l'administration de l'impôt foncier est elle oubliée ? Pourquoi est elle négligée ? » (*el-daryeb el akareya lih mitsaba lih manseya*), « Boutros Ghali descend de ta tour d'ivoire » (*ya botros ghali inzel men boragk el ali*)<sup>518</sup>.

Farouk Shehata, Président du Syndicat des banques et des assurances, s'est rendu sur les lieux du sit-in le 4 décembre (le deuxième jour) et a rencontré les manifestants. Il leur a affirmé que le Ministre des Finances avait préparé une loi sur le statut des fonctionnaires de l'impôt foncier et que cette dernière avait déjà été présentée au parlement. Il leur a demandé de dissoudre le sit-in et d'attendre deux mois, durée nécessaire pour la satisfaction de leur revendication.<sup>519</sup> Les manifestants ont refusé à l'unanimité sa proposition et l'ont chassé en scandant : « va t-en, va t-en », <sup>520</sup> la décision, la décision, on ne veut que la décision » (*el karar, el karar mesh awzin gheir el karar*)<sup>521</sup>. De même, lors des premiers jours du sit-in, le Président de la Fédération des Syndicats Mugawer a téléphoné à plusieurs reprises aux membres du Haut Comité de la Grève, pour les convaincre d'attendre la promulgation de la loi. Ce fut en vain.<sup>522</sup>

Il est nécessaire de signaler que les choix stratégiques de l'HCG étaient aussi importants pour la survie du mouvement que ses tactiques mobilisatrices. Son refus de la politisation des enjeux et son insistance à ce que le sit-in demeure pacifique lui a permis d'éviter toute intervention sécuritaire. Comme l'affirment Goodwin et Jasper, les « opportunités politiques » sont forgées par des considérations stratégiques, c'est à dire par les choix que les leaders du mouvement établissent (Goodwin et Jasper 1999 :53). Les choix effectués étaient une condition essentielle rendant possible l'exploitation de l'« opportunité politique » représentée par le déclin de la volonté du régime d'user de la

---

<sup>518</sup> « Le sit-in des fonctionnaires de l'impôt foncier entre dans son troisième jour » (*etisam mowazafi el darayeb el akareya yadkhol yawmoh el talet*), op.cit, p2.

<sup>519</sup> « Le syndicat général des Finances appelle à mettre fin au sit-in des fonctionnaires de l'impôt foncier » (*el- nikaba el ama lel maleya tado'e ila fad eitizam mowazafi el dara'ab el-akareya*), *Al-Masaeya Al-Masreya*, 8 décembre 2007, p1

<sup>520</sup> Jean LaChapelle, Création d'un syndicat indépendant en Égypte : répertoires, intermédiations et processus de mobilisation, op.cit, p72

<sup>521</sup> « Les fonctionnaires de l'impôt foncier continuent leur sit-in devant le Conseil des Ministres » (*Muwazafo el dara'ab el-akareya youwaseloun edrabhom wel etisam amam magles el wizaraa'*), *Al-Masry Al-Youm*, 5 décembre 2007, p5

<sup>522</sup> « Dix Mille fonctionnaires de l'impôt foncier organisent un sit-in devant le siège du Conseil des Ministres » (*10 allaf muwazaf bel dara'ab el-akareya ya'tasimoun amam magles el wizaraa'*), op.cit, p6

violence. Les leaders du mouvement étaient conscients du fait qu'un choix différent aurait probablement changé la réaction tolérante du régime vis-à-vis du mouvement. Citons Gamal Eweida, membre de l'HCG : « On savait le régime prêt à nous réprimer s'il sentait que notre action était liée à une organisation ou une force politique. Nous avons refusé cela. Des membres du mouvement *Kefaya* sont venus participer au sit-in en solidarité avec nous. Nous les avons chassés car ils essayaient de distribuer des tracts politiques aux fonctionnaires participant au sit-in »<sup>523</sup>. Ou Yasser Wahid, autre leader du mouvement : « Des agents de la Sécurité d'Etat se mêlaient à nous pour nous surveiller et comprendre de quoi il s'agissait. Ils voulaient seulement s'assurer que nous ne suivions aucun parti politique ». On savait que mettre l'accent sur le fait que nous ne faisons que revendiquer une augmentation salariale apaisait l'appareil sécuritaire de l'Etat ».<sup>524</sup>

La présence de ces agents au sein du sit-in a été aussi confirmée par le journal *El-Badil*. Ils suivaient les discussions des fonctionnaires pour s'assurer que le mouvement ne voulait pas remettre le régime en cause<sup>525</sup>. Ceci démontre que les choix stratégiques des leaders du mouvement et les tactiques qu'ils utilisent affectent d'une manière directe la réussite de ce dernier (voir: Morris 2004, Erickson et Bob 2006).

L'identification des types de contraintes qu'impose le contexte d'action poussa Kamal Abu Eita et Makram Labib, membres de l'HCG et co-fondateurs du parti *Karama*, à refuser toute alliance entre leur mouvement et les partis/mouvements politiques malgré les tentatives de ces derniers de s'allier au mouvement.<sup>526</sup> Abu Eita déclara à *Al-Masry Al-Youm* du 6 décembre: « Nous faisons face à la pression qu'exercent les partis et les mouvements politiques qui affirment vouloir intercéder en notre faveur. Nous refusons la

---

<sup>523</sup> Entretien avec Gamal Eweida, secrétaire général du comité syndical des fonctionnaires de l'impôt foncier à *Dakahleyia*, co-fondateur du Haut comité de la Grève (HCG) et du syndicat indépendant des fonctionnaires de l'impôt foncier, Le Caire, 19 octobre 2011.

<sup>524</sup> Entretien avec Yasser Wahid, membre du comité d'organisation de la grève des fonctionnaires de l'impôt foncier au gouvernorat de *Giza* et secrétaire au syndicat indépendant des fonctionnaires de l'impôt foncier, op.cit

<sup>525</sup> Omar Said, « Que font les agents de la Sécurité au milieu des fonctionnaires de l'impôt foncier ? » (*maza yafaa'l zobat amn el dawela fe wasat muwazafi el dara'ab el-akareyia*), *El-Badil*, 5 décembre 2007, p1

<sup>526</sup> Mohamed Azouz et Mohsen Abdel Razek, « Les fonctionnaires de l'impôt foncier continuent à défier : on ne quittera pas la rue sans solution » (*mowazafou el dara'ab el-akareyia yowaseloun el tahadi : lan noghader el shari'e doun hal*), *Al-Masry Al-Youm*, 5 décembre 2007, p1

politisation de nos enjeux ouvriers »<sup>527</sup>. Ils ont refusé également les propositions d'intervention des Frères Musulmans. Il convient de rappeler que les Frères Musulmans avaient obtenu 88 sièges au parlement suite aux élections parlementaires de 2005. Labib déclara à *Al-Masry Al-Youm*: « Nous avons refusé leur intervention car nous refusons l'exploitation politique de notre cause. L'objectif de notre sit-in est strictement l'obtention de nos droits, qui nous était niée depuis 34 ans ».<sup>528</sup>

Loin de se dire en confrontation avec le régime, les fonctionnaires ont demandé à plusieurs reprises au Président de la République d'intervenir pour résoudre leur problème : « Président de la République jette un œil compatissant sur les fonctionnaires de l'impôt foncier » (*ya raeis el gomoreya...nazret atef lel akreya*), « Nous t'attendons Moubarak, sois équitable (et donne) leurs droits à tes fonctionnaires » (*ya moubarak mestanyinak...ensef hak muwazafinak*), « un, deux, où est Hosni Moubarak ? » (*wahid etnin ...hosni mubarak fen*), « Notre leader, Dieu te garde, sauve nous du Ministre » (*ya zaiim...alh yekhalik erhamna men el wazir*).<sup>529</sup> D'ailleurs, Abu Eita veilla toujours à expliquer aux membres du mouvement: « Nous n'avons pas intérêt à ce que Moubarak reste ou quitte. En tant que mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier, nous devrions nous focaliser exclusivement sur notre revendication relative à la parité »<sup>530</sup>.

En outre, les membres de l'HCG craignaient un kidnapping éventuel d'Abu Eita par les organismes sécuritaires. Ils pensaient que les agents de sécurité pourraient considérer cette option, afin de disperser les grévistes. Or, un tel incident pouvait au contraire inciter certains à la violence. C'est pourquoi ils sont convenus, au cours des

---

<sup>527</sup> « Les fonctionnaires de l'impôt foncier menacent de transférer leur sit-in devant la Présidence » (*muwazafi el-dara'ab el-akareyia yohadedoun be nakel etisamahom amam el rea'sa*), *Al-Masry Al-Youm*, 6 décembre 2007, p6

<sup>528</sup> Mohamed Azouz et Mohsen Abdel Razek, « Les fonctionnaires de l'impôt foncier continuent à défier : on ne quittera pas la rue sans solution » (*mowazafou el dara'ab el-akareyia yowaseloun el tahadi : lan noghader el shari'e doun hal*), op.cit, p1

<sup>529</sup> « Les fonctionnaires de l'impôt foncier menacent de transférer leur sit-in devant la Présidence » (*muwazafi el-dara'ab el-akareyia yohadedoun be nakel etisamahom amam el rea'sa*), op.cit, p6

<sup>530</sup> Madiha Morsi, Présidente du comité du Caire au sein du syndicat indépendant, nous affirma, au cours de l'entretien qu'elle nous accorda le 4 octobre 2011 au Caire: « Les partis/mouvements politiques infiltraient souvent nos rangs pour disséminer et crier des slogans politiques tels « on veut la chute de Moubarak » (*yaskot yaskot Hosni Moubarak*). Nous scandions alors de plus belle : « Avec notre esprit et notre sang, on défendra le gagne pain de nos enfants » (*bel roh bel dam rezk eyalna aha*), afin que leurs slogans ne soient pas entendus. Nous voulions être présentés à l'opinion publique comme un mouvement ouvrier et non comme un mouvement politique ».

réunions préparatoires, de la nécessité de confier à certains des leurs la responsabilité de protéger Kamal Abu Eita afin de garantir que le sit-in demeure pacifique malgré tout. Abdel Nasser El-Sayed membre de l'HCG explique : « On avait peur que la Sécurité d'Etat ne le kidnappe pour exercer sur nous une pression psychologique. Si cela avait été le cas, les fonctionnaires allaient avoir recours à la violence contre les agents de la sécurité nous encerclant. On ne voulait pas de cela. Pour être clair et net, on désirait que notre sit-in demeure pacifique et non politisé (*selmi we gheir mosayas*). C'est moi qui avais pris en charge cette tâche. J'accompagnais Abu Eita comme son ombre afin de le protéger»<sup>531</sup>.

De même, dès le premier jour le slogan « pacifique, pacifique » (*selmia, selima*) fut scandé<sup>532</sup>. Ce slogan visait à ne pas donner aux agents de sécurité encerclant les manifestants un prétexte pour intervenir et avoir recours à la force. Les leaders du mouvement demandèrent à leurs camarades de ne pas avoir recours à des slogans pouvant provoquer les agents de sécurité. Ashraf Gad, membre de l'HCG, a affirmé : « Nous avons demandé à nos collègues de ne pas utiliser des slogans autres que ceux dont nous avons convenu ». <sup>533</sup> Makram Labib membre de l'HCG affirma à ses camarades que les agents de sécurité étaient des collègues, des fonctionnaires de l'Etat qui souffraient comme eux de la faiblesse de leur rémunération. Le mouvement utilisa des slogans exprimant ce thème : « Nous sommes vos enfants, nous sommes vos frères » (*ehna wiladkom...ihna ikhwatkom*)<sup>534</sup>. Ce ne fut pas sans effets. Certains des agents de sécurité les encerclant ont sympathisé avec eux. Yasser Wahid affirme même que certains agents les ont encouragés à poursuivre le mouvement jusqu'à ce qu'ils obtiennent satisfaction.<sup>535</sup> Cette sympathie fut réciproque et les participants au sit-in formulèrent et

---

<sup>531</sup> Entretien avec Abdel Nasser Sayed, leader au mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier au gouvernorat de *Bani-Sueif*, co-fondateur du Haut Comité de la Grève (HCG) et du syndicat indépendant de l'impôt foncier, op.cit

<sup>532</sup> Gamal Eiwida, « L'épopée de la grève des fonctionnaires de l'impôt foncier » (*Malhamet El- Dara 'ab El-Akareyia*), op.cit p54

<sup>533</sup> Entretien avec Ashraf Gad, membre du comité d'organisation de la grève des fonctionnaires de l'impôt foncier à *Beyeira* et membre du syndicat indépendant des fonctionnaires de l'impôt foncier, op.cit

<sup>534</sup> Gamal Eiwida, « L'épopée de la grève des fonctionnaires de l'impôt foncier » (*Malhamet El- Dara 'ab El-Akareyia*), op.cit p54

<sup>535</sup> Entretien avec Yasser Wahid, membre du comité d'organisation de la grève des fonctionnaires de l'impôt foncier au gouvernorat de *Giza* et secrétaire au syndicat indépendant des fonctionnaires de l'impôt foncier, op.cit. Voir aussi : Gihan Shabaan, « L'histoire d'une grève » (*Keset edrab*), op.cit, p39-40.



scandèrent des slogans exprimant leur reconnaissance vis-à-vis des forces de sécurité : « Ministre de l'Intérieur, tes hommes sont excellents » (*ya wazir el-dakheleya regaltak 100%*), « Employés du Ministère de l'Intérieur, merci pour cette aide » (*ya regal el dakhleya shukran ala el wakfa dia*).<sup>536</sup>

A la lumière de ce qui précède, il est possible d'affirmer que deux facteurs ont permis au mouvement de s'organiser et de protéger sa mobilisation contre les éventuelles répressions sécuritaires: (1) La capacité des leaders du mouvement à identifier les contraintes que leur impose leur contexte d'action. Cette capacité est paradoxalement la condition nécessaire, essentielle pour pouvoir aussi exploiter les « opportunités » qu'offre ce contexte. (2) Leur capacité à formuler des choix stratégiques et tactiques appropriés. Cette capacité est, au moins partiellement, le fruit des interactions antérieures du mouvement même avec le régime. Les conflits antérieurs ont donné au mouvement le savoir faire lui permettant de prévoir, prévenir, s'adapter tactiquement aux pressions que le régime est susceptible d'exercer.

## **Section 2 - Dynamiques du sit-in : Effet médiatique et processus identitaire :**

Dans cette section, nous décrivons et analysons (1) le processus de cadrage médiatique ainsi que celui (2) de la formation d'une identité propre au mouvement. On décrira ainsi : (1) Les « opportunités » procurées par l'intérêt médiatique dont a bénéficié le mouvement et comment l'HCG les a exploitées afin d'élargir la portée du mouvement et de renforcer sa cohésion. (2) Le processus de la construction identitaire. Une identité s'est constituée au cours des dix jours du sit-in, à la suite des interactions personnelles intensifiées et de la négligence gouvernementale. (3) Les dynamiques de la mise en scène du mouvement par l'HCG, visant à envoyer des signes d'unité, de détermination et de persistance face à l'indifférence gouvernementale. On démontrera que cette mobilisation avec les dynamiques interactives qu'elle engendrera va rendre possible la construction d'une identité collective propre au mouvement. Cette dernière empêchera - comme on le verra à la section suivante - une démobilisation rapide du mouvement même à la suite de

---

<sup>536</sup> « Les fonctionnaires de l'impôt foncier refusent de donner aux fonctionnaires de l'impôt foncier une opportunité pour négocier » (*muwazafou el dara'ab el-akareyia yarjudoun maneh Mugawer mohala lel tafawed*), *Al-Masry Al-Youm*, 7 décembre 2007, p5

son succès, et mènera de ce fait à la constitution du premier syndicat indépendant du cadre de la Fédération officielle des syndicats depuis 1957.

Les médias ont procuré en effet au mouvement des opportunités politiques considérables que l'HCG n'hésita pas à exploiter au maximum. L'événement a bénéficié de la couverture extensive de la presse privés et surtout suscita l'intérêt du programme télévisé «*el ashera masa'an*», qui jouit d'une audience de plusieurs millions de téléspectateurs et qui eut, dans cette affaire, un énorme impact. Il présenta, le soir du deuxième jour du sit-in des fonctionnaires de l'impôt foncier, un reportage portant sur leurs revendications ainsi que sur leur sit-in dans la rue *Higazy*.<sup>537</sup> A la télévision, Abu Eita résuma le problème des fonctionnaires de l'impôt foncier tout en soulignant la « dépolitisation » de leur mouvement et en rappelant que leur cause était juste: « L'Etat a refusé de nous prêter attention alors qu'on demandait nos droits depuis 20 ans. Nous n'appartenons à aucun parti politique, nous protestons juste car nous avons besoin de cette augmentation salariale dans un contexte d'augmentation des prix »<sup>538</sup>.

La stratégie médiatique de l'HCG consista à présenter l'action protestataire du mouvement comme étant essentiellement une revendication de « justice sociale » et une question de « droit légitime ». Son but était essentiellement de : (1) créer une opinion publique favorable, (2) susciter des phénomènes d'identification au sein des rangs des fonctionnaires. Les déclarations des leaders mais aussi des membres du mouvement aux médias mirent ainsi l'accent sur les mauvaises conditions de vie comme motif d'une mobilisation revendiquant un droit légitime à une égalité salariale<sup>539</sup>. Abdel Nasser Sayed

---

<sup>537</sup> Entretien avec Gamal Eweida, secrétaire général du syndicat du comité syndical des fonctionnaires de l'impôt foncier à *Dakahleyia*, co-fondateur du Haut comité de la Grève (HCG) et du syndicat indépendant des fonctionnaires de l'impôt foncier, op.cit

<sup>538</sup> Adel Eldergali, « Au Programme 10h du soir ...le représentant de la Fédération des Syndicats : « dans chaque crise nous ne trouvons personne avec qui négocier, l'Etat est sourd » (*lel ashera massan....momasel itihad omal masr : « fe kol kadeya la naged man nofawidoh, wal dawela la tasmaa' »*), *Al-Masry Al-Youm*, 5 décembre 2007, p3

<sup>539</sup> Avec le titre « Histoire de 10 000 citoyens devant le Conseil des Ministres », *Al-Masry Al-Youm* du 6 déc. 2007 publia une dizaine d'entretiens avec les fonctionnaires présents au sit-in. Tous percevaient leur sit-in comme une revendication d'un droit légitime étant donnée la détérioration de leurs conditions socio-économiques. Soit par exemple la déclaration de Aziza Rasha Mohamed: « Mon salaire ne dépasse pas les 416 livres égyptiennes alors que je suis responsable de toute une famille après la mort de mon mari. Je suis venue seule avec ma valise de médicaments car je suis diabétique. Je ne vais pas quitter la rue avant de recevoir mes droits, je ne suis pas venu mendier mais je suis venu pour réclamer mes droits ».

membre de l'HCG déclara par exemple à *Al-Masry Al-Youm* qu'il était venu avec toute sa famille et qu'il ne quittera la rue sans avoir obtenu son droit : « Après 10 ans de travail mon salaire est de 350 LE. Je ne crains pas pour mon enfant qui est venu avec moi ici. Dans tous les cas on va mourir. Je suis incapable de lui apporter de la viande, et quand il arrive que je puisse le faire ce sont juste des petits morceaux. Je fais de mon mieux pour qu'il ne soit pas jaloux de ses voisins »<sup>540</sup>. Son fils Islam devint populaire au sein du sit-in à cause de ses slogans : « Nous n'avons pas peur, nous ne courberons pas l'échine, nous haïssons les voix basses » (*wela benkhaf wela bentati ehna kirehena el sout el wati*). Il affirma quand à lui : « Je prends des leçons particulières et le salaire de papa ne suffit pas pour les payer. J'ai donc laissé l'école et je suis venu ici avec papa. Je ne vais pas rentrer chez moi avant que le sit-in ne se termine et qu'on obtienne nos droits »<sup>541</sup>.

En voyant à la télévision leurs collègues dormir dans la rue et militer pour leurs droits communs, d'autres fonctionnaires s'enhardirent et oublièrent leurs réticences. Ils décidèrent de se joindre à leurs collègues au sit-in.<sup>542</sup> La stratégie médiatique de l'HCG a porté des fruits et a facilité la formation d'une lecture et d'une interprétation partagées. En outre, les médias ont réussi à pallier, d'une certaine manière, le manque de structures organisationnelles. Ils contribuèrent à mobiliser les fonctionnaires et à les inciter à participer au sit-in et à rejoindre leur collègues (voir: Walgrave and Manssens, 2000). Gamal Eweida nous a déclaré « Tu ne peux pas imaginer à quel point le programme télé de *Dream 2* nous a aidé. Il a mobilisé les réseaux de fonctionnaires qu'on n'avait pas su mobiliser. En nous voyant à la télé, nos collègues ont beaucoup sympathisé avec nous et ont décidé de nous rejoindre le lendemain ».<sup>543</sup> De ce fait, selon lui, quelques jours après, le nombre des fonctionnaires participant au sit-in ont atteint le cap des 10 000 puis de 15 000 les trois derniers jours du sit-in<sup>544</sup>.

---

<sup>540</sup> Mahmoud El-Zahi, « L'enfant Islam est venu avec son père au sit-in et est devenu responsable des slogans » (*el-tafel Islam gaa' le mosharakit walidoh el-eitisam fa sar hatif*), *Al-Masry Al-Youm*, 6 décembre 2007, p6

<sup>541</sup> Ibid, p6

<sup>542</sup> Entretien avec Gamal Eweida, secrétaire général du syndicat du comité syndical des fonctionnaires de l'impôt foncier à *Dakahleyia*, co-fondateur du Haut comité de la Grève (HCG) et du syndicat indépendant des fonctionnaires de l'impôt foncier, op.cit

<sup>543</sup> Ibid

<sup>544</sup> Ibid

Les medias ont procuré au mouvement une « opportunité » permettant d'élargir sa base sociale. Cette opportunité fut aussi exploitée par l'HCG pour consolider l'ancienne base du mouvement, garantissant ainsi sa cohésion et sa solidité. L'arrivée d'autres fonctionnaires au sit-in fut mise en relief par l'HCG pour élever le moral des grévistes et les inciter à résister. Tarek Mustafa membre de l'HCG explique : « Le troisième jour de notre sit-in, des collègues de *Qalioubeya* m'ont téléphoné. Ils nous avaient vus à la télé. J'ai ouvert sur le champ le « *speaker* » de mon cellulaire afin qu'ils entendent les slogans qu'on scandait. Ils m'ont affirmé vouloir nous rejoindre, je leur demandai de ne pas le faire et d'attendre mon arrivée à *Qalioubeya*. Je voulais organiser les choses et le rassemblement, afin qu'on arrive au sit-in comme une masse organisée. Je voulais ainsi envoyer un message de solidarité fort aux grévistes qui dormaient depuis plusieurs jours à la rue. Nous étions 300 fonctionnaires. Afin d'élever le moral de mes collègues du sit-in, nous sommes arrivés sur les lieux avec une pancarte sur laquelle j'avais écrit « Les fonctionnaires de *Qalioubeya* sont arrivés, nous sommes tous solidaires avec vous ». <sup>545</sup> Abu Eita suivit la même tactique afin de maintenir la cohésion du mouvement : Debout au milieu du sit-in, muni d'un micro, il a demandé à ses collègues de se calmer afin d'accueillir les nouveaux manifestants venant des divers gouvernorats en les énumérant : « Toutes nos salutations aux héros de *Qalioubeya, Minia, Beyeira, Port-Said, Ismaleyia, Sharkeyia et Bani-Sueif* ». Dès qu'il mentionnait le nom d'un gouvernorat, les fonctionnaires sifflaient, frappaient les tambours pour les saluer. Ils chantaient tous : « Salut les amis... Salut les amis » (*Ya habayeb bel salama ... Ya habayeb bel salama*) <sup>546</sup>. En outre, le HCG créa deux comités ayant pour objectif d'informer le mouvement de l'intérêt qu'il suscitait médiatiquement: (1) Le comité des médias passait en revue la presse chaque jour et mettait le mouvement au courant des développements. <sup>547</sup> (2) La radio du sit-in annonçait les dernières informations relatives

---

<sup>545</sup> Entretien avec Tarek Mostafa, leader du mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier au gouvernorat de *Qalioubeya*, membre du Haut comité de la Grève (HCG) et co-fondateur du syndicat indépendant de l'impôt foncier, op.cit

<sup>546</sup> Gamal Eiwida, L'épopée de la grève des fonctionnaires de l'impôt foncier (*Malhamet El- Dara'ab El-Akareyia*), op.cit, p47

<sup>547</sup> Jean LaChapelle, Création d'un syndicat indépendant en Égypte : répertoires, intermédiations et processus de mobilisation, op.cit, p70-71

aux réactions gouvernementales vis-à-vis des revendications et informait le mouvement chaque soir des communiqués de solidarité qui parvenaient aux leaders du mouvement<sup>548</sup>.

La réponse gouvernementale fut tardive malgré les pertes que l'Etat endurait à cause de ce sit-in. Selon Abu Eita, ces dernières se sont élevées à 300 millions de LE, car cette période était celle de la collecte des impôts fonciers dans les villages sur l'ensemble du territoire<sup>549</sup>. Si on excepte les infructueuses tentatives du syndicat officiel, les manifestants étaient, au début, complètement ignorés par le gouvernement. Le Ministre des Finances n'intervint qu'au septième jour (9 décembre). Il se rendit au siège du Conseil des Ministres et demanda aux leaders du mouvement de former une délégation pour négocier avec lui. Kamal Abu Eita la constitua de manière à ce qu'elle soit représentative géographiquement et religieusement : outre lui et Makram Labib (chrétien), il choisit trois fonctionnaires représentant le Sud de l'Egypte, le Delta et le Nord du Caire.<sup>550</sup> Lors de la réunion avec le Ministre à laquelle un officier de la Sécurité d'Etat a participé, le premier leur proposa de mettre fin au sit-in en contrepartie de : (1) L'acquisition d'une récompense financière à l'occasion de la fête du *Grand Bairam*. (2) L'obtention de l'égalité partielle avec la fondation des fonctionnaires de l'impôt foncier au Caire pendant la discussion au parlement du projet de loi de l'impôt foncier sur les nouveaux bâtiments. (3) L'égalité de statut avec l'administration de l'impôt foncier du Caire après la promulgation de la nouvelle loi<sup>551</sup>. La délégation indiqua au Ministre

---

<sup>548</sup> Mostafa Bassiounni et Tamer Abu Azab, « Un moral élevé et des délégations de solidarité » (*mae'naviyat mortafi'a we wefod tadamun*), *El-Dustour*, 9 décembre 2007, p16.

Gamal Eweida, membre de l'HCG explique à la p50 de son livret portant sur l'histoire du mouvement disponible sur : <http://www.e-socialists.net/node/1332> que deux autres comités furent aussi créés: (1) Le comité des slogans. Ce dernier avait pour mission la conception de slogans pouvant être utilisés lors du sit-in. (2) Le Comité de subsistance. Il avait pour rôle d'assurer la subsistance des manifestants, problème qui se posa après plusieurs jours de sit-in. Les fonctionnaires avaient apporté avec eux de la nourriture pour une durée de deux ou trois jours. Ce comité collecta, auprès de chaque fonctionnaire, une somme de dix livres égyptiennes afin d'acheter de la nourriture : principalement du pain, des fèves et du fromage<sup>548</sup>. De même, les habitants de la rue *Higazy* et des rues à côté apportaient de temps en temps des repas de *Mulokheya* et de *Mahshi* (repas égyptiens) aux manifestants. Les membres du mouvement utilisaient les toilettes d'une mosquée et celles d'une station d'essence.

<sup>549</sup> « Les fonctionnaires de l'impôt foncier menacent de transférer leur sit-in devant la Présidence » (*muwazafi el-dara'ab el-akareyia yohadedoun be nakel etisamahom amam el rea'sa*), op.cit, p6

<sup>550</sup> Entretien avec Tarek Mostafa, leader du mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier au gouvernorat de *Qalioubeya*, membre du Haut comité de la Grève (HCG) et co-fondateur du syndicat indépendant de l'impôt foncier, op.cit

<sup>551</sup> Gamal Eiwida, L'épopée de la grève des fonctionnaires de l'impôt foncier (*Malhamet El- Dara'ab El-Akareyia*), op.cit, p44

qu'elle devait consulter les manifestants avant de prendre une décision finale. Labib et Abu Eita ont présenté le résultat des négociations aux grévistes. Un vote fut organisé et le résultat fut un refus unanime de l'offre. La réponse des manifestants fut: "La décision...la décision on ne veut rien d'autre » (*el-karar, el-karar...mesh awzin kheir el karar*). Par "la décision", les grévistes réfèrent à celle de leur rattachement au Ministère des Finances.

Le sit-in dura dix jours, à cause de la posture gouvernementale, feignant l'indifférence. Des interactions quotidiennes multiples ont impliqué les participants. Une certaine unité entre les membres du mouvement a été de ce fait consolidée. On a assisté ainsi à la mise en place d'un autre mécanisme de la construction identitaire du mouvement, l'émergence de réseaux de relations de confiance entre les membres du mouvement qui agissent dans des environnements sociaux complexes. Ces relations sont d'ailleurs la base du développement de réseaux de communications informelles et de supports mutuels (Della Porta et Diani, 2006 :94). Cette construction identitaire s'est concrétisé, devint visible par l'identification des membres du mouvement à leurs leaders ainsi qu'au groupe entier et par une solidarité mutuelle et une ambiance plutôt familiale. Par exemple, un des fonctionnaires devint le père de deux jumeaux lors du sit-in. Il choisit d'appeler l'un d'eux Kamal et l'autre Abu Eita en l'honneur du leader du mouvement.<sup>552</sup> Un autre quitta, le temps d'une journée, le sit-in pour célébrer ses fiançailles. Le lendemain, il revint au sit-in pour militer avec ses collègues tout en signalant à son épouse qu'il lui offrira son cadeau de mariage (*el-shabka*) à la suite de son rattachement au Ministère des Finances. Ses collègues l'appelèrent « le mari du sit-in » (*aris el-itisam*).<sup>553</sup> Plus le *sit-in* durait, plus la solidarité augmentait entre les membres du groupe. Beaucoup de fonctionnaires ont rentré chez eux ramener leurs familles et participer tous ensemble au sit-in. Les enfants ont joué ensemble et les parents de différentes familles ont aidé les enfants dans leurs études. Les femmes vivant au gouvernorat de Giza (non loin du Caire) quittaient le sit-in pour aller cuisiner et revenir avec de la nourriture au sit-in<sup>554</sup> (on a observé des pratiques similaires à Méhalla, rappelle

---

<sup>552</sup> Mostafa Bassiouni et Tamer Abu Azab, « Un moral élevé et des délégations de solidarité » (*mae'nawiyat mortafi'a we wefod tadamun*), op.cit, p16

<sup>553</sup> Ibid, p16

<sup>554</sup> Entretien avec Nagat Ragab, membre du comité d'organisation de la grève des fonctionnaires de l'impôt foncier à Giza et membre au syndicat indépendant des fonctionnaires de l'impôt foncier, op.cit

t-on). D'autres apportèrent des petits fours et essayèrent de cuisiner sur place pour nourrir leurs collègues. Tous mangeaient ensemble et partageaient pain et nourriture<sup>555</sup>. Les femmes se montraient aussi solidaires avec leurs collègues diabétiques. Ces dernières tenaient à ne pas quitter le sit-in alors qu'elles avaient besoin d'aller aux toilettes plusieurs fois par heure. Leurs amies se mettaient debout à côté d'elles en brandissant des pancartes pour couvrir et cacher leurs collègues qui se soulageaient dans certains coins plus ou moins invisibles de la rue<sup>556</sup>.

Au fur et à mesure, des sentiments d'appartenance à et d'engagement dans un groupe partageant un objectif commun se fortifièrent. Ils/elles se sentaient coupables s'ils quittaient le sit-in pour aller voir leur famille. Citons une des fonctionnaires : « Je suis rentrée aujourd'hui chez moi pour changer de vêtements puis je suis revenue immédiatement au sit-in, sinon je me sentirais coupable envers mes collègues. On ne va pas rentrer chez nous avant que notre revendication de la parité soit satisfaite. On a tous juré que ce sera ainsi (*ehna hilfna ala keda*)....cette crise nous a rapprochés les uns des autres ...le Caire et les gouvernorats...les musulmans et les chrétiens...les hommes et les femmes...on est devenu tous un seul corps (*koloh beymed idoh fe tabak wahid*) »<sup>557</sup>. Il est ainsi clair qu'à la suite de la constitution du premier mécanisme de l'identité collective, celui de la formation d'une certaine « frontière » entre le mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier « le nous » et le syndicat officiel « le vous », les actions protestataires du mouvement ont progressivement enclenché un autre mécanisme du processus de la construction de cette identité collective : l'affirmation des réseaux de relations actives entre les acteurs du mouvement qui interagissent, communiquent, s'influencent les uns les autres et établissent des décisions ainsi qu'un certain degré d'investissement émotionnel qui permet aux individus de se considérer membres d'une unité commune (Melucci 1995:45).

---

<sup>555</sup> Gamal Eiwida, « L'épopée de la grève des fonctionnaires de l'impôt foncier » (*Malhamet El- Dara'ab El-Akareyia*), op.cit, p49

<sup>556</sup> « Des histoires du sit-in de 10.000 fonctionnaires » (*hekyat men itisam 10 alf mowaten*), *Al-Masry Al-Youm*, 6 décembre 2007, p6

<sup>557</sup> Gamal Eiwida, « L'épopée de la grève des fonctionnaires de l'impôt foncier » (*Malhamet El- Dara'ab El-Akareyia*), op.cit, p45

Dans ce cadre, les leaders du mouvement ont assuré une « mise en public du mouvement », définie par Tilly et Tarrow comme « un affichage public par un acteur de sa dignité, de son unité, de sa masse et de son engagement » (Tilly et Tarrow 2008 : 396). Cette « mise en public » réaffirme cette unité collective ainsi que la persistance du mouvement. D'une manière consistante avec le message médiatique qu'il avait formulé et qui reposait sur la revendication d'un « droit légitime à la justice sociale », L'HCG a présenté les membres du mouvement comme représentants de tous les égyptiens, victimes de la nouvelle conjoncture économique, sans distinction de sexe ou de religion. Ils représentaient tous un mouvement social complètement unifié autour de sa revendication à la parité. Gamal Eweida, membre de l'HCG affirme : « Au sit-in, nous avons réaffirmé le sens de l'unité nationale : pas de différence entre chrétiens et musulmans ou entre hommes et femmes, nous partageons tous la même épreuve».<sup>558</sup> Comme l'affirme Melucci, les leaders du mouvement ont une tâche expressive centrale au processus de la construction d'une identité collective. Ils présentent aux membres du mouvement une image de son identité qui pourrait former une base de solidarité, d'identification et de « gratification affective » (Melucci 1996 :340).

D'ailleurs, cette unité avait été au centre de la communication ciblant les journaux privés et elle se consolidera, partiellement, d'une manière dialectique avec la couverture médiatique. On met en relief ainsi la persévérance des femmes et leur courage. On souligne qu'elles dorment dans la rue malgré le froid et l'inconfort. *Al-Masry Al-Youm* du 6 décembre rapporte par exemple: « La plupart des femmes ont passé la nuit dans la rue car les tentes ne pouvaient pas les accueillir. Elles se sentaient pourtant en sécurité aux côtés de leurs collègues (hommes) qu'elles percevaient comme étant leurs frères»<sup>559</sup>. Samir Ghattas écrivain, qui vit dans un bâtiment proche, a également souligné dans un article publié par *Al-Masry Al-Youm* le rôle des femmes dans ce sit-in : « Des centaines de femmes ont participé à ce sit-in. Certaines d'entre eux ont passé les dix nuits par terre auprès de leurs collègues. La plupart ont fortement contribué à assurer la subsistance du

---

<sup>558</sup> Ibid, p50

<sup>559</sup> « Des histoires du sit-in de 10.000 fonctionnaires » (*hekayat men itisam 10 alf mowaten*), *op.cit*, p6



sit-in. De même, parmi ces femmes, des leaders ont émergé, qui ont participé à la direction, notamment de la scansion des slogans »<sup>560</sup>.

L'unité entre chrétiens et musulmans a été louée, affichée, par le biais de pancartes arborant une croix et un croissant imbriqués<sup>561</sup>. Cette unité a été d'ailleurs incarnée par la présence des deux leaders du mouvement Kamal Abu Eita et Makram Labib l'un à côté de l'autre. Ensemble, ils avaient organisé le mouvement et, plus tard, dirigé les négociations avec le Ministre des Finances. Durant le sit-in, les fonctionnaires scandaient: « Abu Eita et Abu Labib, vive le croissant avec la croix » (*Ya Abu Eita, ya Abu Labib...tahya el hilal maa' el salib*).<sup>562</sup> L'affirmation de l'unité des grévistes fut également soulignée lors de la prière du vendredi à laquelle tous les fonctionnaires ont participé. Le prêcheur déclara : « Ô grévistes, musulmans et chrétiens, soyez patients et persistez ». <sup>563</sup> Le mot d'ordre du mouvement qui renforçait sa cohésion et dont il était fier était : la résistance comme signe d'honnêteté. <sup>564</sup> C'est ce que le prêcheur avait également affirmé : « Nous sommes venus ici pour passer les nuits dans la rue et le froid afin de revendiquer nos droits car nous ne voulons pas désobéir à Allah en volant ou en étant corrompus (.....) La revendication du droit est beaucoup plus honorable que la corruption (....) ». <sup>565</sup>

La réponse gouvernementale n'a intervenu qu'à la nuit du dixième et dernier jour (12 décembre). Des Généraux de la Sécurité d'Etat ont téléphoné à Kamal Abu Eita et à Makram Labib. Ils les ont informés que le Ministre avait accepté leur revendication de la parité et qu'il leur demandait de se réunir avec lui. <sup>566</sup> La Sécurité d'Etat avait été le

---

<sup>560</sup> Samir Ghattas, Les 7 leçons du sit-in des fonctionnaires de l'impôt foncier (*el derous el sabaa' el-mustafada men eitizam el dara'ab el-akareyia*), *Al-Masry Al-Youm*, 17 déc. 2007, disponible sur : <http://today.almasryalyoum.com/article2.aspx?ArticleID=86631>

<sup>561</sup> Mostafa Bassiouni et Tamer Abu Azab, « Un moral élevé et des délégations de solidarité » (*mae'nawiyat mortafi'a we wefod tadamun*), op.cit, p16

<sup>562</sup> Gihan Shabaan, L'histoire d'une grève (*Keset edrab*), op.cit, p40

<sup>563</sup> Gamal Eiwida, « L'épopée de la grève des fonctionnaires de l'impôt foncier » (*Malhamet El- Dara'ab El-Akareyia*), op.cit, p45

<sup>564</sup> Kamal Abu Eita: « L'année passée, 62 employés se sont suicidés à cause de la pauvreté. Pour vivre, les fonctionnaires étaient obligés de choisir entre la corruption, les pots de vins, la faim ou le suicide. Cependant, nous avons choisi une autre voie : la militance pour nos droits ». Voir : Gamal Eiwida, « L'épopée de la grève des fonctionnaires de l'impôt foncier » (*Malhamet El- Dara'ab El-Akareyia*), op.cit, p46

<sup>565</sup> Ibid, p45

<sup>566</sup> Gihan Shabaan, « L'histoire d'une grève » (*Keset edrab*), op.cit, p39

principal médiateur entre les manifestants et le Ministère. Cette médiation met en relief d'ailleurs l'incapacité du syndicat officiel à jouer ce rôle. Kamal Abu Eita a constitué une délégation géographiquement représentative et formée de 15 fonctionnaires. Ils ont rencontré le Ministre à l'Institut des percepteurs de l'impôt rattaché au Ministère des Finances. Dès qu'ils sont arrivés, le Ministre leur a déclaré : « Je vous reçois dans votre maison », confirmant ainsi son acceptation de les rattacher au Ministère des Finances<sup>567</sup>. Il a ajouté qu'il allait satisfaire toutes leurs revendications, graduellement mais rapidement : (1) Dès le début du mois de janvier 2008, la décision de leur mise au niveau de leurs collègues de l'administration de l'impôt du Caire entrera en vigueur. (2) Une prime équivalant deux mois de salaire à l'occasion du grand Bayram sera versée à tous les fonctionnaires de l'administration de l'impôt foncier. (3) Leur droits financiers se rapportant à la parité devait quant à eux leur être transmis d'une manière graduelle comme suit: (a) un taux de prime de 316% du salaire initiale, qui leur a été d'ailleurs conféré au même jour (13 décembre 2007). (b) un taux de primes qui de 651% du salaire initiales qui leur a été conféré (en 2011). A noter que les fonctionnaires attendent une autre augmentation salariale cette année (2013).<sup>568</sup> Pour donner une idée de l'augmentation salariale que les fonctionnaires de l'impôt foncier ont réussi à acquérir d'une manière quasi exceptionnelle durant la période Moubarak, on mentionne que : Gamal Eweida, qui est fonctionnaire à l'impôt foncier depuis une trentaine d'année, touchait un salaire de 600 LE (86,5 \$) en 2007. Grâce à la réussite de leur mouvement, son salaire a passé à 3500 LE (505 \$).<sup>569</sup> Le salaire a ainsi augmenté au plus que quadruple. En outre, le Ministre des Finances a donné des instructions à Ismail Abdel Rasol, directeur de l'administration de l'impôt foncier, l'enjoignant de créer une nouvelle structure administrative et organisationnelle capable d'assimiler les fonctionnaires de l'impôt foncier des différents gouvernorats qui devront lui être rattachés<sup>570</sup>.

---

<sup>567</sup> Ibid, p39

<sup>568</sup> Entretien avec Gamal Eweida, secrétaire général du syndicat du comité syndical des fonctionnaires de l'impôt foncier à *Dakahleyia*, co-fondateur du Haut comité de la Grève (HCG) et du syndicat indépendant des fonctionnaires de l'impôt foncier, op.cit

<sup>569</sup> Ibid

<sup>570</sup> Les fonctionnaires de l'impôt sont rattachés au Ministère des Finances (*Damj muwazafi el dara'ab el-akareyia bel mahliat ila wizaret el maleyia*), *Al-Gomhoreya*, 14 décembre 2007, p1

L'indifférence affectée du régime vis-à-vis des revendications des fonctionnaires pendant dix jours peut être considérée comme une erreur stratégique. Ce choix a procuré au mouvement des « opportunités » d'élargissement et de consolidation d'une identité collective. Comme l'affirme Jasper une partie des « opportunités » émerge à cause d'une erreur stratégique commise par une partie du conflit que l'adversaire exploitera pour son propre profit (Jasper 2011 : 24). La plupart des « opportunités » étant le résultat approximatif des choix des acteurs et de leurs interactions (Jasper 2011 : 17). En d'autres termes, le choix gouvernemental a facilité la formation de deux dynamiques favorables au mouvement: (1) L'extension de l'intérêt médiatique qui a engendré une solidarité plus grande des fonctionnaires, élargissant de ce fait la base sociale du mouvement. (2) Le développement d'une identité collective des fonctionnaires qui étaient auparavant dispersés géographiquement. Venu de gouvernorats différents, beaucoup d'entre eux se sont connus pour la première fois à la rue *Higazy*. Négligés d'ailleurs durant cette période, ils ont réussi à partager une expérience de solidarité collective et à forger des liens personnels forts, se transformant ainsi progressivement en un groupe plutôt uni et organisé. Ce conflit entre le mouvement d'une part et le régime d'autre part a conduit par conséquent à la formation d'une sorte de « conscience collective » pour reprendre les termes de Taylor et Whittier. Cette dernière prend la forme d'une interprétation communément partagée, émergeant à la suite d'un conflit, portant sur la définition du mouvement, de ses intérêts et de la manière de les réaliser (Taylor et Whittier 1992: 111). Il s'agit ainsi de l'émergence d'une conscience commune de la force du mouvement et de sa capacité à exercer une pression sur le régime susceptible de l'obliger à satisfaire ses revendications en tant que groupe unifié (voir : Taylor et Whittier 1992 :114). Comme on l'expliquera plus en détail, à la section suivante, c'est grâce au travail des leaders portant sur la construction de cette interprétation collectivement partagée qu'on assistera à la construction d'un syndicat représentant ce mouvement désormais uni.

### **Section 3 : La construction du premier syndicat « indépendant »: Effet biographique et Stratégie de l'HCG**

Dans un système d'Etat corporatiste, la construction d'un syndicat « indépendant » est particulièrement intéressante à cause des défis qu'elle présente aux

fondements même de ce système en : (a) nuisant aux intérêts de ceux qui profitent de sa perpétuation notamment la Fédération officielle des syndicats, ainsi qu'en (b) ouvrant la porte pour des actes similaires. Farouk Shehata, le Président du syndicat des banques et des assurances avait par exemple déclaré dans sa réunion avec les présidents des comités syndicaux officiels de l'impôt foncier le 16 septembre 2008 que l'objectif essentiel de la création de ce syndicat indépendant était d'aliéner le syndicat officiel. Il leur a demandé de prendre garde et d'affronter une telle initiative avec force (*hazm*). Il avait aussi ajouté que l'organisation syndicale officielle refusait le pluralisme syndical qui n'est pas dans l'intérêt des ouvriers/employés ». <sup>571</sup> Les déclarations de Kamal Abbas, directeur de Dar El-Khadamat au journal *El-Badil* le 22 décembre 2008 vont dans le même sens : « La création du syndicat de l'impôt foncier est un événement historique. C'est le premier pas vers la déconstruction de l'autoritarisme syndical. Cette initiative ouvrira ainsi la porte vers la construction d'autres syndicats indépendants » <sup>572</sup>.

Dans cette section, on essaiera de décrire la stratégie à laquelle a eu recours l'HCG afin de réussir la création de ce syndicat. Notre argumentation privilégie l'importance de l'action/*agency* des leaders du mouvement dans ce processus. Aminzade, Goldestone et Perry affirment qu'il ne suffit pas de s'intéresser seulement aux origines ainsi qu'aux résultats du conflit car ceux-ci éclipsent l'identification des périodes clés que connaît l'histoire d'un mouvement et empêche de ce fait de détecter les possibilités contrefactuelles qui pouvaient avoir lieu au cas où les leaders de ce mouvement n'auraient pas lancé une action ou l'autre. Ils insistent ainsi sur la nécessité de décrire et tracer le rôle des leaders dans ce conflit (Aminzade, Goldestone et Perry 2001 :128). Cette remarque est pertinente pour le cas des fonctionnaires de l'impôt foncier car il semble difficile d'imaginer l'émergence de cette initiative sans des leaders suffisamment motivés ou dépourvus de la capacité de la concrétiser pratiquement. Dans ce cadre, on décrira dans les développements qui suivent : (1) L'influence de l'expérience biographique des leaders du mouvement, notamment la politisation d'une partie des

---

<sup>571</sup> Ibrahim Gaballah, « Le syndicat des banques menace les comités syndicaux de se mettre en contact avec des organisations indépendantes » (*nikabet el-bunuk tohazer ligan el dara'b el-akaryia men el taa'mul maa' el-munazamat el-mustakila*), *Rosal-Youssef*, 18 septembre 2008, p5

<sup>572</sup> De syndicalistes : « La fondation d'un syndicat indépendant pour l'impôt foncier est un pas vers la déconstruction de l'autoritarisme politique » (*nikabeyoun : « taesis nikaba mustakala le muwazafi el-akareyia khotwo'a le tafkik el-istibdad el-seyasi »*), *El-Badil*, 22 décembre. 2008.

membres de l'HCG, sur la naissance du « syndicat indépendant ». (2) Le processus de cadrage que l'HCG a effectué pour convaincre les membres du mouvement à s'y joindre malgré les risques que cette initiative est susceptible d'engendrer.

Certes, les leaders du mouvement étaient conscients des difficultés qu'ils pouvaient rencontrer sur leur parcours militant pour fonder ce syndicat. Ils étaient conscients notamment (1) que cet acte constituait une opposition directe à un régime autoritaire et qu'ils allaient par conséquent subir des pressions sécuritaires, (2) qu'il était susceptible d'être mal accueilli par les membres du mouvement qui pouvaient craindre qu'il ne conduise à leur répression, (3) qu'il était difficile à concrétiser dans la pratique, étant données les difficultés légales, logistiques et la dispersion géographique des fonctionnaires. Or, contrairement au biais structuraliste des théories du processus politique, les leaders du mouvement joueront un rôle primordial dans la persuasion du mouvement pour qu'il accorde son soutien à un moment qui n'est apparu opportun qu'aux yeux des leaders (voir: Erikson et Bob 2006 :8).

Ils effectueront ainsi un choix stratégique dans une période clé de l'histoire du mouvement changeant de facto sa trajectoire (voir: Aminzade, Goldestone et Perry 2001 :147). Vraisemblablement, la décision de fonder un syndicat représentant les fonctionnaires de l'impôt foncier a nécessité un choix, puisque d'autres options étaient aussi possibles, dissoudre l'HCG par exemple. Les discussions ont porté en fait sur deux options : soit opter pour la réforme du syndicat officiel soit choisir le changement et l'établissement d'un syndicat indépendant<sup>573</sup>. C'est la deuxième option qui a été retenue. Le Haut Comité de la Grève a publié un communiqué le 14 mai 2008 déclarant l'établissement d'un syndicat indépendant<sup>574</sup>. Le 20 décembre 2008, les leaders des fonctionnaires de l'impôt foncier ont organisé une conférence au syndicat des journalistes (*nikabet el sahyin*) dans le but de célébrer la constitution d'un syndicat avec un leadership démocratiquement élu. Selon le journal *El-Badil*, 10.000 fonctionnaires ont

---

<sup>573</sup> Azza Khalil, « Une table ronde autour du syndicat indépendant comme expérience de pluralisme syndical » (*Halaquat niqash hawl al-niqaba al-mustaqilla lel dara'ab al-akariya katgriba lel taa'dodeyia el nikabeyia*), 12 juin 2009, disponible sur : <http://tadamonmasr.wordpress.com/2009/06/12/taxes/>

<sup>574</sup> Layla Noureldine, « Les fonctionnaires de l'impôt foncier ont fait les premiers pas menant à la déclaration d'un syndicat général alternatif » (*muwazafu el dara'ab el-akareyia badaa'ou khotowat el ea'lan an nikaba ama badila*), *El-Badil*, 16 mai 2008, p3

participé à cet événement. La célébration a ainsi commencé par l'élection d'un comité fondateur ou exécutif du syndicat et des 14 comités locaux qui ont été constitués dans les gouvernorats<sup>575</sup>. Selon Abu Eita, qui fut élu président de ce syndicat<sup>576</sup>, 27 060 fonctionnaires y adhèrent<sup>577</sup>

L'influence de l'expérience biographique des leaders du mouvement est cruciale pour expliquer leurs motivations (voir : Ganz 2004 :188). Comme mentionné au chapitre précédent, plusieurs d'entre eux possèdent une certaine histoire d'activisme politique au sein de partis politique oppositionnels. Kamal Abu Eita militait dans les rangs du parti Nassériste *Karama*, Gamal Eweida et Tarek Mustafa, dans ceux du parti de gauche *Tagammu*. Pour une partie des leaders du Haut comité de la Grève, ce choix stratégique relatif à la création d'un syndicat indépendant fait partie d'une vision politique qui l'encadre comme une étape nécessaire dans un processus de lutte sociale. Ainsi, créer un syndicat indépendant doit contribuer à changer les relations du régime et de la classe ouvrière et induit de ce fait un changement politique plus large. Le succès du sit-in de déc. 2007 fut ainsi perçu comme une « opportunité » permettant de définir un agenda politique plus ambitieux. Abu Eita affirme : «A la suite de mon évincement des élections syndicales de 2006, j'ai graduellement compris qu'il fallait quitter la structure syndicale officielle si je voulais aider à changer la situation des ouvriers en général. Pour pouvoir changer, il faut se connecter davantage avec la société en s'identifiant à ses besoins économiques et l'aider à les revendiquer. »<sup>578</sup> D'ailleurs, ceci était son principal reproche au mouvement *Kefaya* dont il avait fait partie. Ce dernier était, à ses yeux, déconnecté de la société et restait largement élitiste<sup>579</sup>.

---

<sup>575</sup> « Les fonctionnaires de l'impôt foncier déclarent la fondation du premier syndicat indépendant depuis 50 ans » (*Muwazafu el dara'ab el-akareyia youelinoun taesis awel nikaba mostakela monz 50 aman*), *El-Badil*, 20 décembre. 2008, p5

<sup>576</sup> « Les fonctionnaires de l'impôt foncier déclarent la fondation du premier syndicat indépendant depuis 50 ans » (*Muwazafu el dara'ab el-akareyia youelinoun taesis awel nikaba mostakela monz 50 aman*), *op.cit*, p5

<sup>577</sup> Mahmoud Sabra, « 27060 membres au syndicat indépendant des fonctionnaires de l'impôt foncier » (*27060 udowan bil nikaba el-mustakila lel- dara'ab el-akaryia*), *Al-Arabi A l-Nasseri*, 26 avril 2009, p4

<sup>578</sup> Cet entretien se trouve dans : Dina Bishara, *Authoritarian Institutions as Objects of Contestation: Challenges to State Corporatism in Egypt*, Thèse non publiée en Science Politique, The George Washington University, 15 août, 2013, p127

<sup>579</sup> *Ibid*, p127

Abu Eita affirmait aussi : « On a réussi à obtenir gain de cause avec les fonctionnaires de l'impôt foncier du Caire (...). Ceci a été un gain important mais ce n'était quand même pas suffisant. Je voulais continuer à militer afin de garantir la réalisation de la partie restante de nos droits financiers. De plus, je voulais affronter les politiques étatiques qui vont à l'encontre des intérêts des employés en général. Ces politiques se reflètent de nos jours dans des projets de lois qui mettront fin à tous les privilèges que cette classe avait acquis. Enfin, je voulais militer pour les droits de tous les salariés égyptiens et m'engager par exemple dans la bataille concernant le salaire minimum»<sup>580</sup>.

Des idées similaires ont été exprimées par Tarek Mustafa, membre de l'HCG : «Après plusieurs années au parti *Tagammu*, je me rends compte aujourd'hui que l'activisme politique à lui seul ne peut pas réaliser un changement politique. L'expérience que j'avais vécue lors du sit-in des fonctionnaires de l'impôt foncier et les gains qu'on a réussi à réaliser m'ont montré qu'organiser la société « d'en bas » était plus important, d'autant plus que nous, en tant qu'élites politique, avons perdu contact avec elle. J'étais conscient des conséquences que cette décision pourrait probablement entraîner : entrer en conflit direct et prolongé avec le régime. Cependant réussir à former ce syndicat non seulement garantit la réception de la partie restante de nos droits financiers mais est aussi et désormais la première étape pour réunir la classe ouvrière en Egypte ».<sup>581</sup>

L'HCG mettra ainsi en place une stratégie reposant sur deux piliers essentiels : (1) Le développement d'une interprétation commune entre les membres du mouvement quant à l'importance de ce syndicat. (2) Le maintien des liens qui s'étaient forgés entre les membres du mouvement d'une part et entre ceux-ci et l'HCG d'autre part afin d'empêcher l'effritement du mouvement au cours de ce processus de persuasion. Trois types de cadrage seront ainsi avancés par l'HCG afin de : (a) lier les intérêts matériels des membres du mouvement à cette idée (b) dissiper leurs craintes vis-à-vis de cette initiative tout à fait nouvelle.

---

<sup>580</sup> Gihan Shabaan, « L'histoire d'une grève » (*Keset edrab*), op.cit, p40

<sup>581</sup> Entretien avec Tarek Mostafa, leader du mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier au gouvernorat de *Qalioubeya*, membre du Haut comité de la Grève (HCG) et co-fondateur du syndicat indépendant de l'impôt foncier, op.cit

Le premier cadrage a consisté à présenter la création de ce syndicat comme étant la meilleure manière de rester une entité unie. Le maintien de l'unité étant présenté, construit, comme la seule garantie du respect par le gouvernement de ses engagements et la réalisation des autres étapes de l'accord. En effet, ce cadrage a réussi à porter des fruits. Comme Morris et Staggenborg l'affirment, les leaders ayant une relation forte avec leurs bases au sein du mouvement sont susceptibles de formuler des cadrages plus crédibles et plus saillants (Morris et Staggenborg 2004 :184). De facto, ce cadrage a eu une grande résonance dans les rangs des fonctionnaires (voir : Benford et Snow 2000 : 619-620) non seulement parce qu'il faisait écho à leur expérience collective mais aussi parce que la réalité a confirmé sa crédibilité. Comme l'affirme Abdel Nasser Sayed, membre de l'HCG au fur et à mesure que le gouvernement réalisait les revendications du mouvement (...), le nombre de fonctionnaires voulant adhérer au nouveau syndicat augmentait »<sup>582</sup>. La même idée a été développée par Gamal Eweida, membre de l'HCG : « Les fonctionnaires pleuraient de joie en voyant l'augmentation salariale. Ceci a affermi la conviction des membres qui avaient participé au sit-in que l'unification du mouvement dans une instance le représentant est la seule garantie de la satisfaction de leurs revendications futures »<sup>583</sup>. Les fonctionnaires qui n'avaient pas participé au sit-in partageaient cette interprétation et estimaient important de faire partie de ce syndicat naissant. Ils se sentaient coupables de bénéficier de tous ces gains sans avoir fourni un minimum d'effort. Adhérer à ce syndicat était ainsi un moyen pour compenser cela. Madiha Morsi, membre du comité fondateur du « syndicat indépendant » et représentant du comité syndical du Caire a affirmé « Les fonctionnaires du Caire n'avaient pas participé au sit-in car leur situation financière était meilleure que celle des fonctionnaires travaillant dans les autres gouvernorats. J'avais été la seule à le faire car je suis de caractère militant. Dès que mes collègues au Caire ont vu les gains que le mouvement a réalisés, l'augmentation qu'ils ont eux même reçue sans aucun effort de leur part, ils ont décidé de se joindre au nouveau syndicat. Environ 2440 fonctionnaires sur 2700 l'ont fait

---

<sup>582</sup> Entretien avec Abdel Nasser Sayed, leader au mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier au gouvernorat de Bani-Sueif, co-fondateur du Haut Comité de la Grève (HCG) et du syndicat indépendant de l'impôt foncier, op.cit.

<sup>583</sup> Entretien avec Gamal Eweida, secrétaire général du syndicat du comité syndical des fonctionnaires de l'impôt foncier à *Dakahleyia*, co-fondateur du Haut comité de la Grève (HCG) et du syndicat indépendant des fonctionnaires de l'impôt foncier, op.cit



d'un seul coup.<sup>584</sup> D'ailleurs les fonctionnaires du Caire joueront un rôle important pour faire pression sur la Ministre de la Main-d'œuvre afin qu'elle accepte les papiers d'accréditation du nouveau syndicat (voir infra).<sup>585</sup>

Le deuxième cadrage a consisté à amplifier la « frontière » déjà établie entre le mouvement et le syndicat officiel. Le but étant de renforcer cette ligne de démarcation entre d'une part, le mouvement en tant qu'entité distincte et possédant des leaders capables de défendre ses intérêts et d'autre part, le syndicat officiel non seulement incapable de le faire mais aussi hostile à ces intérêts. Au cours de leur travail de persuasion, les leaders du mouvement mettaient toujours en relief le comportement du syndicat officiel tout le long du conflit et notamment lors de leur sit-in devant la Fédération des syndicats. Les déclarations de Tarek Mustafa au journal *El-Badil* le 20 décembre 2008 en témoignent : « Le syndicat officiel a épousé la position du gouvernement pour violer nos droits, (ses dirigeants) nous ont même menacé quand on a pris l'initiative d'organiser un sit-in, ils nous ont laissé à la rue et ont fermé les toilettes des bâtiments. Ils ont tout fait pour nous empêcher de recevoir nos droits alors qu'on paie une cotisation mensuelle. On la paie de notre salaire et de la nourriture de nos enfants. C'est le HCG qui a acquis la confiance des fonctionnaires et a réussi à satisfaire leurs demandes et non pas ce syndicat allié du régime. Il faut donc continuer ». <sup>586</sup>

Le troisième cadrage a consisté à insister sur la légalité de la fondation de ce syndicat. Selon Tarek Mustafa, «Avoir une base légale solide était un instrument très important dans notre travail de persuasion de nos collègues, pour les convaincre de rejoindre ce syndicat, car la plupart d'entre eux refusaient de prendre un risque. On sait très bien que nos collègues veulent sentir qu'ils n'enfreignent en rien la loi et que la création d'un syndicat indépendant est une revendication aussi légitime que celle de la parité »<sup>587</sup>. L'HCG a donc essayé de trouver une alternative légale à la loi 35 de l'année 1976 qui régit les affaires syndicales en Egypte et ses amendements de la loi 12 de

---

<sup>584</sup> Entretien avec Madiha Morsi, Présidente du comité syndical du Caire au sein du syndicat indépendant, Le Caire, 4 octobre 2011.

<sup>585</sup> Ibid

<sup>586</sup> El-Badil, 20 décembre 2008, p5

<sup>587</sup> Entretien avec Tarek Mostafa, leader du mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier au gouvernorat de *Qalioubeya*, membre du Haut comité de la Grève (HCG) et co-fondateur du syndicat indépendant de l'impôt foncier, op.cit

l'année 1995<sup>588</sup>. Cette loi a banni la liberté syndicale puisqu'elle stipule que pour acquérir une personnalité juridique toute nouvelle organisation syndicale doit présenter une demande d'adhésion à la Confédération des syndicats égyptiens (en plus d'une demande d'accréditation au Ministère de la Main d'œuvre)<sup>589</sup>. Les alternatives légales sur lesquelles ils se sont basés étaient : (a) L'article 56 de la constitution égyptienne de l'année 1971 qui confirme le droit à la liberté d'association et de la constitution des syndicats. La loi 35 régissant les affaires syndicales est donc inconstitutionnelle. (b) Les accords internationaux qui garantissent les libertés syndicales notamment la convention 87 de l'année 1948 qui garantit la liberté d'organisation et la protection du droit d'organisation<sup>590</sup> et la convention 98 de 1949 qui garantit aussi la liberté d'organisation et des négociations collectives<sup>591</sup>. Ces deux conventions ont été ratifiées par l'Égypte en 1957 et 1954 respectivement<sup>592</sup>. D'ailleurs, l'article 8.2 de la convention 87 stipule que la législation nationale ne devra pas porter atteinte aux garanties prévues par la présente convention<sup>593</sup>. L'HCG va ainsi insister sur le fait que ces conventions signées par l'Etat égyptien invalident la loi 35 de 1976. Il va donc considérer qu'il suffit de déposer une demande d'accréditation au Ministère de la Main d'œuvre pour acquérir une personnalité juridique.<sup>594</sup>

Ce travail de persuasion, affirmant la légalité mais aussi l'importance de ce syndicat a nécessité pratiquement la fondation d'un comité, que l'HCG a appelé : « le

---

<sup>588</sup> Les événements de la conférence internationale du travail numéro 97, le cas de l'Égypte (*wakae'e mu'etamar el-amal el-dawly el sabi'e wel-tasi'in*) Livret publié par "« Dar El-Khadamat El- Nikabeya Wil Omaleya », 2008.

<sup>589</sup> Jean Lachapelle, Création d'un syndicat indépendant en Égypte : répertoires, intermédiations et processus de mobilisation, op.cit, p79

<sup>590</sup> Pour plus d'informations, voire les articles de la Convention 87 de l'année 1948 sur le site de l'Organisation Internationale du Travail : [http://www.ilo.org/dyn/normlex/en/f?p=NORMLEXPUB:12100:0::NO:12100:P12100\\_ILO\\_CODE:C087](http://www.ilo.org/dyn/normlex/en/f?p=NORMLEXPUB:12100:0::NO:12100:P12100_ILO_CODE:C087)

<sup>591</sup> Pour plus d'informations, voire les articles de cette Convention 98 de l'année 1949 sur l'Organisation Internationale du Travail : [http://www.ilo.org/dyn/normlex/en/f?p=NORMLEXPUB:12100:0::NO:12100:P12100\\_ILO\\_CODE:C098](http://www.ilo.org/dyn/normlex/en/f?p=NORMLEXPUB:12100:0::NO:12100:P12100_ILO_CODE:C098)

<sup>592</sup> Pour plus d'informations voire : Egypt's List of Ratifications of ILO Conventions, disponible sur : <http://webfusion.ilo.org/public/appl-byCtry.cfm?lang=EN&CTYCHOICE=0690>

<sup>593</sup> Pour plus d'informations voire les articles de cette convention Convention 87 de l'année 1948 sur l'Organisation Internationale du Travail : [http://www.ilo.org/dyn/normlex/en/f?p=NORMLEXPUB:12100:0::NO:12100:P12100\\_ILO\\_CODE:C087](http://www.ilo.org/dyn/normlex/en/f?p=NORMLEXPUB:12100:0::NO:12100:P12100_ILO_CODE:C087)

<sup>594</sup> Jean Lachapelle, Création d'un syndicat indépendant en Égypte : répertoires, intermédiations et processus de mobilisation, op.cit, p81

comité de sensibilisation » (*lagnet taweya*). Le rôle de ce dernier était de rendre visite aux différents gouvernorats à l'instar d'*Alexandrie, Bani-Suief, Dakahliya, El-Beheira* et *El-Ismaleiya*. Ce comité expliquait aux fonctionnaires tout d'abord ce que signifiait un « syndicat indépendant » car la notion même était tout à fait nouvelle pour les fonctionnaires.<sup>595</sup> Comme l'affirme Tarek Mustafa, membre de l'HCG, ce comité a organisé des colloques dans différents gouvernorats pour expliquer aux fonctionnaires l'importance de la création de syndicat ainsi que leur position vis-à-vis de leur opposant principal : le syndicat officiel. Dans ces colloques, ils répondaient également aux « contre-cadrages » formulés par ce dernier<sup>596</sup>. Le syndicat des banques et des assurances cherchait bien sûr à délégitimer les propos des leaders du mouvement. Il exploitait également les contacts qu'il maintenait avec les directeurs des administrations de l'impôt foncier dans les différents gouvernorats pour les inciter à exercer des pressions administratives sur ceux qui encourageaient l'appel de l'HCG.

En outre, l'HCG a accordé beaucoup de temps et d'importance au maintien de la cohésion du mouvement, conservant les liens de solidarités qui s'étaient constitués et œuvrant pour consolider encore plus cette identité collective. Ceci était d'autant plus important que la dispersion géographique du mouvement constituait un risque. Plusieurs initiatives visant plus précisément à maintenir les relations verticales et horizontales qui s'étaient formées au cours du sit-in ont été lancées par l'HCG. Par exemple, toutes les deux semaines, les membres du HCG (et plus tard ceux du comité exécutif du nouveau syndicat) présents dans un certain gouvernorat organisaient une petite rencontre et invitaient les autres gouvernorats à y participer afin d'échanger les dernières nouvelles concernant la création du syndicat<sup>597</sup>. Mahmoud Amer leader au mouvement affirme que les membres du mouvement avaient très bien accueilli cette initiative, la preuve étant qu'ils payaient les frais de voyage de leur propre poche.<sup>598</sup> En outre, l'HCG a lancé une revue non périodique dont 3 numéros ont été publiés jusqu'au 20 décembre 2008. Cette

---

<sup>595</sup> El-Badil, 20 décembre 2008, p5

<sup>596</sup> Entretien avec Tarek Mostafa, leader du mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier au gouvernorat de *Qalioubeyia*, membre du Haut comité de la Grève (HCG) et co-fondateur du syndicat indépendant de l'impôt foncier, op.cit

<sup>597</sup> Entretien avec Mahmoud Amer, leader du mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier, fonctionnaire de l'impôt foncier au gouvernorat de *Munofeyia*, co-fondateur du Haut comité de la Grève (HCG) et du syndicat des impôts foncier, op.cit

<sup>598</sup> Ibid

initiative ambitionnait de mettre les membres du mouvement au courant des accomplissements du nouveau syndicat notamment en termes de nouvelles adhésions. L'objectif étant de maintenir le lien entre le Haut Comité de la Grève et la base du mouvement dispersée dans les différents gouvernorats.<sup>599</sup> Ce travail était d'autant plus nécessaire car seule une partie des fonctionnaires avait participé au sit-in du 20 décembre 2007.

De ce qui suit, il parait clair que deux facteurs ont d'une part, motivé et d'autre part, facilité le processus de construction du syndicat « indépendant » : (1) La politisation d'une partie des leaders du mouvement. Ces derniers ont ainsi exploité la victoire du mouvement pour réaliser leur agenda sociopolitique plus large. (2) L'action (*agency*) des leaders sur l'expérience collective du mouvement et sur l'interprétation commune que ses membres avaient formulée précédemment. En formulant un cadrage propice de leur initiative, ils ont réussi à exploiter cette identité collective et convaincre ainsi le mouvement à se joindre au nouveau syndicat.

#### **Section 4 - Le dilemme de la reconnaissance gouvernementale : Dynamiques de l'interaction conflictuelle et stratégique :**

Arrivant réussi à récolter 27 060 signatures d'appui, le Haut Comité de la Grève devait ensuite chercher à acquérir la reconnaissance étatique du syndicat. Cela impliquait : (1) d'acquérir une personnalité juridique en obligeant la Ministre de la Main d'œuvre à accepter les papiers d'accréditation du syndicat. (2) de Recevoir la reconnaissance étatique du syndicat en tant qu'entité représentative des fonctionnaires de l'impôt foncier. En d'autres termes, il fallait convaincre le Ministre des Finances d'accorder au syndicat l'accès aux fonds désignés à financer la retraite des fonctionnaires et leur sécurité sociale. Dans ce cadre, nous étudions les dynamiques de cette interaction conflictuelle et stratégique entre les représentants du nouveau syndicat d'une part et le régime et notamment le syndicat officiel d'autre part. Nous décrirons ainsi les répertoires des tactiques adoptées par les deux parties du conflit en vue de réaliser leurs objectifs et d'entraver ou contrecarrer ceux de l'adversaire. Nous privilégierons deux répertoires : (1)

---

<sup>599</sup> El-Badil, 20 décembre 2008, p5

Les efforts de l'HCG pour élaborer des stratégies appropriées (*strategizing*) permettant de contrer les pressions exercées par le syndicat officiel ainsi que ses tentatives de coopter une partie du mouvement. (2) La consolidation de l'identité collective du mouvement comme mécanisme entravant les tentatives de la Fédération syndicale officielle de prévenir la construction du « syndicat indépendant ».

L'HCG s'est réuni plusieurs fois au Caire afin de définir la meilleure stratégie à mettre en œuvre afin de contraindre la Ministre de la Main d'œuvre d'accepter les papiers d'accréditation. Abu Eita explique que le mouvement devait choisir entre deux options : soit déposer les papiers de fondation du syndicat indirectement à travers une déclaration de huissier de justice soit organiser une manifestation devant le bureau de la Ministre de la Main d'œuvre au moment même de la déposition des papiers d'accréditation du syndicat devant les autorités<sup>600</sup>. Il a ajouté : « Nous avons estimé que la première option était la plus risquée car elle augmentait les chances de la Ministre de trouver des prétextes pour refuser d'accepter ces papiers. C'est pourquoi nous avons décidé d'opter pour la seconde »<sup>601</sup>. Néanmoins, au cours de ce processus de réflexion, une opportunité a surgi : Abu Eita a appris qu'une mission de la commission d'experts de l'Organisation Internationale du Travail (OIT)<sup>602</sup> allait effectuer une visite et rencontrer la Ministre de la Main d'œuvre le 21 avril 2009. Il a saisi cette occasion afin d'accentuer encore plus la pression sur la Ministre. Citons Tarek Mustafa, membre de l'HCG: « Nos papiers d'accréditation étaient déjà prêts, mais nous avons modifié la date prévue pour la remise de la demande d'accréditation lorsqu'Abu Eita a appris, par ses contacts avec des organisations syndicales internationales, que le comité d'experts serait en Égypte le 21 avril »<sup>603</sup>.

Le choix d'un instant politiquement propice a été ainsi le facteur principal permettant le succès de la légalisation de ce syndicat. La date de remise de la demande

---

<sup>600</sup> Cet entretien se trouve dans : Dina Bishara *Authoritarian Institutions as Objects of Contestation: Challenges to State Corporatism in Egypt*, Thèse non publiée en Science Politique, The George Washington University, 15 août, 2013, p133

<sup>601</sup> Ibid, p133

<sup>602</sup> On utilisera dorénavant l'acronyme : OIT pour désigner l'Organisation Internationale du Travail.

<sup>603</sup> Entretien avec Gamal Eweida, secrétaire général du syndicat du comité syndical des fonctionnaires de l'impôt foncier à *Dakahleyia*, co-fondateur du Haut comité de la Grève (HCG) et du syndicat indépendant des fonctionnaires de l'impôt foncier, op.cit

d'accréditation au Ministère de la Main d'œuvre n'a pas été choisie au hasard. Toujours selon Mustafa: « La présentation des papiers du syndicat le jour même de l'arrivée de la commission de l'OIT nécessite le « génie politique » de quelqu'un comme Abu Eita»<sup>604</sup>.

La visite de la délégation de l'OIT en avril 2009 avait été planifiée pour discuter de deux sujets : (1) le respect par le gouvernement égyptien des standards internationaux en ce qui concerne la question du respect des droits ouvriers et des libertés syndicales, ainsi que (2) la possibilité d'apporter un support technique en ce qui concerne cette question. D'ailleurs, la visite de cette délégation en Egypte a eu lieu dans un contexte général de pressions internationales sur le gouvernement en ce qui concerne les questions ouvrières. Le secrétaire général de la Confédération des syndicats internationaux (CSI) avait adressé au mois de décembre 2008 une lettre au gouvernement égyptien soutenant le nouveau syndicat et protestant contre les difficultés rencontrées par ce dernier pour s'établir. La lettre avait demandé l'élimination de tous les obstacles entravant la liberté syndicale et la mise en œuvre des recommandations de la commission des experts de l'OIT, présentées dans son rapport en juin 2008.<sup>605</sup>

Une fois la date du dépôt des papiers d'accréditation choisie, les leaders ont opté pour la deuxième option, soit l'organisation d'une manifestation devant le Ministère de la Main d'œuvre afin d'accentuer la pression sur ce dernier. Environ 500 fonctionnaires, membres de l'assemblée générale du syndicat, ont participé à cette manifestation. Parmi eux, nombreux étaient les fonctionnaires de l'administration de l'impôt foncier du Caire. Ils ont scandé : « notre syndicat indépendant contre une administration qui nous exploite » (*nikabetna el mustaquila ded idara mustaghela*), « Farouk, Mugawer, on vous répudie » (*ya farouk, ya mugawer, talaknakom bel talata*).<sup>606</sup> Sous ces pressions, la Ministre est venue rencontrer les fonctionnaires et prendre elle-même les papiers.<sup>607</sup> Elle a accepté le document et s'est déclarée impressionnée par le travail accompli par le

---

<sup>604</sup> Cet entretien se trouve dans : Jean LaChapelle, Création d'un syndicat indépendant en Égypte : répertoires, intermédiations et processus de mobilisation, op.cit, p83

<sup>605</sup> « La Fédération Internationale se déclare solidaire du syndicat des impôts fonciers » ( *Al-Itihad al-Daweli youeln tadamounoh maa' nikabet el daraa 'b el-akareya*), *El-Badil*, 23 décembre 2008.

<sup>606</sup> « Les fonctionnaires de l'impôt foncier présentent les papiers du premier syndicat indépendant en Egypte » (*Muwazafu el dara 'ab el akriya yokademoun awrak awel nikaba mustaquila fe masr*), *Al-Masry Al-Youm*, 22 avril 2009 p5

<sup>607</sup> Ibid

Syndicat. Ce dernier avait, rappelle t-on, réussi à rassembler environ 27 mille adhésions<sup>608</sup>. Satisfaite, la délégation de l'OIT a déclaré à *Al-Masry Al-Youm* qu'elle considérait que l'acceptation par le Ministère de la Main d'œuvre des papiers des syndicats de l'impôt foncier était le premier pas vers la démocratie et le respect des normes internationales du droit du travail.<sup>609</sup>

Le Syndicat ayant réussi sa « bataille » relative à la légalisation, il passe rapidement à la seconde étape relative à l'acquisition de l'accès aux fonds de retraite et de sécurité sociale. Le 6 juillet 2009 des représentants du syndicat des collecteurs de l'impôt foncier rencontrent le Vice-ministre des Finances, le Président de l'administration de l'impôt foncier et un assistant du Ministre des finances pour négocier. Le 27 juillet, le Ministre des Finances accepte de les leur procurer. Il a ainsi publié le décret 425/2009 légalisant le droit du « syndicat indépendant » à ces fonds.<sup>610</sup> Ceci veut dire que le « syndicat indépendant » est maintenant reconnu par l'Etat comme représentant des fonctionnaires de l'impôt foncier et responsable du financement de la retraite et de la sécurité sociale de ses membres.

Néanmoins, dès l'annonce de la création du syndicat indépendant en décembre 2008 et après sa légalisation en avril 2009 à la suite du dépôt des papiers d'accréditation de ce dernier, la Fédération officielle des Syndicats ainsi que le syndicat des banques et des assurances lui firent la guerre. Les actions conflictuelles vis-à-vis des représentants du syndicat vont puiser dans deux modes :

(1) tentatives de délégitimation du nouveau syndicat, en insistant d'une part, sur le caractère illégal de sa création, en violation de la loi 35, et d'autre part, sur le soutien international qu'il reçoit comme signe d'intrusion étrangère dans les affaires égyptiennes. Mugawer a par exemple déclaré à *Al-Masry Al-Youm* du 22 décembre 2008 que la loi

---

<sup>608</sup> Entretien avec Tarek Mostafa, leader du mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier au gouvernorat de *Qalioubeya*, membre du Haut comité de la Grève (HCG) et co-fondateur du syndicat indépendant de l'impôt foncier, op.cit

<sup>609</sup> « La délégation de l'Organisation du Travail se réunit avec les organisations non gouvernementales sans le gouvernement » (*bi'eset el amal el-daweliya taltaqi munazamat el mugtama' el madani ba'idan aa'n el-hukuma*), *Al-Masry Al-Youm*, 23 avril 2009, p5

<sup>610</sup> « Le Ministre des Finances publie une décision conférant les fond sociaux aux fonctionnaires de l'impôt foncier » (*wazir el-malyia yasdor kararar betasis soundok el-rea'ya el-igtimaeya lel amilin bil-dara'ab el-akarya*), *Al-Akhbar Al-Masayia*, 1 août 2009, p3

gouvernant les affaires syndicales interdit la création de syndicats hors du cadre de l'organisation syndicale officielle qui a la reconnaissance exclusive de l'Etat et des organisations internationales. Il a ajouté : « Le soutien international dont jouit le syndicat indépendant prouve qu'il réalise les intérêts de l'extérieur au détriment de ceux du pays ». <sup>611</sup> Quelques jours avant la célébration par le syndicat indépendant de son premier anniversaire, le 22 décembre, Mugawer a affirmé que « quoiqu'Abu Eita soit un syndicaliste faisant partie de la gauche politique, il a accepté de se jeter dans les bras des Etats Unis, qui actuellement, financent son nouveau syndicat ». <sup>612</sup>

(2) Exercice de pressions administratives et sécuritaires sur les représentants du nouveau syndicat. Le Président du syndicat des banques et des assurances a exploité ses contacts avec les directeurs des administrations de l'impôt foncier dans les différents gouvernorats mais aussi avec les agents de la Sécurité d'Etat afin que soient exercées des pressions sécuritaires sur les représentants du syndicat indépendant <sup>613</sup>. Les principales cibles ont été les fonctionnaires qui tentaient de former de nouveaux comités syndicaux dans les gouvernorats qui n'avaient pas de représentations du syndicat officiel, à l'instar de *Kalioubyia*, *Munefyia*, *Luxor* et *Aswan*. Tarek Mustafa, Président du comité à *Qalioubyia* du « syndicat indépendant » a par exemple affirmé qu'en 2007-2008, lors du processus de construction et de légalisation du syndicat indépendant, il a subi une trentaine de fois des interrogatoires menés soit par le parquet administratif (*el nyiaba el-idaryia*) soit par la Sécurité d'Etat. Ces derniers l'interpellaient pour l'intimider en espérant qu'il abandonne et se désiste <sup>614</sup>. Dans la plupart des gouvernorats où des comités du syndicat officiel existaient déjà, à l'instar de *Bani-Sueif*, des conflits ont éclaté entre nouveaux et anciens syndicats. Comme l'affirme Abdel Nasser Sayed, évincé des

---

<sup>611</sup> « Mugawer : « Le syndicat des impôts fonciers viole la loi et nous n'allons pas reconnaître sa légitimité » (*Mugawer : « nikabet muwazafi el-daraa'b el-akaryia khariga ala el-kanun we lan naa'tref be share'yaatiha »*), *Al-Masry Al-Youm*, 22 décembre 2008, p3

<sup>612</sup> Cette déclaration a été effectuée, le 17 décembre 2009, au cours d'une conférence de presse organisée à la suite de la réunion du Conseil d'Administration de la Fédération des Syndicats. Voir: « Mugawer accuse Abu Eita de tomber dans les bras des Etats Unies et de voler la vedette aux leaders du mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier » (*Mugawer yatahem Abu Eita bil irtimaa' fe ahdan amrica wa sarikat el-adouaa' min kadet idrab el-darara'b el-akaryia*), *Al-Wafd*, 18 décembre 2009, p3

<sup>613</sup> Entretien avec Tarek Mostafa, leader du mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier au gouvernorat de *Qalioubeyia*, membre du Haut comité de la Grève (HCG) et co-fondateur du syndicat indépendant de l'impôt foncier, op.cit

<sup>614</sup> Ibid



élections du comité syndical de 2006 à *Bani-Sueif*, les syndicalistes « officiels » avaient demandé aux agents de la Sécurité d'Etat de confisquer les formulaires de pétition qu'il avait essayé de faire signer par ses collègues pour appuyer la création du syndicat indépendant.<sup>615</sup>

Le conflit s'est aggravé à la suite de la décision du Ministre des Finances de procurer au nouveau syndicat l'accès aux fonds de retraite et de sécurité sociale. La Fédération des Syndicats a considéré cet acte comme une menace directe pour son monopole de la représentation syndicale. Par ailleurs, le contrôle des fonds rendait le syndicat attrayant pour ses membres, qui en bénéficiaient. L'importance de l'enjeu est telle que le répertoire de ses tactiques à l'encontre du nouveau syndicat va changer explicitement pour se muer en une contre-attaque directe visant à priver le nouveau syndicat de toute reconnaissance étatique:

(1) Le Président de la Fédération des Syndicats va explicitement user de sa position (Président de l'unique Fédération syndicale en Egypte) pour faire pression sur le Ministre des Finances afin qu'il renonce à sa décision. *Al-Masry Al-Youm* du 6 août 2009 a rapporté que Mugawer avait envoyé une lettre au Ministre des Finances pour énumérer toutes les violations légales et constitutionnelles que le Ministère avait, selon lui, commises. Il y a affirmé que sa reconnaissance d'un syndicat « illégitime », se positionnant hors de l'organisation syndicale officielle, est en complète violation de la loi et de la constitution<sup>616</sup>. Le 10 août, le Ministre des Finances s'est rétracté et a publié une « correction » du décret, titrée : « Correction d'une erreur dans le décret 425/2009 ». Le terme « syndicat indépendant » a été remplacé par « le syndicat général des banques et des assurances ».<sup>617</sup> En d'autres termes, ce dernier aura ainsi le droit à ces fonds de retraite et de sécurité sociale alors que les négociations concernant ces fonds avaient été

---

<sup>615</sup> Entretien avec Abdel Nasser Sayed, leader au mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier au gouvernorat de *Bani-Sueif*, co-fondateur du Haut Comité de la Grève (HCG) et du syndicat indépendant de l'impôt foncier, op.cit

<sup>616</sup> « Frustration au sein du syndicat indépendant des fonctionnaires de l'impôt foncier à cause des tentatives du syndicat des banques et des assurances de se substituer à lui » (*estiaa' bayn adaa' el-nikaba el-mustakila lel amilin bel daraa'b el akareyia be sabab muhawelet el-malyia ihlal nikabet el-bunuk wel-taeminat mahal nikabathokm*), *El-Dustour*, 7 août 2009, p4

<sup>617</sup> « Le Ministre des Finances vole (les fruits de) la militance des fonctionnaires de l'impôt foncier » (*wazir el-malyia yakhtef nidal muwazafi el-daraa'b el-akrayia*), *Al-Akhbar El-Masyia*, 11 août 2009, p11

menées exclusivement par le « syndicat indépendant »<sup>618</sup>. Mugawer et Shehata ont aussi déposé une plainte contre Abu Eita auprès du procureur général, l'accusant de violer la loi 35 régissant les affaires syndicales en fondant un syndicat hors du cadre de l'organisation syndicale officielle. Ils l'accusèrent aussi de présider ainsi une entité illégale<sup>619</sup>.

(2) Mugawer va tenter de diviser les rangs du mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier en essayant de coopter une partie d'entre eux au sein de la Fédération des Syndicat. Il propose de créer le 24e syndicat de la Fédération officielle. Ce nouveau syndicat représentera exclusivement les fonctionnaires de l'impôt foncier ainsi que ceux des douanes (*nikabit el amilin bel daraa'b el-akrayia wal gamarik*). Techniquement cela entraînera la division du syndicat des banques et des assurances en deux entités séparées : (a) le syndicat des fonctionnaires de l'impôt des banques publics et des assurances, (b) le syndicat des impôts généraux, foncier ainsi que ceux des douanes. La création de ce nouveau syndicat est, on le voit, une tentative visant à ré-coopter les fonctionnaires de l'impôt foncier sous l'égide de la Fédération officielle. Dès le début de l'année 2009, Mugawer avait multiplié les déclarations évoquant la possibilité de former le 24<sup>e</sup> syndicat. Il avait par exemple affirmé au journal *El-Badil* le 16 mars 2009 sa volonté ce syndicat et d'y rattacher les fonctionnaires de l'impôt foncier<sup>620</sup>. Ces déclarations avaient une signification d'ampleur, vu le contexte de la crise relative aux fonds de retraite et de sécurité sociale. La Fédération des syndicats cherchait à obtenir le transfert de ces fonds au 24e syndicat. Le 8 août 2009, Mugawer indiquait à *Al-Masry Al-Youm* qu'il était en train de constituer un comité technique dont le rôle serait de préparer les procédures de la

---

<sup>618</sup> Le jour même, Shehata a envoyé une lettre aux administrations de l'impôt foncier des gouvernorats qui ne possèdent de comités syndicaux leur demandant de l'aider à les créer. Il y a affirmé que la réception des fonds sociaux sera exclusivement réservée aux fonctionnaires adhérant au syndicat des banques et des assurances. Voir: Mostafa Bassiouni, « Le Président du syndicat des banques et des assurances oblige les fonctionnaires à faire partie de son syndicat » (*raeis nikabet el-taeminat el-rasmyia yotalen el daraa'b el akaryia yukrih el amilin ala udweiyt nikabatoh*), *El-Dustour*, 10 avril 2009, p5

<sup>619</sup> Dina Gamil, « Enquête avec un des membres du syndicat indépendant et accusations d'illégalité » (*el-tahkik maa' nakib el-daraa'b el-akryia wa itihatam be adam shara'eyet el-nikaba*), *El-Shurouk*, 11 septembre 2009, p2

<sup>620</sup> Hamada El-Khashef, « Mugawer annonce le retour du syndicat des fonctionnaires de l'impôt foncier à la Fédération officielle des syndicats », (*Mugawer yoe'lin awdit nikabit el daraa'b el-akryia el-mustakila ila itihad el umal*), *El-Badil*, 16 mars 2009, p3

création du 24<sup>e</sup> syndicat.<sup>621</sup> La stratégie de la Fédération officielle cherchait ainsi à: (1) priver le « syndicat indépendant » de sa véritable raison d’être, de la reconnaissance et de l’accès aux fonds de retraite et de sécurité sociale, et ceci en (2) proposant une option potentiellement plus viable voire attrayante.

Le Président de la Fédération officielle a aussi tenté de convaincre deux des membres de l’HCG, également membres du comité syndical officiel à *Dakahelyia* et à *Giza*, de se désolidariser de leurs collègues et de participer à la construction du 24<sup>e</sup> syndicat. Ces deux leaders qui ont effectivement embrassé cette initiative, acceptant de ce fait de travailler sous l’égide de l’organisation du syndicat officiel, sont Makram Labib, Président du comité syndical officiel de *Dakahelyia* et membre du parti *Karama Nassérien* (avec Abu Eita) et Ezzat Shedid, membre du comité syndical officiel du gouvernorat de *Giza* et membre du PND (voir section 3, chapitre 5). Labib et Shedid n’étaient pas convaincus par l’idée d’un syndicat indépendant. Ils la considéraient comme peu réaliste étant donné le contexte politique, et comme révélatrice de la « politisation » des revendications du mouvement - ce qu’ils refusaient tous les deux, pour des raisons différentes. Ils percevaient ainsi la militance d’Abu Eita et de l’HCG la création un « syndicat indépendant » comme sortant du cadre du type de militance qu’ils acceptaient : celle de la militance pour l’acquisition des droits strictement financiers (à l’instar de la revendication de la parité). Les deux percevaient cette nouvelle initiative comme « politique », émanant d’une position explicitement oppositionnelle au régime. Labib a expliqué son point de vue:

« Le syndicat d’Abu Eita n’est pas un syndicat « indépendant » car il sera toujours « dépendant » de l’Etat en termes de reconnaissance et de financement. Si ce n’est pas le cas, pourquoi a-t-il besoin de la reconnaissance de la Ministre de la Main d’œuvre ? Pourquoi a-t-il établi des négociations avec le Ministre des Finances afin d’acquérir les fonds de retraite et de sécurité sociale?»<sup>622</sup> Il ajoute : «La situation politique actuelle ne permet pas de construire ce syndicat : Nous sommes dans un Etat sécuritaire (*dawla bolyisia*) et un régime autoritaire (*nizam soltawy*). On ne nous laissera

---

<sup>621</sup> *Al-Masry Al-Youm*, 8 août 2009.

<sup>622</sup> Entretien avec Makram Labib, Président du comité syndical des fonctionnaires de l’impôt foncier à *Dakahelyia*, co-fondateur du Haut comité de la Grève (HCG), Le Caire, le 25 août 2009

pas construire un syndicat indépendant de l'Etat. En outre, construire ce syndicat implique la capacité à obliger les fonctionnaires à militer contre le régime. Je suis sûr qu'ils ne sont pas prêts à faire d'autant plus qu'ils sont submergés par des conditions socio-économiques difficiles »<sup>623</sup>.

La vision d'Ezzat construit ou constate une logique « patriarcale » de l'Etat : « Le gouvernement nous a procuré nos droits. On proteste parce qu'on nous prive de nos droits. C'est pourquoi j'ai invité mes collègues à militer pour la parité. Maintenant que le gouvernement a satisfait nos revendications, ce qu'il faudrait faire c'est le remercier et non pas chercher à s'opposer à lui »<sup>624</sup>.

Les propos des deux leaders et surtout ceux de Shedid s'inscrivent dans le cadre de l'approche de l'« économie morale » : Légitimé le régime en contrepartie des privilèges matériels qu'il procure. Ils sont révélateurs de la portée de « l'action » (*agency*) des leaders du mouvement initiateur du « syndicat indépendant » mais aussi et surtout de la « structure » contextuelle qui les contraint. Il reflète aussi leur « politisation » non en termes d'activisme politique mais de possession d'un agenda « sociopolitique » et d'une volonté de réalisation d'un changement dépassant le cadre strictement catégoriel.

Pour contrer les pressions de la Fédération des Syndicats, la stratégie du syndicat indépendant combinera l'accentuation des pressions externes et internes sur le régime. Sa stratégie repose sur les trois piliers suivants :

(1) Chercher à acquérir une reconnaissance internationale afin d'embarrasser le régime. Tarek Mustafa, membre de l'HCG et Président du comité syndical à *Qalioubyia* au « syndicat indépendant », affirme : « On savait que le régime accordait une importance certaine à son image à l'étranger. Réussir à obtenir une reconnaissance

---

<sup>623</sup> Ibid

<sup>624</sup> Entretien avec Ezzat Shedid, Président du comité syndical des fonctionnaires de l'impôt foncier à *Giza*, co-fondateur du Haut comité de la Grève (HCG), Le Caire, le 25 août 2009

internationale était crucial pour limiter les attaques dont on souffrait au niveau interne »<sup>625</sup>.

Ainsi, juste après avoir déposé les papiers d'accréditation du syndicat indépendant en avril 2009, Abu Eita a envoyé une demande d'adhésion à la Confédération Internationale des Syndicats (CIS) ainsi qu'à la Fédération Internationale des services (FIS)<sup>626</sup>. Le 25 avril 2009, cette dernière a accepté la demande du syndicat. La décision a été prise lors de sa réunion annuelle en Suisse entre le 22 et 24 avril<sup>627</sup>, alors que le syndicat des banques et des assurances fait partie de cette Fédération.<sup>628</sup> L'admission du syndicat des fonctionnaires de l'impôt foncier au sein de cette Fédération Internationale<sup>629</sup> a fait de lui le premier syndicat situé en dehors de la Fédération des syndicats à acquérir cette reconnaissance depuis 1957.<sup>630</sup> Kamal Abbas, directeur de *Dar El-Khadamat*, a confirmé les propos de Mustafa quant à l'influence positive de cette acceptation sur l'accentuation des pressions sur le régime : « La reconnaissance internationale augmentera la capacité du syndicat naissant à affronter le régime car le rejet d'un syndicat aujourd'hui reconnu internationalement placera le régime dans une

---

<sup>625</sup> Cet entretien se trouve dans : Dina Bishara, *Authoritarian Institutions as Objects of Contestation: Challenges to State Corporatism in Egypt*, op.cit, p165

<sup>626</sup> La Fédération Internationale des services est une fédération syndicale internationale comprenant environ 20 millions d'ouvriers travaillant dans le secteur des services publics. Elle comprend 600 syndicats répartis dans plus de 150 pays. Elle possède un statut d'observateur auprès des agences spécialisées des Nations Unies à l'instar de la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (UNCTAD) et celle relative à l'éducation et la culture (UNESCO).

<sup>627</sup> Dina Gamil, « Une reconnaissance internationale du syndicat indépendant des fonctionnaires de l'impôt foncier » (*eitiraf dawli be nikabet el daraa'b el akarya el-mustakila*), *Al-Shourouk*, 26 avril 2009, p3

<sup>628</sup> Mostafa Bassiouni, *El-itihad el-dawli lw umal el-khadamat yobligh nikabit el-akarya el-mustakila be kabul udweiyatiha : marhaban bikokm*, *El-Dustour*, 12 juin 2009, p4

<sup>629</sup> On désignera la Fédération Internationale des services par l'acronyme : FIS

<sup>630</sup> La Fédération officielle avait protesté contre la décision de La Fédération Internationale des services d'accepter l'adhésion du syndicat de l'impôt foncier. Elle a considéré que cette acceptation est peu respectueuse de la loi nationale du pays bannissant la construction de syndicats en dehors de la Fédération officielle des Syndicats. Ghassan Salibi, secrétaire régional (monde arabe) de la Fédération Internationale a rétorqué en affirmant que l'organisation comprend environ 20 millions d'ouvriers et 600 syndicats répartis dans plus de 150 pays. Il lui est donc impossible de s'adapter à toutes les législations nationales. Il a ajouté que l'acceptation de l'adhésion du syndicat de l'impôt foncier s'explique par sa conformité aux principes de la Fédération ainsi qu'à sa constitution interne. Voir: Mohamed El-Kholi, « La Fédération Internationale des services gifle la Fédération officielle des syndicats: « Nous avons accepté l'adhésion du nouveau syndicat des impôts fonciers car il adhère à nos principes et nos objectifs » (*el-dawli lel khadamat el-ama yasfaa' itihad umal masr: « kabilna udweyat el dara'b el-akarya la2inaha toayed mabadiena wa ahdafina »*), *El-Dustour*, 17 décembre 2009, p13

situation difficile.<sup>631</sup> De facto, l'adhésion à la FIS dès le 23 avril 2009 a apporté et représenté un appui concret au nouveau syndicat dans son conflit. Citons à nouveau Mustafa pour illustrer notre propos : « Au cours du processus de notre action pour la réception des fonds de retraite et de sécurité sociale, j'ai subi (avec d'autres collègues) beaucoup de pressions sécuritaires, j'ai par exemple été l'objet une série d'enquêtes. Le FIS a envoyé un mémorandum au gouvernement égyptien protestant contre ces mesures». <sup>632</sup>

En effet, Peter Waldorf le secrétaire général de FIS a envoyé le 18 août une lettre au premier ministre égyptien, au cours de la crise relative aux fonds de retraite et de sécurité sociale, condamnant toutes les pressions dont souffrent les leaders des syndicats. D'ailleurs, les noms des leaders objets de pressions sécuritaires ont été explicitement mentionnés par la lettre. Waldorf a également condamné l'ingérence de la Fédération officielle des Syndicats dans les affaires du syndicat des fonctionnaires de l'impôt foncier qui a été fondé conformément à la constitution égyptienne et aux conventions internationales signées par l'Egypte. En outre, il a explicitement condamné l'amendement du décret 425 publié par le Ministre des Finances concernant les fonds des retraites et de sécurité sociale et le remplacement du syndicat indépendant par le syndicat des banques et des assurances dépendant de la Fédération Officielle des Syndicats<sup>633</sup>.

(2) Encourager les démissions du Syndicat officiel afin d'affirmer l'inaptitude de ce dernier à représenter voire à contrôler les fonctionnaires. Au début de janvier 2009, soit un mois après la fondation du nouveau syndicat, environ 3500 fonctionnaires avaient déjà démissionné du syndicat des banques et des assurances.<sup>634</sup> Avec les succès initiaux du nouveau syndicat, notamment après l'accord avec le Ministre de Finances, le nombre

---

<sup>631</sup> Dina Gamil, Une reconnaissance internationale du syndicat indépendant des fonctionnaires de l'impôt foncier (*eitiraf dawli be nikabet el daraa 'b el akaryia el-mustakila*), op.cit, p3

<sup>632</sup> Cet entretien se trouve dans : Dina Bishara, Authoritarian Institutions as Objects of Contestation: Challenges to State Corporatism in Egypt, Thèse non publiée en Science Politique, The George Washington University, 15 août, 2013, p165

<sup>633</sup> Abdel Wihab Khedr, « Des pressions sur le gouvernement de Nazif afin qu'il respecte les conventions et accepte la création des syndicats indépendants » (*dughout dawelyia ala hukomet nazif le ihtiram masr lel itifakat wa itlak hak tashkil el-nikabat el-mustakila*), *El-Ahally*, 26 août 2009, p3

<sup>634</sup> Dina Bishara, Authoritarian Institutions as Objects of Contestation: Challenges to State Corporatism in Egypt, op.cit, p164

de démissions a encore augmenté<sup>635</sup>. Les gouvernorats qui avaient des comités officiels du syndicat des banques et des assurances à l'instar de *Giza*, *Dakhleyia*, *Bani-Sueif*, *Gharbyia*, et *Beyeira* ont connu des démissions massives et un transfert des fonctionnaires vers le nouveau syndicat - tous nos entretiens l'attestent. Soit par exemple le gouvernorat de Giza : environ 1000 fonctionnaires sur 1600 ont rejoint le nouveau syndicat. Au gouvernorat de *Dakahlyia*, environ 2500 sur 2900 fonctionnaires ont changé de syndicat. A *Bani-Sueif* : environ 2500 sur 5000, à *Behyeira* : environ 4000 sur 7500, et à *Gharbyia* : environ 3500 sur 8740<sup>636</sup>. Dans les autres gouvernorats qui ne possédaient pas de comité syndicaux officiels à l'instar du Caire ou de *Minia*, de grands nombres de fonctionnaires ont également joint le nouveau syndicat : au Caire : environ 2440 sur 2700 et à *Minia* environ 1500 sur 2000<sup>637</sup>.

En effet, l'interaction conflictuelle qui a duré tout le long de l'année 2008-2009 entre d'une part, le syndicat indépendant des fonctionnaires de l'impôt foncier et d'autre part, la Fédération des syndicats a consolidé encore plus les « frontières » qui s'étaient déjà constituées entre les deux parties du conflit. Pendant les deux ans consécutifs à la mobilisation générale des fonctionnaires, notamment au cours du conflit sur les fonds sociaux, les slogans du mouvement ont confirmé leur refus de la Fédération officielle et leur attachement au nouveau syndicat : « Notre syndicat ou rien, on n'a pas besoin de Mugawer » (*nikabitana ya balsh, mugawer maylzamnash*)<sup>638</sup>. Ainsi, à travers ce

---

<sup>635</sup> Entretien avec Gamal Eweida, secrétaire général du syndicat du comité syndical des fonctionnaires de l'impôt foncier à *Dakhleyia*, co-fondateur du Haut comité de la Grève (HCG) et du syndicat indépendant des fonctionnaires de l'impôt foncier, op.cit,

<sup>636</sup> Ces chiffres ont été obtenus respectivement lors de nos entretiens avec : Yasser Wahied, membre du comité d'organisation de la grève des fonctionnaires de l'impôt foncier au gouvernorat de *Giza* et secrétaire au syndicat indépendant des fonctionnaires de l'impôt foncier, op.cit, Gamal Eweida, secrétaire général du comité syndical des fonctionnaires de l'impôt foncier à *Dakhleyia*, co-fondateur du Haut comité de la Grève (HCG) et du syndicat indépendant des fonctionnaires de l'impôt foncier, op.cit, Abdel Nasser Sayed, leader du mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier au gouvernorat de *Bani-Sueif*, co-fondateur du Haut Comité de la Grève (HCG) et du syndicat indépendant de l'impôt foncier, op.cit, Ashraf Gad, membre du comité d'organisation de la grève des fonctionnaires de l'impôt foncier à *Beyeira* et membre du syndicat indépendant des fonctionnaires de l'impôt foncier, op.cit, Reda El-Nabawy, membre du comité d'organisation de la grève des fonctionnaires de l'impôt foncier à *Gharbyia* et membre du syndicat indépendant des fonctionnaires de l'impôt foncier, Le Caire, 22 Oct. 2011.

<sup>637</sup> Ces nombres ont été récoltés respectivement lors de nos entretiens avec les leaders du mouvement suivant : Madiha Morsi, Présidente du comité syndical du Caire au sein du « syndicat indépendant », op.cit et Hassan Hassan, membre du comité d'organisation de la grève des fonctionnaires de l'impôt foncier à *Minia* et membre du syndicat indépendant des fonctionnaires de l'impôt foncier, Le Caire, 22 Octobre 2011

<sup>638</sup> Mohamed Azouz, « Les fonctionnaires de l'impôt foncier retournent à leur sit-in devant le Conseil des Ministres » (*muwazafu el-dara'ab el-akrayia ya'oudoun lel-eitisam amam maglis el-wizraa'*), op.cit, p3

processus interactionnel, le sens d'une identité collective basée sur des expériences de militance commune s'est renforcé. Comme l'affirme Whittier : « L'identité collective émerge à la suite de l'interaction du mouvement avec son contexte d'action durant laquelle les membres du mouvement transforment leur sens d'eux-mêmes (...) Elle implique ainsi la formulation d'une interprétation partagée de l'expérience collective d'un groupe (Whittier 2004 :302). D'ailleurs, la formation de cette identité est une réponse aux arguments de Labib sur l'absence du désir des fonctionnaires à la militance ou sur leur non disponibilité.

(3) Organiser des manifestations en vue d'augmenter la pression interne. En réaction à la lettre de Mugawer au Ministre des Finances, une manifestation comprenant environ 300 fonctionnaires a été organisée le 6 août 2009 devant l'administration de l'impôt foncier au Caire<sup>639</sup>. D'autres démonstrations rassemblant chacune une centaine de fonctionnaires ont été organisées devant l'administration de l'impôt foncier dans les gouvernorats de *Dakahlyia, Gharbyia et Suez*.<sup>640</sup> Le 9 août, le syndicat indépendant a publié un communiqué annonçant l'organisation d'un sit-in le 11 août devant le siège du Conseil des Ministres pour protester contre la modification du décret<sup>641</sup>. Environ 1000 fonctionnaires ont participé à cette manifestation. Ils ont mis sur leur visages des masques et ont scandé «ces masques ne sont pas pour se protéger de la grippe mais pour se protéger de Mugawer et Shehata ». L'usage des masques faisait référence à la crise de la grippe aviaire qu'a connue l'Egypte en cette période. Ils ont aussi mis en scène un procès symbolique de Mugawer et Shehata tout en scandant : « Notre syndicat ou rien, on n'a pas besoin de Mugawer » (*nikabitana ya balsh, mugawer maylzamnash*), Farouk,

---

<sup>639</sup> Dalia Moussa, « Les fonctionnaires de l'impôt foncier protestent contre le rattachement de leur fonds au syndicat de banques » (*el- daray'ab el- akareyia yahtagon 3la dam sandokhom le nikabit el bunok*), *El-Sherouk*, 7 août 2009

<sup>640</sup> « Frustration au sein du syndicat indépendant des fonctionnaires de l'impôt foncier à cause des tentatives du syndicat des banques et de assurance visant à le remplacer » (*estiaa' bayn adaa' el-nikaba el-mustakila lel amilin bel daraa'b el akareyia be sabab muhawelet el-malyia ihlal nikabet el-bunuk wel-taeminat mahal nikabathokm*), op.cit, p4

<sup>641</sup> Layla Nour El-Dine, « Le syndicat des impôts fonciers donne au Ministère des Finances un délai de 3 jours pour satisfaire ses revendications » (*nikabet el-daraa'b el-akeryia tomhil el-maleyia 3 ayam le-tanfiz matalibha*), *Al-Wafd*, 9 août 2009, p3



Farouk, on ne va pas (te) laisser les fonds » (*ya faouk ya farouk...mesh hansib el-sandouk*)<sup>642</sup>.

A la suite de cette manifestation, le Ministre des Finances leur a promis de répondre positivement à leurs revendications. Les négociations ont abouti à un compromis : la formation d'un comité de directeurs pour ces fonds sociaux qui devrait inclure trois représentants du syndicat indépendant<sup>643</sup>. La tendance du Ministre des Finances à être plus consensuel vis-à-vis des fonctionnaires de l'impôt foncier reflète un antagonisme d'intérêts au sein du régime, exploité par le « syndicat indépendant ». Le contrôle sécuritaire plus étroit des élections syndicales de 2006 a eu pour conséquence le fait que le syndicat officiel est devenu encore davantage une organisation non représentative des ouvriers/fonctionnaires. Comme on l'a vu au deuxième chapitre, le gouvernement négociait les revendications du mouvement des ouvriers de Méhalla avec les leaders qui avaient été évincés des élections syndicales de 2006 et non avec les syndicalistes élus par la fraude. Certes, ceci reflète l'ineffectivité du contrôle syndical. Néanmoins, dans le cas des ouvriers de Méhalla, la médiation du Président de la Fédération des syndicats demeurait efficiente en dépit de l'incurie du syndicat du textile au niveau local. Dans le cas des fonctionnaires de l'impôt foncier, la situation a été différente puisque la Fédération officielle a perdu sa capacité médiatrice au cours du conflit. De ce fait, une explication probable du comportement du Ministre des Finances est un choix conscient d'une approche pragmatique. Le Ministre percevant l'incapacité du syndicat officiel à contrôler la situation, il a pensé qu'il lui était plus rentable de trouver un compromis avec les représentants du « syndicat indépendant », au moins pour deux raisons : (1) être capable de négocier avec des leaders représentatifs du mouvement. (2) garantir la stabilité et l'efficacité de la performance du Ministère d'autant plus qu'il a affaire avec un groupe professionnel d'une importance stratégique pour l'Etat en général et le Ministère en particulier.

---

<sup>642</sup> Mohamed Azouz, « Les fonctionnaires de l'impôt foncier retournent à leur sit-in devant le Conseil des Ministres » (*muwazafu el-dara'ab el-akrayia ya'oudoun lel-eitisam amam maglis el-wizraa'*), *Al-Masry Al-Youm*, 12 août 2009, p3

<sup>643</sup> Ibid, p3

Ainsi, l'épisode s'est terminé par le succès du « syndicat indépendant » qui a été de facto reconnu comme un représentant légitime des intérêts de ses membres en acquérant un siège aux négociations portant sur l'administration de ces fonds. La stratégie de pression du des leaders du mouvement a porté ses fruits. Certes, il est difficile d'avoir les chiffres précis du nombre d'adhérents au 24<sup>ème</sup> syndicat de la Fédération officielle des Syndicats – il convient de rappeler que nous analysons une dynamique qui a été interrompue un an après avec l'irruption de la révolution du 25 janvier 2011. En revanche, il apparaît clairement que la Fédération officielle n'a pas réussi à atteindre son objectif. En d'autres termes, elle n'a ni réussi à : (a) rendre le 24<sup>ème</sup> syndicat plus attrayant que l'« indépendant » puisqu'elle n'a pas réussi à le priver des fonds sociaux, ni à (b) coopter en son sein les membres du mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier. Dans la plus part des gouvernorats où des comités syndicaux étaient implantés (aussi bien que dans ceux où ces derniers n'existaient pas), les fonctionnaires ont rejoint le « syndicat indépendant » comme mentionné auparavant.

La construction de cette identité collective du mouvement, en partie en opposition au syndicat officiel, explique ce fait. Comme l'affirment Della Porta et Diani, la construction d'une identité implique à la fois une définition positive de ceux qui en font partie ainsi qu'une identification négative de ceux qui non seulement sont exclus du groupe mais à qui ce dernier s'oppose activement (Della Porta et Diani 2006 :94). En outre, le retard du Président de la Fédération officielle à lancer officiellement son initiative de création du 24<sup>ème</sup> syndicat a favorisé la consolidation de cette identité. L'Assemblée Générale de la Fédération officielle, qui selon la loi 35 a la prérogative d'approuver la fondation d'un nouveau syndicat, ne le fera que le 26 décembre 2009.<sup>644</sup> Le lendemain, rappelle t-on, le 27 décembre 2009, plus de 2000 fonctionnaires célébreront le premier anniversaire de leur syndicat « indépendant » qui avait même réussi à avoir un siège à la rue *Faysal* au gouvernorat de *Giza*. Ces 2000 chantaient, ce jour anniversaire : « Vive le syndicat indépendant contre le syndicat exploiteur » (*ashat el*

---

<sup>644</sup> Mohamed El-Agroudi, « La fondation du syndicat officiel des fonctionnaires de l'impôt foncier et des douanes » (*taesis nikaba lel amilin bel malyia wel daraa'b el-akaryia wel gamarik lel himaya el-kanounyia*), *Al-Ahram*, 26 décembre 2009, p8

*nikaba el mustakila ded nikaba mustaghela*)<sup>645</sup>. Ainsi, ce slogan marquait toujours et explicitement leur antagonisme à l'égard du syndicat officiel. Il affirmait par contre l'attachement des fonctionnaires à leur nouveau syndicat. Le même mois, le syndicat « indépendant » formera une « carte d'appartenance » pour ses membres qui l'appelaient avec fierté leur « maison». <sup>646</sup>

En guise de conclusion, il nous paraît clair que la construction des structures sociales capables de contraindre le régime à la satisfaction de la revendication relative à la parité a été le fruit d'un processus interactionnel et conflictuel. La dernière étape de ce processus a été concrétisée par l'organisation du sit-in du 3 décembre 2007. Ce dernier a bénéficié de nouvelles « opportunités » qui n'ont émergé qu'au cours du conflit même à l'instar de la couverture médiatique. Les médias ont donné un nouveau souffle au processus d'élargissement des bases sociales du mouvement.

Deux dynamiques ont spécifiquement favorisé la réussite de cette mobilisation et par suite du mouvement: (1) La capacité des leaders du mouvement à s'adapter tactiquement aux contraintes que leurs impose leur contexte d'actions. Cette adaptation est, au moins partiellement, le fruit d'un processus interactionnel au cours duquel ils ont appris à : (a) améliorer leurs tactiques organisationnelles et mobilisatrices, et à (b) effectuer des choix stratégiques permettant au mouvement de survivre sans être sujet à une répression sécuritaire. (2) La construction d'une image publique du mouvement permettant à la fois sa cohésion durant la période du sit-in ainsi que sa médiatisation. Cet encadrement du mouvement comme étant une entité unie - sans différends internes - autour d'une revendication de « justice sociale » s'est ainsi construit en harmonie avec une image médiatique qui l'avait d'autant plus consolidé.

En outre, la combinaison de deux dynamiques/ attributs ont incité le mouvement à s'opposer au régime: (1) La construction, au cours des interactions conflictuelles

---

<sup>645</sup> Hisham Fouad, « Des milliers de fonctionnaires de l'impôt foncier scandent : « Vive le syndicat indépendant face à un syndicat exploiteur » (*alafa muwazaf bel-akaryia yahtifoun : ashat el nikaba el mustakila ded nikaba mustaghela*), *Al-Arabi Al-Nasseri*, 27 décembre 2009, p5

<sup>646</sup> Entretien avec Gamal Eweida, secrétaire général du syndicat du comité syndical des fonctionnaires de l'impôt foncier à *Dakahleyia*, co-fondateur du Haut comité de la Grève (HCG) et du syndicat indépendant des fonctionnaires de l'impôt foncier, op.cit

auxquelles a participé le mouvement, d'une identité collective, qui est au moins en partie oppositionnelle à l'une des institutions du régime : le syndicat officiel. D'ailleurs, la transformation des actions protestataires du mouvement au cours de la dernière mobilisation en une identité reflète la sous estimation du régime du risque engendré par son attitude négligente vis-à-vis des protestataires. Il s'attendait à une démobilisation du mouvement, or ce dernier a persévéré, constituant progressivement un groupe uni. Ayant partagé une expérience de militance collective soutenue par des réseaux sociaux plus au moins denses, ses membres seront en mesure de s'opposer plus tard au pouvoir. (2) La « politisation » d'une partie des leaders du mouvement ou plus spécifiquement leur possession d'une certaine vision de changement sociopolitique à réaliser. Sans cette politisation, il est peu probable qu'ils aient entrepris la fondation de ce syndicat. La victoire qu'ils ont obtenue en obligeant le régime à satisfaire leurs revendications économiques a été ainsi perçue comme une « opportunité » pour la réalisation d'une vision plus large dépassant le cadre du strictement économique. Sans cette motivation « politique », le mouvement aurait pu profiter de ses réseaux de solidarités et d'amitiés dans des activités sociales communes, par exemple, sans penser à dépasser ce seuil.

D'ailleurs, deux actions ont particulièrement permis au mouvement de réussir la construction de ce syndicat « indépendant »: (1) La capacité des leaders à agir sur cette expérience collectivement partagée au sein du mouvement. Ceci a nécessité leur disposition d'un certain atout nécessaire pour leur succès : une base sociale suffisamment forte au sein du mouvement leur permettant de formuler un « cadrage » crédible d'une initiative qui aurait pu sembler risqué aux membres du mouvement. (2) Leur capacité à élaborer des stratégies appropriées au cours des étapes différentes de ce processus conflictuel. En d'autres termes, il s'agit d'être en mesure d'une part, d'exploiter les « opportunités » qui surgissent et d'autre part, de contourner les pressions ou les contraintes qu'impose le régime. Il est clair que le processus d'élaboration stratégique des leaders du mouvement a été décisif dans leur réussite à acquérir la reconnaissance étatique de leur syndicat. C'est à travers leurs choix et leurs stratégies que, pour reprendre les termes de Jasper, leur contexte d'action a pratiquement changé en leur faveur (Jasper 2011 : 17)

## **Conclusion :**

Dans cette thèse, on a démontré que dans un contexte de régime semi-autoritaire, procurant des opportunités à l'action tout en la restreignant, le rôle des leaders d'un mouvement social est incontournable. Ces derniers exercent une influence particulière sur les dynamiques internes et externes que pourrait engendrer le mouvement tout entier. Leur fonction étant de dessiner les stratégies propices qui permettent au mouvement d'une part d'identifier et d'exploiter ces « opportunités » et d'autre part, de contourner les pressions ou les contraintes qu'il est susceptible d'imposer au mouvement. Les choix, les tactiques ainsi que le processus de cadrage auxquels ils ont recours déterminent les résultats que ce dernier pourra engendrer au cours et à la suite de son interaction conflictuelle avec le régime. Ces choix sont d'ailleurs influencés par l'histoire militante des leaders, leur rapport au « politique » ainsi que la base sociale qu'il possède au sein du mouvement.

Notre description, tout au long de cette thèse, des enjeux ainsi que de la dynamique de l'interaction conflictuelle ayant lieu entre les leaders du mouvement d'une part et le régime « semi-autoritaire » d'autre part nous conduit à formuler des remarques empiriques mais aussi théoriques plus vastes relatives non seulement au rôle des leaders dans cette interaction mais aussi à la réaction de leur opposant (le régime autoritaire) au cours de ce processus. Dans les lignes qui viennent, on va se référer à l'impact des leaders de nos deux mouvements sur les quatre dynamiques à propos desquelles a porté notre thèse : (1) l'émergence même du mouvement, (2) sa réussite à exercer une pression sur le régime afin de satisfaire ses revendications économiques, (3) son opposition au régime, ainsi que (4) le succès de cette tentative ou au contraire son échec - et ceci afin d'en déduire des remarques empiriques et théoriques plus générales concernant : D'une part, les conditions (externe et interne) déterminant ou influençant le rôle des leaders d'un mouvement social dans ce processus conflictuel. D'autre part, l'impact de ces derniers ou le changement qu'ils sont susceptible d'exercer sur leur contexte d'action autoritaire. Partant de notre cadre d'analyse qui met en relief la nature relationnelle et interactionnelle du conflit, on jettera la lumière également sur certains erreurs

stratégiques que peuvent commettre les régimes autoritaire (ou non) au cours de ce conflit- et ceci comme suit :

Premièrement : On a vu qu'au niveau des deux mouvements, les leaders ont favorisé leur émergence à travers deux processus essentiels: (a) La mobilisation des réseaux qu'ils avaient constitués lors des élections syndicales frauduleuses de 2006. Dans les deux cas, les leaders déçus de ces élections ont joué un rôle mobilisateur en convertissant leurs réseaux et leur base sociale en une campagne réussie de protestations. Ces réseaux de soutiens qu'ils avaient eux - mêmes constitués lors des élections syndicales avaient ainsi servi de levier à l'organisation de ces premières mobilisations. (b) Les tactiques mobilisatrices utilisées par ces leaders pour garantir la réussite de cette première mobilisation dans le cas des ouvriers de Méhalla et celles utilisées par ceux de l'impôt foncier pour réaliser un changement d'échelle et une extension de l'action protestataire. Néanmoins, une différence essentielle entre les deux mouvements est à mentionner à cet égard : Si la mobilisation des réseaux sociaux ainsi que les tactiques auxquelles les leaders ont eu recours ont été nécessaires pour l'émergence de ces deux mobilisations, un troisième facteur a été décisif dans le cas du mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier : celui de la perception des leaders du mouvement d'une « opportunité politique qui encourage » à l'action. Comme on l'a démontré ceci n'explique pas l'émergence du mouvement ouvrier de Méhalla.

Cette remarque est significative, on le pense, dans l'analyse des mouvements sociaux dans un contexte de régime autoritaire : l'identification des leaders d'un mouvement des « opportunités politiques » est déterminante pour l'émergence d'un mouvement ayant des ressources organisationnelles faibles. Il est peu vraisemblable que le mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier ait pu émerger dans un contexte de régime autoritaire sans que les leaders du mouvement ne soient persuadés qu'il est possible d'une part de se mobiliser, et d'autre part, de construire un mouvement capable de faire pression. Comme on l'a vu les leaders du mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier ont toujours fait part de l'aspect inspirateur du mouvement ouvrier de Mehalla qui leur a confirmé que le contexte d'action a changé et qu'il ainsi possible de se mobiliser. Cette remarque semble d'autant plus importante quand il s'agit de la

bureaucratie égyptienne qui, contrairement au mouvement du secteur industriel, n'a ni infrastructure de contestation ni histoire de militance. En revanche, la puissance organisationnelle du mouvement ouvrier de Méhalla ainsi que sa longue histoire de militance lui a permis de se mobiliser et de ré émergé sans s'apercevoir ou se rendre compte de la présence des « opportunités politiques » en 2006.

Deuxièmement : Partant de notre focus sur l'« action » des leaders vis-à-vis de la « structure » ou du contexte autoritaire dans lequel ils se meuvent, il est apparu clairement que deux, des actions établies par les leaders des deux mouvements, ont influencé d'une manière particulière le processus conflictuel entre les deux parties, garantissant ainsi la réussite du mouvement à obliger le régime à répondre à ses revendications économiques :

(1) Le premier étant la capacité des leaders à établir des choix propices. Par exemple, le choix stratégique des leaders de soulever seulement des demandes économiques de court terme ainsi que leur distinction stricte entre revendications « économiques » et « politiques », les a aidés à réussir leurs mobilisations « sectorielles » sans subir d'actions répressives de la part du régime. Ainsi, au delà des ressources organisationnelles d'un mouvement, les choix que ses leaders établissent, dans un contexte autoritaire, déterminent la capacité du mouvement -au moins- à « neutraliser » l'appareil sécuritaire du régime. Des choix différents conduisent ainsi à des résultats différents.

(2) Le deuxième étant la capacité des leaders d'une part, d'exploiter les « opportunités politiques » et d'autre part, d'établir des stratégies et des tactiques internes garantissant la survie du mouvement. C'est de ces tactiques de mobilisation qu'a dépendu la capacité du mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier par exemple à se construire et à perdurer malgré les contraintes mises en place par le régime qu'il affronte.

Une autre fois, les stratégies des leaders paraissent encore plus significatives quand on a affaire à un mouvement n'ayant que des capacités organisationnelles limitées. Ainsi, la capacité de ses leaders de tirer profit des « opportunités » qu'ils ont même réussi

à renouveler au cours du conflit, ont permis au mouvement de se construire en dépit de la rareté de ses ressources. De ceci, découle une remarque encore plus importante : la capacité d'une mobilisation à se transformer en un mouvement social dans le contexte autoritaire qu'est le produit d'un processus interactif. Comme on l'a démontré les actions des leaders sont elles-mêmes créatrices d'opportunités, qui en se renouvelant au cours du conflit, génèrent de nouvelles possibilités d'élargissement du mouvement. La capacité des leaders du mouvement à s'adapter tactiquement aux contraintes que leurs imposent leur contexte d'actions est ainsi primordiale pour son succès. En outre, comme on l'a expliqué, dans le cas d'un mouvement possédant des ressources organisationnelles, comme c'est le cas du mouvement de Méhalla, ces dernières demeurent une condition nécessaire mais insuffisante pour expliquer sa capacité à perdurer et à réussir. En revanche, les tactiques mobilisatrices des leaders du mouvement, se renouvellent lors de cette interaction conflictuelle, le sont.

Ces deux points, on le pense, possèdent plusieurs implications empiriques et théoriques importantes pour l'étude des mouvements sociaux dans un contexte autoritaire et ceci comme suit :

(a) L'analyse des choix/stratégies qu'établissent les leaders dans leurs confrontations avec le régime « semi-autoritaire » (qui demeure sous-étudié d'ailleurs dans la littérature des mouvements sociaux) est incontournable pour la compréhension du succès ou de l'échec d'un mouvement à réaliser ses objectifs. La raison étant que la nature même du régime qui contraint le mouvement comme suit : (1) il lui offre des opportunités limitées en ce qui concerne la participation de ses opposants aux élections, (2) il affecte le type de demandes que le mouvement pourraient formuler, (3) il affecte son choix du répertoire d'actions ainsi que des tactiques contre-mobilisatrices au régime. En outre, les opportunités que favorise un régime hybride sont non seulement « conditionnées » (c'est-à-dire restreintes par les règles qu'il impose) mais aussi « temporelles ». Cela implique que chaque moment de confrontation se construit d'une manière propre voire unique, avec des possibilités toujours ouvertes, des opportunités qui s'actualisent et de nouvelles contraintes qui émergent. C'est pourquoi, les stratégies que les leaders mettront en œuvre



pour contourner ses pressions et exploiter les possibilités d'actions seront décisives pour déterminer les résultats (positifs ou négatifs) qu'il va engendrer

(b) L'analyse des mouvements sociaux dans un contexte autoritaire, et contrairement à ce qu'est le cas dans un régime démocratique, nécessite que le chercheur essaye de comprendre non seulement comment les organisations favorisent la mobilisation, mais également comment l'interaction conflictuelle entre la mobilisation et le régime, elle-même, favorise la création d'un mouvement social à travers la formation de structures mobilisatrices. Ainsi, l'hypothèse selon laquelle le succès d'une action collective est proportionnel au niveau d'organisation des acteurs ne pourra servir à l'analyse de certains mouvements sociaux (à l'instar de celui des impôts fonciers) dans un régime autoritaire où ces dernières ne sont que rarement présentes au début de la mobilisation. D'ailleurs, cela implique une incapacité de parler de l'effet des structures organisationnelles du mouvement comme facteur de réussite de la mobilisation, puisque ces dernières se construisent durant la mobilisation ou durant l'interaction conflictuelle même entre le mouvement et le régime. De ce fait, on pense que cette perspective interactionnelle et relationnelle est un outil clé pour la compréhension et l'analyse des résultats que pourrait produire un mouvement social dans un contexte autoritaire.

(c) Dans une perspective plutôt empirique, l'analyse des stratégies des leaders d'un mouvement social dans ce contexte autoritaire mettent d'autant plus en relief les « erreurs stratégiques » que ces derniers auraient pu avoir commises au cours de leur conflit avec le mouvement. Dans ce cadre, il nous semble qu'une erreur évidente a été contracté par le régime Moubarak concernant les lignes rouges qu'il avait déterminé pour préciser ce qui pourrait lui présenter une « menace politique » ou non. Comme on l'a démontré lors de notre analyse du mouvement ouvrier de Méhalla, le régime craignait toujours une connexion entre ce qui relève du « politique » et ce qui relève du « social ». Toutefois, notre analyse du mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier montre que les « répertoires d'actions » qu'a choisis le mouvement avec la « permission » du régime ont représenté en eux-mêmes « une menace » à ce dernier. Comme on l'a vu, en gagnant une large tranche de la rue pour une certaine période de temps des liens sociaux se sont noués et une identité collective et oppositionnelle au régime s'est construite. Cette espace

(la rue) que le régime a laissée aux manifestants a été exploitée et le temps qu'ils ont passé ensemble (au *sit-in*) leur a été fort important pour construire un acteur social contestataire.

Troisièmement : L'opposition au régime (à travers la réclamation de la demande d'un salaire minimum dans le cas du mouvement de Méhalla et la création du syndicat indépendant dans le cas des fonctionnaires de l'impôt foncier) est le résultat des dynamiques internes qui se jouent au sein du mouvement. On présume que, sans une compréhension analytique de cette division positionnelle des leaders au sein du mouvement des ouvriers de Méhalla ainsi que son influence, il aurait été difficile de comprendre l'évolution entière de ce dernier. Comme on a vu la configuration interne du leadership du mouvement de Méhalla et leur position différente vis-à-vis du régime a influencé voire a construit la position oppositionnelle du mouvement. Dans le cas du mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier, le processus d'évolution interne du mouvement et l'influence du leadership dans sa concrétisation a été décisive. En d'autres termes, on a assisté, au cours des interactions conflictuelles auxquelles a participé le mouvement, à un processus de construction d'une identité collective qui est au moins en partie oppositionnelle à l'une des institutions du régime: le syndicat officiel. Les leaders du mouvement, à travers les processus de cadrage qu'ils ont formulé, ont réussi, à la concrétiser (cette identité) en une réalité sociale et politique nouvelle mais aussi oppositionnelle au régime.

Dans les deux cas, la décision des deux mouvements de s'opposer au régime s'explique par la présence de trois facteurs les conditionnant dans un contexte de régime semi-autoritaire : (a) L'identification du contexte comme favorable à l'action en général, c'est-à-dire la perception des « opportunités politiques » permettant au mouvement en général d'agir avec un risque relativement non élevé de répression (b) Une évaluation du rapport de force entre eux (le mouvement) et le régime comme étant en leur faveur. Ceci est interprété comme étant un autre signe encourageant à hausser le seuil de ses revendications. (c) Cependant, la perception des opportunités ainsi que la réussite du mouvement à satisfaire ses revendications économiques demeurent une condition nécessaire mais insuffisante pour le pousser à s'opposer au régime. En revanche, la

nature même du leadership ainsi que sa carrière militante ou sa relation au « politique » le sont. Comme on l'a vu, dans les deux mouvements, des leaders politisés existaient. Ces derniers prônaient une vision de changement social de plus long terme impliquant l'opposition au régime. Il est difficile d'imaginer la réclamation de la revendication d'un salaire minimum ou la militance pour l'instauration d'un « syndicat indépendant » sans la présence de cette catégorie de leaders ouvriers qui, en un sens, militaient politiquement.

Il nous semble que ces trois facteurs sont significatifs empiriquement pour comprendre les conditions nécessaires pour le passage d'une mobilisation sociale vers une opposition au régime autoritaire. Il semble que la présence des leaders politisés au sein d'un mouvement social est la condition nécessaire, au moins dans le contexte égyptien, pour pouvoir exploiter les « opportunités » qu'il procure ou en d'autre terme l'« ouverture » qu'il permet, et les tourner en un défi à lui. Ainsi, quand des « opportunités politiques » ont émergé dans la seconde partie de la décennie 2000, seul les mouvements sociaux qui possédaient des leaders ayant une certaine histoire politique militante, ont opté à exploiter ces « opportunités » pour défier le régime. On pense que cette remarque est très importante pour expliquer le choix à la fois oppositionnel et exceptionnel que les deux mouvements ont établi, dans le contexte du régime Moubarak qui a, rappelons le, connu une dépolitisation du mouvement ouvrier.

Quatrièmement : Comme on l'a vu le mouvement des ouvriers de Méhalla a été démobilisé à la suite de sa tentative oppositionnelle au régime tandis que celui des fonctionnaires de l'impôt foncier y a réussi : il a construit de facto le premier syndicat indépendant en Egypte. Dans les deux cas, on a vu que, la réussite du mouvement dans sa tentative oppositionnelle dépend, non seulement du type du leadership et de sa position politique par rapport au régime, mais aussi de sa « base sociale » au sein du mouvement ou de sa capacité à les mobiliser. En d'autres termes, la capacité d'un mouvement social à s'opposer au régime dépend de la capacité de ses leaders « politisés » à transformer leur base sociale en son sein en une force d'opposition. Ceci a été le cas des leaders du mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier, contrairement à celui de Méhalla. Dans ce dernier, les leaders « politisés » et prônant une position oppositionnelle au régime ne possédaient pas une base sociale suffisante au sein de la Compagnie pour concrétiser leur

vision « oppositionnelle ». Cette situation, a facilité le processus de cooptation de l'autre groupe de leaders leur permettant au moins d'interrompre les projets « oppositionnels » de ces leaders. En outre, leur stratégie de militance qui a insisté à agir en période de « fermeture des opportunités », comme on l'a vu, a entraîné la répression du mouvement tout entier.

D'ailleurs, ces questions peuvent nous guider vers une remarque empirique importante relative aux (1) conditions nécessaires pour qu'un mouvement social puisse poser un défi à un régime semi-autoritaire (ou s'opposer au mode de relation qu'il impose) ainsi qu'aux (2) mauvaises estimations que pourrait formuler ce dernier dans ce cadre. Ainsi, tandis que le régime Moubarak surestimait le risque d'une connexion entre mobilisation sociale et partis/mouvements politiques, cette thèse montre qu'un autre risque (outre celui du répertoire d'action choisi par le mouvement) semblait également avoir été sous-estimé par le régime qui s'est « intentionnellement » ouvert durant cette période: la présence de leaders politisés et oppositionnels au régime (tel que Kamal Abu Eita) à la tête d'un mouvement social et ayant suffisamment d'assises en son sein pour le mobiliser à des fins oppositionnels. Ainsi, l'émergence et la constitution d'un acteur social suffisamment fort pour (1) exploiter les opportunités politique que le régime a favorisé et (2) avancer son agenda politique qui vise à s'autonomiser du régime, a été « une menace » que ce dernier n'avait pas suffisamment considéré. Comme l'affirme Geoffrey Pridham : « Ce qui constitue une menace au régime autoritaire n'est pas le déclin de sa légitimité mais plutôt la lutte contre son hégémonie: en construisant des projets collectifs pour un avenir alternatif » (Pridham cité dans Albrecht 2013 : 17). D'ailleurs, le syndicat des impôts fonciers a ouvert la porte à l'émancipation du mouvement ouvrier en dehors de la Fédération des syndicats à la suite de la révolution du 25 janvier. Deux Fédérations Syndicales comprenant chacune plus de 200 nouveaux syndicats « indépendants » ont vu ainsi le jour : il s'agit notamment de La Fédération Egyptienne des Syndicats Indépendants (EFITU), et Le Congrès Démocratique Egyptien des Ouvriers (EDLC).<sup>647</sup>

---

<sup>647</sup> Pour plus d'informations, voir: Nadine Abdalla, Egypt's Workers : From Movement to Organized Labor, octobre 2012, p1, disponible sur: [http://www.swp-berlin.org/en/publications/swp-comments-en/swp-aktuelle-details/article/egypts\\_workers.html](http://www.swp-berlin.org/en/publications/swp-comments-en/swp-aktuelle-details/article/egypts_workers.html)

Enfin, reste à dire qu'il sera important pour des recherches postérieures à la notre d'analyser les mobilisations sociales et ouvrières en Egypte à un niveau plutôt *micro/meso*. Si notre étude a jeté la lumière sur les dynamiques plutôt *macro* et surtout *meso*, se focalisant ainsi sur les dynamiques de l'interaction conflictuelle entre les deux parties du conflit, il sera intéressant d'analyser les dynamiques internes qui se jouent au niveau de la base du mouvement et la manière avec laquelle ces dernières influencent son rapport au/vis-à-vis du pouvoir.

## Bibliographie :

### ➤ **Ouvrage et article:**

- ABDALLA Nadine, Egypt's Workers – From Protest Movement to Organized Labor, German Institute for International and Security Affairs, *SWP Comments*, octobre 2012, disponible sur: [http://www.swp-berlin.org/fileadmin/contents/products/comments/2012C32\\_abn.pdf](http://www.swp-berlin.org/fileadmin/contents/products/comments/2012C32_abn.pdf)
- ABDALLA Nadine, New Media and the 25th of January Revolution in Egypt, *The Finnish Committee for European Security (STETE), Year Book 2011*, janvier 2012.
- ABDALLA Nadine, Social protests in Egypt before and after the 25 January Revolution, Perspectives on the Evolution of their Forms and Features, IEMed, *Mediterranean Yearbook* Barcelona, 2012, pp. 86-92, disponible sur: [http://www.iemed.org/observatori-en/arees-danalisi/arxius-adjunts/anuari/med.2012/abdalla\\_en.pdf](http://www.iemed.org/observatori-en/arees-danalisi/arxius-adjunts/anuari/med.2012/abdalla_en.pdf)
- ABDEL LATIF Fathy, *La militances des ouvriers de Méhalla durant 100 ans (Masiret Omal El-Mahalla abr 100 am)*, Presse de l'Université ouvrière au Caire, 2002
- ABDULLA Rasha A., «An Overview of Media Developments in Egypt: Does the Internet Make a Difference?», *GMJ: Mediterranean Edition*, vol.1, no.1, printemps 2006, pp. 88 - 100
- Al-BANNA, Gamal, *Le mouvement syndical égyptien histoire et organisation dnas 100 ans 1892-1992 (Al- Haraka an-niqabiya al-misriya, tarihan wa-tanziman, 'abra mi'at 'am 1892-1992)*, Le Caire, Al-Ittihad al-Islami ad-Dauli li-'l-'Amal, 1992, pp733
- ALBRECHT Holger, «Authoritarian opposition and the politics of challenge in Egypt», dans SCHLUMBERGER Olivier (ed.), *Debating Arab Authoritarianism: Dynamics and Durability in Nondemocratic Regimes*, Stanford/Cal, Stanford Univ. Press, 2007.

- ALBRECHT Holger, *Raging against the Machine*, New York, Syracuse University Press, 2013.
- ALISSA Sufyan, The political economy of reform in Egypt: Understanding the Role of Institutions, Washington/D.C, *Carnegie Middle East Center*; no.5, 2007, disponible sur: [http://www.carnegieendowment.org/files/cmec5\\_alissa\\_egypt\\_final.pdf](http://www.carnegieendowment.org/files/cmec5_alissa_egypt_final.pdf)
- Al-SAYID Mustapha Kamel, «*Kefaya* at a Turning Point», dans S. HOPKINS Nicholas et BERNARD-MAUGIROM Natahlie, *Political and Social Protest in Egypt*, vol 29, no. 2/3, Cairo Papers in Social Science (été -automne 2006); Cairo: American University in Cairo Press, 2009.
- AMIZADE Ronald R, GOLDSTONE Jack A et PERRY Elisabeth J, «Leadership Dynamics and Dynamics of Contention», dans Collectif, *Silence and Voice in the Study of Contentious Politics*, Cambridge University Press, 2001.
- ANDERSON Lisa, «Democracy in the Arab World : A Critique of the Political Culture Approach», dans BRYMEN Rex, KORANY Bahgat et NOBLE Paul (Dir.), *Political Liberalization and Democratization in the Arab World*, vol1, Lynne Rienner Publishers, 1995, p. 77-92.
- AYUB Nazih, *Over-stating the Arab State*, Londres: I. B Tauris, 1995.
- BASSIOUNY Mostafa et SAID Omar, «A new workers movements: The Strike wave of 2007», *International Socialism*, no.118, 31 mars 2008, disponible sur: <http://www.isj.org.uk/index.php4?id=429&issue=118>
- BEININ Joel and El-HAMALAWY Hossam, «Egyptian Textile Workers Confront the New Economic Order », *Middle East Report Online*, March 25, 2007, disponible sur: <http://www.merip.org/mero/mero032507>
- BEININ Joel and LOCKMAN Zachary, *Workers on the Nile: Nationalism, Communism, Islam and the Egyptian Working Class 1882-1954*, Cairo: American University in Cairo Press, 2ème ed., 1998.
- BEININ Joel et El-HAMALAWY Hossam, «Strikes in Egypt Spread from Center of Gravity», *Middle East Report Online*, 9 mai 2007, disponible sur: <http://www.merip.org/mero/mero050907.html>

- BEININ Joel, *Justice for all! : The Struggle for Workers Rights in Egypt*, Washington: Solidarity Center, AFL-CIO, 2010, 130 p.
- BEININ Joel, «Neo-liberal Structural Adjustment, Political Demobilization, and Neo-Authoritarianism in Egypt», dans GUAZZONE Laura (dir.), *The Arab state and Neo-liberal Globalization: The Restructuring of State Power in the Middle East*, Reading: Ithaca Press, 2009. pp. 19-46
- BEININ Joel, The rise of Egypt's workers, Washington/D.C, *Carnegie Endowment for International Peace*, 2012, disponible sur: [http://carnegieendowment.org/files/egypt\\_labor.pdf#egypt\\_labor.pdf](http://carnegieendowment.org/files/egypt_labor.pdf#egypt_labor.pdf)
- BEININ Joel, «Underbelly of Egypt's Neo-Liberal Agenda», *Middle East Report Online*, 2008, disponible sur: <http://www.merip.org/mero/mero040508.html>
- BEININ Joel, «Workers and Egypt's January 25 Revolution», *International Labor and Working-Class History*, no.80, automne 2011.
- BEININ Joel, «Workers' Struggles under Socialism and Neoliberalism », dans EL-MAHDI Rabab et MARFLEET Philip (Dir.), *Egypt, The Moment of Change*, Londre, Zed Books, 2009. pp. 68-86
- BELLIN Eva, « Contingent Democrats: Industrialists, Labor, and Democratization in Late-Developing Countries», *World Politics*, vol. 52, no.2, 2000, pp175–205.
- BEN NEFISSA S. et Moisseron J.-Y. (éds.) L'Egypte sous pression?, Des mobilisations au verrouillage politique, *Politique africaine*, Paris, Khathala, décembre 2007, pp 108
- BEN NEFISSA Sarah, « Verrouillage autoritaire et mutation générale des rapports entre l'Etat et la société en Egypte », *Confluences Méditerranée*, no° 75, automne 2010.
- BENFORD Robert D, «An insider's Critique of the Social Movement framing Perspective», *sociological Inquiry*, vol.67, 1997, pp409-430
- BENFORD Robert, «Frame Disputes within the Nuclear Disarmament Movement», *Social Forces*, vol.71, no.3, 1993.
- BENFORD, Robert D et SNOW David, «Framing Processes and Social Movements: an Overview and Assessment», *Annual Review of Sociology*, vol.26, 2000, pp 611–39.



- BENIN Joel, «A Workers Social Movement on the Margin of the Global Neoliberal Order, Egypte 2004-2009», dans BENIN Joel et VAIREL Frédéric, *Social Movements, Mobilization, and Contestation in the Middle East and North Africa*, Stanford Studies in Middle Eastern and I. Palo Alto: Stanford University Press, 2001, pp181-201
- BIANCHI Robert, «The Corporatization of the Egyptian Labor Movement», *Middle East Journal*, vol.49, no3, 1989, p. 429--444.
- BIANCHI Robert, *Unruly Corporatism. Association Life in Twentieth-Century Egypt*, Oxford: Oxford University Press, 1989.
- BOUDREAU Vincent, «Precarious Regimes and Matchup Problems in the Explanations of Repressive Policy», dans DAVENPORT Christian, JOHNSTON Hank et MUELLER Carol (eds.) *Repression and Mobilization*, Minneapolis; London: University of Minnesota Press, 2005.
- BROWNLEE Jason, «The decline of pluralism in Mubarak's Egypt», *Journal of Democracy*, vol.13, no.4, octobre 2002
- BRUMBERG Daniel, *Moyen-Orient l'enjeu démocratique*, Michallon, 2003
- BRUMBERG Daniel, «The Trap of Liberalized Autocracy», *Journal of Democracy*, vol.13, no. 4, Octobre 2002, pp56-68
- CAI Yongshun, *Collective Resistance in China: Why Popular Protests Succeed or Fail*, Stanford University Press, 2010.
- CAI Yongshun, «Power Structure and Regime Resilience: Contentious Politics in China», *British Journal of Political Science*, vol.38, no 3, 2008, pp 411-432
- CAROTHERS Thomas and OTTAWAY Marina, «Middle East democracy», *Foreign Policy*, novembre-décembre 2004, pp22-28
- CAROTHERS Thomas and OTTAWAY Marina, *Uncharted Journey: Promoting Democracy in the Middle East*, Carnegie Endowment for International Peace, Washington DC, 2005
- CAROTHERS Thomas, «The End of the Transition Paradigm», *Journal of Democracy*, vol 13, no.1, janvier 2002, pp1-17
- CHAMPAGNE P., «La construction médiatique des malaises sociaux», *Actes de*

*la Recherche en Sciences Sociales*, n° 90, 1991

- Charles Tilly, *La France contestée: De 1600 à nos jours*, Paris : Fayard, 1986
- CHRAIBI Mounia-Bennani et FILLEULE Olivier, « Exit, Voice, Loyalty et bien d'autres choses encore », dans CHRAIBI Mounia-Bennani et FILLEULE Olivier (dirs), *Résistances et protestations dans les sociétés musulmanes*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003
- CLÉMENT Françoise, « Elections ouvrières : Entre fraude et chasse aux "Frères masqués" », dans KLAUS Enrique et HASSABO Chaymaa (Dirs.), *Chroniques égyptiennes 2006*, Le Caire: Centre d'Études et de Documentations Économiques et Juridique (CEDEJ), 2007, p. 56-86.
- CLEMENT Françoise, «Worker Protests Under Economic Liberalization in Egypt», dans S. HOPKINS Nicholas et BERNARD-MAUGIROM Natahlie, *Political and Social Protest in Egypt*, vol 29, no. 2/3, Cairo Papers in Social Science (été -automne 2006); Cairo: American University in Cairo Press, 2009, pp100–116.
- COLLOMBIER Virginie, Egypt in 2011: A Regime that no longer Know how to adapt? *EUI Working Papers*, 2012, disponible sur: <http://cadmus.eui.eu/handle/1814/21742>
- CRANER Lorne, «Democracy in the Middle East: Will U.S. Democratization Policy Work», *Middle East Quarterly*, été 2006, pp3-10
- DAVENPORT Christian, «Repression and Mobilization: Insights from Political Sciences and Sociology», dans DAVENPORT Christian, JOHNSTON Hank et MUELLER Carol (eds.) *Repression and Mobilization*, Minneapolis; London: University of Minnesota Press, 2005.
- DAVENPORT Christian, «State Repression and Political Order», *Annual Review of Political Science*, vol 10, no.1, 2007, pp 1–23.
- David S. Meyer, «Protest and Political Opportunities», *Annual Review of Sociology*, January 2004, [http://www.accessmylibrary.com/coms2/summary\\_0286-4662291\\_ITM](http://www.accessmylibrary.com/coms2/summary_0286-4662291_ITM)
- David SNOW, Collective Identity and Expressive Forms, Working Papers,

- Center for the Study of Democracy, UC Irvine, 2001, document électronique disponible sur : <http://www.escholarship.org/uc/item/2zn1t7bj#page-2>*
- DELLA PORTA Donatella et FILLEULE Olivier, «Policing Social Protests», dans SNOW D., SOULE S et KRIESI H. (eds.), *The Blackwell Companion to Social Movements*. Malden: Blackwell Publishing, 2004.
  - DELLA PORTA Donatella et REITER Herbert, *Policing Protest: The Control of Mass Demonstrations in Western Democracies*, University of Minnesota Press, 1998
  - DELLA PORTA Donatella, *Social Movements, Political Violence, and the State: A Comparative Analysis of Italy and Germany*, Cambridge University Press, 1995
  - DELLA PORTA, Donatella et DIANI Mario, *Social Movements: An Introduction*, 2<sup>e</sup> éd., Oxford: Blackwell Publishing, 2006.
  - DIAMOND Larry, PLATTNER Marc and BRUMBERG Daniel, *Islam and Democracy in the Middle East*, The John Hopkins University Press, London, 2003
  - DIANI Mario, «Social Movements, Contentious Actions and Social Networks: From Metaphor to substance», dans DIANI Mario et McADAM Doug, *Social Movements and Networks: Relational Approaches to Collective Action: Relational Approaches to Collective Action*, Oxford University Press, 2003.
  - DOBRY Michel, *Sociologie des crises politiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 3<sup>ème</sup> édition, 2009
  - DUBOC Marie, La contestation sociale en Egypte depuis 2004, Précarisation et mobilisation locale des ouvriers de l'industrie textile, *Revue Tiers Monde*, avril 2011, disponible sur : [http://aucegypt.academia.edu/MarieDuboc/Papers/1047635/La\\_contestation\\_sociale\\_en\\_Egypte\\_depuis\\_2004\\_Precarisation\\_et\\_mobilisation\\_locale\\_des\\_ouvriers\\_de\\_lindustrie\\_textile](http://aucegypt.academia.edu/MarieDuboc/Papers/1047635/La_contestation_sociale_en_Egypte_depuis_2004_Precarisation_et_mobilisation_locale_des_ouvriers_de_lindustrie_textile) *Revue Tiers-Monde* Avril 2011
  - DUBOC Marie, « Le 6 avril : un jour de colère sans grève », dans FARAG Iman (dir.), *Chroniques 2008*, Le Caire, le Centre des Etudes et de Documentation Economiques et Juridiques (CEDEJ), 2009.
  - DUNNE Michele, «The United States and Political Reforms in Egypt: A New area», *Arab Reform Bulletin*, vol.2, no.5, mai 2004.

- EARL Jennifer, «Leading Tasks in a Leaderless Movement The Case of Strategic Voting», *American Behavioral Scientist*, vol.50, no.10, juin 2007, pp 1327–1349.
- EL-MAHDI Rabab, «Labour Protests in Egypt: Causes and Meanings», *Review of African Political Economy*, vol 38, no129, septembre 2011, pp 387-402
- EL-MAHDI Rabab, «Les ouvriers de Méhalla : L'émergence d'un nouveau mouvement ouvrier» (*omal el mhalla : itelak haraka omaleya gadida*), dans SHEHATA Dina (dir), *Le retour du politique : Les nouveaux mouvements de protestations en Egypte (awdet el seyasa : el harakat el egtema'eya el gadida fe masr)*, Le Caire, Centre Al-Ahram pour les études politiques et stratégiques, 2010.
- EL-NAGGAR Ahmed, «Economic Policy: Form State Control to Decay and Corruption», dans EL-MAHDI Rabab et MARFLEET Philip (dir.), *Egypt, The Moment of Change*, London, Zed Books Ltd, 2009.
- EL-NAGGAR Ahmed, *La ruine econmoique à l'époque de Moubarak (el-inthyar el-iktesadi fe ahd Moubarak)*, Le Caire, El-Mahroussa, 2007.
- EL-SHAFEI Omar, *Workers, Trade Unions and the State in Egypt, 1984-1989*, vol 18, monograph 2, Cairo Papers in Social Science, Cairo: American University in Cairo Press, 1995.
- EL-SHOBAKI Amr (Dir.), *Les mouvements protestataires au Monde Arabe (el harakat el-ihdigageya fel watan el-arabi)*, Beirut, Le Centre de l'Unité Arabe (*markaz el wihda el-arabeyia*), 2011.
- EL-SHOBAKI Amr, «Les protestations des fonctionnaires de l'impôt foncier» (*ehdigagat muwazafi el-dara'b el akareyia*), dans SHEHATA Dina (dir), *Le retour du politique : Les nouveaux mouvements de protestations en Egypte (awdet el seyasa : el harakat el egtema'eya el gadida fe masr)*, Le Caire, Centre Al-Ahram pour les études politiques et stratégiques, 2010.
- EYREMAN Ron, *Social Movements: A Cognitive Approach*. Penn State Press, 1991
- FAHMI Ninette, *The Politics of Egypt: State-Society Relationship*, Londres: Routledge, 2002, 311 p.

- FAVRE Pierre (Dir), *La Manifestation*, Paris, Presses de Sciences Po, 1990
- FERRIE Jean-Noël et SANTUCCI Jean Claude, *Dispositifs de démocratisation et dispositifs autoritaires en Afrique du Nord*, Paris, Editions CNRS, 2006
- FERRIE Jean-Noël, « Egypte des réformes nécessaires et périlleuses », *Questions Internationales*, no15, septembre-octobre 2005
- FERRIE Jean-Noël, L'Egypte à la jonction de ses agendas intérieurs et extérieurs novembre 2006, disponible sur le site du CERI: [http://www.sciencespo.fr/ceri/sites/sciencespo.fr/ceri/files/art\\_jnf\\_0.pdf](http://www.sciencespo.fr/ceri/sites/sciencespo.fr/ceri/files/art_jnf_0.pdf)
- FERRIE Jean-Noël, *L'Egypte entre démocratie et islamisme. Le système Moubarak à l'heure de la succession*, Paris, Autrement, 2008.
- FILLEULE Olivier, MATHIEU Liliane et PECHU Cécile (Dirs.), *Dictionnaires des Mouvements sociaux*, Paris, Presses Sciences-Po, 2009.
- FILLEULE Olivier, « Requiem pour un concept. Vie et mort de la notion de structures des opportunités politiques », dans DORRONSO Gilles, *La Turquie Conteste*, Paris, CNRS, 2006.
- FILLEULE Olivier, *Strategies de la rue. Les manifestations en France*, Paris, Presses de Sciences-Po, 1997
- FILLIEULE. Olivier et PECHU Cécile, *Lutter ensemble. Les théories de l'action collective*, Paris, L'Harmattan, 1<sup>o</sup>édition en 1993
- FLACKS Richard, « Knowledge for what? Thoughts on the State of Social Movements Studies », dans GOODWIN Jeff et JASPER James M., *Rethinking Social Movements, Structure, Meaning and Emotion*, Ruman and Littlefield, 2004
- GAMSON A. et WOLFSFELD G., « Movements and media as interacting systems », *The annals of the American academy of political and social science*, vol. 528, n° 1, 1993, p. 114-125.
- GAMSON William et MEYER David S., « Framing Political Opportunity », dans Mc ADAM Doug, Mc CARTHY John D. et ZALD Mayer N. (eds), *Comparative perspectives on social movements : Political opportunities, mobilizing structures, and cultural framings*, Cambridge University Press, 1996.
- GAMSON William A., « Bystanders, Public Opinion, and the Media », dans SNOW

- D. SOULE S. et KRIESI H. (eds.), *The Blackwell Companion to Social Movements*. Malden: Blackwell Publishing 2004.
- GAMSON William A., «Social Psychology of Collective Action, dans MORRIS Aldon D. et MUELLER Carol McClurg (eds.), *Frontiers in Social Movement Theory*. New Haven, CT: Yale University Press, 1992.
  - GAMSON William, *The Strategy of Social Protest*, Belmont (Calif), Wadsworth, 1990, 1<sup>er</sup> ed, 1975
  - GANZ Marshall, «Leading Change: Leadership, Organization, and Social Movements, dans NOHRIA Nitin et KHURANA Rakesh (eds.), *Handbook of Leadership Theory and Practice: An HBS Centennial Colloquium on Advancing Leadership*, Boston, Mass.: Harvard Business Press, 2010.
  - GANZ Marshall, «Why David Sometimes Wins: Strategic Capacity in Social Movement, dans GOODWIN Jeff et JASPER James M., *Rethinking Social Movements, Structure, Meaning and Emotion*, Ruman and Littlefield, 2004.
  - GIUGNI Marco et PASSY Florence, *Political Altruism? Solidarity Movements in International Perspective*, Rowman & Littlefield, 2001.
  - GOBE Éric, «Corporatismes, syndicalisme et dépolitisation, *La politique dans le monde arabe*, PICARD Élisabeth (Dir.), Paris: Armand Colin, 2006, p. 171- 192.
  - GOLDBERG Ellis *The Social History of Labor in the Middle East*. Boulder, CO: Westview Press, 1996.
  - GOLDBERG Ellis, «The Foundations of State-Labor Relations in Contemporary Egypt, *Comparative Politics*, vol 24, no2, 1992, pp 147–161.
  - GOLDBERG Ellis, *Tinker, Tailor, and Textile Worker: Class and Politics in Egypt, 1930-1952*. Berkeley: University of California Press, 1986
  - GOLDSTONE Jack A. et TILLY Charles, «Threat and Opportunity: Popular Action and State Response in the Dynamics of Contentious Action, dans Collectif, *Silence and Voice in the Study of Contentious Politics*, Cambridge University Press, 2001.
  - GOODWIN Jeff et JASPER James M., «Caught in a Winding, Snarling Vine: The Structural Bias of Political Process Theory, *Sociological Forum*, vol.14, no.1, 1999, pp 30-33

- GUSFIELD Joseph R., «Functional Areas of Leadership in Social Movements, *The Sociological Quarterly*, vol.7, no. 2, mars 1966 pp137–156.
- HAAS Richard, «Toward Greater Democracy in Muslim World, *The Washington Quarterly*, été 2003, pp 137-148
- HASHEM RABI' Amr (Dir), «Al L'amendement constitutionnel et les élections présidentielles 2005 (taedil al *destouri we intekhabat al reasa 2005*), Le Caire, Le Centre des Etudes Politiques et Stratégiques d'Al Ahram, 2005
- HASHEM RABI' Amr (Dir); *L'Egypte et la réforme après les élections présidentielles et législatives (Masr we el islah baa'd el intikhabat el-reiaseya wel parlamnyia)*, Le Caire, Le Centre des Etudes Politiques et Stratégiques d'Al Ahram, 2006
- HEYDEMANN Steven., «Social Pacts and the Persistence of Authoritarianism in the Middle East, dans *Debating Arab Authoritarianism: Dynamics and Durability in Nondemocratic Regimes*, SCHLUMBERGER Olivier (ed.). Stanford University Press, 2007
- HUNT Scott A et BENFORD Robert D. 2004, Collective Identity, Solidarity and Commitment, dans SNOW D., SOULE S et KRIESI H. (eds.), *The Blackwell Companion to Social Movements*. Malden: Blackwell Publishing, 2004
- IZZ AL-'ARAB Muhammad, Greasing the Presses: Money and Journalism, *Arab Insight*, Cairo, automne 2008, pp 102-110, disponible sur: <http://www.arabinsight.org/pdf/Arabinsight27.pdf>
- JASPER James M, “From Political Opportunity Structure to Strategic Interaction, dans GOODWIN Jeff, *No Other Way Out: States and revolutionary Movements, 1945-1991*, Cambridge University Press, 2011
- JASPER James M, *Getting Your Way: Strategic Dilemmas in the Real World*, Chicago: The University of Chicago Press, 2006.
- JASPER James M. et PULSEN Jane, «Fighting Back: Vulnerabilities, Blunders, and Counter mobilization by the Targets in Three Animal Rights Campaigns, *Sociological Forum*, 1993, vol.8, pp 639–57.

- JASPER James M., «A Strategic approach to Collective Action: Looking for Agency in Social Movements Choices, *Mobilization: An International Quarterly*, 2004, disponible sur: <http://jamesmjasper.org/files/SocialMoves.pdf>
- JOHNSON Alan, LAVALETTE Michael et BARKER Colin, *Leadership in Social Movements*, Manchester University Press, 2001.
- KHEIR Ahmed, «Le public participe aux programmes de talk shows (*musharaket el gumhur fe barameg el talk show*), dans El-AGATI Mohamed (ed.), *Les formes non traditionnelles de la participation politique (el-anmat gheir el takilidya le musharakit el shabab fe masr)*, Le Caire, Rawafid, 2012
- KIENLE Eberhard, *A Grand Delusion: Democracy and Economic Reform in Egypt* London: I.B. Taurus, 2001
- KIENLE Eberhard, Egypte: le choix réaffirmé de l'autoritarisme, dans *Afrique du Nord, Moyen-Orient: Espace et Conflits*, LEVAU Rémy (Dirs.) Paris: La Documentation Française, 2003, pp 81-97
- KIENLE Eberhard, Transformation without Democratization? Egypt's political future, *Internationale Politik und Gesellschaft* (Bonn), 2004, disponible sur <http://library.fes.de/pdf-files/id/ipg/200404artkienle.pdf>
- KLANDERMANS, B, «Mobilization and Participation: Social-psychological Expansions of Resource Mobilization Theory, *American Sociological Review*, vol.49, 1984, pp583-600.
- KOOPMANS Ruud, «Movements and Media: Selection Processes and Evolutionary Dynamics in the Public Sphere, *Theory and Society*, 2004, vol.33, no.3, pp 367-393.
- KOOPMANS Ruud, «Repression and the Public Sphere: Discursive Opportunities for Repression against the Extreme Right in Germany in 1990e, dans DAVENPORT Christian, JOHNSTON Hank et MUELLER Carol (eds.) *Repression and Mobilization*, Minneapolis; London: University of Minnesota Press, 2005.
- KRAIN Matthew, *Repression and Accommodation in Post-Revolutionary States*, St. Martin's Press, 2000.



- KRIESI Hanspeter, «Political Context and Opportunity, dans SNOW D., SOULE S et KRIESI H. (eds.), *The Blackwell Companion to Social Movements*. Malden: Blackwell Publishing, 2004
- KURZMAN Charles, «Structural Opportunity and Perceived Opportunity in Social Movement Theory: The Iranian Revolution of 1979, *American Sociological Review*, vol.61, no.1, février 1996, pp153-170
- KURZMAN Charles, «The poststructuralist Consensus in Social Movements Theory, dans GOODWIN Jeff et JASPER James M., *Rethinking Social Movements, Structure, Meaning and Emotion*, Ruman and Littlefield, 2004
- LANGOHR Vickie, «Egypt and Liberalizing Arab Regimes, *Comparative Politics*, January 2004, p181-197
- LICHBACH Mark Irving, «Deterrence or Escalation? The Puzzle of Aggregate Studies of Repression and Dissent, *The Journal of Conflict Resolution*, vol. 31, no.2, juin 1987, pp 266–297.
- LONGUENESSE Elisabeth et SHABAN Adil, «Politique de liberalisation et differenciation de la classe ouvriere : Quelques resultats d'une enquete de terrain, *Egypte/Monde arabe*, Le Caire, 1er semestre 1998, vol 33.
- LYNCH Marc, «After Egypt: The Limits and Promise of Online Challenges to the Authoritarian Arab state, *Perspectives on Politics*, Washington/D.C, juin 2011, pp 301-310
- MATHIEU Lilian, «Des mouvements sociaux à la politique contestataire : Les voies tatonnantes d'un renouvellement de perspective », *Revue française de sociologie*, vol.45, no.3, 2004, pp561-580
- MATHIEU Lilian, «Rapport au politique, dimensions cognitives et perspectives pragmatiques dans l'analyse des mouvements sociaux », *Revue française de sciences politique*, vol.52, no.1, 2002, pp75-100
- Mc ADAM Doug, « Conceptual Origins, Current Problems, Future Directions », dans Mc ADAM Doug, Mc CARTHY John D. et ZALD Mayer N. (eds), *Comparative perspectives on social movements : Political opportunities, mobilizing structures, and cultural framings*, Cambridge University Press, 1996.
- Mc ADAM Doug, «Initiator and Spin off Movements : Diffusion Process in

- Protest cycles », dans TRAUGOTT Mark, *Repertoires and Cycles*, Durham (N.C), duke University Press, 1995, pp217-239
- Mc ADAM Doug, *Political Process and the Development of Black Insurgency, 1930-1970*, University of Chicago Press, 1984
  - Mc ADAM Doug, TARROW Sidney et TILLY Charles, *Dynamics of contention*, Cambridge University Press, 2001
  - MC ADAM Doug, TARROW Sidney et TILLY Charles, «Pour une cartographie de la politique contestataire », *Politix*, vol.41, 1998, pp7-32
  - MC CARTHY John D et ZALD Mayer N., «Resource Mobilization and Social Theory: A Partial Theory », *The American Journal of Sociology*, vol.82, no.6, mai1977.
  - MELLUCI Alberto, «The Process of Collective Identity », dans LARAN E., JOHNSON H et GUSFIELD R. Gusfield (eds.), *New Social Movements: From Ideology to Identity*. Philadelphia, PA: Temple University Press, 1995, pp101–30.
  - MEYER David S., «Opportunities and Identities: Bridge Building in the Study of Social Movements », dans MORRIS Aldon D. et MUELLER Carol McClurg (eds.), *Frontiers in Social Movement Theory*. New Haven, CT: Yale University Press, 1992.
  - MORRIS Aldon D, «Political Consciousness and Collective Action », dans MORRIS Aldon D. et MUELLER Carol McClurg (eds.), *Frontiers in Social Movement Theory*. New Haven, CT: Yale University Press, 1992, pp 351–73.
  - MORRIS Aldon. D, «Reflections on Social Movements Theory: Criticism and Proposal », dans GOODWIN Jeff et JASPER James M., *Rethinking Social Movements, Structure, Meaning and Emotion*, United States, Ruman and Littlefield, 2004
  - NÉFISSA Sarah Ben, « Ça suffit"? Le "haut" et le "bas" du politique en Égypte », *Politique Africaine*, vol.108, 2007, pp. 5-24.
  - NESPAD Erickson et BOB Clifford, «When Do Leaders Matter? Hypotheses on Leadership Dynamics in Social Movements », *Mobilization*, vol.11, no.1, février 2006.
  - NEVEU Enric, « Médias et mouvements sociaux », *Réseaux*, 1999, no 98, p. 17-

- NEVEU Enrik, *Sociologie des Mouvements Sociaux*, La Découverte, Paris, 1996.
- OLSON Mancur, *The Logic of Collective Action*, Harvard University Press, 1965
- OPP Karl-Dieter et WOLFGANG Roehl, «Repression, Micro mobilization, and Political Protest », *Social Forces*, vol. 69, no.2, 1990, pp 521-47.
- OSA Maryjane, *Solidarity and Contention: Networks of Polish Opposition*, Minneapolis: University of Minnesota Press, 2003.
- OTTAWAY Marina S, SCHWEDLER Jillian, TELHAMI Shibley et IBRAHIM Saad Eddin, «Democracy: Rising Tide or Mirage? », *Middle East Policy*, vol7, no2, été 2005, pp1-27
- OTTAWAY Marina, «Democracy and Constituencies in the Arab World », *Middle East Series*, no48, juillet 2004
- OTTAWAY Marina, *Democracy challenged: The rise of semi-authoritarianism* Carnegie Endowment for International Peace, Washington DC, 2003
- OTTAWAY Marina, «Evaluating Middle East Reform: How Do We Know When It Is Significant? », *Middle East Series*, no56, février 2005
- OWEN Roger, «Socio-economic change and political mobilization: the case of Egypt », dans SALAME Ghassan, *Democracy without democrats*, London: Tauris, 1994, pp183-199.
- PACZYNSKA Agnieszka, «Economic Liberalization and Union Struggles in Cairo », dans SINGERMAN Diane, *Cairo Contested: Governance, Urban Space, and Global Modernity*, American University in Cairo Press, 2009, pp 331–349.
- PECHU Cécile, « Laissez parler les objets!, De l'objet des mouvements sociaux aux mouvements sociaux comme objets », dans FAVRE Pierre Favre, FILLEULE Olivier et JOBARD Fabien (Dir.), *L'Atelier du politiste*, Paris, La Découverte, 2009, p59-78
- PETERS Anne Mariel, «Whither Egypt's Economic Reform? », *SADA, Carnegie Endowment*, 7 juillet 2009, disponible sur : <http://carnegieendowment.org/2009/07/07/whither-egypt-s-economic-reform/fmxx>

- PICHARDO Nelson A., «New Social Movements: A Critical Review », *Annual Review of Sociology*, vol.23, 1997, p412
- PIVEN Frances Fox et CLOWARD Richard A., *Poor People's Movements. Why They Succeed, How They Failed*, New York, Vintage Books, 2ème ed, 1979.
- POLLETTA Francesca et JASPER James M., «Collective Identity and Social Movements », *Annual Review of Sociology*, vol.27, 2001, pp 283–305.
- POSUSENY Marsha Pripstein, «Irrational Workers: The Moral Economy of Labor Protest in Egypt », *World Politics*, vol 46, no 1, 1993, pp 83–120.
- POSUSENY Marsha Pripstein, *Labor and the State in Egypt: Workers, Unions, and Economic Restructuring*. New York: Columbia University Press, 1997.
- POSUSENY Marsha, «Enduring authoritarianism: Middle East lessons for Comparative Theory », *Comparative Politics*, janvier 2004, pp 126-135
- PRATT Nicola, « Maintaining the Moral Economy: Egyptian State-Labor Relations in an Era of Economic Liberalization », *The Arab Studies Journal*, automne 2000/ printemps 2001, pp 111–129.
- PRATT Nicola, « The Legacy of the Corporatist State: Explaining Workers' Responses to Economic Liberalisation in Egypt », vol 60, *Durham Middle East Paper*, Durham: University of Durham, Centre for Middle Eastern and Islamic Studies, 1998.
- RASLER Karen, « Concessions, Repression, and Political Protest in the Iranian Revolution », *American Sociological Review*, vol. 61, no.1, 1996, pp 132-52
- REGER Jo, « Leadership Introduction : New Dimensions in the Study of Social Movement », *American Behavioral Scientist*, vol .50, no.10, juin 2007, pp1303-1305
- REY Benjamin, « Entre nouvelles formes de mobilisations et gestion étatique : L'opposition égyptienne en 2004 », dans KORSHALL Florian (Dir), *L'année Chronique 2004*, Le Caire, Le Centre des Etudes et de Documentation Economiques et Juridiques (CEDEJ), 2005
- RICHTER Thomas, *The Political Economy of Regime Maintenance in Egypt: linking External Resources and Domestic Legitimation* », dans

- SCHLUMBERGER Olivier (ed.), *Debating Arab Authoritarianism: Dynamics and Durability in Nondemocratic Regimes*, Stanford/Cal, Stanford Univ. Press, 2007, pp 177-193
- ROLL Stephan, Egypt's Business Elite after Mubarak, *SWP Research Paper*, 2013, disponible sur: [http://www.swp-berlin.org/fileadmin/contents/products/research\\_papers/2013\\_RP08\\_rll.pdf](http://www.swp-berlin.org/fileadmin/contents/products/research_papers/2013_RP08_rll.pdf)
  - RUCHT Dieter, « Movement Allies, Adversaries and Third Parties », dans SNOW D., SOULE S et KRIESI H. (eds.), *The Blackwell Companion to Social Movements*. Malden: Blackwell Publishing, 2004.
  - RUTHERFORD Bruce K, *Egypt after Mubarak: Liberalism, Islam, and Democracy in the Arab world*, Princeton Univ. Press, 2008, pp 292
  - SAWYERS Sha Traci M. Sawyers et MEYER David S., « Missed Opportunities: Social Movement Abeyance and Public Policy », *Social Problems*, vol. 46, no. 2, mai, 1999, pp. 187-206
  - SCHEDLER Andreas, « Elections without democracy: The Menu of Manipulation », *Journal of Democracy*, vol 13, no2, juin 2002, pp36-50
  - SCHMITTER Phillippe C, « Still the Century of Corporatism? » *Review of Politics*, vol. 36, no. 1, janvier 1974, pp. 85-131.
  - SHARARA Magdy, *Le mouvement ouvrier égyptien : une étude analytique concernant le résultat des élections des syndicats ouvriers (El-haraka el nikabeyia el-masreyia : dirasa tahlileyia le- nataa'ig intikhabat el nikabat el omaleyia)*, Le Caire, Publié par la Fédération officielle des syndicats, 2009
  - SHEHATA Dina, *Islamists and Secularists in Egypt: Opposition, Conflict, and Cooperation*, London: Routledge, (Routledge Studies in Middle Eastern Politics; 17), 2010, pp179
  - SHEHATA Dina, Youth Activism in Egypt, Paris, *Arab Reform Brief no23*, 2008, disponible sur: [http://arab-reform.net/IMG/pdf/ARB.23\\_Dina\\_Shehata\\_ENG.pdf](http://arab-reform.net/IMG/pdf/ARB.23_Dina_Shehata_ENG.pdf)
  - SNOW David A. et BENFORD Robert D., « Ideology, Frame Resonance, and Participant Mobilization », *International Social Movements Research*, vol.1, 1988, pp 197–217.

- SNOW David, ROCHFORD E. Burke, WORDEN Jr. Steven K., et BENFORD Robert D., « Alignment Processes, Micro mobilization and Movement Participation », *American Sociological Review*, vol 51, no.4, août 1986, pp 467-468
- SNOW David, ZURCHER Jr. Louis et EKLAND-OLSON Sheldon, « Social networks and social movements: a micro structural approach to different recruitment », *American Sociological Review*, vol.45, octobre 1980
- SOULE Sarah, « Diffusion Processes within and across Movements », dans SNOW D., SOULE S et KRIESI H. (eds.), *The Blackwell Companion to Social Movements*. Malden: Blackwell Publishing, 2004, pp 294-310.
- SPRINGBORG Robert, *The Political Economy of Mubarak's Egypt*, Boulder/Colo. (u.a.), Westview Press, 1989, pp 307
- STAGGENBORG Suzanne et MORRIS Aldon D., « Leadership in Social Movements », dans SNOW D., SOULE S et KRIESI H. (eds.), *The Blackwell Companion to Social Movements*. Malden: Blackwell Publishing 2004
- Stagggenborg Suzanne, « The “Meso” in Social Movement Research », dans ROBNETT Belinda, MEYER David S. et WHITTIER Nancy (eds.), *Social Movements: Identity, Culture, and the State*, New York: Oxford University Press, 2002
- TARROW Sidney, « Cycle of Collective Action: Between Moment of Madness and the Repertoire of Contention », dans TRAUGOTT Mark, *Repertoires and Cycles*, Durham (N.C), duke University Press, 1995, p89-116
- TARROW Sidney, *Power in Movement: Social Movements and Contentious Politics*, 2<sup>nd</sup> ed, New York: Cambridge University Press, 1998,.
- TARROW Sidney, « States and Opportunities: The Political Structuring of Social Movements », dans Mc ADAM Doug, Mc CARTHY John D. et ZALD Mayer N. (eds), *Comparative perspectives on social movements: Political opportunities, mobilizing structures, and cultural framings*, Cambridge University Press, 1996.

- TAYLOR Verta et Van Dyke Nella, Get up, « Stand up: Tactical Repertoires of Social Movements », dans SNOW D, SOULE S. et KRIESI H. (eds.), *The Blackwell Companion to Social Movements*. Malden: Blackwell Publishing, 2004, pp262-293
- TILLY Charles et TARROW Sidney, *Politiques du conflit : de la grève à la révolution*, Paris: Les Presses de Sciences Po, 2008, 396 p.
- TILLY Charles, *From Mobilization to Revolution*, Addison-Wesley Pub Co, 1978
- UYSAL Ayshen, « Maintien de l'ordre et répression policière en Turquie », dans FILLEULE Olivier, *Police et manifestants*, Presses de Sciences Po, 2006.
- VERTA Taylor et WHITTIER Nancy E., « Collective Identity in Social Movement Communities: Lesbian Feminist Mobilization», dans MORRIS Aldon D. et MUELLER Carol McClurg (eds.), *Frontiers in Social Movement Theory*. New Haven, CT: Yale University Press, 1992.
- WALGRAVE S et MANSSENS J., « Mobilizing the White March: Media Frames as Alternatives to Movement Organizations», dans JOHNSON Hank et NOAKES John A, *Frames of Protest Social Movements and the Framing Perspective*, Lanham: Rowman & Littlefield Publishers, Inc., 2005, p.113-140.
- WHITTIER Nancy, « Meaning and Structure in Social Movements », dans ROBNETT Belinda, MEYER David S. et WHITTIER Nancy (eds.), *Social Movements: Identity, Culture, and the State*, New York: Oxford University Press, 2002
- WURZEL Ulrich G, «The Political Economy of Authoritarianism in Egypt: Insufficient Structural Reforms, Limited Outcomes and a Lack of New Actors », dans GUAZZONE Laura (dir.), *The Arab state and Neo-liberal Globalization: The Restructuring of State Power in the Middle East*, , Reading: Ithaca Press, 2009, pp 97-123

➤ **Thèse de doctorat et mémoire de Master :**

- ABDALLA Nadine, *L'Égypte au cœur de la Doctrine Bush : Elections Présidentielles et Législatives de 2005*, Mémoire de Master de Recherche en

Relations Internationales, Sciences -Po Paris, 11 septembre 2006.

- BISHARA Bishara, *Authoritarian Institutions as Objects of Contestation: Challenges to State Corporatism in Egypt*, Thèse de doctorat en Sciences Politiques sous la direction de Nathan Brown, Université de “George Washington”, 15 août 2013
- LACHAPELLE Jean, *Création d'un syndicat indépendant en Égypte : répertoires, intermédiations et processus de mobilisation*, Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en sociologie, Université du Québec à Montréal, février 2011 disponible sur le service des bibliothèques à l'Université : <http://www.archipel.uqam.ca/3989/>

➤ **Papiers non publiés:**

- DUBOC Marie, Journalisme et militantisme : Les formes d'engagement dans la couverture médiatique des grèves ouvrières en Egypte, papier non publié, présenté à la table ronde organisée par le Centre des Etudes et de Documentation Economiques et Juridiques (CEDEJ), le Centre Al-Ahram pour les études Politiques et Stratégique (ACPSS) et l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD). Nom de la conférence : « Mobilisations collectives, médias et gouvernance en Egypte », Le Caire, 5 et 6 juillet 2009.
- SHUKR Abdel-Ghafar, *Al-Masry Al-Youm* et *El-Badil* comme modèle interactif entre la presse privée et les mouvements protestataires (*Al-Masry Al-Youm wel Badil kanamozag lel tafaou'l bayne ; sahafa el khasa wel harakat el ehtegageya*), papier non publié, présenté à la table ronde organisée par le Centre des Etudes et de Documentation Economiques et Juridiques (CEDEJ), le Centre Al-Ahram pour les études Politiques et Stratégique (ACPSS) et l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD). Nom de la conférence : « Mobilisations collectives, médias et gouvernance en Egypte », Le Caire, 5 et 6 juillet 2009.



➤ **Rapports et sources Internet:**

- Business Climate Development Strategy, Phase 1 Policy Assessment – Egypt Dimension 1-2 - Privatization Policy and Public Private Partnerships, *Report issued under the authority of the Steering Groups of the MENA/OECD Initiative*, juillet 2010, p4, disponible sur : <http://www.oecd.org/daf/psd/46340470.pdf>
- Egypt's List of Ratifications of ILO Conventions, disponible sur : <http://webfusion.ilo.org/public/applis/appl-byCtry.cfm?lang=EN&CTYCHOICE=0690>
- Elhamy El-Mirghani, « Une analyse de ce qui s'est passé lors de la grève du 6 avril » (*Roe'ya lema hadas fe 6 Abril*), publié par Hisham Mubarak Law Center, 25 Sept. 2008, p15-16, disponible sur: <http://www.hmlc-egy.org/node/850>
- Gamal Eiwida, « L'épopée de la grève des fonctionnaires de l'impôt foncier » (*Malhamet El- Dara'ab El-Akareyia*), *Le centre des études socialistes*, 2008, disponible sur : <http://www.e-socialists.net/node/1332>
- Gihan Shabaan, « L'histoire d'une grève » (*Keset edrab*), *Papier socialistes*, Printemps 2008, p35, disponible sur : <http://www.e-socialists.net/node/868>
- Haysam Gabr, « Les ouvriers de Méhalla continue leur militance » (*Omal El-Mahalla yowselon el nedal*), 7 février 2007, *Centre des Etudes Socialiste*, article disponible sur: <http://www.e-socialists.net/node/5231>
- La Convention 87 de l'année 1948 sur le site de l'Organisation Internationale du Travail : [http://www.ilo.org/dyn/normlex/en/f?p=NORMLEXPUB:12100:0::NO:12100:P12100\\_ILO\\_CODE:C087](http://www.ilo.org/dyn/normlex/en/f?p=NORMLEXPUB:12100:0::NO:12100:P12100_ILO_CODE:C087)
- La Convention 98 de l'année 1949 sur l'Organisation Internationale du Travail: [http://www.ilo.org/dyn/normlex/en/f?p=NORMLEXPUB:12100:0::NO:12100:P12100\\_ILO\\_CODE:C098](http://www.ilo.org/dyn/normlex/en/f?p=NORMLEXPUB:12100:0::NO:12100:P12100_ILO_CODE:C098)
- « Les faits des élections syndicales de 2006-2001 » (*Waq'a'i ma gara: al-intekhabat al-nikabyia dawrat 2006-2011*), *Le Centre des services ouvrières et syndicales (Dar el-khadamat el-omaleyia wel nikabeyia)*, 2006, disponible sur : <http://www.ctuws.com/programs/press/default.aspx?item=186>

- Mahmoud Gomaa, « La grève des fonctionnaires de l'impôt foncier en Egypte à cause de leur mauvaise condition » (*e'atisam muwazafi el-dara'ab el-akareyia fe masr le sou'a' ahwalihom*), *Al-Jazeera*, disponible sur : <http://www.aljazeera.net/News/archive/archive?ArchiveId=1074906>
- Mustafa Bassiouni, « La crise de l'organisation syndicale en Egypte » (azmit el tanzim el nikabi fe masr), Novembre 2009, *Papier socialistes publiés par le centre des études socialistes (markaz el derasat el eshtirakia)*, disponible sur : <http://www.e-socialists.net/node/5115>
- President Bush discusses Freedom in Iraq and the Middle East, Remarks by the President at the 20<sup>th</sup> Anniversary of the National Endowment for Democracy, 6 novembre 2003, disponible sur : <http://www.whitehouse.gov/news/releases/2003/11/20031106-2.html>,
- Rapport de Dar El-Khadamat, 18 Janvier 2010, disponible sur : <http://www.ctuws.com/results.aspx?item=388>
- Rapport de Dar El-Khadamat, 7 décembre 2009, disponible sur : <http://www.ctuws.com/results.aspx?item=388>
- Salah Shaker, « 13 année sur la grève d'Esco » (*13 aman' ala edrab esco*), disponible sur le site des Socialistes Révolutionnaires en Egypte : <http://www.e-socialists.net/node/4351>
- Secretary Condoleezza Rice, Remarks at the American University in Cairo, 20 juin 2005, disponible sur: <http://www.state.gov/secretary/rm/2005/48328.htm>.
- T.N. Srinivasan, Challenges of Economic Reform in Egypt, *Working Paper no. 253*, septembre 2005, p2, disponible sur: <http://www.stanford.edu/group/siepr/cgi-bin/siepr/?q=system/files/shared/pubs/papers/pdf/SCID253.pdf>

➤ **Article tiré de « Blog » :**

- Azza Khalil, « Une table ronde autour du syndicat indépendant comme une expérience de pluralisme syndical » (*Halaquat niquash hawl al-niqaba al-mustaqilla lel dara'ab al-akariya katgriba lel taa'dodeyia el nikabeyia*), 12 juin 2009, disponible sur : <http://tadamonmasr.wordpress.com/2009/06/12/taxes/>

- Karim El- Beheiry, « Cinq leaders ouvriers ont vendu la cause ouvrière » (*5 bahawat men el keyadat el omaleya ba'a el omal*), 3 avril 2008, disponible sur le Blog de Karim El-Beheiry « Mudawanet Omal Masr » : [http://egyworkers.blogspot.de/2008/04/blog-post\\_02.html](http://egyworkers.blogspot.de/2008/04/blog-post_02.html)
- Karim El- Beheiry, « Des communiqués de solidarité avec les ouvriers de Méhalla » (*Bayanat tadamoneya mae omal el Mahalla*), 24 septembre 2007, Blog des ouvriers de l’Egypte (*mudawanet umal masr*) disponible sur : [http://egyworkers.blogspot.de/2007/09/blog-post\\_330.html](http://egyworkers.blogspot.de/2007/09/blog-post_330.html)
- Karim El- Beheiry, « Grève à la Compagnie de Méhalla et Kefaya appel à un jour de colère populaire » (*Edrab fe ghazl el-Mahalla we kefaya tadou ila youm le ghadab shaa'bi*), 23 mars 2008, disponible sur le Blog de Karim el-Beheiry « Mudawanet Omal Masr » : <http://egyworkers.blogspot.de/2008/03/6.html>
- Karim El- Beheiry, « La grève des ouvriers de Méhalla continuent pour le cinquième jour et échec des tentatives gouvernementales pour régler la grève » (*estemrar el edrab le youmoh el khames we mohawwelat fashela men el hokoma le hal el edrab*), 27 décembre 2007, Blog des ouvriers de l’Egypte (*mudawanet umal masr*) disponible sur : [http://egyworkers.blogspot.com/2007/09/blog-post\\_7069.html](http://egyworkers.blogspot.com/2007/09/blog-post_7069.html)
- Karim El- Beheiry, « Le Blog des ouvriers de l’Egypte découvre le plan des instances sécuritaires pour l’avortement de la grève des ouvriers de Méhalla » (*Mudawanet Omal Masr takshef el mokhatat el amneya le eghad edrab omal Méhalla*), 1 avril 2008, disponible sur le Blog de Karim El-Beheiry « Mudawanet Omal Masr » : [http://egyworkers.blogspot.de/2008/03/blog-post\\_1238.html](http://egyworkers.blogspot.de/2008/03/blog-post_1238.html)
- Karim El- Beheiry, « Le Blog des ouvriers de l’Egypte découvre le secret derrière la visite du gouverneur de Gharbia » (*Mudawanet Omal Masr takshef el ser el Khafi waraa' zeyart mohafez el gharbia*), 4 avril 2008, disponible sur le Blog de Karim El-Beheiry « Mudawanet Omal Masr » : [http://egyworkers.blogspot.de/2008/04/blog-post\\_3394.html](http://egyworkers.blogspot.de/2008/04/blog-post_3394.html)
- Karim El- Beheiry, « Les leaders de Kafr El-Dawar déclarent une grève mardi prochain en solidarité avec les ouvriers de Méhalla » (*Keyadat ghazl el dawar yo'lenoun el edrab el tadamoni el tolathaa' el kadem*), Blog des ouvriers de

- l’Egypte (*mudawanet umal masr*), 24 septembre 2007, disponible sur : [http://egyworkers.blogspot.de/2007/09/blog-post\\_5665.html](http://egyworkers.blogspot.de/2007/09/blog-post_5665.html)
- Karim El- Beheiry, « Les ouvriers de Kafr el-Dawar participent à la grève du 6 avril » (*Omal Kafr El-Dawar yosharkoun fe edrab 6 april*), Blog des ouvriers de l’Egypte, 3 avril 2008, disponible sur : <http://egyworkers.blogspot.de/2008/04/6.html>
  - Karim El- Beheiry, « Les ouvriers de Méhalla chassent les représentants du PND » (*Omal el mahalla yatrodon mosolo el hezb el watani*), 28 septembre 2007, Blog des ouvriers de l’Egypte (*mudawanet umal masr*) disponible sur : [http://egyworkers.blogspot.com/2007/09/blog-post\\_3533.html](http://egyworkers.blogspot.com/2007/09/blog-post_3533.html)
  - Karim El- Beheiry, « Les ouvriers de Méhalla sort du cordon sécuritaire et scandent Mubarak dégage » (*Omal El Mahalla yakhtarikon el hazez el amni we yahtefoun yaskot yaskot hosni mubarak*), 17 février 2008, disponible sur le blog de Karim El- Behiryi « Mudawanet Omal Masr » : [http://egyworkers.blogspot.de/2008\\_02\\_01\\_archive.html](http://egyworkers.blogspot.de/2008_02_01_archive.html)
  - Karim El- Beheiry, « Une alerte de Méhalla : des manifestations le soir et des tentatives d’attaque sécuritaire » (*Khbar agel men el mahalla : mozahrat layleya we mohawlat men el amn le ekteham el sherka*), 25 septembre 2007, Blog des ouvriers de l’Egypte (*mudawanet umal masr*) disponible sur : [http://egyworkers.blogspot.de/2007/09/blog-post\\_25.html](http://egyworkers.blogspot.de/2007/09/blog-post_25.html)
  - Karim El-Beheiry, « La situation éclate à Méhalla à la suite de la déclaration d’Eisha Abdel Hadi » (*En fegar el wade fel mahalla ba3d tasrih el wazira eisha abdel had*)i, 24 septembre 2011, Blog des ouvriers de l’Egypte (*mudawanet umal masr*) disponible sur [http://egyworkers.blogspot.com/2007/09/blog-post\\_4647.html](http://egyworkers.blogspot.com/2007/09/blog-post_4647.html)
  - Karim El-Beheiry, « Le sit-in des 27 000 ouvriers de Méhalla dure pour le deuxième jour » (*Estemrar e’etesam 27 alf amel men omal ghazl el Mahalla lel youm el Tani ala el tawali*), 24 septembre 2007, Blog des ouvriers de l’Egypte (*mudawanet umal masr*) disponible sur : [http://egyworkers.blogspot.com/2007\\_09\\_01\\_archive.html](http://egyworkers.blogspot.com/2007_09_01_archive.html)

➤ **Article de presse:**

- « Les Ministères et les institutions gouvernementales travaillent aujourd’hui sous un contrôle sévère » (*El wizarat wel hayaa’t el hokomeya taa’mal be kamel takatha el youm be taa’limat moshadada*), *Al-Masry Al-Youm*, 6 avril 2008, disponible sur : <http://today.almasryalyoum.com/article2.aspx?ArticleID=100220&IssueID=1002>
- « La guerre des tracts se déclenche à la Compagnie de Méhalla » (*harb el manshourat tashtaa’l fe ghazl el mahalla*), *El-Badil*, 4 avril 2008, p. 3
- « 10 Mille fonctionnaires de l’impôt foncier font un sit-in devant le Conseil des Ministres » (*10 allaf muwazaf bel darayeb el akareya ya’tasimoun amam magles el wizaraa’*), *Al-Masry Al-Youm*, 4 décembre 2007, p6
- « 5000 fonctionnaires de l’impôt foncier manifestent afin d’être rattachés au Ministère des Finances » (*5000 mowazaf men el dara’ab el-akareyia yatazaharon ded tabe’yathom lel mahaleya*), 11 septembre 2007, *Al-Masry Al-Youm*, disponible sur: <http://www.almasryalyoum.com/article2.aspx?ArticleID=75731&IssueID=794>
- « Abdel Alim succède El-Ghilani dans la présidence d’El-Sherka El-Kabeda » (Abdel Alim rae’san lel kabeda lel ghazl khalf el-Gilani), *Al-Youm Al-Sabe’*, 28 mai 2012, disponible sur : <http://www.youm7.com/News.asp?NewsID=690654&>
- « De syndicalistes : « La fondation d’un syndicat indépendant pour l’impôt foncier est un pas vers la déconstruction de l’autoritarisme politique » (*nikabeyoun : « taesis nikaba mustakala le muwazafi el-akareyia khotwo’a le tafkik el-istibdad el-seyasi »*), *El-Badil*, 22 décembre 2008.
- « Des histoires du sit-in de 10 mille fonctionnaires » (*hekayat men itisam 10 alf mowaten*), *Al-Masry Al-Youm*, 6 décembre 2007, p6
- « Des leaders ouvriers : l’augmentation du Ministre de l’Investissement ne suffit pas et son but est seulement que nous ne soyons pas au rendez-vous le jour de la grève » (*Keyadat Omaleya : zeyadet wazir El-Istesmar la takfi wa hadfaha tafweit mawe’d el idrab*), *El-Dustour*, 31 mars 2008, p. 2.

- « Des socialistes : Les forces ouvrières construisent des fédérations syndicales » (*Eshterakion : El-kowa el omaleya ageza an insaa' itehadat mostakela*), *Al-Masry Al-Youm*, 3 mai 2007, p2
- « Dix milles citoyens organisent une grande manifestation à Méhalla » (*10 alaf mowatan younazemoun mozahera hasheda fel Mahalla*), *Al-Masry Al-Youm*, 7 avril 2008, disponible sur : <http://today.almasryalyoum.com/article2.aspx?ArticleID=100376&IssueID=1003>.
- « Frustration au sein du syndicat indépendant des fonctionnaires de l'impôt foncier à cause des tentatives du syndicat des banques et de assurance visant à la substituer » (*estiaa' bayn adaa' el-nikaba el-mustakila lel amilin bel daraa'b el akareyia be sabab muhawelet el-malyia ihlal nikabet el-bunuk wel-taeminat mahal nikabathokm*), *El-Dustour*, 7 août 2009, p4
- « L'augmentation de l'indemnité du repas pour les ouvriers de Méhalla est une tentative d'empêcher la grève du dimanche » (*rafaae badal el wagba el ghezaeya fe mohawela lemane'e edrab el ahad*), *El-Badil*, 31 mars 2008, p1
- « La délégation de l'Organisation du Travail se réunie avec les organisations non gouvernementale loin du gouvernement » (*bi'eset el amal el-daweliya taltaqi munazamat el mugtama' el madani ba'idan aa'n el- hukuma*), *Al-Masry Al-Youm*, 23 avril 2009, p5
- « La Fédération Internationale se déclare solidaire avec le syndicat des impôts foncier » (*Al-Itihad al-Daweli youeln tadamounoh maa' nikabet el daraa'b el- akareya*), *El-Badil*, 23 décembre 2008.
- « La grève de faim de deux ouvrières à la Compagnie de Mhalla après avoir été sujette à un harcèlement sexuel et un déplacement injuste » (*Edrab amelatyin fe ghazl el Mahalla an el taa'm ehtigagan ala taa'rodhoma lel taharosh wel nakl el taa'sofi*), *El-Badil*, 18 novembre 2008.
- « La grève du 6 avril, pourquoi ? » (*Edrab 6 avril leih?*), *Nahdet Masr*, 4 Avril 2008, p5
- « La Ministre de la Main- d'Œuvre avoue : Les mauvaise politiques sont derrière les événements de la Compagnie de Mahalla » (*Waziret El-Kowa El-amela*

- ta'ateref el seysat el motarakema el khata'ee sabab ahdas ghazl el mahalla*), *Al-Gomhoreya*, 26 décembre 2006, p12
- « La ville de Méhalla a grevé tandis que les autres gouvernorats ne l'ont pas fait » (*El-Mahalla adrabat we baa'd el mohafzat tagahalet el mosharka*, *Al-Masry Al-Youm*, 7 avril 2008, disponible sur : <http://today.almasryalyoum.com/article2.aspx?ArticleID=100355&IssueID=1003>).
  - « Le conseil national des salaires recommande l'augmentation du salaire minimum à 300 LE par mois » (*El-Kawmi yowski berfe el had el adna lel ogor be 300 genih shahreyan*), 18 février 2008, disponible sur : [http://www.masrawy.com/News/Egypt/Economy/2008/february/18/minmum\\_salr\\_y.aspx](http://www.masrawy.com/News/Egypt/Economy/2008/february/18/minmum_salr_y.aspx)
  - « Le Ministère de l'Intérieur dénonce toute tentative de manifestation ou d'arrêt du travail » (*El-Dakhiliya tohazer men ay mohawela lel tazahor aw ie'aket el amaa'l el youmi* »), *Al-Masry Al-Youm*, 6 avril 2008, disponible sur : <http://today.almasryalyoum.com/article2.aspx?ArticleID=100214&IssueID=1002>.
  - « Le Ministère de l'Intérieur dénonce toute tentative de manifestation ou d'arrêt du travail » (*El-Dakhiliya tohazer men ay mohawela lel tazahor aw ie'aket el amaa'l el youmi* »), *Al-Masry Al-Youm*, 6 avril 2008, disponible sur : <http://today.almasryalyoum.com/article2.aspx?ArticleID=100214&IssueID=1002>.
  - « Le Ministre des Finances publie une décision conférant les fond sociaux aux fonctionnaires de l'impôt foncier » (*wazir el-malyia yasdor karararan betasis soundok el-rea'ya el-igtimaeya lel amilin bil-dara'ab el-akarya*), *Al-Akhbar Al-Masayia*, 1 août 2009, p3
  - « Le Ministre des Finances viole les efforts de militance des fonctionnaires de l'impôt foncier » (*wazir el-malyia yakhtef nidal muwazafi el-daraa'b el-akrayia*), *Al-Akhbar El-Masyia*, 11 août 2009, p11
  - « Le paiement des primes d'un mois et demi avant début février prochain » (*Sarf el arbah bemkdar shahr we nesf shahr*), *Al-Ahram*, 12 décembre 2006, p8
  - « Le sit-in des fonctionnaires de l'impôt foncier arrive à son troisième jour » (*etisam mowazafi el darayeb el akareya yadkhol yawmoh el talet*), *El-Badil*, 6 décembre 2007, p2

- « Le syndicat général des Finances demande de mettre fin au sit-in des fonctionnaires de l'impôt foncier » (*el- nikaba el ama lel maleya tado'e ila fad etisam mowazafi el dara'ab el-akareyia*), *Al-Masaeya Al-Masreya*, 8 décembre 2007, p1
- « Les agents de sécurité arrêtent des dizaines de personnes au Caire et dans les gouvernorats » (*El- Amn yakbod 3la el ashtrat fel cahera wel mohafzat*), *Al-Masry Al-Youm*, 7 avril 2008, disponible sur : <http://today.almasryalyoum.com/article2.aspx?ArticleID=100356&IssueID=1003>.
- « Les dernières heures avant la grève de la Compagnie de Méhalla : l'administration, la sécurité, l'organisation syndicale essayent de clamer les ouvriers... les ouvriers disent : on va faire la grève » (*el saa't el akhira kabl edrab el mahalla, el edara wel amn wel tanzim el nekabi youhaweloun tahdee't el omal, wel omal sawf nodreb*), *El-Dustour*, 5 avril 2008, p. 1.
- « Les fonctionnaires de l'impôt foncier continuent leur sit-in devant le Conseil des Ministres » (*Muwazafu el dara'ab el-akareyia youwaseloun edrabhom wel etisam amam magles el wizaraa'*), *Al-Masry Al-Youm*, 5 décembre 2007, p5
- « Les fonctionnaires de l'impôt foncier déclarent la fondation du premier syndicat indépendant depuis 50 ans » (*Muwazafu el dara'ab el-akareyia youelinoun taesis awel nikaba mostakela monz 50 aman*), *El-Badil*, 20 décembre 2008, p5
- « Les fonctionnaires de l'impôt foncier présentent les papiers du premier syndicat indépendant en Egypte » (*Muwazafu el dara'ab el akriya yokademoun awrak awel nikaba mustaqila fe masr*), *Al-Masry Al-Youm*, 22 avril 2009 p5
- « Les fonctionnaires de l'impôt foncier présentent les papiers du premier syndicat indépendant en Egypte » (*Muwazafu el dara'ab el akriya yokademoun awrak awel nikaba mustaqila fe masr*), *Al-Masry Al-Youm*, 22 avril 2009 p5
- « Les fonctionnaires de l'impôt foncier refusent de donner aux fonctionnaires de l'impôt foncier une opportunité pour négocier » (*muwazafou el dara'ab el-akareyia yarfadoun maneh Mugawer mohala lel tafawed*), *Al-Masry Al-Youm*, 7 décembre 2007, p5



- « Les fonctionnaires de l'impôt foncier renouvellent leur sit-in pour revendiquer leurs demandes financière » (*Mozafi el dare'b el-akareyia yogadedon e'tesamhom lel motalba be matalbhom el maleya*), *Al-Masry Al-Youm*, 1 octobre 2007, p1
- « Les fonctionnaires de l'impôt foncier transfèrent leur manifestation à Dakahelyia » (*mowazafin el dara'ab el-akareyia yankelon ee'tisamohom ila el daaheleya*), *Al-Masry Al-Youm*, 25 septembre 2007, disponible sur : <http://www.almasry-alyoum.com/article2.aspx?ArticleID=77298&IssueID=808>
- « Les fonctionnaires de l'impôt sont rattaché au Ministère des Finances » (*Dam muwazafi el dara'ab el-akareyia bel mahliat ila wizaret el maleyia*), *Al-Gomhoreya*, 14 décembre 2007, p1
- « Les ministères et les instances gouvernementales travaillent aujourd'hui sous une surveillance étroite » (*El wizarat wel hayaa't el hokomeya taa'mal be kamel takatha el youm be taa'limat moshadad*), *Al-Masry Al-Youm*, 6 avril 2008, disponible sur : <http://today.almasryalyoum.com/article2.aspx?ArticleID=100220&IssueID=1002>
- « Les Ministères et les institutions gouvernementales travaillent aujourd'hui sous un contrôle sévère » (*El wizarat wel hayaa't el hokomeya taa'mal be kamel takatha el youm be taa'limat moshadada*), *Al-Masry Al-Youm*, 6 avril 2008, disponible sur : <http://today.almasryalyoum.com/article2.aspx?ArticleID=100220&IssueID=1002>
- « Les ouvriers de Méhalla feront la grève en avril » (*omal El- Mehalla yauo'dun lel e'tisam fe Abril*), *El-Masry Al-Youm*, 29 janvier 2008, p. 3.
- « Les ouvriers de Méhalla refusent le PND et les Frères Musulmans » (*Omal El-Mahalla yarfodon el hezb el watani wel ekhwan*), *Al-Ahally*, 26 septembre 2007, p3
- « Les ouvriers de Méhalla tirent la confiance du comité syndical » (*Omal El-Mahalla yashaboun el seka men el lagna el mekabeya*), 28 janvier 2007, <http://www.almasry-alyoum.com/article2.aspx?ArticleID=46172&IssueID=567>
- « Les ouvriers ont eu recours à la justice pour dissoudre le comité syndical » (*El Omal yalgaoun ila el kadaa le hal el lagna el nekabeya*), 2 février 2007, disponible sur : <http://www.almasry-alyoum.com/article2.aspx?ArticleID=47617>

- « Mugawer : « Le syndicat des impôts foncier contredit la loi et on refuse de le reconnaitre» (*Mugawer : « nikabet muwazafi el-daraa'b el-akaryia khariga ala el-kanun we lan naa'tref be share'yaatiha »*), *Al-Masry Al-Youm*, 22 décembre 2008, p3
- « Pour la cinquième fois, des milliers de fonctionnaires de l'impôt foncier manifestent pour réclamer leurs revendications financières » (*lel mara el khamisa, alaf el mozafin bel darayeb el akareya yatazaharon lel motalba benaklohom ila el maleya*), *Al-Masry Al-Youm*, 22 octobre 2007, disponible sur : <http://www.almasry-alyoum.com/article2.aspx?ArticleID=80237&IssueID=835>
- « Reprise de la violence et confrontation entre la police et les manifestants » (*Tagadod a'mal el onef fel mahalla wa motaradat byn el shorta wel motazaheroun*), *Al-Masry Al- Youm*, 8 avril 2008, disponible sur : <http://today.almasryalyoum.com/article2.aspx?ArticleID=100431&IssueID=1004>.
- « Un leader de la grève du 6 avril s'attend à la participation de 140 mille citoyens » (*kiyadi fe edrab 6 April yatawaka'a mosharaket 150 alf mowaten*), *Al-Masry Al-Youm*, 6 avril 2008, p1
- « Une grève qui plaît à tous » (*edrab...yordi gamiee' el atraf*), *Al-Masry Al-Youm*, 7 avril 2008, disponible sur : <http://today.almasryalyoum.com/article2.aspx?ArticleID=100375&IssueID=1003>.
- « Une manifestation organisée par les étudiants socialistes à Helwan et au Caire » (*Wakfat ehtigageya lel tolabb el ishterakiin be helwan wel cahera*), *Al-Masry Al-Youm*, 6 avril 2008, disponible sur : <http://today.almasryalyoum.com/article2.aspx?ArticleID=100217&IssueID=1002>.
- « Une réaction médiocre vis à vis de la Compagne “reste dans ta maison” » (*Tagaweb mahdod maa' daaw'et khalik fe beitat*), 24, juil. 2007, *Al-Masry Al-Youm*, disponible sur : <http://www.almasry-alyoum.com/article2.aspx?ArticleID=69777&IssueID=745>
- Abdel Wihab Kheder, « Des pressions sur le gouvernement de Nazif afin qu'il respecte les conventions et accepte la construction des syndicats indépendants »

- (dughout dawelyia ala hukumet nazif le ihtiram masr lel itifakat wa itlak hak tashkil el-nikabat el-mustakila), El-Ahally, 26 août 2009, p3*
- Adel Eldergali, « Au Programme 10h du soir ...le représentant de la Fédération des Syndicats : « dans chaque crise on ne trouve personne à négocier avec, l'Etat est sourd » *(lel ashera massan....momasel itihad omal masr : « fe kol kadeya la naged man nofawidoh, wal dawela la tasmaa' »)*, *Al-Masry Al-Youm*, 5 décembre 2007, p3
  - Ahmed Rabie, « Les manifestations de Kefaya en solidarité avec les journalistes et les ouvriers de Méhalla » *(Tazahoret tadamon le kefaya ma'e el sahafeyin we omal el mahalla)*, 29 septembre 2007, *El-Itehad*, <http://www.alittihad.ae/details.php?id=141875&y=2007>
  - Al-Sayed A-Turki, « Hussein Mugawer, le problème d'un homme important » *(Husseïn Mugawer, azmet ragol mohem)*, *El-Dustour*, 9 décembre 2007, p7.
  - Al-Sayed El-Turki, « Avec des nombres et des documents : le plan du gouvernement pour détruire la Compagnie de Méhalla au profit des hommes d'affaires » *(Bel arkam wel waa'ek : ketet el hokoma le takhrib sherket ghazl el mahalla le saleh regal el ae'mal)*, *Al-Dustour*, 20 décembre 2006, p2
  - Amr Badr, « Kamal Abu Eita...l'indépendance totale » *(Kamal Abu Eita...el istiklal el tam)*, *Al-Dustour*, 23 décembre 2008, p7
  - Ayman Saleh, « La détérioration de la crise des fonctionnaires de l'impôt foncier » *(tafakom azmet muwazafi el dara'aeb el-akareyia)*, *Al-Iktisadeya Al-Masreya*, 9 décembre 2007, p11.
  - Dalia Shams, « Les échos des usines », *EL-Ahram Hebdo*, 8 février 2008, disponible sur : <http://hebdo.ahram.org.eg/arab/ahram/2007/5/2/leve2.htm>
  - Dina Gamil, « L'interrogatoire d'un des syndicalistes faisant partie du syndicat indépendant et des accusations d'illégitimité » *(el-tahkik maa' nakib el-daraa'b el-akryia wa itihat be adam shara'eyet el-nikaba)*, *El-Shurouk*, 11 septembre 2009, p2.

- Dina Gamil, « Une reconnaissance internationale du syndicat indépendant des fonctionnaires de l'impôt foncier » (*eitiraf dawli be nikabet el daraa'b el akaryia el-mustakila*), *Al-Shourouk*, 26 avril 2009, p3
- Farag Bedir, « Les ouvriers de la Compagnie de Méhalla demande le jugement du président de la Compagnie » (*Omal ghazl el mahalla yotalebou bemohakamet rais el sherka*), *Al-Wafd*, 10 décembre 2006, p2
- Hamada El-Khashef, « Mugawer déclare le retour du syndicat des fonctionnaires de l'impôt foncier à la Fédération officielle des syndicats » (*Mugawer yoe'lin awdit nikabit el daraa'b el-akryia el-mustakila ila itihad el umal*), *El-Badil*, 16 mars 2009, p3
- Hisham Fouad, « Des milliers de fonctionnaires de l'impôt foncier scandent : « Vive le syndicat indépendant face à un syndicat exploiteur » (*alafa muwazaf bel-akaryia yahtifoun : « ashat el nikaba el mustakila ded nikaba mustaghela »*), *Al-Arabi Al-Nasseri*, 27 décembre 2009, p5
- Layla Nour El-Dine, « Le syndicat des impôts foncier donne au Ministère des Finances un délai de 3 jours pour satisfaire ses demandes » (*nikabet el-daraa'b el-akeryia tomhil el-maleyia 3 ayam le-tanfiz matalibha*), *Al-Wafd*, 9 août 2009, p3
- Layla Noureldine, « Les fonctionnaires de l'impôt foncier commence les premières étapes relatives à la déclaration d'un syndicat générale alternative » (*muwazafu el dara'ab el-akareyia badaa'ou khotowat el ea'lan an nikaba ama badila*), *El-Badil*, 16 mai 2008, p3
- Mahmoud Elzahi, « L'enfant Islam est venu avec son père au sit-in et est devenu responsable des slogans » (*el-tafel Islam gaa' le mosharakit walidoh el-eitisam fa sar hatif*), *Al-Masry Al-Youm*, 6 décembre 2007, p6
- Mahmoud Sabra, « 27060 membres au syndicat indépendant des fonctionnaires de l'impôt foncier » (*27060 udowan bil nikaba el-mustakila lel- dara'ab el-akaryia*), *Al-Arabi A l-Nasseri*, 26 avril 2009, p4
- Mohamed Azouz, « Le sit-in de 7000 fonctionnaires de l'impôt foncier » (*itesam 7000 mozaf men el-dara'ab el-akareyia*), *Al-Masry Al-Youm*, 14 novembre 2011, disponible sur: <http://www.almasry-alyoum.com/article2.aspx?ArticleID=82955&IssueID=858>

- Mohamed Abul Dahab, « La grève des ouvriers de Méhalla continuent pour le quatrième jour » (*estemrar edrab omal el mahalla lel youm el rabee*), *El-Dustour*, 27 septembre 2007, p1
- Mohamed Azouz et Adel Dora, « 27000 ouvriers de Méhalla refusent de prendre leurs salaires et menacent d'organiser un sit-in » (*27000 amel be ghazl el mahalla yamteneou'n ana tasalom ogorohom we yohdedpn bel et'esam*), *El-Masry Al-Youm*, 4 décembre 2006, p3
- Mohamed Azouz, « Les agents de sécurité arrêtent des dizaines de personnes et bloquent les rues ainsi que les rond-points » (*el amn yaatakel el asharat wa yohaser el shwaree' el mayadin*), *Al-Masry Al-Youm*, 7 avril 2008, disponible sur :  
<http://today.almasryalyoum.com/article2.aspx?ArticleID=100348&IssueID=1003>.
- Mohamed Azouz, « Les fonctionnaires de l'impôt foncier retournent à leur sit-in devant le Conseil des Ministres » (*muwazafu el-dara'ab el-akrayia ya'oudoun lel-eitisam amam maglis el-wizraa'*), *Al-Masry Al-Youm*, 12 août 2009, p3
- Mohamed Azouz, « Les fonctionnaires de l'impôt foncier sont dans une position d'escalade et menace d'organiser une marche vers le Conseil des Ministres » (*Muwazafu el-dara'b el-akaryia yosae'doun ehtigagahom we yuhadedoun be masira le maglis el-wizraa'*), *Al-Masry Al-Youm*, 15 novembre 2007, disponible sur : <http://www.almasry-alyoum.com/article2.aspx?ArticleID=830>
- Mohamed Azouz, « Mugawer accuse des saboteurs d'être derrière la tentative ouvrière de tirer la confiance du comité syndical » (*Mugawer yatahem anaser mokhreba bel wokof hawl sahb el seka men el lagna el nekabaya be Mehalla*), 31 janvier 2007, disponible sur : <http://www.almasry-alyoum.com/article2.aspx?ArticleID=46517&IssueID=570>
- Mohamed El-Agroudi, « La fondation du syndicat officiel des fonctionnaires à l'impôt foncier et aux douanes » (*taesis nikaba lel amilin bel malyia wel daraa'b el-akaryia wel gamarik lel himaya el-kanounyia*), *Al-Ahram*, 26 décembre 2009, p8

- Mostafa Bassiouni et Mohamed Abuldahab, « Les dernières heures avant la grève de la Compagnie de Méhalla : L'administration, la sécurité, l'organisation syndical essayent de clamer les ouvriers...les ouvriers disent : On va faire la grève » (*el saa't el akhira kabl edrab el mahalla, el edara wel amn wel tanzim el nekabi youhaweloun tahdee't el omal, wel omal sawf nodreb*), *El-Dustour*, 5 avril 2008, p1.
- Mostafa Bassiouni et Mohamed Abuldahab, « Les leaders ouvriers : l'augmentation du Ministre de l'Investissement n'est pas suffisante et vise l'annulation de la grève » (*keyadeat omaleya : zeyadet wazir el istsmar la takfi we adfahha tafwit mawed el edrab*), *El-Dustour*, 31 mars 2008, p2
- Mostafa Bassiouni et Mohamed Abuldahab, « Les ouvriers de Méhalla refusent les résultats de la réunion 'Mugawer' avec leurs leaders après la pression exercée sur cinq d'entre eux afin qu'ils renoncent à la grève du 6 avril » (*Omal el mahalla yarfodoun natae'g mugawer maa' keyadathom bad egbar khamsa' minhom al el tawki'e ala tahaod be adam el edrab*), *El-Dustour*, 4 avril 2008, p. 5
- Mostafa Bassiouni et Tamer Abu Azzab, « Un moral élevé et des délégations de solidarité » (*mae'nawiyat mortafi'a we wefod tadamun*), *El-Dustour*, 9 déc. 2007, p16
- Mostafa Bassiouni, « Après trois heures de pourparlers entre Mugawer et des représentants de des fonctionnaires de l'impôt foncier, les fonctionnaires refusent d'arrêter la grève et passent la nuit au siège de la Fédération des syndicats » (*baa'd talat saa'tmen el mufawadat bayn Mugawer wa momaseli el daraa'b el-akarya, el muwazafin yarfudoun inhaa' el idrab we yamdun el layla amam itihad al-nikabat*), *Al-Dustour*, 15 novembre 2007.
- Mostafa Bassiouni, « La Fédération Internationale des services accepte l'adhésion su syndicat des impôts foncier : « Salut à vous » » (*el-itihad el-dawli le umal el-khadamat yobligh nikabit el-akarya el-mustakila be kabul udweiyatiha : marhaban bikokm*), *El-Dustour*, 12 juin 2009, p4
- Mostafa Bassiouni, « Le Président du syndicat des banques et des assurances oblige les fonctionnaires à faire partie de son syndicat » (*raeis nikabet el-taeminat*

- el-rasmyia yotalen el daraa'b el akaryia yukrih el amilin ala udweiyt nikabatoh*), *El-Dustour*, 10 avril 2009, p5
- Mustafa Bassioni, « Le salaire minimum entre revendications populaires et ruses gouvernementales » (*El-had el adna lel ogor baynel mataleb el shae'beya we talao'b el hokoma*), "Al- Akhbar", 31 janvier 2008, disponible sur : <http://www.al-akhbar.com/ar/node/62123>
  - Mustafa Bassiouni, « 24 mille ouvriers à la Compagnie de Méhalla organisent un sit-in pour revendiquer un salaire juste capable d'affronter l'augmentation des prix » (*24 alf amel be ghazl el mahalla yaetasimon al youm lel motalba bei ag radel lemuwagahet ertifaa' el asaa'r we takalif el maa'isha*), *El-Dustour*, 17 février 2008, p. 1.
  - Omar Said, « Le sit-in des fonctionnaires de l'impôt foncier devant le Conseil des Ministres » (*e'tisam el darayeb el akareya amam magles el wisraa'*), *El-Badil*, 4 décembre 2007, p1
  - Omar Said, « Les employés scandent contre le Ministre de l'Intérieur, et les femmes les joint » (*el-muwazafin yahtifoun ded wazir el-dakhlyia wel setat tandam ilayhom*), *Al-Badil*, 15 novembre 2007.
  - Omar Said, « Que font les agents de la Sécurité au milieu des fonctionnaires de l'impôt foncier ? » (*maza yafaa'l zobat amn el dawela fe wasat muwazafi el dara'ab el-akareyia*), *El-Badil*, 5 décembre 2007, p1
  - Rabab Fares, « On a echoué à convaincre les fonctionnaires de l'impôt foncier de mettre fin à leur sit-in » (*fashal eknaa' muwazafi el- daray'ab el-akareyia be fad el e'tesam*), *Nahdit Masr*, 24 octobre 2011, p1
  - Rasha Reda, « Manifester et faire la grève n'est pas la manière unique de protestation » (*El tazahor wel edrab laysa el shakl el wahid elazi tahtag men khelaloh*), *El-Badil*, 6 avril 2008, p7
  - Samir Ghattas, « Les 7 leçons apprises du sit-in des fonctionnaires de l'impôt foncier » (*el derous el sabaa' el-mustafada men eitisam el dara'ab el-akareyia*), *Al-Masry Al-Youm*, 17 décembre 2007, disponible sur : <http://today.almasryalyoum.com/article2.aspx?ArticleID=86631>

- Tamer Hindawy et Khaled El-Adi, « Les ouvriers de Méhalla menacent de faire la grève une autre fois » (*we omal el mahalla yohdedon bel awda lel edrab baed khedet el edara*), *El-Karama*, 23 janvier 2007.

➤ **Listes des entretiens :**

- Abdel Kader El-Dib, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, Méhalla El-Kobra, 31 janvier 2009.
- Abdel Moneim Emam, leader au parti *El-Gahaba El-Dimocrateya* et membre au Comité des partis politique à Méhalla, Méhalla El Kobra, 14 avril 2010
- Abdel Nasser Sayed, leader au mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier au gouvernorat de Bani-Sueif, co-fondateur du Haut Comité de la Grève (HCG) et du syndicat indépendant de l'impôt foncier, Le Caire, 22 octobre 2011.
- Abdel Wahed Fergani, membre du comité d'organisation de la grève des fonctionnaires de l'impôt foncier à Giza et membre du syndicat indépendant des fonctionnaires de l'impôt foncier, Le Caire, 10 octobre 2011.
- Amal El-Said, leader ouvrière à la Compagnie de Méhalla, Méhalla El-Kobra, 7 février 2010.
- Amr Abdel Moez, le Secrétaire Général du PND à Méhalla (2008-2011), Méhalla El- Kobra, 15 août 2009
- Ashraf Gad, membre du comité d'organisation de la grève des fonctionnaires de l'impôt foncier à Beyeira et membre du syndicat indépendant des fonctionnaires de l'impôt foncier, Le Caire, 22 octobre 2011.
- Ezzat Shedid, Président du comité syndical des fonctionnaires de l'impôt foncier à *Giza*, co-fondateur du Haut comité de la Grève (HCG), Le Caire, le 25 août 2009
- Fathi Abdel Hamid, ancien leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla (un des leaders des grèves de 1975 à la Compagnie), Méhalla El-Kobra, 31 janvier 2009
- Faysal Lakoshi, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, Méhalla El-Kobra, 31 janvier 2009, 8 avril 2010 et le 15 avril 2010 au Caire.
- Gaber Sarkis, membre du parti Nassérien et membre au Comité des partis politique à Méhalla, Méhalla El- Kobra, 24 janvier 2009 et 9 août 2009.



- Gamal Abul Ela, directeur de Dar El-Khadamat à la ville de Méhalla, Méhalla El-Kobra, 7 février 2009, 4 août 2009 et 16 avril 2010
- Gamal Eweida, secrétaire général du syndicat du comité syndical des fonctionnaires de l'impôt foncier à *Dakahleyia*, co-fondateur du Haut comité de la Grève (HCG) et du syndicat indépendant des fonctionnaires de l'impôt foncier, à Giza, le 22 août 2009 et au Caire le 19.oct 2011.
- Gehad Taman leader ouvriers à la Compagnie de Méhalla, Méhalla El-Kobra, 14 avril 2010
- Hamdi Hussein, ancien leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla et directeur du Centre d'étude socialiste d'*Afaq Eshterakia*, Méhalla El-Kobra, 31 janvier 2009 et 7 février 2010.
- Hassan Hassan, membre du comité d'organisation de la grève des fonctionnaires de l'impôt foncier à *Minia* et membre du syndicat indépendant des fonctionnaires de l'impôt foncier, Le Caire, 22 octobre. 2011.
- Israa Abdel Fatah, initiateur de l'appel à la grève du 6 avril sur internet et activiste au parti *El-Ghad*, Le Caire, 9 juin 2012.
- Kamal Abu Eita, ex- secrétaire général du comité syndical de l'impôt foncier à Giza, co-fondateur du Haut comité de la Grève (HCG) et du syndicat indépendant de l'impôt foncier, Le Caire, 22 octobre 2011.
- Kamal El-Fayoumi, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, Méhalla El-Kobra, 14 avril 2010
- Karim El-Beheiry, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, Le Caire, 13 janvier 2009 et 10 août 2009.
- Madiha Morsi, Présidente du comité syndical du Caire au sein du « syndicat indépendant », Le Caire, 4 octobre 2011.
- Magdy Nassef, membre du parti El-Ghad et membre au Comité des partis politique à Méhalla, Méhalla El- Kobra, 11 août 2009.
- Mahmoud Amer, leader du mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier, fonctionnaire de l'impôt foncier au gouvernorat de *Munofeyia*, co-fondateur du Haut comité de la Grève (HCG) et du syndicat des impôts foncier, Le Caire, 19 octobre 2011.

- Makram Labib, Président du comité syndical des fonctionnaires de l'impôt foncier à *Dakahleyia*, co-fondateur du Haut comité de la Grève (HCG), Le Caire, le 25 août 2009
- Mohamed Abul Dahab, correspondant du quotidien *El-Dustour* à la ville de Méhalla, Le Caire, 7 janvier 2009 et 9 août 2009
- Mohamed Mourad, leader au Parti El-A'mal à Méhalla et membre au Comité des partis politique à Méhalla, Méhalla El-Kobra, 24 janvier 2009
- Mustafa Bassiouni journaliste au quotidien *El-Dustour* et membre de l'organisation des socialistes révolutionnaires, Le Caire, 9 avril 2010.
- Mustafa Foda, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, 15 août 2009, Méhalla El-Kobra, 11 avril 2010 et 23 septembre 2010 au Caire.
- Nagat Ragab, membre du comité d'organisation de la grève des fonctionnaires de l'impôt foncier à *Giza* et membre au syndicat indépendant des fonctionnaires de l'impôt foncier, Le Caire, 10 octobre 2011
- Nasser Nourri journaliste au journal *El-Sabah*, Le Caire, 7 juin 2012.
- Reda El-Nabwy, membre du comité d'organisation de la grève des fonctionnaires de l'impôt foncier à *Gharbyia* et membre du syndicat indépendant des fonctionnaires de l'impôt foncier, Le Caire, 22 octobre 2011.
- Saber Barakat, activiste ouvrier et ex-membre du conseil d'administration transitoire de la Fédération des Syndicats officiel après la révolution du 25 janvier, Le Caire, 5 octobre 2011.
- Samy Francis, membre du mouvement *Kefaya* et membre au Comité des partis politique à Méhalla, Méhalla El-Kobra, 24 janvier 2009
- Sayed Habib, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, Méhalla El-Kobra, 31 janvier 2009, 11 août 2009 et 16 avril 2010
- Shawki El-Sheikh, ancien leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla (un des leaders des grèves de 1975 à la Compagnie), Méhalla El-Kobra, 15 août 2009.
- Tarek Mostafa, leader du mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier au gouvernorat de Qalioubeyia, membre du Haut comité de la Grève (HCG) et co-fondateur du syndicat indépendant de l'impôt foncier, Le Caire, 5 octobre 2011.
- Wael Habib, leader ouvrier à la Compagnie de Méhalla, Le Caire, 17 août 2009

- Wedad El-Demrdag, leader ouvrière à la Compagnie de Méhalla, Méhalla El-Kobra, 7 février 2010.
- Yasser Wahid, membre du comité d'organisation de la grève des fonctionnaires de l'impôt foncier au governorat de Giza et secrétaire au syndicat indépendant des fonctionnaires de l'impôt foncier, Le Caire, 10 octobre 2011

## Annexes:

### Annexe 1 - Protestations ouvrières (1998-2003)

1998	Grèves	Autres forms de protestations	Sit-ins	Demonstrations	Total
Secteur non mentionné	40	42	18	14	114
1999					
Secteur gouvernemental	13	21	4	2	40
Secteur des affaires publiques	10	10	7	1	28
Secteur privée	15	4	4	1	24
Secteur non mentionné	16	25	17	14	72
<b>Totale</b>	54	60	60	32	<b>164</b>
2000					
Secteur gouvernemental	3	NA	3	8	14

<b>Secteur de des affaires publiques</b>	6	NA	10	10	26
<b>Secteur privée</b>	9	NA	6	11	26
<b>Secteur non mentionnée</b>	22	NA	29	18	69
<b>Totale</b>	40	NA	48	47	<b>135</b>
<b>2001</b>					
<b>Secteur gouvernemental</b>	6	NA	3	12	21
<b>Secteur de des affaires publiques</b>	8	NA	13	21	42
<b>Secteur privée</b>	5	NA	16	31	52
<b>Totale</b>	19	NA	32	64	<b>115</b>
<b>2002</b>					
<b>Secteur gouvernemental</b>	8	NA	3	14	25
<b>Secteur des affaires publiques</b>	3	NA	11	8	22
<b>Secteur Privée</b>	13	NA	12	24	49

<b>Totale</b>	24		26	46	<b>96</b>
<b>2003</b>					
<b>Secteur gouvernemental</b>	6	13	5	2	26
<b>Secteur des affaires publiques</b>	3	6	3	3	15
<b>Secteur privée</b>	16	14	14	1	45
<b>Totale</b>	25	33	22	6	<b>86</b>

**Source:** BENIN Joel, « A Workers Social Movement on the Margin of the Global Neoliberal Order, Egypt 2004-2009 », dans BENIN Joel et VAIREL Frédéric, *Social Movements, Mobilization, and Contestation in the Middle East and North Africa*, Stanford Studies in Middle Eastern and I. Palo Alto: Stanford University Press, 2001, p189

## Annexe 2 - Protestations ouvrières (2004-2008)

<b>2004</b>	<b>Grèves</b>	<b>Rassemblements</b>	<b>Sit-in</b>	<b>Demonstrations</b>	<b>Total</b>
<b>Secteur gouvernemental</b>	24	37	45	20	126
<b>Secteur des affaires publiques</b>	10	26	22	14	72
<b>Secteur privée</b>	9	24	23	12	68
<b>Totale</b>	43	87	90	46	<b>266</b>
<b>2005</b>					
<b>Secteur gouvernemental</b>	21	31	21	7	80
<b>Secteur des affaires publiques</b>	13	25	29	5	72
<b>Secteur privée</b>	12	25	9	4	50
<b>Totale</b>	46	81	59	16	<b>202</b>
<b>2006</b>					
<b>Secteur gouvernemental</b>	17	26	24	13	80
<b>Secteur des affaires publiques</b>	13	27	33	6	79
<b>Secteur privée</b>	17	16	24	6	63
<b>Totale</b>	47	69	81	25	<b>222</b>
<b>2007</b>					
<b>Secteur gouvernemental</b>	36	121	80	18	255

<b>Secteur des affaires publiques</b>	31	63	47	4	145
<b>Secteur privée</b>	43	80	70	21	214
<b>Totale</b>	110	264	197	43	<b>614</b>
<b>2008</b>					
<b>Secteur gouvernemental</b>	37	133	67	30	267
<b>Secteur des affaires publiques</b>	17	43	38	9	107
<b>Secteur privée</b>	68	77	69	21	235
<b>Totale</b>	122	253	174	60	<b>609</b>
<b>Totale Finale</b>	570	889	779	385	<b>2.623</b>

**Source:** BENIN Joel, « A Workers Social Movement on the Margin of the Global Neoliberal Order, Egypt 2004-2009 », dans JBENIN Joel et VAIREL Frédéric, *Social Movements, Mobilization, and Contestation in the Middle East and North Africa*, Stanford Studies in Middle Eastern and I. Palo Alto: Stanford University Press, 2001, p190



### **Annexe 3 – Protestations du mouvement ouvrier de la Compagnie de Méhalla : Chronologie des événements durant la période 2006-2008 :**

- 13 novembre 2006 : Date des élections syndicales frauduleuses au sein de la Compagnie. Les candidats évincés de ces dernières déclencheront la grève de 2006 et deviendront ainsi les futurs leaders des grèves postérieures à celle 2006.
- 7 décembre 2006 : Le mouvement ouvrier organise une grève et sit-in. Les ouvriers réclament leur droit aux primes des deux mois signalé par le Premier Ministre qui a issu, au mois de mars, sa décision numéro 467 de l'année 2006 qui a stipulé l'augmentation du droit des ouvriers travaillant dans le secteur public aux primes annuelles. Cette décision a ainsi augmenté le montant de ces primes de 100 livres égyptiennes à deux mois du salaire initial. La grève dura 3 jours suite auxquels leur revendication a été satisfaite.
- janvier 2007 : Les leaders ouvriers tentent de dissoudre le comité syndical se trouvant au sein de la Compagnie et faisant partie du syndicat du textile coopté par le régime.
- 11 février 2007: Le Président de la Fédération des Syndicats interpella les leaders ouvriers rattachés à Dar El- Khadamat pour négocier et arriver à un compromis. Il propose de faire remplacer le président du comité syndical pour désamorcer la crise. Les leaders de Dar El-Khadamat acceptent ce compromis en contrepartie d'augmenter: (1) l'indemnité du repas de 19 à 42 livres égyptiennes ; (2) les primes mensuelles de 7% du salaire initiale.
- avril 2007: Fermeture de Dar El-Khadamat par les forces de sécurité.
- 15 juillet 2007: Les revendications du mouvement n'ont pas été réalisées par le gouvernement jusqu'au mois de juillet 2007. Les leaders prennent la décision de déclencher une nouvelle grève. Pour régler le problème, Eisha Abdel Hadi, la Ministre de la Main-d'œuvre a interpellé les leaders de Dar El-Khadamat en vue

de négocier avec eux. Elle a même émis sur le champ une décision immédiate d'augmenter des primes annuelles de 130 jours comme gage de bonne intention.

- 23 septembre 2007: Le gouvernement manqua à ses promesses : jusqu'au début du mois de septembre, la décision de la Ministre n'a pas vu le jour - d'où la décision des leaders de mobiliser les ouvriers d'organiser la grève du 23 septembre 2007. Du coup, la deuxième grève des ouvriers de la Compagnie de Méhalla a éclaté. Les leaders de Dar El-Khadamat ont réclamé les revendications suivantes: (1) L'augmentation de l'indemnité du repas. (2) L'augmentation de l'indemnité de risque à 37% du salaire de base. (3) L'augmentation des primes mensuelles d'au moins 2 mois (c.à.d. environ 130 jours) du salaire initial pour l'année 2006-2007. (4) L'alignement des primes mensuelles avec le salaire initial. (5) La mise à disposition de bus pour la transportation des ouvriers qui habitent hors de la ville. (6) Le paiement d'une indemnité de logement pour les ouvriers qui n'en ont pas et la construction des maisons de plusieurs étages pour les ouvriers au lieu de celle d'un seul étage. En revanche, ceux d'El-Rabta priorisaient la revendication de l'alignement du salaire avec les prix. La grève dura 6 jours suite auxquels le gouvernement a accepté de satisfaire la demande du mouvement relative aux primes des 130 jours. Il leur a promis également d'augmenter l'indemnité-repas.
- janvier 2008 : Les leaders ouvriers des deux camps se sont réunis car le gouvernement avait manqué à sa promesse relative à l'augmentation de l'indemnité-repas. C'est lors de cette réunion qu'ils ont pris la décision de faire la grève le jour du 6 avril 2008. Pour la première fois, les deux groupes de leaders se sont mis d'accord sur le fait que l'alignement du salaire avec les prix pour tous les ouvriers du textile devait être la priorité.
- 17 février 2008 : Les leaders d'El-Rabta organisent la veille de la réunion du Conseil National pour les Salaires (*El-Magles El-Kawmy Lel Ogur*) une manifestation au sein de la Compagnie revendiquant un salaire minimum de 1200 LE.

- 6 mars 2008: Le comité des partis politiques a organisé à la Place *El-Shoun* une manifestation reprenant les mêmes revendications que le mouvement ouvrier. Le slogan mobilisateur de cette manifestation était alors la protestation contre l'augmentation alarmante des prix des denrées alimentaires et la revendication de l'alignement des salaires avec la hausse des prix.
- Deuxième semaine du mois de mars: Quelques forces politiques caiotes (spécialement les partis *Karama*, *Wasat*, *Ghad*, *El-Ghabha El-Dimorateyia*, le parti du *El-A'amal* ainsi que le mouvement *Kefaya*) lance un appel d'organisation de manifestations en solidarité avec les ouvriers et pour protester contre l'augmentation des prix.
- 22 mars 2008 : Deux jeunes activistes lance, sur *Facebook*, un appel à une « grève générale » en solidarité avec le mouvement ouvrier.
- 30 mars 2008: les leaders de Dar El Khadamat se sont réunis au siège principal de l'organisation à Helwan en présence de Kamal Abbas, son directeur général, et de Gamal Abul Ela, son directeur à Méhalla. Ils se sont mis d'accord pour accepter les concessions présentées par le gouvernement et annuler la grève du 6 avril qui a été politisée.
- 31 mars 2008 : Hussein Mugawer, le président de la Fédération des syndicats, a convoqué les cinq leaders rattachés à Dar El-Khadamat à son bureau du Caire. Il les a menacés d'arrestation s'ils refusaient de signer le document qu'il leur avait présenté et dans lequel ils devaient s'engager à annuler la grève du 6 avril et à se désolidariser de l'appel lancé par les forces politiques. Les négociations entre les deux parties se sont finalement soldées par la signature de ce document en contrepartie de l'augmentation du montant de l'indemnité-repas et de l'augmentation de la quantité de farine distribuée aux boulangeries de l'usine de façon à répondre aux besoins en pain des ouvriers. La demande du salaire minimum a été reportée à de futures négociations.

- 6 avril 2008 : Les voitures des forces de sécurité centrale ont bouclé l'entrée et la sortie de la ville de Méhalla, ainsi que toutes ses artères principales. Cela a aussi été le cas de la Compagnie de Méhalla qui pour la première fois depuis 2006, s'est transformée (métaphoriquement) en une « caserne militaire ». Outre la présence d'agents de sécurité au sein de la Compagnie - ce qui n'avait jamais été le cas lors des grèves précédentes – des agents de sécurité ont également empêché le rassemblement des ouvriers lors des roulements entre différentes équipes. Le jour du 6 avril est, à l'échelle de l'Egypte un jour « de grève »... « sans grève ». En revanche, dans la ville de Méhalla les événements ont pris un détour différent par rapport à ce qui s'est passé dans les autres villes égyptiennes. Un soulèvement populaire éclata le plus grand depuis plusieurs décennies.
- 8 avril 2008: une délégation ministérielle a visité la Compagnie de Méhalla. Le Premier Ministre Ahmad Nazif a annoncé l'octroi d'une subvention de 400 millions LE à la Compagnie pour améliorer les chaînes de production. Le Ministre de la Main-d'œuvre a quant à elle promis le paiement d'une prime équivalente à un mois de salaire (*mukafa*) pour les ouvriers de la Compagnie et à quinze jours pour le reste des ouvriers du secteur du textile.
- 1 mai 2008 : A l'occasion du 1er mai, le Président Moubarak, tout en négligeant complètement la revendication du salaire minimum, a annoncé une augmentation de salaire de 30 % pour les employés du secteur public, ce qui représentait un coût de 7 à 8 milliards LE pour le gouvernement. La décision a cependant été immédiatement suivie par l'annonce d'une augmentation d'environ 50 % des taxes sur l'essence et sur le gaz et de 10 % sur le prix des cigarettes, vidant ainsi l'initiative du Président de son sens.

#### **Annexe 4 - Protestations du mouvement des fonctionnaires de l'impôt foncier : Chronologie des événements durant la période 2007-2009**

- 10 septembre: Manifestation des fonctionnaires de l'impôt foncier devant de la fondation de l'impôt foncier du gouvernorat de *Giza*.
- 24 et 30 septembre: Manifestations devant la fondation de l'impôt foncier dans les gouvernorats de *Dakahelyia* et de *Beni-Sueif* (respectivement).
- 21 octobre: Manifestation devant le Ministère des Finances au quartier de *Medinat Nasr* au Caire à laquelle a participé des fonctionnaires de plusieurs gouvernorats à l'instar de *Giza*, *Dakahleyia*, *Beni-Sueif*, *Munofeyia*, *Beyeira* et *Ghrabyia*. Environ
- 13-14 novembre: Sit-in devant la Fédération officielle des syndicats rue *El-Galaa'* au Caire et auquel a participé également des fonctionnaires de plusieurs gouvernorats à l'échelle de la République.
- 3 décembre 2007 : Des milliers de collecteurs d'impôts immobiliers, venant de différents gouvernorats égyptiens, organisent un sit-in sur rue *Hussein Higazi* devant le Conseil des Ministres au centre du Caire.
- 13 décembre 2007 : Réussite du mouvement à réaliser ses revendications comme suit : Dès le début du mois de janvier 2008, la décision de leur mise au niveau de leurs collègues de l'administration de l'impôt du Caire entrera en vigueur. (2) Une prime équivalant deux mois de salaire à l'occasion du grand Bayram sera versée à tous les fonctionnaires de l'administration de l'impôt foncier. (3) Leur droits financiers se rapportant à la parité devait quant à eux leur être transmis d'une manière graduelle comme suit: (a) un taux de prime de 316% du salaire initiale, qui leur a été conféré au même jour (13 décembre 2007). (b) un taux de primes qui de 651% du salaire initiales qui leur a été conféré (en 2011). A noter que les fonctionnaires attendent une autre augmentation salariale cette année (2013).

- 22 décembre 2008 : Des milliers de fonctionnaires de l'impôt se rassemblent dans le syndicat des journalistes pour célébrer la création informelle du « syndicat indépendant ».
- 21 avril 2009 : 1.000 fonctionnaires de l'impôt foncier protestent devant le bureau de la Ministre de la Main-d'œuvre au Caire en même temps qu'une délégation de l'Organisation Mondiale du travail lui fait visite. Les fonctionnaires de l'impôt foncier réussissent à lui soumettre l'accréditation de leur nouveau syndicat.
- 25 avril 2009 : la Fédération Internationale des services (FIS) accepte la demande du « syndicat indépendant» d'y adhérer. Cette acceptation fait de lui le premier syndicat situé en dehors de la Fédération des syndicats à acquérir cette reconnaissance depuis 1957.
- 6 juillet 2009 : Des représentants du syndicat des collecteurs de l'impôt foncier rencontrent le Vice-ministre des Finances, le Président de l'administration de l'impôt foncier et un assistant du Ministre des finances pour négocier l'accès du nouveau syndicat aux fonds de retraite et de sécurité sociale.
- 27 juillet 2009 : Le Ministre des Finances accepte de les leur procurer. Il a ainsi publié le décret 425/2009 légalisant.
- 8 août 2009 : Mugawer indique à *Al-Masry Al-Youm* qu'il était en train de constituer un comité technique dont le rôle serait de préparer les procédures de la création du 24<sup>e</sup> syndicat.
- 10 août 2009 : Sous pression du Président de la Fédération des Syndicats, le Ministre des Finances s'est rétracté et a publié une « correction » du décret, titrée: « Correction d'une erreur dans le décret 425/2009 ». Le terme « syndicat indépendant » a été remplacé par « le syndicat général des banques et des assurances ».
- 11 août 2009 : Environ 1000 fonctionnaires ont participé à une manifestation devant le siège du Conseil des Ministres pour protester contre la modification du

décret. Ils ont mis sur leur visages des masques et ont scandé «ces masques ne sont pas pour se protéger de la grippe mais pour se protéger de Mugawer et Shehata ». L'usage des masques faisait référence à la crise de la grippe aviaire qu'a connue l'Egypte en cette période. A la suite de cette manifestation, le Ministre des Finances leur a promis de répondre positivement à leurs revendications. Les négociations ont abouti à un compromis : la formation d'un comité de directeurs pour ces fonds sociaux qui devrait inclure trois représentants du syndicat indépendant.

- 26 décembre 2009 : Le Président de la Fédération des syndicats envisage de créer une le syndicat no.24 sous l'égide de la Fédération afin d'y inclure les collecteurs des taxes foncières. L'Assemblée Générale de la Fédération officielle, qui selon la loi 35 a la prérogative d'approuver la fondation d'un nouveau syndicat, l'approuvera.
- 27 décembre 2009 : Plus de 2000 fonctionnaires célèbreront le premier anniversaire de leur syndicat « indépendant » qui avait même réussi à avoir un siège à la rue *Faysal* au gouvernorat de *Giza*. Ces 2000 chantaient, ce jour anniversaire : « Vive le syndicat indépendant contre le syndicat exploiteur » (*ashat el nikaba el mustakila ded nikaba mustaghela*).

**Annexe 5 - Photo portant sur la journée du 6 avril 2008 : « Photo de Moubarak piétinée »**



**Source:** Photo photographée par Nasser Nouri, journaliste au journal *El-Sabah* disponible sur le site Flickr de Hossam El-Hamalawy, activiste et blogger:

**<http://www.flickr.com/photos/elhamalawy/2398654305/sizes/o/in/photostream/>**



